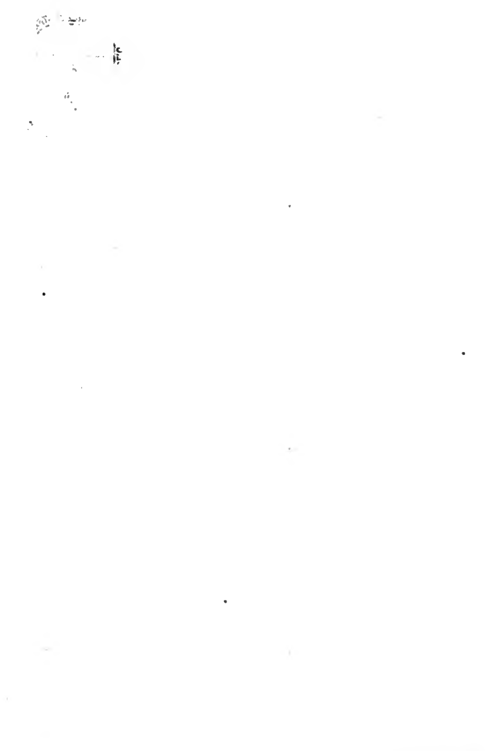



OTIVM
SINE LITERIS
MORS EST
Seneca
Ex Libris Joannis Nencini
1874



DICTIONNAIRE

DE

CONVERSATION

A L'USAGE

DES DAMES ET DES JEUNES PERSONNES.

PARIS. IMPRIMÉ PAR BÉTHUNE ET PLON.

DICTIONNAIRE

DE

CONVERSATION

A L'USAGE

DES DAMES ET DES JEUNES PERSONNES,

OU

COMPLÉMENT NÉCESSAIRE DE TOUTE BONNE ÉDUCATION;

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

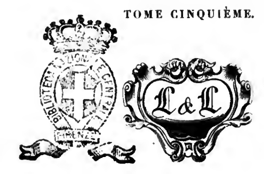
DE M. W. DUCKETT,

Rédacteur en chef du Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture;

AVEC LE CONCOURS

des principaux collaborateurs à ce grand ouvrage

TOME CINQUIÈME.



PARIS.

LANGLOIS ET LECLERCQ, ÉDITEURS,

RUE DE LA HARPE, 81.

1841

DICTIONNAIRE

DE

CONVERSATION

A L'USAGE

DES DAMES ET DES JEUNES PERSONNES.

E

Énervation (d'un mot latin signifiant *affaiblir*). Ce mot, qui signifie l'absence de force nerveuse, exprime cette sorte d'affaiblissement général des organes et de l'esprit qui diffère de l'*affaiblissement* même en ce qu'il laisse place en nous à une tristesse inquiète, à des désirs sans but. Les habitudes immodérées de luxe, de recherche délicate, de plaisirs, amènent l'*énervation*, dont on ne parvient à surmonter l'influence que par une extrême sobriété de régime et par une existence régulière.

Enfance (d'un mot latin signifiant *qui ne peut parler*). Ce 1er âge de la vie se prolonge jusque vers 10 ou 12 ans, époque à laquelle commence l'*adolescence* (v.). C'est dans l'enfance que la philosophie peut surprendre le travail par lequel l'homme est façonné à l'intelligence. L'enfance explique l'homme, c'est-à-dire révèle la loi d'enseignement à laquelle il a été soumis; aussi la religion la plus philosophique est-elle celle qui a les plus tendres soins de l'enfance; on comprend qu'il s'agit ici du christianisme, qui prend l'homme à son berceau, couvre de son aile ses premières années et a pour lui, dès le commencement, des bienfaits et des leçons. Les anciens ne connaissaient pas cette espèce de culte pour l'enfance, et souvent ils la profanaient; les mœurs chrétiennes l'ont rendue sainte et pure. L'état de l'*enfance*, qui est le temps de la débilité du corps et de l'esprit, termine parfois la vie comme il l'a commencée, par la faiblesse et l'absence des facultés de l'intelligence. On dit qu'il *tombe en enfance*, en parlant d'un vieillard qui perd la force physique et morale, par opposition à *sortir de l'enfance* que l'on applique aux

jeunes gens qui commencent à manifester leur raison et leur vigueur physique. — Métaphoriquement, on dit encore l'*enfance* de l'art, l'*enfance* de la société, l'*enfance* d'une science pour en indiquer l'origine et les premiers développements.

Enfant. L'enfant, c'est l'homme qui entre dans la vie; il y entre par des larmes, il y marche avec faiblesse et timidité; dès ce début, il a donc besoin de secours et de consolations sans lesquels il ne naîtrait que pour mourir. L'enfant est admirablement disposé pour recevoir les sentiments de bienveillance, mais il faut les lui inspirer. *Cet âge est sans pitié*, a dit La Fontaine; c'est que peut-être il n'a pas tout le sentiment de la souffrance morale que lui donnera l'éducation chrétienne qui seule rend les hommes bienveillants; c'est donc au christianisme qu'il faut confier les enfants, et Jésus a dit : *Laissez venir à moi les petits enfants*. — On dit que l'homme n'est qu'un *grand enfant;* en effet, les honneurs, les dignités sont des jouets, et si, dès qu'il les possède, il n'en est plus satisfait, c'est que le caprice est toute la vie humaine. L'enfance est bien l'emblème de cette mobilité.

Enfants de France, dénomination assez moderne dérivée de celle d'*infants* d'Espagne et appliquée jadis particulièrement en France aux enfants, petits-enfants, frères et sœurs du roi régnant. Lorsque les fils des rois eurent adopté l'usage de se désigner par le titre de *fils de France*, les enfants de ces princes prirent le titre de *petits-fils* de France et se distinguèrent par le nom de leurs apanages, comme d'Orléans, d'Artois, de Berry, etc. — Les qualifications les plus habituelles données aux princes du sang royal de France étaient celle de *dauphin* (v.) qui appartenait au fils aîné du roi, d'*altesse royale* usitée en France seulement depuis 1663, et d'*altesse sérénissime*. Le roi Louis XV accorda le titre de 1er *prince du sang* au duc d'Orléans Louis, fils de Philippe II d'Orléans, plus tard régent, qui avait pris le titre de *petit-fils* de France. Les filles du fils aîné du roi étaient appelées *Mesdames* dès leur naissance, les autres princesses nées de fils puînés du roi avaient l'épithète distinctive de *Mademoiselle*. Le titre de *Mademoiselle*, pris isolément sans autre qualification, s'est toujours appliqué dans la famille d'Orléans, depuis mademoiselle de Montpensier, à la fille aînée de ces princes.

Enfants de langue. Nom donné à des enfants, Français de naissance, élevés aux frais du gouvernement et instruits spécialement dans les langues orientales pour être ensuite employés comme drogmans dans nos diverses ambassades et consulats du Levant et de Barbarie. Cette institution date du règne de Louis XIV.

Enfants perdus. On appelait ainsi des compagnies de partisans

qui s'exposaient particulièrement dans les combats et dont la perte semblait probable; ce nom leur venait peut-être aussi de ce que ces compagnies étaient formées d'aventuriers. Les *enfants perdus* se montrèrent avec courage dans plusieurs occasions dont l'histoire a conservé le souvenir. — Ils faisaient en général le service que font aujourd'hui les tirailleurs.

Enfant prodigue, personnage célèbre d'une touchante parabole de l'Évangile et qui fut écrite par l'évangéliste saint Luc. Origène pense que saint Luc écrivit cette parabole pour défendre les gentils ou païens nouvellement convertis au christianisme, et qui seraient personnifiés par l'enfant prodigue repentant après s'être laissé séduire par les erreurs du monde. Nous renvoyons au chapitre XV, verset II de l'Évangile de saint Luc. En relisant cette parabole, on se convaincra de plus en plus que l'Évangile est la source la plus pure de toute sagesse et de toute vertu.

Enfant sans souci. On nomma ainsi une troupe de baladins que les confréries de la *Passion* (v.) s'adjoignirent pour varier par leurs joyeuses plaisanteries la gravité des mystères qu'ils représentaient. Le chef des *enfants sans souci* s'appelait le *prince des sots*. Les farces toujours fort gaies des enfants *sans souci* étaient souvent entremêlées de chansons. Vers le milieu du XVIe siècle, les enfants sans souci s'établirent à l'hôtel de Bourgogne, où ils furent remplacés par les comédiens italiens appelés en 1659 par le cardinal Mazarin.

Enfants trouvés, nom donné aux enfants abandonnés par leurs parents et livrés à la pitié publique. Les anciens, qui accordaient droit de vie et de mort aux parents sur leurs enfants, n'avaient attaché aucun mépris à l'acte de les abandonner. De nos jours l'opinion a complétement changé. Nous avons peu de renseignements sur l'état des enfants abandonnés au moyen âge; il paraîtrait qu'il existait pour eux plusieurs asiles, mais fort mal surveillés, et où ils étaient à la merci de la cupidité de leurs gardiens. Ce fut l'apparition de saint Vincent de Paul, un de ces hommes dont l'humanité conserve le nom avec respect, qui amena une amélioration sensible dans la destinée de ces pauvres enfants. Le pieux ecclésiastique se montra pendant 40 ans leur plus actif, leur plus ingénieux protecteur. Grâce à ses soins et au concours bienfaisant d'Élisabeth Thuillier et de son époux le chancelier d'Aligre, un établissement fut fondé pour recevoir les enfants trouvés. Depuis lors, autorisées par des ordonnances du roi dont la 1re, rendue par Louis XIV, date de 1670, ces maisons d'asile se sont multipliées.

Enfantillage. On nomme ainsi les actions qui, par leur légèreté, leur peu de raison, tiennent des actes de l'enfant. On dit aussi, par

analogie, des hommes chez qui ce caractère se perpétue, que ce sont de *grands enfants* pour indiquer l'imprévoyance de leur conduite. Cette qualification emporte au surplus avec elle une idée de bonté et de simplicité de caractère.

Enfer (d'un mot latin signifiant *bas*). On appelle ainsi le lieu d'expiation où, suivant toutes les religions, les âmes des méchants doivent subir le châtiment éternel de leurs fautes. Le mot *enfer* s'applique plus particulièrement au dogme du châtiment éternel tel que l'enseigne la religion catholique. Les écrivains de tous les temps, théologiens ou philosophes, ont écrit bien des volumes sur le dogme de l'enfer et pour déterminer le lieu où il est situé. Que l'enfer se trouve au centre de la terre, comme on le croit plus communément; qu'il soit placé dans les feux du soleil, comme l'ont prétendu certains auteurs; peu importe, pourvu qu'on l'évite. Dieu a voulu nous en faire un secret; pourquoi chercher à le pénétrer? L'ignorance où nous sommes du lieu où nous mourrons diminue-t-elle la certitude de notre mort? — C'est un vaste champ pour l'imagination qu'une description de l'enfer; aussi un pareil sujet n'a pas manqué d'exploitateurs. Mais nous ne sommes pas obligés d'y voir tout ce qu'y ont vu des têtes ardentes, des imaginations poétiques. Ces serpents, ces monstres, ces spectres, ces figures diaboliques dont les peintres se complaisent à charger leurs tableaux, ne seront jamais *articles de foi*. L'enfer a assez d'horreurs sans qu'on lui en prête. Le regret du bonheur perdu, la douleur d'un supplice sans fin, c'est tout ce que nous apprend l'Écriture; et toutes les peintures imaginaires demeureront toujours au-dessous de cette terrible simplicité.

Enfilade. Dans l'art militaire, on appelle ainsi la ligne droite que suit un projectile qui a la liberté d'agir parallèlement à un chemin couvert, aux défenses d'une ligne ou d'un corps de place, le long d'un chemin resserré, d'une communication de siége offensive, etc.

Enflure (d'un mot latin qui veut dire *gonflement, tumeur*). Cette dénomination sert, en médecine, à désigner généralement l'augmentation du volume du corps entier de l'homme ou d'une de ses parties; elle est ensuite modifiée par d'autres expressions, suivant les circonstances. L'enflure est presque toujours un symptôme grave et l'indice d'un désordre qui peut être sérieux quand bien même il ne serait pas accompagné de douleurs.

Enflure du style. Boileau a dit de l'*enflure* : « C'est vouloir aller au delà du grand. » Peut-être Roubeaud a-t-il mieux défini ce défaut en disant que l'*enflure* consiste à excéder la mesure naturelle du sujet. Le style est *enflé* lorsqu'en effet on sort du sujet, du

naturel, lorsqu'on échafaude les grands mots hors de propos, ainsi que l'a fait Brébeuf dans cette description fameuse où il

« . . . . entassa sur les rives
» De morts et de mourants cent montagnes plaintives. »

(v. *Boursouflure*, *Emphase* et *Style*).

Engagée (colonne). On appelle ainsi toute colonne qui tient à un mur par le tiers, par le quart, ou plus ou moins de son diamètre. Quelques auteurs la désignent aussi sous le nom d'*adossée*. On pourrait à la rigueur regarder comme autant de colonnes *engagées* ou *adossées* les colonnes employées par l'architecture mauresque ou sarrasine, improprement appelée *gothique*. Ces colonnes sont en effet rarement isolées. Souvent même elles sont réunies 10 ou 12 autour des piliers qui soutiennent la voûte. On peut en voir des exemples à Paris dans les églises Notre-Dame et St-Eustache. — La colonne élevée à l'angle d'un édifice prend le nom d'*angulaire;* et on appelle *flanquée* celle qui est engagée de la moitié ou du tiers de son diamètre entre deux demi-pilastres.

Colonne engagée

Engagement (du mot *engager*, qui lui-même vient du mot *gage*, parce qu'autrefois on se donnait réciproquement un gage de la fidélité de sa parole). — On appelle *engagement*, en termes de droit, l'acte, soit *contrat* ou *obligation* (v. ces mots), par lequel une personne s'oblige envers une autre à faire ou à ne pas faire, à livrer ou à payer telle ou telle chose, telle ou telle somme à une époque déterminée et dans des conditions, des éventualités et des circonstances spécifiées. — La loi toutefois a posé des limites aux *engagements*, et elle ne reconnaît que ceux qui ne blessent ni l'équité, ni les lois naturelles, ni les mœurs. — En termes d'art militaire, on entend par *engagement*, des attaques partielles entre 2 armées, des escarmouches entre quelques corps, et sans résultat positif ou important. — On désigne aussi sous le nom d'*engagement*, et c'est une des acceptions les plus habituelles de ce mot, l'acte par lequel un individu contracte volontairement l'obligation d'entrer au service militaire, et d'y rester durant un temps déterminé. Avant la révolution, c'était le mode de recrutement le plus généralement employé pour remplir les cadres de l'armée; et les recruteurs, pour trouver des soldats, ne se piquant pas toujours d'une extrême délicatesse, forçaient parfois la volonté des contractants sinon par la violence, du moins par la ruse; tous les moyens leur étaient bons, et au 1er rang ils plaçaient le trouble de l'ivresse. On connaît les tours nom-

breux attribués aux *racoleurs*. Aujourd'hui les engagements se font avec plus de sang-froid et de liberté. Autrefois il suffisait que l'*engagé* eût 16 ans accomplis; actuellement on en exige 18. D'ailleurs les lois de recrutement, qui appellent chaque année, et sans privilége, sous les drapeaux une partie de la population, ont beaucoup limité le nombre des engagements volontaires.

Engastrimysme (de 3 mots grecs signifiant *dans, ventre* et *parole*). Ce mot veut à peu près dire : *parole du ventre ou venue du ventre*. Il répond au mot *ventriloquie* et a la même signification. Jadis les engastrimystes ou ventriloques étaient considérés comme des sorciers par des hommes ignorants toujours disposés à rapporter à des causes surnaturelles ce qui étonnait leur intelligence. Aujourd'hui on a des connaissances plus exactes sur cette propriété physique qui peut, comme toute autre chose, s'acquérir; et on sait qu'il faut l'attribuer à un ordre spécial d'action des organes vocaux. — L'*engastrimysme* était connu très-anciennement : Hippocrate en fait mention dans ses ouvrages. On a diversement expliqué cette faculté de donner à sa voix un son éloigné et sourd qui semble venir d'un lieu extérieur, on a varié sur la cause qui la produit; mais on est d'accord en ceci, qu'elle n'est pas le résultat d'un organe spécial et n'est qu'une modification du son naturel de la voix produite par certains efforts du système vocal.

Engel (Jean-Jacques), célèbre écrivain allemand, né à Parchim, dans le Mecklenbourg, le 11 septembre 1741. Il montra dès sa jeunesse de grandes dispositions pour apprendre, et son père, pasteur de l'église de Parchim, fut son 1er instituteur. Après avoir successivement étudié la théologie à l'université de Rostock, la philosophie et la physique à celle de Butzow, où il se fit recevoir docteur en philosophie, Engel se rendit, en 1765, à Leipsick, où il s'occupa spécialement d'études philosophiques et philologiques. Il donna alors, pour se créer des moyens d'existence, des leçons aux étudiants, et écrivit plusieurs ouvrages qui lui valurent une place de professeur au gymnase de Joachimsthal, à Berlin. De nouveaux travaux ayant encore accru sa réputation, il fut nommé membre de l'académie et professeur du prince royal de Prusse, qui occupa le trône sous le nom de Frédéric-Guillaume III. Jusqu'en 1794, Engel eut, en outre, la direction suprême du théâtre de Berlin. A cette époque, il se retira à Schwerin, par suite de quelques discussions et du mauvais état de sa santé. Rappelé par son élève lors de l'avénement de celui-ci au trône, il concourut à la gloire de l'académie de Berlin par des travaux littéraires du plus grand mérite. Engel mourut dans sa ville natale, le 18 juin 1802; ses

œuvres complètes ont été publiées à Berlin en 12 volumes, de 1801 à 1806.

Engelure, mot dérivé de *gelée*, qui désigne une inflammation superficielle, produite par le froid, principalement aux mains et aux pieds, et parfois aux joues, aux oreilles, au nez et même aux lèvres. Les enfants, les jeunes gens d'une constitution lymphatique et débile, et les femmes, en sont particulièrement affectés. Elle se manifeste par une légère enflure, une rougeur et une démangeaison extrême des parties attaquées. Il convient, pour éviter autant que possible cette affection, de s'abstenir des brusques transitions du froid au chaud, et de ne pas se rendre trop impressionnable au froid par une délicatesse de soins exagérée.

Enghien-Montmorency, village de la charmante vallée de Montmorency, situé à 12 kilomètres de Paris, et renommé par ses eaux sulfureuses. Placé dans une des plus agréables positions des environs de Paris, Enghien, grâce à un des plus jolis établissements thermaux qui existent en France, est devenu un village à la mode où la belle saison réunit une nombreuse société. Toutefois, les eaux thermales sont plutôt un prétexte que toute autre chose; car leur vertu est loin d'égaler leur réputation. Les eaux d'Enghien ne furent long-temps qu'un ruisseau perdu et ignoré, jusqu'à ce que l'abbé Coste, curé de Montmorency, crut, en 1766, reconnaître leur nature sulfureuse. L'Académie des sciences chargea le chimiste Macquez d'aller en constater la nature, et celui-ci, y trouvant un principe sulfureux, les assimila aux eaux d'Aix-la-Chapelle, et surtout de Bagnères-de-Bigorre, de St-Amand. Depuis, on en a repris l'analyse, et celle qu'on en fit en 1785 mérite quelque attention. Vauquelin suivit pendant 20 ans toutes les expériences, et signala dans ces eaux la présence d'une matière organique, dont cependant l'existence n'est pas bien prouvée. Jusque vers 1822, les eaux d'Enghien, employées par quelques médecins, étaient à peu près inconnues. A cette époque, on en conseilla l'usage à Louis XVIII, qui, croyant s'en être bien trouvé, les mit en faveur, et voulut en prendre. Chacun s'empressa de suivre l'exemple du souverain; on eut alors la pensée de donner en bains ces eaux, que jusque-là on s'était contenté de boire; l'établissement thermal d'Enghien fut fondé et acquit une brillante réputation.

Enghien (Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'), 1er prince du sang de France, né à Chantilly, le 2 août 1772, de Louis-Henri-Joseph, duc de Bourbon, et de Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, fut le dernier rejeton de l'illustre branche des Condé. Ce prince, célèbre par son courage et par sa fatale mort dans les



fossés de Vincennes, ne connut guère les grandeurs que sa naissance semblait lui présager. Dès 1789, au commencement des troubles de la révolution, le 16 juillet, 2 jours après la prise de la Bastille, le jeune duc d'Enghien émigra, et visita successivement Mons, Bruxelles et Turin, où il séjourna 18 mois. Quand l'armée royaliste, dite de *Condé*, se forma, il y prit rang et s'y distingua par sa valeur et son humanité. La campagne de 1792 commença sa carrière militaire; il obtint de brillants succès à l'attaque des lignes de Weissembourg le 13 octobre, et le 2 décembre au combat de Bertscheim. En 1794, le duc d'Enghien épousa la princesse de Rohan-Rochefort, et l'année suivante il se sépara du duc de Bourbon, son père; cette séparation, qu'ils ne croyaient tous les deux que momentanée, devait être éternelle. La reprise des hostilités entre la république et les troupes royalistes rappela le duc d'Enghien sur le champ de bataille, au milieu des émigrés, ses compagnons d'exil; le prince se trouva au combat de Fribourg, en face de Moreau, à qui il disputa la victoire. Après le traité de Lunéville, en 1801, il se retira avec la princesse de Rohan, sa femme, dans le grand-duché de Bade, à Ettenheim, malgré les sollicitations de son père, qui l'engageait à venir en Angleterre. C'est de cette retraite que Bonaparte, à la suite d'un complot qui avait menacé ses jours et auquel il accusait le jeune duc d'avoir pris part, le fit enlever par le général Ordener dans la nuit du 15 au 16 mars pour être conduit à Strasbourg et de là à Vincennes, où une commission militaire, violant toutes les formes et toutes les règles de la justice et du droit, condamna à mort, dans la nuit du 20 au 21 mars, le descendant de tant de héros. Vers 4 heures du matin, le prince fut amené dans la partie orientale des fossés du château de Vincennes, et là, après s'être recommandé à Dieu, il fut fusillé par un piquet de gendarmes d'élite; le duc d'Enghien n'avait encore que 32 ans. Son corps, enseveli à la hâte, fut solennellement exhumé au retour des Bourbons. Aujourd'hui, sa dépouille mortelle, soigneusement recueillie, repose dans la chapelle de Vincennes.

Engin, vieux mot français qui semblerait venir de l'Italien, comme ceux d'*ingénieur* et *génie*, et qui désignait autrefois les machines et instruments de guerre; il répondait aussi au terme *ouvrages de fortifications*. En général, on entendait plutôt par le mot *engin* l'instrument qui lançait que l'objet lancé; ainsi, les catapultes, les pierriers, et plus tard les pièces



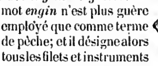
Engin de pêche pour le corail.

Engin de pêche pour les homards.

de grosse artillerie, étaient des *engins de guerre*. — Aujourd'hui le



Engin de pêche pour les huîtres.



mot *engin* n'est plus guère employé que comme terme de pêche; et il désigne alors tous les filets et instruments dont se servent les pêcheurs pour prendre du poisson.



Engin de pêche pour les crabes.

Engorgement (du mot *gorge*, *engorgé*). Ce mot désigne l'embarras que produit, dans certaines parties du corps, comme le gosier, par exemple, une accumulation de fluides.

Engouement. Ce mot signifiait anciennement *embarras* ou *plénitude* de la gorge; cette signification est tombée en désuétude, et le terme *engouement* ne désigne plus aujourd'hui que ce mouvement d'entraînement passager, produit plutôt par la mode que par une admiration légitime, qui nous porte à prodiguer, hors de toute mesure, des éloges à un homme ou à un ouvrage. L'*engouement* diffère de l'*enthousiasme*, en ce que le 1[er] naît pour un sujet futile, indigne de transports si exagérés; tandis que le 2[e] ne s'éprouve que pour un objet qui le mérite. Le *Cid* du grand Corneille inspira un *enthousiasme* qui dure encore aujourd'hui, tandis que le *Timocrate* de son frère excita un *engouement* dissipé depuis long-temps, pour ne laisser après lui que l'oubli. — En France, et c'est un reproche qu'on nous adresse souvent, toutes choses, dans leur nouveauté, ont le don d'exciter un *engouement* qui passe heureusement assez vite.

Engoulevent (histoire naturelle), oiseau de l'ordre des passagers, placé par les nomenclateurs près des hirondelles, dont il se rapproche par la forme et l'organisation. L'*engoulevent* se distingue aisément, sous d'autres rapports, du reste des oiseaux; sa taille est un peu plus élevée que celle d'un merle; sa couleur, d'un gris mêlé de petites taches noires, est assez obscurcie; son plumage est très-finement duveté, comme chez les oiseaux de nuit; il a la tête volumineuse et le bec tellement couvert de plumes qu'il paraît fort petit. « Son nom, quoiqu'un peu vulgaire, dit Montbelliard, peint assez bien l'oiseau, lorsque, les ailes déployées, l'œil hagard et le gosier ouvert de toute sa largeur, il vole avec un bourdonnement sourd à la rencontre des insectes, dont il fait sa proie et qu'il semble *engouler* par aspiration. » L'*engoulevent* chasse de nuit, et surtout aux crépuscules du matin et du soir; il se nourrit d'insectes nocturnes, et particulièrement de *phalènes*, qu'il happe en volant, le bec ouvert. La femelle pond ses œufs à terre, dans un simple enfoncement, sans se donner la peine de creuser un

nid véritable. Ces œufs, au nombre de 2 ou 3, sont plus gros que ceux du merle, oblongs, blanchâtres et tachetés de brun. On rencontre en France l'*engoulevent*, depuis le printemps jusqu'au mois de septembre.

Engourdissement (médecine). Cette expression désigne la suspension ou la diminution momentanée des facultés de sentir et de mouvoir, soit généralement, soit localement. Quand notre intelligence est lourde, inhabile à penser; quand nous ne pouvons faire usage de nos sens selon le besoin de notre activité, marcher, agir comme de coutume, nous sommes *engourdis* au physique et au moral. L'*engourdissement* physique n'agit souvent que sur une partie de notre corps; il provient dans ce cas de la position gênée et prolongée de l'organe engourdi. Les causes qui amènent généralement l'engourdissement sont : la fatigue, les veilles, un froid vif et soutenu, une attitude trop long-temps conservée, etc. Cette indisposition se dissipe, selon qu'elle vient d'une des influences que nous venons d'énumérer, par le repos, par une transition habilement graduée à une température chaude, enfin par des frictions.

Engrais (du mot *engraisser*). On nomme *engrais* les substances de diverses natures que l'on mêle à la terre pour lui donner les qualités propres à la nutrition des végétaux. Les terres pures ne fournissent aucun élément d'alimentation, elles ne sont pour ainsi dire qu'un milieu propre à recevoir et à mettre en jeu les principes alimentaires des engrais qu'on y mêle, et ce sont ceux-ci qui par leur décomposition, leur résolution en éléments nutritifs, concourent à l'accroissement des végétaux. Les engrais varient beaucoup selon les pays; le célèbre chimiste Davy les a tous classés en *végétaux animaux et salins*. — Les *engrais* ont sur les végétaux une action fort différente d'après leur nature. Ainsi, les engrais végétaux et animaux fournissent aux plantes des sucs nourriciers; tandis que certains engrais, tels que la chaux et ses divers composés, le sel marin, bien que contribuant également à l'accélération du développement de la plante, agissent par un procédé différent qui, consistant en une sorte d'excitation, n'apporte pas de principes de nutrition à la plante; mais l'aident, la stimulent, en irritant son système organique. Les principaux *engrais* sont les substances végétales et animales à l'état de décomposition, le plâtre, le sel. Le *carbone*, partie constituante de la presque universalité des engrais, tient le premier rang pour la vertu qu'il a d'alimenter le végétal. Dans le règne minéral, nous avons en France un engrais qui n'est guère appliqué qu'aux prairies artificielles, mais dont les effets sont vraiment surprenants. Ce sont les cendres



noires de Picardie. Les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, font une immense exploitation de ces cendres.

Engraissement des animaux. Si l'on abandonne à leur liberté les animaux domestiques, sans les soumettre à un régime particulier de nourriture, ils ne prennent jamais un état d'embonpoint tel, que leur viande soit assez savoureuse pour permettre de la servir sur nos tables. L'expérience ayant appris que les animaux les plus gras ont la viande la plus onctueuse, on a dû soccuper d'amener les bestiaux à cet état de graisse qu'on estime. Les Anglais, particulièrement, ont porté cette industrie à une grande perfection. — Donner de la nourriture peu et souvent, tel est le principe que doit suivre un bon nourrisseur, car une nourriture prise en trop grande quantité amène les digestions longues et pénibles qui nuisent à l'engraissage, tandis que les bestiaux qui mangent peu, souvent et lentement, se trouvent dans de bien meilleures dispositions. —La propreté est également une des conditions essentielles de l'engraissement, qui avant toute chose dépend de la nature des pâturages. — Ainsi, la taille des animaux doit être proportionnée à la richesse des pâturages où on les met et à la quantité de nourriture qu'on leur donne à l'étable. On a encore observé que les pâturages élevés sont plus favorables à l'*engrais* que les pâturages situés dans les vallées.

Engravement, situation d'un bateau engagé dans le sable. Ce terme vient du mot *grève*, qui veut dire le *bord* de la mer ou d'un fleuve où l'eau est basse. On trouve, dans les anciens auteurs, le mot *engraver* pris dans le sens d'*imprimer*, mais il n'est plus en usage dans cette acception.

Engrenage, système de roues dentées s'engageant l'une dans l'autre, au moyen duquel on transmet, on modifie, on ralentit l'action d'un moteur. Le système des *engrenages*, fondé sur le principe que les circonférences sont entre elles comme leurs rayons ou leur diamètre, est une partie importante de la mécanique. La théorie des engrenages est aussi fondée sur la propriété des *leviers* (v.). En effet, une roue dentée peut être considérée comme un levier continu.

Engrenage.

Enguerrand de Marigny. Né en Normandie d'une famille dont le nom était *le Portier*, Enguerrand parut à la cour de France sous le règne de Philippe-le-Bel, et y réussit par tous les avantages d'un esprit cultivé. Le roi l'apprécia, lui confia plusieurs commandements, des

négociations importantes et le nomma successivement chambellan, comte de Longueville, châtelain du Louvre, grand-maître d'hôtel, principal ministre et surintendant des finances. Une si brillante fortune excita l'envie des grands qui entouraient le roi, mais Philippe-le-Bel défendit son ministre contre les courtisans. —En 1314, à la mort de Philippe, son successeur Louis-le-Hutin, ayant accordé toute sa confiance au comte de Valois, son oncle, l'ennemi personnel et irréconciliable du ministre, la perte de celui-ci fut résolue. — Enguerrand de Marigny avait pendant sa puissance traité avec hauteur le comte de Valois : dans deux circonstances il s'était trouvé en opposition avec lui et l'avait toujours emporté. Le comte de Valois saisit pour prétexte d'une accusation contre Enguerrand les fréquentes altérations des monnaies qui avaient eu lieu sous le règne précédent. A ce grief il ajouta ceux d'avoir favorisé le luxe et les dépenses du roi, et d'avoir suscité la guerre et entretenu des intelligences avec les Flamands. A la suite d'une altercation fort vive, Enguerrand de Marigny fut arrêté au moment où il rentrait chez le roi, puis enfermé d'abord à la tour du Louvre et ensuite au Temple. Mais le comte de Valois n'était pas satisfait, il voulait sa perte complète ; et rien ne prouvant les crimes dont on l'accusait, une condamnation semblait impossible. Vainement il fit inviter tous ceux qui avaient des griefs contre Enguerrand à venir à la cour du roi pour y déposer leurs plaintes ; personne ne se présenta. C'est alors qu'il eut recours à une accusation qui réussissait toujours à cette époque, celle de sorcellerie, dernière ressource de l'injustice. On dit que Marigny avait voulu *envoûter* (v.) le roi Louis, messire Charles et autres barons, crime de haute trahison qui ne rencontra pas un contradicteur, et qui ravit au soidisant coupable la protection du roi. — Jusqu'alors Louis-le-Hutin avait hésité à se prononcer contre l'ancien ministre de son père ; mais, en apprenant de quels maléfices et sorcelleries on l'accusait de s'être rendu coupable, il déclara qu'il l'abandonnait. Ainsi livré à ses ennemis, Enguerrand de Marigny succomba bientôt ; on ne lui permit même pas de prendre la parole pour se défendre. Le 30 avril 1315 il marcha au supplice avec un grand courage en disant au peuple : *Bonnes gens, priez pour moi*. Il fut pendu au gibet de Montfaucon, qu'il avait, dit-on, fait dresser lui-même quelques années auparavant. Le roi ne tarda pas à regretter sa mort ; et le comte de Valois lui-même, une fois sa vengeance satisfaite, éprouva une grande douleur et des remords profonds de son injuste persécution. Se sentant gravement malade, en témoignage de son repentir il donna l'ordre que des coureurs publics parcou-

russent les rues de Paris une clochette à la main en s'écriant : *Priez Dieu pour monseigneur Enguerrand de Marigny et pour monseigneur Charles de Valois.* En 1475, Louis XI, descendant du comte de Valois, éleva un monument funèbre à Enguerrand, et fit placer sur ce mausolée une inscription honorable pour ce malheureux ministre.

Enharmonique (terme de musique dérivé de deux mots grecs signifiant *dans* et *liaison, accord*). Le *genre enharmonique* consiste dans la transition d'un ton composé de plusieurs *dièses* à un autre où l'on trouve plusieurs *bémols*. Les Grecs connaissaient cette transposition; elle procédait par deux quarts de tons et une tierce majeure. Ce passage serait insensible sur les instruments pour lesquels les dièses et les bémols sont équivalents : le piano, l'orgue, la flûte, la clarinette, le basson, etc., rentrent dans cette catégorie. Au contraire, les instruments à cordes, établissant distinctement ces deux sortes de notes, exigent que le compositeur ait bien soin d'écrire toutes les modulations successives, afin d'en marquer franchement l'harmonie avec plus de nuances. — Cette transition peut également avoir lieu dans le sens inverse de celui que nous avons indiqué plus haut, c'est-à-dire de bémol en dièse.

Énigme, assemblage de termes métaphoriques formant un sens pivotant sur un mot principal qui reste à deviner. — L'origine de l'*énigme* remonte aux temps les plus reculés. Les Grecs eurent une grande passion pour ce genre de divertissement réservé spécialement aux soupers. — Les Romains l'employèrent souvent aussi comme moyen de correspondance impénétrable pour les messagers qui en étaient porteurs. Témoin Tarquin, qui se borna à abattre dans un jardin les têtes de pavots les plus élevées, voulant faire comprendre qu'il fallait faire tomber la tête des citoyens les plus haut placés. — La Bible elle-même nous révèle l'usage de ce jeu d'esprit. — Fénélon, dans *Télémaque*, et Voltaire, dans *Zadig*, font monter sur des trônes leurs héros pour avoir deviné le mot de quelques énigmes. — Afin de donner une idée des énigmes grecques, appelées également *gryphes* (filet), nous en citerons une de Cléobule, dont parle Diogène de Laërce : « Nous sommes deux sœurs qui ne cessons de nous reproduire l'une l'autre (*la Journée et la Nuit*). »

Enivrement. Ce mot, dans le sens propre, exprime l'état produit par l'abus du vin ou des liqueurs fortes; aujourd'hui il n'est plus guère employé qu'au figuré; il explique alors le trouble où se trouve la raison d'un homme qui obtient un succès dépassant son attente. — L'*enivrement de la gloire* a renversé plus d'un mo-

narque du trône que sa valeur et sa fortune lui avaient fait conquérir. — L'*enivrement des passions* est un tyran absolu qui nous domine et qui nous pousse dans les désordres les plus déplorables sans que notre raison puisse nous venir en aide. — Un musicien dont l'œuvre est accueillie par les *bravos* frénétiques d'une salle entière; un avocat qui gagne une cause désespérée; un chimiste obtenant un résultat heureux de ses combinaisons scientifiques, tous éprouvent l'*enivrement du succès*.

Enjambement. En poésie, lorsque le sens d'un vers demeure suspendu et n'est terminé que par le premier mot du vers suivant, il y a *enjambement*. Exemples :

> Suis-je chez dona Sol, fiancée au vieux duc
> De Pastrana?.. son oncle, un bon seigneur caduc.
> Bah ! l'autre va venir; la chose le regarde,
> Il a sa bonne épée, et que le ciel nous garde
> De l'enfer!

Racine lui-même a sacrifié au mauvais goût de cette forme peu poétique, que les Ronsard et les Chapelain avaient introduite si mal à propos dans notre versification. Mais toutes les fois que Racine céda à cet abus qu'il avait si fortement critiqué avec Boileau, il en tira un heureux parti, et en fit naître un bel effet tragique :

> Je ne te vante point cette faible victoire,
> Titus!... Ah! plût au ciel que sans blesser ta gloire....

Et dans Esther :

> Je l'ai vu tout couvert d'une affreuse poussière,
> Revêtu de lambeaux, tout pâle, mais son œil
> Conservait sous la cendre encor le même orgueil.

Une école nouvelle donna, il y a quelques années, de nombreux exemples d'*enjambements* par trop bizarres. Ce n'est plus qu'avec une grande timidité que les faiseurs de vers risquent ce laisser-aller euphonique, dont la chute est si désagréable à l'oreille, et qui enlève à la poésie cette douce musique qui en fait le premier charme.

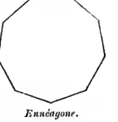
Enjeu, somme première engagée dans une partie pour la commencer. Comme la plupart des mots de notre langue, celui-ci a également un sens figuré. Ainsi un homme compromis dans une démarche imprudente *sort de la partie avec son enjeu*, s'il échappe à tout danger; celui qui s'expose à une condamnation capitale donne sa tête pour *enjeu*, etc.

En joue, commandement militaire qui précède celui de *feu* dans la charge en 12 temps. Aussitôt que le chef a dit : *en joue!* les

soldats penchent leur fusil, la crosse placé près de la *joue*, visent le but en faisant glisser leur rayon visuel sur le canon, et dirigent immédiatement la mire vers le point qu'ils doivent atteindre.

Enluminure. Depuis quelques années l'*enluminure* est devenue un puissant auxiliaire des longues veillées d'hiver. Pressées autour du foyer de la famille et sous l'œil de la mère, de gracieuses jeunes filles s'adonnent avec délices à ce genre de peinture. — L'*enluminure* consiste dans l'application de couleurs fondues à l'eau sur des dessins imprimés, et spécialement sur des lithographies dont les contours sont plutôt indiqués qu'accentués fortement. Traité avec légèreté et délicatesse, le dessin prend sous les couleurs dont on l'a chargé la physionomie de nos plus séduisantes aquarelles. — Les couleurs se divisent en 2 grandes classes : les *opaques* et les *transparentes*. Ces dernières sont seules employées pour l'*enluminure*. Toutes les couleurs tirées du règne végétal ou animal sont transparentes, broyées à l'eau. Il faut y joindre aussi le bleu de Prusse, la seule exception des couleurs minérales. Malgré les progrès de la chimie, on n'est pas encore parvenu à obtenir une fixité complète dans les nuances des couleurs : il faut donc que le peintre étudie la décomposition que peut subir chaque couleur, afin de combiner son ton de manière à lui donner la plus grande durée possible.

Ennéagone. Le mot grec *innéa*, neuf, est la racine d'un grand nombre d'expressions scientifiques. Ainsi, *ennéacontaèdre* (formé de mots grecs qui signifient *quatre-vingt-dix* et *siége*) est un terme de minéralogie employé pour désigner les cristaux à 90 faces. — *Ennéadécatéride*, composé des mots grecs signifiant *dix-neuf* et *année*, est un terme de chronologie employé pour désigner le cycle lunaire qui est une révolution de dix-neuf années solaires au bout desquelles le soleil et la lune reviennent, à peu de chose près, dans la même position. — *Ennéagone*, dérivé de deux mots grecs signifiant *neuf* et *angle*, est une figure géométrique ayant neuf côtés, etc., etc.



Ennéagone.

Ennemi. On désigne ordinairement ainsi celui à qui on livre un combat. Un mot suffit quelquefois pour transformer deux peuples en *ennemis* implacables. Une déclaration de guerre change immédiatement la position de deux nations qui ne songent plus qu'à s'anéantir l'une l'autre. Alors, entre ces deux puissances jalouses et rivales, le meurtre est une convention regardée comme juste, pourvu qu'il ait lieu sur le champ de bataille. La morale veut que la colère s'arrête

devant la faiblesse des femmes, des vieillards et des enfants. L'ennemi n'a ce caractère qu'autant qu'il peut porter les armes.

Ennius (Quintus). L'an 240 av. l'ère vulgaire ce poète latin vint au monde à Rudies, dans cette portion de l'Italie désignée sous le nom de *Calabre*. Ennius donna des leçons de grec à Caton l'Ancien, qui administrait l'île de Sardaigne en qualité de préteur. Après 40 années de séjour dans cette île, il suivit à Rome son puissant ami, qui lui fit don d'une délicieuse villa sur le mont Aventin. Quintilien et Ovide sont d'accord sur la rudesse du style d'Ennius, qui reflète admirablement la sauvage beauté du lieu où s'écoula sa jeunesse. Virgile sut revêtir des harmonieuses couleurs de sa poésie plus d'une pensée du rude Ennius. — Devenu l'ami de Scipion l'Africain, il partagea long-temps sa demeure, et y écrivit 2 poëmes : l'un à la gloire du vainqueur de Carthage, l'autre en l'honneur des hauts faits de la république. L'attachement du héros pour le poète fut tel, qu'il voulut qu'un même tombeau les réunît. Il y précéda de 18 ans son ami. C'est sur ce tombeau qu'on éleva une statue à Ennius. Il ne reste que fort peu de fragments de ses œuvres, recueillis à l'aide de citations rapportées par Cicéron et autres écrivains latins. — Ennius se reconnaissait si supérieur aux poètes ses contemporains, qu'il se décernait lui-même le titre pompeux d'*Homère des Latins*.

Ennui. De toutes les maladies de l'âme celle-ci est la plus dangereuse et la plus cruelle. C'est le tombeau des passions; la douleur a quelque chose de moins accablant, parce que, dans les intervalles, elle ramène le bonheur et l'espérance d'un meilleur état; aussi l'homme entreprend-il souvent les travaux les plus pénibles, afin de s'épargner la peine d'en être tourmenté. — Les Anglais l'appellent *spleen*. Chez eux, cette maladie exerce ses ravages avec un acharnement déplorable; c'est partout l'hôte habituel du palais du riche. — L'homme que l'ennui accable est plus à plaindre qu'on ne le pense : il n'y a plus pour lui de bonheur tranquille, de ces jouissances qui émeuvent l'esprit.— Lamothe-Houdard a dit :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

H. Walpoole a écrit : « L'ennui est le malheur des gens heureux ! » Un autre a dit : « Il vaut mieux mourir de la fatigue de l'étude que d'ennui, » et Voltaire l'a qualifié de « notre plus grand ennemi ! » Puisque nous avons dit que l'ennui est une maladie, indiquons le remède qui peut nous préserver de la contagion : réfléchir et méditer, étudier et se livrer à des travaux suivis, sont les meilleurs préservatifs contre ce fléau.

Ennoblir, anoblir. On a souvent confondu à tort ces 2 mots, qui ont cependant une portée toute différente. Le premier ne s'emploie jamais que dans un sens figuré, tandis que le second n'admet que le sens propre. Ainsi on *ennoblit* par le style une chose vulgaire, on rend *noble* par l'élévation de la forme un sujet commun et bas; tandis qu'on *anoblit* un homme en lui accordant des titres, en l'investissant d'une charge importante qu'il n'avait pas. Des sentiments purs et honorables *ennoblissent* plus que l'acquisition des parchemins payés à prix d'or ne pourrait *anoblir*.

Énoch, 7e des patriarches, fils de Jared et père de Mathusalem. La Genèse nous dit qu'il fut juste par-dessus tout, et que Dieu l'enleva de ce monde. Ce passage a mis en émoi les commentateurs : les uns ont voulu qu'il fût mort inopinément, les autres soutiennent, avec les saints Pères, qu'il existe encore. L'*Ecclésiastique* assure que, sur l'ordre de Dieu, Énoch reparaîtra vers la fin du monde pour prêcher le repentir aux nations. Saint Paul, au contraire, a écrit qu'Énoch fut enlevé *pour qu'il ne vît point la mort*.

Énoncé. En termes de jurisprudence, on appelle *énoncé* le contenu d'un acte ou d'un jugement. On dit l'*énoncé* d'un fait; un *énoncé* faux, etc.

Énormité. Au sens propre, ce mot signifie *dimension exagérée* d'un objet quelconque; au sens figuré, il sert à qualifier une action qui blesse d'une façon trop violente la religion, les lois de la société, la bienséance ou la raison.

Enquête, terme judiciaire et administratif dérivé de mots latins signifiant *chercher*, s'*informer*. — *Enquête* signifie recherches faites à l'aide de témoignages, afin de constater l'existence de faits consignés dans une procédure, ou nécessaires à établir pour servir de texte à une détermination administrative. L'enquête est un des moyens les plus sûrs pour arriver à l'entière découverte de la vérité, quand les titres ou les preuves ne sont pas assez palpables pour démontrer tout d'abord le bon droit d'une cause. L'excellence de ce mode de procéder a été tellement reconnue, que non-seulement il est adopté au palais et dans l'administration, mais encore par les chambres, lorsqu'elles sentent le besoin de s'éclairer davantage avant de se prononcer sur la suppression d'un crédit ou l'amélioration d'une branche de la législation. Ceci devient une *enquête parlementaire*, que nous distinguerons soigneusement de l'*enquête administrative*. — Commençons par l'*enquête judiciaire*.

Enquête judiciaire (l'), est l'audition des témoins sur des faits

avancés par une partie et niés par l'autre. Avant de déposer, les personnes appelées comme témoins doivent déclarer leurs noms, profession, âge et domicile, s'ils sont parents ou alliés ou serviteurs des parties; jurer de dire la vérité, rien que la vérité. Le juge chargé de l'enquête reçoit leur déposition faite séparément et de vive voix. D'après l'ancienne jurisprudence, un seul témoin ne suffisait pas pour établir un fait. Certains jurisconsultes exigeaient même le témoignage de trois femmes, quand ils se contentaient de celui de deux hommes. Aujourd'hui tout le monde est admis à témoigner, même les enfants, le tribunal se réservant d'apprécier la déposition. Tout individu cité en témoignage doit paraître sous peine d'une amende. Pour qu'on soit autorisé à demander une enquête, il faut que les faits soient *pertinents* et *concluants*, c'est-à-dire qu'ils aient un rapport direct avec la cause, ou une influence réelle sur la décision. Au criminel, l'enquête prend le titre *d'information.*

Enquête administrative. C'est un mode d'information au moyen duquel l'administration recueille des renseignements sur des points d'utilité publique. Cette sorte d'enquête, appelée *de commodo et incommodo* (v.), a pour but de constater, d'après l'opinion publique, les avantages et les inconvénients d'un projet quelconque. Un régistre est déposé à cet effet, soit à la mairie, soit à la préfecture, pour recevoir les observations des intéressés. L'administration a le droit d'ordonner des enquêtes toutes les fois qu'elle le juge opportun. L'expropriation, pour cause d'utilité publique, est également soumise à une enquête de ce genre.

Enquête commerciale. Lorsque l'on a reconnu la nécessité de réformer le tarif des droits payés à la douane par certaines marchandises, ou que l'on sent la nécessité d'accorder de nouvelles franchises à certaine industrie, on ouvre une enquête. Les négociants les plus influents sont convoqués et exposent les avantages et les inconvénients qui résultent de l'ancien système, et ceux qui ressortiraient du changement proposé.

Enquête parlementaire. C'est l'enquête demandée par une assemblée législative et dirigée par une commission composée de membres choisis dans son sein. — Cette institution est toute récente, elle date du mois de février 1834. C'est à la chambre des députés que fut proclamé le *droit d'enquête*. En Angleterre, ce droit est une prérogative incontestée du parlement, mais il dérive de la chambre des lords. En France, il faut que l'enquête soit renfermée dans le cours d'une session, et qu'elle porte entièrement sur des questions législatives.

Enrayer. Les accidents nombreux arrivés aux voitures sur le penchant des collines a inspiré l'déé d'*enrayer* les roues. Pour cela, on emploie 2 moyens. Les charrettes *s'enrayent* à l'aide d'une barre de bois fortement serrée contre la roue qui, retenue ainsi, ne tourne plus que très-difficilement. Ou bien on se sert du *sabot :* le sabot est une espèce de semelle de fer emboîtant parfaitement la roue qui demeure immobile, puisque le sabot est retenu à la voiture par une chaîne de fer. Une voiture enrayée marche très-lentement, et l'on ne craint pas

Machine à enrayer.

Sabot à enrayer.

ainsi de voir les chevaux entraînés par le poids de la voiture. Pour économiser le temps, les diligences ont adopté une *machine à enrayer* que le conducteur peut faire fonctionner sans arrêter la voiture.

Enregistrement, action qui a pour but d'inscrire sur un registre un acte, une décision quelconque. Par extension, on a donné le même nom à une administration chargée de consigner d'une manière irrécusable des accords passés entre particuliers, de telle sorte qu'ils en prennent un caractère authentique et inviolable. Le *droit d'enregistrement* date de Henri III, qui créa dans chaque siége royal un contrôleur des titres dont la charge était d'enregistrer un certain nombre d'actes désignés. Les droits d'enregistrement se divisent en 2 classes : *droits fixes* et *droits proportionnels.* Les premiers s'appliquent aux actes de toute nature, qui n'ont point pour objet des valeurs appréciables. Les *droits proportionnels*, au contraire, sont prélevés sur la valeur des objets stipulés aux contrats enregistrés. En matière de *succession*, par exemple, les droits sont toujours *proportionnels*, tandis qu'en *licitation* ou en partage ils sont toujours *fixes*.

Enrôlement, synonyme d'*engagement ;* traité par lequel un homme qui a dépassé l'âge de 18 ans s'engage à servir dans un corps de l'armée pendant un nombre d'années déterminé (3 ans au moins, 8 ans au plus).

Enrouement. Ce mot désigne une altération dans la voix provoquée par une grande fatigue ou par une irritation de la muqueuse. Les *enrouements* prennent quelquefois un caractère de gravité alarmant; mais avec des soins ils se dissipent bientôt, à moins qu'ils ne soient un symptôme de phthisie pulmonaire.

Enroulement. On appelle ainsi les ornements en spirale qui d'ordinaire s'enlacent les uns dans les autres de manière à former des ornements arabesques, soit en peinture, soit en sculpture, soit même en architecture. Ainsi, les volutes des chapiteaux et les ornements placés sur le profil des consoles et des modillons sont des *enroulements*.

Enseigne. On appela d'abord *enseignes* les écharpes, les ceintures et les brassards que les dames brodaient pour les guerriers à l'occasion d'un combat ou d'un tournoi. Plus tard, on désigna sous ce nom les petits drapeaux distribués à chaque corps d'armée comme signe de ralliement. — Ensuite ce nom fut donné à de petites troupes de quelques centaines d'hommes. En 1563, un régiment formé de 10 corps d'*enseignes*, et nommé pour cela les *dix enseignes*, devint l'origine des *gardes-françaises*. — Diodore de Sicile assure que les étendards-enseignes sont dus aux Égyptiens, qui les transmirent aux Grecs à qui les Romains les empruntèrent. — Les Assyriens avaient une colombe armée d'une épée; des queues de taureau, de buffle et de cheval ont servi d'*enseignes* aux Turcs, aux Chinois et aux Persans. Voici en quelques mots l'abrégé des transformations des enseignes dans nos armées. La 1re forme que nous retrouvons est la *bande* prise aux Byzantins; la *chape* de saint Martin et le *gonfalon* vinrent ensuite, les *bannières* et les *pennons* furent créés après, puis on imagina l'*oriflamme*, la *bannière de France*, les *cornettes*, les *guidons*, les *drapeaux*, les *étendards*, les *aigles* et les *coqs*. — Aujourd'hui, le mot *enseigne* est redevenu un terme purement historique (v. *Drapeau*).

Enseigne (porte-). On appelait *porte-enseigne* le sergent qui se tenait au centre des piquiers et à qui était confiée la bannière du corps. Bientôt on réserva cet honneur à des cadets destinés à passer ensuite lieutenants. Ce fut là l'origine du grade des *enseignes* et l'usage des cravates. L'uniforme des cadets était enjolivé d'une écharpe; n'ayant pas la même vigueur que les vieux sergents, ils se servaient de cet ornement pour alléger le poids de l'enseigne. Plus tard, le costume des officiers s'est réformé et a quitté l'écharpe qui est montée au sommet de la lance après laquelle le drapeau est attaché.

Enseigne de vaisseau, officier de marine dont le grade correspond à celui de sous-lieutenant dans l'armée de terre. L'enseigne partage les travaux des autres officiers de l'état-major du bord. C'est la première épaulette à acquérir après l'aiguillette d'aspirant.

Enseigne, sorte de tableau posé sur la porte d'une boutique

pour indiquer le nom d'un marchand et son genre de commerce. Les enseignes ont aujourd'hui acquis un luxe remarquable. Il y a bien loin de là à ces enseignes que M. de Sartine, lieutenant de police, fit supprimer vingt ans avant la révolution de 89. Chaque marchand, suivant sa profession, suspendait à sa porte un bas de bois, un gigantesque chapeau de fer, une épée colossale ou une bouteille-monstre, qui s'agitaient au souffle du vent, au milieu d'un bruit effrayant, et compromettaient l'existence des promeneurs. — L'*enseigne* a souvent fait la fortune d'une maison. — Tous les genres ont été épuisés; le rébus et le calembour ont même payé leur tribut. Les barbiers des départements affectionnent tout particulièrement l'enseigne suivante : *Ici on rase demain pour rien;* et en cherchant bien vous la trouverez encore dans les faubourgs et les quartiers excentriques de Paris.

Enseignement. Notre vie n'est qu'un long *enseignement;* chaque pas fait dans le monde est une nouvelle leçon. L'*enseignement* développe l'intelligence, en même temps qu'il donne la force et le courage. Pris dans un sens moins général et moins philosophique, l'*enseignement* est la science divulguée par un seul à plusieurs, enseignée par un professeur aux élèves; alors il se subdivise en plusieurs nuances, que l'on distingue sous le nom d'*enseignement simultané, enseignement mutuel*, *enseignement mixte* et *enseignement universel*.

Enseignement simultané (l') est celui qui est donné à une classe entière d'élèves admis indistinctement à la même leçon; c'est ainsi qu'en certains lieux la musique est apprise : tous les élèves chantent ensemble la phrase musicale inscrite sur un tableau.

Enseignement mutuel. C'est l'*enseignement* des uns par les autres. L'abbé Gauthier est l'inventeur de cette méthode, qui n'a guère qu'une cinquantaine d'années d'existence. Ce fut aussi lui qui introduisit l'usage des *moniteurs* dans une circonstance assez particulière pour être rapportée ici. Ce vénérable ecclésiastique avait fondé une école gratuite, pour laquelle le nombre considérable des élèves exigeait plusieurs adjoints. Mécontents du salaire que l'abbé Gauthier leur pouvait accorder, ses collaborateurs l'abandonnèrent tout à coup au milieu de la leçon. Désireux d'éviter le scandale d'une pareille désertion, le noble instituteur imagina de faire remplacer ces professeurs par des élèves d'une force supérieure, qui démontraient à leurs camarades ce qui leur avait été expliqué. Ce fut ainsi que l'*enseignement*, basé sur le principe de la *mutualité*, s'établit définitivement.

Enseignement mixte. On distingue, par cette qualification, l'*en-*

seignement qui tient à la fois des principes de l'*enseignement mutuel* et de ceux de l'*enseignement simultané*.

Enseignement universel. C'est celui qui s'étend à *tout*, ou à *tous :* ainsi, par exemple, l'*enseignement* qui a le théisme pour principe est *universel*, parce que tous les peuples ont reconnu l'existence de Dieu, et que partout on a parlé en son nom. On pourrait, en ramenant cette définition à un sens moins ambitieux, admettre comme *enseignement universel*, celui qui est destiné à tous, et auquel chacun peut venir prendre part.

Ensemble (beaux-arts). Mot qui sert à dépeindre l'harmonie entre elles des parties d'un tout. — En peinture, l'*ensemble* d'un tableau consiste dans l'union des lignes, la disposition élégante, correcte et vraie des personnages, la distribution ingénieuse de la lumière; en un mot, dans cette concordance des détails qui contribuent à captiver l'attention sans fatiguer le regard. — En architecture, l'*ensemble* consiste dans l'assemblage heureux d'un plan, d'une coupe, d'une forme et d'une sculpture qui, loin de se nuire mutuellement, se complètent au contraire l'une par l'autre. — Dans les ateliers, *faire un ensemble* signifie dessiner une figure dont chaque partie a la dimension proportionnelle offerte par la nature, et concourt à la justesse et à l'exactitude du *tout*.

Ensemble (morceau d'). On distingue généralement sous ce nom les compositions musicales écrites pour plusieurs voix ou pour plusieurs instruments : ainsi, les chœurs, les quintettl, la symphonie, le *concerto*. Le mérite des morceaux d'*ensemble* peut ressortir indifféremment de l'égale richesse mélodique des parties, ou de leurs contrastes savamment combinés, ou bien encore de la suite des effets harmoniques.

Ensemencement, action par laquelle un champ, après avoir été fumé et labouré, est ensemencé. L'*ensemencement* se fait *à la volée*, au *jet libre*, avec le *semoir* ou avec le *plantoir*. Le premier de ces systèmes est universellement employé. C'est le seul en usage en France. — L'*ensemencement* a lieu, particulièrement en automne, pour le froment, le seigle et une espèce d'orge; l'avoine et les menus grains se sèment, au contraire, dès les premiers jours du printemps.

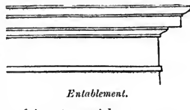
Ensevelissement, action qui précède l'inhumation des morts, et qui consiste à les envelopper d'un linceul. — De tout temps, ce dernier devoir rendu à l'homme a été considéré comme une œuvre pieuse.

Ensorcellement, mot dérivé du latin *sors*, par lequel on marque l'action de jeter un *sort* sur quelqu'un. Il est encore des villages où

le progrès des lumières n'a pu renverser cette triste croyance accordée à la puissance des sortiléges. Les plus grands malheurs ont été souvent la conséquence de cette crédulité grossière, qui a porté le deuil dans bien des familles.

Ensuple ou *ensouple*, gros cylindre faisant partie des métiers de tisserand. Les *ensuples* servent, une fois que l'ouvrage est mis en train, a retendre les fils qui sont trop lâches, et ceux qui se sont perdus.

Entablement. Ce nom s'applique à cette bande de pierres ornées de modillons, de sculptures et de bas-reliefs, qui couronnent les colonnades et les murailles des monuments grecs. L'*entablement*, qui d'ordinaire a le cinquième de la hauteur entière du monument, est formé de trois parties, appelées *architrave*, *frise* et *corniche*.



Entablement.

Ente, terme d'horticulture par lequel on désigne une pousse d'arbre ou d'arbuste *greffée* sur une autre. Ce mot s'applique aussi au sujet sur lequel on a fait l'opération; on dit ; *planter de jeunes entes*. — *Enter*, c'est insérer une jeune pousse de l'arbre qu'on veut enter dans une fente pratiquée au sujet sur lequel on opère. Pour accomplir cette opération si usitée dans les jardins, il faut observer une foule de détails et de précautions qu'il serait trop long d'indiquer ici. Les *greffes* les plus fréquentes sont celles du rosier sur les églantiers (v. *Greffe*).

Ente-greffe.

Entéléchie, terme de la philosophie d'Aristote et dérivé d'un mot grec signifiant *perfection*.

Entendement. Ce mot, usité en philosophie, s'emploie comme synonyme d'*intelligence*, seulement à l'égard. de l'homme. Les philosophes, qui ont reconnu de l'*intelligence* aux animaux, ne leur ont jamais accordé l'*entendement*.

Entérinement, terme de jurisprudence qui n'est plus usité aujourd'hui que dans une seule occasion : on dit encore *entériner des lettres de grâce*; c'est un dérivé du mot *entièrement*, parce qu'en réalité l'*entérinement* servait à compléter un acte qui serait resté imparfait sans cette formalité. L'*entérinement* s'applique aux actes du roi transmis ensuite aux tribunaux qui ont à leur donner une sorte *d'exequatur*. Dans tous les autres cas où on a employé autrefois le mot entérinement, on se sert aujourd'hui du mot *homologation* (v.).

Entérite (d'un mot grec signifiant *intestin*), irritation d'intestins : maladie douloureuse et fréquente qui se divise en *aiguë* et *chronique* : l'entérite aiguë dure de 17 à 21 jours et se termine ordinairement par la guérison, à moins que la négligence du malade ne l'amène à l'état chronique. — Quelquefois cette maladie se complique de *gastrite*, elle prend alors le nom de *gastro-entérite*.

Enterrement. Presque toutes les nations ont adopté ce mode de sépulture, qui consiste à descendre les morts dans des fosses et à les recouvrir de terre. Autrefois on brûlait les cadavres; cette coutume cessa chez les Romains sous le règne des Antonins. Les peuples du Caucase, au lieu d'enterrer leurs morts, les renferment dans le tronc d'un arbre creusé et les attachent au sommet des arbres les plus élevés. — Il est encore d'usage chez certaines peuplades indiennes que les veuves soient brûlées vivantes à côté de leurs maris. — En France, la sépulture n'est refusée à personne; et il y a, pour les pauvres, une fosse commune. Les suppliciés ont aussi un lieu éloigné de la terre sainte et qui leur est destiné.

Enterré vif, supplice horrible usité autrefois à Rome. Les criminalistes rapportent qu'il a été appliqué même en France, quoique rarement. Sous Louis XI, une femme nommée Perette Manger, coupable de plusieurs vols, fut condamnée et soumise à cet épouvantable supplice.

Entêtement. On appelle ainsi une fixité d'idée dont les conseils, les opinions des autres ne peuvent triompher. La Bruyère a dit : *L'entêtement est le vice des sots et des ignorants.* En effet, il n'y a que la sottise ou l'ignorance qui ne veuillent reconnaître en aucune circonstance l'erreur qui les trompe. L'*entêtement* diffère beaucoup de la *fermeté :* celle-ci est presque une vertu, tandis que celui-là est un vice. — Il est des gens qui confondent l'*entêtement* avec le *caractère;* c'est une vaniteuse illusion contre laquelle on ne saurait trop les prémunir.

Enthousiasme (dérivé de trois mots grecs signifiant *souffle intérieur de Dieu*). L'enthousiasme est cette excitation de l'esprit qui fait envisager un objet avec une sainte ivresse. Il engendre les héros, les poètes et les artistes. L'homme qui subit les effets de l'enthousiasme éprouve une sorte de courant magnétique qui agit tout à la fois sur le cœur, le cerveau et les nerfs. L'enthousiasme fit les premiers martyrs de la loi du Christ. Ce sentiment sublime n'est le partage que des âmes élevées et privilégiées; un esprit froid et rétréci n'en éprouvera jamais les atteintes. C'est une source intarissable de jouissances éthérées et presque célestes. — Ce mot fut d'abord spécialement consacré à peindre l'état de l'âme des pythies



et des sibylles agitées sur leur trépied d'une émotion divine. Les poëtes s'emparèrent bientôt de cette belle expression pour peindre l'ivresse dans laquelle les jetait leur génie.

Enthymème (de deux mots grecs signifiant *dans* et *esprit* ou *pensée*), argument composé de deux propositions dont la première est l'*antécédent* et la seconde le *conséquent;* c'est un argument incomplet dans l'expression, mais complet dans la pensée. Exemple : *cette colonne n'est pas d'aplomb, donc elle tombera.* Voilà un *enthymème* énoncé, tandis qu'on fait mentalement ce syllogisme. *Tout ce qui n'est pas d'à-plomb doit tomber; or cette colonne n'est pas d'à-plomb, donc elle tombera.* Comme on le voit, l'enthymème a sur le syllogisme l'avantage d'une plus grande concision; il laisse quelque chose à suppléer à l'esprit. C'est un argument parfait dans l'esprit, quoique imparfait dans l'expression.

Entier. Au sens substantif, ce mot est particulièrement employé dans la science arithmétique pour désigner un nombre complet. Ainsi, *un franc* est un nombre entier. Dans le langage usuel, *entier* devient un adjectif qui qualifie tous les corps non fractionnés, composés de toutes leurs parties.

Entité, terme dérivé du latin qui sert à désigner ce qui constitue l'existence ou l'essence d'une chose.

Entoilage, opération qui sert à conserver un tableau dont la peinture est prête à s'écailler. Pour bien faire un *entoilage,* on expose pendant plusieurs jours le tableau à l'air humide d'une cave, et l'on colle avec un enduit léger du papier sur la peinture afin de la garantir. Puis, ayant tendu une toile neuve sur un châssis, on y passe une couche de colle; on enduit également d'une couche de colle l'envers du tableau, et cela fait, on pose le revers de la vieille toile sur la neuve, puis on appuie avec un tampon de linge sur toute la surface pour bien assurer la cohésion des deux toiles. — Lorsque le tableau entoilé est parfaitement sec, on humecte avec une éponge la peinture qui se dépouille du papier dont on l'avait couverte, et l'on procède à la restauration s'il y a lieu.

Entomolithes (de deux mots grecs signifiant *insecte* et *pierre*). Ce nom a été donné par Linné à un genre de fossiles dans lequel il réunissait tous les crustacés et les insectes pétrifiés.

Entomologie (de deux mots grecs signifiant *insecte* et *discours*). Cette étymologie indique suffisamment que c'est la science qui a pour but l'étude des insectes. De toutes les branches de l'histoire naturelle, c'est peut-être celle qui offre le plus de variété et le plus de jouissance à un esprit observateur. Le nombre des insectes est en effet incalculable : leurs coutumes, leurs mœurs sont toutes d'un genre

différent, d'un intérêt particulier. Celui qui parvient à surprendre les secrets de l'adresse, de l'agilité et de la ruse qui caractérisent les insectes, devient bientôt un de leurs plus zélés observateurs. Chaque famille a sa conformation, ses habitudes et son travail qui lui sont propres ; les uns sont d'ingénieux tisserands, les autres d'habiles maçons, ceux-ci se vêtissent eux-mêmes, ceux-là sont d'adroits rameurs. Il faudrait un espace bien plus considérable que celui qui nous est accordé pour citer toutes les merveilles surprenantes que recèle l'*entomologie;* l'article *Insecte* (v.) complètera ce que nous ne faisons qu'indiquer rapidement.

Entorse, foulure qui atteint particulièrement le poignet ou la cheville. C'est une distorsion qui produit l'écartement des surfaces articulaires des os, ce qui ne peut s'opérer quelquefois sans la rupture des ligaments. Si l'*entorse* est légère, elle peut se dissiper d'elle-même. Le meilleur topique à employer, au moment d'un semblable accident, est une compresse d'eau froide, ou mieux encore un bain local de neige ou de glace.

Entr'acte, espace de temps qui s'écoule entre deux actes d'une œuvre scénique. Autrefois, les entr'actes étaient remplis par des intermèdes de danse et de chant qui captivaient l'attention des spectateurs.

Entrailles (d'un mot de la basse latinité ayant même signification). Ce mot, qui est synonyme d'*intestins*, ne s'emploie qu'au pluriel et sert à désigner les viscères contenus dans la cavité abdominale.— On dit figurément les *entrailles* de la terre pour en indiquer les couches les plus intérieures. Les anciens, qui supposaient que le centre de toute affection douce siégeait dans les entrailles, expriment par ce mot l'affection d'un père ou d'une mère pour leurs enfants. Les devins ou aruspices consultaient les entrailles des victimes, et l'on n'eût pas osé, avant de connaître leur réponse, entreprendre quelque chose d'important.

Entraînement. De toutes les émotions de l'âme l'*entraînement* est la plus dangereuse puisqu'il nous jette dans une voie où nous n'avons plus la force de nous arrêter. L'entraînement est d'une nature tout à la fois si communicative et si impétueuse, qu'il ne laisse plus place à la plus légère réflexion ; ses effets sont produits avant même qu'on ait eu le temps d'en prévoir les résultats. Il est donc fort sage de se tenir en garde contre tout ce qui est *entraînement*, même lorsqu'il nous porte au bien, parce qu'en le faisant sans mesure et sans ordre on le dépouille de ses plus précieux avantages. Les mères de famille doivent surtout, dès l'enfance, prémunir leurs filles contre toute espèce d'*entraînement* : c'est la partie la plus

délicate de l'éducation; mais ici, plus qu'ailleurs, il faut que l'exemple vienne à l'appui du principe.

Entrait. Terme de charpenterie employé à désigner la principale pièce de bois qui traverse les combles d'un bâtiment, et réunit les deux points les plus opposés de la charpente.

Entraves. Au sens propre, on appelle *entraves* une sorte de courroie double terminée à ses extrémités par des bracelets, et qui sert à lier les pieds des chevaux, soit qu'on veuille les empêcher de ruer à l'écurie ou de s'échapper dans une prairie, soit encore que leur état exige une opération pendant laquelle ils doivent être maintenus immobiles. — Au figuré, on donne le nom d'*entraves* à tout ce qui restreint la volonté d'action, à tout ce qui fait obstacle à la volonté, aux passions, aux désirs; les entraves sont nécessaires lorsqu'elles concourent au bien général; elles sont abusives quand elles profitent à quelques-uns au détriment de tous.

Entrecasteaux (Joseph-Antoine Bruni d'), né à Aix en Provence, fils d'un président, conserva, au milieu de la carrière militaire qu'il embrassa, les idées religieuses qu'il avait puisées dans son éducation chez les jésuites. Il débuta sous les ordres du Bailli de Suffren son parent, et, quoique simple enseigne de vaisseau, on l'envoya commander une barque en croisière devant la Corse, tandis que le maréchal Devaux s'occupait de soumettre cette île; ce fut pour lui une occasion de se faire remarquer. Dès le commencement de la guerre de 1778, il eut le commandement d'une frégate destinée à protéger, dans les Échelles du Levant, un convoi de navires marchands qu'il défendit contre les attaques de deux corsaires de beaucoup supérieurs en force. — En 1785, on lui confia le commandement des forces navales dans les Indes. Après un voyage des plus remarquables, on le choisit comme le plus digne d'aller à la recherche du brave et malheureux *Lapérouse* (v.); il parcourut tous les points qui avaient dû être visités par l'illustre voyageur; mais ses soins et son dévouement restèrent sans résultat. Il reconnut près de 1,200 kilomètres de côtes au S.-O. de la nouvelle Zélande, et bon nombre d'îles signalées déjà par d'intrépides navigateurs. Enfin, le 20 juillet 1793, après avoir terminé ses glorieuses découvertes, peu de temps avant d'arriver à Java, il succomba à un accès de scorbut, à l'âge de 54 ans. Le contre-amiral chevalier d'*Entrecasteaux* fut une de nos plus belles et de nos plus pures illustrations maritimes.

Entrechats. Au temps où l'on dansait dans nos salons, les entrechats faisaient fureur; aujourd'hui ils sont passés de mode et relégués dans le répertoire des danseurs de théâtres. — L'*entrechat* est

un saut léger et animé, pendant lequel les 2 pieds se croisent jusqu'à 6 fois en l'air, pour retomber ensuite à la 1re position.

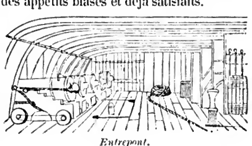
Entrecolonnements, espace laissé entre 2 colonnes dans une façade de monument. Quoique certains architectes n'aient point observé de régularité dans l'espace accordé aux entrecolonnements, le bon goût exige qu'ils soient tous de même étendue, et qu'ils aient tous indistinctement de 3 à 6 modules, pris au bas du fût d'une colonne.

Entrées (grandes et petites). Jusqu'en 1787, époque à laquelle l'étiquette de la cour cessa, on appelait *grandes* et *petites entrées* les réceptions journalières chez le roi, la reine, le dauphin, etc. La différence des heures établissait seule une distinction entre ces deux faveurs; c'était une marque de distinction accordée à de grands personnages. L'entrée familière, à laquelle les princes du sang et de la famille avaient seuls droit, précédait toutes les autres. Outre les entrées accordées aux femmes de haute noblesse, on leur donnait encore un *tabouret* chez le roi ou chez la reine : les plus hautes familles avaient le tabouret proprement dit; les maréchales, non duchesses, n'avaient qu'un *carreau*, et la chancelière un simple *pliant*. Le même cérémonial s'observait chez les princes de la famille.

Entremetteur, entremise. On nomme *entremetteur* celui qui *s'interpose* pour concilier des intérêts contraires ou arriver à la conclusion d'un marché. Les *entremetteurs* sont d'un usage indispensable pour les négociations commerciales, et il a fallu même ériger leurs fonctions en *office*, car les agents de change et les courtiers de commerce n'étaient autre chose dans le principe que des *entremetteurs*.

Entremets. Autrefois on appelait ainsi des divertissements qui avaient lieu pendant les repas au moment du renouvellement des services. Aujourd'hui on désigne par ce mot les plats servis après les rôtis et avant le dessert.—L'*entremets* est une difficulté culinaire redoutée par les plus habiles praticiens de la gastronomie, parce qu'il ne s'adresse qu'à des appétits blasés et déjà satisfaits.

Entrepont, espace compris entre les deux ponts d'un navire. — L'entrepont garni d'une batterie est l'endroit particulièrement affecté dans les vaisseaux pour le coucher des matelots.


Entrepont.

Entrepôt. Les marchandises introduites dans un pays pour la consommation de ses habitants sont généralement frappées, au profit du trésor, d'un droit plus ou moins fort recueilli par l'administration des *douanes;* mais de la méthode de percevoir ces droits à l'arrivée, il résulte l'inconvénient bien grave de forcer les négociants à faire des avances souvent très-importantes, long-temps avant l'époque où ils trouvent à vendre leurs marchandises aux consommateurs, et par conséquent de les priver d'un capital qu'ils auraient fait fructifier; pour remédier à cet état de choses, on a créé sous le nom d'*entrepôts* de vastes magasins dont la garde est confiée au corps des douanes, et où les négociants déposent à l'arrivée les marchandises dont ils n'acquittent les droits que lorsqu'ils les retirent pour les livrer à la consommation. — Les villes qui obtiennent le privilége d'un *entrepôt* doivent disposer à cet effet de vastes magasins attenant à la douane, réunis en un seul corps de bâtiment. On compte 4 sortes d'*entrepôts* selon que leur destination s'applique à des produits étrangers ou seulement exotiques mais nationaux, selon encore qu'ils sont, moyennant une caution, sous la surveillance du commerce, ou que cette surveillance se partage entre la douane et le commerce. Dans ce dernier cas l'entrepôt est fermé à deux clefs : l'administration en conserve une, et le délégué du commerce garde l'autre.

Entrepreneurs (du mot *entreprendre*). On désigne ainsi ceux qui se chargent de quelque entreprise ou qui la dirigent; ce mot a dans ce sens deux acceptions. En économie politique, on nomme entrepreneurs ceux qui se mettent à la tête d'une *entreprise* (v.), qui trouvent ou fournissent les moyens nécessaires pour son exécution. — En architecture et dans les travaux publics, on donne le nom d'*entrepreneur* à des personnes qui, moyennant certains prix fixés, s'engagent à faire exécuter des travaux de quelque ordre que ce soit. Le plan étant donné par l'architecte ou l'ingénieur, l'entrepreneur traite avec les maçons, les menuisiers, terrassiers, serruriers, etc., etc., règle leur salaire, et surveille généralement l'exécution des travaux, dont l'architecte ou l'ingénieur conserve la direction supérieure.

Entreprise. Ce mot, dont le sens a subi plusieurs variations depuis un demi-siècle, peut être considéré comme représentant à la fois l'action de former un plan, de concevoir un projet, un dessein quelconque, et de procéder ensuite à son exécution par soi-même ou par le moyen des autres. Dans ce sens on peut dire qu'il résume à lui seul la plus grande partie de l'histoire des sociétés, ce qu'elles offrent à la fois de plus grand, de plus noble, de plus beau, et ce

qu'elles ont de plus hideux, de plus injuste et de plus atroce, puisqu'il n'est aucune opération des hommes considérés individuellement ou en masse qui ne soit le résultat d'une *entreprise* quelconque. — Dans sa signification spéciale, ce terme s'emploie pour désigner l'ensemble des travaux qu'un entrepreneur s'est chargé d'exécuter soit à forfait, soit pour son propre compte.

Entresol. On nomme ainsi de petits appartements situés habituellement entre le rez-de-chaussée et le 1er étage, et placés *entre le sol* de 2 autres : ainsi on dit l'entresol du 1er, l'entresol du 2e, selon les étages entre lesquels ils sont établis. Ils étaient autrefois fort bas, fort resserrés, mal éclairés; aujourd'hui on leur donne de plus grandes dimensions, et on les loue fort cher : ce sont presque de premiers étages dont on change le nom pour conserver aux étages supérieurs leurs appellations respectives et surtout la valeur qu'ils avaient alors que l'entresol n'était qu'un logement obscur, dédaigné, et tenant le moins de place possible. Bien qu'on puisse établir des entresols aux différents étages, c'est sur la hauteur du rez-de-chaussée, qu'on les prend le plus ordinairement.

Enture. On nomme *enture* une portion de l'opération de la greffe, qui consiste à faire une *entaille* sur un sujet pour y placer et faire adhérer un sujet étranger.

Énumération. Ce mot signifie proprement l'action de compter, d'*énumérer*, et il vient d'un mot latin qui veut dire *compter; l'énumération* consiste donc à se rendre compte des parties qui forment un tout, et d'une quantité plus ou moins grande d'objets. Il ne faut toutefois pas confondre le mot *énumération* avec celui de *dénombrement* (v.) qui implique l'idée d'une opération plus détaillée. — Dans le langage de la rhétorique, l'*énumération* désigne une pensée dans laquelle l'orateur rassemble tout ce qui, dans un sujet, est le plus capable d'émouvoir et de persuader.

Envahissement. Ce terme, qui vient du mot *envahir* (d'un mot latin qui veut dire *se jeter sur, s'emparer*), signifie l'occupation illicite, l'usurpation de la propriété d'autrui. Un voisin plante sa borne dans un champ contigu, et s'empare injustement d'une portion de terrain, il commet un *envahissement*. Il ne faut pas confondre *envahissement* et *invasion*, bien que ces deux expressions aient la même origine; l'*invasion* est une irruption momentanée sur un territoire, violente, instantanée, et qui n'est pas indéfinie, tandis que l'*envahissement*, qui souvent suit l'invasion, est une occupation permanente d'un territoire ou d'une portion du territoire. L'homme ne commet pas seul des *envahissements;* la nature nous donne aussi l'exemple et le spectacle de luttes semblables : ainsi,

la terre et la mer se livrent un perpétuel combat, et veulent réciproquement empiéter sur leurs domaines respectifs. La mer l'emporte par sa seule puissance; mais, avec le secours de l'homme, la terre oppose parfois à sa rivale des barrières infranchissables, et refoule les flots sur eux-mêmes. Quelquefois des ensablements successifs, formés par la mer elle-même, l'arrêtent dans sa course.

Envergure (terme de marine). On nomme *envergure* la largeur d'une voile par le haut, le long de la *vergue* (v.), d'où vient le terme *envergure*, et on dit aussi qu'un bâtiment a beaucoup ou peu d'*envergure*, selon qu'il porte ses voiles larges ou étroites. — Au figuré, on dit d'un objet, d'un oiseau les ailes déployées, qu'il a tant d'*envergure*, en comparant l'ensemble de leur développement à celui d'une voile. On dit aussi *envergeure* et *enverjure*.

Envie. Ce mot a quatre acceptions différentes, et qu'il serait difficile de rattacher philologiquement à son origine primitive; car on l'a appliqué à des faits qui ne se rattachent à sa signification réelle que par des relations de pensées fort détournées et conjecturales. — On appelle *envies* certaines taches qui se trouvent parfois sur le corps des enfants à leur naissance. — On donne le nom d'*envies* à de petites pellicules placées aux doigts des mains, vers la racine des ongles, qui ne tiennent plus à la peau que par un côté, et qui résultent d'une gerçure légère. Ces envies sont assez incommodes, et accompagnées quelquefois de vives douleurs. Il faut les couper avec des ciseaux, et ne jamais les arracher ni les rogner; car on pourrait ainsi produire une irritation, une inflammation et même un panaris. — *Envie*, dans son acception la plus habituelle, peut se définir : chagrin qu'on ressent du bonheur, du succès, des avantages des autres. L'envie est une maladie de l'âme, qui rend aussi malheureux que méprisable celui qui en est atteint; l'envieux est blessé de toute supériorité, de toute élévation. — C'est surtout dans la jeunesse qu'il faut savoir réprimer ces odieux mouvements du cœur; si on s'y abandonne, il est bien difficile d'arrêter plus tard les fâcheux entraînements de ce vice. — *Envie* s'emploie quelquefois, enfin, comme synonyme de volonté ou de désir; dans ce sens, on ne saurait que louer l'*envie* de bien faire, l'*envie* de travailler consciencieusement. Il est presque à regretter qu'on soit obligé d'employer le même mot pour deux dispositions si opposées, puisque l'une naît de nos mauvais penchants, tandis que l'autre est le résultat des plus louables intentions.

Envoi en possession, terme de droit qui signifie l'acte par lequel on autorise, soit par un jugement, soit par une ordonnance judiciaire, un ou plusieurs individus à prendre possession de droits,

biens ou titres qui leur appartiennent loyalement, sans que cependant ils en soient saisis de fait. L'acte d'*envoi en possession* est une des formalités judiciaires qui distinguent le mieux la signification des 2 termes, *propriété* et *possession,* qu'on est assez disposé à confondre. Le 1er exprime un droit dont on peut souvent n'avoir pas l'exercice, et le 2e exprime la jouissance juste ou injuste de ce droit.

Envoûter. On appelait ainsi un sortilége qui consistait à *piquer* en secret, d'une aiguille, les figures en cire de ceux contre lesquels on voulait exercer une action malfaisante. Les personnes qui avaient été *envoûtées* souffraient, disait-on, précisément dans la partie piquée; un coup porté dans le cœur de l'effigie causait la mort immédiate de celui qu'elle représentait. Le comte de Valois, dans sa querelle avec Enguerrand de Marigny, l'accusa d'avoir *envoûté* le roi et divers seigneurs (v. *Enguerrand de Marigny*).

Envoyé. Selon Trévoux, l'*envoyé* est une personne députée exprès pour négocier une affaire avec quelque prince ou quelque république. Les *envoyés ordinaires* et *extraordinaires* jouissent de la protection du droit des gens et de tous les priviléges des ambassadeurs; mais ils n'ont pas droit aux mêmes honneurs. Les ministres qui ont été revêtus du titre d'*envoyé extraordinaire* ont voulu se faire considérer presque comme ambassadeurs. Jusqu'en 1639, on fit en France honneur et réception aux *envoyés,* à la disposition desquels on mettait les carrosses du roi; mais, à cette époque, on arrêta qu'on ne leur rendrait plus ces honneurs. Enfin, vers le même temps, le roi déclara qu'il voulait que les *envoyés* fussent traités comme les résidents ordinaires, et, depuis, cette règle a été observée. — L'*émissaire* (v.), qu'on a souvent confondu avec l'*envoyé,* est un agent en quelque sorte mystérieux, chargé d'une mission pour ainsi dire confidentielle, tandis que l'*envoyé* exerce une fonction publique, et a une position officielle autant qu'honorable. — En traitant des envoyés, il nous semble que c'est ici le lieu de parler de ces délégués de Charlemagne, nommés *missi dominici* (*envoyés du maître*), espèces de censeurs impériaux, qui parcouraient le territoire, étendant sur tous les points la main et la parole de l'empereur, rendant partout justice en son nom. Cette institution, qu'on lui a attribuée, venait des empereurs romains; elle avait été connue des Mérovingiens, et le célèbre conquérant ne fit que lui rendre sa primitive vigueur.

Éole, nom donné par les Grecs au dieu des vents, et qui signifie, dans leur langue, *prompt, vif.* Il y eut en Grèce plusieurs princes de ce nom; c'est l'un d'eux, roi de Lipara, une des sept îles

connues sous le nom de *Forges de Vulcain*, que les Grecs déifièrent sous le nom de *dieu des vents*, parce qu'il s'appliquait à la connaissance des phénomènes atmosphériques, et donnait d'utiles conseils aux matelots. Éole avait épousé la fille du roi de Lipara, auquel il succéda. Homere a décrit d'une façon ingénieuse, dans l'*Odyssée*, et le séjour et la puissance de cette divinité. C'est Éole qui accueillit hospitalièrement Ulysse, et lui remit les vents renfermés dans une outre; fiction ingénieuse, qu'on retrouve chez certains peuples du Nord, entre autres, en Laponie, où des jongleurs vendent le vent aux matelots. L'*Énéide* renferme dans le 1er chant une magnifique description du pouvoir et du palais d'Éole. Il n'existe qu'un seul monument où se retrouve le nom d'Éole, ce dieu si souvent célébré par les écrivains de l'antiquité.

Éolie ou *Æolie* (géographie ancienne). Cette colonie grecque, dans l'Asie-Mineure, fut fondée par une migration des Éoliens, qui, refoulés d'abord en Thessalie par l'invasion des Doriens, arrivèrent plus tard, en traversant l'Hellespont, jusqu'en Asie-Mineure, et s'établirent dans la belle et fertile contrée qui porta leur nom. Favorisée par son heureuse position et par l'intelligence de ses habitants, l'Éolie prit de grands développements en richesses et en industrie, rivalisa avec la Grèce, sa mère-patrie, et vit s'élever des villes considérables, parmi lesquelles on peut citer celles de Cumes ou Kyme, fameuse par sa sibylle; et Smyrne, encore importante aujourd'hui. C'est aux environs de cette dernière, près d'un petit ruisseau nommé le Mélès, qu'on place communément la patrie d'Homère. L'Éolie soumit à son pouvoir plusieurs îles voisines; Lesbos est la plus célèbre d'entre elles, par les personnages illustres qui en firent la gloire et l'ornement, entre autres Pittacus, le sage dictateur, Sapho, Théophraste. Les villes éoliennes conservèrent leur indépendance jusqu'au temps de Cyrus; elles subirent alors le sort de la Lydie; puis, après avoir sauvé encore une fois leur liberté, elles finirent par devenir la proie d'Athènes. L'Éolie, qui porte aujourd'hui le nom d'*Anatolie*, est une des plus précieuses possessions de l'empire ottoman, bien qu'elle soit grandement déchue de sa splendeur passée, et qu'on y cherche vainement ces 12, et même, au rapport de quelques historiens, ces 36 villes riches et puissantes, qui y florissaient autrefois.

Éolien (dialecte), l'un des 5 *dialectes* (v.) de la langue grecque, d'abord usité en Béotie, d'où il passa en Éolie. C'est dans ce dialecte que Sapho et Alcée ont écrit.

Éolien (mode musical). Ce mode musical, dont la corde fondamentale ou le son le plus bas était immédiatement au dessus de

celle du mode phrygien, était grave; c'est du moins ce qu'on peut présumer d'après un passage de Lasus, poète et musicien, qui vivait 550 ans av. J.-C. : « Je cherche, dit-il, Cérès et sa fille, épouse de Pluton, sur le mode éolien rempli de gravité. »

Éolienne (harpe) ou *harpe d'Éole*, parce que le vent est le principal moteur de cet instrument qui consiste en deux tables harmoniques de forme carrée, sur lesquelles deux cordes métalliques sont tendues à l'aide d'un chevalet. Ces cordes, par l'excitation de l'air, et surtout quand il survient dans l'état de l'atmosphère une brusque variation, font résonner les notes de l'accord parfait. Lorsque des harpes éoliennes sont tenues à de courtes distances, elles se répondent et produisent dans les sites solitaires un effet des plus agréables. Ces instruments sont employés surtout en Angleterre et en Allemagne pour l'agrément des jardins de plaisance. On attribue cette invention à l'abbé Gattoni de Milan; mais peut-être pour en retrouver la véritable origine faudrait-il remonter jusqu'à la célèbre statue de Memnon, qui, lorsqu'elle était frappée des premiers rayons du soleil, rendait des sons harmonieux. Ce retentissement sonore devait être probablement produit par un appareil de cordes harmoniques dont la variation de l'atmosphère au soleil levant tirait une vibration prolongée à laquelle l'ignorance ou la superstition attribua une cause merveilleuse.

Éoliennes (îles) (v. *Iles de Lipari*).

Éolipyle (de deux mots grecs signifiant *porte d'Éole*), petit instrument de physique qui sert à lancer un jet par la force élastique du fluide qui s'échappe d'un liquide en ébullition, ou à diriger le souffle d'une vapeur sur un point déterminé. Il consiste en une boule creuse de métal garnie d'un tuyau recourbé, et qui, remplie d'eau et approchée du feu, produit du vent jusqu'à l'entière évaporation du liquide. Son nom d'*éolipyle* ou *porte d'Éole* lui a été donné parce que Descartes et d'autres philosophes s'en sont servis pour expliquer la nature et l'origine des vents.

Éon de Beaumont (Charles-Geneviève-Lacrise-Auguste-André-Timothée d'), personnage du XVIIIe siècle, célèbre par le mystère qui a long-temps environné sa personne, par les chances variées d'une existence brillamment commencée et terminée dans la misère.—Le chevalier d'Éon, né à Tonnerre, le 5 octobre 1728, d'une noble et ancienne famille de Bretagne, reçut une fort bonne éducation et se fit connaître de bonne heure par diverses productions littéraires. Présenté au roi Louis XV par le prince de Conti, il fut chargé par ce monarque d'une mission en Russie pour renouer avec l'impératrice Élisabeth des relations qu'une imprudence du

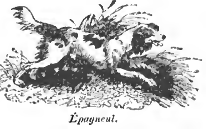
marquis de la Chétardie avait rompues. Le chevalier d'Éon s'acquitta heureusement de cette tâche délicate : il réussit à faire entrer la Russie dans une alliance avec la France et l'Autriche contre la Prusse. Il revint en France, rapportant à la fois la nouvelle du gain de la bataille de Prague et de l'accession de l'impératrice au traité de Versailles (1er mai 1756). On l'envoya de nouveau à St-Pétersbourg, où, après avoir rendu encore des services par son habileté, il désira donner des preuves de son courage sur le champ de bataille. Placé comme capitaine-aide-de-camp du maréchal de Broglie dans le régiment d'Autichamp, d'Éon se distingua en plusieurs circonstances par sa valeur, entre autres à Osterwick, où avec 100 hommes il tint tête à un bataillon prussien fort de 700 hommes. On employa de nouveau ses talents diplomatiques lors des préliminaires de la paix, en 1762, après la guerre de 7 ans : il alla d'abord à St-Pétersbourg pour remplacer le baron de Breteuil, puis il accompagna le duc de Nivernais en Angleterre. Dans cette occasion le roi d'Angleterre le choisit, contre l'usage ordinaire, pour porter à Paris, en février 1763, la ratification du traité de paix, distinction qui lui valut la croix et le titre de chevalier de St-Louis. Tel était le cas qu'on faisait de ses talents, qu'il fut appelé à remplacer le duc de Nivernais en qualité de ministre résident et ensuite de ministre plénipotentiaire. Là se termina sa longue prospérité. Sacrifié par Louis XV à ses ministres, victime d'une disgrâce jusqu'ici mal expliquée, le chevalier d'Éon resta 14 années en Angleterre dans la vie privée, se livrant exclusivement à ses goûts littéraires. En 1775 il revint en France et alla à Versailles et à Tonnerre, revêtu de l'uniforme de son régiment. C'est alors qu'à propos d'un bruit que répandirent ses ennemis, qui prétendaient qu'au lieu d'être un homme comme on l'avait toujours cru, il n'était en réalité qu'une femme qui aurait habilement déguisé son sexe, il lui fut enjoint par le 1er ministre, M. de Vergennes, de revêtir des vêtements de femme. De cette époque commença pour lui une célébrité scandaleuse à laquelle il chercha à se soustraire, et dont l'éclat se perdit dans les premiers bruits de la révolution. Le chevalier d'Éon mourut à Londres au mois de mai 1810. On a publié sur son compte beaucoup de mémoires et de libelles dont on ne doit accueillir les faits qu'avec beaucoup de réserve.

Eoniens, sectaires insensés d'un gentilhomme breton nommé Éon de l'Étoile, qui voulut se faire passer pour Jésus-Christ. Il fondait sa folle prétention sur un rapport de prononciation qui se trouvait entre son nom *Éon* et le mot *eum* qu'on prononçait à cette époque (au XIIe siècle) comme *éon*, et qui se trouve dans cette

phrase du *Credo* : *Per* eum *qui venturus est judicare vivos et mortuos*, c'est-à-dire « par celui qui doit venir juger les vivants et les morts. » Quelque extravagante que fût l'idée d'Éon de l'Étoile, elle trouva cependant de nombreux partisans. Enfin l'archevêque de Reims fit arrêter cet hérésiarque, le traduisit devant le concile réuni par le pape Eugène III dans cette métropole pour condamner les erreurs de Gilbert de la Porée. Éon, interrogé par les pères de ce concile, fut condamné par eux, comme fou, à une prison perpétuelle. Plusieurs de ses adhérents, qui s'étaient livrés à des pillages et à des désordres de toute nature, furent, pour ces méfaits, brûlés vifs.

Épacte (d'un mot grec signifiant *ajouter*), appréciation de la différence qui existe au commencement de chaque année entre l'année lunaire et l'année solaire. Une *table des épactes* est une table du nombre des jours qu'il faut ajouter à l'une de ces années pour la rendre égale à l'autre. La différence entre ces années est de 10 jours 21 heures 0' 7" 8''', fraction pour laquelle on admet 11 jours. — L'année solaire étant de 365 et l'année lunaire de 354, le calcul de cette différence de jours, qui s'augmente chaque année de 11 jours, est ce qu'on nomme l'*épacte*. On en forme un cycle de 19 années, et la 20e recommence ce calcul sur la même base, à laquelle on est ramené. On se sert de cette manière de compter, en astronomie, pour le calcul des nouvelles et des pleines lunes.

Épagneul, sorte de chien de chasse à long poil, à oreilles pendantes, à tête légèrement allongée, à jambes sèches, à queue touffue, dont la race vient d'Espagne; une autre race plus petite et plus gracieuse encore nous vient d'Angleterre.


Épagneul.

Épagomènes (d'un mot grec signifiant *ajouter*). Les Égyptiens et les Chaldéens appelaient ainsi les jours, au nombre de 5, qu'ils ajoutaient à l'année de Nabonassar, divisée exactement en 12 mois, de 30 jours chacun, afin de la faire concorder avec le temps que le soleil met à parcourir son orbite.

Épaminondas, célèbre héros de la Grèce, qui sauva les Thébains de la tyrannie envahissante des Lacédémoniens. Épaminondas, fils du Thébain Polymne, vécut dans l'obscurité jusqu'à l'âge de 40 ans, s'appliquant sous des maîtres célèbres à la culture des let-

tres, des beaux-arts et des exercices du corps. Il était doué d'un caractère modeste, prudent, grave, habile à saisir l'occasion, et surtout ami de la vérité. La carrière publique d'Épaminondas s'ouvrit par une mission à Sparte, dans laquelle il se fit remarquer par une éloquence qui ne fut pas moins funeste aux Lacédémoniens que son courage et ses talents militaires. A son retour, les hostilités étant déclarées, le commandement suprême lui fut décerné. Il marcha contre les Lacédémoniens et, l'an 378 av. J.-C., remporta sur eux la célèbre bataille de Leuctres, où périt Cléombrote, roi de Sparte, et avec lui 4,000 hommes. Épaminondas poursuivit son succès, pénétra dans le Péloponèse, délivra les Messéniens, ravagea la Laconie, et revint à Thèbes. Il y avait peine de mort pour ceux qui dépassaient la durée de leur commandement, Épaminondas s'était rendu coupable de cette violation de la loi; mais, quand il se présenta pour s'excuser, l'assemblée l'accueillit par des applaudissements, et les juges n'allèrent pas même aux voix. Ainsi justifié aux yeux de ses concitoyens, Épaminondas retourna aux combats et reparut devant Sparte. Agésilas revint en toute hâte pour la défendre. Déjà les Thébains avaient pénétré jusque dans les rues de la ville, quand le courage désespéré des Spartiates les contraignit à la retraite. Épaminondas se porta alors, avec 33,000 hommes, en Arcadie, où se trouvaient les forces principales des ennemis, et remporta de nouveau sur eux, à Mantinée, une victoire éclatante, mais qui coûta bien cher aux Thébains : leur général, cerné de toutes parts dans la mêlée, fut percé d'un javelot. Les médecins déclarèrent qu'il expirerait aussitôt qu'on retirerait le fer resté dans la blessure. Épaminondas attendit que la victoire fût complète, et s'écriant alors : *J'ai assez vécu*, il arracha le trait fatal. On regrettait devant lui, dans ce moment suprême, qu'il n'eût pas d'enfants. « Je laisse 2 filles immortelles, répondit-il avant d'expirer : ce sont Leuctres et Mantinée. » Épaminondas mourut âgé de 48 ans, l'an 363 av. J.-C. Son influence fut très-considérable sur ses concitoyens, et l'époque à laquelle il vécut est restée la plus brillante de l'histoire de Thèbes.

Épanchement (médecine). L'acception de ce mot est souvent la même que celle d'*effusion* ou d'*écoulement*. Il signifie dans la langue médicale l'accident que cause la sortie, hors des vaisseaux qui les conduisent, de certains fluides concourant à la composition du corps humain. Ainsi le sang s'*épanche* par l'ouverture d'une veine. — Les *épanchements* sont des accidents généralement redoutables. Ceux qui se forment dans la tête produisent souvent l'apoplexie, la paralysie et la mort. Les blessures faites par des armes

blanches occasionnent souvent des épanchements. C'est un semblable épanchement de sang qui causa la mort du duc de Berry, à la suite du coup de poignard que lui porta Louvel.

Épanchement moral. Au figuré, on emploie le mot *épanchement* pour signifier l'effusion, l'aveu, l'abandon plein de confiance d'une personne envers une autre. Cet acte annonce une pleine confiance en celui auquel il s'adresse. Un ami *s'épanche* volontiers dans le sein de son ami; une jeune fille ne saurait trouver pour *épancher* les plus secrets sentiments de son cœur, d'amie plus tendre, plus dévouée et en même temps plus indulgente que sa mère.

Épanouir. Ce mot exprime dans son sens propre et figuré le plus complet développement d'un aspect matériel, d'un objet ou d'un sentiment. — Au sens propre, il est purement du langage botanique, et signifie l'état d'une fleur parvenue à sa complète éclosion, après son passage de l'état de bouton à celui de fleur. Au figuré, le mot *épanouissement* indique aussi, par analogie, tout état dans lequel un être organisé quelconque développe instantanément quelque genre de perfection, de qualité ou de manière d'être. On dit encore que le cœur *s'épanouit*, quand il s'ouvre sans réserve à un sentiment heureux : *le cœur s'épanouit de joie.* — Le mot *épanouir* ne s'emploie pas en mauvaise part; on ne dit pas *s'épanouir de colère.*

Épargne (caisses d'). Le désir de remédier aux suites cruelles de l'imprévoyance et de la misère a amené l'institution des *caisses d'épargne.* Ce sont des établissements destinés à recevoir les plus faibles épargnes de l'ouvrier, pour lesquelles on lui sert un intérêt et qu'il a la faculté de retirer en totalité ou en partie, quand il le désire, à toute époque. — Le côté principalement utile de ces institutions, comme on peut le pressentir, c'est de recevoir de très-faibles capitaux. Avant leur existence, l'ouvrier, ne pouvant placer ni faire fructifier, à cause de leur peu d'importance, les très-petites sommes dont il dispose, résistait difficilement à la moindre occasion de dépenser cet argent. Aujourd'hui, au contraire, il est retenu par les plus justes considérations. Toutes les sommes déposées lui profitent, et il peut, dans un besoin urgent, les avoir immédiatement. Mais comme ce retrait exige néanmoins quelques formalités, le court délai qui s'écoule entre la demande et le remboursement, lui donne le temps de réfléchir et l'empêche de retirer son argent pour l'employer à une fantaisie, ou pour satisfaire quelque mauvais penchant. Enfin en accumulant franc par franc, au bout d'un certain temps, sans s'être imposé de trop cruelles privations, l'homme économe trouve à sa disposition un petit capital qui peut lui permettre de

profiter d'une bonne occasion pour s'établir; et dans les cas de maladie, d'attendre sans trop d'inquiétudes, et de se soigner, etc., etc. — La première *caisse d'épargne* fut établie, en France, en 1818, par le vertueux duc de La Rochefoucauld-Liancourt, et sur des bases qu'on n'a guère modifiées depuis. Le déposant reçoit un livret sur lequel on inscrit successivement toutes les sommes qu'il verse : on les lui rend sur la présentation de ce livret. On peut déposer depuis un franc jusqu'à 3,000 fr. en capital, et toutefois le dépôt ne doit pas dépasser 300 fr. par semaine. L'administration des caisses d'épargne paye un intérêt de 4 p. %. — Voici les villes principales dans lesquelles on a établi successivement des caisses d'épargne : à Bordeaux, en 1819; — à Rouen et à Metz, en 1820; — à Marseille, à Nantes, à Troyes, à Brest, en 1821; — au Havre et à Lyon, en 1822. — En 1830, on ne comptait encore que 13 caisses d'épargne ; depuis, leur nombre s'est considérablement accru : en 1835, il s'élevait à 131; et depuis cette époque il s'est encore augmenté. — En Angleterre ces établissements sont devenus d'institution générale et coutumière. On portait, en 1835, à 500 le nombre des caisses d'épargne fondées dans les trois royaumes, et le montant des sommes déposées à 450,000,000. — L'institution des *caisses d'épargne* est éminemment utile et morale; elle enseigne pratiquement l'économie, l'une des sources de la richesse, et trompe bien des tentations auxquelles sans elles on se laisserait entraîner. Cependant il ne faut pas s'exagérer les heureux résultats de ces établissements ; et, tout en reconnaissant le caractère philanthropique des caisses d'épargne, on ne peut les considérer que comme un expédient de second ordre qui est propre sans doute à atténuer les entraînements de l'imprévoyance, mais non pas à détruire les causes profondes de la misère.

Éparvin, terme d'hippiatrique. On appelle *éparvin* une maladie du cheval qui se produit sous deux aspects différents. Dans l'un, l'*éparvin* consiste en une grosseur qui se forme au bas du jarret, en dedans, et qui fait boiter le cheval; dans le second, que l'on nomme *éparvin sec*, c'est un raidissement du jarret qui l'empêche de le plier. On nomme aussi *éparvin*, dans l'anatomie du cheval, l'endroit où vient cette maladie.

Épaule. On nomme ainsi la partie la plus élevée de l'extrémité supérieure du bras chez l'homme, et de la jambe de devant chez les quadrupèdes. Des muscles nombreux et forts entrent dans l'organisation de l'épaule, plusieurs d'entre eux concourent, avec la clavicule, à l'unir au tronc.

Épaulement, terme de l'art militaire, qui signifie une élévation ou massif en terre du genre des parapets élevés pour garantir certains ouvrages avancés de fortifications, ou à l'effet de se défendre des feux de l'ennemi et de favoriser les approches. Ce terme de fortifications vient d'*épaule*, ou plutôt d'*épauler*, qui veut dire *soutenir*, *appuyer*.

Épaulette, portion du costume militaire qui, à partir de l'officier, sert de signe de distinction entre les différents grades. L'usage des épaulettes est d'origine française, et fut établi par le ministre Belle-Isle. Le règlement de 1759 en prescrit formellement l'emploi. Cette création avait pour but de mettre un terme aux dépenses ruineuses de broderies auxquelles se livraient les officiers. L'origine de l'épaulette fut un petit galon placé sur l'épaule et orné d'une frange qui servait à maintenir le baudrier. L'usage de l'épaulette est aujourd'hui commun aux troupes de presque toutes les nations. — On nomme aussi *épaulette*, en terme de toilette, la partie de la robe qui recouvre l'épaule.

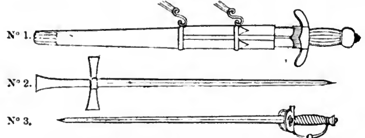
Épaulière. Anciennement on nommait *épaulière* la partie de l'armure du cavalier qui couvrait et défendait l'épaule. On appelait également ainsi, en Italie, une tapisserie dont la hauteur ne dépassait pas l'épaule, et qu'on plaçait dans les pièces où l'on se tenait le plus habituellement.—Cette dernière signification, que nous donnons pour compléter l'histoire du mot *épaulière*, ne se trouve que dans les anciens ouvrages, et encore y est elle fort rarement employée.

Épaves. On nomme *épaves* les objets sans propriétaires connus, qui appartenaient à ceux sur les propriétés desquels ils se trouvaient. La loi nouvelle a complétement modifié le droit d'*épaves*, qui s'exerçait souvent d'une manière barbare, surtout sur les côtes, lors des naufrages. Les objets rejetés par la mer, quand leur propriétaire avait succombé, devenaient la propriété du premier occupant; et souvent on a vu les habitants des côtes s'abstenir de porter secours à de malheureux naufragés, pour profiter de leurs dépouilles. Ces habitudes cruelles s'effacent heureusement de jour en jour. — Le mot *épave* était pris autrefois dans diverses acceptions : adjectivement, en l'appliquant à l'objet perdu, on disait *un cheval épave, un bien épave;* substantivement, pour désigner l'objet lui-même : *un épave, des épaves*. Le droit de s'emparer des objets égarés se nommait *droit d'épaves*.

Épeautre, plante de la famille des graminées, dont plusieurs naturalistes ont fait une famille distincte. L'épeautre donne une farine moins abondante que plusieurs autres espèces de froment;

cependant on en conserve la culture dans les climats froids, parce qu'elle résiste aux hivers les plus rigoureux.

Épée, arme offensive qui perce, pique et coupe, et dont l'usage est à peu près commun à toutes les nations. Les Grecs, les Romains, portaient des *épées ;* lors de la découverte du Mexique, les Mexicains étaient armés d'*épées* de bois garnies de pierres. Au moyen-âge, l'épée fut l'attribut des chevaliers et des gentilshommes ; aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, elle faisait partie du costume



Épées 1° de Godefroy de Bouillon, 2° des Templiers, 3° d'ordonnance.

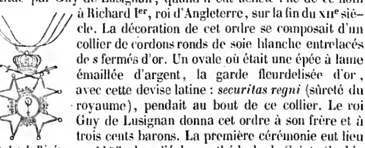
élégant et se portait généralement : depuis la révolution, l'épée est exclusivement attribuée à nos officiers et à certains fonctionnaires publics.—La forme de l'épée a beaucoup varié selon les époques et les lieux : il y en a de carrées, de plates, de larges, de longues, de courtes. Parmi ces nombreuses variétés, nous citerons l'*espadon* (v.), ou épée à deux mains, qui semble avoir été une arme terrible entre les mains de nos ancêtres : les Gaulois, les Francs, les chevaliers du moyen-âge, portaient de ces formidables épées, dont la poignée arrivait à leur épaule. Parmi les plus célèbres épées de la chevalerie, il faut mettre au premier rang la *Joyeuse* de Charlemagne, la *Durandale* de Roland, *Hauteclerc* d'Olivier, *Courtin* d'Ogier, et la fameuse *Flamberge* de Renaud, le héros du roman des Quatre fils Aymon. — L'épée, signe de force et de commandement, était portée devant nos rois à leur sacre et à leurs entrées solennelles, par le grand-connétable de France. Aujourd'hui, sauf de rares occasions, elle n'est plus guère qu'un signe de distinction. — Les villes de Ferrare en Italie, de Tolède en Espagne, ont été, jusqu'au commencement du XVIII[e] siècle, fort renommées pour la manière dont elles fabriquaient les épées. — Les différentes parties de l'épée sont : le pommeau, la poignée, la garde qui sépare la lame de la poignée, et la lame. — Les étymologistes ne sont pas entièrement fixés sur l'origine du mot *épée*, que la plupart d'entre eux font venir d'un mot latin, *spata*, qui serait lui-même une cor-

ruption d'un ancien mot celtique. — Au figuré, *épée* s'employait autrefois comme signifiant la profession militaire : on nommait un officier un *homme d'épée*, et, dans ce sens, on l'opposait à la *plume* et à la *robe*, qui signifiaient les professions administratives et judiciaires.

A la fin j'ai quitté la robe pour l'épée,

fait dire Corneille à l'un des personnages de la comédie du *Menteur*.

Épée (ordre de l'), ordre de chevalerie du royaume de Chypre, institué par Guy de Lusignan, quand il eut acheté l'île de ce nom à Richard Ier, roi d'Angleterre, sur la fin du XIIe siècle. La décoration de cet ordre se composait d'un collier de cordons ronds de soie blanche entrelacés de *s* fermés d'or. Un ovale où était une épée à lame émaillée d'argent, la garde fleurdelisée d'or, avec cette devise latine : *securitas regni* (sûreté du royaume), pendait au bout de ce collier. Le roi Guy de Lusignan donna cet ordre à son frère et à trois cents barons. La première cérémonie eut lieu en 1195, dans l'église cathédrale de Sainte-Sophie de Nicosie, le jour de l'Assomption. — Le roi de Suède Gustave Ier créa aussi en 1522 un ordre de chevalerie sous la dénomination d'*ordre de l'épée*. Le but de cette institution était de défendre la religion catholique contre le schisme de Luther. La décoration s'en portait suspendue à un ruban jaune liséré de bleu.



Ordre de l'épée.

Épées (ordre des Deux) de Jésus-Christ; ordre militaire fondé en Livonie et en Pologne en 1203, par Albert, chanoine de Brême, évêque de Riga, pour encourager quelques gentilshommes, revenus des croisades, dans la propagation du christianisme en Livonie et en Pologne. Ces chevaliers se réunirent, et leur société forma la compagnie de l'ordre des Deux Épées du Christ. Elle s'appelait ainsi parce que, sur sa bannière, elle portait deux épées passées en sautoir, et qu'elle s'opposa aux entreprises des idolâtres contre les chrétiens.

Épées (ordre des), ordre suédois qui a pris le nom d'*ordre des Séraphins* (v. ce mot).

Épée (l'abbé de l'). Charles-Maurice de l'Épée naquit à Versailles le 25 novembre 1712. Son père était architecte du roi; et c'est sous sa sage direction que se forma la jeunesse de son fils, dont le nom devait un jour prendre rang parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité. Porté naturellement au bien, et animé d'un zèle ardent pour ses semblables, le jeune de l'Epée se sentit en-

traîné vers l'état ecclésiastique; toutes ses études eurent pour but la théologie. Déjà il allait recevoir la prêtrise, quand il fut arrêté par un scrupule de conscience, sur un serment qu'il devait prêter au sujet de discussions soulevées par les jansénistes. Ainsi arrêté, il songea un instant à suivre la carrière du barreau; mais là n'était pas sa vocation, et il reporta sa pensée vers les saintes fonctions auxquelles il aspirait. Enfin ses désirs furent comblés; un évêque de Troyes, neveu du grand Bossuet, lui conféra les ordres sacrés, et lui donna un modeste canonicat dans son diocèse. Il n'eut pas long-temps à y exercer ses vertus : ayant exprimé hautement des opinions contraires à celles qu'exigeait la bulle *Unigenitus*, il fut interdit de ses fonctions par l'archevêque de Paris, de Beaumont. Cette circonstance fut utile à la cause de l'humanité : l'abbé de l'Épée éprouva le besoin de reporter sur un autre objet ce désir ardent d'aider et de soulager les malheureux, qu'il comptait satisfaire dans l'état ecclésiastique. Le hasard lui offrit deux sœurs sourdes-muettes, dont un frère de la doctrine chrétienne avait essayé de commencer l'éducation à l'aide d'estampes combinées pour l'instruction. Ce religieux étant mort, l'abbé de l'Épée se proposa pour le remplacer; et dès-lors s'ouvrit pour lui la sainte et glorieuse carrière qu'il suivit depuis avec un si noble dévouement. Ce n'est point cependant à lui qu'il faut attribuer l'invention de l'art d'instruire les sourds-muets : il semble avoir pris naissance en Espagne, vers le XVIe siècle. Des tentatives de ce genre avaient été faites par diverses personnes, et entre autres précisément par des Espagnols; mais on n'y apporta pas cette suite et cette patience qui réalisent le succès. L'abbé de l'Épée en donna le premier l'exemple; aussi à-t-il seul créé véritablement l'enseignement si précieux des sourds-muets. La méthode qu'il employa lui appartient d'ailleurs personnellement : elle consiste à s'emparer des signes dont la nature a enseigné l'usage aux sourds-muets, pour en faire une langue véritable, expressive et féconde. — Avec cette méthode, l'abbé de l'Épée recueillit chez lui quelques sourds-muets, forma ainsi un petit établissement; et les dépenses surpassant ses revenus, il put cependant continuer son œuvre à l'aide de personnes charitables, notamment du duc de Penthièvre. L'étranger admira la belle conduite de l'abbé de l'Épée; et Catherine II, impératrice de Russie, Joseph II, empereur d'Autriche, essayèrent d'attirer le vénérable instituteur dans leurs états. Celui-ci s'y refusa, et jusqu'en 1789 il se montra l'homme le plus charitable et le plus dévoué, recueillant et élevant avec sollicitude tous les jeunes malheureux qui, pour ainsi dire, repoussés du monde par leur infirmité, y rentraient

grâce à son intervention. L'abbé de l'Épée mourut le 25 décembre 1789, recevant au lit de mort l'assurance consolante que le gouvernement ne laisserait pas périr son établissement. Son oraison funèbre fut prononcée à Saint-Étienne-du-Mont en présence de tout ce que les lettres et les sciences avaient de plus illustre. Cette belle existence a cependant rencontré des détracteurs qui ont voulu diminuer la gloire de l'abbé de l'Épée ; mais on peut dire qu'il leur a suffisamment répondu par les vertus de toute sa vie. L'abbé de l'Épée avait commencé un dictionnaire général des signes employés dans la langue des sourds-muets; ce vaste travail fut terminé par son digne successeur, l'abbé *Sicard* (v.).

Épellation. On nomme ainsi l'action d'*épeler,* c'est-à-dire la décomposition des différentes syllabes dont un mot est formé, suivie de la formation de ce même mot dans son ensemble. Cette méthode a été imaginée pour faciliter aux enfants les éléments de la lecture.

Éperlan, poisson de la famille du saumon classé par G. Cuvier, dans son Exposé du règne animal, sous le nom d'*éperlan.* C'est un fort petit poisson d'environ 16 centimètres et brillant des plus belles teintes d'argent. On le sert habituellement sur nos tables; sa chair est blanche, délicate et d'une facile digestion. On pêche l'*éperlan* dans la mer et à l'embouchure des grands fleuves.

Épernay, ville de France dans le département de la Marne, située dans un pays agréable et fertile en excellents vins près de la rive gauche de la Marne, entre Châlons et Château-Thierry. La ville d'Épernay, ceinte de murs en partie ruinés et de fossés presqu'entièrement comblés, est assez bien bâtie, et possède divers établissements importants. C'est le principal entrepôt des vins de Champagne de toutes qualités. Elle fait en outre un grand commerce de bois, de grosse quincaillerie, de pierres meulières. La ville d'Épernay compte environ 6 à 7 mille habitants. On remarque aux environs d'immenses caves très-profondes, taillées dans la craie, où l'on range, par crûs, des quantités considérables de vin de Champagne. Cette ville, autrefois place forte, a été prise plusieurs fois, notamment en 1592 par Henri IV. C'est à ce siége que fut tué le maréchal de Biron.

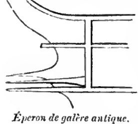
Épernon, petite ville de France située dans le département de l'Eure qui était autrefois le siége d'un duché. Elle est fort ancienne, comme on en peut juger par des vestiges d'antiquité qu'on y a trouvés en creusant. Hugues Capet y fit bâtir un château dont les Anglais s'emparèrent sous Charles VI et qu'ils détruisirent après s'y être long-temps défendus.

Épernon (Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'), né en Languedoc, en mai 1554, d'une ancienne famille, reçut le nom de Caumon pour le distinguer de son frère aîné, et fit en 1573 ses premières armes au siége de La Rochelle où il avait accompagné le duc d'Anjou. Après avoir quitté la cour pour s'attacher au roi de Navarre, il y revint bientôt et se concilia la faveur du roi Henri III, qui lui accorda successivement le plus hautes dignités. D'Épernon, en 1577, se distingua à la prise d'Issoire, et en 1580 obtint le commandement du siége de La Fère. A la suite de cette expédition, le roi lui donna la terre d'Épernon qu'il érigea pour lui en duché-pairie : puis en peu d'années, il lui confia le gouvernement de Metz, de l'Angoumois, de la Saintonge, de l'Aunis, de la Touraine, de l'Anjou et de la Normandie. Enfin, en 1584, d'Épernon reçut le titre de colonel-général de l'infanterie; en 1587, celui d'amiral de France. Cependant, tant d'honneurs accumulés avaient indisposé les grands et la nation contre le favori : le duc de Guise le présenta même comme la cause du mécontentement, et le roi prononça sa disgrâce. Ses principaux gouvernements lui furent enlevés; il fut exilé à Loches et sur le point d'être arrêté à Angoulème, quand son courage et un escalier qui se rompit entre lui et ceux qui le poursuivaient contribuèrent à préserver sa liberté et peut-être sa vie. Les dissensions entre les Guises et Henri III, en faveur duquel il se prononça, lui rendirent les bonnes grâces de ce monarque. Après l'assassinat d'Henri III, d'Épernon refusa de signer l'acte par lequel les seigneurs s'obligeaient à reconnaître Henri IV, roi de France, aussitôt qu'il serait rentré dans le sein de l'église catholique. Il se retira donc à Angoulème avec un corps de troupes; mais Henri IV, aussitôt qu'il fut entré dans Paris, lui pardonna et lui confia le gouvernement de la Provence où il se conduisit avec une sévérité et une rigueur qui lui aliénèrent les habitants de cette province. Le duc de Guise, fils du célèbre chef de la ligue assassiné à Blois, le remplaça, et d'Épernon reçut le gouvernement du Limousin. Lors de l'assassinat d'Henri IV, événement qui fit planer des soupçons sur lui, d'Épernon se trouvait dans le carrosse même du roi. Il revint au Louvre avec le corps inanimé du monarque, et le lendemain, grâce à ses efforts, la reine Marie de Médicis fut proclamée régente par le parlement; service éminent qui fut largement récompensé. En 1619, lorsque la reine fut forcée de fuir Blois, ce fut encore d'Épernon qui ménagea pour elle les clauses de l'accommodement d'Angoulème entre la mère et le fils. L'ascendant du cardinal Richelieu le chassa de la cour et il alla occuper le gouvernement de Guyenne qu'il avait obtenu en échange de ceux qu'il possédait. Sa

hauteur et son orgueil le brouillèrent bientôt avec les magistrats de Bordeaux. Il eut de fâcheux démêlés avec l'archevêque de cette ville au sujet de quelques prérogatives, et dans cette circonstance il alla même jusqu'à frapper le prélat et à jeter sa mitre à terre. L'archevêque l'excommunia, et le roi, instruit de l'affaire, exila d'Épernon à Coutras jusqu'à sa réconciliation avec celui qu'il avait si grièvement offensé. D'Épernon fut obligé de donner sa démission du gouvernement des Trois-Évêchés, d'écrire une lettre d'excuse à l'archevêque dont il reçut l'absolution à genoux. Abattu par ce châtiment et par la mort de 2 de ses fils, il mourut à Loches, le 13 janvier 1642, à l'âge de 88 ans. D'Épernon, malgré sa brillante fortune, ne fut pas un homme d'un mérite éminent; sa qualité la plus remarquable fut une fermeté d'esprit extraordinaire et qui ne se démentit jamais dans le cours de sa longue vie.

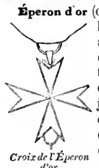
Épernon (Henri de Nogaret, duc de Candale d'), fils aîné du précédent. Gouverneur de l'Angoumois, Saintonge et Aunis en survivance de son père dès 1596, il se rendit, en 1612, à la cour de l'empereur, offrit ses services au grand-duc de Toscane contre les Turcs, s'embarqua à Civita-Vecchia et se conduisit avec beaucoup de valeur dans cette campagne. En 1614, il fut nommé 1er gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII. La guerre s'étant rallumée en 1621 entre l'Espagne et la Hollande, le duc de Candale servit sous le prince d'Orange en qualité de colonel. Mécontent en 1633 de n'être point nommé maréchal de France, il alla servir les Vénitiens en qualité de généralissime des armées de la république. Son frère, le cardinal La Valette, ménagea son raccommodement avec Richelieu. Le duc de Candale rentra en France en 1639, et mourut à Laval, le 11 février de la même année, commandant l'armée d'Italie sous les ordres de son frère le cardinal La Valette.

Éperon. L'étymologie de ce nom n'est pas encore bien établie. La plupart des auteurs lui donnent une origine italienne et le font venir du mot *sprone;* mais cette opinion n'est pas bien démontrée, puisqu'on se servait de l'éperon fort long-temps avant la formation de la langue italienne. — L'*éperon* est un petit instrument dont la forme a souvent varié, et qui est fixé au talon de la chaussure pour activer la marche du cheval. Dans son origine, il consistait en une courte broche en fer. L'éperon fut de tout temps une des marques distinctives de la chevalerie; les *molettes* d'éperon ne sont en usage que depuis le XIVe siècle. — On


Éperon de galère antique.

nomme *éperon* sur quelques navires de la Méditerranée, la partie saillante de l'avant qui se termine en forme de bec d'oiseau. C'est le *rostrum* des anciens.

Éperon d'or (ordre de l'), ordre pontifical civil et militaire dont la fondation est attribuée à Pie IV (1550). On avait attaché à la concession de cet ordre des priviléges extraordinaires. Mais, dès l'origine, il perdit bientôt toute considération ; et pouvant être obtenu à prix d'argent et pour une somme immense, il est de nos jours absolument discrédité. La décoration de cet ordre consiste en une croix d'or à huit pointes émaillée de rouge, à laquelle est suspendu un éperon d'or. Le ruban est rouge, comme celui de la décoration de la Légion-d'Honneur.



Croix de l'Éperon d'or.

Éperons (journée des). On appelle ainsi dans notre histoire une déroute complète que subirent nos troupes devant la ville de Térouane en Flandre qu'elles avaient voulu ravitailler. Un faux mouvement jeta le désordre parmi nos soldats qui s'enfuirent, sans même combattre, devant les archers anglais et les lansquenets. Cette triste journée, qu'on nomme des *éperons* parce que ce fut la seule *arme* qu'y employa la gendarmerie française, se rapporte au 16 août 1513. L'élite des capitaines français, qui, par leur vaillance, sauvèrent l'armée en désordre, y resta prisonnière ; Longueville, Bayard, La Palisse, La Fayette, Clermont d'Anjou demeurèrent au pouvoir de l'ennemi. La ville, n'espérant plus être secourue, fut obligée de se rendre, le 22, à l'empereur, Maximilien Ier, qui la fit raser. — On a également donné le nom de *journée des Éperons* à la bataille de Courtrai livrée en 1314 sous Philippe-le-Bel. La déroute fut également complète pour la France. On y perdit 1,200 chevaliers, et la quantité d'éperons dorés que recueillirent les Flamands valut à cette journée son surnom ignominieux.

Épervier. On donne ce nom, en ornithologie, à un genre d'oiseaux de proie placés par les nomenclateurs modernes entre les milans et les vautours. — La brièveté des ailes, de grands yeux pleins de feu, la courbure de l'épine du dos et le rétrécissement du ventre, tels sont les caractères anatomiques propres à l'*épervier*. Son plumage est très-varié selon les espèces qui sont très-nombreuses. En général, à son état parfait, il est d'un cendré bleuâtre en dessus, blanc en dessous, avec des raies brunes longitudinales sur la gorge ; le bec est noirâtre, les pieds et l'iris sont jaunes. L'instinct carnivore est fortement développé chez l'épervier, qui se nourrit de mulots, de souris, et surtout de petits oiseaux. La

chasse des éperviers se fait aux gluaux, aux filets et à d'autres piéges. On tâche de les prendre vivants, afin de les dresser pour la chasse. — En termes de pêche, on nomme *épervier* une espèce de filet en forme de cône dont les mailles sont assez larges pour ne retenir que le poisson d'une certaine grosseur; sa base inférieure est garnie de balles de plomb, et le sommet du cône est retenu par une longue corde : le talent du pêcheur consiste à lancer l'*épervier* de manière qu'il arrive horizontalement sur la surface de l'eau et s'y développe comme une nappe.

Éphèdre (d'un mot grec signifiant *qui est assis*), nom d'un petit arbrisseau ainsi appelé parce qu'il grimpe sur les autres arbres : il est dépourvu de feuilles. L'*éphèdre* prospère dans les terrains humides et forts, et supporte bien les froids de l'hiver.

Éphélides (de deux mots grecs signifiant *par* et *soleil*). On désigne ainsi des affections fort communes qui s'attaquent à la peau et la marquent de taches différentes de forme et de couleur, tantôt affectant la rondeur et les étroites dimensions d'une lentille, tantôt étendues en couches inégales qui bigarrent l'épiderme. — Si les *éphélides*, qu'on regarde assez généralement comme produites par l'action du soleil, n'offrent pas en général des symptômes assez graves pour intéresser la santé, elles se dédommagent par une longue tyrannie et leur résistance opiniâtre aux tentatives de l'art. On peut bien les affaiblir, mais on parvient rarement à les extirper.

Éphémère (d'un mot grec signifiant *qui ne dure qu'un jour*). Ce mot sert à qualifier ou à nommer divers phénomènes dont l'existence est bornée à quelques instants. — Dans la nomenclature actuelle des insectes on donne le nom d'*éphémères* à un groupe de l'ordre des névroptères, qui, parvenus à leur dernière métamorphose, ne vivent qu'un jour.

Éphémérides (d'un mot grec signifiant *journal*, livre qui contient les événements de chaque jour). On entend par *éphémérides* l'annotation des faits qui ont rendu chaque jour remarquable. — Sous le titre d'*éphémérides* on comprend des recueils où sont consignés les rites religieux, les fêtes, les usages civils, les faits militaires signalés par des dates précises.

Éphèse, ville fameuse de l'Asie-Mineure, dans l'Ionie, fondée, selon Eusèbe, par Androclès, fils de Codrus, roi d'Athènes. Cette ville était célèbre dans l'antiquité par son temple de Diane, qui fut mis au rang des *sept merveilles du monde*. Cet admirable édifice fut incendié, la nuit même qu'Alexandre-le-Grand vint au monde, par Érostrate, qui voulut ainsi rendre son nom immortel, dans un besoin de célébrité qu'on ne peut comparer qu'à la folie. Quand Alexan-



dre-le-Grand eut passé le Granique il demanda à contribuer à la reconstruction de cet édifice, pourvu qu'il lui fût permis de graver son nom sur le frontispice; mais les Éphésiens s'y refusèrent, et des offrandes envoyées par tous les peuples de l'Asie rendirent à la déesse un temple encore plus magnifique que le premier. Lysimaque, un des successeurs d'Alexandre, l'embellit encore, et fit changer le nom d'*Éphèse* en celui d'*Arsinoé* son épouse. Après la mort de ce prince, cette ville, qui avait repris son nom primitif, tomba d'abord sous la domination des rois de Syrie, puis sous celle des Romains 130 ans avant J.-C. Au commencement de l'ère chrétienne. Éphèse fut prise et pillée par les Perses; puis l'empereur Constantin, converti au christianisme, fit raser le temple de Diane avec tous les autres temples païens. Depuis 1206 *Éphèse* fut tour à tour la proie des Grecs et des Musulmans, et finit par n'être plus qu'un misérable village turc actuellement appelé *Aïa-Salouck*. Des ruines magnifiques témoignent seules aujourd'hui que sur cet emplacement s'éleva autrefois une des sept merveilles du monde.

Éphèse (concile d'), troisième concile œcuménique, tenu l'an 431 de l'ère chrétienne, et dans lequel fut condamnée la doctrine de Nestorius, patriarche de Constantinople, qui niait la divinité de Jésus-Christ. Ce concile fut convoqué par l'empereur Théodose, sur les sollicitations de saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, et de plusieurs autres saints évêques. Après plusieurs sessions, l'hérésiarque Nestorius fut définitivement condamné par les pères du concile, exilé et renfermé dans un monastère.

Éphestion. Ami d'Alexandre-le-Grand, élevé avec lui et son plus cher confident, *Éphestion* accompagna le roi de Macédoine dans toutes ses expéditions; placé à la tête d'une division de son armée, il pénétra dans la Bactriane, s'avança ensuite vers l'Indus et contribua, dans cette campagne, à la prise de plusieurs villes. Au milieu de ses succès, il fut subitement attaqué de la fièvre à Ecbatane. Quand il apprit cette nouvelle, Alexandre, frappé de douleur, se hâta de l'aller rejoindre; mais quand il arriva, *Éphestion* n'existait déjà plus. Alexandre lui fit célébrer à Babylone de magnifiques funérailles, et à cette occasion ordonna un deuil général dans l'empire.

Éphores (d'un mot grec signifiant *surveillant*), magistrats créés environ 130 ans après la mort de Lycurgue pour surveiller l'autorité des rois et du sénat de Sparte, afin d'empêcher qu'ils ne transgressassent les lois. Les *éphores* étaient au nombre de cinq, et choisis annuellement parmi les sénateurs. Par la suite, le pouvoir des

éphores devint envahisseur et ils finirent par proscrire les rois de Sparte eux-mêmes.

Éphraïm, l'un des deux fils que Joseph eut après son établissement en Égypte, et qui furent adoptés par Jacob. *Éphraïm* est la tige de la tribu des *Éphraïmites*, dont l'histoire se rattache à celle du peuple hébreu.

Épi (botanique). Ce mot, qui vient du latin, désigne la forme qu'affectent les fleurs des graminées et de plusieurs autres plantes. Les fleurs en *épi* sont portées sur une tige commune, assez allongée. — Dans le langage poétique, le terme *épi* ne s'applique qu'aux céréales, et, dans ce sens, il sert à désigner la plante tout entière. C'est la partie prise pour le tout. — En termes d'architecture on appelle *épi* un assemblage de chevrons et de liens autour d'un poinçon qui supporte la toiture et forme le comble circulaire couronnant une tourelle, un moulin, une église, etc., et l'extrémité supérieure du poinçon se nomme *épi de faîte.* — En astronomie on appelle *Épi de la Vierge* une étoile brillante, de première grandeur, et située dans la constellation de la Vierge. — En hydraulique, on appelle encore *épi* l'extrémité d'une digue construite en maçonnerie pour résister à l'impétuosité des eaux. On emploie les *épis* surtout sur les bords des rivières rapides pour forcer un courant à se déplacer ou bien encore pour réparer une brèche pratiquée par la force du courant.

Épi.

Épicarpe (de deux mots grecs signifiant *sur* et *poignet*), terme de botanique et de pharmacie. Dans la première de ces sciences, on appelle *épicarpe* la peau ou la partie membraneuse qui entoure le fruit; dans la seconde, c'est un topique ou médicament qu'on applique autour du poignet pour arrêter un accès de fièvre ou en prévenir le retour.

Épicerie, épices. Aujourd'hui on appelle *épicerie* un commerce très-important qui, dans l'origine, se bornait à la vente exclusive des denrées coloniales employées soit comme comestibles, soit comme condiments, et qui portent le nom générique d'*épices.* Actuellement ce commerce, dont la base spéciale n'a cependant pas changé, comprend en outre une infinité d'objets étrangers à cette catégorie. — *Épices.* Chez les anciens on employait ce mot pour désigner, dans son acception générale, toutes sortes de fruits. Nous l'avons appliqué plus spécialement, depuis le quinzième siècle, à certains produits des colonies, tels que le café, le sucre, le poivre, la cannelle, la vanille, le cacao, etc. (v. ces mots). — *Epicier.* On

nomme ainsi le négociant qui s'occupe de l'achat et de la vente des épices.

Épices (droit). On nommait ainsi jadis la rétribution que l'on donnait en *nature* aux juges pour rendre la justice. Ceux-ci, détournés de leurs affaires pour entendre les parties, avaient droit à un salaire qui était représenté par des fruits confits ou dragées, que chacun des plaideurs devait lui remettre. De là le premier établissement des *épices*, dont l'usage remonte à la plus haute antiquité. Il se perpétua au moyen-âge, où il prit une très-grande extension ; mais les abus qui résultaient de ces présents firent sentir la nécessité de réformer cette coutume. C'est seulement à la révolution qu'elle disparut complétement, et qu'on décida que les juges ne recevraient plus d'autre indemnité fixe qu'un traitement alloué par le trésor. Cette réforme était devenue depuis long-temps indispensable, et les épigrammes et les satires n'avaient point épargné les présents à titre d'*épices*. Dans les derniers temps, au lieu d'être offertes en nature, les *épices* avaient été remplacées par une somme d'argent.

Épicharis, héroïne romaine, qui, dans une conspiration formée contre la tyrannie de Néron, montra une fermeté d'âme au-dessus de son sexe. Elle avait, lors de la formation du complot contre ce cruel empereur, réuni des partisans, excité leur courage, joué enfin un rôle actif. Quand la conspiration fut dénoncée par Proculus en qui Épicharis avait eu confiance, la courageuse femme, mise à la torture, refusa de livrer les noms de ses complices et aima mieux mourir que de les trahir. Divers auteurs, entre autres Legouvé, ont traité ce sujet en tragédie.

Épicharme, poète et philosophe pythagoricien, naquit, selon quelques auteurs, en Sicile vers l'an 444 avant J.-C. Il introduisit la comédie à la cour du roi Hiéron Ier, roi de Syracuse. Ce poète fut le premier qui donna à l'action comique une juste mesure, et qui en lia les différentes parties par des actes et des scènes proportionnées. Doué d'une heureuse fécondité, il composa trente-cinq et même, selon d'autres, cinquante-deux pièces de théâtre qui étaient fort estimées dans l'antiquité. Il mourut l'an 343 avant J.-C.

Épictète, chef de la secte des philosophes stoïciens, naquit à Hiéropolis vers le milieu du premier siècle de l'ère chrétienne. Dès sa jeunesse, il montra cette fermeté, cette insensibilité dont il devait plus tard faire la base de sa doctrine. Il fut d'abord esclave d'Épaphrodite, affranchi de Néron, qui le maltraitait continuellement sans pouvoir le faire sortir de sa modération habituelle. Un jour qu'Épaphrodite le frappait à la jambe : « Vous me la casserez, »

lui dit l'esclave philosophe ; et, quand l'événement eut justifié sa prédiction, « Je vous l'avais bien dit, » ajouta-t-il tranquillement. Toute la philosophie d'*Épictète* porte ainsi l'empreinte d'une exagération d'insensibilité opposée à la douleur. — Enveloppé dans la proscription dont Domitien frappa les philosophes, *Épictète* se retira à Nicopolis en Épire, où il ouvrit son école de stoïcisme. — L'époque de sa mort est inconnue; mais on peut conjecturer qu'elle arriva avant la mort de Marc-Aurèle.

Épicure, philosophe grec, naquit selon les uns à Gargette, petit bourg de l'Attique, et selon les autres à *Samos*, 34 ans av. J.-C. Son père Dioclès, que l'on dit avoir appartenu à une famille illustre, avait établi une école dans cette île, et sa mère exerçait la profession de purifier les maisons. Épicure à 15 ans commença ses études philosophiques, lut les écrits d'Anaxagore, de Démocrite et d'Archélaüs, professa à Mitylène, puis à Lampsaque, et vint à 18 ans à Athènes, d'où il sortit à cause des troubles soulevés par la mort d'Alexandre, pour y retourner bientôt après et y établir une école. Épicure dut à sa célébrité de nombreux ennemis qui cherchèrent à dénaturer ses intentions et à flétrir sa vie; mais la pureté de ses mœurs, la noblesse de sa conduite, la douceur de son caractère le firent triompher, et les stoïciens, ses plus violents adversaires, ne purent rien contre lui. Il mourut à Athènes, à 72 ans, après une maladie douloureuse. — La philosophie d'Épicure n'avait rien d'austère, cependant sa morale était pure et irréprochable. Il assignait comme but à la vie le plaisir, ou pour mieux dire la *volupté :* mais il faisait consister la volupté dans la *vertu*. Selon lui, la pratique du *bien* était la seule voie qui pût nous conduire au *bonheur :* et c'était au nom du bonheur qu'il fallait la suivre. On devait modérer ses passions, pour en éviter les orages ; se contenter de peu, pour échapper à la tyrannie des besoins ; ménager ses facultés et ses forces, pour ne pas arriver à l'épuisement; pour conserver sa vigueur et la santé, en faire un juste emploi ; enfin, considérer si le plaisir que l'on convoitait ne serait pas racheté par trop de peines. Sans doute cette idée que *le bien se lie intimement au bonheur* était juste, mais un système fondé sur cette idée ouvrait la porte à toutes les mauvaises passions ; et bientôt on dénatura le principe d'Épicure, on donna une autre définition du *plaisir*, et sa doctrine devint l'excuse de tous les dérèglements, parce qu'elle ne donnait à l'homme aucun point fixe sur lequel il pût s'appuyer, et qu'elle ne lui présentait pour mobile que l'intérêt de son bonheur. Le nom d'*épicurien* devint alors le synonyme de *débauché ;* et l'épicuréisme aboutit au désordre le plus épouvantable, comme le stoïcisme, par une erreur contraire, aboutit à l'insensibilité et à

la rudesse. Le christianisme est venu nous tracer le juste milieu entre ces deux doctrines, en sanctifiant la *vertu* par le sentiment du *devoir*, en épurant le *sacrifice* et l'*abnégation* par l'*amour* et par la *charité*. — Gassendi, contemporain de Descartes, remit en honneur dans les temps modernes le système d'Epicure; Chapelle, Bernier, Molière et Saint-Evremont furent ses disciples en France. Water et le Chevalier de Gramont répandirent en Angleterre cette doctrine et elle y produisit ses conséquences nécessaires; elle devint encore une fois l'excuse d'une vie impure, et le désordre se résuma en système. On connaît assez les *épicuriens* du XVIIIe siècle, et l'on peut voir, par leur exemple, combien la recherche de la *volupté* fait oublier facilement la *vertu*. Une philosophie si favorable aux passions des hommes se répandit vite, et étendit au loin son influence. On prétend même qu'elle eut des écoles en Chine.

Epicycle (de deux mots grecs signifiant *sur* et *cercle*). Petit cercle imaginé par les anciens astronomes et dont le centre est dans un point de la circonférence d'un plus grand cercle; il avait pour but d'expliquer les mouvements directs, rétrogrades ou stationnaires des planètes.

Epicycloïde (de deux mots grecs signifiant *sur, cercle* et *forme;* ou espèce de cercle qui se meut sur un autre). On appelle ainsi, en géométrie, la ligne courbe engendrée par la révolution d'un point de la circonférence d'un cercle, qui roule sur la partie concave ou convexe d'un autre cercle.

Epidaure. Plusieurs villes de la Grèce ont porté ce nom, mais la plus célèbre était située sur la rive occidentale du Péloponèse; elle était surtout célèbre par un temple d'Esculape.—Les anciens racontaient que, pendant une peste, les Romains envoyèrent chercher à Épidaure la statue d'Esculape, et que ce dieu se cacha dans leur navire sous la forme d'un serpent et vint aborder dans une île du Tibre, où on lui éleva un temple.

Epidémie (de 2 mots grecs qui signifient *sur* et *peuple*), maladie qui attaque dans le même temps et dans le même lieu un grand nombre de personnes. Les maladies *épidémiques* se développent souvent dans de vastes contrées, sans qu'il soit possible d'assigner une cause à leur naissance. Elles ne sont déterminées ni par les circonstances atmosphériques appréciables de la localité, ni par la nature de la constitution des habitans, mais seulement par des influences générales et vagues que nous ne saurions observer ni découvrir. Beaucoup de maladies peuvent se manifester sous forme d'*épidémies,* et même d'affections qui semblent n'être transmissibles que par le contact. Cependant, sans rien affirmer de précis, il faut bien

5.

admettre que les épidémies tiennent à des variations considérables du milieu dans lequel nous vivons, variations qui affectent l'organisme en commençant par les constitutions les plus faibles ou les plus disposées à engendrer quelques phénomènes morbifiques. — Certains pays, et surtout l'Orient, sont exposés à de fréquentes *épidémies*, pendant lesquelles succombent un grand nombre d'individus. La France, dans ces dernières années, a eu aussi le spectacle d'une épidémie épouvantable, le *choléra* (v.) qui après avoir traversé l'Asie et l'Europe est venu sévir parmi nous. Mais il résulte d'une étude approfondie des faits, que la propagation de ces maladies provient d'un certain état encore inconnu de l'atmosphère et non pas de la communication de miasmes morbifiques par le contact avec des personnes atteintes de la peste. Ainsi, même dans les pays où l'on ne prend aucune précaution contre le fléau, où des contacts nouveaux ont lieu sans cesse, l'épidémie finit par disparaître, ce qui n'arriverait pas s'il y avait contagion véritable; ces faits ne peuvent s'expliquer que par la disparition des influences mauvaises qui étaient contenues dans l'air.

Épidendron (de 2 mots grecs signifiant *sur* et *arbre*), genre de plantes de la famille des *orchidées*. Elle est herbacée, à fleurs disposées en épis ou en grappes, garnies chacune d'une bractée, ordinairement de formes irrégulières et anormales. — Les *épidendrons* ont reçu leur nom de la faculté qu'ils ont de vivre et de se développer en parasites sur les arbres. Ils fleurissent, pour la plupart, lorsqu'à l'époque de leur pleine végétation on les suspend dans les appartements sans les arroser. On les a encore appelés, à cause de cette propriété, *fleurs du vent*.

Épiderme (de 2 mots signifiant *sur la peau* ou *peau de dessus*). C'est une membrane très-mince qui forme la pellicule externe de la peau (v. *Derme*). — On appelle encore *épiderme*, la pellicule mince et transparente qui recouvre toutes les parties des plantes herbacées et des jeunes rameaux. Elle est formée d'une multitude de cellules, et renferme un grand nombre de petites ouvertures. Lorsque la branche qu'elle entoure a pris un certain développement, elle se déchire ou se détache par lambeaux.

Épieu, sorte d'arme à fer plat et pointu, dont on se sert le plus ordinairement à la chasse du sanglier. Sous Philippe-Auguste l'épieu était une arme de l'infanterie. L'amiral Coligny fut tué à coups d'*épieu* par le catholique Besme, gentilhomme allemand. Quelquefois à la chasse les *épieux* étaient empoisonnés.

Épigastre (de 2 mots grecs signifiant *sur* et *ventre*). C'est la partie moyenne et supérieure de l'abdomen; elle est comprise entre l'extrémité inférieure du *sternum* et la région du nombril. C'est dans l'*épigastre* que sont contenus chez l'homme l'estomac, les intestins, le duodénum, le colon transverse, l'épiploon, le pancréas, une partie du foie, l'artère aorte, le plexus solaire, le diaphragme, la base des poumons, le cœur, etc. Aussi une foule de maladies viennent-elles, pour ainsi dire, se réfléchir dans la région *épigastrique*. —Pendant long-temps on a considéré l'*épigastre* comme le siége des instincts et des passions, parce qu'on avait observé que les sensations de plaisir ou de peine ont sur cet organe une grande influence, mais on a abandonné cette doctrine fausse, et l'on n'a plus regardé ce retentissement des affections morales dans l'épigastre, que comme le résultat d'une étroite sympathie avec l'encéphale, seul intermédiaire de la sensation entre l'âme et le corps.

Épiglotte (de deux mots grecs signifiant *sur* et *langue*), petit cartilage faisant l'office d'une soupape et placé, chez la plupart des animaux, sur l'orifice supérieur et antérieur du larynx; chez l'homme sa forme est ovalaire, sa couleur d'un jaune pâle, son tissu élastique, son épaisseur plus considérable en bas qu'en haut, et au milieu que sur les côtés. Lorsque les aliments passent de la bouche dans l'œsophage, sa fonction est de s'abaisser sur le larynx et de s'opposer à ce qu'aucun corps étranger ne pénètre dans les voies aériennes. Ce cartilage a encore pour usage de modifier l'intensité de la voix.

Épigramme (de 2 mots grecs signifiant *sur* et *écrit; inscription*). En effet, les épigrammes chez les Grecs n'étaient que des *inscriptions* pour des tombeaux, des statues ou des monuments; elles étaient en vers, d'une grande simplicité de style, et n'avaient rien de commun avec l'acception que l'on donne aujourd'hui à ce mot. Comme il y a dans l'anthologie grecque plusieurs épigrammes qui n'ont pas beaucoup de sel, on a long-temps appelé *épigramme à la grecque* une épigramme qui n'est pas bonne, qui manque de sel. Le sens de ce mot a bien changé depuis, car il exprime aujourd'hui une critique vive, une raillerie mordante. C'est chez les Romains qu'il prit d'abord ce caractère. Catulle et Martial furent les meilleurs *épigrammatistes* latins. Mellin de Saint-Gelais, mort en 1568, se rendit redoutable par ses épigrammes; Clément Marot l'imita : Boileau, si célèbre par ses satires, usa et abusa quelquefois de l'épigramme; témoin l'infortuné Chapelain, qui mourut du chagrin que lui causèrent celles qu'il lui décocha. Voltaire excella dans l'épigramme; mais il fut surpassé par Piron, l'homme le plus redoutable de son siècle

par la vivacité de son esprit et l'à-propos de ses reparties : on ferait un gros volume des épigrammes mordantes échappées à sa verve,

Epigraphe (de 2 mots grecs signifiant *sur* et *écrire*). Il était autrefois synonyme d'*inscription*, mais il se dit aujourd'hui d'une courte sentence, d'une brève citation qu'on met à la tête d'un livre, d'un chapitre, etc., pour en indiquer l'objet ou l'esprit. Il y a quelques années les auteurs faisaient abus des *épigraphes*, ils les multipliaient outre mesure et en accumulaient quelquefois 3 ou 4 en tête de chaque chapitre. C'était un étalage d'érudition singulier, surtout dans un temps où l'on cherchait à tourner en ridicule l'érudition des anciens auteurs et leur manie des citations. Cette mode est aujourd'hui à peu près tombée.

Epilepsie (d'un verbe grec signifiant *surprendre*, parce que ce mal surprend tout-à-coup ceux qui y sont sujets), affection nerveuse caractérisée par des attaques, ordinairement de courte durée, dans lesquelles le malade tombe sans connaissance, et éprouve des convulsions violentes accompagnées de *coma* (v.). On l'appelle encore *haut mal*, *mal caduc*, *mal de Saint-Jean*. — L'*épilepsie* peut conduire à l'affaiblissement de l'intelligence et même à la folie, mais elle n'affecte pas les fonctions de l'estomac. Cette maladie, que les médecins renoncent à expliquer et qui était connue dans la plus haute antiquité, semble indépendante de toutes les circonstances extérieures de climat, de régime alimentaire, et attaque quelquefois les animaux. — L'*épileptique* devient pendant ses attaques complétement insensible ; les coups, les contusions, les plaies qu'il se fait, les brûlures les plus profondes, ne l'affectent aucunement, et il n'en conserve pas le moindre souvenir. L'attaque ne dure quelquefois que 3 minutes, mais quelquefois elle se prolonge pendant plus d'une demi-heure. La plupart des cas d'épilepsie sont incurables ; cependant on peut guérir ceux qui ont été produits par des causes accidentelles, et qui ne sont pas fort anciens. Cette maladie, considérée toujours comme une affection mystérieuse, était combattue autrefois par des conjurations et des sortiléges, ou par d'horribles remèdes ; comme de la raclure de crâne humain ou de sang chaud de décapité. Aujourd'hui on emploie surtout les bains tièdes, des saignées locales, et des applications de glace sur la tête. Les abus de régime, la grande chaleur, les aliments épicés, provoquent des attaques chez les épileptiques.

Epilogue (de 2 mots grecs signifiant *sur* ou *après* et *discours*). C'est la dernière partie ou la conclusion d'un poème, d'un discours, etc. — L'*épilogue* doit être court et résumer les principaux points de l'ouvrage. Les anciens appelaient *épilogue* un discours



adressé après la tragédie au public par un des acteurs qui y avait rempli un rôle et où il les entretenait de ce rôle, et de la pièce qu'on venait d'entendre. L'objet de l'*épilogue* était de diminuer les impressions douloureuses produites par le drame. — D'*épilogue* ont été formés les mots *épiloguer*, censurer, critiquer; et *épilogueur*, qui aime à critiquer.

Epiménide, philosophe grec, né à Gnosie en Crète, dans le ve siècle avant J.-C., et dont le système n'est pas connu, appartenait probablement à la famille des philosophes mystiques ou *théosophes*, si l'on en juge par les fables dont on a embelli sa vie. On raconte qu'un jour s'étant retiré dans une caverne pour éviter les chaleurs du jour, il s'endormit d'un sommeil qui dura 57 ans. Les Athéniens l'appelèrent pour les délivrer d'une peste violente, et il chassa le fléau. — *Epiménide* mourut âgé de 157 ans selon les uns, de 154 ou même de 299 selon les autres.

Epinal, ville de France, chef-lieu du département des Vosges, bâtie sur la Moselle qui la traverse et la divise en 2 parties inégales, à 300 kilomètres de Paris, 8000 habitans. Elle renferme des fabriques de toiles, des bas de fil et de coton, de faïence, de papier, et d'huile de grains; elle fait le commerce de graine de chanvre, de planches, de merrains et de bestiaux. Ce fut, dit-on, Théodoric d'Hamelan, évêque de Metz, qui la fonda en 980.—L'arrondissement d'Épinal est divisé en 6 cantons : *Bains*, *Bruyères*, *Châtel-sur-Moselle*, *Épinal*, *Ramberviller* et *Xertigny;* il comprend 116 communes et 74,000 habitants.

Epinards, genre de plantes annuelles de la famille des chénopodées. Originaires de l'Asie-Mineure, les épinards furent apportés en Hollande et de là en France, où ils ne sont cultivés que depuis trois siècles. Leur nom dérive de ce que la capsule de leur semence (qui conserve pendant 3 ans sa vertu germinative) est *épineuse.* Champier nous apprend que de son temps, en 1560, à Paris, à Lyon et dans toutes les grandes villes du royaume, le ragoût le plus usité, surtout en carême, était les *épinards;* que les paysans apportaient cet herbage sur leurs ânes, et le criaient dans les rues; que, pour l'accommoder, on avait coutume de le cuire fort peu, de le hacher bien mince, d'en exprimer l'eau, et d'en former des boulettes que les pâtissiers d'Orléans et de Paris exposaient en vente dans leurs boutiques, et qu'ils en vendaient beaucoup aux écoliers pour leur nourriture. Un de nos poètes contemporains, l'une des gloires de l'école romantique, dont la muse à la fois tendre et mélancolique a laissé le plus vif retentissement dans les âmes rêveuses auxquelles elle a fait entrevoir, dans un lointain vague et

obscur, comme un monde meilleur vers lequel elles doivent incessamment aspirer, a consacré dans une de ses élégies quelques vers touchants aux *épinards*. Nous n'en citerons que les suivants :

Pour prévenir les tristes cas
Que peut causer en vous l'épanchement de bile,
Les épinards sont bons, ne les négligez pas;
Aux estomacs fort chauds l'usage en est utile.

Epinay (Louise-Florence-Pétronille de La Lire-), fille d'un officier qui mourut au service quand elle était encore fort jeune. Restée sans fortune, elle épousa néanmoins M. d'Épinay, fils d'un fermier-général. Ses goûts littéraires lui firent rechercher le commerce des écrivains les plus distingués de l'époque : elle s'entoura d'un cercle d'amis choisis avec art, et sa maison devint une sorte de bureau d'esprit comme il y en avait un assez grand nombre à cette époque. Liée d'une étroite amitié avec J.-J. Rousseau, elle se promenait un jour avec lui dans son parc de La Chevrette, lorsque, voyant une masure nommée l'*Ermitage :* « Ah! madame, s'écria-t-il, quelle délicieuse habitation! voilà un asile tout fait pour moi. » Madame d'Épinay le fit réparer, et y conduisant Rousseau : « Mon *ours*, lui dit-elle, voilà votre asile, c'est vous qui l'avez choisi, c'est l'amitié qui vous l'offre. » Rousseau n'y resta que 18 mois, car Grimm, qui s'était placé fort avant dans l'estime de madame d'Épinay et avait acquis sur son esprit une grande influence, employa tous les moyens pour la brouiller avec le philosophe de Genève et y réussit. Madame d'Épinay a laissé les *Conversations d'Émilie*, 2 vol. in-12, composées pour l'éducation de sa fille. Cet ouvrage remporta, en 1783, le prix Monthyon que disputait aussi madame de Genlis. Madame d'Épinay mourut quelques mois après son triomphe.

Epine (d'un mot latin ayant même signification), production saillante, dure et pointue, qui croît sur les branches de quelques arbres; il ne faut pas la confondre dans le langage scientifique avec l'*aiguillon*. L'*épine* naît de la substance même du bois, et y adhère fortement; tels sont les piquants des poiriers sauvages, de l'acacia ferox, etc. L'*aiguillon*, comme les piquants des rosiers, n'est qu'un prolongement de l'écorce, et s'enlève avec elle. Quelquefois la culture fait disparaître les épines des arbres. — En anatomie, on appelle *épines* quelques parties des os qui ont la forme des épines des végétaux. Ainsi les saillies pointues des os dont la réunion forme la colonne vertébrale se nomment des *apophyses épineuses*, et leur ensemble constitue l'*épine dorsale*.

Epine-vinette, plante du genre *vinetier* et de la famille des *ber-*

béridées. Cet arbrisseau s'élève de 1 à 2 mètres; son écorce est grisâtre, et ses branches sont munies de fortes épines. Ses feuilles ovales, fermes et pétiolées, sont épineuses à la circonférence. Il fleurit en mai; ses fleurs sont jaunes et disposées en grappes : lorsqu'on approche une épingle du filet de leurs étamines, elles se replient du côté du pistil. — Les fruits de l'épine-vinette sont de petites baies rouges, violettes ou blanches, que l'on fait confire avec du sucre.

Epinette, instrument de musique à clavier et à cordes de fil d'archal, plus petit qu'un clavecin. Les *épinettes* commencèrent à être en usage dès le XVe siècle; elles furent remplacées par les clavecins à la fin du XVIIIe.

Epingle, morceau de fil de laiton, de cuivre ou de fer, pointu par un bout, ayant une tête à l'autre, et dont on se sert pour attacher quelque chose. Il est probable que les épines des arbres et les arêtes des poissons furent d'abord employées au même usage. Aujourd'hui on fabrique des quantités considérables d'épingles, on les livre à la consommation à très-bas prix, et c'est un important objet de commerce. La fabrication de ces petits instruments exige beaucoup d'opérations diverses : il faut d'abord redresser le fil de métal, qui est roulé en botte; c'est ce qu'on appelle le *dressage*. Un ouvrier dresse 1,200 mètres par heure, et, pour ce travail, il parcourt, dans ses mouvements de va-et-vient, un espace de 2 kilomètres; il doit ensuite couper les fils. Dans la journée il peut dresser et couper le fil nécessaire à fabriquer 20 douzaines de milliers d'épingles. Les *empointeurs* sont chargés de faire les pointes des épingles à l'aide d'une machine spéciale; les *repasseurs* les finissent. Il faut ensuite faire les têtes, puis les couper; c'est le travail de 2 ouvriers. Le *coupeur*, lorsqu'il est habile, coupe 12,000 têtes à l'heure; ces têtes sont ensuite recuites, puis ajustées sur les épingles, qui sont alors décapées ou nettoyées, et enfin étamées. Le métier d'*épinglier* a de déplorables conséquences pour ceux qui s'y livrent, et surtout pour les *empointeurs*, qui meurent presque tous jeunes et pulmonaires, ou qui, au moins, sont obligés de se retirer quand ils ont atteint l'âge de 40 ou 50 ans. L'oxyde de cuivre exerce une action si funeste et si intense sur leur organisation, qu'il pénètre jusque dans leurs cheveux, et leur donne la couleur du plus beau vert; les cheveux blonds surtout se teignent plus facilement que les autres.

Epingles, dons ou gratifications que l'on accorde à une femme dont on a reçu quelques services, ou que l'on offre à une femme quand on a fait quelque marché, quelque arrangement avec son

mari. Autrefois, et avant que l'écriture fût assez répandue pour que les marchés reçussent une constatation facile par le moyen des actes authentiques, la partie qui contractait l'obligation principale donnait à l'autre un témoignage de l'engagement qu'elle avait pris, et c'était comme une preuve de la transaction. Ce gage, qui peut-être dans l'origine était une *épingle*, a laissé son nom à la somme ajoutée au prix du marché; elle n'est pas considérée comme faisant partie de ce prix, parce que, étant destinée à la femme ou à la fille du vendeur, celui-ci n'en fait qu'indirectement son profit.

Epinglette, espèce d'aiguille de fer, dont on se sert pour percer les gargousses avant de les amorcer, lorsqu'on les a introduites dans les pièces. Il se dit aussi d'une épingle de fil d'archal employée dans l'infanterie pour déboucher la lumière du fusil.

Epiphane (saint) naquit au commencement du IVe siècle. Son goût pour la solitude s'étant déclaré de bonne heure, il alla vivre dans les déserts de l'Égypte, parmi les moines, qui s'y retiraient en grand nombre. Il y étudia l'hébreu, l'égyptien, le syriaque, le latin et le grec, revint dans sa patrie et y fonda un monastère, qu'il dirigea pendant 30 ans, et en 367 fut sacré évêque de Salamine. Ses vertus et la pureté de sa vie lui méritèrent le respect de tous, et même des ariens, qui l'épargnèrent dans une persécution qu'ils firent souffrir aux catholiques. Épiphane se prononça avec énergie contre toute espèce d'hérésie, combattit les *origénistes,* prêcha contre eux à Jérusalem, en présence de Jean, patriarche d'Alexandrie, qui était accusé de les protéger. Il alla demander à saint Jean-Chrysostome, patriarche de Constantinople, la condamnation de 4 moines accusés à tort d'*origénisme*, et sur le compte desquels il avait été abusé par Théophile d'Alexandrie; mais ceux-ci lui ayant reproché de n'avoir pas lu leurs ouvrages, il reconnut franchement ses torts. Épiphane mourut en retournant dans son diocèse, l'an 403, âgé de 90 ans. Il a été placé au nombre des pères de l'Église, et ses ouvrages forment 2 volumes in-folio; il faut citer surtout le *Banarium*, réfutation de 100 hérésies, *Anchora* ou *Ancre de salut*.

Epiphanie (d'un mot grec qui signifie *apparition, manifestation*), fête de la manifestation de J.-C. aux Gentils, et particulièrement de l'adoration des rois, appelée aussi le *jour des Rois*. On sait qu'à la naissance du Sauveur une étoile se leva en Orient, et que des rois de ce pays, suivant la marche qu'elle leur indiquait, vinrent a Bethléem adorer Jésus dans sa crèche. L'Évangile les appelle seulement des mages; mais on suppose que c'étaient des rois de l'Arabie-Heureuse, et qu'ils étaient au nombre de 3. Cette adoration

des mages est le symbole de l'adoration du vrai Dieu par les Gentils; elle annonçait, dès la naissance du Christ, que toutes les nations seraient adoptées par lui et toutes appelées au salut. L'Église célèbre aussi pendant ce jour le baptême de J.-C., où fut *manifestée* pour la 1re fois sa divinité par l'*apparition* du saint Esprit, et le miracle des noces de Cana, qui témoigna pour la 1re fois de sa puissance surnaturelle. Les Grecs célèbrent cette fête avec celle de Noël, et il paraît qu'il en fut ainsi dans l'Église catholique jusqu'au IVe siècle.

Epiphomène (d'un mot grec signifiant *exclamation*), figure de rhétorique, qui consiste dans une exclamation sentencieuse qu'on fait succéder à quelque récit intéressant. Ces vers du 4e acte, 2e scène, de *Phèdre*, sont un *épiphomène* :

Et ne devrait-on pas à des signes certains
Reconnaître le cœur des perfides humains!

Epique (poème [d'un mot grec signifiant *parler, dire,* parce que dans le poème épique on raconte seulement les actions, à la différence du poème *dramatique* où l'on fait agir les personnages]), grande composition en vers, où le poète raconte quelque action héroïque, qu'il embellit d'épisodes, de fictions et d'événements merveilleux (v. *Épopée*). — *Épique* se dit aussi des auteurs de ces sortes de poèmes : *poète épique.*

Epire, ancienne contrée de la Grèce, dont le nom signifiait *terre ferme*, fut primitivement habitée par des peuples très-féroces. Elle était située entre la Thessalie et l'Adriatique, et faisait partie de l'Illyrie et de la Macédoine; ses principaux cantons étaient la Chaonie, la Thesprotie et la Molosside. Les Épirotes parlaient autrefois une langue semblable à celle des Macédoniens, et de laquelle est, dit-on, dérivée la langue des Albanais. L'Épire fut pendant long-temps pour les Grecs un pays mystérieux et redoutable, et le théâtre de nombreuses fictions religieuses. Ils en envahirent ensuite une partie, et y fondèrent des villes. Si l'on en croit Aristote, le gouvernement des Épirotes était mixte, et le roi jurait au peuple assemblé d'observer les lois et de respecter la liberté des citoyens. Les habitants aborigènes de l'Épire semblent avoir été les Molosses. Pyrrhus, fils d'Achille, vint ensuite s'y établir après la guerre de Troie; plus tard, le roi Tarrutas civilisa son peuple et lui fit connaître les arts de la Grèce. Arymbas alla étudier les sciences et les lettres à Athènes ; et quand il monta sur le trône, il donna de nouvelles lois aux Épirotes. Pyrrhus II combattit contre les Romains, et vainquit leurs armées ; mais l'Épire ne tarda pas à être conquise par Rome, et partagea le sort de la Grèce. Au XVe siècle de notre ère, cette

contrée fut subjuguée par les Turcs, et forma une partie de l'Albanie.

Episcopat, dignité d'évêque (v. *Evêché*, *Evêque*).

Episcopale (église), église métropolitaine, qui est le siége de l'évêque, et dans laquelle il officie; c'est la principale église de la circonscription d'un évêché.

Episode (de 2 mots grecs qui signifient *qui survient par-dessus*), action incidente, liée à l'action principale dans un poëme, dans un roman. — Il se dit également, en peinture, de toute action ou scène secondaire ajoutée à celle qui fait le sujet principal d'un tableau : les *épisodes* doivent toujours être tirés du sujet, en développer une partie, et se lier à l'action principale. Les épisodes les plus remarquables sont ceux des adieux d'Hector et d'Andromaque dans l'*Iliade;* du sac de Troie, de la descente aux enfers, de Nisus et d'Euryale, dans l'*Enéide;* d'Aristée dans les *Géorgiques*; les aventures de Clorinde, de Tancrède et d'Herminie, dans la *Jérusalem délivrée*, la mort d'Ugolin dans le Dante. — Du mot *épisode* on a fait le verbe *épisodier* et l'adjectif *épisodique*.

Epispastiques (d'un mot grec signifiant *qui attire*), épithète donnée à toute substance médicamenteuse qui, appliquée sur la peau, y détermine de la douleur, de la chaleur, et une rougeur plus vive suivie du détachement de l'épiderme soulevé par un amas de sérosité. L'eau bouillante, les cantharides, la moutarde, sont des *épispastiques*. Le mot *vésicant*, dérivé du latin, est synonyme d'*épispastique*.

Epistate (de deux mots grecs signifiant *au-dessus* et *placer*). On donnait ce nom chez les Athéniens au membre du *prytanée* (v.) dont c'était le jour de gouverner. Il avait, ce jour-là, les clefs du temple de Minerve, où étaient le trésor de l'état et les archives. Il avait aussi le sceau de l'état. On donnait encore ce nom à un autre magistrat que l'on élisait de la manière suivante. Lorsqu'il y avait une assemblée du peuple ou du sénat des Cinq-Cents, celui des prytanes qui était *épistate* choisissait un citoyen de chaque tribu (pris sans doute parmi les sénateurs, excepté ceux de la tribu qui avait alors l'autorité), ce qui faisait neuf. De ces neuf on en choisissait un pour *épistate*, et ses fonctions duraient pendant toute l'assemblée. C'était lui qui introduisait la délibération, et avait soin que tout se fît suivant les prescriptions de la loi.

Épistaxis (d'un mot grec signifiant *distiller, faire tomber goutte à goutte*), nom scientifique donné au saignement de nez. L'*épistaxis* spontané se manifeste plus fréquemment dans l'enfance, parce qu'à cet âge la circulation du sang vers la tête se fait avec plus d'énergie; dans l'âge mûr il est l'indice d'une constitution

pléthorique, ou quelquefois d'une prédisposition à la phthisie pulmonaire. Il accompagne certaines maladies et leur sert de symptômes. Il est rarement dangereux, et le plus souvent il suffit, pour l'arrêter, d'injecter dans les narines de l'eau froide acidulée ; d'autres fois cependant il faut employer des moyens plus énergiques.

Epistolaire (d'un mot grec signifiant *lettre missive* [style]) : genre littéraire qui comprend les écrits familiers des personnes célèbres réunis en corps d'ouvrage, ainsi que les livres composés sous forme de lettres ou de correspondances. Le style qui convient aux lettres familières est une sorte de milieu entre le style de la conversation et celui des ouvrages littéraires ; il exige le même abandon que la première, la même pureté que les seconds. On y tolère quelque hardiesse dans l'expression, pourvu qu'elle soit sans affectation et sans prétention au grand style. Du reste le *style épistolaire* demande la même convenance, le même respect de soi et des autres; car ces qualités tiennent au cœur bien plutôt qu'au talent de l'écrivain, et dans aucune occasion il ne peut être permis de les négliger. Les confidences que l'entretien familier rend souvent nécessaires doivent toujours être exprimées en termes polis, bienveillants ou ménagés, et il n'est jamais bon qu'une personne, qui se croit suffisamment protégée par le secret des lettres, s'exprime sur le compte d'autrui avec une dureté blessante, ou se livre à des plaisanteries de mauvais goût, qui n'en deviennent pas meilleures pour être tenues secrètes. Ce serait une bonne méthode que d'écrire toujours comme si on devait être lu du public; la parole, cet instrument de la vérité, qui peut devenir aussi celui de l'erreur, est une chose sainte, et sa manifestation écrite ne l'est pas moins. Il ne faut pas non plus que la simplicité, dans le style épistolaire, tombe dans l'afféterie et dans la prétention : on a coutume de dire qu'il est d'autant plus parfait, qu'il ressemble davantage à la conversation ; on a tort, selon nous, et d'ailleurs il y a, comme nous l'avons dit, un juste milieu à garder. En France, autrefois on causait bien ; aussi beaucoup d'auteurs ont-ils excellé dans le genre épistolaire. Balzac et Voiture, quoiqu'ayant peu de naturel, s'y sont distingués. La correspondance de Voltaire est peut-être la partie la plus remarquable de ses ouvrages; mais l'écrivain le plus merveilleux sous ce rapport, est madame de Sévigné, dont le talent flexible, gracieux, plein de délicatesse et secondé par un cœur excellent, se prête à tous les sujets et s'élève quelquefois jusqu'au style grandiose, et manie avec une légèreté infinie les détails les plus familiers de la vie domestique. Historien, poëte, conteur charmant et toujours contenu dans les limites fixées

au style de la correspondance, après avoir arraché des larmes par des traits heureux et fortement touchés elle excite le rire par des peintures franches et pleines de couleur. Mesdames de La Fayette, de Villars, de Tencin, du Deffant, de Maintenon, du Châtelet, mademoiselle de Lespinasse, se sont encore fait remarquer dans le genre épistolaire.

Epistrophe (d'un mot grec signifiant *retour, conversion*). On appelle ainsi en poésie lyrique une partie du chant qui revient après un certain nombre de strophes. — En rhétorique c'est une figure de diction, appelée aussi *complexion* et *répétition*.— En anatomie, on appelle encore *épistrophe* la seconde des vertèbres du cou à cause de sa mobilité.

Epitaphe (de 2 mots grecs qui signifient *sur un tombeau*), inscription que l'on met sur un tombeau, ou qui est faite pour être mise sur un tombeau. Quelquefois l'épigramme se cache sous la forme de l'épitaphe et attaque ainsi les morts ou même les vivants.

Epithalame (de 2 mots grecs signifiant *sur* et *lit*), sorte de poëme composé à l'occasion d'un mariage et à la louange des nouveaux mariés. Ce chant est, selon toute apparence, originaire de l'Orient, d'où il passa dans la Grèce; et l'on suppose que le psaume XLIV de David est un *épithalame*. C'était d'abord une simple invocation à l'Hymen faite par les amis qui avaient assisté à la cérémonie nuptiale, au moment où ils reconduisaient les époux. On en fit ensuite l'objet d'un chant simple, gracieux et chaste comme la solennité qu'il devait célébrer. Stésichore, quoique ce genre de poëme existât bien avant lui, en est considéré comme l'inventeur, parce qu'il l'assujettit au rhythme de la musique, et qu'il y ajouta des chœurs. On a quelques fragments d'un épithalame d'Hésiode sur les noces de Thétis et de Pélée. L'épithalame de Ménélas et d'Hélène est une des poésies les plus charmantes de Théocrite. Le refrain de ce genre de piece était l'invocation primitive à l'Hymen : *Hymen! ô Hyménée!* mais quand l'usage en fut adopté par les Romains, ils substituèrent à cette acclamation le nom de Talassius; parce que, dit-on, à l'époque du rapt des Sabines, un soldat romain qui en enlevait une remarquablement belle, craignant qu'elle ne lui fût ravie, s'écria qu'elle était destinée à Talassius, jeune Romain célèbre par son courage et aussi par sa beauté. La jeune Sabine fut mariée à Talassius : leur union, contractée sous les auspices de l'affection la plus vive, fut heureuse; et en mémoire de cet hymen, on invoqua dans les épithalames le nom de Talassius. Dans les temps modernes, Ronsard, Buchanan, Malherbe, Scarron, Marini ont écrit avec succès d'assez nombreux épithalames.

Epithète (d'un mot grec qui signifie *ajouté, superposé*), adjectif, mot qui sert à qualifier et qu'on joint à un nom substantif pour en préciser ou en modifier le sens. Les poètes anciens faisaient de l'*épithète* un usage bien plus fréquent que nous, ils donnaient ainsi de la couleur et de l'harmonie à leurs vers; mais on ne pourrait aujourd'hui suivre leurs traces sans être accusé de mauvais goût. On rencontre dans les plus grands génies de l'antiquité, dans Virgile et même dans Homère, des *épithètes* en quelque sorte consacrées, et qui s'appliquent au même personnage. Ainsi, dans le 1er, le nom d'Énée est presque toujours accompagné de la qualification de *pieux*, Achates est toujours le *fidèle Achates*, dans le 2e, *Achille aux pieds légers*, *Junon aux bras blancs*, les *Grecs bien bottés* reviennent à chaque instant. Les anciens chargeaient aussi quelquefois leurs vers d'un luxe d'épithètes *oiseuses* qui semblaient n'avoir été choisies que pour remplir la mesure, et qui n'ajoutaient aucune signification au mot auquel elles s'appliquaient. Le goût moderne proscrit sévèrement une pareille licence. Les épithètes en général alourdissent le style, et il faut en user avec sobriété, surtout dans la prose, où elles doivent être bien motivées et nécessaires à l'expression de la pensée.

Epitoge (d'un mot grec signifiant *sur*, et d'un mot latin signifiant *robe* ou *toge*), habillement qui se portait par-dessus la robe. Il se dit aussi d'un chaperon que les présidents à mortier, dans l'ancien parlement, portaient sur la tête dans les grandes cérémonies, et que les magistrats ne portent plus aujourd'hui que suspendu sur l'épaule.

Epitomé (d'un mot grec signifiant *abrégé*), exposition courte, sommaire abrégé d'un livre et particulièrement d'une histoire.

Epître (d'un mot grec signifiant *lettre missive*). Il se dit des lettres des anciens et aussi de certaines pièces de vers adressées à quelqu'un. On doit citer dans ce dernier sens les épîtres d'Horace et celles de Boileau, qui sont restées des modèles qu'on n'a pas encore surpassés. Voltaire aussi a excellé dans ce genre parfaitement approprié à son talent flexible. L'épître exige un style simple, élégant, fin, capable de se plier facilement aux nuances de l'inspiration, de s'élever sans effort, de descendre sans grossièreté jusqu'à la douce familiarité; car elle peut rencontrer sur son passage les traits hardis du poëme épique, les douleurs tendres de l'élégie, les gracieuses images de l'idylle, souvent même les railleries piquantes de la satire, et enfin effleurer tous ces genres dans le même instant et dans l'espace de quelques vers, selon que l'inspiration du poète le porte sans ordre et sans suite vers différentes pensées, et lui présente les sujets variés sur lesquels il s'entretient avec un ami.

Epîtres des apôtres, lettres adressées par les apôtres aux chrétiens de leur temps pour les instruire ou les confirmer dans la foi, et qui forment la dernière partie du nouveau Testament. Elles sont divisées en 2 classes, les *épîtres particulières* envoyées par saint Paul à différentes églises, et les *épîtres catholiques* destinées à toute la chrétienté. Les premières sont au nombre de 14, dont 1 écrite aux Romains, 2 aux Corinthiens, 1 aux Galates, 1 aux Éphésiens, 1 aux Philippiens, 1 aux Colossiens, 2 aux Thessaloniciens, 2 à Timothée, 1 à Tite, 1 à Philémon et 1 aux Hébreux. L'ordre dans lequel ces épîtres sont rangées n'est pas celui de leur composition, mais plutôt celui de leur importance. Les épîtres de saint Paul, d'une intelligence difficile, renferment en germe toute la profonde et divine doctrine du catholicisme, qui s'est développée depuis. L'apôtre y traite, avec cette certitude qu'il devait à l'inspiration dont il était favorisé, les questions les plus hautes et les plus difficiles de la philosophie ou de la théologie. Les épîtres catholiques sont au nombre de 7 : 1 de saint Jacques, 2 de saint Pierre, 3 de saint Jean et 1 de saint Jude. La 1re de saint Pierre et la 1re de saint Jean ont seules été de tout temps considérées comme canoniques; les autres n'ont été adoptées par l'église que depuis et à diverses époques. L'usage de lire l'épître pendant l'office divin remonte à la plus haute antiquité. Quelquefois cette leçon est empruntée aux Actes des apôtres ou à l'Ancien Testament; mais plus souvent elle est extraite des Épîtres dont elle a pris son nom.

Epizootie (de 2 mots grecs qui signifient *sur* et *animal*), maladie qui règne sur les bestiaux. C'est pour les animaux ce que l'*épidémie* est pour les hommes. Les *épizooties* contagieuses ou non contagieuses sont produites par une viciation générale de l'atmosphère ou du milieu dans lequel vivent les bestiaux, viciation dont on ne connaît pas la nature. Elles s'étendent quelquefois sur un assez grand nombre de communes, et font périr des milliers d'animaux. Le traitement que l'on doit appliquer varie comme la maladie elle-même, d'après le climat et l'espèce d'animal que frappe le fléau. —Il peut arriver que le contact avec des substances provenant d'un animal mort dans une épizootie, produise chez les hommes des affections très-graves; aussi les personnes qui soignent les bestiaux malades doivent-elles, par les précautions hygiéniques les plus minutieuses, garantir leur propre santé.

Epode (de 2 mots grecs qui signifient *sur* ou *après* et *chant*), chez les Grecs, c'était la 3e partie d'un chant divisé en *strophe, antistrophe* et *épode*. Le chœur de la tragédie antique (v. *Chœur*) chantait à la gauche du théâtre la 1re partie du couplet ou la *strophe*, puis il se

dirigeait vers la droite pour chanter la 2e partie ou l'*antistrophe*, et enfin, s'arrêtant au milieu, il chantait l'*épode*. Cette manœuvre était empruntée aux anciens rites religieux, et probablement dans les cérémonies du culte elle avait une signification symbolique. On peut croire, par exemple, que la *strophe* et l'*antistrophe* figuraient les mouvements des astres; tandis que l'épode représentait l'immobilité de la terre. On appelait aussi *épode* un certain genre de poésie, et l'on a donné ce nom au dernier livre des odes d'Horace, soit parce qu'elles sont les dernières, soit à cause du rhythme employé par le poète.

Epois. On appelle ainsi, en termes de vénerie, les cors qui sont au sommet de la tête du cerf.

Eponge (d'un mot grec ayant même signification). On donne ce nom à des productions marines d'un tissu fibreux et résistant, poreuses, de formes et de couleurs très-variées, rangées parmi les zoophytes à polypiers flexibles, et occupées, lorsqu'elles sont encore adhérentes aux rochers du fond de la mer, par un animal à vie incomplète qui se présente sous la forme d'une substance molle, semblable à la gélatine. Les éponges que les anciens naturalistes rattachaient au règne végétal composent plusieurs espèces dont deux surtout sont intéressantes : l'*éponge officinale*, très-commune dans la Méditerranée, l'Archipel, la mer Rouge, etc., et l'*éponge usuelle* que l'on rencontre en abondance sur les côtes de l'Amérique. On blanchit les éponges fines en les plongeant dans le chlore étendu d'eau, après les avoir bien lavées et privées des petites coquilles et autres parties calcaires.

Éponge main.

Eponine. femme de Sabinus, se rendit immortelle par son sublime dévouement à son époux. Sabinus, Gaulois influent, s'était révolté contre l'empire et s'était même fait proclamer césar; mais bientôt vaincu et réduit à fuir, il répandit le bruit de sa mort, et se cacha dans une caverne où il demeura 8 ans, vivant dans l'anxiété et craignant toujours d'être surpris par les officiers de l'empire. Éponine, son épouse, voulut partager sa retraite, fut pour lui une consolation, et put même dans cette situation terrible lui faire goûter quelques instants de bonheur. Enfin Sabinus fut découvert et conduit à Vespasien. Éponine se jeta aux genoux de l'empereur,

et lui montrant ses 2 jeunes enfants : « Dieu me les a donnés, s'écria-t-elle, et je les ai nourris dans cette sombre retraite afin que nous fussions plus de suppliants pour implorer ta clémence. » Vespasien resta inflexible, et Éponine, héroïne et martyre d'amour conjugal, partagea le supplice de son époux.

Eponyme (de deux mots grecs signifiant *sur* et *nom*). C'est le titre que les Athéniens donnaient au premier des archontes, parce que l'année était désignée par son nom. Ce magistrat jugeait les procès, faisait observer les testaments, pourvoyait au sort des orphelins et punissait l'ivrognerie avec sévérité.

Épopée (d'un mot grec signifiant *dire*, *raconter*) : récit en vers d'un événement historique ou héroïque, et dans lequel le poète fait intervenir des agents surnaturels et des puissances supérieures. Les peuples ont commencé par composer en vers avant de composer en prose : leur imagination, d'abord vive et facilement impressionnable, donnait aux événements des couleurs poétiques et cherchait des causes mystérieuses à des faits dont la science ne leur apprenait pas encore les motifs véritables; aussi peut-on considérer comme des *épopées* les histoires primitives des nations. Les grands poëmes de l'Inde, par exemple, sont des chroniques poétisées, dans lesquelles on trouve le récit des événements et les mystères de la théogonie de ces temps. Depuis, le sens de ce mot s'est restreint; et il ne signifie plus que la narration en vers d'un épisode déterminé de la vie d'une nation. L'Iliade retrace la colère d'Achille et une partie du siége de Troie; l'Énéide raconte l'établissement d'Énée sur les côtes du Latium.—L'*épopée* est une des plus belles productions du génie poétique, et il n'est guère possible, par conséquent, de lui assigner des règles bien fixes. Elle commence ordinairement par l'exposition du sujet, l'invocation; puis l'intrigue se développe, se noue et se dénoue enfin. On peut considérer une épopée comme un drame sans unité, et où le poète intervient lui-même pour raconter les événements au milieu desquels il introduit ses personnages. Les principaux poëmes épiques sont : l'*Iliade* d'Homère, l'*Énéide* de Virgile, la *Jérusalem délivrée* du Tasse, la *Divine comédie* du Dante, le *Paradis perdu* de Milton, les *Lusiades* de Camoëns, la *Henriade* de Voltaire, la *Messiade* de Klopstock. Les deux derniers sont de beaucoup inférieurs aux autres.

Époque (d'un mot grec qui signifie *point d'arrêt*) : point déterminé dans l'histoire, qui ordinairement est marqué par quelque événement considérable. Il se dit aussi de toute partie de temps considérée par rapport à ce qui s'y passe, à ce qui s'y fait. On dit :



l'*époque* des croisades, de l'empire, etc. — En *astronomie*, ce sont les mouvements moyens d'un astre, le lieu moyen de cet astre fixé pour un instant déterminé, pour trouver ensuite le lieu moyen de l'astre pour un autre instant quelconque. — En *géologie*, on regarde comme appartenant à quatre *époques* bien distinctes les corps organisés, les végétaux, les animaux, etc., dont on retrouve les débris fossiles ou décomposés dans les diverses couches de la terre (v. *Géologie*).

Éprémenil (Jean-Jacques Duval d') naquit à Pondichéry, fut membre du conseil souverain de cette colonie, puis président de celui de Madras. Sa tête fut mise à prix et, pour fuir le danger qui le menaçait, il alla à Chandernagor, où il étudia la religion des Indiens. Il mourut en 1767. — Son fils, *Jean-Jacques Duval d'Éprémenil*, naquit à Pondichéry en 1746. Venu en France en 1750, il fut d'abord avocat du roi au Châtelet de Paris. Il acheta ensuite une charge au parlement de Paris, et soutint avec enthousiasme les privilèges de son ordre. Averti le premier, en 1788, du projet qu'avait le ministère de rendre un édit pour remplacer les cours souveraines par les grands bailliages, il souleva le parlement et fit rédiger une déclaration dans laquelle ce corps exposait la constitution française, et protestait contre les atteintes que tenteraient de lui porter les dépositaires du pouvoir. Lorsque des officiers publics vinrent au parlement pour se saisir de lui et de Monsabret, autre conseiller compromis, leurs collègues se levèrent en s'écriant : *Nous sommes tous Monsabret et d'Éprémenil.* Enfin, exilé aux îles Ste-Marguerite, il revint à Paris après la chute du ministre Brienne, se déclara l'ennemi de la cour, fut nommé député aux états-généraux, et, fidèle aux principes qu'il avait adoptés, embrassa la cause de la noblesse pour s'opposer aux empiétements du parti démocratique, comme il s'était montré contraire aux envahissements de la royauté. — D'Éprémenil se retira après le 10 août dans une terre qu'il possédait aux environs du Havre, fut arrêté, condamné par le tribunal révolutionnaire et exécuté le 23 avril 1794.

Épreuve (morale). Les événements de la vie sont tous des *épreuves* qui nous affectent plus ou moins vivement, selon que nous y sommes plus ou moins préparés. Heureuses, elles flattent nos passions et ne sont pas moins difficiles à supporter dignement que celles qui nous affligent. L'adversité, cette grande épreuve, a bien souvent trouvé courageux et fermes des caractères que la prospérité aurait corrompus. Dieu, dont la sagesse infinie nous a donné la connaissance du bien et du mal, n'a pas voulu que la responsabilité

du choix nous fût par trop pesante, et les épreuves qu'il nous envoie sont autant d'avertissements qui nous rappellent à l'infériorité de notre nature. On ne saurait donc de trop bonne heure se préparer à subir les épreuves de la vie, afin que l'adversité nous trouve soumis et résignés.

Epreuve désigne, dans les beaux-arts, les premières feuilles qu'on tire sur une planche gravée ou une pierre lithographique pour juger de l'état du travail. — Il se dit, par extension, de toute estampe en général. L'artiste fait ordinairement plusieurs épreuves à différents périodes de son travail. — On appelle *épreuves avant la lettre* celles qu'il tire pour son usage avant de livrer sa planche et avant de mettre au-dessous de l'estampe l'inscription qui lui est destinée. Ces épreuves, d'un dessin plus pur et plus net que les suivantes, sont fort estimées, mais l'on en multiplie quelquefois le nombre outre mesure. — On appelle *épreuve*, en termes d'imprimerie, une feuille d'impression sur laquelle l'auteur ou une autre personne indique les corrections, les changements que devra faire l'imprimeur. La 1re épreuve est ordinairement lue par un *correcteur* attaché à l'imprimerie, qui corrige les fautes purement typographiques. L'auteur en reçoit ensuite une ou plusieurs autres sur lesquelles il fait les changements convenables, et met la dernière main à son ouvrage. Enfin le correcteur lit encore une autre épreuve, après laquelle on fait le tirage. — L'art de corriger les épreuves est un art difficile, qui a son langage propre, et qui emploie une grande quantité de signes particuliers pour servir de renvois, et indiquer la nature des corrections.

Epreuves judiciaires, épreuves que les personnes accusées mais non convaincues d'un crime étaient jadis obligées de subir pour démontrer leur innocence. La coutume de soumettre l'accusé à des épreuves prenait sa source dans cette pensée que Dieu ne pouvait permettre la condamnation de l'innocent. Les peuples barbares qui l'avaient adoptée ne réfléchissaient pas que Dieu a l'éternité pour exercer sa justice et qu'elle vient toujours dans son temps, si tardive qu'elle nous paraisse. Ils en appelaient à lui pour décider les questions qu'ils ne pouvaient pas résoudre. Il y avait plusieurs sortes d'épreuves, comme les épreuves de l'eau, du feu et de la croix. La 1re consistait à obliger l'accusé à plonger son bras dans l'eau bouillante; lorsqu'il l'avait retirée, on l'enveloppait, le magistrat y apposait son sceau, et si après 3 jours on n'y trouvait aucune trace de brûlure l'accusé était déclaré innocent. Les hommes qui n'étaient pas de condition libre étaient attachés en peloton et plongés dans un fleuve, dans un lac ou dans une cuve d'eau

froide : ils étaient absous s'ils allaient au fond. Pour subir l'épreuve du feu, on devait traverser sain et sauf les flammes d'un bûcher. Un prêtre catholique, nommé Barthélemy, se soumit volontairement à cette épreuve, au siége d'Arcas, pendant les croisades, pour prouver l'authenticité d'une lance qu'on avait trouvée, et qu'on disait être celle qui perça le flanc de J.-C. Il existait encore d'autres épreuves par le feu : l'accusé devait tantôt marcher sur 12 socs de charrue ardents, tantôt prendre une barre de fer rouge, ou même quelquefois introduire sa main et son bras dans un gant de fer fortement chauffé. Les papes et les conciles défendirent plusieurs fois ces épreuves. L'*épreuve de la croix*, qui avait lieu ordinairement entre 2 plaideurs, consistait à se tenir debout les bras en croix pendant toute la durée de l'office divin. Celui des deux qui remuait le premier le corps ou le bras perdait sa cause. Enfin le duel judiciaire était encore une forme de la procédure ancienne, qui montre combien dans la pensée de ces peuples barbares la loyauté et le bon droit étaient inséparables du courage. Ces épreuves étaient accompagnées de cérémonies religieuses et d'offices spéciaux; on faisait même communier les personnes qui devaient les subir.

Eprouvette, instrument à l'aide duquel on vérifie la qualité et l'état de certaines matières.

Epsom (sel d'), combinaison de l'acide sulfurique avec la magnésie, sulfate de magnésie.

Eptagone (de deux mots grecs qui signifient *sept côtés*), terme de géométrie qui désigne une figure ou un polygone qui a 7 côtés et 7 angles. L'eptagone vaut 10 angles droits. — C'est aussi le nom que l'on donne à une enceinte ou place fortifiée et munie de 7 bastions. — Ce mot s'écrit peut-être mieux avec un *h*, *heptagone*, comme tous les autres mots de notre langue dans la formation desquels entre le terme grec signifiant *sept*.



Eptagone.

Epuisement. Dans son acception physique, ce mot exprime l'action d'épuiser, jusqu'à les tarir, les puits, les citernes, les tranchées, les travaux de mines où l'abondance des eaux ne permettrait pas de pénétrer, etc. — Prise dans le sens moral et intellectuel, cette expression désigne la dissipation des forces du corps produite chez l'homme par les excès de tout genre et même par les excès contraires, comme ceux d'abstinence, ou de nourriture, ceux de veille, de mouvement, les pertes de sang, un travail trop prolongé, les cha-

grins, une croissance trop subite, ou enfin les progrès de l'âge et l'affaiblissement régulier et naturel de l'organisme. Le corps se courbe, la face est pâle chez l'homme épuisé, l'intelligence et le courage s'affaiblissent en même temps que l'énergie vitale, et quelquefois la paralysie précède la mort. Pour guérir l'épuisement on emploie, mais avec prudence, les moyens contraires à ceux qui l'ont produit, sans faire pourtant passer trop rapidement le malade d'un genre de vie à un autre.

Épulie (de deux mots grecs signifiant *sur* et *gencive*), excroissance de chair qui se forme sur les gencives. Cette maladie est rare et les causes en sont peu connues. Elle attaque plus fréquemment la mâchoire inférieure et la face convexe. Quelquefois une ulcération et une suppuration dangereuse se manifestent sur l'*épulie*, et compromettent les jours du malade; d'autres fois elle se termine sans accident grave. On est dans beaucoup de cas obligé d'employer le bistouri pour enlever le tubercule et de cautériser la plaie après avoir arraché les dents cariées par l'action de cette maladie.

Épuration, action d'épurer, de dégager d'une matière, d'une substance quelconque tous les corps étrangers qui y sont contenus. C'est ordinairement le feu qui est le principal agent de l'épuration des substances. — Le mot *épuration* s'emploie au sens moral, et l'on dit l'*épuration des mœurs*, l'*épuration de la langue*. — Il signifie aussi l'exclusion dont sont frappés par un corps ou une compagnie quelques-uns de leurs membres jugés indignes d'en faire partie.

Épure, dessin de quelque édifice, ou de quelque partie d'un édifice, qu'on trace sur une muraille dans les dimensions que doit avoir l'édifice ou la partie d'édifice, afin d'y prendre les mesures nécessaires.

Équarrissage ou *écarrissage* (v.), terme de charpenterie, état de ce qui est équarri, de ce qui est taillé à angles droits. — Il signifie encore l'action d'écorcher les bêtes de somme ou de trait, comme les chevaux, les ânes, etc.

Équateur. Par ce terme, dérivé d'un mot latin qui signifie *égal*, on désigne un des grands cercles de la sphère qui est à peu près à égale distance des 2 pôles et qu'on appelle aussi *ligne équinoxiale* ou simplement *ligne*. Le plan de l'*équateur* prolongé indéfiniment dans l'espace, constitue l'*équateur céleste* que le soleil traverse 2 fois dans l'année au temps des *équinoxes*. Le plan de l'équateur est perpendiculaire à l'axe de la terre et la divise en hémisphère boréal et hémisphère austral. Ces 2 hémisphères ne sont pas exactement égaux d'après les observations des astronomes, et

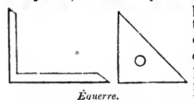
l'équateur semble un peu plus rapproché du pôle nord. La circonférence de la terre à l'équateur est de 40,059,988 mètres. La longueur du nouveau degré de longitude équatoriale est de 10,000 mètres. Les peuples qui habitent sous l'équateur ont perpétuellement les jours égaux aux nuits. Cela vient de ce que leur horizon, passant par l'axe de la terre, coupe en deux parties égales tous les parallèles terrestres dont le soleil paraît décrire un chaque jour. A l'égard des autres lieux de la terre, cette égalité des jours et des nuits ne se présente que deux fois par an, c'est-à-dire aux équinoxes de printemps et d'automne, quand le soleil répond à l'équateur.

Équateur (république de l'), l'un des 3 états indépendants formés de l'ancienne république de Colombie. Elle est divisée en 3 départements : celui de l'*Équateur,* chef-lieu *Quito*, capitale de toute la république ; celui de l'*Assuay*, chef-lieu *Cuença*, et celui de *Guyaquil*, qui a pour chef-lieu la ville du même nom. On évalue sa population totale à 650,000 habitants disséminés sur environ 140,000 kilometres carrés.

Équation. C'est, en algèbre, l'expression de la condition d'égalité établie entre 2 quantités algébriques séparées par ce signe = (égal). On appelle *membres de l'équation* les 2 quantités égales : ainsi dans cette équation $2 + 3 = 4 + 1$, $2 + 3$ est un *membre* et $4 + 1$ est l'autre *membre.* Chaque quantité séparée qui compose le membre et qui est réunie aux autres par les signes + ou — est un *terme de l'équation*. On peut, sans rompre l'équation, porter un ou plusieurs termes d'un membre dans un autre pourvu qu'on change les signes qui les accompagnent : ainsi, cette équation étant donnée $3 + 7 - 2 = 9 - 1$, il y a encore équation si je dis $3 + 7 = 9 - 1 + 2$ ou $3 = 9 - 1 + 2 - 7$. On peut encore changer les signes de tous les termes sans détruire l'équation et dire $- 3 - 7 + 2 = - 9 + 1$. Les quantités inconnues d'une équation et qu'il s'agit de dégager sont ordinairement exprimées par les lettres x, y, z, et les quantités connues par les lettres a, b, c. L'équation est du 1er, du 2e ou du 3e degré, etc., quand l'*exposant* (v.) de la lettre qui représente l'inconnue est 1, 2, 3, etc.; et pour que le problème proposé soit soluble, il doit y avoir autant d'équations que d'inconnues. — On appelle encore *équation*, en astronomie, la quantité variable, mais déterminable par le calcul, qu'il faut ajouter ou ôter aux mouvements moyens pour obtenir les mouvements vrais.

Équatoriales ou *équinoxiales* (contrées), nom donné aux pays situés sous l'équateur, et ou l'étend même jusqu'aux tropiques, des deux côtés de la ligne.

Équerre, instrument qui sert à tracer un angle droit et qui est principalement à l'usage des mathématiciens, des charpentiers, des menuisiers, des maçons. Une *équerre* est formée par 2 règles placées à angle droit, et quelquefois jointes par une charnière qui leur permet de se superposer. Lorsqu'une des branches de l'équerre est plus épaisse que l'autre on dit que cette *équerre* est *à chapeau*.—On obtient ordinairement dans la fabrication de ces instruments une précision suffisante, mais il est impossible d'en rencontrer de parfaits.—L'*équerre à coulisse* est une équerre en forme de croix dont une branche est engagée dans l'autre au moyen de mortaise et coule à volonté sur cette autre branche.


Équerre.

Eques, anciens peuples du Latium qui habitaient les environs de Tibur, aujourd'hui *Tivoli*. Les Romains, dont ils furent les constants adversaires, n'en triomphèrent que difficilement.

Équestre (du mot latin signifiant *cheval*), *statue équestre*, *figure équestre*, statue représentant une personne à cheval.—L'*ordre équestre* était l'ordre des chevaliers romains; la noblesse du 2e rang, en Pologne, porte encore ce nom.

Équiangles. Par ce terme de géométrie on désigne des figures dont tous les angles sont égaux; tels sont les polygones réguliers. —On peut encore dire que les polygones semblables sont *équiangles*.

Équilatéral (de 2 mots latins signifiant *égal* et *côté*). Il se dit d'un polygone dont les côtés sont égaux. On l'applique principalement aux triangles dont les 3 côtés sont égaux, et alors il est démontré que les angles sont aussi égaux entre eux.

Équilibre (de deux mots latins signifiant *égal* et *balance*). C'est l'état des corps maintenus en repos sous l'influence de plusieurs forces qui se contrebalancent exactement. Les forces contraires qui sollicitent un corps en équilibre se neutralisant mutuellement, il en résulte un état parfaitement identique à celui de repos, dont le corps en équilibre n'est tiré que pour obéir à l'impulsion de la 1re force qui vient s'ajouter à l'une de celles qui se détruisaient. C'est à la théorie de l'*équilibre* que l'on doit la *balance*, le *baromètre* dans lequel une colonne de mercure fait équilibre à une colonne d'air, et le *niveau d'eau* produit par une masse liquide en équilibre n'obéissant à d'autre force qu'à celle de la pesanteur. La science qui s'occupe de l'équilibre des corps est appelée *statique*, comme celle qui traite

de leurs mouvements, sous l'influence de forces déterminées, est appelée *dynamique :* elles font toutes deux partie de la *mécanique.*

Équilibre européen. En politique on emploie ce mot pour désigner un système en vertu duquel les forces des états se balancent de telle sorte qu'aucun d'eux ne peut s'élever au-dessus des autres ni porter atteinte à leur indépendance. Comme les états sont inégaux entre eux et que les plus puissants pourraient toujours absorber les plus faibles si ces derniers restaient isolés, les alliances sont le seul moyen de créer cet équilibre, garantie de la paix, cherché depuis 200 ans et qui n'a pas empêché que depuis 200 ans bien des guerres aient déchiré l'Europe. L'antiquité ne connaissait pas ce système de pondération ou d'équilibre des états; aussi ce temps fut-il fertile en conquêtes et vit-on des empires, élevés par la force d'un homme de génie, se soutenir pendant des années, embrasser une partie du monde connu, imposer la loi à tous ses voisins, briller d'un vif éclat, puis disparaître pour céder la place à un vainqueur nouveau. Mais les progrès des sciences et surtout du commerce attachèrent bientôt chacun au sol par des intérêts nombreux, et exigèrent plus de repos et de stabilité : la découverte de la poudre à canon rendit le courage inutile en faisant de la guerre une affaire de tactique plutôt que de valeur; les jouissances du luxe augmentèrent, et avec elles le caractère devint plus doux et moins disposé aux fatigues des armes; le besoin de la paix fut généralement senti. — Charles-Quint, en rêvant la monarchie universelle, montra combien l'Europe pouvait être mise en péril par l'ambition d'un homme de génie; et l'on chercha alors à la prémunir contre de semblables dangers. François Ier se mit à la tête de la lutte contre la maison d'Autriche; mais bientôt il fallut prendre les mêmes mesures contre la France elle-même, car Louis XIV héritait des prétentions de Charles-Quint. Le travail de la diplomatie pendant ces longues années fut un instant bouleversé par la révolution française, qui déchaîna toutes les passions, renversa tous les principes sur lesquels l'Europe s'était appuyée jusqu'alors, et rendit tout équilibre impossible. Napoléon reprit le rêve de Louis XIV, et l'Angleterre dirigea la ligue qui se forma pour arrêter les développements indéfinis de notre puissance et l'absorption par la France de tous les états européens. On sait ce qui en advint en 1814 et 1815.—Le congrès de Vienne a cherché à rétablir l'équilibre entre les puissances; mais, depuis la révolution de juillet, de nouvelles influences se sont élevées dans le midi de l'Europe, et il y a lutte aujourd'hui entre le système d'équilibre de la sainte alliance et celui que les états constitutionnels tendent à produire.

L'avenir seul peut apprendre si l'équilibre de l'Europe doit être encore une fois brisé. La Russie, aujourd'hui, est la puissance prépondérante qui peut aspirer à un pouvoir excessif ; c'est aussi vers elle que se tourne l'attention de tous les diplomates de l'Europe.

Équilibriste, saltimbanque, histrion de bas étage qui fait des tours d'*équilibre*.

Équinoxe (de deux mots latins signifiant *égal* et *nuit*). Il se dit des temps de l'année où le soleil, passant par l'*équateur*, rend, pour toutes les régions de la terre, les jours égaux aux nuits. Il y a chaque année deux *équinoxes*. L'un a lieu au 21 mars et commence le printemps, lorsque le soleil, remontant dans sa course de l'hémisphère austral à l'hémisphère boréal, traverse la constellation du Bélier désigné par ce signe ♈. L'autre a lieu au 21 septembre et commence l'automne : le soleil, après s'être avancé jusqu'au cercle tropical nord, rétrograde alors et redescend dans l'hémisphère austral. Pendant l'équinoxe il traverse la constellation de la Balance représentée par ce signe ♎, lequel sert aussi à désigner cette époque astronomique.— On appelle *précession des équinoxes* un mouvement rétrograde des points équinoxiaux en vertu duquel la position de l'équinoxe, variant continuellement chaque année, se trouve précéder celle qu'il avait l'année d'auparavant. La différence est 50" 10 par an : en sorte que l'équinoxe doit faire une révolution complète autour de l'écliptique dans une période de 26,000 ans.—On nomme encore *nutation* un phénomène qui appartient aux mêmes causes et qui consiste dans le balancement de l'axe de la terre pour s'approcher et s'éloigner alternativement de quelques secondes du plan de l'écliptique.

Équipage. On appelle ainsi, en termes de marine, la réunion de ceux qui montent un bâtiment pour en faire le service et la manœuvre. Ordinairement on désigne les officiers sous le nom particulier d'*état-major*. Le corps des *équipages de ligne*, ou le corps des matelots en France, est organisé d'une façon régulière comme l'armée, et soumis à un recrutement analogue, mais qui ne s'exerce guère que sur les populations maritimes, où tous les hommes qui se livrent à la profession de la mer sont enrôlés sur les registres de l'état ou *classés*, et restent à la disposition du gouvernement. Sur les navires de guerre, l'équipage est égal à 10 hommes environ par canon que porte le bâtiment. En Angleterre, le recrutement de la marine se fait par enrôlements volontaires, et, lorsque ce moyen ne fournit pas des matelots en assez grand nombre, les officiers arrêtent violemment tous les marins qu'ils rencontrent et les envoient de suite au service ; c'est ce qu'on appelle *la presse*.

Équipages, tout le matériel, les chevaux, les mulets, les chariots, qui accompagnent une armée. Les *équipages* des armées grecques et romaines étaient fort simples et peu embarrassants. Ce n'est que sous la minorité de Louis XIV qu'un grand luxe commença à s'introduire dans cette partie du service. Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, se servit le premier de vaisselle plate pendant ses campagnes. On a fait depuis de continuels efforts pour simplifier les équipages de guerre.

Équipée, action, entreprise indiscrète, irréfléchie, téméraire, dont les suites ne peuvent être que fâcheuses, désagréables. Ce mot est du style familier.

Équipement. Il se dit, en termes militaires, de ce qui sert à équiper le soldat, de ce qui lui est particulièrement nécessaire, et surtout de ses vêtements. Tous les *objets d'équipement*, leur nombre, leur qualité, leur prix, leurs dimensions, leur durée, les mesures utiles pour leur conservation, sont fixés par des ordonnances et des règlements spéciaux, que des officiers particuliers sont chargés de faire observer.

Équitation (d'un mot latin signifiant *cheval*), art de monter à cheval. Cet art n'a rien d'arbitraire; il repose tout entier sur l'anatomie et la mécanique animale, qui indiquent, d'une manière sûre, quelle est la position la plus favorable pour que le cavalier ait à la fois de la solidité et de la grâce, quels sont les mouvements les plus convenables pour diriger un cheval, pour s'en rendre maître et lui faire comprendre ce qu'on désire de lui. L'*équitation* est pour les femmes un exercice agréable et souvent salutaire, mais qui en développant leur courage peut avoir l'inconvénient de leur donner des instincts virils, si elles s'y adonnent avec trop d'ardeur. Qu'elles n'oublient pas, même au milieu de ces jeux où se montre leur force sous son aspect le plus gracieux et le plus séduisant, cette modestie qui est leur plus précieux apanage.

Équité (d'un mot latin ayant même signification). Deux idées, distinctes à quelques égards, analogues sous d'autres aspects, sont exprimées par les mots *justice*, *équité*. Il est difficile de bien préciser la différence entre l'*équité* et la *justice*, et cependant c'est le seul moyen de faire bien comprendre le premier mot. L'objet propre de la *justice*, dit Beauzée, est le respect de la propriété; l'objet de l'*équité*, en général, est le respect de l'humanité. Votre existence, vos facultés, vos talents, votre travail, votre fortune, votre réputation, votre honneur, sont à vous; la *justice* défend qu'on y porte atteinte, elle efface l'atteinte qu'on y a portée. Vos besoins, vos erreurs, vos misères, vos fautes, vos torts, sont des

effets de la faiblesse humaine; l'*équité* y compatit : elle vous engage à me faire du bien quand il y a lieu. Ne pourrait-on pas ajouter que l'*équité* a un caractère particulier et individuel; que la *justice* a un caractère public et général; que l'*équité*, dans les rapports de l'individu avec ses semblables, emporte l'idée de dévouement, du sacrifice de son intérêt propre à l'intérêt des autres, quand il y a quelques raisons de faire ce sacrifice. Ainsi, on dit que Dieu est *juste*, et l'on ne dirait pas qu'il est *équitable*. Si l'on entend par *justice* l'action de rendre à chacun ce que la loi politique ou civile lui accorde, la *justice* différera encore davantage de l'*équité*; car bien souvent, comme on l'a dit ingénieusement, la *justice* des hommes n'est pas *juste* et ne concorde pas avec la *justice* éternelle; il est malheureusement possible de se conformer aux lois et d'être indigne de toute estime, et de transgresser les règles les plus élémentaires de la probité. L'*équité*, en prenant le mot *justice* dans le sens inférieur, serait le sacrifice d'un *droit* fondé sur la loi à une *obligation* fondée sur une honnête appréciation des choses. La *justice* est connue par la raison; l'*équité* est mieux appréciée par le cœur. C'est peu d'être *juste*, il faut encore être *équitable*; car nous avons tous besoin qu'on nous sacrifie quelque chose.

Équivalent, qui est de valeur *égale*, qui *équivaut*. Ce mot exprime l'égalité sous le rapport de la valeur seulement, comme le mot *égal* exprime l'égalité sous le rapport des dimensions. Ainsi 4 pièces d'argent de 5 francs sont *équivalentes* à 1 pièce d'or de 20 francs. Une terre aride, d'une culture difficile et d'une étendue de 40 hectares, qui rapporte 10,000 francs de revenu, est *équivalente* à une terre de 4 hectares bien cultivée et fertile, qui rapporte une même somme, mais seulement sous le rapport du produit en argent; car elle peut n'être pas *équivalente* sous le rapport des agréments qu'on y trouve et qui ajoutent à sa *valeur*.—On donne aussi ce nom en chimie aux nombres qui indiquent et expriment les rapports et les proportions en poids dans lesquels les corps peuvent se combiner entre eux.

Équivoque, mot, discours qui a un double sens, qui peut recevoir plusieurs interprétations. Il se dit également du langage et des actions. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer combien les discours *équivoques* sont coupables quand ils ont pour objet de tromper, de faire prendre le change sur les pensées que l'on veut émettre, et d'abuser de la confiance de personnes trop honnêtes pour soupçonner un piége aussi lâche.

Érable, nom d'une famille de plantes qui comprend un grand nombre d'espèces, parmi lesquelles sont les *érables* proprement

dits et les *sycomores*. Parmi les *érables*, une ou deux espèces d'Amérique contiennent dans leur sève un sucre abondant, qu'on en extrait et qu'on livre au commerce. Après avoir percé l'écorce de l'arbre, au commencement du printemps, on reçoit le suc qu'il distille au moyen d'une cannelle placée dans le trou. Un *érable* de moyenne grosseur produit environ 100 à 120 litres de sève, qui servent à fabriquer environ 2 à 3 kilogrammes de sucre.

Érasme (Didier), l'un des hommes les plus illustres de la Hollande, naquit le 28 octobre 1467 à Rotterdam; son père, nommé Gérard, commença son éducation. Il fut d'abord enfant de chœur dans la cathédrale d'Utrecht, et alla compléter brillamment ses études à Deventer sous le professeur Alexandre Stège. Sa mère, qui mourut peu de temps après, lui laissa une fortune médiocre dissipée par ses tuteurs, qui le forcèrent d'entrer dans un monastère. La vie du cloître ne lui convenait pas; aussi le quitta-t-il pour venir continuer ses études à Paris. Sa constitution était faible et les souffrances qu'il dut éprouver l'altérèrent encore. Érasme voyagea en Europe, où il courut mille dangers et faillit plusieurs fois perdre la vie. Il publia à Venise un livre intitulé les *Adages*, où il avait rassemblé toutes les sentences que l'on trouve dans les ouvrages de l'antiquité. Après s'être fait recevoir docteur en théologie il accompagna, en qualité de directeur, le fils naturel de Jacques IV, roi d'Écosse, à Rome, où sa réputation l'avait devancé et où il fut accueilli avec les plus grands honneurs. De retour en Angleterre en 1509, et étant allé visiter le chancelier Thomas Morus, celui-ci, qui ne le connaissait pas, lui dit, après quelques instants d'entretien, étonné du profond savoir de ce génie brillant : « Ou vous êtes le démon, ou vous êtes Érasme. » L'amour des voyages ramena Érasme à Paris; mais bientôt après il quitta cette ville et se fixa pendant quelque temps à Bâle, où la protection de plusieurs princes lui fournit les moyens de mener une vie plus douce; mais il refusa constamment les positions brillantes qui lui furent offertes, et montra une particulière affection pour la France, que les luttes de François Ier et de Charles-Quint l'empêchèrent seules de venir habiter. En 1529, Érasme se retira à Fribourg, où il fut reçu comme en triomphe; on lui donna pour demeure le palais même de l'empereur Maximilien. Il revint à Bâle en 1535, et mourut dans cette ville le 12 juillet 1536; de somptueuses funérailles lui furent faites, et l'on rendit à ce rare génie tous les honneurs qu'il méritait. Érasme, qui peut être considéré comme un des restaurateurs les plus puissants de la philosophie antique, prit une part active aux luttes du protes-

tantisme. Bien que ses convictions l'eussent attaché à la réforme la modération de son esprit lui fit toujours jouer un rôle intermédiaire et conciliateur; il s'efforçait d'enlever aux disputes leur âcreté et leur violence, et travaillait en vain à rapprocher des esprits irrités. Comme littérateur Érasme occupe une place éminente parmi les hommes les plus remarquables de son temps; ses ouvrages les plus célèbres sont l'*Éloge de la folie*, et les *Colloques;* ses œuvres forment 10 volumes in-folio.

Érato (mot qui en grec signifie *aimable*), était l'une des neuf Muses de la mythologie païenne. Fille de Jupiter et de Mnémosyne, elle présidait à la poésie lyrique et aux *épithalames* (v.); on lui attribuait l'invention de la lyre et du plectrum, et on la représentait couronnée de myrtes et de roses.

Ératosthène, né à Cyrène, en Afrique, 276 avant J.-C., étudia sous le grammairien Lysanias et le poète Callimaque, se rendit d'Alexandrie à Athènes, et fut rappelé en Égypte par le roi Ptolémée III Évergète, pour diriger sa fameuse bibliothèque. Ses travaux philosophiques lui valurent le surnom de *second Platon;* mais on l'appelait aussi *Béta*, du nom de la 2ᵉ lettre de l'alphabet grec, et l'on voulait ainsi faire comprendre que ses connaissances n'étaient que secondaires. Après avoir étudié l'astronomie, à laquelle il fit faire des progrès en donnant la mesure exacte de l'arc du cercle compris entre les 2 tropiques, et de l'inclinaison de l'écliptique, il enrichit de précieux travaux l'arithmétique, la géométrie, la géographie, l'histoire et la grammaire. Ératosthène composa encore quelques poésies didactiques peu estimées. Devenu aveugle dans sa vieillesse, il ne put, dit-on, supporter cette infirmité, et se laissa mourir de faim; il avait alors 82 ans. Ce qui nous reste de ses œuvres forme un volume in-8°; on y trouve des documents précieux sur l'histoire de l'Égypte et sur celle de la Grèce.

Ere (d'un mot grec qui signifie *s'arrêter*), point fixe d'où l'on commence à compter les années. Les divers peuples ont compté le temps de leur histoire en partant d'*ères* différentes, qui se rapportaient ou à des faits historiques, ou à des calculs astronomiques. Les principales sont les suivantes : 1° l'*ère mondaine des Juifs* commençant à la création du monde (3761 ans av. J.-C.); 2° l'*ère d'Abraham* commençant à la vocation de ce patriarche (1ᵉʳ décembre, 2015 ans av. J.-C.) : quelques auteurs chrétiens l'ont adoptée dans les premiers siècles de l'église; 3° l'*ère des olympiades*, réglée en Grèce sur les jeux olympiques qui se célébraient tous les 4 ans; on la supputa à partir de ceux où une statue fut élevée au vainqueur Chorèbe (776 ans av. J.-C.). Chaque olympiade comprenait

4 années, et l'on était par conséquent obligé d'indiquer à la fois le chiffre de l'olympiade et celui de l'année supplémentaire; ainsi l'on disait la 3e année de la 102e olympiade. L'ère des olympiades, dont se servit d'abord Timée, historien postérieur à Alexandre, fut usitée jusqu'au quatrième siècle de l'église; 4° *ère de Nabonassar*, fondateur de Babylone. Elle partait du 26 février de l'an 747 av. J.-C.; elle fut d'un grand usage, surtout en astronomie; 5° *ère d'Alexandre-le-Grand*, de *Philippe* ou des *Lagides;* son point de départ était la mort d'Alexandre, le 12 novembre 324 av. J.-C.; 6° *ère des Séleucides, ère des Grecs* ou des *Scytho-Macédoniens;* elle commençait l'an 312 av. J.-C., à l'avénement de Séleucus-Nicator au trône de Babylone; on la trouve employée dans le Livre des Machabées, dans les pères de l'église, les conciles, les livres arabes, etc.; 7° *ère de Denys;* elle part du 23 juin, 283 av. J.-C.; 8° *ère de Tyr;* les Tyriens l'instituèrent, le 19 octobre de l'an 125 av. J.-C., après avoir reçu l'autonomie de Bala, roi de Syrie; 9° *ère césarienne d'Antioche*, l'an 48 av. J.-C., époque de la victoire de Pharsale; elle fut introduite par les habitants d'Antioche, en l'honneur de César; 10° *ère julienne;* elle date de la réforme du calendrier par Jules-César (45 ans av. J.-C.); 11° *ère d'Espagne* (1er janvier, 38 ans av. J.-C.); elle date de la conquête de l'Espagne par Auguste, et fut en usage en Espagne jusqu'au XVe siècle; 12° *ère actiaque*, peu importante; elle commença à la bataille d'Actium; 13° *ère des Augustes* (29 août de l'an 25 av. J.-C.); elle servit en Égypte jusqu'aux premiers siècles de J.-C.; 14° *ère chrétienne* ou de l'*incarnation*. Des calculs approfondis ont prouvé que le commencement de cette ère a été porté 5 ans trop tard; elle ne fut introduite qu'au IVe siècle en Italie, d'où elle se répandit dans toute l'Europe; 15° *ère de Constantinople;* elle commence à la création du monde (5508 ans av. J.-C.). Elle fut usitée par les conciles dès le VIIe siècle, et les Russes la conservèrent jusqu'à l'époque de Pierre-le-Grand; 16° *ère de Dioclétien* ou des *martyrs*, instituée par les Égyptiens, à partir du 29 août 284; 17° *ère des Arméniens* (9 juillet 532), époque du schisme de l'église arménienne; 18° *ère d'Hiesdedger* (16 juin 682), établie chez les Persans à l'avénement d'un roi de ce nom; elle dura jusqu'en 1075 de J.-C.; 19° *ère de l'Hégire;* elle commença à la fuite de Mahomet, de la Mecque à Médine (16 juillet 622), et elle est usitée par tous les peuples mahométans; 20° *ère de la république française;* elle commença le 22 septembre 1792, et ne dura pas 14 ans.

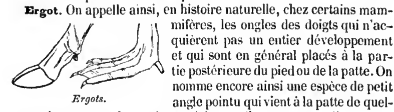
Érèbe, dieu de l'enfer et fils du Chaos. D'Érèbe et de la Nuit naquit l'Éther ou l'Air brûlant et pur. Érèbe voulut soutenir les

Titans contre Jupiter, et il fut précipité par ce dieu dans les enfers, où il fut changé en fleuve. — Le nom d'Érèbe, chez les anciens, désignait aussi l'enfer lui-même ou une partie de ce lieu, dans laquelle les âmes des justes acromplissaient une expiation temporaire.

Érétisme (d'un mot grec qui signifie *j'irrite*), tension violente des fibres, excitation générale qui frappe le système nerveux.

Erfurt, chef-lieu de la régence du même nom, dans la province de Saxe et dans les états prussiens; elle contient 28,000 habitants, et était autrefois une ville impériale. Sa cathédrale est un beau monument dont la cloche pèse 13,500 kilogrammes. Erfurt est défendue par une enceinte de murailles et de fossés, par une grande forteresse et deux citadelles. Le couvent des Augustins de cette ville renferme une cellule qu'habita Luther pendant 7 ans. Son université, autrefois célèbre, et réunie depuis 1816 à celle de Halle, a répandu parmi les habitants le goût de l'étude et des lettres. Erfurt fut prise par les Français le 15 octobre 1806, et ne fut évacuée par nos troupes qu'en 1813, après avoir soutenu un siége d'un mois. C'est dans cette ville qu'eut lieu, en 1808, la célèbre entrevue de Napoléon avec l'empereur Alexandre.

Ergot. On appelle ainsi, en histoire naturelle, chez certains mammifères, les ongles des doigts qui n'acquièrent pas un entier développement et qui sont en général placés à la partie postérieure du pied ou de la patte. On nomme encore ainsi une espèce de petit angle pointu qui vient à la patte de quelques oiseaux vers la partie postérieure; il se compose d'une protubérance osseuse, recouverte d'une substance cornée, et sert d'arme offensive aux animaux qui en sont pourvus. On peut, en mesurant son accroissement, apprécier l'âge des individus.— L'*ergot* du coq peut être extrait du tarse et implanté dans la crête, il ne cesse pas pour cela de végéter, et constitue une sorte de greffe animale.



Ergots.

Ergot, maladie qui attaque les graminées, et surtout le seigle. Il consiste en une excroissance qui se détermine sur le grain, et dont on ignore les causes productrices. Le pain fait avec de la farine qui contient des *ergots* développe des maladies fort dangereuses, qu'accompagne ordinairement une gangrène, sous l'influence de laquelle on succombe. Ces affections sont surtout fréquentes dans le Gâtinais, le Forez, la Sologne, où elles ont donné lieu à de violentes épidémies en 1770 et 1777; dans la Lorraine et la Bourgogne, où une autre épidémie s'est déclarée en 1816. L'humidité et la pluie semblent être favorables à la formation de l'*ergot*: s'il est dangereux

lorsqu'il est pris en grande quantité, il devient lui-même, lorsqu'il est appliqué avec convenance, un médicament efficace dans certaines maladies.

Ergotisme. On appelle ainsi les phénomènes morbides développés par l'usage de l'ergot du seigle (voy. ci-dessus). Plusieurs autres épidémies ont été confondues avec celle que l'on doit attribuer à cette cause. L'*ergotisme* est *convulsif* ou *gangréneux*; le second cas présente plus de dangers.

Ergoteur (d'un mot latin signifiant *donc*, et employé dans les discussions de l'école, comme conclusion des prémisses). On appelle ainsi un homme pointilleux, qui conteste mal à propos, qui discute avec chaleur, avec affectation sur des questions futiles. C'est un triste défaut que celui d'*ergoter*, et qui n'est pas moins exclusif des qualités du cœur et d'une honnête bienveillance que de l'étendue de l'esprit et de la profondeur des études. Mais, à moins de bien connaître la question sur laquelle une discussion est établie, il n'est pas juste de traiter d'*ergoteur* celui qui semble y apporter quelque minutie.

Érié, grand lac situé dans le Canada. Il a environ 300 kilom. de longueur sur 100 à 120 de largeur; mais la navigation y est



Lac Érié.

difficile, parce que ses eaux sont peu profondes, et que les rivages qui le bordent, d'une élévation très-inégale, laissent souvent passage à de furieux coups de vent. L'Érié se décharge dans la rivière de Niagara.

Éridan. C'est le nom ancien et poétique du fleuve que l'on appelle aujourd'hui le Pô. Il prend sa source dans les Alpes, au pied du mont Vesulus, et, après un cours de 680 kilomètres, au travers du

Piémont, du Montferrat, du Milanais, il va se jeter dans la mer Adriatique, au golfe de Venise. Le Pô autrefois sortait très-fréquemment de ses rives, et inondait de vastes provinces, au milieu desquelles il répandait la désolation; mais des digues ont été construites pour s'opposer à ses ravages, et aujourd'hui les terres qu'il charrie en grande quantité se déposent au fond de son lit, qui est élevé de plusieurs pieds au-dessus des terrains environnants. Le dieu Éridan, qui présidait au fleuve de l'ancienne mythologie, n'obtenait que de faibles respects; mais un nouvel Éridan, appelé encore Phaéton, et dont on connaît l'histoire, rendit, en tombant dans ce fleuve, les eaux du Pô plus célèbres et plus vénérées.—Le nom d'Éridan a été donné aussi à quelques autres points géographiques sans importance.

Érigène (v. *Scot*).

Érigone, fille de l'Athénien Icarius et sœur de la célèbre Pénélope. La mythologie raconte qu'Icarius ayant donné l'hospitalité au dieu Bacchus, et en ayant reçu pour récompense une outre remplie d'un vin précieux, le partagea avec des bergers de l'Attique. Ceux-ci, plongés dans l'ivresse, se crurent empoisonnés, massacrèrent Icarius et l'enterrèrent dans un lieu écarté, où Mœra, la chienne fidèle de la victime, conduisit la triste Érigone qui, pénétrée de douleur à la vue du cadavre de son père, se pendit à un arbre. Les femmes d'Athènes, violemment émues de cette piété filiale, furent saisies d'une fatale monomanie et se donnèrent la mort à l'imitation de leur compagne. Pour arrêter cette singulière épidémie morale, on consulta l'oracle, qui ordonna d'instituer les jeux de l'*escarpolette*.—Jupiter récompensa Érigone en la plaçant dans le ciel, et en fit la constellation de la Vierge. La chienne Mœra devint, à son tour, la constellation du *Grand Chien* ou de la *Canicule*, dont l'étoile Sirius est la principale.

Érivan ou *Arménie persane*, province de la Russie méridionale, bornée au nord et à l'est par les monts Alaguessa, au sud et au S.-O. par la province d'Aderbidjan, et à l'ouest par la Turquie asiatique. Elle s'étend de 38° 50' à 40° 41' de latitude nord et de 40° 45' à 43° 55' de longitude est. C'est à l'ouest de cette province qu'est situé le mont Ararat, sur lequel la Genèse rapporte que s'arrêta l'arche de Noé. Elle forme 2 districts : celui d'Érivan et celui de Nakchivan. Sa capitale, *Érivan*, renferme environ 10,000 habitants, des fabriques d'étoffes, de coton, des tanneries et des poteries. Elle est le centre du commerce de toute la province, qui n'est pas sans importance.

Ermenonville, petit village aux environs de Paris, entre Dam-

martin et Senlis, célèbre par le séjour qu'y fit Gabrielle d'*Estrées* (v.), à laquelle Henri IV avait donné ce domaine, et surtout par la mort de J.-J. Rousseau. Il était la propriété de M. de Girardin, qui l'avait considérablement embelli, lorsque le philosophe de Genève vint l'habiter. On conserve encore, dans une partie du parc appelée *le Décès*, une chaumière où il avait l'habitude de travailler, et sur laquelle il avait fait graver l'inscription suivante : *Celui-là est vraiment libre qui n'a pas besoin de mettre les bras d'un autre au bout des siens.* Son tombeau, qui portait autrefois cette épitaphe : *Ici repose l'homme de la nature et de la vérité,* occupe le centre de l'*Ile des Peupliers*. Le corps de Jean-Jacques fut enlevé de cet asile en 1793, pour être transporté au Panthéon, où il est encore aujourd'hui.

Ermitage, ermite (d'un mot grec qui signifie *désert*). On appelle *ermite* un solitaire qui vit retiré dans un lieu désert, pour s'y livrer à des exercices de piété : l'*ermitage* est la demeure de l'*ermite*. Le goût de la vie solitaire ne commença guère qu'avec le christianisme, et à peine chez les païens pourrait-on citer quelques philosophes qui se retirèrent dans la solitude pour y méditer en silence. Saint Paul, saint Antoine, furent les premiers cénobites chrétiens; leur exemple trouva bientôt d'enthousiastes imitateurs, et les déserts de la Thébaïde se remplirent de saints anachorètes que les tentations et les distractions du monde effrayaient. Les *ermites* furent bientôt remplacés par les *cénobites*, qui se retiraient également au désert, mais qui y vivaient en commun et fondaient d'importants monastères. On rencontre encore aujourd'hui des *ermites* sur le mont Athos et sur le Vésuve. Dans les temps reculés, les forêts de la France servirent de retraite à quelques ermites.—On appelle encore aujourd'hui *ermitage* un lieu écarté et solitaire, comme ceux que les ermites choisissaient.

Erosion (d'un mot latin signifiant *ronger*), action de toute substance médicamenteuse ou virulente qui ronge une partie du corps. C'est une espèce d'écorchure, de brûlure, de destruction superficielle de la peau.

Erostrate, citoyen d'*Éphèse* (v.), qui, tourmenté du désir de la célébrité, et incapable de l'acquérir par son mérite, incendia, pour s'immortaliser, fût-ce même par un crime, le temple d'Éphèse, l'an 356 avant J.-C. Les Éphésiens indignés rendirent une loi qui défendait expressément de prononcer son nom ; mais cette loi produisit un effet contraire à son but : elle perpétua à jamais le nom odieux de l'incendiaire.

Erpétologie, terme d'histoire naturelle, composé de deux mots grecs qui signifient *science des reptiles* (v. *Reptile*).

Erratiques (blocs), v. *Cataclysme.*

Erratum, au pluriel *errata* (d'un mot latin qui signifie qu'on a *erré*, qu'on s'est *trompé*), table qu'on met au commencement ou à la fin d'un livre, et qui contient les fautes survenues dans l'impression. Malgré la plus sévère attention, on ne peut éviter la nécessité des *errata*, ce désespoir des auteurs, qui souvent passent pour avoir dit les plus lourdes sottises. — Il résulte quelquefois des fautes de typographie des erreurs comiques, telles, par exemple, que celle qui attribuait onze cents *bœufs* par an aux religieux de Saint-Denis, au lieu de onze cents *œufs*.

Errements. C'est un terme de palais, dérivé d'un mot latin qui signifie *arrhes*, c'est-à-dire *gages*. — Autrefois *errement* signifiait la même chose que *gages de bataille;* aujourd'hui il est pris dans le sens de *détours*, et s'applique aux nombreux actes de procédure qu'exige toute action civile.

Erreur, fausse opinion que se forme l'esprit, soit par ignorance, soit par manque d'examen ou de bon raisonnement. — *Erreur* signifie quelquefois faute, surtout en matière d'arithmétique ou de chronologie. *Erreurs*, au pluriel, se dit en général des fautes que l'on commet dans la conduite de la vie ou dans l'usage du monde; des égarements où l'on tombe. Les causes de nos erreurs sont multiples; elles tiennent ou à l'imperfection de nos sens, qui souvent nous abusent, ou à la confiance que nous accordons à la bonne foi ou à la véracité des autres : elles sont encore causées par de fausses inductions, des conclusions mal déduites ou par la faculté d'abstraction, c'est-à-dire par la faculté d'arrêter l'esprit séparément sur chacun des éléments dont un objet se compose : ainsi, séduits par les qualités extérieures d'une personne, nous nous arrêtons peu sur ses qualités morales, et notre jugement à son égard est entaché d'*erreur*. La mémoire, souvent infidèle; la conception trop vive; l'imagination, qui nous porte si souvent à admettre l'existence de choses fantastiques, sont encore pour nous de nombreuses causes d'*erreurs*. Le langage enfin en est une des sources les plus actives, par les définitions que nous attachons aux mots, et qui sont bien souvent vicieuses.

Errhine, terme de pharmacie qui vient de deux mots grecs, et qui s'applique à un remède sternutatoire qu'on prend par le nez, pour purger les humidités du cerveau.

Ers, plante du genre des légumineuses, dont le nom vient du latin, et dont une des espèces est la *lentille*.

Erse ou *erinach* (langue), dialecte de la langue gaélique ou celtique, qui est encore parlé dans certaines parties de l'Irlande.



Erskine (lord), célèbre orateur anglais, naquit en 1750. — Après avoir servi pendant six années dans la marine et dans un régiment d'infanterie, il se livra à l'étude du droit, quoiqu'il fût déjà âgé de 26 ans. Ses premiers pas dans la carrière du barreau firent présager tous les succès qu'il devait y obtenir plus tard. — Ce fut surtout dans les procès politiques que les talents oratoires d'Erskine brillèrent de tout leur éclat. Nommé membre de la chambre des communes en 1783, il montra la plus constante opposition aux mesures proposées par le ministère Pitt. Appelé à la pairie en 1806, il fut successivement créé lord grand chancelier et président de la chambre des lords. La cause des catholiques d'Irlande trouva en lui un défenseur zélé, et l'odieux commerce de la traite des noirs un constant adversaire; enfin il éleva la voix en faveur des Grecs, pour engager le cabinet britannique à embrasser la défense des chrétiens opprimés. Lord Erskine mourut à l'âge de 73 ans, le 17 novembre 1823, dans un état voisin de l'indigence. Il était doué d'une âme élevée, et son caractère probe ne se démentit jamais, non plus que sa fermeté inébranlable. Un jour qu'il plaidait devant lord Mansfield, celui-ci l'interrompant, lui dit: — « J'ai décidé le contraire avant que vous ne fussiez né..... » — « Milord, repartit le jeune avocat avec fierté, c'est parce que je n'étais pas né..... »

Érudition. Ce mot, d'un usage très-ancien dans notre langue, et qui désigne une grande étendue de savoir, a pour racine deux mots latins qui signifient *ce qui n'est point grossier.* Il est quelquefois employé au pluriel, et dans le sens de *remarques savantes :*

> Des *éruditions* la cour est ennemie,
> Même on les voit souvent
> Rebuter par l'Académie. (LAFONTAINE.)

Éruption (géologie [d'un mot latin signifiant *sortir avec violence*]). C'est l'opération par laquelle les volcans brûlants émettent les produits d'un embrasement intérieur. La nature de ces produits varie singulièrement (v. *Lave*). — On appelle *éruption,* en médecine, l'apparition à la surface du corps d'un plus ou moins grand nombre de pustules ou petites tumeurs désignées par différents noms, suivant leurs divers caractères.

Erwein de Steinbach, habile architecte du XIIIe siècle, connu principalement pour avoir donné le plan et dirigé la construction du portail et de la tour de la célèbre cathédrale de Strasbourg. Il mourut en 1318, et Jean Erwein, son fils, prit la direction des travaux et continua son ouvrage jusqu'en 1338.

Erysipèle (de deux mots grecs signifiant *s'étendre* et *proche*,

parce que l'érysipèle s'étend quelquefois de proche en proche sur les parties voisines de la peau), tumeur superficielle inflammatoire de la peau caractérisée par une rougeur qui disparaît sous la pression du doigt et reparaît ensuite avec un léger gonflement. Il y a l'*érysipèle simple* et l'*érysipèle avec ulcération*.

Erythrée (mer [nom grec et qui signifie *rouge*]). La mer Rouge ou Érythrée sépare l'Égypte et l'Arabie de l'Inde, et l'Afrique de l'Asie. L'isthme de Suez y vient aboutir. Cette mer est célèbre dans l'Écriture par le passage des Hébreux fuyant l'Égypte sous la conduite de Moïse et par la destruction de l'armée de Pharaon.

Erzeroum, pachalik de la Turquie d'Asie, qui comprend une partie considérable de l'Arménie. Sa longueur est de 290 kilomètres, sa moyenne largeur de 250 kilomètres, et sa superficie d'environ 14,250 kilomètres. Ce pachalik est montagneux et très-élevé; c'est de cette contrée que descend l'Euphrate. Le sol en est généralement argileux et fortement imprégné de salpêtre. On y récolte du seigle, de l'orge, du lin, peu de légumes; les prairies y sont abondantes, les rivières très-poissonneuses. Il y a des mines de cuivre, de plomb argentifère et d'alun. La population est évaluée de 5 à 600,000 habitants dont les Arméniens forment le 5e 1/2; le reste se compose de Turks, de Kurdes, de Turkomans nomades, de Grecs et de Juifs. — Le chef-lieu porte le même nom. Il est situé près des sources de l'Euphrate, et sa population est évaluée à 80,000 âmes.

Erzgebirge. On appelle ainsi un cercle du royaume de Saxe, du nom des montagnes qui le limitent au sud et le séparent de la Bohême. On y trouve des mines d'argent, de cuivre, de fer, d'étain, de cobalt, de plomb, d'arsenic, mines qui forment la principale richesse de cette province. Sa population est de 459,264 habitants presque tous luthériens.

Ésaü, fils d'Isaac et de Rebecca. Le nom d'Ésaü, qui signifie *homme fait*, lui fut donné parce qu'en venant au monde il était tout couvert de poils. Son goût pour la chasse et la culture des champs le firent préférer par Isaac à son frère Jacob; mais un jour, qu'il revenait accablé de fatigue et mourant de faim, il vendit à Jacob son droit d'aînesse pour un plat de lentilles. Une autre fois, son père Isaac l'ayant envoyé à la chasse dans l'intention de le bénir à son retour, Rebecca lui substitua Jacob, son fils chéri, qu'elle avait revêtu des habits d'Ésaü. Celui-ci conçut de cette supercherie un vif ressentiment, et Jacob, craignant sa colère, se refugia en Mésopotamie chez Laban, frère de Rebecca. Cependant dans la suite les deux frères se réconcilièrent. L'Écriture se tait sur l'année de la

mort d'Ésaü; on sait seulement qu'un de ses fils nommé Éliphaz fut père d'Amalec, que l'on regarde comme la tige des Amalécites.

Escadre. La langue italienne a donné à la nôtre le mot *escadre* employé dans le sens d'*escouade* depuis le règne de François Ier jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. — En marine, ce mot s'entend d'un détachement composé de moins de 20 vaisseaux de ligne. On le dit aussi des trois divisions qui composent, dans un ordre de bataille, l'avant-garde, le corps de bataille, l'arrière-garde. Chacune de ces 3 escadres est distinguée par un pavillon d'une couleur particulière, *l'escadre blanche*, *l'escadre blanche et bleue* et *l'escadre bleue*.

Escadre d'évolution. C'est une escadre destinée à façonner les officiers de marine aux grandes manœuvres d'une flotte entière, à les habituer à réunir en masses ou à diviser leurs forces pour les porter contre l'ennemi ou pour l'éviter, à former enfin des chefs et des marins qui, au jour de la lutte, soient préparés à conduire nos flottes avec habileté.

Escadrille. Une escadre composée de petits navires ou de bateaux prend le nom d'*escadrille;* comme on voit, c'est le diminutif du mot escadre.

Escadron. Ce mot vient de l'italien qui l'avait tiré du latin, et veut dire *carré,* parce que, dans la première origine, l'escadron qui, en sens général, est un corps rangé en ordre de bataille, était toujours carré. Ce mot se disait autrefois de l'infanterie aussi bien que de la cavalerie, mais il est devenu particulier à la cavalerie, et désigne aujourd'hui une subdivision d'un régiment de cavalerie.

Escalade. L'étymologie de ce mot nous ramène encore à l'italien qui l'avait également tiré du latin; il signifie proprement *échelle.* L'*escalade* est l'assaut qu'on donne à l'aide d'échelles à une ville dont on veut se rendre maître. Une des escalades les plus célèbres dans l'histoire est celle que Charles-le-Téméraire donna en 1472 à la ville de Beauvais, et qui fut signalée par le dévouement de *Jeanne Hachette* (v.).

Escale. C'est une échelle ou machine dont on se servait jadis pour appliquer le pétard destiné à renverser une porte précédée d'un fossé. — En termes de marine, c'est un lieu de rafraîchissement, de débarquement et de repos pour les vaisseaux. *Faire escale*, c'est entrer dans un port pour s'y reposer.

Escalier (d'un mot latin signifiant *échelle*). L'escalier, dont tout le monde connaît l'usage, comprend avec les degrés tout le bâtiment qui les contient. On distingue plusieurs classes d'escaliers : les grands escaliers qui communiquent depuis le rez-de-chaussée jus-

8.

qu'aux étages les plus élevés de la maison, et les escaliers dérobés ou de dégagement qui servent de communication entre les divers étages ou les divers appartements.

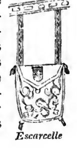
Escamoteur. Ce mot dérive d'*escamote*, petite balle de liége que les saltimbanques font disparaître, reparaître, et multiplient à leur gré sans que les spectateurs s'en aperçoivent. Un *escamoteur* est donc celui qui fait métier d'exercer ainsi son adresse soit sur les places publiques, soit dans un salon. Les habiles *escamoteurs* ont joint à ce tour, qui est l'enfance de l'art, une multitude d'autres tours empruntés aux connaissances physiques et chimiques. En mauvaise part, et pris pour l'abus de l'adresse employée au mal, *escamotage* est synonyme de *vol*. — En termes de broderie au métier, *escamoter* signifie faire disparaître au moyen d'une aiguille les bouts d'or et de soie en les faisant rentrer par-dessous l'ouvrage.

Escapade. Le sens de ce mot, qui est familier, est à peu près le même que celui d'*équipée*, excepté qu'il semblerait marquer qu'il y a eu fuite, qu'on s'est échappé : ce qui ramène à l'origine de ce terme. — En termes de manége, il se dit de l'action fougueuse et emportée d'un cheval qui n'obéit point à son cavalier.

Escarbot (d'un mot grec signifiant *scarabée*), genre d'insectes de l'ordre des coléoptères, qui a des rapports avec les bouviers, les scarabées, les hannetons, quoique par les antennes, par leur tête rétractile, leurs mâchoires qui sont simples et leurs jambes antérieures dentées, ils en diffèrent sous beaucoup d'autres et ne puissent être confondus avec eux. On les rencontre pendant une grande partie de l'année courant quelquefois par terre et dans les chemins.

Escarboucle. La pierre précieuse ainsi nommée par les anciens n'est autre, suivant les uns, que le rubis spinelle, et, suivant d'autres, que le grenat. On comparait son éclat à celui d'un charbon ardent, et il suffisait, disait-on, de l'exposer à l'action d'une vive lumière pour lui faire acquérir cette couleur rouge de feu. Telle est, en effet, en latin, la signification du mot *escarboucle*.

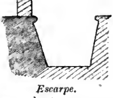
Escarcelle, vieux mot qui désignait un petit sac, une bourse dans laquelle on serrait jadis l'argent, les chapelets, les bijoux, les objets de valeur, etc. Les dames châtelaines, les nobles demoiselles portaient ces escarcelles suspendues à leur côté par des ceintures plus ou moins ornées, suivant le degré de richesse d'ornementation de l'escarcelle même. — Aujourd'hui encore, avoir l'*escarcelle bien fournie* signifie dans le langage familier avoir assez d'argent disponible pour parer à tous les besoins.


Escarcelle

Escargot. C'est le nom sous lequel on désigne en général les limaçons communs. L'escargot ou colimaçon est un gros ver sans pieds ni os intérieurs, composé d'une tête, d'un cou, d'un ventre, et d'une coquille, dont il peut sortir en partie, ou dans laquelle il se cache à son gré. Les escargots se nourrissent d'herbes et de feuilles d'arbres. Bien des personnes recherchent la chair de ces animaux à cause de son bon goût. On en fait des pommades qui donnent de la souplesse et du poli à la peau ; l'aspect désagréable de l'escargot fait dire proverbialement d'une personne mal faite, mal bâtie, qu'elle est faite comme un escargot.

Escarmouche. Ce mot vient d'un mot italien qui signifie *combat léger*. Il s'applique aux engagements de petites troupes qui devancent le corps d'armée pour faire des reconnaissances et qui engagent dans leur rencontre un combat d'où résulte quelquefois une bataille générale. Souvent l'escarmouche est combinée d'avance et sert à harceler l'ennemi.

Escarpe. C'est le pied de la muraille du rempart, la partie du fossé opposée à la campagne qui la regarde. La contre-escarpe est l'autre côte du fossé. On appelle aussi escarpe un talus moindre que la perpendiculaire. — On appelle *escarpement* la pente que l'on donne à un fossé. C'est un terme de fortification.—Du mot *escarpe* est encore venu dans notre langue l'adjectif *escarpé*, épithète que l'on donne aux lieux élevés et d'un accès difficile.



Escarpe.

Escaut. Le *Scaldis* des anciens, d'où dérive sans doute son nom flamand et hollandais, *Schelde*, fleuve qui a sa source en France dans le département de l'Aisne. Il arrose Le Castelet, s'approche du canal de Saint-Quentin, dont il longe le bord oriental jusqu'à Cambrai dans le département du Nord, où il reçoit ce canal qui le fait communiquer à la Somme. Il baigne ensuite les murs de Bonchain, de Valenciennes, de Condé, et entre en Belgique immédiatement après son confluent avec la Scarpe ; il traverse la partie occidentale de la province de Hainaut, parcourt la Flandre orientale en passant par Audenarde, Gand, Dendermonde, forme ensuite une partie de la limite entre cette province et celle d'Anvers, et parvenu près du fort de Bath, un peu au-dessous de Zandvliet, se divise en deux branches très-considérables. La plus méridionale prend le nom d'Escaut occidental (*Hond*), et se jette dans la mer du Nord par une vaste embouchure au-dessous de Flessingue. L'autre branche, appelée Escaut oriental (*Ooster*), se rend également dans la mer du Nord, à 20 kilomètres de l'embouchure de l'Escaut occidental.

Son cours est de 344 kilomètres, dont 312 navigables depuis Cambrai. Les transports en marchandises de tout genre y sont immenses. Les affluents principaux de l'Escaut sont la Scarpe, la Lys, la Durme, la Dender et la Rupel.

Eschare, genre de *polypiers* presque pierreux, à excroissances minces, fragiles, dilatées en membranes poreuses intérieurement, et ayant les deux surfaces garnies de pores disposées en quinconce.

Eschine, le plus célèbre des orateurs grecs après Démosthène, naquit à Athènes vers l'an 387 avant J.-C. Ses premières années se passèrent à servir son père qui était maître d'école; puis successivement greffier et comédien, il se jeta, après avoir renoncé au théâtre, dans la carrière politique; et comme il avait une belle voix, une élocution facile et quelque connaissance des lois de la république, il obtint bientôt de brillants succès. A Athènes il y avait, comme on sait, une liaison intime entre l'éloquence et la politique. Comme homme d'état et comme orateur, il se fit distinguer par l'acharnement qu'en toute occasion il témoignait contre Philippe, roi de Macédoine, alors en guerre avec la république; aussi le choisit-on pour faire partie d'une ambassade envoyée à ce prince; mais, gagné par ses présents, il ne cessa dès lors de se prononcer pour le parti de la paix; et enfin, grâce à lui, un traité fut conclu, dont Philippe viola bientôt les conditions. Malgré ses pressantes exhortations, Démosthène, n'ayant pu réveiller le peuple de sa léthargie, dirigea contre Eschine l'accusation consignée dans sa fameuse harangue sur les prévarications de l'ambassade. Eschine soutint dignement cette attaque formidable. Sa défense, accueillie avec faveur, n'eut d'autre effet que de l'attacher de plus en plus à la cause du roi de Macédoine, que la victoire de Chéronée rendit bientôt après maître de la Grèce. A cette occasion le sénat ayant adopté la proposition faite par Ctésiphon de décerner une couronne d'or à Démosthène, Eschine la combattit devant le peuple de toutes les ressources de son éloquence; mais la magnifique harangue de son adversaire entraîna tous les suffrages, et Eschine se vit obligé de s'expatrier. Retiré d'abord à Éphèse, puis à Rhodes, il y fonda une école d'éloquence qui ne tarda pas à devenir célèbre, et mourut vers l'an 332 av. J.-C. (v. *Démosthène*.)

Eschyle, le véritable créateur de la tragédie grecque, naquit à Éleusis 525 ans avant J.-C. Avant de prendre rang comme poète parmi les plus grands génies de l'antiquité, il s'était distingué par sa bravoure aux batailles de Marathon, de Salamine et de Platée, et y avait été même assez dangereusement blessé. Le peuple athénien s'en souvint; car, cité en jugement pour avoir indiscrètement révélé

les mystères de Cérès, il eût été condamné si le souvenir de sa valeur retracé avec chaleur par Aminias, son frère, ne l'eût fait renvoyer absous. La tragédie grecque était dans l'enfance : Eschyle eut tout à créer. Le premier il fit paraître plusieurs acteurs à la fois sur la scène, leur donna des costumes propres à leurs rôles, des masques, institua le *cothurne* (v.) et devint le maître du théâtre. La terreur est surtout la passion qui domine dans ses pièces; ses *Euménides* excitèrent les émotions les plus terribles chez un peuple qui croyait à l'existence de ces déesses considérées comme les ministres de Jupiter. Eschyle fit représenter 90 tragédies en vers, et sur ce nombre 4 furent couronnées. Il ne nous en est resté que 7 : *Prométhée*, les *Sept Chefs devant Thèbes*, les *Perses*, *Agamemnon*, les *Coéphores*, les *Euménides* et les *Suppliantes*. Après tant de triomphes, il aurait dû applaudir aux succès de Sophocle; mais, vaincu par lui dans un concours, il ne put supporter sa disgrâce, dit un éternel adieu aux Athéniens et se retira en Sicile auprès d'Hiéron, qui avait déjà fixé à sa cour Épicharme, Simonide et Pindare. Ce fut là qu'il termina sa carrière, écrasé, dit-on, par la chute d'une tortue qu'un aigle laissa tomber sur sa tête 436 ans avant J.-C.

Esclavage, condition civile de l'humanité, dit Montesquieu, « résultant de l'établissement d'un droit qui rend un homme tellement propre à un autre homme, qu'il est le maître absolu de sa vie et de son temps. » L'esclavage, commutation du droit qu'avait le vainqueur de tuer le vaincu, en l'emploi de ses forces ou de son intelligence à son profit, est aussi ancien que le monde. Chez les Hébreux, en Grèce, à Rome, chez tous les peuples de l'antiquité, on rencontre l'esclavage comme institution. De là une guerre sourde et incessante des opprimés contre les oppresseurs. Chez les Romains, les esclaves, devenus très-nombreux en Italie, mirent plusieurs fois la république en danger. Dès l'an 254 de Rome, ils formèrent une conspiration pour brûler la ville. En Sicile ils organisèrent une imposante révolte, et il fallut, au temps de Marius, 4 ans de guerre pour les réduire imparfaitement. L'esclavage est dans ses résultats directs une cause de mort pour la société; car là où il existe, il y a deux nations: celle qui possède, qui peut tout, et celle qui doit tout souffrir; celle des hommes faits à l'image de Dieu, et celle des hommes abaissés à l'état de la brute. De cet inique état de choses, qui livre aux uns la vie et l'intelligence des autres, naît une guerre sourde et incessante par laquelle périssent les peuples plus encore que par l'inégale répartition des richesses et du pouvoir. Ainsi a disparu la civilisation antique, ainsi disparaît graduellement la civilisation orientale devant la civilisa-

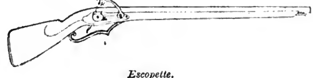
tion chrétienne, qui seule s'est proclamée incompatible avec l'esclavage.

Esclavonie ou *Slavonie*, pays des Slaves. Cette province autrichienne, qui a le titre de royaume, est bornée au nord par la Hongrie, à l'est par cette contrée et le banat de Temesward, à l'ouest par la Croatie : au sud la Save le sépare de la Turquie d'Europe. La température y est très-douce, et le sol fertile. Les bestiaux forment une des principales richesses du pays, qui possède des mines de cuivre, de fer, de plomb argentifère, mais où l'industrie est à peu près nulle. La population s'élève à 483,000 habitants; elle est formée de Slaves ou Esclavons établis dans le pays depuis le VII[e] siècle, d'Illyriens venus de l'Albanie et de la Servie, de colons allemands envoyés par Marie-Thérèse et Joseph II, de Hongrois et de Bohémiens.

Escobar, escobarderie. Antoine Escobar y Mendoza, célèbre casuiste, naquit à Valladolid en 1589. Il prit l'habit dans la compagnie de Jésus, ayant à peine atteint sa quinzième année. Prédicateur distingué de son ordre, il prêchait souvent 2 fois par jour pour satisfaire aux nombreux auditeurs qu'attiraient l'onction de ses discours et son éloquence évangélique. Mais ses nombreux ouvrages théologiques et ascétiques, où il fait de larges concessions à la faiblesse humaine et aux mauvais penchants; sa maxime qu'une bonne intention peut justifier une action méchante en elle-même, le rendirent bientôt plus fameux que ses sermons. Pascal, dans ses *Provinciales*, porta un rude coup à sa doctrine. Escobar était au reste d'une piété exemplaire et rigide observateur des devoirs de son état. Il visitait les prisons, où il encourageait le repentir et touchait les cœurs les plus endurcis. Son zèle et sa piété ne se démentirent jamais, même au milieu des infirmités de la vieillesse : il mourut le 4 juillet 1669.— De son nom est venu le mot *escobarderie*, qui s'applique à une interprétation subtile donnée pour pallier une mauvaise action ou une mauvaise pensée.

Escompte. On appelle ainsi une opération de commerce qui consiste à avancer au possesseur ou cessionnaire d'une lettre de change, d'un effet quelconque, qui ne peut en attendre l'échéance, le montant dudit effet, moyennant intérêt. — Des banques s'établirent à diverses époques pour escompter le *bon papier* qui leur était présenté, à condition qu'au lieu d'argent elles donneraient en paiement leurs propres bons échangeables à volonté à vue contre espèces. De là leur nom de *caisses d'escompte*. Aujourd'hui la loi réserve à la seule banque de France le privilége d'émettre du papier de circulation payable à vue.

Escopette. Ce mot vient d'un mot latin qui signifie *but de tir*. L'escopette en usage depuis Charles VIII jusqu'à Louis XIII était une



Escopette.

arquebuse à rouet de 1 mètre 16 cent. de long ; elle devint l'arme à feu des argoulets et des carabins, ce qui fit qu'elle prit ensuite le nom de *carabine.*

Escorte. Nous avons emprunté le mot *escorte* de l'italien *scorta*, force armée destinée à accompagner et à défendre ce qui lui est confié. Une escorte de convoi consiste en un détachement de cavalerie et d'infanterie d'une force proportionnée à l'importance de ce convoi. — Plusieurs princes d'Allemagne avaient autrefois le droit d'*escorter*, moyennant une redevance plus ou moins forte, les marchands voyageant sur leurs terres avec leurs marchandises. Ce droit tirait son origine des temps malheureux où l'Allemagne était couverte de petits tyrans et de nobles brigands qui infestaient les grandes routes et y dressaient des embûches aux riches voyageurs. Quelques-uns de ces princes avaient le *droit d'escorte*, même sur les terres d'autres souverains ; ils avaient aussi celui de punir les délits commis sur la voie publique. S'ils jouissaient d'un droit de péage, ils étaient tenus par contre d'indemniser ceux que leur protection n'avait pas empêchés d'être volés. Le contrat qui intervenait entre eux et le marchand était à proprement parler un contrat d'*assurance*.

Escouade. Ce mot, qui répond à celui de *brigade* dans la cavalerie, désigne dans l'infanterie le nombre de soldats, ordinairement 12, auxquels commande un caporal. Il y a 8 escouades par compagnie ; 2 escouades forment un *peloton*.

Escourgeon. C'est le nom vulgaire de l'orge à six rangs (v. *Orge*).

Escrime. Ce mot vient de l'italien *scrama*, qui était une épée large et tranchante, d'où est venu aussi *estramaçon*. L'escrime est l'art de manier l'épée. Outre que la science de l'escrime est un moyen de conservation dans le duel, c'est un des exercices les plus utiles au développement du corps et à la santé.

Escroquerie. Ce mot vient de l'italien *scroccare*, qui signifie obtenir quelque avantage par un moyen honteux. — L'*escroquerie* est



un délit de ruse, de fourberie, dont le caractère vague se compose de faits répréhensibles aux yeux de la morale, sinon toujours devant la loi qui n'a pu prévoir tous les délits où l'escroquerie est capable d'entraîner.

Escualdunac (v. *Basques*).

Esculape. Ce dieu de la médecine était fils d'Apollon et de Coronis; nourri par une femme nommée Trigone, et confié ensuite au centaure Chiron, il fit sous ce fameux instituteur d'Achille des progrès merveilleux dans la connaissance des simples et dans la composition des remèdes. Il accompagna Hercule et Jason dans l'expédition de la Colchide, et rendit de grands services aux Argonautes. — Sa science était si grande, on avait tellement foi en lui, qu'il passa pour avoir ressuscité Hippolyte, et que Pluton l'ayant cité devant le tribunal de l'Olympe, comme coupable de diminuer l'empire des morts, Jupiter le tua d'un coup de foudre. Apollon pour venger son fils frappa de ses flèches les Cyclopes, fabricateurs de ce foudre meurtrier. Le roi des dieux consola Apollon en déifiant Esculape, qu'il plaça parmi les constellations sous le nom de *Serpentaire* (v.). — *Esculape* mourut 53 ans avant la prise de Troie ; son culte fut établi d'abord à Épidaure, lieu de sa naissance : de là il se répandit bientôt par toute la Grèce. Ses descendants régnèrent en Messénie sous le nom d'*Asclépiades*, qui est souvent répété dans l'histoire de ces régions. — Les Romains, à l'occasion d'une peste qui désolait leur ville l'an 463 de sa fondation, y introduisirent le culte d'Esculape et lui élevèrent un superbe temple. — *Esculape* est représenté sous la figure d'un homme grave, barbu, avec une couronne de laurier sur la tête, tenant de sa main droite un bâton entouré d'un serpent.

Escurial, en espagnol *Escorial*. Philippe II, ayant invoqué saint Laurent, en l'honneur duquel il promettait d'élever le plus magnifique monastère du monde s'il gagnait la bataille qu'il allait livrer (celle de Saint-Quentin), fonda après sa victoire, pour accomplir son vœu, à 32 kilomètres de Madrid, un couvent dont la forme rappelle le *gril*, instrument du martyre de saint Laurent. Il fut bâti par Louis de Foix, habile architecte français. — L'*Escurial* renferme à profusion les chefs-d'œuvre les plus parfaits de la peinture. — Sa bibliothèque est fameuse par la quantité de manuscrits grecs et arabes qu'elle renferme.

Esdras (v. *Ezdras*).

Eson, père de Jason, chef des Argonautes, et frère de Pélias, qu'il détrôna. Accablé par les infirmités qui l'empêchaient d'assister aux

fêtes que donna la Thessalie lors du retour de son fils et de l'expulsion de Pélias, il fut rajeuni par Médée, à la prière de Jason, et put prendre part à l'allégresse publique.

Ésope. Ce célèbre fabuliste, né en Phrygie près de 600 ans av. J.-C., fut contemporain des 7 sages de la Grèce, et passa les premières années de sa vie dans la servitude à Athènes, où il sut se concilier par ses réparties vives et spirituelles l'affection de ses maîtres. Devenu libre, il alla à la cour de Crésus, roi de Lydie, dont il posséda plusieurs années la faveur. Envoyé par ce monarque en Grèce, il assista au banquet des 7 sages, puis se rendit à Athènes, où, pour faire supporter à ce peuple inconstant la domination de Pisistrate, il raconta la fable des *Grenouilles qui demandent un roi*. De là il vint à Delphes ; mais, indigné de la perfidie des Delphiens, il renvoya à Crésus l'argent que ce monarque l'avait chargé de leur distribuer, et les blessa vivement en leur appliquant la fable des *Bâtons flottants*. Irrités de cette raillerie, les Delphiens, pour s'en venger, cachèrent dans les bagages d'Esope une coupe d'or enlevée au temple, et l'accusèrent de l'avoir dérobée. — Déclaré coupable, il fut condamné à être précipité, comme sacrilège, du rocher Hyampéen. — Les fables d'Esope ne sont parvenues jusqu'à nous que mutilées et défigurées par les altérations que leur ont fait subir ses imitateurs.

Ésophage. Ce mot, qu'il serait peut-être mieux d'écrire *œsophage*, vient du grec et signifie littéralement *porte-manger*. C'est le conduit par où les aliments pénètrent dans l'estomac.

Ésotérique (d'un mot grec signifiant *extérieur*) ou *vulgaire*. Ce mot s'applique surtout à la doctrine et aux ouvrages des anciens philosophes qui étaient à la portée de tout le monde. C'est l'opposé d'*acroatique* (de deux mots grecs signifiant *qu'on ne peut entendre*), nom qu'on donnait aux doctrines et aux ouvrages des philosophes qu'il était impossible de comprendre s'ils n'en donnaient eux-mêmes l'explication.

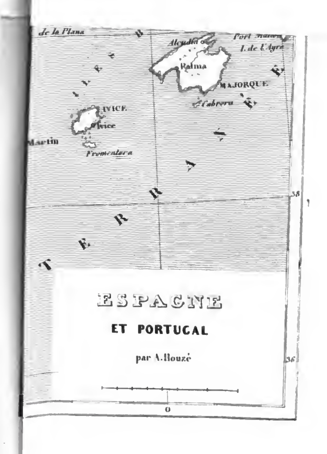
Espace, vient d'un mot latin qui veut dire *s'étendre*, et désigne en effet l'*étendue*. C'est le *lieu* des corps qui ont longueur, largeur, profondeur en toutes dimensions quelconques. Quoique par lui-même l'espace n'ait pas de parties séparées, il donne place à toute substance limitée, et laisse carrière à tous les mouvements des matières contenues dans son vaste sein. Il est tout par son étendue et n'est rien corporellement. Mallebranche a dit que Dieu est le *lieu des esprits*, comme l'espace est le *lieu des corps*. — En mathématiques, l'*espace* est l'aire d'une figure, ce qui remplit la distance des lignes qui terminent la figure.

Espadon. Le mot *espadon* dérive de l'augmentatif italien *spadone*, grosse épée. L'usage de l'espadon est ancien ; c'est avec cette arme redoutable que les Suisses, à Grandson et à Morat, triomphèrent de la grosse artillerie et de la gendarmerie de Bourgogne ; si l'on se sert encore du mot espadon, c'est en parlant d'*espadonner*, ou porter des coups de taille. — En histoire naturelle, on désigne sous ce nom certains poissons armés d'une sorte de sabre. Il y en a trois espèces principales : l'*espadon dauphin*, le *xiphias espadon* et l'*espadon squale*, vulgairement appelé *scie de mer*. — L'*espadon* a une tête grosse et courte ; la forme de son corps est conique, ses mâchoires sont armées de dents aiguës, sa tête porte une épée tranchante ; et, malgré cet attirail de guerre, ses mœurs sont douces ; s'il combat, c'est pour se défendre et repousser les attaques de la baleine. L'espadon fréquente les côtes de la Sicile ; on le trouve en grand nombre dans le canal qui sépare le gouffre de Carybde du fameux rocher de Scylla. On le pêche au harpon comme la *baleine* (v.).

Espadon.

Espadon.

Espagne. Ce royaume d'Europe, occupant la majeure partie de la péninsule Ibérique qui forme l'extrémité S.-O. de l'Europe, est borné au N. par les Pyrénées, qui le séparent de la France, et par cette partie de l'Atlantique désignée sous le nom de *golfe de Gascogne* ; à l'E. et au S. par la Méditerranée, et à l'O. par l'Atlantique et le Portugal. L'Espagne a 980 kilomètres dans sa plus grande longueur, du cap Creuze à l'embouchure de la Guadiana ; 256 de largeur, de l'embouchure du Guadalquivir au confluent de la Guadiana, sur la frontière du Portugal, et 94,940 kilom. carrés de superficie. Dans quelque partie que l'on aborde ce royaume, l'aspect des côtes, ex-


de la Plana
Alcudia
Port Mahon
I. de l'Agre
Palma
MAJORQUE
Cabrera
IVICE
Ivice
Martin
Fromentera
38
ESPAGNE
ET PORTUGAL
par A. Houzé
36
0

cepté à l'embouchure de l'Ebre, prépare aux accidents de terrain de l'intérieur; partout on rencontre des montagnes, dont les principales sont les Pyrénées, les Cantabres, les monts Ibériens et leurs ramifications occidentales, la chaîne d'Estrella et la chaîne d'Ossa, la Sierra-Morena et la Sierra-Nevada. — Ce système montagneux de l'Espagne constitue 5 grands bassins : ceux de l'Ebre, du Duero, du Tage, de la Guadiana et du Guadalquivir. L'Ebre verse le tribut de ses eaux dans la Méditerranée; les quatre derniers fleuves ont leur embouchure dans l'Océan. Il n'existe pas un lac digne d'être cité : le plus considérable est la lagune d'Albuféra, qui a 10 kilom. de tour. Le climat de l'Espagne varie : au nord, le long du golfe de Biscaye, il est froid; sur le plateau de la Nouvelle-Castille, il conserve encore de la rudesse; mais, à mesure qu'on s'avance vers l'Andalousie, il s'adoucit sensiblement, et les provinces que baigne la Méditerranée sont souvent exposées à des chaleurs insupportables; dans la partie où la température est moins chaude, la vigne réussit presque partoût, l'olivier commence à couvrir les campagnes, et le chêne à glands doux y forme des forêts étendues. Dans la région chaude, la vigne et l'olivier se plaisent davantage; le caroubier et le lentisque y croissent abondamment; on y retrouve presque en totalité les plantes du levant de l'Archipel et de la Sicile; l'oranger et le citronnier y composent des bois d'une étendue considérable; la canne à sucre, le coton, le gommier, le café et l'indigo y ont été acclimatés. L'ours est commun dans les Pyrénées et les montagnes des Asturies; le lynx habite la région chaude. L'éducation du bétail constitue une des principales richesses des provinces de l'ouest et du centre. La finesse des laines est justement célèbre. L'Espagne renferme des mines d'or, d'argent, de plomb, de cuivre, de mercure, de graphite, de vitriol, de plombagine, d'aimant, d'acier, d'étain, d'antimoine, de calamine, de houille, de sel, etc. Elle possède des carrières de marbre de toutes les variétés et de la plus grande beauté. Plusieurs auteurs ont cherché à évaluer la population de l'Espagne; elle était beaucoup plus considérable sous la domination maure qu'elle ne l'est aujourd'hui. D'après les derniers recensements, elle ne présente que 14,800,000 habitants, qui se composent de trois races principales : les habitants des provinces basques et des Asturies, les Castillans et les Valenciens. Il serait difficile de tracer un tableau exact du caractère espagnol, par suite de la diversité qui existe à cet égard entre les diverses provinces; mais on peut cependant en donner un aperçu général. L'Espagnol est le plus souvent circonspect, constant dans ses entreprises, ennemi de la nouveauté,

loyal, fidèle à sa parole, ami généreux et scrupuleux observateur de ses engagements. On lui reproche la paresse et l'orgueil. Au physique, les Espagnols sont généralement de moyenne taille, bien faits, basanés et ordinairement maigres. Les femmes ont une taille svelte et élégante, une démarche gracieuse, des mouvements souples, de grands yeux noirs et de petits pieds. — L'industrie, quoique arriérée en Espagne, est cependant dans certaines provinces, en Catalogne par exemple, aussi florissante que partout ailleurs. Son état actuel suffirait à alimenter les besoins de la population. Burgos, Ségovie, Barcelone, sont les villes les plus renommées *pour les draps fins et ordinaires;* Cordoue, Bayona et Soria, *pour le linge de table;* Almagros, Martorell, *pour les dentelles;* Barcelone, Valence, Séville, Madrid, Tolède, *pour les étoffes de soie*, etc., etc. Les Guipuscoains et les Biscayens se livrent plus particulièrement aux travaux des forges. Il y a diverses fabriques, tant royales que particulières, d'armes blanches et à feu, de poudre, de salpêtre, de bombes et autres projectiles, à Tolosa, Oviédo, Palencia, Ronda, etc. L'instruction publique y laisse encore singulièrement à désirer. Le nombre des écoles est très-limité, et les études y sont basées sur un plan aussi mauvais qu'imparfait. — La religion catholique est la seule tolérée. On divise le royaume en 8 archevêchés et 44 évêchés suffragants. Le gouvernement est une royauté héréditaire avec des institutions constitutionnelles.— Madrid, capitale du royaume, est le siége des conseils et de toutes les autorités supérieures. Les revenus de l'état s'élèvent à 135 millions, les dépenses à 125 millions. D'après le rapport approuvé par la chambre des procuradores, le 21 mars 1835, la dette espagnole était de 928,660,516 réaux (232,000,000 de francs). En outre, on reconnaît un arriéré de 3 milliards 827,949,180 réaux, près d'un milliard de francs. L'armée de terre se compose de 100,000 hommes de toutes armes, y compris 35,000 de milices nationales. Quant aux forces navales, elles consistent en 6 vaisseaux de ligne, 12 frégates et 106 bâtiments d'une moindre grandeur.—On compte dix ordres de chevalerie, qui sont ceux de la Toison-d'Or, de Calatrava, d'Alcantara, de Saint-Iago, de Manresa, de Marie-Louise (pour les dames), de Charles IV, de Saint-Ferdinand, de Marie et de Sainte-Isabelle-la-Catholique. — Les grands d'Espagne ont le privilége de rester la tête couverte devant le souverain.—Des immenses colonies que possédait l'Espagne jadis, il ne lui reste plus que les îles Canaries, Cuba, Porto-Rico, les Philippines et les Mariannes. — Les cortès ont proclamé la division de l'Espagne en 51 provinces; mais cette division, plus rationnelle que l'ancienne en 34 provinces, n'est encore qu'ad-



ministrative. — Nous donnons d'abord les noms des anciennes, parce que, outre des priviléges particuliers, elles ont des souvenirs qui se rattachent à l'histoire de la plupart d'entre elles. Dans la récente division qui suit immédiatement, les nouvelles provinces tirant leur nom de leur chef-lieu, il sera très-facile de retrouver à quelle ancienne province elles appartiennent. — Galice, capitale Santiago; Asturies, cap. Oviedo. — *Provinces Basques.* Biscaye, capitale Bilbao; Guypuscoa, cap. Saint-Sébastien; Alava, cap. Vittoria; Navarre, cap. Pampelune; Aragon, cap. Saragosse; Catalogne, cap. Barcelone. — *Royaume de Léon.* Palencia, Toro, Valladolid, Léon, Zamora, Salamanque, qui ont pour capitales les villes du même nom. — *Vieille-Castille.* Santander, Burgos, Soria, Ségovie, Avila, qui ont pour capitales les villes du même nom. — *Nouvelle-Castille.* Guadalaxara, Madrid, Cuença, Tolède, qui ont pour capitales les villes du même nom.—*Manche*, cap. Ciudad-Réal.—*Estramadure*, cap. Badajoz.— *Royaume de Valence*, *royaume de Murcie*, qui ont pour capitales les villes du même nom. — *Andalousie.* Cordoue, Jaën, Grenade, Séville, Malaga, Cadix, qui ont pour capitales les villes du même nom. — *Baléares*, cap. Palma.—Voici la nouvelle division de l'Espagne en 51 provinces: Santiago, Lugo, Oviédo, Santander, Bilbao, Saint-Sébastien, Pampelune, Vigo, Orense, Villa-Franca, Léon, Palencia, Burgos, Vittoria, Logrono, Saragosse, Huesca, Lerida, Girone, Barcelone, Zamora, Valladolid, Soria, Catalayud, Tarragone, Salamanque, Avila, Ségovie, Madrid, Guadalaxara, Teruel, Castellon-de-la-Plana, Cacères, Toledo, Cuença, Valence, Badajoz, Ciudad-Réal, Chinchilla, Jativa ou San-Félipe, Huelva, Séville, Cordova, Jaën, Alicanta, Murcie, Alméria, Grenade, Malaga, Cadix et Palma. — Sous le rapport financier et administratif, l'Espagne est divisée en 34 *intendances;* sous le rapport militaire, en 12 grandes *capitaineries* et en 5 commandements de moindre étendue. Ces gouvernements généraux sont subdivisés en 83 gouvernements subalternes. Sous le rapport judiciaire, l'Espagne est partagée en 12 *cours royales* ou tribunaux supérieurs, lesquels comprennent 16 *corrégidories.*

Histoire.

De toutes les contrées dont parle l'histoire, aucune n'a été si souvent envahie que l'Espagne, mais aucune aussi n'opposa une plus énergique résistance aux attaques des conquérants. On ne sait que fort peu de choses de son histoire primitive. Mille ans avant l'ère chrétienne, les Phéniciens y jetèrent, dans une presqu'île de l'Océan, les fondements de Gades, que Cadix a

remplacée. Les Carthaginois, lors de la première guerre punique (488), commandés par Amilcar, soumirent la Bétique (*Andalousie*), après neuf années de combats. Son fils Annibal lui ayant succédé, la prise de Sagonte, fameuse par le dévouement de ses habitants, fut le prélude de l'asservissement de la Péninsule entière. Pendant qu'Annibal était en Italie, les Romains firent une diversion en Espagne, qui, quatre ans après, était déclarée colonie romaine ; mais les vainqueurs éprouvèrent la plus vive opposition, et Viriate fut long-temps la terreur des généraux romains. Sertorius, échappé aux proscriptions de Sylla, s'y rendit le plus terrible ennemi de Rome. — L'Espagne prit ensuite le parti de Pompée. — Après la mort de César, Auguste ayant soumis les Cantabres divisa le pays en trois provinces : la Bétique au sud, la Lusitanie à l'ouest, et la Tarragonie à l'est. L'Espagne dès lors, jusqu'à l'invasion des barbares, fut heureuse et florissante. — Les Goths, auxquels Honorius avait cédé ce pays, y fondèrent un puissant empire. — Leur dernier roi, Roderick, fut tué par les Maures, que le comte Julien avait appelés sur le sol de l'Espagne (711). Depuis cette époque jusqu'en 1494, trois dynasties arabes régnèrent sur les belles contrées de l'Andalousie, et les embellirent de tous les prestiges des arts. Mais, dès 1027, la division s'étant glissée parmi les Arabes, leur empire fut morcelé en une foule de petits états indépendants.— Les chrétiens, qui d'abord sous la conduite de Pélage, lors de l'invasion, s'étaient jetés dans les montagnes, profitèrent habilement de ces dissensions, et bientôt les Arabes eurent à se défendre, loin de songer à attaquer. — Enfin eut lieu le mariage d'Isabellé de Castille avec Ferdinand d'Aragon, et bientôt les Maures furent expulsés de la Péninsule par lo célèbre Gonzalve de Cordoue. — C'est à cette même époque que Colomb dotait l'Espagne d'un nouveau monde. — Ferdinand eut à soutenir en Italie la guerre contre la France, où régnait Charles VIII. Charles-Quint, qui lui succéda, fut en lutte constante avec François Ier. Ayant abdiqué le trône en 1555, son fils Philippe se trouva, par les conquêtes de son père, à la tête d'un des plus puissants empires du monde. Il continua les guerres commencées contre la France, l'Allemagne et l'Italie. Philippe III reconnut, en 1609, l'indépendance des Provinces-Unies, qui, sous le règne précédent, avaient secoué le joug de l'Espagne. Philippe IV (1621) fut en guerre avec toute l'Europe, mais le traité des Pyrénées mit fin à ses démêlés avec la France. Charles II, son successeur (1665), eut pour antagoniste Louis XIV ; et, à sa mort, Philippe, duc d'Anjou (depuis Philippe V), petit-fils de Louis XIV, prit possession du trône d'Espagne, qui lui était disputé

par l'archiduc Charles d'Autriche. Alors commença la guerre dite *de succession*. Grâce à l'habileté du duc de Vendôme, Philippe V triompha, et la paix d'Utrecht, en 1715, ratifia les pertes faites par l'Espagne (1746). Ferdinand VI son fils et Charles III qui lui succéda s'occupèrent à fermer les plaies de l'état. — Charles IV, après s'être d'abord prononcé contre la révolution française, devint ensuite l'allié de la France. En 1807, Ferdinand VII ayant cédé ses droits à Napoléon, celui-ci nomma son frère Joseph roi d'Espagne; mais le peuple exaspéré se souleva, et, dans des combats partiels, décima l'armée française. En 1814, Ferdinand rentra en Espagne. Ses rigueurs firent éclater une insurrection, et il fallut l'intervention des troupes françaises (1823) pour le replacer sur son trône. Peu de temps avant sa mort, ayant aboli la loi salique qui excluait les femmes du trône, sa fille Isabelle II a été proclamée reine d'Espagne, à l'exclusion de l'infant don Carlos son frère.

Langue et littérature.

La langue espagnole est dérivée du latin, qui, jusqu'à l'invasion des Goths, fut seul en usage dans le pays. — La domination maure vint mêler au latin, déjà altéré par la langue des Visigoths, un grand nombre de mots arabes, et donna ainsi naissance à la langue espagnole, langue noble, harmonieuse, poétique, et l'une des plus belles de l'Europe. C'est en Castille qu'on la parle avec le plus de pureté. Aussi les Espagnols lui ont-ils donné le nom de *langue castillane*. Dans les autres provinces, elle s'allie à divers dialectes, tels que le basque, le provençal, etc.—La littérature espagnole brillait d'un certain éclat à une époque où le reste de l'Europe sortait à peine des langes de l'ignorance. D'abord emphatique et dévergondée, elle prit, sous la plume de Cervantes, un caractère de dignité convenable, et fournit à Corneille et à Molière leurs plus heureuses inspirations. Après l'admirable auteur de *Don Quichotte*, on doit citer les poètes Villena, Juan de Mena, Juan de Ercina, Antonio de Guevara, auteur du *Diable boiteux*, Quevado, écrivain satirique, Calderon, Lopez de Vega, grands auteurs dramatiques; les historiens Moralès, Mariana, Herrera, Ulloa et Solis; les économistes Olavide, Ylanda, Azara. — Le seizième siècle fut l'époque la plus brillante pour les arts en Espagne, de même qu'il le fut pour les belles-lettres, la puissance et la grandeur de la monarchie. C'est alors que brilla du plus vif éclat cette école de peinture de Séville, qui, naguère encore peu connue, est aujourd'hui justement admirée. Elle a produit Velasquez, Murillo, l'Espagnolet, Claudio Coello, etc.

Espagnolet (v. *Ribeira*).

Espalier. C'est le nom qu'on donne aux arbres fruitiers plantés à l'appui d'un mur et fixés à la surface par un treillage ou simplement par des clous. Ainsi cultivés, ils sont à l'abri des gelées tardiyes et produisent des récoltes plus sûres, d'une maturité et d'une qualité supérieures.

Espèce. Ce mot vient d'un terme latin signifiant *représentation*, *image* ou *type*. Une *espèce* est donc la forme arrêtée d'un être naturel qui se conserve et se reproduit constamment le même, qu'il appartienne au règne animal, végétal ou minéral. — On désigne aussi sous le nom d'*espèces* ou *sortes* les variétés de fruits, pommes, poires, raisins, etc. — Dans l'ancienne philosophie, les *espèces* étaient les images ou les représentations des objets frappant la vue. — En termes de monnaie, ce mot est synonyme de pièces métalliques (v. *monnaie*). — Enfin, on donne ce nom en pharmacie à des collections de substances médicinales, hachées ou concassées en très-menus morceaux, dont on se sert pour faire des infusions ou des décoctions.

Espérance, instinct humain qui porte la pensée de l'homme vers sa position dans l'avenir, pensée douce et flatteuse qui lui fait supporter le mal qu'il peut souffrir, dans l'attente d'un meilleur sort, ou qui le fait jouir sans crainte d'un bonheur présent par sa confiance en sa durée. Les anciens avaient fait une divinité de ce sentiment consolateur. On la représentait sous la forme d'une jeune fille portant un lis à la main; ses emblèmes sont une ancre, un nid d'oiseaux, un rameau de feuilles ou de fleurs à peine développées. Le vert est la couleur symbolique de l'espérance. — D'après le dogme chrétien, l'*espérance* n'est pas seulement une obligation imposée à l'homme par la volonté de Dieu; mais elle est encore un don surnaturel quand elle a pour objet l'éternité bienheureuse; c'est par elle que le coupable doit espérer mériter par son repentir une béatitude qui semble n'appartenir qu'à l'innocent. L'*espérance* est alors nommée une vertu *théologale*. Elle suit la *foi*, qui la soutient en lui montrant la toute-puissance; elle précède la *charité*, qui l'affermit en lui montrant un rédempteur.



Espingole.

Espingole, nom donné autrefois à une petite pièce d'artillerie; c'est aujourd'hui une arme à feu, un gros fusil plus généralement appelé *tromblon*, dont le canon est très-court et évasé depuis le milieu jusqu'à la bouche. L'infanterie se servait autrefois de cette

arme, qui a été remplacée par le *mousqueton*. On ne l'emploie plus aujourd'hui qu'en marine. Des espingoles garnies d'un pivot sont souvent placées sur des montants dans les hunes et aux extrémités des petites embarcations.

Espion, espionnage. On appelle de ce nom celui qui fait métier d'observer les actions et les discours d'autrui pour en faire un rapport. La chose, l'action faite prennent le nom d'*espionnage*. — C'est au père Joseph, ce capucin si fameux sous le *règne* du cardinal de Richelieu, qu'on doit l'établissement permanent des *espions* soudoyés par la police. Cette *institution*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, remonte à l'année 1629. — C'est surtout à la guerre que les espions sont utilisés. L'art de conduire les espions d'une armée, les précautions délicates et nombreuses que demandent les explorations qu'on attend d'eux, la défiance non apparente dans laquelle il faut vivre vis-à-vis de ces êtres cupides et abjects, qui le plus souvent sont aux gages de l'une et l'autre partie belligérante, ont été l'objet des réflexions de plusieurs écrivains. Frédéric-le-Grand lui-même n'a pas dédaigné de tracer les règles qui les concernent. — De tous temps les espions de l'ennemi ont été mis à mort, et, en vertu des lois actuelles, la même peine leur est encore réservée. La seule différence, c'est qu'au lieu d'être pendus sans forme de procès, on leur fait aujourd'hui l'honneur de les fusiller après les avoir fait passer en jugement devant une commission militaire.

Esplanade. Ce mot est dérivé de l'italien *spranata*, terrain uni, découvert. Telle était primitivement sa signification. Aujourd'hui il s'entend du terrain légèrement incliné qui s'étend, dans l'intérieur d'une place de guerre, du pied du glacis de la citadelle jusqu'aux constructions des habitants de la ville.

Esponton (de l'italien *spontone*, dérivé lui-même d'un mot latin signifiant *poindre*, *faire pointe*), sorte de demi-pique autrefois à l'usage des officiers d'infanterie et dont on se sert sur les vaisseaux quand on en vient à l'abordage. Cette arme fut introduite à l'époque de la création de nos régiments d'infanterie. En 1710, on la retira aux lieutenants et aux sous-lieutenants pour leur donner le fusil; les commissaires des guerres portaient aussi un esponton comme marque de leurs fonctions. Ceux des colonels avaient jusqu'à 2 mètres et demi de longueur. C'est en 1756 que l'usage de l'esponton cessa complétement en France.

Esprit (d'un mot latin ayant même signification), substance immatérielle et qui a la faculté de penser. Dieu est un *pur esprit*, l'homme est *esprit* et *matière* : l'*esprit* est par conséquent opposé en lui à la *matière;* c'est l'âme ou l'*esprit* qui gouverne

le corps; qui veut, qui pense, qui rêve, qui le détermine. On le nomme *esprit* quand on observe seulement sa faculté de comprendre, de comparer, de vouloir, d'éprouver; *âme* lorsque l'on considère la propriété qu'il a de se joindre au corps et de l'examiner. *Intelligence* est un mot plus restreint : c'est l'*esprit* borné à la fonction de pénétrer une certaine matière d'investigation, d'en explorer les diverses faces, et d'en saisir les différents rapports. L'esprit existe; une substance immatérielle et pensante est incontestable, et il serait plus facile de douter de la matière dont l'évidence de notre sensation prouve seule l'existence, que de l'esprit qui est prouvé par la pensée, qui est notre vie même, qui est en nous, et qui est nous. Lorsque Descartes disait : *Je pense*, *donc je suis*, il prouvait son existence comme être pensant et immatériel, et non comme être matériel doué d'un corps et d'organes. Il suffit de méditer un peu sur ces vérités pour se convaincre que les faits métaphysiques qui échappent à nos sens, mais qui tombent sous l'appréciation de notre raison, ont une plus grande certitude philosophique que les faits physiques dont nous sommes témoins tous les jours. De ce que l'*esprit* est immatériel il suit que l'*esprit* ne peut pas périr, car la mort dans la nature n'est qu'une dissolution. Les animaux, les végétaux meurent en tant qu'êtres animés ou végétants; mais les parties dont ils étaient composés ne périssent pas : elles se séparent, elles se distribuent dans d'autres corps, elles se transforment, et les éléments sont éternels, à moins que Dieu ne veuille les anéantir par un mot de la toute-puissance qui a suffi pour les créer. L'*esprit*, qui est essentiellement *un* et *simple*, ne peut se dissoudre et se corrompre; il doit donc persister, non pas seulement dans ses éléments comme la matière, mais dans son unité, dans sa personnalité, et puisque sa nature est de penser et de sentir, il doit éternellement sentir et penser. *L'existence de l'esprit* d'où il est si facile de faire résulter son éternité, et l'*union de l'esprit et du corps*, sont donc chez l'homme le fondement de toute moralité. C'est par lui qu'il connaît le bien et qu'il doit le choisir, c'est par lui qu'il est responsable de la route qu'il aura prise, et qu'il sera puni ou récompensé selon qu'il se sera conformé ou opposé aux desseins éternels et à l'ordre de la Providence. — *Esprit* se dit encore dans un sens plus restreint de l'ensemble des facultés intellectuelles; il diffère alors de l'*intelligence* en ce que celle-ci est plus profonde, et celui-là plus ingénieux, plus vif, plus agréable; il signifie plus particulièrement la facilité de la conception, la vivacité de l'imagination et le bonheur de l'expression. M. de Bonald a dit ingénieusement de celui-ci : Le *bonheur* est le *frère du génie*, l'*esprit* n'est qu'un

collatéral. — Du reste, ce mot a un sens si varié et des nuances d'expression si délicates que l'usage seul peut les faire connaître.

Esprit (bel). Ce mot autrefois n'avait pas une acception ironique, il indiquait un homme ou une femme dont l'esprit était orné. Balzac était un *bel esprit*. Au pluriel même, on dit encore sans ironie que Bossuet, Molière et Corneille étaient *les plus beaux esprits* de leur siècle. Mais aujourd'hui il indique plus ordinairement une personne qui a des prétentions à l'esprit, qui affiche d'une façon ridicule son érudition, ses connaissances, qui se pique de bien dire. Un *bel esprit*, et surtout une femme *bel esprit*, n'atteignent jamais le but vers lequel ils tendent; et en voulant parvenir à une sorte de réputation ils n'arrivent qu'au ridicule. Il est bien rare qu'on soit dupe dans le monde de cette affectation : et ceux qui s'y trompent ne méritent pas en vérité qu'on les désabuse. Le plus sûr est de rester simple et modeste; si on a de l'esprit, cet esprit est facilement découvert, et l'on est d'autant plus estimé qu'on n'a rien fait pour le produire. Mais si l'on n'est qu'un sot, ce qui malheureusement est le cas le plus fréquent, on fait de vains efforts pour dissimuler sa défaite, et l'on perd par tant d'étalage l'intérêt et la bienveillance qui s'attachent à l'ignorance modeste : *l'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.* — Il ne faut pas oublier de noter ici en combien de sens le mot *esprit* s'emploie; ce n'est point un défaut de la langue, c'est au contraire un avantage d'avoir des racines qui se ramifient en plusieurs branches. On dit *esprit* d'un corps, d'une société pour exprimer les usages, la manière de penser, de se conduire, les préjugés d'un corps; *esprit de parti*, qui est à l'esprit de corps ce que sont les passions aux sentiments ordinaires; *esprit d'une loi*, pour en distinguer l'intention : c'est en ce sens qu'on a dit : *La lettre tue, et l'esprit vivifie; esprit* d'un ouvrage, pour en faire concevoir le caractère et le but; *esprit* de vengeance, pour signifier désir et intention de se venger; *esprit de discorde, de révolte, etc. Esprit familier* se dit dans un autre sens, et signifie ces êtres intermédiaires, ces génies, ces démons admis dans l'antiquité, comme l'*esprit* de Socrate. — *Esprit* signifie aussi quelquefois *la partie la plus subtile de la matière*; ainsi on dit *esprits animaux, esprits vitaux*, pour signifier la cause du mouvement et de la vie.

Esprit de parti, attachement des membres d'un parti, d'une faction politique, aux opinions, aux intérêts, quelquefois aux excès et aux passions de ce parti. On conçoit à peine de combien d'opinions fausses, d'injustices, de calomnies involontaires, d'aveuglement, l'*esprit de parti* est la source. C'est un véritable prisme qui déforme tous les objets qui arrivent à notre intelligence, et qui nous

fait douter des faits les plus évidents, affirmer les allégations les plus dénuées de preuves. Rien ne peut établir davantage peut-être combien notre vie matérielle est tout entière sous l'influence de notre vie morale, combien nous sommes portés à apprécier les phénomènes extérieurs, non en eux-mêmes, mais d'après la nature de notre esprit. Et cependant il est juste de dire que l'intelligence complétement dégagée d'*esprit de parti*, et qui pourrait envisager toutes choses avec une impartialité inaltérable, les considérerait aussi trop souvent d'un œil indifférent. Solon avait prononcé la peine de mort contre tout individu qui, dans les luttes civiles, ne se rangerait pas à l'un des partis, sachant bien que le citoyen sans conviction est ordinairement un mauvais citoyen, et que l'esprit de parti donne au caractère de l'énergie et de la force. Tant il est vrai que l'imperfection de notre nature fait de toute qualité morale un moyen terme placé entre deux extrêmes et deux défauts!

Esprit-de-vin (v. *Alcool*).

Esprit-fort, personne qui se pique de ne pas croire les dogmes de la religion, et qui veut en général se mettre au-dessus des opinions, des maximes reçues, et les repousse avec dédain. L'*esprit-fort* est bien véritablement un esprit *faible* aveuglé par les fumées de la vanité, et qui, dans son misérable orgueil, dans sa manie de tout expliquer, tombe d'erreur en erreur. Sans doute l'intelligence humaine ne doit pas accueillir toute croyance, tout préjugé en aveugle ; mais partout où elle voit une opinion reçue, sanctionnée par le temps, adoptée par des générations, elle doit supposer d'abord quelque raison profonde, cachée ou visible, et étudier avec gravité, avec respect, en considérant déjà comme une autorité imposante cette sanction générale donnée aux choses qu'elle étudie. Demandez à ces fiers penseurs la raison de toutes ces merveilles sur lesquelles ils ne veulent accepter aucun mystère, vous les verrez rester muets et incapables de répondre ; et en effet tout n'est-il pas mystère autour d'eux, et ces sciences dont ils vantent les progrès n'ont-elles point été obligées, pour faire quelques pas dans le champ d'une observation secondaire, de renoncer à expliquer toutes les causes élevées, et de détourner leurs regards de ce voile impénétrable des origines qu'elles ne pouvaient pas déchirer !

Esprit humain. On appelle l'*esprit humain* la somme de toutes les connaissances accumulées par l'humanité depuis qu'elle a commencé à exister, et l'on nomme les *progrès de l'esprit humain* les découvertes qu'elle a faites. L'appréciation de ces progrès appartient à l'histoire philosophique ou à la philosophie de l'histoire.



Nous avons déjà touché quelque chose de cette question au mot *civilisation*, nous nous en occuperons encore au mot *progrès*; mais il est difficile en quelques lignes d'éclaircir de semblables matières. Pour bien connaître les progrès de l'esprit humain, ou en d'autres termes, avons-nous dit, la rapidité de sa marche et le chemin parcouru, il faudrait évidemment connaître son point de départ; or ce point ne peut être déterminé, et l'on n'a sur l'origine des sociétés que des notions vagues et incertaines qui équivalent à une complète ignorance. Si donc, comme quelques-uns lo prétendent, les premières générations ont été éclairées par l'éclat d'une civilisation puissante et étendue; si, sous l'influence directe de la révélation divine qu'elles n'avaient pas encore oubliée, elles réunissaient toutes les connaissances nécessaires à une bonne organisation, ces progrès dont on nous parle aujourd'hui ne seraient plus que l'effort pénible de malheureux précipités au fond d'un abîme pour remonter en se traînant sur les bords. Peut-on au moins apprécier le résultat de ces efforts? La tâche est encore loin d'en être facile. A quelle mesure rapporter le progrès? Sans doute il ne s'agit pas d'un avancement matériel et stérilo de quelques connaissances, mais des résultats que cet avancement a produits, c'est-à-dire de la somme de bonheur qu'éprouvent les générations présentes comparées aux générations passées. Qui donc osera peser ainsi la félicité des hommes? On le voit, il ne faut pas dans ces sciences obscures se payer de mots et les prendre pour des faits. Les progrès de l'esprit humain, si préconisés aujourd'hui, si vantés, si affirmés, devraient être au moins l'objet d'une étude délicate et ardue; mais jusqu'à présent on s'est presque toujours borné à additionner, partiellement et en les spécialisant, les connaissances acquises à l'aide de l'observation. On voit l'esprit humain, dans sa destinée générale, jeter par moments un vif éclat, faire preuve d'une grande énergie, puis défaillir et s'amoindrir peu à peu; ses efforts se divisent alors : il se trouble, il se perd dans un inextricable désordre, et il semblerait qu'à ces époques il faut constater un pas rétrograde au lieu d'un progrès. Cependant on ne peut pas nier, même dans l'existence générale des nations, une amélioration vaguement entrevue, et qui, comme nous l'avons dit, dépend surtout du degré de perfection des religions qui servent de fondement à leur état social. Il est bien certain que l'avénement du christianisme a été le signal d'un progrès manifeste, qu'il a introduit dans le monde une moralité nouvelle, des vertus inconnues, des consolations merveilleuses, et que très-réellement il a augmenté le bonheur des hommes. Quant aux sciences, si l'on part seulement de l'époque histo-

rique où leur état nous est suffisamment connu, il est évident qu'elles ont fait d'immenses progrès. L'astronomie, née d'abord chez les peuples pasteurs, est arrivée à un point qui étonne l'esprit, et présente des résultats devant lesquels l'homme reste émerveillé et stupéfait de sa puissance. L'histoire naturelle, d'abord chargée de fables, a éclairci les faits et les a coordonnés : la chimie, la physique, qui n'existaient pas naguère, offrent aujourd'hui des phénomènes nombreux et bien observés ; la chirurgie a trouvé des procédés nouveaux et utiles ; mais il ne serait pas possible d'en dire autant sans restrictions de la médecine. On ne peut non plus attribuer le même mouvement progressif ni aux beaux-arts, pour lesquels nous cherchons encore dans l'antiquité nos modèles, ni aux lettres, dont les chefs-d'œuvre anciens désespèrent encore les efforts des hommes de nos temps. Enfin lorsqu'en général on compare cette voie si étroite et si courte que nous avons parcourue à cette route infinie qui s'ouvre devant nous, l'esprit ne sait plus s'il ne doit pas considérer comme une ironie sanglante ce *progrès de l'esprit humain* si fastueusement proclamé.

Esprit public, opinion qui se forme dans une nation sur les objets qui intéressent sa gloire et sa prospérité. L'*esprit public* doit être consulté mais avec prudence, car souvent il s'égare ; il est de sa nature capricieux, changeant, un rien l'attire, un rien le repousse ; ses affections quelquefois sont sans raison comme ses haines : heureusement le temps fait ordinairement disparaître ses erreurs et sanctionne ses arrêts légitimes. Les sages peuvent attendre avant de s'y soumettre ; mais les hommes politiques savent qu'il est dangereux de résister de front à ses exigences. Toutefois il ne tarde pas à s'apaiser, et alors on regagne avec quelque peine, il est vrai, le terrain qu'on avait perdu ; quelquefois même on arrive à le passionner pour ce qu'il avait rejeté et à lui faire haïr ce qu'il désirait d'abord avec le plus d'énergie. Dans la pensée de l'homme de sens, l'*esprit public* n'a que voix consultative.

Esprit (Saint-), 3e personne de la Trinité. Il est distinct et séparé du Père et du Fils ; il procède des 2 autres personnes, leur est égal, et ne fait avec elles qu'un seul Dieu. La divinité du St-Esprit fut reconnue de toute antiquité dans l'église ; cependant quelques hérésiarques, les *Macédoniens*, les *Ariens* et les *Sociniens*, l'attaquèrent et furent condamnés. Le concile de Constantinople s'était contenté de déclarer que le *St-Esprit procède du Père*, sans ajouter les mots *et du Fils ;* mais, dès l'an 447, les églises d'Espagne et des Gaules ajoutèrent ces mots au Symbole, addition qui devint le prétexte de la séparation de l'église grecque.

Esprit (ordre du St-), ordre de chevalerie institué en France par Henri III au mois d'octobre 1578. Le roi voulait, en le créant, rallier autour de lui la noblesse qui se divisait en nombreux partis, et dont l'abandon affaiblissait le trône. Cet ordre remplaçait l'ordre de *St-Michel*(v.) tombé en discrédit, et était l'accomplissement du vœu fait par Henri III de consacrer par une fondation le jour de la Pentecôte qui lui avait été 2 fois favorable; car il l'avaitvu couronner roi de Pologne et roi de France.— Pour être chevalier du St-Esprit, il fallait avoir été reçu la veille chevalier de St-Michel; aussi les personnages qui avaient obtenu ces faveurs étaient appelés *chevaliers des ordres du roi*. Il y avait 100 chevaliers du St-Esprit (87 chevaliers laïques et 9 cardinaux ou prélats appelés *commandeurs* et qui ne recevaient pas l'ordre de St-Michel, et 4 grands-officiers de l'ordre). Les dauphins, fils et petit-fils de France, chevaliers de droit, recevaient l'ordre à l'époque de leur 1re communion. Les princes du sang étaient ordinairement admis au même âge; et les gentilshommes à 35 ans, lorsqu'ils prouvaient 3 générations de noblesse paternelle. Les réceptions étaient accompagnées de cérémonies solennelles, et les chevaliers, quel que fût leur rang, prêtaient à genoux le serment entre les mains du roi, grand-maître de l'ordre. Le cardinal de Richelieu osa seul déroger à cette marque de soumission, et il reçut debout les insignes des mains du faible Louis XIII. La croix de l'ordre était d'or, semblable à la croix de Malte, à 8 pointes pommetées, émaillée de blanc sur les bords et flamboyée d'émail vert au milieu; elle était anglée de 4 fleurs de lis d'argent, et chargée d'un côté d'une colombe, et de l'autre de l'image de saint Michel, aussi d'argent. Dans les jours solennels, cette croix était suspendue au grand collier. Dans les temps ordinaires on se contentait de l'attacher à un ruban bleu passé sur une épaule. La robe avait pour devise les mots latins *duce et auspice*, qui signifient que les chevaliers acceptaient le St-Esprit pour chef et pour protecteur. — L'ordre du St-Esprit garda jusqu'en 1789 d'importants privilèges; la révolution le brisa. la restauration essaya de le faire renaître; mais pour la seconde fois il a disparu à la révolution de juillet. Il ne faut pas oublier que Fabert et Catinat ne voulurent pas en faire partie parce qu'ils ne pouvaient prouver l'ancienneté de noblesse exigée, et qu'ils ne consentirent pas à descendre au mensonge.

Ordre du St-Esprit.

Esprit (îles du St-), archipel important situé au nord et à l'est de la Nouvelle-Calédonie; découvert, en 1616, par Fernandès de

Quiros, qui lui donna le nom d'*Australia del Spiritu-Santo*. Cent soixante-deux ans plus tard, Bougainville y ajouta quelques îles qu'il nomma les *Grandes Cyclades*. Le capitaine Cook y vint six ans après lui et acheva la découverte des principales îles, parmi lesquelles nous ne citerons que *Mallicolo* et la *Terre du St-Esprit*. Les habitants de Mallicolo sont d'une laideur repoussante : quelques voyageurs les comparent à des singes. La Terre du Saint-Esprit, la plus grande et la plus occidentale de tout l'archipel, a 88 kilomètres de long sur 48 de large, et plus de 240 de circuit. Les habitants sont plus forts, mieux faits et moins laids que ceux de Mallicolo.

Esprit (Pont-St-), petite ville du département du Gard, où l'on voit encore une citadelle construite par Louis XIII pour contenir les protestants ; elle est remarquable par son beau pont, jeté sur le Rhône, de 803 mètres 66 centimètres de long sur 5 mètres 33 centimètres de large, et qui commencé sous saint Louis, en 1225, fut terminé, en 1309, sous Philippe-le-Bel. La construction en est d'autant plus étonnante, qu'il s'élève précisément à l'endroit même où le cours du fleuve est tellement rapide que sur le bateau de poste c'est à peine si on a le temps de voir le pont qui fuit dans le lointain : aussi les bateliers ont-ils besoin d'une grande adresse pour effectuer ce passage toujours dangereux.



Pont-St-Esprit.

Esprits. Ce mot se dit des anges, êtres qui n'ont pas de corps et qui sont de *purs esprits*. Toutes les religions ont admis l'existence d'êtres invisibles vivant dans une sphère d'action supérieure à la nôtre, et jouissant d'une influence puissante sur nos déterminations et sur notre destinée. Ils ont reçu une grande quantité de noms, selon les peuples et d'après les fonctions qu'on leur attribuait. Socrate, le sage par excellence, croyait à un démon familier qui l'inspirait et dont il écoutait les avis. — On appelle encore *esprits bienheureux* les âmes des hommes admis dans la gloire éternelle de Dieu.

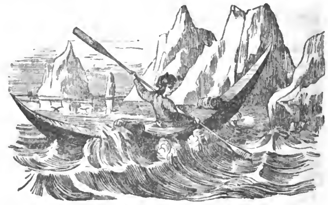
Esquif (d'un mot grec ayant même signification), petite barque, petit canot. Ce mot est surtout employé en poésie. — D'*esquif* on a fait s'*esquiver*, comme qui dirait s'*enfuir* dans un esquif à la dérobée.

Esquimaux (les), peuple qui habite la partie septentrionale de l'Amérique située depuis le 50e jusqu'au 78e degré de latitude nord. Les Esquimaux diffèrent complétement, pour les caractères extérieurs, des peuples qui les avoisinent, et l'on trouve quelques peuplades de la même famille sur les côtes orientales de l'Asie. Ils habitent des climats glacés, sont peu nombreux, et se divisent en 5 tribus. Les principales sont celles des *Groënlandais*, des *petits* et des *grands Esquimaux*. Réduits à la chasse et à la pêche dans des pays où toute agriculture est impossible, ils trouvent dans ces deux occupations les moyens de satisfaire tous leurs besoins. La nature semble avoir multiplié autour d'eux les animaux qui leur fournissent toutes les choses nécessaires, tels que les baleines, les phoques, les morses, les daims, les rennes, les ours, les oiseaux, etc. L'huile extraite du phoque est leur principale boisson, et sa chair leur mets favori. Leurs maisons sont construites d'os de cétacés et couvertes de pelleteries. Leurs canots, fort longs et très-étroits, sont garnis d'une peau dont ils s'enveloppent jusqu'au cou pour se garantir du froid lorsqu'ils se mettent en mer. Les Esquimaux vivent dans l'état le plus sauvage, et diffèrent à peine de la brute pour l'observateur inattentif. Ils ont le corps court, gros et trapu; le visage laid, large et cuivré; les yeux petits et noirs, le nez écrasé, les cheveux rudes, plats et gras. On trouve chez eux


Esquimau (femme portant son enfant).


Esquimau (homme).

quelques vestiges d'une religion cruelle qui leur permettait de sa-


Canot des Esquimaux.

crifier les vieillards. Cet usage a, dit-on, cessé grâce aux efforts des frères moraves établis dans le voisinage.

Esquinancie ([d'un mot grec signifiant *serrer*, *suffoquer*] on l'appelle encore *angine*), inflammation de l'arrière-gorge, du larynx, du pharynx ou des amygdales. L'esquinancie peut attaquer séparément ou à la fois ces différents organes; quand elle n'affecte qu'un d'entre eux on l'appelle *laryngite*, *pharyngite*, ou *amygdalite*, selon le nom de celui qui en devient le siége. Cette maladie est assez fréquente et n'a pas ordinairement de conséquences sérieuses, quelques jours de traitement suffisent pour la faire disparaître; cependant il arrive quelquefois qu'elle dégénère en maladie grave : parfois aussi elle devient *épidémique* ou *endémique;* et chez les malades d'un tempérament lymphatique, elle se constitue souvent à l'état chronique. Les causes de l'esquinancie sont tout ce qui produit l'inflammation en général, les excès de boisson, l'usage des boissons trop froides, etc. On combat l'esquinancie par les saignées générales ou locales, la diète, les potions mucilagineuses, et l'emploi de substances atoniques.

Esquisse, premier trait d'un dessin, ébauche, essai en petit d'un ouvrage de peinture. Une *esquisse* diffère d'une *ébauche*, en ce que la 1re, le plus ordinairement faite au crayon, à l'estompe ou à la plume, n'est qu'une étude presque informe que trace le peintre pour grouper les masses diverses de son tableau, et pour les placer dans les rapports qui leur conviennent. Cette esquisse n'a guère de signification que pour lui, et ceux qui ne sont pas initiés aux mystères de sa composition n'y sauraient voir que des traits jetés au

hasard. L'*ébauche*, au contraire, est faite à l'huile : c'est un tableau plus petit, sur lequel la composition du peintre est fixée, et à peu près arrêtée, ou c'est le tableau lui-même qui n'est pas encore fini.

Essai, action par laquelle on éprouve une chose pour en connaître les qualités, les effets, les résultats. Ce mot, dont la signification est très-étendue, a un grand nombre d'acceptions. — On appelait autrefois *essai* la vie monastique que menaient pendant quelques temps les personnes des deux sexes avant d'avoir prononcé aucun vœu et de commencer le *noviciat*, afin de s'assurer seulement de leur *vocation*.—Ce mot désigne quelquefois une petite portion d'une chose qui sert à juger du reste. — Il est aussi synonyme d'*échantillon* et se dit de petites bouteilles où il ne tient de liquide qu'autant qu'il en faut à peu près pour l'essayer. On l'applique encore aux premières productions de l'esprit ou de l'art qui se font sur quelque sujet, pour voir si on y réussira, ou à certains ouvrages que l'on intitule ainsi soit par modestie, soit parce qu'en effet l'auteur ne se propose pas d'approfondir la matière qu'il traite.— *Essai*, en termes de chimie, indique l'opération par laquelle on s'assure de la pureté d'un métal, ou de la nature de celui qui est contenu dans une mine. Les *essais* se pratiquent par deux méthodes différentes, la *voie sèche* et la *voie humide* : la 1re emploie le feu pour volatiliser les substances étrangères à celle qu'il s'agit d'obtenir, la 2e fait usage des acides pour les dissoudre.

Essayeur, officier préposé pour faire l'essai de la monnaie, des matières d'or et d'argent destinées à sa fabrication et vérifier si elles sont au titre auquel elles doivent être frappées.

Essaim (d'un mot latin signifiant *troupe*), volée de jeunes mouches à miel qui se séparent des vieilles pour aller s'établir ailleurs. Cette émigration a lieu lorsque les *abeilles* (v.), qui multiplient beaucoup, sont en trop grand nombre pour être contenues dans la ruche qu'elles occupent. Elle se fait ordinairement au mois de mai ou de juin. Quelque temps avant le départ tout travail cesse, et la ruche retentit d'un bruit extraordinaire. Les *essaims* s'élèvent souvent dans leur fuite a de très-grandes hauteurs ; les habitants des campagnes cherchent à les arrêter en faisant une espèce de charivari avec des casseroles, des poêlons et des pelles : mais ce moyen est inefficace ; et il vaut mieux jeter de la poussière au milieu de la troupe, parce que les abeilles craignent beaucoup la pluie et la grêle. Pour faire entrer l'essaim dans une ruche, il suffit souvent de la suspendre au-dessus de lui après l'avoir enduite du suc de plantes aromatiques. Un essaim ordinaire pèse 2 à 3 kilo-



grammes, et contient environ 30 mâles et 15 à 16,000 ouvrieres. — *Essaim* se dit, par extension, d'une grande multitude d'autres insectes, ou d'une foule, d'une grande multitude de personnes qui marchent, qui s'agitent.

Esse, cheville de fer tortue, faite à peu près en forme d'S, qu'on met au bout de l'essieu d'une voiture pour empêcher la roue d'en sortir. — Il se dit aussi d'un morceau de fer en forme d'S dont on se sert pour accrocher les pierres que l'on veut élever dans un bâtiment; de chacun des crochets qui sont au bout du fléau d'une balance, et auxquels s'attachent les cordons, les chaînes qui tiennent les plateaux suspendus, et d'autres instruments recourbés en forme d'S.

Essence (d'un mot latin signifiant *être*), ce qui constitue la nature d'une chose, ce qui lui est absolument nécessaire, et indépendamment de quoi on ne peut la considérer. Ainsi l'*essence* de l'homme est la raison; car c'est la raison qui le constitue homme, et sans elle il ne serait plus qu'un animal semblable à ceux qui peuplent la terre. Les philosophes ont cherché à découvrir quelle était l'*essence divine* ou l'attribut essentiel de Dieu. Le Créateur étant nécessairement infini, ne peut être compris par notre intelligence; et la foi dans ces hautes matières en apprend plus que les recherches de la raison. Cependant l'homme peut comprendre que Dieu étant la cause première et supérieure de toutes choses est lui-même sans cause, ou est sa propre cause; d'où il suit que Dieu est un être *nécessaire*, c'est-à-dire existant par lui-même : de cette notion on déduit toutes les perfections infinies de la Divinité. — Des sciences spéculatives, ce mot a passé dans le langage pratique; en termes d'eaux et forêts, il s'emploie pour *espèce :* un *bois d'essence de chêne* est un bois principalement formé d'arbres de cette espèce. — En chimie, on appelle encore *essence* une huile aromatique très-subtile, qu'on obtient de certains végétaux par la distillation.

Esséniens. On appelait ainsi les membres d'une secte philosophique de la nation juive, qui remontait à l'an 150 environ av. J.-C. et qui s'écartait un peu de la loi de Moïse. Les *esséniens*, dont on peut comparer la doctrine à celle des pythagoriciens et aussi à celle des stoïciens, croyaient à la vie future, se faisaient remarquer par une grande pureté de mœurs, et vivaient entre eux d'après les principes d'une amitié fraternelle. Les uns demeuraient en commun et habitaient quelques bourgades aux environs de Jérusalem, les autres se retiraient dans la solitude et y menaient la vie contemplative. La plupart d'entre eux pratiquaient le célibat.

Ils se livraient surtout à l'étude de la morale, et tenaient peu de compte de la métaphysique et de la logique. Les *esséniens* étaient *fatalistes*, c'est-à-dire que, niant le libre arbitre de l'homme, ils attribuaient tout à la volonté de Dieu; ils croyaient aussi à la parfaite égalité entre tous les hommes. Leur étude spéciale de la morale leur avait fait négliger le dogme, et ils ne se soumettaient pas avec exactitude aux pratiques imposées par la religion juive. Au temps de J.-C. il y avait en Judée environ 4,000 *esséniens;* la secte se perpétuait par des initiations et, avant de connaître les secrets de cette doctrine, il fallait se soumettre à 3 années d'épreuve. — Les *esséniens* disparaissent de l'histoire après la prise de Jérusalem par Titus.

Essequebo, district de la Guiane anglaise que traverse le fleuve du même nom. Cette colonie appartenait autrefois à la Hollande, et était exploitée par la compagnie occidentale d'Amsterdam; mais elle ne prospéra pas sous cette administration, et même elle marchait à sa ruine lorsque les Anglais s'en emparèrent en 1793. Une meilleure administration rétablit la position financière de ce pays, et donna un grand développement à son commerce. De nombreuses concessions furent faites à des propriétaires intelligents, et la culture acquit bientôt un assez haut degré de prospérité. En 1802, l'Angleterre restitua cette colonie à la Hollande; mais elle lui avait fait faire des progrès trop rapides pour n'y avoir pas conservé l'affection des colons, aussi n'eut-elle pas de peine à la recouvrer bientôt après. Enfin le traité de paix de 1814 lui en assura la possession. Le bourg d'Essequebo, situé au confluent des 2 grands cours d'eau de Courna et d'Essequebo, a acquis, dans ces dernières années, une assez grande importance. Ce district forme, avec celui de Demerary, le gouvernement d'Essequebo-Demerary, la plus florissante des colonies de la Guiane. *Georgetown*, qui en est la capitale, compte 10,000 habitants.

Essex (Robert Devereux, comte d') naquit le 10 novembre 1567, de Gautier Devereux, comte d'Essex, et de Lettice Knoles, parente de la reine Élisabeth. Il avait 17 ans lorsqu'il parut pour la 1re fois à la cour. Sa bonne mine, les agréments de son esprit et les nobles qualités de son cœur lui procurèrent un grand nombre d'amis. En 1586, époque de la bataille de Zutphen, il était général de cavalerie. Nommé bientôt grand-écuyer par Élisabeth, il reçut, en 1588, l'ordre de la Jarretière, prit part, en 1589, à une expédition en Portugal malgré la reine dont il était le favori, et obtint, avec son pardon, de nouveaux honneurs. D'Essex se maria vers ce temps, secrètement, à la fille de sir Francis Walsing-

ham. Il vint en France, en 1591, à la tête du secours que la reine envoyait à Henri IV, et put combattre et déjouer facilement, à son retour en Angleterre, les coups que ses ennemis avaient cherché, pendant son absence, à porter à son crédit. Chef de l'expédition que la reine envoyait devant Cadix pour se venger du siége mis devant Calais par les Espagnols, il prit cette ville et fut reçu à Londres avec enthousiasme. Grand-maître de l'artillerie en 1597, il alla combattre les flottes espagnoles, et n'obtint qu'un demi-succès; mais déjà sa faveur baissait, et ses ennemis réussissaient à inspirer à Élisabeth quelque crainte d'un sujet si puissant. Cependant il fut encore nommé grand-maréchal d'Angleterre. Peu de temps après, dans un conseil où il s'agissait de choisir un gouverneur pour l'Irlande, trouvant la reine opposée à son avis, il s'oublia au point de lui tourner le dos avec un air de mépris. Celle-ci, indignée, lui donna un soufflet, en lui disant d'aller se faire pendre. Essex mit l'épée à la main, et le grand-amiral, présent à cette scène, fut obligé de s'interposer. Essex demanda à la reine un hautain pardon, et reconquit pour quelque temps ses bonnes grâces. Mais dans l'exercice de la vice-royauté d'Irlande à laquelle il fut promu, il affecta de dédaigner les ordres qui lui venaient de la métropole, et compromit les intérêts de l'Angleterre. La reine, lasse enfin de cette sourde rébellion, fit lever des troupes en secret pour mettre Essex à la raison. Celui-ci, inquiet, accourut à Londres, fut d'abord bien reçu, puis mis aux arrêts par la reine. Essex tomba malade : ses souffrances attendrirent Élisabeth, qui se rapprocha de lui; mais à l'instigation de ses courtisans, qui lui firent croire que la maladie du favori était feinte, elle le livra à la justice du conseil, qui lui fit perdre toutes ses charges excepté celle de général de la cavalerie. D'abord sage dans sa disgrâce, Essex se laissa bientôt aller à l'enivrement de la faveur populaire, et il conspira, d'accord avec le roi d'Écosse, contre le gouvernement d'Élisabeth ; mais, ayant succombé dans cette tentative, il fut condamné à mort, et exécuté le 25 février 1601.

Essieu (d'un mot latin dérivé du grec et ayant même signification), pièce de bois ou de fer qui passe dans le moyeu des roues d'une voiture.

Essling (bataille d'). Elle fut livrée le 22 mai 1809. L'archiduc Charles, après la capitulation de Vienne, accourut de la Bohême, où il préparait ses forces, et vint établir son quartier-général à Engersdorf. L'armée autrichienne, divisée en 6 corps, comptait 103 bataillons, 148 escadrons et 250 canons; elle était rangée en bataille entre Rusbach et la montagne de Bisamberg. Les troupes

françaises, bien inférieures en nombre, ne se composaient que de 84 bataillons et 100 escadrons. Le 18 mai, la division Molitor occupa l'île de Lobau ; dans la nuit du 20, l'armée passa sur la rive gauche du Danube. L'ordre de bataillo des Français s'étendait du village d'Essling à celui de Gross-Aspern. La bataille commença dès le 21, et à la fin de cette journée 35,000 Français s'étaient emparés du champ de bataille, ayant en face d'eux 90,000 Autrichiens. Le 22, le feu recommonça ; les Autrichiens s'emparèrent d'Aspern, et en furent immédiatement chassés. Ils furent bientôt obligés de plier, et auraient été mis en pleine déroute si, en brisant les ponts qui établissaient la communication avec l'autre rive du Danube, ils n'avaient contraint Napoléon à se contenter de conserver ses positions. La bataille n'en fut pas moins définitivement gagnée par l'armée française, qui passa la nuit sur le champ de bataille ; il y eut des deux côtés 8 ou 9,000 hommes de tués ou prisonniers. L'armée fit une perte irréparable dans la personne du maréchal *Lannes* (v.).

Essling (prince d'), v. *Masséna*.

Essor, l'action d'un oiseau qui part librement pour s'élever dans les airs. — Il désigne figurément l'action de débuter en quelque chose avec énergie, avec hardiesse et liberté. — Il se dit encore d'une personne, qui, après avoir été pendant quelque temps dans la sujétion et dans la contrainte, s'en tire tout d'un coup et reprend sa liberté.

Est ou *orient*, l'un des 4 points cardinaux ; celui du côté duquel le soleil se lève. Son 1er nom est d'origine germanique, et remonte à une haute antiquité ; son 2e nom a pour étymologie un mot latin qui veut dire se *lever*, et signifie exactement *levant :* mot par lequel on désigne encore ce point du ciel. Toutes les planètes font leurs révolutions de l'orient à l'occident. L'orient, sur les cartes géographiques, occupe toujours la partie située à la droite de celui qui les regarde.

Estacade, sorte de digue faite avec de grands pieux plantés dans une rivière, dans un canal, pour en fermer l'entrée ou pour en détourner le cours. Il y a à Paris 3 constructions de ce genre : la 1re à l'île Louviers, la 2e au Pont-Royal, et la 3e près du village de Grenelle. — Pour protéger les navires contre l'agression des flottes étrangères et fermer l'entrée des ports à l'ennemi, on construit dans la marine des *estacades flottantes*.

Estafette, courrier qui ne porte son paquet que d'une poste à l'autre, pour le remettre à un autre courrier, qui le porte à la poste suivante.

Estafier (d'un mot italien signifiant *étrier*). On appelait ainsi au-

trefois des domestiques armés qui portaient la livrée. Les gentilshommes italiens en avaient à leur solde pendant le moyen âge, et ces valets étaient quelquefois chargés des vengeances de leurs maîtres. Les bourgeois et les marchands eurent aussi des *estafiers* à leurs ordres, en Angleterre et en Écosse; aujourd'hui, en France, *estafier* se dit d'un laquais de grande taille, et se prend toujours en mauvaise part.

Estafilade, coupure faite avec une épée ou un rasoir, ou quelque autre instrument tranchant, principalement sur le visage. — Il se dit encore d'une coupure, d'une déchirure faite à un manteau, à une robe.

Estaing (Charles-Henri, comte d'), de famille noble, naquit à Ravel en Auvergne. Nommé vice-amiral en 1777, il commanda la flotte de 25 vaisseaux et quelques frégates qui fut envoyée par le gouvernement français au secours des insurgés américains, prit l'île de Grenade, le 2 juillet 1778, et obligea le gouverneur du fort à se rendre à discrétion sans lui accorder plus d'une heure pour se décider. Cette affaire fut bientôt suivie d'une autre non moins brillante, où d'Estaing battit complétement une flotte anglaise qui vint attaquer sa nouvelle conquête. La paix le ramena en France, et la révolution de 89 le produisit sur la scène politique; il fit partie de l'assemblée des notables, et se rangea dans le parti populaire. En 1789, le commandement général de la garde nationale de Versailles lui fut confié. Le 9 floréal an II, d'Estaing comparut devant le tribunal révolutionnaire, fut condamné à mort et exécuté.

Estampage ou *étampage*, opération qui consiste à faire prendre à une matière quelconque l'empreinte en creux ou en relief d'une matière plus dure. On la pratique dans un grand nombre de métiers, à chaud et à froid, selon le degré de dureté de la matière, la nature de l'objet et l'usage auquel il est destiné. — L'ouvrier dont la principale occupation est d'estamper s'appelle *estampeur*.

Estampe (de l'italien *stampa*, *stampare*, impression, imprimer), image que l'on imprime sur du papier, sur du vélin, par le moyen d'une planche de cuivre, d'acier ou de bois, qui est gravée. Autrefois ce mot était synonyme de celui d'*image;* c'est à tort que l'on dit aujourd'hui une *gravure* au lieu d'une *estampe :* la gravure est le travail fait sur la planche de métal ou de bois; l'estampe est proprement le dessin qui en est le résultat et qu'on tire sur cette planche. C'est seulement vers le milieu du XVe siècle, que Maso-Finiguessa trouva le moyen d'obtenir des estampes à l'aide de planches gravées. Les estampes ont surtout pour objet de reproduire les tableaux des maîtres, et d'en multiplier les

exemplaires, en sorte que tout le monde puisse en admirer la composition et le dessin. C'est à l'aide seulement des estampes que les peintres peuvent acquérir dans leur art une érudition indispensable. La découverte de Finiguessa fut due au hasard. Cet artiste florentin faisait des *nielles* (v.), c'est-à-dire des planches de métal gravées, sur lesquelles on fixait un émail noir, qui formait comme les ombres des dessins. Une de ces planches, prête à être *niellée*, se trouvant sur une table de l'atelier, on plaça dessus par mégarde un paquet de linge mouillé ; en l'enlevant, on s'aperçut que le sujet gravé sur la planche s'était reproduit sur le linge. Ce fut, bien réellement, la 1re estampe, et l'art de les obtenir était trouvé. De Florence il se répandit dans toute l'Italie, puis en Allemagne où il fut considérablement amélioré. — Il existe des épreuves de gravures tirées en Allemagne, qui datent de l'an 1466. — En 1472, on imprima pour la 1re fois des estampes dans un livre de médecine de Pierre de Abano. — Enfin, dans ces derniers temps, on a découvert un autre moyen de reproduire des estampes sans le secours de la gravure : nous voulons parler de la *lithographie* (v.), qui n'est pas comparable aux autres procédés sous le rapport de la beauté des résultats ; mais dont l'importance commerciale est grande, et qui a créé une branche considérable d'industrie.

Este ou *Est* (maison d'), famille illustre d'Italie, qui tire son nom d'une ville du Padouan nommée *Este*. Les princes de la maison d'Este ont, pendant plusieurs siècles, joué un rôle important dans les affaires de l'Italie; les principaux sont : 1° *Este Oberto II*, tige de la maison, et fils d'Oberto, mort en 972 ; 2° *Azzo VI*, marquis d'Est, épousa, en 1204, Alix, fille de Renaud, prince d'Antioche, conquit Ferrare et Vérone, battit dans plusieurs rencontres le parti gibelin, et mourut en 1212 ; 3° *Azzo VII* perdit d'abord, à cause de sa jeunesse, le fruit des travaux de son père, mais il reprit Ferrare en 1240, et mourut en 1264, après un règne glorieux ; 4° *Abizzo II* seconda les Français dans leurs attaques contre le royaume de Naples, s'empara de Modène en 1288, et mourut en 1293 ; 5° *Azzo VIII* quitta le parti des guelfes, et eut à soutenir contre eux une lutte vigoureuse. Après cette guerre, pour la cessation de laquelle le pape Boniface VIII s'entremit, il fut attaqué par les seigneurs de la Lombardie, qui voyaient en lui un rival redoutable. Mort en 1308. — 6° La maison d'Este s'épuisait par ces guerres continuelles. Les 3 frères, *Renaud*, *Abizzo III* et *Nicolas Ier*, recouvrèrent Ferrare, et donnèrent un nouveau lustre à leur race ; ils furent excommuniés, puis se réconcilièrent avec l'Église, et combattirent le roi de Bohême. Abizzo survécut à ses 2 frères, fit encore quelque sguerres, et mourut en 1352 ; 7° *Ni-*

colas II, mort en 1388, fut un prince poli et de mœurs élégantes; 8° *Nicolas III* soutint d'abord une guerre contre le seigneur de Milan, acquit les principautés de Reggio et de Rovigo, et mourut empoisonné en 1441; 9° *Hercule Ier d'Este*, fils légitime de Nicolas III, succéda à ses frères naturels. Marié en 1473 à Leonora d'Aragon, fille de Ferdinand, roi de Naples, il fit la guerre au pape Sixte IV et aux Vénitiens et, après un traité conclu entre lui et ses ennemis, se livra tout entier à la culture des arts de la paix. Tous les beaux génies qui, à cette époque, illustraient l'Italie, vinrent embellir la cour de ce prince, protecteur des lettres, qui mourut en 1505; 10° *Alphonse Ier*, son fils, épousa, en 1502, la trop fameuse Lucrèce Borgia. Alphonse combattit avec succès les Vénitiens, soutint le pape, et obtint la dignité de gonfalonier; mais bientôt le pape Jules, n'ayant pu l'entraîner dans le parti des Vénitiens, l'excommunia. Abandonné par tous ses amis, il fut obligé de fuir. A la mort de Léon X, Alphonse rentra en paix avec l'Église, reprit toutes ses anciennes possessions, remporta de nombreuses victoires, et mourut le 31 octobre 1534; 11° *Alphonse II*, fils d'Hercule II, lui succéda en 1559, se maria 3 fois, et mourut en 1597 sans laisser d'enfants. La branche directe de sa maison s'éteignit en lui; 12° *César*, cousin du précédent, se retira à Modène, et abandonna au pape la plus grande partie de ses états; il mourut en 1628, après avoir fait à son amour pour la tranquillité des sacrifices qui ont déshonoré son nom; 13° *Alphonse III*, son fils, qui lui succéda, se fit capucin, réduit au désespoir par la perte d'une femme qu'il aimait avec passion; 14° *François d'Este* ménagea le mariage de son fils avec Laure Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, servit la France, et fut généralissime des armées françaises en Italie; il mourut en 1658 après quelques succès; 15° *Renaud d'Este* épousa Charlotte-Félicité de Brunswick, fille du duc de Hanovre, combattit contre la France pendant la guerre de la succession d'Espagne, et fut deux fois chassé de ses états par les Français; mort en 1737; 16° *François III*, marié à Charlotte-Aglaé, fille du duc Philippe d'Orléans, commanda les armées espagnoles en Italie, et mourut en 1780; 17° *Hercule III*, son fils, lui succéda. Forcé de fuir de ses états à l'approche des armées françaises, il se retira à Venise, et mourut à Trieste. La principauté d'Est fut abolie par le traité de Campo-Formio.

Esther, célèbre Juive qui sauva sa nation sous le règne d'Assuérus ou Artaxerce-Longuemain. Ce roi de Perse, ayant répudié sa femme, fit chercher dans son empire les filles les plus dignes par leur beauté de succéder à la malheureuse Vasthi. Esther, amenée

au palais, cacha qu'elle était Juive et fut préférée par Assuérus, qui la fit couronner reine. Mardochée, son oncle, Juif comme elle, et retenu en captivité chez les Perses, l'avertit qu'un complot avait été formé contre le roi : elle le déjoua, sauva son époux et s'acquit ainsi de nouveaux droits à son amour qu'elle devait bientôt mettre à une épreuve difficile. Aman, ministre et favori du prince, ayant voulu obliger Mardochée à fléchir le genou devant lui, et celui-ci s'y étant refusé, un cruel édit de mort fut rendu contre lui et contre la nation juive. Esther, malgré des ordres exprès et au péril de sa tête, vint trouver le roi sans avoir été mandée, pour lui remontrer l'injustice de cette mesure. D'abord, saisie de crainte en présence de son époux, elle s'évanouit, malgré les témoignages de tendresse qu'il lui prodigua. Cependant, revenue de sa frayeur, elle pria Assuérus de venir avec Aman à un festin qu'elle avait fait préparer : le roi y vint; il fut convié à un second festin et s'y rendit encore : alors il pria pour la troisième fois Esther de lui demander tout ce qu'elle désirerait, et la reine, signalant la haine d'Aman pour son peuple et pour elle, implora la pitié du roi. Assuérus, indigné des ordres de mort qu'on lui avait arrachés, fit pendre le ministre cruel à une potence qu'Aman avait lui-même fait préparer pour le supplice de Mardochée, éleva ce Juif à sa place et donna tous ses biens à Esther. On se rappelle l'admirable tragédie inspirée par ce sujet à Racine et représentée par les jeunes pensionnaires de St-Cyr. Le personnage d'Esther cachait, sous le voile de l'allégorie, le portrait de madame de Maintenon, et Louis XIV y était figuré par Assuérus.

Esthétique (d'un verbe grec signifiant *sentir*), à proprement parler, c'est la science du sentiment; elle a pour objet de rechercher et de déterminer les caractères du beau, dans les productions de la nature ou de l'art. Née en Allemagne, elle y fut cultivée avec succès. Lessing et Kant se sont acquis un nom par les ouvrages remarquables qu'ils lui ont consacrés. Il est certain que le *beau*, qu'on a si admirablement défini la *splendeur du vrai*, a un caractère absolu et fixe comme la vérité d'où il émane; mais le *vrai* peut être apprécié par l'intelligence et, malgré les difficultés qu'on éprouve à le découvrir par les forces propres de la raison, il est encore plus aisé de le dégager de l'erreur que de dégager le *beau* de l'horrible et du laid : car le *beau* touche intimement aux passions humaines, et échappe invinciblement à notre raison. Aussi la science de l'*esthétique* n'a-t-elle encore fait que peu de progrès; et il arrive plus souvent de développer sur cette matière des lieux communs, que d'émettre des idées nouvelles, vraies et ingénieuses. C'est la science de

l'*esthétique* qui dicte la critique des œuvres d'art ou des œuvres littéraires : et pour apprécier la justesse de cette critique, il faut toujours se placer au point de vue des principes d'*esthétique* que le critique a adoptés. Lorsqu'un critique examine les ouvrages d'un grand poète ou d'un grand peintre, il les juge d'après le modèle de perfection qu'a adopté sa pensée, et dont peut-être personne ne peut approcher : aussi quand il les compare avec ce modèle, il ne peut les trouver qu'imparfaits; car sa critique n'est en réalité que la mesure de la distance qui sépare une certaine œuvre de la perfection qu'elle comporte. Cette perfection, on le conçoit, est diversement envisagée selon les principes d'*esthétique* de celui qui la détermine. Quelques écrivains, pensant que l'art a pour objet l'imitation de la nature, placent la perfection dans la fidélité de cette imitation : la qualité la plus précieuse pour eux semble être la *réalité*. Cette doctrine, en grande faveur il y a quelques années, est éminemment matérialiste, éprise surtout de la forme et bien plus propre à dégrader qu'à élever les esprits. D'autres, au contraire, assignent à l'art un but plus digne, et pensent qu'il doit *imiter* la nature en l'*idéalisant;* c'est-à-dire en se rapprochant le plus possible du type *idéal* et *parfait* dont les choses que nous voyons ne sont qu'une réalisation plus ou moins complète. L'art, qui s'adresse à la raison humaine, à ses méditations les plus hautes, à ses conceptions les plus profondes, et qui ne se borne pas à réclamer de nos organes une certaine habileté matérielle d'imitation, mais qui joint intimement l'œuvre à l'ouvrier et fait passer dans la première un peu de l'âme et de l'intelligence du second, peut seul satisfaire la raison et le cœur.

Esthonie. Gouvernement de la Russie dans les provinces baltiques qui renferme 300,000 habitants. Le sol en est léger et sablonneux, couvert de pierres et de marécages et manque de fertilité. *Revel* ou *Reval,* capitale de l'Esthonie, fut fondée en 1218 par les Danois, et fit long-temps partie des villes anséatiques. Son commerce a beaucoup déchu depuis cette époque, mais il est encore assez florissant. Cette ville renferme 15,000 habitants, une manufacture de glaces, une fonderie de cloches et de canons et de nombreuses distilleries d'eau-de-vie. Les Esthoniens passèrent en 1385 sous la domination de l'ordre Teutonique; puis ils furent incorporés à la monarchie suédoise, et plus tard réunis à la Russie en même temps que la Livonie.

Estienne. Deux hommes de ce nom s'illustrèrent dans les lettres et dans la typographie : 1° Robert Estienne, qui naquit à Paris en 1503. Il étudia avec succès la littérature ancienne, et se distingua

par sa connaissance profonde des langues latine, grecque et hébraïque. Son père Henri Estienne avait été imprimeur, et s'était associé avec Simon de Colines : Robert continua cette association. Il poussa, dit-on, si loin le zèle et l'amour de son art, qu'il avait l'habitude de faire afficher ses *épreuves* à la porte des colléges, promettant des récompenses à ceux qui lui signaleraient les fautes échappées à sa révision. Il épousa Pétronille, fille de l'imprimeur Jodocus-Badius-Ascensius ; elle savait parfaitement le latin, et l'apprit à ses enfants et à ses domestiques. La réforme divisait alors l'Europe, et Robert en avait adopté les doctrines. La Sorbonne voyait avec peine la publication des livres saints, qui, répandus à grand nombre, alimentaient les disputes et fournissaient des arguments à tous les partis. Elle fit donc quelques efforts pour empêcher le débit d'une édition du nouveau Testament publiée par les soins de Robert Estienne; mais elle n'y réussit pas. Une publication de la Bible en latin lui attira de nouvelles querelles; cependant il fut protégé par François Ier, qui, en 1539, le nomma imprimeur royal pour le latin et l'hébreu. En 1552, privé de son protecteur, et exposé à des attaques nouvelles, Robert se retira à Genève, y reçut les droits de cité en 1556, et y mourut en 1559, après avoir fait imprimer encore plusieurs ouvrages estimés; 2° Henri Estienne, son fils, né à Paris, en 1528, devint un helléniste distingué, et s'établit imprimeur ; il publia le *Trésor de la langue grecque*, comme son père avait publié le *Trésor de la langue latine*. Cet ouvrage lui coûta des sommes considérables, et se vendit mal ; les pertes qu'il éprouva lui causèrent des peines nouvelles dont il chercha vainement à se distraire par ses voyages en Allemagne. Il alla successivement à Orléans, à Francfort, à Genève, à Lyon, et mourut en 1598, dans l'hôpital de cette dernière ville, rempli de douleur, et, à ce qu'on prétend, aliéné. Les éditions données par Henri Estienne et par son père sont encore célèbres aujourd'hui, malgré les progrès de la typographie. Le grave historien de Thou disait de ces célèbres imprimeurs, qu'ils avaient fait plus pour la gloire de la France que toutes les brillantes victoires remportées sur nos ennemis.

Estimation, action d'estimer, prisée, évaluation. Dans le style judiciaire on emploie le mot *estimation* pour exprimer l'évaluation que font les experts commis à ce sujet, d'un objet en litige, de meubles ou d'immeubles, etc.

Estime (d'un mot grec signifiant *estimer*), opinion favorable que l'on a de quelqu'un, fondée sur la connaissance de son mérite, de ses bonnes qualités, ou de ses vertus. On ne peut pas obtenir l'amitié et l'affection de tout le monde, car il est des

sympathies qui rapprochent les individus comme il existe dans leurs opinions, dans leurs goûts, dans leurs mœurs, des dissemblances qui les éloignent; mais on doit mériter l'estime de tous : ce sentiment a, en effet, sa source dans une appréciation raisonnée, qui part de l'intelligence bien plutôt que du cœur, et qui peut se concilier même avec la haine. On aime quelquefois, sans que l'amitié qu'on éprouve ait des motifs raisonnables et justes; mais on n'estime pour ainsi dire que sur preuves. On *admire* ce qui est *beau* dans l'ordre moral, comme dans l'ordre physique on *estime* ce qui est *bien*. C'est pour cela que souvent on accorde à de grands talents, à d'éclatantes actions, une *admiration* que l'*estime* n'accompagne pas, parce que le caractère de celui qui les a accomplies en est indigne. Mais comme notre première obligation est de faire le bien, il s'ensuit que l'*estime* des autres est le sentiment que nous devons le plus envier. — En termes de marine on appelle *estime* le calcul que le navigateur fait tous les jours du sillage d'un navire, afin de juger approximativement du lieu où il se trouve et de la direction qu'il a suivie. Pour obtenir ce calcul, le pilote jette à la mer un petit instrument appelé *loch* et qui donne la mesure de la distance parcourue pendant un certain temps.

Estoc, glaive que les souverains pontifes envoyaient autrefois aux princes et aux généraux qui s'étaient distingués en combattant les infidèles. Parmi ceux qui ont été honorés de ce présent, on compte Frédéric IV, Maximilien Ier, Charles-Quint, Ferdinand Ier, et un grand nombre de rois et de princes. Le célèbre prince *Eugène* (v.) reçut l'*estoc* en 1716. — On appelle aussi *estoc* une arme dont les troupes se servaient au moyen âge en France, en Italie, en Espagne; c'était une épée longue et étroite, qui ne servait qu'à percer. Aujourd'hui on n'emploie plus ce mot que dans cette locution : *frapper d'estoc et de taille*, qui signifie frapper avec la pointe et avec le tranchant. On nommait aussi *estocade* une épée terminée par une spatule pointue, et qui seule était affilée. Le fourreau de cette arme ne couvrait que la spatule, et était fixé au moyen d'une broche en fer qui la traversait; le reste de la lame restait à découvert.

Estoile (Pierre de l'), grand-audiencier à la chancellerie de France, de famille noble, et d'un talent distingué, publia un livre connu sous le nom de *Journal de l'Estoile*, qui n'est qu'un recueil écrit jour par jour de tous les faits qui se sont passés en France de 1574 à 1611.— L'*Estoile* n'appartenait à aucun parti; aussi son livre est-il remarquable par une grande impartialité et par une rare bonne foi. Il se divise en 2 parties : le *Journal de Henri III*, de 1574 à 1589; le *Journal de Henri IV*, de 1589 à 1611. — Pierre de



l'Estoile mourut en 1611. — Claude de l'Estoile, fils du précédent, naquit à Paris en 1597. Il cultiva les lettres et composa quelques tragédies et des poésies aujourd'hui oubliées, mais qui lui ouvrirent les portes de l'Académie en 1632. Il était un des 5 auteurs que le cardinal de Richelieu employait à la composition de ses ouvrages. — L'Estoile ne travaillait qu'aux lumières, même pendant le jour. Il lisait ses œuvres à sa servante, comme Molière : mais ce fut là le seul point de ressemblance qu'il eut avec notre grand comique.

Estomac (d'un mot grec ayant même signification), viscère creux destiné à recevoir et à digérer les aliments, situé dans la partie supérieure de l'abdomen, immédiatement au-dessous du diaphragme. Une ouverture appelée *cardia* le met en communication avec l'*œsophage;* et une autre nommée *pylore*, avec le *duodénum.* C'est parce qu'en général les notions anatomiques ne sont pas répandues et que peu de personnes savent la place qu'occupe l'estomac dans notre organisation, place que nous venons de déterminer, qu'on entend journellement certaines gens dire : « J'ai mal au cœur, » quand elles éprouvent des nausées ou qu'elles vomissent. Elles devraient dire : « J'ai mal à l'estomac; » car c'est alors cet organe qui souffre, et c'est dans la région que nous venons d'indiquer qu'on éprouve cette sensation douloureuse : la place occupée par le cœur devrait facilement se reconnaître aux battements de cet organe. — L'*estomac*, chez l'homme, à à peu près la forme d'une cornemuse; cet organe est un des plus importants, et ses sensations ont une influence très-grande sur la volonté et sur le moral. Il y a une très-grande sympathie entre lui et le cerveau; les opérations de ces 2 organes produisent mutuellement sur les fonctions dont ils sont le siége, des modifications très-notables : ainsi la trop grande abondance d'aliments, et surtout de boisson, fait perdre à la raison tout son empire, le cerveau ne peut plus remplir ses fonctions, et l'homme sent s'affaiblir en lui la conscience de la vie. De même des travaux intellectuels trop prolongés, déterminent dans l'estomac une grande irritation, et des maladies graves (v. *Digestion*).

Estompe. Instrument en forme de petit rouleau pointu fait de peau, de coton ou de papier, avec lequel on étend le crayon ou le pastel sur un dessin. On emploie pour sa confection diverses peaux qui ont chacune une qualité différente, et sont plus propres à certaines opérations. Les dessins *à l'estompe* ont en général peu de fermeté; leurs contours manquent de précision et de netteté.

Estragon, plante vivace qui croît spontanément en Sibérie, d'où elle s'est répandue depuis long-temps partout. Ses feuilles, petites et allongées, ont une saveur légèrement piquante et une odeur

agréable ; on s'en sert pour relever le goût des salades, dont elles facilitent la digestion.

Estramaçon ou *estramasson* (de l'italien *stramazzone*), sorte de lourde épée à deux tranchants. Elle était usitée fort anciennement, puisqu'en 584 le roi Chilpéric fut frappé à mort d'un coup d'estramaçon.

Estrapade. On appelle ainsi, en termes de manége, l'action d'un cheval qui se lève sur ses jambes de derrière pour désarçonner son cavalier. On donne encore ce nom au supplice qu'on faisait souffrir à un criminel en l'élevant au haut d'une longue pièce de bois, les mains liées derrière le dos avec une corde qui soutenait tout le poids du corps, et en le laissant tomber avec raideur jusqu'à 1 mètre de terre, de manière que ses bras et ses jambes éprouvassent de grandes douleurs par le poids de son corps. Ce supplice était aussi usité en mer, et l'on plongeait le coupable un certain nombre de fois dans l'eau : c'est ce que l'on appelait la *cale*. Infligé très-anciennement dans le midi de l'Europe, il fut appliqué pour la première fois en France sous le règne de François Ier. — Une place de Paris, située près de l'église Sainte-Geneviève, et où probablement on infligeait autrefois ce supplice, a conservé le nom de *place de l'Estrapade*.

Estrées (Gabrielle d'), née en 1571, d'une famille noble et depuis long-temps distinguée par ses services et par les charges qu'elle occupait, est célèbre par la faveur dont elle jouit à la cour de Henri IV et par l'empire qu'elle exerça sur l'esprit de ce prince, qui, espérant obtenir son divorce avec Marguerite de Valois, forma le projet de l'épouser. Gabrielle était sur le point d'être couronnée reine de France, lorsque, éloignée de la cour pendant les fêtes de Pâques, et retirée chez le financier Zamet, elle mourut le 10 avril 1599 dans d'horribles convulsions après avoir mangé une orange, sans qu'on ait pu savoir si elle avait été victime d'un crime.

Estrées (Jean d') naquit en Picardie en 1624. A l'âge de 31 ans il s'était déjà distingué par son courage et son habileté dans la carrière des armes, et avait obtenu le grade de lieutenant-général. Les voyages qu'il fit en 1659, après la conclusion de la paix, lui permirent d'étudier la marine dans les ports de la France, de l'Angleterre et de la Hollande. Louis XIV le nomma vice-amiral, duc et pair, et lui confia le commandement d'une flotte. D'Estrées combattit d'abord les Anglais ; plus tard, quand la France s'unit à l'Angleterre pour combattre la Hollande, il eut l'occasion de se mesurer sans désavantage contre le célèbre Ruyter. En 1677, avec 6 vaisseaux, il attaqua l'amiral hollandais Binkes qui avait em-

bossé ses 10 vaisseaux sur les côtes de Tabago. Blessé dans l'action, il se battit avec un courage qui approchait de la témérité, brûla 7 vaisseaux à l'ennemi et prit Tabago. Le bâton de maréchal lui fut donné à son retour. Il mourut à 83 ans.

Estrées (Victor d'), son fils, né à Paris en 1660, se fit remarquer d'abord dans l'armée de terre ; mais Louis XIV lui donna le commandement d'un vaisseau et le fit ainsi entrer dans la marine, pour laquelle il avait moins d'aptitude. Il mourut à l'âge de 77 ans après avoir assisté avec gloire à plusieurs actions. Le roi l'avait fait maréchal et chevalier de ses ordres, et l'Académie l'avait admis dans son sein.

Estremadure, province d'Espagne bornée à l'O. par le Portugal, au N., à l'E., au S.-E. et au S. par les provinces de Salamanque, Tolède, Cordoue et Séville. Elle contient une population de 672,000 habitants. Les fleuves qui l'arrosent sont le Tage et la Guadiana. Son climat est plus chaud que celui du reste de l'Espagne, sans doute à cause des nombreuses montagnes qui la traversent et qui la mettent à l'abri de l'action des vents. Cette province était la plus riche de toute la Péninsule sous la domination des Romains ; c'est aujourd'hui la plus pauvre et la moins peuplée, et elle ne produit pas même aujourd'hui le blé et le vin nécessaires à sa consommation. Les Arabes l'habitèrent pendant long-temps, et leur expulsion lui fit perdre beaucoup de sa prospérité. Ses chevaux sont renommés, et la laine de ses bestiaux est estimée. Quelques fabriques de cordages, de rubans, de fil, de draps bruns, de chapeaux et de cuirs tannés s'y sont établies, mais le commerce n'y a pas d'activité. Sa capitale, *Badajoz*, est une ville de 12,000 âmes fondée par les Romains, et autrefois prospère. — Il y a aussi en Portugal une province du même nom divisée en 11 comarias ou districts, et qui a pour chef-lieu *Lisbonne*, capitale de tout le royaume.

Esturgeon, poisson de la famille des *chondroptérygiens*, dont les branchies, couvertes d'un opercule, n'offrent pas de membranes branchiales, et dont les mâchoires sont privées de dents. On les nomme encore *acipensères*. Les *esturgeons* sont très-gros et atteignent quelquefois une longueur de 8 mètres ; mais ils ne sont pas très-forts, et, quoique très-voraces, ne se nourrissent guère que de petits poissons ou de coquillages. Ils vivent dans les mers, et au printemps remontent les fleuves pour y pondre. Ils sont très-féconds, et on les rencontre en si grand nombre au printemps remontant les fleuves septentrionaux de l'ancien monde, que Pallas assure que dans l'Oural ou Ikaik on est souvent obligé de tirer le canon pour les dissiper, et qu'ils contribuent beaucoup à dépeupler les fleuves

de ces contrées. Ils remontent rarement la Seine jusqu'à Paris ; cependant en 1800 on en prit un à Neuilly qui avait 2 mètres 17 centimètres et qui pesait 400 kilogrammes. Leur chair, qui a quelque analogie avec celle du veau, a été de tout temps fort estimée des gourmets ; mais ils ne sont pas chez les modernes l'objet de ce culte honteux qu'on leur rendait à Rome, où l'on voyait les poissons portés en triomphe, sur des tables pompeusement ornées, par des ministres couronnés de fleurs et traversant les rues de la ville au son des instruments. On prépare avec leurs œufs marinés un aliment dont on fait un grand cas dans certains pays, et qu'on appelle *cavial* ou *caviar*. Leur vessie natatoire, séchée et roulée, se vend dans le commerce sous le nom de *colle de poisson*, et est employée dans beaucoup d'arts. Il y a plusieurs espèces d'*esturgeons* : l'*esturgeon ordinaire*, que l'on trouve dans l'Océan, dans la Méditerranée, dans la mer Rouge, dans la mer Caspienne, et qui remonte le Volga, le Danube, le Pô, la Garonne, le Rhin, l'Elbe, etc.; le *petit esturgeon* ou *sterlet*, commun dans la Baltique et la mer Caspienne ; le *sherg* des Allemands ou *sevreja* des Russes, originaire de la mer Noire, et dont la femelle pond plus de 300,000 œufs à la fois ; le *grand esturgeon* ou *hausen*, qu'on ne rencontre guère que dans la mer Noire et dans la mer Caspienne.

Étable (v. *Écurie*).

Établi, espèce de table étroite et longue, dont le dessus est fort épais, et sur laquelle les menuisiers, les serruriers, les arquebusiers, etc., posent ou fixent les ouvrages auxquels ils travaillent. — Il se dit aussi d'une espèce de table sur laquelle les tailleurs s'asseyent les jambes croisées pour travailler.

Établissement se dit de toute administration, de toute industrie établie pour l'utilité publique ou pour l'utilité particulière des citoyens. — Un *établissement public* est un établissement constitué aux frais du public par l'état, qui en est le représentant, et pour son utilité générale : les prisons, les hôpitaux, sont des *établissements publics*. On appelle encore ainsi une industrie dont le siége est ouvert au public, comme un théâtre et même un café. Un *établissement particulier* est celui qui est créé par un simple citoyen dans son intérêt et dans l'intérêt privé de ses concitoyens ; ainsi une manufacture, une fabrique, sont des *établissements particuliers*. — En termes de marine, c'est l'heure fixe, dans chaque rade, port ou baie, à laquelle la mer est pleine le jour de la nouvelle et de la pleine lune.

Établissements de saint Louis, code de lois promulgué sous le règne de saint Louis et auquel ce nom a été conservé parce que au-

trefois on employait indifféremment le mot *établissement* pour *règlement* ou *ordonnance*. Il se divise en deux livres : le premier contient 168 chapitres, le second 42 ; mais les lois qui le composent, et qui traitent de toutes les matières, droit civil, droit criminel, procédure, se suivent sans ordre logique, et ne forment un corps de législation complet sur aucune de ces matières. Ce code, quelque imparfait qu'il soit, était un bienfait précieux pour le temps où il parut. Il appliquait les notions du droit romain, et à leur aide corrigeait le droit coutumier. Les lois pénales, dans les *Établissements de saint Louis*, sont d'une extrême sévérité; et le plus léger vol, en cas de récidive, y est puni de mort. On employait alors, pour obtenir la révélation de la vérité, la torture, dont l'affreux usage s'est prolongé si long-temps; moyen cruel et impuissant à la fois, car le poète dit avec raison :

La torture interroge et la douleur répond.

Mais il ne faut en accuser que l'ignorance des temps où de semblables moyens paraissaient légitimes, et où les esprits les plus éclairés et les cœurs les plus doux en acceptaient les rigueurs.

Établissements dangereux, insalubres ou **incommodes.** Les noms qu'on a donnés à ces établissements indiquent assez ce qu'ils sont, sans qu'il soit besoin de les définir. L'industrie, en se développant, a trouvé de nouveaux procédés pour préparer les substances et pour en faire des produits livrables au commerce; elle a même découvert l'utilité de certaines matières auparavant dédaignées. Mais ces avantages sont quelquefois compensés par de grands inconvénients : on sait à quels dangers expose la fabrication de la poudre à canon et surtout de la poudre fulminante; on sait combien certaines fabrications, ou seulement l'élaboration des produits chimiques, répandent dans l'atmosphère de miasmes nuisibles à la santé ou seulement désagréables. Quelque importants que soient pour le public les *établissements* où ces substances sont préparées, il est impossible de laisser aux entrepreneurs la liberté de les fonder où ils veulent et comme ils veulent, et de compromettre la santé publique ou la tranquillité des voisins. De là les règlements de police qui ont été rendus pour atténuer autant que possible ces inconvenients inévitables dans les grandes villes, et qui divisent les établissements de ce genre en trois classes : 1° les uns ne peuvent être fondés près des habitations et sans une autorisation du roi; 2° les autres peuvent l'être près des maisons particulières; mais après que l'autorité s'est assurée que toutes les mesures avaient été prises pour atténuer

leurs inconvénients ; 3° les derniers ne sont soumis qu'à une simple surveillance de la police.

Établissements de bienfaisance. Les établissements de bienfaisance, qui ont pour objet de secourir les pauvres et les malheureux, sont, on peut le dire, une conquête du christianisme. Les anciens sans doute connaissaient et pratiquaient l'hospitalité, vertu qu'on retrouve chez tous les peuples d'une civilisation peu avancée ; et où l'autorité publique n'ayant pas assez de force pour protéger les étrangers, il faut que l'influence particulière des citoyens les soutienne. Mais la charité, plus vive et pleine d'une plus douce sollicitude ; la charité, devenue institution publique, et, en quelque sorte, devoir social, est une œuvre qui ne pouvait être accomplie que par la pure morale de l'Évangile. Les établissements de bienfaisance se multiplient journellement parmi nous, les hôpitaux sont mieux tenus ; des hospices de vieillards, des sociétés destinées à consoler ou à réparer certaines infortunes, se fondent tous les jours : et cependant on pourrait se demander si on est aussi sincèrement charitable que l'étaient nos bons aïeux. Il y a, il faut bien l'avouer, une certaine ostentation de munificence dans les fondations qui se forment aujourd'hui ; et la bienfaisance publique est devenue une spéculation pour beaucoup de gens qui font métier et marchandise de leur *philanthropie*. Mais aussi, on ne doit pas l'oublier, il y a autour de nous bien de touchantes et de solides vertus ignorées : le monde est rempli de femmes, riches, entourées de toutes les séductions du luxe, de tous les prestiges de l'opulence, qui, au milieu des plaisirs, ne négligent pas les pauvres, répandant de mystérieux bienfaits, passant des heures saintes au chevet des malades, provoquant autour d'elles la bienfaisance, donnant à une partie de leur fortune cette admirable destination, et cachant sous les dehors de la frivolité les trésors de leur bonté. C'est à la religion, aux semences que ses enseignements ont laissées dans leurs cœurs qu'il faut reporter le mérite de ces actions charitables ; car c'est elle qui leur en fait un devoir. Heureuses les femmes qui s'en acquittent !

Étage (d'un mot grec signifiant *courir*), espace entre deux planchers dans un bâtiment. — Il signifie, au figuré, condition, rang dans la société, mais il ne s'emploie jamais que dans un sens défavorable : *Des gens de bas étage*.

Étai. Pièce de bois dont on se sert pour appuyer, pour soutenir quelque construction ou partie de construction qui menace ruine ou que l'on reprend en sous-œuvre. — On appelle encore ainsi en termes de marine un gros cordage dormant qui va de la tête d'un mât se

fixer sur l'avant, pour le soutenir contre les efforts qui tendraient à le renverser vers l'arrière.

Étain, métal blanchâtre, solide, mais très-mou et très-flexible. On ne le trouve pas dans la nature à l'état natif, mais seulement mêlé avec l'oxygène ou le soufre; les arts ne l'emploient guère qu'à l'état d'alliage. Il entre dans l'alliage qui sert à fabriquer les statues, les canons et les cloches. En appliquant une couche d'étain sur les vases de cuivre on garantit ce métal de l'oxydation; c'est cette préparation qu'on appelle *étamage*. Le fer-blanc n'est autre chose que du fer laminé et étamé. On trouve en Angleterre et au Mexique de petites quantités de *sulfate d'étain* que l'on nomme encore *étain pyriteux, pyrite d'étain* et *or massif natif*. Cette substance est très-friable.—Il existe des mines d'étain en Angleterre, en Espagne, en Bohème, en Saxe, au Mexique, en Chine et dans l'empire Birman. C'est la presqu'île de Malacca qui fournit l'étain le plus pur, et c'est la presqu'île de Cornouailles qui en produit le plus.

Étal, sorte de table sur laquelle on expose en vente la viande de boucherie : il se dit aussi de la boutique même où l'on vend de la viande.

Étalon, modèle de poids, de mesure, qui est réglé, autorisé et conservé par le magistrat et auquel les poids, les mesures des marchands doivent être conformes. Chez les anciens, les unités de mesures étaient déposées dans les temples et étaient considérées comme sacrées; on construisait même des monuments destinés à les perpétuer. Ainsi, la base de la grande pyramide d'Égypte, qui formait la 500ᵉ partie d'un degré du méridien, était une sorte d'*étalon*. A Rome, les *étalons* des différentes mesures se conservaient au Capitole. On nomme *étalonneurs* des officiers publics chargés de veiller à ce que les mesures employées dans le commerce soient conformes aux *étalons* autorisés par les lois.

Étamage, opération qui consiste à enduire la surface d'un métal d'une couche d'étain fondu pour empêcher ce métal de s'oxyder. L'étamage est ordinairement appliqué aux vases de cuivre parce que l'oxyde de cuivre ou le *vert-de-gris*, qui se produit très-facilement, est un poison violent. L'étain ne s'oxydant que fort lentement, on l'a choisi pour cette opération. Appliqué sur le cuivre, il se combine très-peu avec lui et constitue un amalgame plutôt qu'un alliage. L'opération de l'étamage, simple et facile, paraît être connue depuis une haute antiquité.

Étamine (d'un mot grec signifiant *fils tendus sur un métier pour faire de la toile*), petite étoffe mince non croisée et qui se fabrique surtout à Reims et au Mans; on en fait aussi en laine et en soie. Ce

mot s'applique encore à un tissu peu serré, fait de crin, de soie ou de fil, qui sert à passer le plus délié de la farine, quelque poudre ou quelque liqueur. — Figurément et dans le style familier, *passer par l'étamine* signifie examiner sévèrement la conduite, les mœurs, la doctrine d'une personne à laquelle on fait subir quelque épreuve fâcheuse. Il se dit aussi de choses qui sont examinées en détail et avec rigueur. — En termes de botanique, c'est l'organe mâle des fleurs.

Étang, grand amas d'eau retenu par une chaussée et dans lequel on nourrit du poisson. Il faut, pour construire des étangs, se conformer à certaines règles sans l'observation desquelles on n'atteindrait pas le but. Tous les terrains n'y sont pas propres et quelques-uns ne retiennent pas les eaux : on doit alors enduire le fond du bassin d'une couche d'argile. Une écluse pratiquée dans la chaussée, et qui communique avec un *bief* ou ruisseau, sert à l'écoulement des eaux ; on entoure en outre l'étang d'arbres robustes qui entretiennent l'humidité et empêchent les dégradations que pourrait produire la sécheresse. Les étangs produisent différentes sortes de poissons. Ils doivent être mis à sec tous les ans ou tous les deux ans, et être cultivés en avoine pendant une année; ils produisent, lorsqu'ils sont bien dirigés, un revenu plus considérable que tout autre genre d'exploitation.

Étape. Ce mot signifiait autrefois *lieu public* ou *foire :* les soldats, dans leurs marches à travers le pays, vivaient autrefois comme ils pouvaient et aux dépens du paysan. Dans le XVI[e] siecle on fixa des lieux où ils pourraient seulement s'arrêter, et ces lieux furent nommés *étapes*. Ils trouvaient sur les marchés publics qui y étaient établis les vivres dont ils avaient besoin et qu'ils achetaient à leurs dépens. En 1650, une ordonnance fut rendue sous Louis XIV en vertu de laquelle les *étapes*, ou lieux de gîte, devinrent des lieux de fourniture où les communes distribuaient des vivres aux soldats. La *carte d'étape,* c'est-à-dire celle des lieux où les troupes s'arrêtent, fut renouvelée à l'époque où on divisa la France en départements. Aujourd'hui les soldats ont une indemnité de route, et on ne leur fait plus de distributions de vivres; le pain et le fourrage sont seuls distribués. Les étapes sont de 30 à 40 kilomètres.

État (d'un mot latin ayant même signification). On entend par ce mot le gouvernement, l'administration d'un pays, d'une société politique. L'*état* est la personne abstraite qui représente et résume tous les autres. Ce mot était employé autrefois et avait le même sens ; mais on s'en servait beaucoup moins souvent, parce que la société politique avait un représentant avoué, vivant : c'était le roi qui en était le chef, la tête, la volonté.

Lorsque le roi Louis XIV entrant dans le parlement disait : *L'état c'est moi,* il avait raison ; et, en effet, dans un temps où les doctrines de la souveraineté du peuple étaient inconnues, l'état, la personne morale, la personne politique se confondaient avec la personne physique du roi. Autrefois donc on disait plus volontiers la *royauté*, la *monarchie,* le *royaume de France.* Maintenant que l'on conteste le pouvoir et que les révolutions ont substitué la souveraineté du peuple à la monarchie, on a choisi un mot abstrait, un mot qui ne fait acception d'aucune personne, pour désigner la puissance publique : et l'on dit plus volontiers l'*état.* Aucun des pouvoirs du gouvernement constitutionnel n'étant revêtu d'un pouvoir suffisant pour résumer par son nom la société politique, les peuples, jaloux de tout pouvoir, et toujours prêts à refuser l'obéissance, ne se soumettent plus aujourd'hui qu'à deux abstractions, la *loi* qui détermine leurs devoirs, l'*état* qui les oblige à les remplir. — *Etat* se dit d'un peuple en tant qu'il est constitué en corps de nation, qu'il forme une société politique distincte. Comme les individus d'une même famille ou comme les familles d'une même nation, les états qui couvrent le globe sont soumis entre eux à certaines lois encore mal définies qui constituent le *droit des gens.* Le christianisme, qui a fait régner une même croyance et par conséquent les mêmes idées et à certains égards les mêmes mœurs sur un grand nombre de sociétés politiques, n'a pas peu contribué à l'établissement de ce droit international. Avant lui les nations étaient dans un continuel état d'hostilité ; depuis son apparition, le pouvoir de la papauté tenta de constants efforts pour faire comme un seul *état religieux* de tous les *états politiques* obéissant à la même foi. La diplomatie, avec des moyens moins puissants et surtout moins respectables, s'est efforcée de continuer l'œuvre de la papauté.

État (conseil d'), v. *Conseil-d'état.*

État civil, position d'une personne à l'égard de la loi civile. Chez les peuples nouveaux on ne rencontre guère de traces de l'*état civil* des citoyens. Les Juifs ne constataient que le mariage. A Athènes, les citoyens libres étaient inscrits sur les registres de la république lorsqu'ils avaient atteint l'âge de trois ou quatre ans ; les mariages étaient aussi l'objet d'une inscription. A Rome, dès le temps de Servius Tullius, on constatait la naissance et la mort des citoyens par des actes publics. Cet usage, qui s'éteignit dans la suite, fut rétabli par Marc-Aurèle. Il est à peine utile de dire que les nations barbares qui envahirent l'empire romain n'avaient d'autre *état civil* que la tradition et les souvenirs déposés dans la mémoire des vieillards. En France, l'*état*

civil prit naissance à l'époque où les nobles, de retour des croisades, firent relater, mais sans aucun caractère authentique, les dates de leur naissance, de leur mort et des principaux événements de leur vie civile sur des notes déposées dans leurs archives et qui par la suite devinrent des titres. Les prêtres inscrivaient aussi les naissances, les mariages et les décès des serfs de leurs paroisses. Sous François Ier on commença à faire de cette inscription un acte de l'autorité publique, et on la confia aux curés et aux vicaires; mais les baptêmes seuls étaient enregistrés, et les décès ne l'étaient que pour les possesseurs de fiefs et de bénéfices. Henri III régla de nouveau les formalités de cette inscription. Sous Louis XIV cette partie de l'administration s'améliora : on créa des *greffiers, gardes et conservateurs des registres*. La révolution transporta le droit de l'inscription des curés aux membres de l'autorité municipale. Les formes des actes destinés à constater la naissance, le mariage ou la mort des citoyens sont déterminées par la loi. Tout ce qui se trouve consigné sur le registre ne peut recevoir aucune modification que par l'autorité d'un jugement émané d'un tribunal. Les registres, formés de papier timbré, sont tenus en double, et chaque année une des copies est déposée au greffe du tribunal de l'arrondissement. Les actes de la vie civile accomplis par des Français à l'étranger sont constatés par les agents diplomatiques. L'inscription sur les registres de l'état civil doit être exacte et contenir avec soin tous les renseignements exigés par la loi; et quand par négligence on se dispense de les fournir, on s'expose ou on expose les membres de sa famille à d'interminables procès.

États de l'Église (v. *Église* [états de]).

État de nature ou *état naturel*. C'est l'opposé de l'état de société.

État-major se dit en général des officiers et sous-officiers sans troupes, et aussi du corps des officiers-généraux de l'armée. Le corps de l'*état-major* est encore un corps spécial d'officiers destiné à remplir les fonctions de chefs d'état-major, d'aides-majors généraux et d'aides-de-camp, ou à seconder les officiers de ces divers grades. La création d'un *corps d'état-major* est toute moderne et date de notre révolution.

États (assemblée d') (v. ci-après *États* [pays d'] et *Etats* [provinciaux]).

États (pays d'). On appelait ainsi, dans l'ancienne monarchie française, les provinces qui avaient conservé leurs assemblées d'*états*, leurs coutumes particulières, le droit de s'administrer et de fixer le chiffre de leurs impôts. La Bourgogne, la Bretagne, la Provence, la Basse-Navarre, l'Artois, le Dauphiné, etc., étaient des

pays d'états. C'était autrefois un principe de gouvernement, qu'il fallait que le pouvoir législatif et politique fût *un*; tandis que le pouvoir administratif pouvait être divisé de telle sorte que les formes de l'administration changeassent suivant les mœurs, les coutumes et la situation des différentes provinces. On a adopté, dans ces derniers temps, des doctrines opposées : on a centralisé l'administration et l'on a divisé le pouvoir politique. Aussi tous les priviléges d'états consacrés sous l'ancienne monarchie ont été engloutis dans la grande unité administrative de la république et du gouvernement constitutionnel.

États-généraux, assemblée des trois ordres du royaume, qui étaient la *noblesse*, le *clergé* et le *tiers-état*. On ne peut faire remonter l'origine des *états-généraux* de France plus haut que l'année 1301. L'affranchissement des communes leur avait donné le droit de consentir les impôts qu'on exigeait d'elles; et les domaines particuliers de la couronne ne pouvant plus, par les taxes, suffire aux dépenses de la monarchie, Philippe-le-Bel fut obligé de convoquer en 1301 les *états-généraux*, qui se réunirent le 20 avril dans la cathédrale de Paris. La convocation des *états-généraux* avait ordinairement lieu par lettres du roi aux baillis ou sénéchaux qui leur enjoignaient de convoquer dans leur ressort les 3 ordres pour nommer des députés aux états. Ces lettres étaient lues au prône et publiées avec soin dans le canton. Chaque bailliage nommait ordinairement un député de chaque ordre. Tous les citoyens étaient invités à faire connaître leurs plaintes et leurs propositions de réforme : un coffre placé à la porte du lieu des séances recevait les remontrances de ceux qui n'avaient pas le droit d'assister à l'assemblée; les ordres procédaient au dépouillement et à l'examen de ces différentes propositions, et c'est sur ces documents qu'une commission nommée par eux préparait la rédaction des *cahiers* (v.). L'élection des députés suivait immédiatement cette opération : elle se faisait de différentes façons, selon les localités; mais tous ceux qui payaient quelque taxe étaient admis à y prendre part. Les lois même punissaient ceux qui négligeaient ce devoir. Quelquefois dans les *pays d'états*, les *états provinciaux* élisaient les députés et rédigeaient les *cahiers*. Mais il arriva souvent que des provinces entières s'abstinrent d'envoyer des députés, soit qu'elles attachassent peu de prix à ce droit de représentation, soit qu'elles voulussent éviter les frais qu'il entraînait pour elles.—Philippe-le-Bel convoqua pour la 2e fois les *états-généraux* en 1303, afin de s'appuyer sur eux dans ses contestations avec le pape; ils se réunirent encore plusieurs fois sous le même règne : en 1327 et 1328 ils statuèrent sur

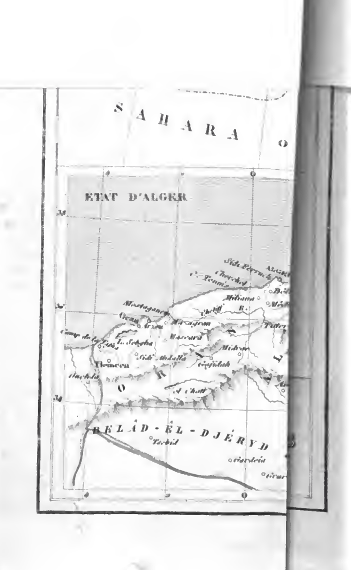
la successibilité au trône, et donnèrent la couronne de France à Philippe-le-Long, à l'exclusion de Jeanne, reine de Navarre. De 1350 à 1357, chaque année vit une assemblée des *états-généraux* : les déplorables événements du règne du roi Jean rendirent ces mesures nécessaires, et ces assemblées montrèrent dans ce temps une grande énergie. Pendant tout ce siècle et le suivant, les convocations furent très-fréquentes; mais sur la fin du second, elles commencèrent à devenir plus rares. Le pouvoir féodal de la noblesse diminuait; la puissance des rois s'affermissait, et les impôts étaient frappés par acte de leur volonté. En 1468, l'influence du tiers-état aux *états-généraux* empêcha le démembrement du royaume et la séparation de la Normandie.—Les députés des campagnes parurent pour la première fois aux états de 1483 et 1484, où il s'agissait de décider à qui appartiendrait la régence pendant la minorité de Charles VIII. Ces états furent remarquables par l'ordre et la solennité des discussions. En 1526, sous François Ier, une assemblée des notables s'opposa énergiquement à la ratification du traité de Madrid. En janvier 1557, sous le règne de Henri II, des *états-généraux* furent encore convoqués après une disette qui avait mis le comble aux calamités du royaume. En 1560, réunis à Orléans, ils furent appelés encore une fois à délibérer sur la régence que rendait nécessaire la minorité de Charles IX. Le célèbre chancelier Michel de l'Hospital dirigea les travaux de cette assemblée et lui fit voter des ordonnances remarquables, entre autres celle relative au commerce et qui a pour titre *De la marchandise*. Au milieu des troubles que les Guises soulevaient dans la monarchie, les états de Blois (1576) et de Paris (1588) jouent un rôle important dans notre histoire. En 1596 et 1597, une assemblée des notables, convoquée à Rouen par Henri IV, arrêta de sages règlements. Les états de 1614 et de 1615 sont célèbres par les divisions qui se manifestèrent entre les 3 ordres. Une assemblée des notables se réunit pour la dernière fois en 1626 et 1627 : ces états n'eurent pas une grande importance.—Plus tard, les puissances étrangères voulurent exiger de Louis XIV la convocation des états-généraux; elles y voyaient un frein à ce qu'elles appelaient son insatiable ambition, et elles espéraient que ces états s'opposeraient aux projets d'envahissement du roi : ils furent convoqués en effet, mais ne furent jamais réunis. Les états-généraux ne s'assemblèrent plus qu'en 1789 (v. *Constituante*).

États provinciaux, assemblées qui coopéraient à l'administration dans les provinces qu'on appelait pour cette raison *pays d'états*. Elles se composaient des 3 ordres de la province, se réunissaient périodiquement sur la convocation du roi, et lui accordaient des *sub-*

sides qui représentaient alors ce qu'on appelle aujourd'hui *budget* : cependant, lorsque la révolution éclata, les états provinciaux avaient eu le même sort que les états-généraux ; et leurs réunions, devenues de plus en plus rares, avaient enfin cessé tout à fait. La dernière réunion des états provinciaux de Provence datait de 1631. Les députés des états provinciaux ne tenaient pas de l'élection le droit de prendre part aux délibérations ; mais leur qualité et leurs fonctions à cet égard étaient jointes à certaines charges qu'accompagnait toujours le droit d'entrée aux états.

Etats-Unis d'Amérique, grande république fédérative située dans l'Amérique du nord. Elle est bornée, au nord, par le Canada et la Nouvelle-Bretagne ; à l'est, par le Nouveau-Brunswick et l'océan Atlantique ; au sud, par le golfe du Mexique ; au S.-O., par la confédération mexicaine, et à l'ouest par le Grand-Océan. Cette république, déjà si étendue, si active et si puissante, n'existe que depuis quelques années. C'est en 1578 seulement, sous le règne de la reine Élisabeth, qu'une colonie fut fondée sur ce territoire par Humphrey Gilbert. Mais les premières émigrations n'eurent pas de résultats ; elles se continuèrent sous les règnes de Jacques Ier, de Charles Ier et de Jacques II, et à cette époque Guillaume Penn forma la Pensylvanie. En 1735, l'Amérique du Nord comptait déjà 13 comtés. En 1766, des lois financières, imposées par la métropole à ces colonies, les indisposèrent ; elles commencèrent à désirer une indépendance qu'elles étaient de force à conquérir. Après des troubles nombreux, la guerre éclata enfin, en 1775, entre l'Angleterre et ses colonies d'Amérique. On sait quel rôle y jouèrent Washington et La Fayette, et qu'elle se termina en 1783 par la reconnaissance de l'indépendance des États-Unis.—La république se compose aujourd'hui de 24 états et de 5 districts, qui n'ont encore que le nom de territoires, tous unis entre eux par les liens d'un gouvernement fédératif. Elle s'étend entre le 69e et le 127e degré de longitude ouest, entre le 25e et le 52e degré de latitude nord. Sa population générale est aujourd'hui de 12,853,858 habitants parmi lesquels il faut compter 2,009,050 nègres esclaves, et 319,576 nègres libres ; on doit y ajouter encore 313,130 Indiens répandus sur tout son territoire. Cette population, qui n'est pas considérable, si on la compare à la vaste étendue des possessions de cet état, s'est accrue cependant depuis quelques années avec une rapidité prodigieuse, car l'Union ne contenait en 1810 que 7,239,903 habitants. Les principaux fleuves de ce pays sont : le St-Laurent, le Connecticut, la Delawarre, l'Hudson, le Potowmack, le Mississipi et le Missouri ; ses lacs sont : le lac Supérieur, le lac Huron, les lacs Érié,

Ontario, Michigan, etc., qui servent à la navigation intérieure, et donnent une grande activité au commerce des régions qu'ils arrosent. Les chemins de fer construits dans les États-Unis d'Amérique, n'ont pas une longueur moindre de 2,000 kilomètres, et les canaux ont un développement de 5,300 kilomètres environ. — *Liste des états et des territoires :* état du Maine, 399,437 habitants; de New-Hampshire, 269,328; de Vermont, 280,657; de Massachusetts, 610,408; de Rhode-Island, 97,199; de Connecticut, 297,675; de New-York, 1,914,006; de New-Jersey, 320,823; de Pensylvanie, 1,348,233; de Delawarre, 76,748; de Maryland, 447,040; de Virginie, 1,211,405; de la Caroline du Nord, 737,987; de la Caroline du Sud, 581,185; de Georgie, 516,823; d'Alabama, 309,527; de Mississipi, 136,621; de la Louisiane, 215,529; d'Indiana, 343,031; de Kentucky, 697,917; d'Ohio, 935,884; d'Illinois, 157,445; de Missouri, 140,455; de Tennessie, 681,904; district fédéral de Colombie, 39,834; territoires de la Floride, 34,730; de Michigan, 31,639; d'Arkansas, 30,388; du Missouri et du N.-O. Les États-Unis renferment quelques mines d'or, de plomb, de fer, et surtout de charbon de terre. — Le gouvernement de ce pays est, comme nous l'avons dit, républicain; mais chaque état forme en quelque sorte un état indépendant pour tout ce qui concerne ses affaires intérieures. Il est gouverné ou plutôt administré par des autorités municipales, en vertu d'une constitution particulière, et avec l'aide d'assemblées électives, tandis que les affaires générales et communes de tous ces états, celles qui intéressent leur prospérité et leurs rapports avec les autres puissances, sont réglées par un président, qui réside à Washington, dans le district fédéral de Colombie, et par 2 chambres, l'une de sénateurs nommés par les représentants des états particuliers, au nombre de 2 par état, et dont les fonctions durent 6 ans; l'autre de représentants nommés seulement pour 2 ans par le peuple, et à raison de 1 député pour 40,000 habitants. Le président des États-Unis gouverne et administre pendant 4 ans; il est nommé par des électeurs envoyés par les états particuliers, en nombre égal à celui des députés et des sénateurs réunis. Les attributions respectives des chambres et du président sont à peu près les mêmes que celles des chambres et du roi dans les gouvernements constitutionnel; cependant ici le pouvoir des chambres a la prépondérance. L'importance commerciale des États-Unis est devenue immense dans ces derniers temps, et elle n'a pour rivale que l'industrie de l'Angleterre. Comme son ancien compatriote, l'Américain est éminemment industriel et commerçant; cette société toute moderne et déjà arrivée du premier coup à la civilisation la plus perfectionnée, on,



SAHARA
ETAT D'ALGER
Mostaganem
Oran
Arzew
Mazagran
Mascara
Tlemcen
Milianah
Chelif
Medeah
Oudjda
BELÂD-ÉL-DJÉRYD

pour mieux dire, la plus compliquée, semble ne se préoccuper que du bonheur matériel, de la prospérité financière, du confortable de la vie. Il n'y a en Amérique ni musique, ni peinture, ni architecture, ni littérature; mais les machines y sont innombrables, et les fabriques couvrent le sol. Les exportations, pendant l'année 1828, ont atteint le chiffre de 50,714,968 dollars, ou environ 300,000,000 de francs, et les importations sont un peu supérieures à ce chiffre. L'administration publique est prospère, malgré les crises périodiques des banques, malgré une effrayante mobilité dans les fortunes privées, qui les engloutit ou les relève avec la rapidité de l'éclair, de telle sorte qu'il est peu d'Américains, s'occupant d'affaires (et tous s'en occupent), qui, dans leur vie commerciale, ne se soient ruinés 3 ou 4 fois, et 3 ou 4 fois enrichis. Le gouvernement n'a pas de dette publique. Sa marine se compose de 25 vaisseaux, 11 frégates et 312 bâtiments inférieurs; 7,097 hommes forment toute son armée. Il n'existe pas de religion de l'état; on compte 26 sectes religieuses, qui presque toutes se balancent, et dont quelques-unes sont éminemment intolérantes, bien qu'elles soient protestantes. L'Amérique républicaine a, dans la moitié de ses états, des esclaves nègres, tandis que l'autre moitié combat cet esclavage. Des partis nombreux divisent les citoyens; aussi n'est-il pas encore permis de dire si ce pays aura pu échapper impunément à toutes les lois qui président à la naissance des sociétés, et, s'organisant en maison de commerce ou en immense fabrique, négliger tous les principes, toutes les études qui font la prospérité, la gloire et l'éclat des nations.

Etats barbaresques ou *Barbarie*, vaste contrée de l'Afrique septentrionale qu'arrosent et fertilisent les cours d'eau qui descendent de l'Atlas, suite de chaînes et de groupes de montagnes s'étendant depuis le cap Noun, à l'ouest, jusqu'au cap El Mellah à l'est. On la divise : 1° en *Barbarie septentrionale,* comprenant l'état de Maroc proprement dit, et les régences d'Alger, de Tunis et de Tripoli; 2° en *Barbarie centrale*, renfermant le pays des Chellas, des Berbers et des Kabaïles; 3° enfin, en *Barbarie centrale*, qui se compose des pays situés sur le versant sud de l'Atlas, fertilisés par les cours d'eau qu'il leur fournit, et s'étendant jusqu'à cet océan de sable qu'on nomme le Sahara ou le Grand-Désert. Les rivières qui arrosent ce pays sont en petit nombre et ont un cours très-borné. Les principales sont la Majerdah, la Scheliff et la Malouya, qui se jettent dans la Méditerranée; le Loukos, le Sébon et la Morbeyah, qui coulent à l'ouest dans l'océan Atlantique. Les grandes villes aussi sont rares et situées à de fortes distances les unes des autres; elles sont toutes les capitales des états auxquels elles donnent leur nom : ce sont

Tripoli, Tunis, Alger, sur les côtes; Maroc, Fez et Constantine, dans l'intérieur des terres. Malgré l'immense étendue de ses côtes, elle n'offre qu'un petit nombre de ports. La population des Etats barbaresques offre les races suivantes : les Berbers, les Maures, les Arabes, les Juifs, les Koulouglis et les Mozabites. Les deux premières peuvent seules être regardées comme indigènes. Les Berbers, habitants des montagnes, sont moins mélangés que les Maures, possesseurs des plaines. On les considère comme les descendants des anciens Numides, et ils sont plus avancés dans l'agriculture que les Maures et les Arabes. Les Koulouglis et les Mozabites proviennent du mélange des Turcs et des Arabes avec les Maures; les premiers ressemblent plus aux Turcs, les seconds aux Arabes (v. *Alger*, *Fez*, *Maroc*, *Tripoli* et *Tunis*).

Étau, machine dont les serruriers et quelques ouvriers se servent pour tenir fermes et serrés les objets qu'ils travaillent, et qui est formée de 2 pièces de fer appelées *mâchoires*. Il y a aussi des étaux de bois à l'usage de quelques artisans.

Étayement, action d'*étayer*, de soutenir avec des *étais*.

Et cætera, locution latine qui signifie *et autres*, et qu'on ajoute à une énumération pour se dispenser de la prolonger lorsque le lecteur peut suppléer par lui-même les autres objets que l'on veut indiquer. Cette locution fut d'abord employée par les notaires, qui dans les actes, rédigés alors en latin, la substituaient aux formules consacrées ou supposées connues. Depuis elle a passé dans la langue vulgaire.— Cette formule est exprimée par l'abréviation *etc.* On l'ajoutait 3 fois aux qualités des personnes nobles ou en fonction auxquelles on écrivait; et la guerre fut déclarée à la Pologne par la Suède, en 1655, parce que le roi de Pologne Jean-Casimir n'avait ajouté que 2 *etc.* après l'énonciation des titres de la reine de Suède, à laquelle il écrivait.

Été, saison qui commence au solstice de juin et qui finit à l'équinoxe de septembre pour l'*hémisphère boréal*, celui que nous habitons. Elle commence, au contraire, à l'équinoxe de décembre et finit au solstice de mars pour l'*hémisphère austral*, de sorte qu'il a l'été quand nous avons l'hiver. C'est la saison de la maturation des fruits et de la reproduction des animaux; c'est celle aussi des grandes chaleurs, parce que, bien qu'à cette époque la terre soit dans son plus grand éloignement du soleil, elle en reçoit néanmoins plus directement les rayons : cet effet est produit par l'inclinaison du cercle de l'écliptique sur le cercle équatorial. L'été de l'hémisphère austral est moins ardent que celui de notre hémisphère, et on en attribue la cause à ce que le soleil reste pendant moins long-temps perpendiculaire sur ces régions; ou bien à

ce que les mers y étant plus considérables, l'évaporation s'y fait en plus grande quantité et rafraîchit davantage l'atmosphère. Les pays équatoriaux ont 2 étés, puisque le soleil qui a passé sur eux pour atteindre le solstice les traverse encore en rétrogradant jusqu'à l'équinoxe.—Pendant l'été les jours sont plus longs que pendant l'hiver; à St-Pétersbourg le plus long jour de la première saison n'a pas une durée de moins de 20 heures. La chaleur varie suivant les différents pays. La plus considérable qu'on ait observée dans le nôtre est de 40° centigrades. L'action de la chaleur sur les hommes et sur les animaux est bienfaisante dans la plupart des cas; mais lorsqu'elle est excessive, elle produit des affections violentes et une complète énervation.

Étendard, enseigne particulière aux corps de cavalerie (v. *Drapeau*). Ce mot s'applique également à toute espèce de signe ou d'enseigne d'une armée, abstraction faite des différences d'armes. On dit dans le langage figuré : *arborer, déployer, planter l'étendard.*

Étendue, dimension d'une chose en longueur, largeur et profondeur. L'*étendue* est une des qualités essentielles des corps et la plus nécessaire de toutes, car l'esprit ne peut concevoir un corps sans *étendue.* L'*espace* compris dans son sens le plus large, l'*espace* dans lequel gravitent les astres et tous les corps célestes, n'est que l'*étendue infinie.* L'idée d'*étendue* ne suppose pas l'idée de matière, mais l'idée de matière ne peut pas être séparée de l'idée d'*étendue;* tout ce qui est susceptible de mesure, de plus ou de moins, renferme encore l'idée d'*étendue.* Ainsi on dit : l'*étendue* du temps, comme on dit l'*étendue* de l'espace. L'*éternité* et l'*immensité* sont les 2 notions sous lesquelles nous concevons l'*étendue absolue;* le *temps* et le *volume* sont les 2 notions sous lesquelles nous considérons l'*étendue* relative.

Étéocle et **Polynice**. Ces 2 frères appartenaient à une famille sur laquelle le génie poétique et religieux des Grecs s'est plu à rassembler tous les plus horribles malheurs, fruits de cette fatalité à laquelle ils dressaient des autels. Étéocle et Polynice naquirent par un crime involontaire d'Œdipe et de Jocaste, sa mère, et ils eurent pour sœurs Ismène et Antigone. Le malheureux Œdipe, voulant expier un crime qu'il n'avait pas pu ne point commettre, s'arracha les yeux; ses fils le détrônèrent et s'emparèrent de son pouvoir, qu'ils devaient partager et exercer tour à tour : mais Étéocle, l'aîné, appelé à régner le premier, ne voulut pas céder à Polynice quand le temps en fut venu. Celui-ci marcha contre son frère, et assiégea Thèbes au sept portes, capitale de la Béotie, avec l'aide d'Adraste, roi d'Argos, dont il avait épousé la fille, et de 6 autres

chefs grecs. Les 2 frères se rencontrèrent sur le champ de bataille, et, après une lutte acharnée, succombèrent tous deux dans le combat; ils devinrent aussi le symbole antique des haines fraternelles. Les poètes ajoutent que, ces 2 rivaux ayant été placés sur le même bûcher, les flammes se divisèrent, et que leurs cendres refroidies se partagèrent d'elles-mêmes.

Éternel [l'] (v. *Dieu* et *Éternité*).

Éternité, durée qui n'a ni commencement ni fin. La notion du temps comprise sous ses *trois* aspects de *passé*, de *présent* et d'*avenir*, c'est l'infini dans le *temps* comme l'immensité est l'infini dans l'*espace*. L'esprit de l'homme, qui est essentiellement fini dans ses facultés, ne peut se faire une idée nette et claire de l'infini; il le conçoit, mais il ne le *comprend* pas, parce qu'il ne le *contient* pas. Le raisonnement conduit inévitablement à la notion de l'infini, mais il semble qu'à une certaine hauteur l'intelligence humaine ne puisse plus suivre, avec une compréhension complète, l'instrument logique dont elle dispose et se contente de croire les déductions qu'il engendre. A Dieu seul appartient l'*éternité*, et, puisqu'il a tout créé, lui seul n'a pas eu de commencement. L'*éternité*, c'est Dieu lui-même ou c'est un mode de Dieu. L'*éternité* est une et indivisible, il n'y a pas pour elle de succession de temps; elle n'est qu'un moment, un point, et pour Dieu tout est toujours le *présent*. Mais nous qui sommes placés dans un certain point du temps, nous ne pouvons considérer ainsi l'*éternité;* jetés dans le *présent* comme dans un centre, nous la divisons en *passé* et en *avenir :* division impossible; puisque l'infini est indivisible de sa nature, et que la moitié de l'infini serait encore infinie elle-même. — Les notions sur l'*éternité* ont de tout temps préoccupé les hommes qui se sentent nés pour l'infini, et qui ont une invincible conviction que les organes matériels, qui les empêchent de l'embrasser aujourd'hui, leur seront un jour enlevés et qu'alors ils pourront le contempler dans le sein de Dieu.—On appelle encore *éternité* une durée qui a eu un commencement, mais qui n'aura point de fin. C'est dans ce sens que nous sommes destinés à une *éternité* de récompenses ou à une *éternité* de peines, selon que nous nous serons conformés aux lois divines ou que nous les aurons transgressées. Et, comme un témoignage incontestable de l'action d'une souveraine providence, l'homme a trouvé dans tous les temps gravée au fond de son cœur et de sa pensée cette idée de l'*éternité* qu'il acceptait sans pouvoir nettement la comprendre, et dans les profondeurs de laquelle tous les efforts de son esprit ne peuvent découvrir plus de lumières que dès l'abord Dieu n'a voulu en placer.

Éternument, mouvement, effet subit et convulsif des muscles qui



servent à la respiration, dans lequel l'air, après une grande inspiration commencée et un peu suspendue, est chassé tout d'un coup avec violence par le nez et par la bouche. Cette convulsion a ordinairement pour cause une excitation de la membrane qui recouvre les cavités du nez; cependant elle peut encore être produite par des impressions internes, ou même par l'action d'une vive lumière. On croyait autrefois qu'un éternument faisait courir le danger de mort, et c'est pour cela qu'on avait pris la coutume, conservée pendant long-temps, d'appeler les bénédictions du ciel sur celui qui éternuait. S'il faut en croire le père Feypoo, savant jésuite, il faudrait l'attribuer à une ordonnance du pape saint Grégoire, qui aurait institué, dans un temps de peste, une courte prière à dire après l'éternument; crise nerveuse qui déterminait l'attaque de la maladie, laquelle le plus souvent était suivie de mort instantanée. Les rabbins juifs, qui ont une histoire pour toute chose, racontent qu'au temps de Jacob les hommes n'éternuaient qu'une fois et qu'ils mouraient immédiatement après. Ils prétendent que ce patriarche fut le premier homme qui mourut de mort naturelle, et qu'avant lui tous les hommes mouraient par éternument. Ce serait en mémoire de ce terrible inconvénient que les rois juifs auraient ordonné à leurs sujets de se saluer en pareille occasion. — Aristote, qui parle de tout, n'a pas dédaigné de prendre l'*éternument* pour sujet de quelques-unes de ses méditations. Il assure que c'est rendre hommage à la tête, siége de la pensée et du génie, que saluer lorsqu'on éternue. Aujourd'hui ce ridicule cérémonial ne s'observe plus qu'au Monomotapa et dans quelques petites villes de province où il compte encore de fanatiques partisans.

Ether (de deux mots grecs qui signifient *air brûlant*), fluide subtil, élastique, impondérable, qu'on suppose remplir l'espace dans lequel se meuvent les corps célestes. Les mouvements de l'*éther* sont plus rapides que ceux de la lumière elle-même, et l'on attribue à ce fluide les phénomènes de la lumière et de l'électricité; ou plutôt la science s'efforce de faire de ceux-ci un fluide unique qui se confond avec le premier, et dont les différentes espèces de phénomènes ont été jusqu'à présent rapportés à des substances diverses. Cependant l'existence de l'*éther*, qu'il est impossible de vérifier par l'observation directe, n'est encore qu'une hypothèse scientifique; mais elle a au moins en sa faveur de grandes probabilités. Quelques savants la contestent et prétendent que l'espace est complétement vide.

Ether, liqueur spiritueuse, très-volatile, qu'on obtient par la distillation d'un acide mêlé avec de l'esprit-de-vin ou alcool. Les *éthers* sont de différentes espèces, et on les désigne par le nom des acides

qui entrent dans leur formation. On les reconnait à une odeur très-forte, à uno grande volatilité, à une saveur chaude et piquante. Ils s'enflamment immédiatement au contact du feu, et dissolvent les huiles fixes, les bitumes et les résines. L'*éther sulfurique* est le plus ancien, et il est aussi celui dont on fait le plus souvent usage.

Ethiopie (de deux mots grecs signifiant *visage brûlé*). Les anciens appelaient de ce nom différents peuples situés au midi et appartenant à la race nègre. Cependant Homère appelle *Éthiopiens* tous les peuples du midi indistinctement. Pline ne donne ce nom qu'à ceux qui vivent au sud des Garamantes et des cataractes du Nil. L'*Ethiopie ancienne* est à peu près le pays qu'on appelle aujourd'hui *Abyssinie* (v.). Les *Éthiopiens* sont nègres. Leur histoire, dont l'origine est obscurcie par des fables et qui paraît avoir eu quelque importance dans l'antiquité, nous est aujourd'hui à peu près inconnue. On pense que la langue qu'ils parlaient est l'ancienne langue des Abyssins, qui est encore aujourd'hui leur langue religieuse. Elle a de grands rapports avec l'hébreu et avec l'arabe, dont elle semble n'être qu'un dialecte : de même que les Abyssins eux-mêmes ne sont peut-être qu'une branche de la famille arabique. Les peuples de ces contrées conservent encore quelques rituels et quelques histoires trop peu nombreuses pour permettre d'établir un jugement sur leur littérature ancienne. Les historiens grecs qui ont parlé des *Éthiopiens* les représentent comme une nation honnête et amie de la justice.

Ethique (d'un mot grec signifiant *mœurs*). v. *Morale*.

Ethnarque (de deux mots grecs signifiant *peuple* et *puissance*), Dans quelques pays anciens, on appelait ainsi celui qui commandait une province nommée *Ethnarchie*.

Ethnographie (de deux mots grecs signifiant *peuple* et *description*), partie de la statistiquo qui a pour objet l'étude et la description des divers peuples, la peinture de leurs mœurs. L'*ethnographie* est nécessairement une partie importante de la géographie et de l'histoire ; et ces deux sciences n'ont pour nous quelque résultat et quelque utilité, que lorsque ceux qui les cultivent nous initient aussi fidèlement que possible aux détails de la vie, aux mœurs, aux usages des peuples dont ils parcourent les pays ou dont ils retracent l'histoire. Il est très-difficile certainement d'arriver à une vérité complète, et le caractère général d'un peuple dépend de tant de causes qu'il faut une appréciation bien délicate, une recherche bien subtile, pour le peindre avec une parfaite exactitude ; mais il ne faut pas non plus se jeter trop dans le détail, parce qu'il ne nous est pas donné de voir à la fois un grand

nombre d'objets. L'histoire surtout doit avoir pour but d'instruire ceux qui vivent par les exemples de ceux qui ont vécu; elle doit rendre les hommes meilleurs ou les peuples plus sages, et transmettre aux générations des leçons de morale privée ou de morale publique : c'est-à-dire de politique; car il n'est pas permis à la politique de se séparer de la morale. Les passions des hommes sont toujours, à peu de chose près, les mêmes, et il n'y a guère de différence que dans les événements au milieu desquels elles s'exercent : qu'on se garde donc d'attacher à l'*ethnographie*, c'est-à-dire à la description minutieuse, une importance exagérée, et de préférer le détail à l'ensemble; ce serait tomber dans le matérialisme historique et faire un tableau au lieu de donner une leçon. A quoi nous servirait-il de connaître les passions qui ont agité les générations passées, les révolutions qui les ont troublées, les événements qui ont absorbé leur énergie, si nous ne devions y trouver le moyen de combattre nos passions, de fuir les révolutions funestes, de diriger notre énergie vers le bien! l'histoire ne serait autre chose qu'un roman; la réalité des faits pourrait bien y ajouter quelque intérêt littéraire, mais ne lui donnerait pas plus de moralité. Les histoires *ethnographiques* sont de précieux documents pour l'historien et pour le philosophe; elles servent puissamment à la composition d'histoires plus philosophiques : elles sont le moyen et non le but de la science historique.

Ethocratie (de deux mots grecs signifiant *mœurs* et *force*), nom d'un gouvernement imaginaire, qu'on suppose pouvoir être fondé sur la morale.

Ethologie (de deux mots grecs signifiant *mœurs* et *discours*), traité ou discours sur les mœurs. L'ouvrage de Duclos intitulé *Essai sur les mœurs* est un traité éthologique.

Ethopée (d'un mot grec signifiant *peinture des mœurs*), figure de rhétorique qui consiste à peindre et à décrire les mœurs, les passions, etc.

Etienne (saint) fut le premier martyr chrétien; il reçut la doctrine du Christ à Jérusalem, mais on suppose qu'il était d'origine grecque. Lorsque les apôtres songèrent à élire sept diacres pour se décharger sur eux du service matériel des églises, la pureté de la foi et des mœurs d'Étienne le firent nommer le premier. Il prêchait avec ardeur la foi nouvelle dans Jérusalem et attirait de nombreux fidèles dans le sein de l'Église, lorsque les adversaires du christianisme, irrités d'un pareil zele, l'accusèrent d'avoir blasphémé contre Moïse et contre Dieu. Amené par la populace devant le conseil des Juifs, Étienne ne craignit pas d'y prêcher sa foi

au lieu de descendre à se justifier. De faux témoins avaient été produits : les juges refusèrent d'entendre jusqu'au bout sa sainte parole ; on l'entraîna hors des murs de la ville pour le lapider, supplice horrible qu'il subit avec le courage dont son divin maître, sept mois auparavant, avait sur une croix donné le modèle au monde. Pendant qu'on lapidait ce premier martyr de la foi chrétienne, un jeune homme nommé Paul, témoin passionné sinon acteur de ce meurtre, gardait les habits des bourreaux ; Dieu allait bientôt le toucher : et ce persécuteur ardent de l'Église militante devait devenir son plus ferme soutien, sous le nom révéré de saint Paul.

Etienne. Dix papes ont porté ce nom : *Etienne Ier*, 24e pape, monta sur le trône pontifical en 254, après avoir pendant quelque temps administré les biens et les affaires de l'église sous ses prédécesseurs. Il lutta contre saint Cyprien, évêque de Carthage, pour faire rétablir sur leurs siéges 2 évêques d'Espagne qui furent depuis condamnés par un concile, se prononça contre la nullité du baptême des hérétiques et contre l'hérésie des rebaptisants, et mourut martyr l'an 257. *Etienne II*, 94e pape, succéda à Zacharie en 752. Il ne régna que 4 jours. *Étienne III*, 95e pape, employa, dit-on, le 1er le plomb et la cire pour le sceau de ses lettres pontificales. Le roi des Lombards, Astolfe, s'étant emparé du patriarcat de Ravenne, et menaçant l'Italie, le pape implora le secours de Pepin, vint trouver ce prince dans ses états, et se retira à St-Denis lorsqu'un parlement assemblé à Crécy eut accordé à Astolfe ses conquêtes. Étienne III sacra roi Pepin, qui le replaça 2 fois sur son trône pontifical, et mourut en 757 après avoir fait un grand nombre de fondations pieuses. *Étienne IV*, 98e pape, succéda en 768 à Paul Ier. Les commencements de son pontificat furent troublés par les prétentions des intrus Constantin II et Philippe, dont la défaite donna lieu à des réactions cruelles et sanglantes. C'est par lui que le droit d'élection des prélats fut retiré au peuple et laissé seulement au clergé. Il mourut en 772. On l'accuse d'avoir montré de la faiblesse en protégeant des hommes qui s'étaient rendus coupables de crimes. *Étienne V*, 101e pape, successeur de Léon III en 816, mourut l'année suivante. *Etienne VI*, 114e pape, succéda en 884 à Adrien III. Élevé malgré lui au pontificat, il brilla par ses vertus, rétablit avec son patrimoine le trésor papal épuisé, assista aux commencements du schisme de Photius, et mourut en 891. *Étienne VII*, 117e pape, succéda à Formose en 897, et mourut étranglé en 900. Il avait condamné la mémoire de son prédécesseur et fait jeter son corps dans le Tibre. *Étienne VIII*, 128e pape, succéda en 929 à Léon VI, et mourut en 931 après un règne qui n'offre rien de re-

marquable. *Etienne IX*, 131e pape, succéda en 940 à Léon VII. Il fut cruellement mutilé dans une émeute excitée à Rome par le patrice Albéric, ennemi du roi d'Italie son protecteur. Ce malheureux pape mourut en 983. *Étienne X*, 157e pape, succéda en 1057 à Victor II. Son administration ferme et sage à la fois réforma de nombreux abus qui s'étaient introduits dans l'église. Il nomma évêque et cardinal le savant Pierre Damien qui ne voulait pas accepter ces honneurs, et dont la modestie ne céda qu'à la violence et à une menace d'excommunication. Étienne X tenta vainement de faire rentrer dans l'unité l'église schismatique d'Orient. Ses efforts pour élever son frère Godefroy au trône impérial ne furent pas plus heureux. On raconte que s'étant fait donner, pour corrompre les électeurs, les trésors enfermés dans le monastère du *Mont-Cassin*, et les voyant étalés devant lui, il se prit à pleurer du remords de sa faute et les renvoya en y ajoutant des richesses nouvelles. Ce pontife mourut en 1058.

Etienne de Blois naquit en 1104 d'Étienne de Blois et d'Adèle, fille de Guillaume-le-Conquérant. Après la mort de Henri Ier, roi d'Angleterre et son oncle, dont il avait reçu des fiefs nombreux dans la Grande-Bretagne et la Normandie, il s'empara du pouvoir à l'exclusion de Matilde, fille de Henri, veuve de l'empereur Henri V et femme de Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou. Couronné roi par l'archevêque de Cantorbery, il accorda plusieurs priviléges aux divers ordres de l'état et entre autres à la noblesse celui de se fortifier dans ses châteaux. Bientôt Matilde s'empara de la Normandie, et le roi d'Écosse David, son oncle, attaqua l'Angleterre. Lorsque, par une trêve avec son compétiteur, Étienne eut recouvré la paix, il voulut essayer de réprimer l'orgueil et les déprédations des barons auxquels il avait concédé des prérogatives trop étendues, mais il eut à se défendre de nouveau contre Geoffroy et David. Bien qu'affaibli par les désordres qui bouleversaient le royaume, il remporta cependant, sur le 2e en 1138, la fameuse *victoire de l'Étendard*, tandis que Guillaume d'Ypres lui soumettait la Normandie. Cette double victoire semblait l'avoir affermi sur le trône : David, à qui il céda plusieurs villes, posa les armes; mais les mécontentements qu'il eut l'imprudence d'exciter parmi le clergé, en lui défendant d'enseigner le droit canon, permirent à ses ennemis de reprendre l'offensive. Matilde, profitant de ses querelles avec les évêques, reparut en Angleterre. Abandonné du clergé et de la noblesse, Étienne remporta une 1re victoire; mais il fut vaincu et fait prisonnier en 1141. On le déposa et on le jeta en prison. Matilde, proclamée reine, s'aliéna en peu de temps ses partisans; la guerre

civile éclata de nouveau et, vaincue par Guillaume d'Ypres, Matilde se vit obligée d'échanger Étienne contre le comte de Glocester, son frère, fait prisonnier. Étienne remonta sur le trône, mais Geoffroy Plantagenet, avec les secours que lui fournit le roi de France, s'empara de la Normandie. La princesse Matilde, après la perte de Glocester tué dans une bataille, quitta l'Angleterre et vint s'établir sur le continent, dont Étienne de Blois perdit la possession. Henri Plantagenet, fils de Matilde et époux d'Éléonore de Guyenne, tenta une invasion en Angleterre. La mort du fils d'Étienne, auquel ce roi voulait réserver la couronne, mit fin à ces guerres interminables. Étienne assura la survivance de son trône à Henri, et mourut le 25 août 1154.

Etienne de Byzance vivait vers la fin du ve siècle de notre ère. Il se distingua dans l'étude de la géographie et de la grammaire, et composa un livre qui a pour titre *Ethnika*, c'est-à-dire *Des peuples*. Ce livre a été perdu, et l'on n'en conserve qu'un fragment qui suffit pour faire apprécier et regretter le reste. C'était une sorte de dictionnaire géographique et grammatical où on trouvait les noms des pays, des villes, des villages, des détails sur les mœurs et le caractère des peuples. Un abrégé de cet ouvrage, assez mal fait, par le grammairien Hermolaüs, est seul arrivé jusqu'à nous.

Étienne Ier, roi de Hongrie, monté sur le trône en 997, fit d'heureux et constants efforts pour répandre le christianisme dans ses états. On lui doit un code de lois considérable. Il mourut en 1038. Trois princes du nom d'Étienne occupèrent encore le trône de Hongrie : l'un régna en 1114, l'autre en 1161, et le troisième en 1260. Rien dans leur vie ne mérite d'occuper l'histoire.

Etienne de Hongrie (Jean Rapol), élu roi de Hongrie le 11 novembre 1526, fut obligé de lutter avec Ferdinand, roi d'Autriche, son compétiteur, qui avait été aussi élu roi de Hongrie par une autre partie des états. Il s'allia au sultan Soliman et assiégea Vienne en 1529. Sa mort, arrivée en 1540, ne termina pas la longue et opiniâtre guerre dont le royaume eut à souffrir. Élisabeth de Pologne, sa femme, combattit encore dans l'intérêt de son fils, mais elle fut vaincue.

Etincelle, petite parcelle de feu. Se dit figurément, surtout en parlant de l'esprit, de l'âme. On appelle *étincelle électrique* un trait de feu qui jaillit des corps électrisés, lorsque l'excès de charge électrique qu'ils ont reçu s'échappe avec explosion en brisant la couche d'air qui les environne : les éclairs ne sont que des *étincelles électriques*.

Etiolement (d'un mot grec qui désigne l'*amaigrissement des végé-*

taux épuisés de vigueur), altération, décoloration qu'éprouvent les plantes lorsqu'elles levent dans un endroit obscur ou lorsque, parvenues à un certain degré d'accroissement, elles cessent de recevoir l'action de la lumière et de l'air. Ce mot s'applique encore aux animaux et désigne un affaiblissement organique produit par les mêmes causes. Telles sont la chlorose, la pâleur, l'anémie. *L'albinisme* (v. *Albinos*) est une sorte d'étiolement, mais qu'il ne faut pas confondre avec l'étiolement véritable : parce qu'il est un état naturel à l'individu, qu'il ne peut être guéri par aucun moyen, et qu'il tient à la constitution même. Cependant les races d'animaux ou les espèces de végétaux de couleur blanche, comme s'ils étaient le produit d'un étiolement héréditaire, sont, en général, moins énergiques, moins vigoureux et plus sujets à l'étiolement véritable. Les animaux étiolés sont gras; leur peau est fine et sans poils; les fonctions de la vie s'accomplissent mal chez eux et avec langueur. Les végétaux ne produisent ni sucre ni fécule; enfin quelquefois ils n'ont pas assez d'énergie vitale pour donner des fleurs et des fruits. Les hommes étiolent volontairement quelques animaux domestiques pour rendre leur chair plus délicate et pour en retirer un meilleur usage, comme les oies grasses qui produisent le foie gras, les porcs et les veaux. La privation d'air et de lumière agit sur les hommes eux-mêmes, et l'on en voit un grand nombre qui, livrés à des professions malsaines, sont les victimes d'un étiolement déplorable. Les ouvriers des mines et des carrières sont souvent dans ce cas.—La délicatesse de constitution, la santé chancelante, la faiblesse du corps et quelquefois de l'intelligence, qui résultent de l'*étiolement*, d'une vie casanière et inactive, compensent bien cruellement, pour la plupart des femmes habitant les villes, la blancheur de la peau, et cette grâce langoureuse et maladive auxquelles elles attachent tant de prix.

Etiologie (de deux mots grecs signifiant *cause* et *discours*), partie de la médecine qui traite des diverses causes des maladies. — Le sens propre du mot *étiologie* est discours sur les causes d'une chose physique ou morale.

Étique (d'un mot grec signifiant *habituel*), qui est dans l'*étisie*, qui est maigre, exténué. Le mot *étisie* a le même sens que *marasme;* mais il fait partie de la langue vulgaire et non de la langue médicale.

Étiquette. On indique par ce mot de petits écriteaux que l'on met sur un sac, sur un coffre, sur une boîte ou sur tout autre objet, pour indiquer ce qu'il contient ou ce qu'il est. Ce mot vient de ce que les procureurs, dans le temps où les procédures se faisaient en

latin, mettaient dans des sacs particuliers les pièces relatives à chaque client, et inscrivaient sur le sac : *Est hic quæstio inter et...* c'est-à-dire *C'est ici l'affaire entre..... et entre.....* De *Est hic quæstio* on a fait *étiquette*. Ce mot rappelle une plaisanterie singulière du célèbre Rabelais, qui, étant à Lyon et n'ayant pas d'argent pour revenir à Paris, imagina de faire des paquets de cendres et de mettre dessus les *étiquettes* suivantes : *Poison pour le roi, poison pour la reine, poison pour le dauphin.* Ces paquets furent facilement découverts. On se saisit de sa personne, on l'amena à Paris comme un prisonnier d'importance, et il fut conduit devant le roi qui rit beaucoup de son stratagème. — On dit *juger sur l'étiquette du sac*, pour porter son jugement sur quelque affaire, sur quelque personne, sans avoir examiné à fond les pièces, les raisons.

Etiquette (dérivé, suivant *Huet*, d'un mot grec signifiant *ordre, rang*). Ce mot se dit des usages établis dans la maison du prince, du cérémonial de cour, et encore des formes cérémonieuses usitées entre particuliers pour se témoigner mutuellement des égards. L'étiquette, qui est souvent gênante et qui oblige à se conformer à des règlements en apparence puérils, est l'objet de critiques très-vives, et l'on considère ses prescriptions comme une niaiserie indigne d'occuper des hommes sérieux. On se trompe grossièrement à cet égard. C'est en effet un art très-peu répandu que celui du savoir-vivre : bien peu de gens peuvent deviner ces procédés bienveillants et polis à l'aide desquels on ménage les amours-propres des autres, et l'on conserve aux rapports du monde la convenance et la dignité dont ils ne doivent jamais manquer. Il est donc bon qu'une règle adoptée d'avance supplée à l'ignorance, au mauvais goût de beaucoup de gens. D'ailleurs l'*étiquette* est une sorte de langage en action commun à toutes les personnes d'une même classe. Les intelligences diffèrent, et dans les sphères les plus élevées on trouve des esprits bien inférieurs; leur contact serait désagréable et ennuyeux si les lois de l'*étiquette* ne venaient pas suppléer en quelque sorte à leur infériorité, et au moins, par les formes extérieures, les rattacher à la société des esprits plus éclairés. La cour de France, surtout depuis le temps de Louis XIV, était soumise à une étiquette rigoureuse : toutes les actions, tous les plaisirs, tous les travaux de ce prince étaient déterminés par des lois fixes; et dans un temps où les ressorts du pouvoir étaient si violemment tendus, peut-être avait-il porté l'étiquette à l'exagération. Toutes les cérémonies, les réceptions diplomatiques, les couronnements, les réceptions de chevaliers se faisaient dans des formes convenues d'avance. Dès le matin les aumôniers introduits

auprès du roi lui présentaient, dans un ordre réglé d'après leur rang, le livre d'Heures, l'eau bénite, etc.; certains gentilshommes avaient le privilége de lui présenter les différentes parties de son vêtement. On raconte. à propos de cet usage, que Marie-Antoinette, faisant sa toilette, fut obligée de rester nue pendant un quart-d'heure parce qu'à l'instant où elle allait recevoir sa chemise d'une dame qui, étant la plus éminente, avait le privilége de la lui présenter, une autre dame, plus élevée en dignité, frappait à la porte et réclamait son droit. Cette reine infortunée, habituée à une vie simple et douce, n'aimait pas l'étiquette de la cour de France, et blessa sa 1re dame d'honneur en l'appelant *madame de l'Etiquette.* On sait que c'était un privilége de s'asseoir sur un tabouret à la cour ou de monter dans les carrosses du roi. Les cardinaux en visite chez des femmes de qualité ne se retiraient que quand elles les avaient appelés 2 fois *éminence.* Les femmes, toujours entourées dans notre pays de tendres respects et de nombreux hommages, ne donnaient qu'aux princes du sang et aux évêques le titre de *monseigneur.*

Etirage, opération d'étirer, d'allonger. Cette opération se pratique dans plusieurs arts. On *étire* le fil pour lui donner la grosseur nécessaire, on *étire* le fer pour le purifier.

Etisie (v. *Etique*).

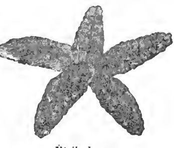
Etna, montagne et volcan sur les côtes de la Sicile et à 16 kilomètres de Catane. Il s'élève à environ 3,300 mètres, et sa base, à peu près circulaire, n'a pas moins de 160 kilomètres de circonférence. Au fond de son cratère, 3 ouvertures considérables vomissent incessamment de la fumée avec un bruit effrayant. Autour de cette montagne, une population de 120,000 habitants s'est groupée dans 77 villes, bourgs ou villages. Dans la partie inférieure de de l'Etna, le sol est fertile et produit une végétation féconde; la partie intermédiaire est occupée par d'épaisses forêts tandis que la zone supérieure, à une hauteur de plus de 2,000 mètres, est couverte de neiges éternelles. Les éruptions de ce volcan sont assez fréquentes. Les historiens nous ont conservé le souvenir de 11 de ces fléaux antérieurs à l'ère chrétienne, et l'on en compte 65 depuis cette ère. Elles n'ont pas lieu ordinairement par le cratère supérieur: les matieres volcaniques se pratiquent une ouverture sur les flancs de la montagne, détruisent les villes ou les villages, et engloutissent des cantons tout entiers. Elles s'accumulent ensuite sur un point, et forment un cône qui est comme une petite montagne. Les courants de laves vomis par le cratère envahissent lentement la campagne et semblent un fleuve de métaux en fusion; ils ne parcourent

guère dans leur marche plus de 400 mètres par heure, et couvrent quelquefois un espace de 4 kilomètres de largeur sur une hauteur de 100 mètres et sur une longueur de près de 50 kilomètres. Les éruptions les plus considérables sont celles de 1536, 1669, 1683, 1755, 1763 et 1766. Il y en a eu 2 en 1819 et 1831; mais elles furent de peu d'importance. L'éruption de 1536 détruisit en partie Catane, et 60,000 habitants de cette ville périrent dans celle de 1683. L'éruption de 1669 dura 54 jours : un courant de laves se jeta dans la mer, y forma une digue, et échauffa l'eau à tel point qu'on ne pouvait pas y plonger le main à 4 mètres alentour. D'autres courants ravagèrent les campagnes : les habitants de Catane, menacés, voulurent tenter de détourner leur marche; mais les populations environnantes, qui craignaient aussi pour elles-mêmes, accoururent pour les en empêcher, et une lutte désespérée s'engagea au pied de ce fleuve brûlant qui continua sa route et engloutit une partie de la ville.

Etoffe, tissu de soie, de laine, de coton, de poil, de fil d'or ou d'argent, etc., dont on fait des habits, des meubles, etc. Il s'applique aussi à la matière de quelques autres ouvrages de manufacture, comme les produits à l'aide desquels on fabrique les chapeaux, etc.

Étoile, astre qui brille de sa lumière propre, et qui paraît toujours fixe au même point du ciel. Cette *fixité* n'est qu'apparente, et l'on a pu s'assurer que les étoiles ont, pour la plupart, un double mouvement de rotation sur elles-mêmes, et de translation dans des orbes immenses qu'elles parcourent avec une rapidité prodigieuse, et que leur immenso éloignement ne nous laisse apercevoir qu'après de longs périodes. Il n'y a guère dans le ciel que 15 à 20,000 étoiles que nous puissions considérer à l'œil nu, mais le nombre de celles que nous découvrons à l'aide du télescope est incalculable; et encore devons-nous nous persuader que nous ne voyons qu'une très-faible et presque insensible partie de celles qui existent dans les plaines infinies du firmament. Toutes les étoiles n'émettent pas une même quantité de lumière et ne brillent pas du même éclat. On les a classées par rang de grandeur, bien que cette classification ne donne pas le rapport de la véritable grandeur des étoiles, puisque ces astres peuvent être beaucoup plus considérables et nous paraître moins brillants à cause de leur plus grand éloignement. Nous voyons à l'œil nu toutes les étoiles depuis la 1re jusqu'à la 7e grandeur; mais on en trouve dans les catalogues qui sont de la 1342e grandeur. Il n'y a que 24 étoiles de 1re grandeur, dont Sirius, la plus rapprochée de nous, est à 26,400

millions de kilomètres. Les autres sont à une telle distance de la terre qu'il est impossible de la mesurer; seulement cette impossibilité même nous assure qu'elles sont à plus de 28 trillions de kilomètres. Un autre phénomène peut donner une idée de leur immense éloignement : la lumière émise par un corps parcourt 280,000 kilomètres par seconde; de sorte que si un astre était créé tout à coup dans l'espace par la volonté de Dieu, nous ne pourrions le voir qu'après autant de secondes qu'il y aurait de fois 280,000 kilom. entre lui et nous. Or les savants pensent qu'il y a des étoiles dont la lumière doit être 2 millions d'années à parvenir jusqu'à nous ! — On appelle *voie lactée* une zone du ciel remarquable par une teinte blanchâtre qui ressemble à un brouillard; ce brouillard n'est autre chose que des myriades d'étoiles trop éloignées pour que nous puissions les voir distinctement, et qui se confondent dans une vapeur confuse : ces étoiles sont appelées *nébuleuses*. On suppose que le soleil qui nous éclaire est une de ces *nébuleuses*. Quelquefois les *nébuleuses* sont formées par une agglomération de très-petites étoiles plongées dans un nuage phosphorescent et lumineux. Les étoiles sont aussi *doubles*, c'est-à-dire que 2 astres qui semblent appartenir au même système opèrent une révolution l'un autour de l'autre. Quelquefois elles sont colorées de diverses couleurs : il y en a de bleues, de rouges, etc. Les étoiles que l'on observe dans le ciel autour du prolongement de l'axe boréal de la terre sont appelées *étoiles polaires;* on en compte 7 : les anciens les nommaient *septem triones* (les 7 bœufs), d'où est venu le mot de *septentrion*. — En 1352 le roi de France Jean Ier institua sous le nom de *Notre-Dame-de-l'Etoile* un ordre de chevalerie qui se composait de 500 titulaires et subsista jusqu'au règne de Charles VIII, qui l'abolit à cause de l'ordre de St-Michel, fondé par Louis XI, dont l'éclat éclipsait totalement l'*ordre de l'Étoile*. — Le mot *étoile*, dans les sciences naturelles, s'applique à plusieurs oiseaux, à plusieurs classes de plantes, et notamment aux *astéries* (v.), vulgairement appelées *étoiles de mer*, espèce de zoophytes très-communs sur certaines côtes où on les recueille en assez grande abondance pour les faire servir à l'engrais des terres. On a aussi nommé *étoiles de mer pétrifiées* les alcyons, les astroïtes, etc. — Le mot *étoile* est pris au figuré pour *destinée*, influence *prétendue* des



Étoile de mer.

astres sur la santé ou la fortune des hommes. Cette locution, qui est restée dans notre langue, a sa source dans les superstitions de l'astrologie, qui faisaient croire que les hommes naissaient prédestinés au bonheur ou au malheur, suivant qu'ils étaient venus au monde sous une *bonne* ou sous une *mauvaise étoile*.

Étoile du Berger. On nomme ainsi *Vénus*, qu'on appelle aussi *étoile du matin* ou *étoile du soir*, suivant l'époque de la journée où elle apparaît sur l'horizon.

Etoile filante. Les astronomes ne sont pas encore d'accord sur la nature de ces astéroïdes qui, dans les nuits d'été, traversent le ciel et paraissent tomber à la surface de la terre. Quelques-uns les considèrent comme de petits astres qui gravitent en grand nombre autour du soleil dans un orbe commun : d'autres y voient des *uranolithes* ou des pierres tombées du ciel; d'autres enfin attribuent leur apparence à des phénomènes électriques.

Étoile polaire. C'est le nom de l'étoile la plus rapprochée du pôle nord. C'est la dernière étoile de l'extrémité de la queue de la Petite-Ourse. — Il existe en Suède un ordre de chevalerie appelé l'*ordre de l'Étoile polaire*, destiné à récompenser les magistrats, les savants et les littérateurs. Il fut institué par le roi Adolphe-Frédéric. La décoration consiste en une croix d'or à 8 pointes pommelées, émaillée de blanc, anglée de couronnes d'or, et ayant au centre un médaillon d'azur chargé de l'étoile polaire. On la porte suspendue à un ruban noir moiré.

Ordre de l'Étoile polaire.

Etoilée (chambre), haute cour de justice et juridiction d'exception qui existait autrefois en Angleterre, où elle rivalisait d'autorité avec celle du *banc du roi*. Sous Henri VIII, ce tribunal ne refusa jamais une victime au fanatisme religieux et politique. Il ne fut aboli que par un acte du long-parlement, pendant la période républicaine.

Etole (d'un mot latin désignant chez les Romains une *robe d'honneur*). Longue bande d'étoffe que les prêtres portent au cou lorsqu'ils remplissent certaines fonctions ecclésiastiques, et qui pend des deux côtés par-devant. Les évêques la portent toujours pendante; les prêtres la croisent sur la poitrine en célébrant la messe; les diacres la mettent de gauche à droite en façon d'écharpe, et les prêtres faisant fonction de diacres la portent de même. Autrefois les prêtres portaient toujours l'*étole*, même hors de leurs fonctions ecclésiastiques. Aujourd'hui le pape est le seul qui la porte sans la quitter. Les prêtres portent

Étole.

aussi l'étole en administrant les sacrements, aux enterrements, aux processions, etc. — Les curés de France ont toujours prétendu pouvoir conserver l'*étole* en différentes cérémonies devant l'évêque diocésain; mais certains supérieurs ecclésiastiques ont exigé dans plusieurs églises qu'ils la déposassent par déférence ou par respect. Cette prétention des curés de France est ce qu'on appelle le *droit d'étole*.—Il y a eu à Venise un ordre de chevalerie appelé l'*ordre de l'Étole*.

Etolie, province de l'ancienne Grèce. Elle était bornée à l'est par l'Acarnanie, au sud par le golfe de Corinthe, au nord par la Thessalie, à l'est par la Locride. Thémus était la capitale de cette province habitée dans la haute antiquité par la nation des Curètes. Étolus, fils d'Endymion, expulsé du Péloponèse, se réfugia dans ce pays, en chassa les Curètes et lui donna son nom. Les âges héroïques de la Grèce furent illustrés par plusieurs chefs étoliens. Méléagre, Tydée, l'un de ceux qui secoururent Polynice au siége de Thèbes; Diomède, le plus brave des Grecs, si célèbre par les récits d'Homère, régnèrent sur ce pays. Les Étoliens, d'abord gouvernés par un roi, s'affranchirent et se constituèrent en républiques fédératives : un magistrat annuel appelé *stratège* était élu pour gouverner les intérêts de la fédération, et le peuple n'avait encore aucune part à l'administration. Les Étoliens étaient courageux et aimaient la guerre pour le butin qu'on en retire et qui servait à entretenir leur luxe. Ils repoussèrent les Athéniens, s'opposèrent, avec les Spartiates, aux projets ambitieux de Philippe, résistèrent aux successeurs d'Alexandre, et montrèrent dans cette circonstance un noble attachement à la vieille liberté de la Grèce. Mais bientôt ils s'allièrent avec ces rois eux-mêmes pour dominer leurs voisins. Vaincus par Démétrius Poliorcète, dont ils attaquaient les états, ils se rattachèrent à la ligue achéenne, s'en servirent pour remporter de nouvelles victoires, l'abandonnèrent, la combattirent même avec avantage, et ne furent arrêtés dans leurs succès que par les légions romaines, qui leur imposèrent le tribut, 189 ans av. J.-C.

Eton, bourg situé en Angleterre, dans le comté de Buckingham, près de Windsor. Le roi Henri VI y fonda, en 1441, une école qui ne devait contenir que 70 élèves, et dans laquelle on en entretient aujourd'hui plus de 400. C'est un des plus célèbres établissements consacrés à l'instruction publique qu'on puisse citer.

Etoupe. C'est la partie la plus grossière, le rebut de la filasse soit de chanvre soit de lin. On s'en sert dans la marine pour faire des matelas destinés aux malades; dans l'artillerie on fait des mèches à canon avec une étoupe plus fine, préparée et peignée avec soin.

Etourderie, action d'une personne qui ne réfléchit pas, qui se laisse aller à ses premières impressions, sans examiner quels en seront les résultats. Le mal que l'on fait par *étourderie*, ne trouve dans la pureté des intentions, et dans l'absence de toute volonté de la part de celui qui en est l'auteur, qu'une excuse bien faible et bien insuffisante. — Les *étourderies* matérielles qui consistent dans des mouvements mal calculés, dans une certaine pétulance maladroite, n'ont pas une bien grande importance : cependant elles indiquent toujours une personne mal élevée, et d'ailleurs c'est montrer peu de considération et d'amitié pour ceux qui nous entourent que d'agir sans avoir réfléchi si nos actions ne leur sont pas désagréables. Mais la grave et coupable *étourderie,* celle qu'on doit toujours combattre, c'est celle qui consiste à laisser échapper par légèreté, par indifférence, des paroles capables de blesser ceux à qui on parle ou à se permettre à leur égard des procédés offensants. — Cette *étourderie* fait toujours croire à quelque défaut du cœur, parce qu'il n'y a pas d'effort qu'un bon cœur ne s'impose pour réprimer les écarts d'un esprit trop léger. On médit, on calomnie, on insulte par *étourderie;* on se lie d'amitié, on se brouille, on cause aux autres et à soi-même mille chagrins par *étourderie :* puis quand on a complétement gâté son présent, détruit son avenir, on s'en prend au sort, en attendant qu'on s'en prenne à Dieu... La religion, la sensibilité, l'entente de ses propres intérêts ne peuvent s'allier à l'*étourderie;* et passé les premières années de la vie, elle n'est plus qu'une sorte d'aberration effrayante et dangereuse. Outre le mal qu'il fait aux autres, et qui doit être mis en première ligne, l'*étourdi* doit craindre le mal qu'il se fait à lui-même, car il devient indigne de toute confiance, et les actes les plus innocents en eux-mêmes, interprétés par la sévérité publique, le perdent dans l'estime générale.

Etourdissement, affection morbide produite par la conjection du sang dans le cerveau; elle est commune chez les personnes replètes, et d'un tempérament sanguin: peu grave par elle-même, elle est souvent le prélude de maladies violentes.

Etourneau, nom d'un oiseau qui appartient à l'ordre des passereaux, dont il forme un des genres; son plumage est noir avec des reflets verts ou violets et tacheté partout de blanc ou de fauve. Il se plaît particulièrement dans les marais; il marche en troupes nombreuses et serrées, qui forment des bataillons devant lesquels reculent les oiseaux de proie. — L'*étourneau* se nourrit d'insectes, et leur fait une guerre qui profite à nos jardins et à nos champs. — Par une application dont il faut rechercher probablement l'origine dans le vol de cet oiseau, on donne vulgairement le

nom d'*étourneaux* aux gens étourdis, affairés, qui, dans le monde, se heurtent sans précaution à tous les obstacles.

Etranger (qui est d'une autre nation). Ce mot s'applique réciproquement chez les diverses nations, aux individus qui n'en font point partie. Ainsi les divers peuples sont considérés comme étrangers les uns à l'égard des autres. Autrefois le titre d'étranger était un terme absolu d'exclusion. Les progrès de la civilisation tendent à faire disparaître l'opinion défavorable qui s'attachait à la qualité d'étranger chez les différents peuples.

Etranglement (d'un mot latin ayant même signification). Le mot *étranglement*, qu'il ne faut pas confondre avec celui de *strangulation*, exprime le rapprochement le plus considérable de deux parois opposées. On dit un *étranglement* à la gorge, un passage étranglé entre 2 montagnes.

Etre (d'un mot latin qui veut dire *être, exister*). Ce mot exprime, dans son acception la plus abstraite, l'ensemble des phénomenes spirituels, physiques et moraux, dont les fonctions et l'activité constituent l'existence de l'homme. La philosophie s'est longuement exercée sur la définition de ce terme, qui a inspiré à Descartes sa célèbre formule, *Je pense, donc je suis,* comme la preuve et à la fois le sentiment le plus irrécusable de notre existence. Dans la langue, le mot *être* conserve constamment et invinciblement son acception active. Dans la décomposition grammaticale, on le retrouve toujours exprimant l'activité, le mouvement, la sensibilité partielle ou générale de l'homme. Au reste il est important de remarquer que si l'idée d'*être* est peu susceptible d'une définition complète, absolue et rigoureuse, l'homme n'a qu'à s'interroger et à jeter un regard sur lui-même, pour se rendre compte de la notion qu'elle renferme.

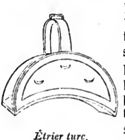
Être suprême, synonyme du mot *Dieu;* avec cette différence que l'expression *être suprême* indique peut-être d'une façon plus active les relations de puissance, de souveraine domination de la divinité sur le monde. Quand le sentiment religieux reparut dans la société après les premiers mouvements de la révolution, il se révéla en quelque sorte par l'inauguration, dans la Convention, de la pensée et de l'expression d'*être suprême.*—Après avoir fait décréter l'existence de l'*être suprême*, Robespierre institua en son honneur une fête toute philosophique et révolutionnaire. Elle eut lieu avec un grand éclat, et le dictateur de 1794 y joua comme président de la Convention, avec un orgueil et une exaltation qu'il ne dissimula pas, le rôle de grand-prêtre.

Etrennes. Leur origine, qui n'est pas encore bien complétement ex-

pliquée, remonte fort loin; car, s'il faut en croire les érudits, ce serait aux premiers temps des rois de Rome que cet usage se rattacherait. Doit-on rapporter l'étymologie du mot *étrennes* aux verts feuillages coupés dans une forêt consacrée à la déesse de la force, *Strenua*, et offerts à Tatius par les Romains en signe de concorde, ou à la modicité des offrandes, faibles et légères (*strenuæ*), présentées aux dieux dans les temps primitifs? — Les Romains firent du 1er jour de l'an un jour de fête durant lequel on se souhaitait les uns aux autres une heureuse année; à ces vœux on joignait de modestes présents, des fruits, du miel, des fleurs. Les clients y ajoutaient pour leurs patrons une somme d'argent. Sous Auguste, les chevaliers et les sénateurs lui présentaient des *étrennes*. Tibère et Claude défendirent ces hommages, car cette joyeuse fête du jour de l'an a eu aussi ses persécutions; mais l'usage, resté dans le peuple, se transmit avec un caractère plus religieux à la société du moyen âge et arriva enfin jusqu'à nos jours, où il est devenu une de ces habitudes qui ont, pour ainsi dire, force de loi. Chacun se récrie à l'approche de ce jour et cependant tout le monde l'aime : les uns heureux de se surpasser par leur goût dans le choix des cadeaux qu'ils vont offrir à leurs amis, à leurs enfants; les autres agités de cette douce inquiétude qui se change en une grande joie à l'apparition des livres de luxe, des parures brillantes, des fines étoffes, des jouets et des bonbons de toute sorte. Aujourd'hui personne n'oserait se refuser à ces offrandes amicales, à moins de pouvoir invoquer le moyen de péremption indiqué dans cette ancienne épigramme :

Cy gît dessous ce marbre blanc
Le plus avare homme de Rennes,
Qui mourut le premier jour de l'an
De peur de donner des étrennes.

Etrier, portion de l'équipement du cheval qui sert de point d'appui au pied du cavalier, l'aide à monter à cheval et à se tenir ferme en selle. Les femmes se servent également d'un étrier pour aller à cheval : il est formé par-devant de telle sorte que le pied y reste parfaitement maintenu. L'invention de l'étrier, qui semble si simple et si facile, est cependant toute moderne; pendant des siècles personne ne s'en était avisé, et elle ne date que du VIIe siècle de notre ère. C'est vers la fin du Ve siècle qu'on eut


Étrier turc.

Etrier brésilien.

l'idée des selles à arçons : jusqu'alors une housse de drap, une peau de bête ou de simples panneaux en faisaient tous les frais, et il faut convenir que ces appareils n'avaient pas assez de solidité ou de consistance pour qu'on pût penser à y suspendre des étriers. Aussi bien, les anciens étaient exercés dans leur enfance à sauter légèrement sur un cheval, et leurs chevaux étaient dressés à se baisser pour donner à l'homme plus de facilité à monter. Nous savons également que tout le long des voies romaines on avait placé de petites bornes destinées à servir de montées aux voyageurs et à suppléer ainsi les *étriers*. Nous voyons toutefois que Galien parle d'infirmités aux jambes que contractaient les cavaliers romains par suite de l'habitude de les laisser pendantes et abandonnées. C'est là une des misères de l'humanité dont l'histoire et le traitement ont disparu de nos traités de médecine, grâce aux *étriers*. — *Perdre les étriers, abandonner les étriers*, sont des expressions synonymes de *chanceler sur son cheval.*

Etrille, instrument en fer armé de plusieurs rangs de dents avec lequel on enlève la poussière qui s'attache au poil du cheval.

Etrivière, courroie à laquelle les étriers sont suspendus. Il importe fort, avant de se mettre à cheval, d'allonger ou de diminuer les *étrivières* selon la dimension des jambes du cavalier ; la solidité à cheval dépend beaucoup de la bonne disposition des *étrivières*. — On emploie dans le langage familier le mot *étrivières* comme synonyme de correction, de châtiment. On dit donner les *étrivières*.

Etrurie. Les Romains nommaient ainsi (*Etruria*) la partie de l'Italie appelée aujourd'hui Toscane. Les Grecs la désignaient sous le nom de *Tyrrhenia*.

Etrusques. Les habitants de l'Étrurie se nommaient *E trusci*, Étrusques, et paraissent, d'après leurs annales, être venus s'établir en Italie 1187 ans avant l'ère chrétienne. Ils repoussèrent d'abord les Ombriens et fixèrent le chef-lieu de leur empire à Fellina (Bologne). L'histoire des Étrusques avant leurs guerres avec les Romains se réduit à un petit nombre de faits. On pense qu'ils dominèrent long-temps les divers peuples du Latium et que ceux-ci leur payaient un tribut. Rome, qui dès son origine se mit en guerre avec toutes les nations voisines, dut se mesurer avec les Étrusques. Sa lutte, après le bannissement des Tarquins, contre Porsenna, roi étrusque de Veïes, qui paraît avoir été le chef de toute la nation, est une des plus importantes qu'ait eu à soutenir la naissante république. Si les Romains ne furent pas alors vaincus et obligés de recevoir les Tarquins, il faut l'attribuer à une attaque que les Étrusques subissaient sur les bords du Tésin et dans les plaines du Pô de la part

des Gaulois conduits par Bellovèse. Dans cette guerre, les Étrusques éprouvèrent des échecs qui ne leur laissèrent plus que la possession de Mantoue. Enfin, en 479, ils établirent une colonie à Capoue et ce fut là le dernier terme de leur puissance. Après cette époque, ils languirent, combattant sans énergie, subissant tour à tour les attaques des Gaulois et des Romains, suivant, sans presque y prendre part, les guerres successives qui éclataient entre Rome et les nations voisines. Cependant les défaites des Samnites ayant réduit ce peuple à la dernière extrémité, une ligue s'organisa dans toute l'Italie : mais Rome était déjà trop puissante. Une armée conduite par Fabius entra en Étrurie, et, battant deux fois l'armée étrusque, rompit la ligue. Une année plus tard, les Étrusques tentèrent un dernier effort : une nouvelle armée fut levée, chaque soldat jura de vaincre ou de mourir. Dans la bataille décisive livrée près du lac Vadimore, tous firent en effet leur devoir et combattirent courageusement : mais la fortune de Rome triompha encore ; et après une longue et sanglante lutte, les Étrusques furent vaincus. Enfin, en 285 av. J.-C. ils furent définitivement soumis par leurs adversaires et obligés d'accepter les conditions qu'ils leur imposèrent. — Sous la domination des Romains, qui lui apportèrent la paix et le repos de l'esclavage, ce peuple cultiva les beaux-arts avec plus de succès que jamais, et les restes précieux qu'on a conservés de ses travaux dans ce genre, notamment les vases en terre cuite que l'on découvre encore tous les jours, donnent une haute idée de son intelligence et de son goût.



Vases et lampes étrusques.

Les plus anciens sont noirs, de la couleur naturelle de la terre non cuits, mais assez séchés pour prendre une teinte plombée et luisante ; ordinairement ils portent des empreintes moulées, la plu-

part symboliques. En effet, les Étrusques furent célèbres dans l'antiquité par la culture des arts, par l'art de la navigation et par leurs richesses. Ils furent les architectes des plus beaux édifices de Rome antique, qu'ils ornèrent de statues et de bas-reliefs; leur propre pays était couvert de monuments importants et tous utiles. L'agriculture et surtout l'art de diriger les eaux et de rendre à la culture les terrains inondés furent poussés par ce peuple à une perfection que n'atteignirent pas les autres nations de l'Italie. On ne saurait douter qu'ils n'aient connu la science des mathématiques dans ses applications à la mécanique et à l'hydraulique : l'arithmétique leur doit les caractères appelés *chiffres romains*, et qui rendaient la numération bien plus facile que l'emploi des lettres de l'alphabet adopté par les Grecs et les Phéniciens. Après la guerre sociale, à laquelle l'Étrurie prit part avec toute l'ardeur que peut inspirer le désir de l'indépendance, les proscriptions de Sylla achevèrent d'éteindre son existence politique; et son histoire, jusqu'à l'époque de la renaissance, que signala aussi le retour des arts et des sciences, ne fut plus que celle d'une province de l'Italie.

Etude (d'un mot latin ayant même signification). Dans le sens générique du mot, l'*étude* est la tension de l'esprit vers un objet quelconque. Dans un sens plus restreint, c'est l'application de l'esprit à bien comprendre une idée, un point de doctrine ou de fait, une lecture, une question scientifique. — Sous le nom d'*études*, au pluriel, on désigne d'une manière spéciale les exercices scientifiques et littéraires qu'on fait subir à la jeunesse jusqu'à ce que le programme ordinaire de l'éducation soit rempli. C'est dans ce sens qu'on dit : *Faire ses études, de bonnes* ou *de mauvaises études*. — Ce mot, considéré comme le synonyme de *projet*, signifie les travaux préparatoires, les plans généraux, les devis, les évaluations auxquels donnent lieu les entreprises de toute nature, industrielles, commerciales ou artistiques. L'étude d'une entreprise doit présenter le plus approximativement possible le calcul des dépenses et des profits qu'elle peut occasionner. Ce travail préliminaire, qui demande beaucoup de soins et d'exactitude, est la première base de toute opération et peut seul, par la façon dont il est fait, décider la confiance de ceux auxquels on l'adresse. Souvent la légèreté et, faut-il le dire, la mauvaise foi de certaines études a entraîné la ruine d'entreprises sur lesquelles reposait la fortune de nombreuses familles. — Dans les beaux-arts on désigne sous le nom d'*études* les modèles de dessin destinés à l'enseignement des élèves quand ils ne représentent pas des figures entières, car dans ce dernier cas on les nomme des *académies*. — On appelle aussi *études* les travaux de détail

auxquels un artiste soumet les diverses parties de la composition dont il a conçu l'ensemble. Tous les travaux qui tendent, sans cependant avoir une application aussi directe que celle que nous venons d'énoncer, à perfectionner le talent d'un artiste, sont des *études*. Ainsi le paysagiste, dès l'approche de la belle saison, s'en va çà et là, sans but arrêté, observant partout, dessinant ici un arbre, là une ruine, plus loin un rocher qui se détache sur le ciel, et recueille ainsi pour l'avenir des *études* qui profitent toujours à son talent. — En musique, on nomme *études* des exercices composés sur les difficultés de tout genre qu'on rencontre dans l'exécution. Chaque difficulté spéciale peut former une *étude*. Le passage dont on veut enseigner l'exécution en est le thème, et on le varie seulement par de nombreuses modulations. Les *études* et les *exercices* désignent à peu près un même genre de morceaux : ce qui les distingue, c'est que le 1er terme ne s'applique qu'au jeu instrumental; tandis que le 2e s'en rapporte indifféremment à la voix et aux instruments. — Les gens de pratique appellent une *étude* le lieu où ils travaillent, la charge même qu'ils remplissent et la clientèle qui s'y rattache; aussi on dit : une *étude d'huissier, de notaire; acheter une étude*.

Étudiants. Les jeunes gens qui suivent les cours de l'une des facultés de droit ou de médecine sont appelés *étudiants*. La 1re exige 3 ans d'études avant de conférer le grade de licencié, qui permet de prendre rang parmi les avocats; et la 2e, 5 ans avant d'accorder le grade de docteur-médecin. La vie de l'étudiant est la transition entre l'existence de l'élève soumis à la discipline sévère du collége et celle de l'homme sérieux qui prend place dans la société. Les jeunes gens assujettis encore à une surveillance légitime commencent cependant à user de l'exercice de leur liberté; mais ils doivent le faire avec une extrême réserve en songeant à leur inexpérience d'abord et ensuite aux nombreux travaux qu'ils ont à accomplir pour se rendre dignes de la carrière sérieuse qu'ils veulent suivre, et dans laquelle la vie et la fortune de leurs concitoyens seront confiées à leur honneur et à leur savoir.

Étudiants allemands. La vie indépendante et artistique des étudiants allemands offre un grand intérêt, et leurs habitudes ont fait le sujet de bien des poëmes et rempli les pages de plus d'un album de voyage. Il règne entre eux une sorte de fraternité née des associations qui faisaient un corps de chaque université. Les souvenirs les plus récents à ce sujet remontent à nos dernières guerres avec l'Allemagne en 1813 : les étudiants, quittant un moment leurs études pour défendre leur patrie, organisèrent la célèbre société nommée

Tugendbund (lien de la vertu). Dans cette occasion, toute la jeunesse allemande montra un courage et un patriotisme admirables. Avant cette époque et dès le moyen âge, les étudiants avaient formé des associations basées d'abord sur le droit d'ancienneté exercé par les plus anciens étudiants sur les nouveaux. Cette distinction s'effaça ; et les étudiants de diverses années se traitèrent sur le pied de l'égalité et s'unirent en sociétés qui prenaient le nom de sociétés de l'*Épée*, de la *Concorde*, de l'*Union*, selon les différentes villes. Aujourd'hui les étudiants allemands ont perdu ces privilèges : les associations secrètes sont défendues, et on ne leur laisse du passé que leurs mœurs un peu excentriques, leur costume pittoresque, et la liberté de la parole. Du reste il faut ajouter que si les étudiants allemands, tant qu'ils restent à l'université, sont assez souvent tapageurs, une fois entrés dans la vie sérieuse ils deviennent d'honorables et paisibles citoyens; et qu'en déposant la toque, la légère redingote serrée par une ceinture de cuir, la cravate ou plutôt l'écharpe flottante, ils renoncent en même temps à toutes les folies de leur jeunesse.

Etui, enveloppe inflexible en buis, en métal, en carton, etc., qui se compose de 2 pièces s'engageant l'une dans l'autre. La forme des étuis varie selon les objets qu'ils doivent contenir. Les étuis à aiguilles sont cylindriques. Les étuis à ciseaux sont ordinairement plats et triangulaires. On fait des étuis pour les objets précieux que l'on veut conserver avec soin.

Etui de mathématiques. On désigne sous ce nom, par une extension métaphorique, l'ensemble des instruments, tels que compas, équerre, tire-ligne, dont les géomètres et les dessinateurs font usage.

Etuve, étuviste. On donnait, au moyen âge, le nom d'*étuve* aux maisons de bains. Ces établissements étaient fort nombreux à Paris, comme on peut en juger par les rues qui en ont reçu leur désignation. Les employés, les domestiques qui faisaient le service des étuves, prenaient le nom d'*étuvistes*.

Etymologie (formée de 2 mots grecs qui veulent dire *mot vrai*). Véritable origine d'un mot, explication de son véritable sens, dérivation d'un mot formé d'un seul ou de plusieurs autres. La science de l'*étymologie* sert à bien définir le sens des mots en remontant à leur formation primitive. On conçoit, en effet, que les différents mots d'une langue provenant de racines variées, altérés par l'écriture et la prononciation, se dénaturent et changent d'acception à la longue; aussi, pour retrouver leur véritable signification, il faut remonter à leur origine. Ce travail d'érudition, qui exige, pour

être utile, des recherches consciencieuses appuyées de preuves certaines, a souvent éclairé des points obscurs dans l'histoire des sciences et des arts; parfois aussi on doit convenir qu'il n'aboutit qu'à des interprétations plus ingénieuses que solides. Plus les éléments sont nombreux, et plus on arrive aisément à la connaissance des *étymologies;* aussi trouve-t-on surtout celle des mots composés, bien que la trace primitive se soit entièrement dénaturée. Quelques mots, fort rares cependant, n'ont pas d'*étymologie*. Ducange, Ménage et Trévoux ont fait sur les étymologies des travaux qu'on peut utilement consulter.

Eu (comtes d'). La ville d'Eu, dont l'origine remonte à une haute antiquité, et dont Frodoard, écrivain du IXe siècle, fait mention, est située sur la rive gauche de la Brêle dans le pays de Caux. L'étendue du comté d'Eu n'était pas très-considérable; mais la fertilité du sol et surtout sa position en Normandie, en face de l'Angleterre, donna une grande influence aux comtes d'Eu, et plusieurs s'allièrent et même appartinrent au sang royal de France.— Le 1er d'entre eux fut Geoffroy, fils naturel de Richard Ier, duc de Normandie, en faveur duquel son frère Richard II créa, en 996, les comtés d'Eu et de Brionne. Ses successeurs prirent une part active à tous les événements politiques et militaires qui divisèrent si longtemps la France et l'Angleterre, secondant tour à tour l'un et l'autre parti. En 1054, Robert Ier secourut Guillaume-le-Conquérant contre l'invasion de Henri Ier, roi de France, en Normandie. Plus tard ils se rattachèrent à la France; et en 1382 un comte d'Eu, Jean, commandait l'arrière-garde française à Rosbecque. Il mourut en 1387, après avoir servi avec distinction et fidélité sous 3 de nos rois : Jean, Charles V et Charles VI. — Le comté d'Eu fut érigé, en 1458, en comté-pairie, par Charles VII, en récompense de la fidélité de son petit-neveu Charles, comte d'Eu, envers le roi de France. Il s'était trouvé à la bataille d'Azincourt, où il avait été fait prisonnier, et avait refusé de prendre part à la ligue des seigneurs, à laquelle on a donné le nom de *Praguerie*. Le mariage de Catherine de Clèves avec le duc de Guise, Henri-le-Balafré, fit passer, en 1580, le comté d'Eu dans la maison de Lorraine, où il resta jusqu'en 1660. A cette époque, Henri II de Lorraine le vendit à Marie-Louise d'Orléans pour la somme de 2,500,000 livres. Cette princesse en fit don, en 1682, au duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV, en faveur duquel le roi rétablit le titre de pairie au comté d'Eu par lettres-patentes du 5 mai 1694. Son fils en hérita en 1736.—Enfin la révolution française, en détruisant les titres de noblesse, fit disparaître aussi celui du comté d'Eu. Aujourd'hui la

maison d'Orléans a de vastes propriétés dans cet ancien comté, dont on n'a cependant pas rétabli le titre.

Eubée, île de la mer Égée, située à l'est de l'Attique et de la Béotie, dont elle n'est guère séparée que par le détroit très-resserré de l'Euripe. L'Eubée était célèbre par sa fertilité, ses eaux chaudes et ses carrières de marbre de Laryste. Après avoir eu des rois et un gouvernement particulier, elle passa sous la domination d'Athènes. Plus tard elle tomba au pouvoir des Romains avec le reste de la Grèce. Cette île porte aujourd'hui le nom de *Négrepont* (v.).

Eucharistie (d'un mot grec signifiant *action de grâce*) l'un des sacrements de l'église, par lequel les fidèles reçoivent le corps de N.-S. sous la forme de l'hostie consacrée par un prêtre; ainsi nommé, parce qu'il est le principal moyen des chrétiens de rendre grâce à Dieu par J.-C. (v. *Messe*).

Euclide d'Alexandrie, savant célèbre de l'antiquité. Ses ouvrages nous ont transmis les connaissances mathématiques de l'ancienne Grèce. Il enseigna cette science sous Ptolémée fils de Lagus. On a reproché à sa méthode une trop grande uniformité et surtout le manque de clarté. Toutefois il ne faut point oublier que les travaux d'Euclide ont servi de point de départ aux sciences mathématiques : pendant plusieurs siècles il n'y eut point d'autres traités que le sien entre les mains des professeurs et des élèves. — La vie d'Euclide fut sans éclat; il eut l'existence modeste et réservée d'un savant. On ignore l'époque précise de sa naissance et celle de sa mort.

Euclide, philosophe grec né à Mégare vers l'an 450 av. J.-C., fonda dans sa patrie une école de philosophie connue sous le nom d'*École de Mégare*. Elle acquit une telle renommée par son goût et son talent pour la discussion, qu'elle reçut le nom d'*Eristique:* c'est-à-dire disputeuse, contentieuse. Établie pour combattre les sophistes, elle devint elle-même une école de sophistes.— C'est dans le deuxième livre de Diogène Laërce qu'on trouve le plus de renseignements sur Euclide et ses disciples.

Eucologe (livre de prières, de deux mots grecs qui signifient *prière* et *parole*). On doit ce recueil à l'église d'Orient. Il n'existait d'abord qu'en plusieurs manuscrits, lorsqu'à l'exemple de Venise le père Goar en donna une édition avec la traduction latine. Ce livre est une source dans laquelle l'historien peut chercher avec confiance les mœurs, les usages, les rites de la primitive église ; il contient les ordres et les actes de la liturgie sacrée, des offices, des sacrements, des consécrations, des oraisons et des funérailles.—

— Par analogie on appelle de nos jours *Eucologe* un livre de prières autorisé par un archevêque ou un cardinal, et dans lequel se trouve l'office des dimanches et des différents jours de fête. On le nomme aussi *Missel* ou *Bréviaire*.

Eudes. Plusieurs princes ont porté ce nom. Le plus illustre de tous est certainement Eudes, comte de Paris, fils de Robert-le-Fort, premier roi de la dynastie capétienne. L'empire fondé par Charlemagne était démembré et formait 7 royaumes séparés. Charles-le-Gros avait été déposé, Louis-le-Bègue était mort et les Francs Neustriens choisirent pour roi de France Eudes, qui s'était distingué lors du siége de Paris par les Normands. Eudes sanctionna ce choix, qui excluait du trône un fils de Louis-le-Bègue, Charles-le-Simple, par une nouvelle victoire remportée sur les barbares du Nord. Toutefois, malgré ce succès, la guerre civile succéda à la guerre étrangère. D'abord vainqueur, Eudes fut moins heureux contre Foulques, archevêque de Reims, et Herbert, comte de Vermandois, qui soutenaient les droits de Charles-le-Simple, et il dut consentir, pour obtenir la paix, à voir ce prince roi de Laon comme lui-même était roi de Paris. Eudes mourut le 8 janvier 898 et fut enterré dans les caveaux de St-Denis.— Enfin, on compte 5 ducs de Bourgogne qui ont porté le nom d'Eudes. Le dernier de ceux-ci, Eudes V, mourut à Sens en 1350 après avoir jeté les fondements de la puissance de la seconde maison de Bourgogne.

Eudiomètre. Ce mot, dérivé du grec, signifie *mesure de pureté*. Les instruments de ce nom servent en effet à mesurer la pureté des gaz. L'on distingue les *eudiomètres* de Volta, de Gay-Lussac, de Fontano, de Marty.

Eudoxie, impératrice d'Orient, femme de Constantin XI mort en 1067, laissant 3 fils, Michel VII, Andronic Ier et Constantin XII. Leur mère fut chargée de leur tutelle et du gouvernement de l'empire pendant leur minorité. Avant d'accepter cette charge, Eudoxie s'était engagée à ne pas se remarier; mais les attaques toujours plus hardies des Turcs l'obligèrent à associer à son pouvoir un guerrier capable de défendre l'empire : elle épousa Romain Diogène, auquel on étendit les droits de tutelle sur les héritiers légitimes. Romain Diogène remporta d'abord de grands avantages sur les Turcs; puis il tomba ensuite au pouvoir du noble Alp-Arstan, qui le traita avec magnanimité et le fit reconduire à Constantinople chargé de présents. Mais il ne retrouva plus Eudoxie sur le trône; une loi avait déclaré cette princesse déchue de tous ses pouvoirs et l'avait forcée à prendre le voile. On ignore l'époque exacte de sa mort.

Eudoxiens, secte d'ariens, chrétiens schismatiques, qui niaient la divinité de Jésus-Christ et du saint Esprit. Leur nom venait de celui de leur chef Eudoxe, d'abord patriarche d'Antioche, puis ensuite de Constantinople.

Eugène, 4 papes de ce nom ont occupé la chaire de saint Pierre. — *Eugène Ier*, élu en 653, est seulement connu par sa haute piété et ses bonnes œuvres; il mourut en 658 et fut le 77e pape. — *Eugène II*, né à Rome, était, lors de son élection le 5 juin 824, archiprêtre de Ste-Sabine. On l'opposa aux cabales faites en faveur de Zinzinus, sur lequel il l'emporta. Eugène II, à la demande de Louis-le-Débonnaire, qui lui avait envoyé son fils Lothaire, termina les différends élevés entre la France et le saint-siége, et consentit à la réunion d'un concile à Paris le 1er novembre 825. On y condamna les doctrines des *iconoclastes* (v.). En 826, Eugène II réunit à Rome un nouveau concile pour faire divers réglements intérieurs de l'église. Ce pape, qui fut le 103e, mourut le 27 août 827.—*Eugène III*, 173e pape, fut élu par les cardinaux le 14 février 1145, comme successeur de Luce II. Son règne fut une longue et courageuse lutte soutenue en faveur des intérêts de l'église contre le pouvoir temporel et les hérésies nouvelles. Eugène III avait long-temps vécu à l'abbaye de Clairvaux avec saint Bernard, l'éloquent et intrépide apôtre du XIIe siècle. Parti pour l'Italie, afin de fonder une communauté, il y fut retenu par le pape Adrien II, qui le nomma abbé de St-Athanase. C'est là qu'on le prit pour l'élever au siége pontifical. Dès la nuit de son élection, il fut forcé de quitter Rome pour échapper aux troubles qu'y fomentait Arnaud de Brescia. Il se retira à Viterbe, d'où il écrivit à saint Bernard pour l'engager à prêcher une nouvelle croisade. A cette époque, il triompha un moment de ses ennemis et rentra au Vatican aux acclamations des Romains. Mais bientôt après les arnaudistes reprirent l'avantage et l'obligèrent à se réfugier en France près de Louis VII, qui se disposait à partir pour la croisade. Eugène encouragea les croisés dans leur résolution, et alla, en 1147, tenir à Trèves un concile dans lequel on condamna les écrits de sainte Hildegarde et on déposa l'abbé de Fulde. La même année, au mois d'avril, un autre concile s'ouvrit à Paris, et saint Bernard y dénonça les hérésies de Gilbert de La Hairée, évêque de Poitiers; mais la sentence ne fut prononcée que l'année suivante par le concile de Reims. A la même époque, il s'éleva un différend entre le pape et le roi de Castille au sujet du titre de roi de Portugal accordé à Alfonse Henrique; Eugène III résista comme toujours en cette occasion: puis, ce débat terminé, il envoya en Languedoc trois légats pour combattre les opinions de Thierri de

Bruis. Après tant de traverses, Eugène III parvint enfin à rentrer à Rome; mais son repos ne fut pas de longue durée, le pape s'exila encore une fois devant les agitations qui troublaient Rome. L'empereur Conrad se disposait même à passer en Italie pour soutenir les séditieux, quand il mourut. Son successeur et son neveu, Frédéric Barberousse, se montra plus facile et promit de rétablir le pontife dans ses droits et d'aller recevoir de ses mains la couronne impériale. Malheureusement, cet accord se rompit presqu'aussitôt. L'empereur voulut nommer un archevêque de Magdebourg sans la participation du chapitre. Eugène III oublia en cette circonstance tous ses périls et s'opposa à cet empiétement du pouvoir temporel. Frédéric persista dans ses prétentions, renvoya en Italie deux légats partis pour l'Allemagne avec ordre de déposer l'archevêque illégalement nommé; et alors commença cette grande et longue lutte entre la maison de Souabe et la cour de Rome dont Eugène III ne devait pas voir le terme. Il mourut à Tibur le 8 juillet 1153 avant la fin même de la querelle de Magdebourg.— *Eugène IV,* 225[e] pape. La vie de ce pape ne fut pas moins agitée que celle d'Eugène III. Ses longs démêlés avec le concile de Bâle troublèrent son repos presque continuellement. Eugène IV, né à Venise, nommé successivement par Grégoire XII protonotaire apostolique, chanoine de St-George, camérier et cardinal, succéda, le 11 mars 1431 à Martin V. Après avoir vu les commencements de son règne pontifical troublés par quelques débats avec Philippe, duc de Milan, il ouvrit le concile de Bâle le 23 juillet 1431. Ce concile, qui devait décider certains points de discipline et rechercher le plus sûr moyen d'amener les églises d'Orient et d'Occident à une réunion, manifesta dès son origine des doctrines qui parurent à Eugène IV, porter atteinte à l'autorité des papes. Dès lors, il se mit en opposition ouverte avec le concile de Bâle, réforma ses décisions et en prononça la dissolution et la translation à Bologne. Les pères réunis en concile résistèrent et en appelèrent à l'Europe contre laquelle le pape resta bientôt sans défense, ne trouvant que des ennemis dans tous les princes qui régnaient alors. Néanmoins, la fermeté du pontife ne fléchit pas; il s'opposa à toutes les prétentions et défendit avec courage les droits du saint siége. Les rivalités des maisons d'Anjou et d'Aragon, qui se disputaient le trône de Naples, vinrent encore ajouter à ses embarras. Après avoir long-temps lutté, le pape Eugène, par une bulle du 18 septembre 1437, ordonna de nouveau la translation du concile de Bâle dans une autre ville: Ferrare fut désignée. Mais le concile, loin d'obtempérer à la volonté d'Eugène, s'attaqua ouvertement à son pouvoir et à son infaillibilité, et le somma de comparaître à

Bâle sous peine de déposition. Cette audace même sauva le pape en ramenant à lui l'empereur d'Allemagne, le roi d'Angleterre et d'autres princes, qui protestèrent contre le décret du concile. Cependant, le calme n'était pas rentré dans l'église, le concile de Bâle s'était mis en opposition avec celui qui avait été convoqué à Ferraro; et la lutte continuait, quand les princes d'Allemagne se réunirent pour essayer de terminer le différend : mais ils n'y réussirent pas. Eugène IV s'aliéna même deux puissants appuis, les rois de France et d'Angleterre, au sujet de discussions sur les revenus de l'église et sur la pragmatique-sanction. Les choses en vinrent à ce point que le concile de Bâle donna un compétiteur au saint-père, en tirant du monastère de Ripaille Amédée, duc de Savoie, qui, après 40 ans de règne, s'était fait moine. Eugène IV protesta et continua à exercer sans ménagements son autorité pontificale. L'empereur Frédéric III, successeur d'Albert d'Autriche, tenta de rendre la paix à l'église et sollicita du pape la réunion d'un concile œcuménique. Eugène promit de s'en occuper et revint à Rome au mois de septembre 1443. Son premier soin fut de se réconcilier avec Alfonse d'Aragon et de reconnaître le droit de la force qui l'avait mis en possession du royaume de Naples. De plus il eut le bonheur de s'attacher le célèbre Æneas Sylvius, le père le plus considéré du concile de Bâle; assemblée qui, d'ailleurs, s'affaiblissait chaque jour davantage. Enfin la fermeté du pape, la lassitude de ses adversaires, l'habileté des négociations d'Æneas Sylvius, amenèrent le terme de ces longues divisions. Toutefois Eugène IV ne jouit pas long-temps de ce repos; en 1447, le 23 février, il mourut avec un courage digne de l'énergie de toute sa vie.

Eugène (François de Savoie-Carignan, prince), né a Paris le 18 octobre 1663, fils cadet d'Eugène-Maurice, comte de Soissons, et d'Olympe Mancini, nièce de Mazarin.—Un jour, un jeune homme faible, délicat, sollicita une abbaye de Louis XIV, et fut refusé. Bientôt après, se sentant plus de dispositions pour la carrière militaire que pour la vie religieuse, il demanda un régiment, et fut de nouveau refusé. Le roi même se moqua de ses prétentions militaires. Ainsi rebuté, ce jeune homme alla offrir ses services à l'empereur d'Allemagne, Léopold, qui les accepta. — « Ne vous semble-t-il pas que j'aie fait une grande perte! » dit Louis XIV à ses courtisans en apprenant cette nouvelle. Cette perte était plus grande qu'il ne le croyait; car ce solliciteur si malheureusement éconduit était le prince Eugène, qui mit la France si près de sa perte. Eugène de Savoie avait le génie qui fait les généraux illustres; et le margrave de Bade, le présentant à l'empereur, ne se trompait pas en disant : — « Majesté, voici un petit Savoyard qui m'a tout l'air d'égaler un

jour les plus grands capitaines. » Un coup d'œil vif, une grande rapidité de conception, une sûre intuition de l'occasion, qu'il laissa rarement échapper, une soudaineté prodigieuse à combiner de vastes plans, telles furent les qualités éminentes du prince Eugène. Colonel à 20 ans, major-général à 21 ans, lieutenant-général à 25, il emporta, en 1688, Belgrade d'assaut, et ne cessa, pour ainsi dire, depuis ce moment de donner la victoire à l'Autriche dans toutes les guerres et sur tous les points de l'Europe. Vainement, lorsqu'il entra, en 1692, sur le territoire français par le Dauphiné, Louis XIV lui fit offrir le bâton de maréchal, une pension de 200,000 fr. et le gouvernement de Champagne, il refusa tout, et ne voulut entrer en France qu'en vainqueur et, comme il l'avait dit, les armes à la main. En 1697, le prince Eugène, feld-maréchal et général en chef de l'armée de Hongrie, remporta la victoire de Zeuta. — Dans la guerre de la succession d'Espagne, Louis XIV put apprécier tout ce que valait le petit abbé d'autrefois lorsqu'il passa l'Adige, battit tour à tour Catinat et Villeroy, et fit ce dernier prisonnier. Vendôme seul put arrêter le général impérial. Eugène ne fut pas moins heureux dans ses guerres d'Allemagne et de Flandres : vainqueur à Hochstedt, à Oudenarde, il triompha encore à Malplaquet de Villars et de la valeur française, et poussa des reconnaissances presque jusqu'aux portes de Versailles. Enfin, après le rappel de Marlborough par la reine Anne, qui se retirait de la ligue contre la France, après la victoire de Denain, qui nous sauva en 1712, le prince Eugène, constant dans son ressentiment, signa à regret la paix du 6 mars 1714; puis il courut sur les bords du Danube, où il remporta la brillante victoire de Peterwaradin au mois d'août 1716. — Depuis la paix de Passarowitz, ce fut seulement comme homme politique qu'il se mêla aux affaires de l'Allemagne. Tant de travaux, une existence si remplie d'événements, avaient affaibli sa santé; le 20 avril 1736 il rentra le soir dans son palais plus souffrant que de coutume, et le lendemain il était mort. Il sembla qu'il eût emporté avec lui le secret des triomphes de l'Autriche. — « La fortune de l'état, s'écriait Charles VI dans ses revers, a-t-elle donc péri avec ce héros! »

Eugène Beauharnais (le prince [v. *Beauharnais*]).

Euler (Léonard), un des plus célèbres géomètres du XVIIIe siècle, rival de d'Alembert, naquit à Bâle le 15 avril 1707. Son génie pour les mathématiques se révéla de bonne heure à l'université de Bâle, où il étudia sous la direction de Jean Bernouilli. Cependant, dès qu'il eut obtenu le diplôme de maître-ès-arts, son père, pasteur protestant, voulut le faire renoncer aux sciences mathématiques, et qu'il se pré-

parât, par des études exclusivement théologiques, aux fonctions de ministre. Les sollicitations du jeune Euler et l'intervention de Jean Bernouilli changèrent cette décision. Léonard Euler put dès lors se livrer sans obstacle aux travaux vers lesquels il se sentait invinciblement entraîné. Il travailla avec une telle assiduité, qu'à 19 ans l'Académie des sciences de Paris lui décerna un *accessit* dans un concours sur la structure des vaisseaux. Quoique le jeune savant préférât les mathématiques à toutes les autres connaissances humaines, il n'en avait négligé aucune : sa mémoire prodigieuse, son heureuse intelligence avaient été secondées par son activité. A 19 ans il possédait une instruction générale. On l'avait engagé à se mettre sur les rangs pour obtenir une chaire à l'université de Bâle; mais le sort, qui décidait du choix, ne lui ayant point été favorable, Léonard Euler se vit forcé d'employer au dehors son vaste savoir et d'accepter un emploi dans la marine russe, espérant y développer ses connaissances dans la science navale. Mais il ne tarda pas à être chargé de la chaire de physique à l'académie de St-Pétersbourg, grâce à la protection de ses amis Daniel et Nicolas Bernouilli. La grande réputation d'Euler le fit appeler à Berlin en 1741 par Frédéric II, pour donner de l'éclat à l'académie naissante de cette ville. Il ne retourna à St-Pétersbourg qu'en 1766. Les travaux auxquels il se livrait et la rigueur du climat lui causèrent une cécité complète. Après une vie paisible, laborieuse et honorée, Euler s'éteignit doucement, en jouant avec son petit-fils, à l'âge de 76 ans, le 7 septembre 1783. St-Pétersbourg, ainsi que tout le monde savant, ressentit vivement cette perte, et l'académie de St-Pétersbourg tout entière en prit le deuil. — Euler, dont la vie fut si constamment employée aux plus utiles travaux, a laissé, entre autres nombreux ouvrages, plus de 30 traités spéciaux, tant sur les mathématiques pures que sur les applications de ces sciences aux arts qu'elles peuvent éclairer. On porte enfin à 700 le nombre de ses mémoires, tant imprimés que manuscrits. Après avoir rendu hommage au savant, on aime à le retrouver au sein de sa famille, bon fils, bon père, ami dévoué, religieux autant que l'ont été deux autres savants illustres qui l'ont précédé, Newton et Pascal, et réunissant chaque soir sa famille pour entendre de pieuses lectures et faire la prière en commun.

Euler (Jean-Albert). Tous les enfants d'Euler, et 3 surtout, participèrent à ses heureuses dispositions pour les sciences mathématiques. Jean-Albert Euler, l'aîné de ses fils, né à St-Pétersbourg, le 27 novembre 1734, fit ses études mathématiques à Berlin. En 1762, il partagea avec Bossut un prix décerné par l'Académie de Paris

sur l'arrimage des vaisseaux. En 1766, au retour de son père en Russie, Jean-Albert fut nommé professeur de physique à l'Académie de St-Pétersbourg, dont il était membre depuis plusieurs années. Deux ans après, il partagea avec son père un prix décerné par l'Académie de Paris au meilleur mémoire sur la théorie de la lune. Quand, en 1772, la même question fut remise au concours, Léonard Euler et Lagrange entrèrent seuls dans la lice. Jean-Albert se chargea, avec une tendresse toute filiale, de seconder son père, et fit tous les calculs que la cécité presque complète de celui-ci ne lui eût pas permis de terminer assez promptement. Jean-Albert Euler mourut à 66 ans, le 6 septembre 1800, laissant, comme savant, une réputation qui, sans égaler celle de son père, était digne du grand nom qu'il portait.

Euler (Charles), frère cadet du précédent, né également à St-Pétersbourg en 1740, se voua plus spécialement à l'histoire naturelle et à la médecine. Cependant il a cultivé avec succès les mathématiques, et a remporté un prix à l'Académie des sciences de Paris en 1760. On ignore l'époque de sa mort.

Euler (Christophe), le 3e fils du grand géomètre, naquit à Berlin en 1743. Il suivit la carrière militaire dans l'arme spéciale de l'artillerie et du génie. Quand son père revint en Russie, Frédéric II voulait conserver Christophe Euler à son service; il fallut les instantes demandes de Catherine II pour obtenir son congé. L'impératrice lui confia la direction de la manufacture d'armes de Sisterbeck.

Eulogie (de deux mots grecs signifiant *bien* et *dire*), terme de liturgie qui dans l'église grecque désigne les choses bénites, le pain bénit, dont l'usage, dans l'église catholique, date, suivant quelques savants, du concile de Nantes, au VIIe siècle. — *Eulogie* est aussi un nom donné par quelques écrivains à l'*eucharistie* (v.).

Euménides (dérivé, par antiphrase, d'un mot grec signifiant *doux, bienfaisant*). Les anciens révéraient sous ce nom des déités infernales chargées, particulièrement dans l'empire de Pluton, du châtiment des âmes criminelles. On les appelait aussi *furies*. Elles naquirent, selon la tradition païenne, du sang qui jaillit de la blessure faite à Cœlus par Saturne quand il voulut s'emparer du pouvoir souverain. Les *Euménides* étaient au nombre de trois, Alecto, Megère, Tisiphone. Des serpents leur formaient une horrible chevelure; leurs mains étaient armées de torches ardentes et de fouets : on ne prononçait le nom de ces redoutables divinités qu'avec terreur et on leur offrait des sacrifices expiatoires.

Euphémisme (d'un mot grec signifiant *discours de bon augure*).

L'*euphémisme* est une figure de rhétorique qui a pour but d'exprimer, en les déguisant sous certain tour d'expression, des idées tristes, désagréables ou fâcheuses. Les Latins faisaient un euphémisme quand ils disaient : *avoir été*, *avoir vécu*, pour dire, *être mort*. Voici quelques euphémismes en usage dans le langage familier : *n'être plus jeune* pour *être vieux; Dieu vous assiste* pour exprimer un refus à un pauvre; *Voilà qui est bien, je vous remercie* pour *Allez-vous-en*. — Le prêtre qui dit à Louis XVI en l'exhortant au pied de l'échafaud et au moment où l'infortuné roi franchissait les marches fatales : « Fils de saint Louis, montez au ciel, » fit un euphémisme sublime.

Euphonie (de 2 mots grecs qui veulent dire *voix* et *bien*, harmonie, élégance du style ou du langage). Cette grâce, cette douceur, cet heureux choix de mots qui donnent pour ainsi dire une harmonie toute musicale au style ou au langage, l'*euphonie* enfin fut particulièrement en honneur chez les Grecs. Homère en offre d'admirables exemples. Les poètes latins recherchaient également l'*euphonie*, comme on peut en juger d'après les nombreux vers de Virgile et d'Horace. La langue italienne, la langue de Pétrarque et de Tasse est très-favorable à l'*euphonie*. Enfin, notre propre langue, maniée par nos grands poètes, a aussi des vers d'une harmonie et d'une douceur extrême. Racine offre en abondance des exemples de la plus heureuse euphonie. Nous ne citerons que ce vers de *Phèdre :*

Le ciel n'est pas plus pur que le fond de mon cœur;

et cet autre, d'un chœur d'*Athalie :*

Jérusalem renaît plus charmante et plus belle.

Euphorbe, plante vénéneuse dont on a vainement essayé en pharmacie et qui contient un suc laiteux, âcre et caustique. Les euphorbes ont prêté leur nom à la famille des *euphorbiacées* qui comprend un grand nombre d'autres genres de plantes, comme les buis, les ricins, les maniocs, en tout 435 espèces dont la plupart sont des poisons actifs.

Euphrate, le plus grand fleuve de l'Asie occidentale et l'un des plus célèbres dans la Bible et dans l'histoire, coule tout entier dans la Turquie asiatique. On sait que c'est l'un des 4 fleuves qui arrosaient le Paradis terrestre. Son nom, dérivé de l'hébreu, signifie *fertiliser, féconder, croître, augmenter*. La célèbre Babylone s'éleva sur ses rives qui furent témoins de grands événements historiques. C'est près des bords de l'Euphrate que Cyrus-le-Jeune fut défait par son frère Artaxercès Memnon, et que les Grecs commencèrent la fameuse retraite des dix mille célébrée par Xéno-

phon leur chef. C'est encore près de ce fleuve que Crassus fut battu par les Parthes. Pompée le traversa sur un pont de bateaux en poursuivant Mithridate.— L'Euphrate, formé par 2 sources principales qui se réunissent à environ 80 kilomètres d'Erzéroum, coule d'abord, au S.-O., vers Samosate; puis, arrêté là par une chaîne de hautes montagnes, il dirige son cours vers le sud, se réunit au Tigre dans la Chaldée près de Khorma, et se décharge par 7 embouchures dans le golfe Persique. Le cours entier de l'Euphrate est de plus de 1,000 kilomètres. Les principales villes qu'il baigne sont : Malatia ou Mitylène, Samosate, El-Bir, Rouah, Rahabah, Anah, et Bassora. A El-Bir en Syrie il a 133 mètres de large, et on le traverse sur un pont formé de 32 bateaux ; c'est là qu'il devient navigable. A son embouchure dans le golfe Persique, grâce aux mouvements du flux et du reflux, de petits navires peuvent entrer dans Bassora et en sortir. Les Anglais ont commencé l'établissement d'une navigation de bateaux à vapeur sur l'Euphrate à partir de El-Bir en Syrie.

Euphrosine, l'une des divinités de la mythologie nommée *Grâces* et qui sont au nombre de 3, selon Hésiode et Homère. Ce nom en grec signifie *joie.*

Eupolis, poète grec d'Athènes qui a vécu environ 435 ans av. J.-C. : fidèle imitateur de Cratinus, il appartient comme lui à la *vieille* comédie. Il avait à peine 17 ans quand il commença à donner ses premières pièces, qui, selon les uns, sont au nombre de 17 et au nombre de 9 suivant d'autres. On dit que s'étant permis de parler avec trop de liberté d'Alcibiade, ce général athénien, sous lequel il servait en qualité de simple soldat de l'armée navale, le fit attacher à une corde et plonger, à diverses reprises, dans la mer. Si le fait est vrai, ce serait à Alcibiade que reviendrait l'honneur d'avoir inventé le supplice de la *cale* (v.). Quelle que soit l'authenticité de cette anecdote, la mort de ce poète a pu y donner lieu : il périt en effet dans l'Hellespont à la suite d'un combat naval dans la guerre contre les Lacédémoniens. On rapporte à cette circonstance l'origine du décret des Athéniens qui défendait aux poètes la carrière des armes. Au surplus, à travers les étranges contradictions qui ont circulé sur le compte de ce poète, il est difficile de rien affirmer de bien positif. On a quelques fragments des Œuvres d'Eupolis.

Eure. Rivière de France qui prend sa source au milieu de la forêt de Loigny dans le département de l'Orne, passe successivement dans ceux d'Eure-et-Loir et de l'Eure et se jette dans la Seine à 2 kilomètres de Pont-de-l'Arche après un cours de 140 kilomètres dont 92 sont navigables. L'Eure traverse Chartres, Nogent-le-Roi

et Louviers et reçoit trois affluents principaux, l'*Iton*, sur lequel se trouve Évreux, l'*Aure* et la *Blaise*.

Eure, département de la France formé de la partie occidentale de l'ancienne Normandie; ce département, borné au nord par le département de la Seine-Inférieure, à l'ouest par celui du Calvados, au midi par ceux de l'Orne et d'Eure-et-Loir, à l'est par ceux de Seine-et-Oise et de l'Oise, a 93 kilomètres de l'est à l'ouest et 86 kilomètres dans sa plus grande largeur. On évalue sa superficie à 623,283 hectares ou 1,270 kilomètres carrés. En 1832 sa population s'élevait à 424,248 individus. Il est divisé en 5 arrondissements, qui sont ceux de Pont-Audemer, des Andelys, de Louviers, de Bernai et d'Évreux. Le département de l'Eure, arrosé par l'Eure, la Seine, qui le traverse au N.-E. durant 60 kilomètres, et la Rille, est un pays plat, sauf les arrondissements de Pont-Audemer et des Andelys, qui présentent des mouvements de terrain. Le sol est d'une grande fertilité : on y cultive avec succès le blé, l'orge, le seigle et l'avoine, qui donnent des moissons abondantes. Le climat ne permet pas au raisin d'y venir dans toute sa maturité, mais la culture du pommier fournit aux habitants une boisson très-agréable, le cidre, en usage dans toutes les classes et principalement parmi les ouvriers et les petits fermiers. Le département de l'Eure offre de beaux et vastes pâturages et son bétail est renommé par sa bonne qualité. Les moutons connus sous le nom de moutons de *présalé* sont particulièrement recherchés. Autrefois on trouvait des sangliers, des cerfs, des chevreuils dans les forêts, aujourd'hui le petit gibier seul y est commun. Le département a une industrie manufacturière très-développée qui s'exerce particulièrement sur la fabrication des draps, la filature du fil et du coton et la fabrication des coutils et étoffes de fil et coton. Il y existe enfin de nombreuses papeteries, des teintureries, des verreries à bouteilles, des forges, etc. Les villes principales sont : Évreux, chef-lieu ; Louviers, célèbre par ses fabriques de draps ; Bernai, petite ville très-commerçante en velours de coton, lin, fil, blé, etc. ; les Andelys, Gisors, Quillebœuf, où la Seine commence à prendre un développement considérable ; et enfin Pont-de-l'Arche, fondé en 854 par Charles-le-Chauve, la première des places soumises à Henri IV.

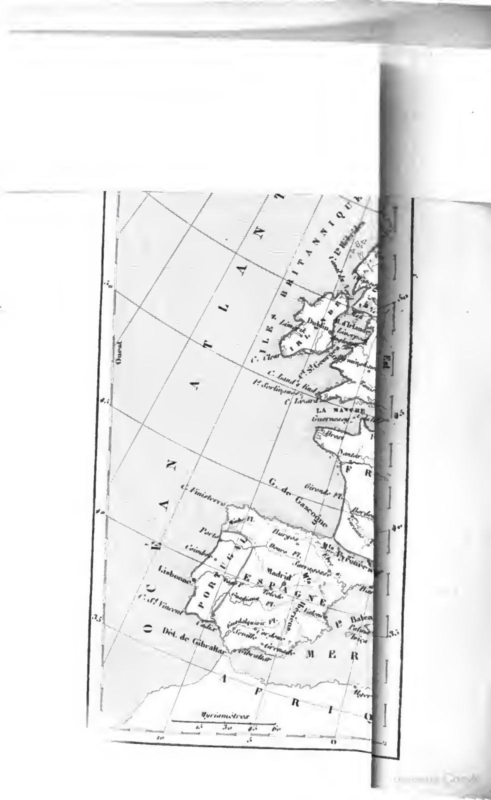
Eure-et-Loir, département de la France, formé d'une partie du Perche et de la Beauce presque entière. Son nom lui vient de l'Eure et du Loir, qui l'arrosent. Il est situé au S.-E. du département de l'Eure, et borné par ceux de Seine-et-Oise, de Loir-et-Cher, de la Sarthe et de l'Orne : il a environ 92 kilomètres du nord au sud et 80 de l'est à l'ouest et 692,752 hectares ou 1,400 kilomètres carrés



de superficie ; le recensement de 1832 y a constaté 278,820 habitants. Il se divise en 4 arrondissements : ceux de Dreux, Chartres, Nogent-le-Rotrou et Châteaudun. Comme le département de l'Eure, il est peu accidenté ; mais son sol, également très-fertile, rappelle qu'il est formé en partie de ce riche pays de Beauce qu'on a nommé le grenier de la France. Ses productions sont analogues à celles du département de l'Eure. Les pâturages s'y trouvent cependant dans une moins grande proportion : toutefois on y élève beaucoup de gros bétail, des moutons et des chevaux. Le département d'Eure-et-Loir, l'un des plus agricoles de France, a beaucoup moins d'importance sous le rapport industriel. Les plus nombreuses fabriques sont celles de bonneterie et de laine drapée, de couvertures de laine et coton, de faïence et de poterie commune. Son commerce le plus considérable consiste en grains, farines, volailles et moutons. Le département d'Eure-et-Loir possède plusieurs bibliothèques importantes à Chartres, à Châteaudun, à Nogent-le-Rotrou, des colléges communaux, un séminaire diocésain, un jury pastoral. Les villes principales sont Chartres, chef-lieu, dont on admire la magnifique cathédrale ; Nogent-le-Rotrou, patrie d'un poète du xvi[e] siècle, Remi Belleau ; Châteaudun, qui a donné naissance à Jean Toutain, inventeur de la peinture sur émail ; Dreux, célèbre par la bataille livrée sous ses murs, le 19 décembre 1562, entre les catholiques, commandés par Montmorency et le duc de Guise, et les calvinistes, par le duc de Condé ; le poète Rotrou, l'un des créateurs du théâtre français, est né dans cette ville ; Maintenon, où l'on voit un château long-temps habité par Françoise d'Aubigné, devenue plus tard marquise de Maintenon, et près duquel se trouvent les restes de l'aqueduc commencé pour la conduite des eaux de l'Eure à Versailles, travail véritablement romain, mais qui ne fut pas achevé.

Euripide, un des trois poètes tragiques de la Grèce, naquit la première année de la 75[e] olympiade, 480 ans av. J.-C., à Salamine, le jour même où les Grecs y remportaient une mémorable victoire. Le nom des trois illustres tragiques est comme attaché au souvenir de cette journée, car Eschyle y combattit vaillamment et Sophocle la chanta. La famille d'Euripide, de condition vulgaire, le destina d'abord, sur la fausse interprétation d'un oracle qui lui prédisait la victoire dans les jeux publics, à la profession d'athlète ; mais c'était par la grandeur de son esprit et non par sa force physique que le poète y devait triompher. Aussi Euripide, entraîné par ses penchants littéraires, se livra à d'autres études : il étudia la rhétorique sous Prodicus et la philosophie sous Anaxagoras ; et les leçons de ces deux hommes, et peut-être aussi celles de Socrate, avec lequel on





OCÉAN ATLANTIQUE
ILES BRITANNIQUES
Dublin
Limerick
C. Clear
M. d'Irlande
C. Land's End
C. Lizard
LA MANCHE
Guernesey
G. de Gascogne
Gironde Fl.
C. Finisterre
Porto
Coimbre
Lisbonne
PORTUGAL
ESPAGNE
Madrid
Burgos
Douro Fl.
Guadiana Fl.
Guadalquivir Fl.
Séville
Cordoue
Grenade
Cadix
C. St. Vincent
Dét. de Gibraltar
Gibraltar
Saragosse
Valence
Baléares
Palma
Iviça
MER
AFRIQUE
Myriamètres
Ouest

dit qu'il fut intimement lié, laissèrent des traces profondes dans ses compositions tragiques.— La première année de la 81e olympiade, Euripide fit son début par une tragédie, intitulée les *Péliades*, qui n'obtint que la 3e nomination. Mais *Hippolyte*, représenté la 4e année de la 87e olympiade, eut un succès complet. Il poursuivit alors le cours de ses triomphes dramatiques et composa 75 tragédies. Sa dernière pièce fut *Oreste*, représenté la 4e année de la 92e olympiade. Euripide mourut 2 ans après à la cour d'Archélaüs, roi de Macédoine, où il s'était retiré vers la fin de sa vie. Il nous reste de ce grand poète 19 pièces dont voici les titres : *Hécube*, *Oreste*, les *Phéniciennes, Médée, Hippolyte, Alceste, Andromaque,* le *Cyclope* (pièce satirique), les *Suppliantes,* les deux *Iphigénie,* les *Troyennes, Rhésus*, les *Bacchantes*, les *Héraclides*, *Hélène*, *Ion, Hercule furieux* et *Electre*. On a porté, tant chez les anciens que chez les modernes, des jugements très-divers sur Euripide; Aristophane, son contemporain, l'impitoyable satirique de ce temps, l'a fréquemment parodié et ridiculisé dans ses comédies. Mais Euripide, venant à l'époque d'Eschyle et de Sophocle, réussissant à lutter de talent avec ces 2 poètes illustres, et placé à côté d'eux par la postérité, n'en reste pas moins, quelques reproches injustes ou légitimes qu'on lui ait adressés, un auteur d'une intelligence supérieure, plein de passion, habile dans l'art d'exciter l'intérêt, de créer des caractères originaux, un écrivain d'une remarquable élégance et d'une riche imagination, qu'on admirera toujours.

Europe, héroïne fameuse de la mythologie, que Jupiter, sous la forme d'un taureau, enleva à son père, Agénor, et conduisit dans l'île de Crète; il en eut 3 fils, qui furent les juges inflexibles du Tartare, Minos, Eaque et Rhadamante. Selon les interprétateurs, l'origine de cette fable, embellie par la riche imagination des Grecs, fut l'enlèvement d'une jeune princesse phénicienne par des marchands crétois dont le vaisseau était orné de la figure d'un taureau blanc. Quelle que soit la vérité de cette explication, la jeune fille, ravie à sa patrie, donna son nom au continent près duquel ses ravisseurs la déposèrent.

Europe, la plus importante des 5 parties du monde, sinon par son étendue, du moins par les grands événements dont elle a été le théâtre, et par les progrès de sa civilisation. Sauf une faible portion de sa surface, qui s'étend au delà du cercle polaire arctique, elle est entièrement située dans la zone tempérée septentrionale, et forme la partie N.-O. de l'ancien continent, auquel elle se rattache seulement à l'est. Partout ailleurs elle est limitée par la mer : au nord par la mer Glaciale, à l'ouest par l'Atlantique, au midi par la

Méditerranée, à l'est par les monts Ourals, le fleuve qui porte ce nom, et une portion de la mer Caspienne. La partie continentale de l'Europe a pour points extrêmes : au sud, Tarifa en Espagne ; au nord, le cap Nord-Kyn ; à l'ouest, le cap Roca en Portugal ; et à l'est, la rivière Kara. Dans sa plus grande longueur, l'Europe, en suivant une ligne droite tirée depuis le cap St-Vincent jusqu'à la rivière Kara, a 5,400 kilomètres ; sa plus grande largeur, du cap Nord au cap Matapan en Morée, est de 3,520 kilomètres : sa superficie est de 1,967,428 kilomètres. La surface de l'Europe, montagneuse au nord et au midi, est plate dans sa partie centrale et orientale. Ses montagnes ont été divisées par un savant *orographe* (v.) en 7 massifs ou systèmes distincts qui cependant se tiennent les uns les autres et forment ainsi une crête tantôt couronnée de cimes colossales, tantôt à peine sensible ; ce sont : 1° le système *alpique*, qui embrasse la France presque entière, la Belgique, la Hollande, le Danemark, l'Allemagne, la Prusse orientale, la moitié de la Pologne, l'Autriche, la Suisse, l'Italie, la Turquie et la Grèce ; 2° le système *hispanique*, qui couvre l'Espagne, le Portugal et la partie méridionale du territoire français jusqu'à la Garonne ; 3° le système *britannique*, formé de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ; 4° le système *scandinavique*, qui comprend la Norwége, la Suède et la Finlande ; 5° le système *cyrnoshysnusique*, des 2 noms anciens de la Corse et de la Sardaigne ; 6° le système *taurique*, limité à la presqu'île de Crimée ; 7° le système *sarmatique*, le plus vaste de tous, qui embrasse la Russie et la Pologne. Ces montagnes forment de nombreuses vallées remarquables soit par leurs beautés naturelles, comme celles de la Suisse, de l'Écosse, de la Suède, soit par leur étendue, comme celles du Danube, du Rhône supérieur, du Doubs, du Guadalquivir, etc. Le grand trait de la géographie physique de l'Europe est, sans contredit, ces mers intérieures, dont l'influence a été si importante sur son industrie et sa civilisation ; les plus considérables sont : la Méditerranée, qui baigne les côtes de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie ; la Baltique, au nord, dont une partie prend le nom de golfe de Bothnie, au delà du golfe de Finlande, au fond duquel s'élève St-Pétersbourg : également au nord, et plus à l'est, la mer Blanche, la mer du Nord, formée d'une portion de l'océan Atlantique resserrée entre les côtes de l'Angleterre, de la Norwége et du Danemark, et la Manche, entre la France et l'Angleterre, peuvent être également considérées comme des mers intérieures. De nombreuses îles sont disséminées sur les côtes de l'Europe ; voici les plus étendues : la Grande-Bretagne (50,716 kilomètres carrés), la Novaïa-

Zembia, nommée improprement Nouvelle-Zemble; l'Islande, l'Irlande, la Sicile, la Sardaigne, la Corse, Candie; les îles de Séeland, Fionie, Langeland, Laaland et Falster au Danemark, celle de Gothland à la Suède, Négrepont, le Spitzberg. Les principaux archipels ou réunions d'îles sont : les Açores au Portugal, l'Archipel grec, les Baléares, les îles Shetland, les Orckneys (ou Orcades), les Hébrides, les îles Ioniennes, les îles Fœroë, les petits archipels du golfe de Quarnero et de la côte de Dalmatie, les îles d'Hyères, enfin celles d'Oléron, de Rhé, de Noirmoutier, d'Ouessant, de Jersey, de Guernesey, etc. — Les différentes mers qui entourent l'Europe déterminent 7 presqu'îles importantes, qui sont : la péninsule scandinave, comprenant la Norwége et la Suède; la péninsule hispanique, qui forme l'Espagne et le Portugal; la péninsule italique, si remarquable par sa forme; la péninsule cimbrique, composée du Jutland, du Schleswig et du Holstein; la Morée et la Crimée.— Les golfes principaux, formés par les mers qui ceignent l'Europe, sont : les golfes de Bothnie, de Finlande, de Livonie, de Dantzig et de Lubeck, dans la Baltique; ceux de la Clyde et du Solway en Écosse; le Wash, en Angleterre; le Zuider-Zée, en Hollande; les golfes de Gascogne et de Lyon, en France; de Setubal, en Portugal; de Gênes, de Tarente, en Italie; de Lépante, de Coron, en Grèce; de Venise, de Trieste, dans l'Adriatique. — Ces mers et parties de mer communiquent entre elles par 22 détroits, dont les principaux sont : ceux de Kara ou de Waigatz, entre la Russie et la Novaïa-Zembia; du Sund, du grand et du petit Belt, précédés du Cattegat et du Skager-Rack, qui ouvrent à la Baltique les eaux de la mer du Nord; le Pentland-Frith, le Minsh, et le canal du Nord, entre l'Écosse, les Orcades, les Hébrides et l'Irlande; le canal St-Georges, entre cette dernière île et l'Angleterre; le Pas-de-Calais ou canal de Douvres, entre la France et l'Angleterre; le détroit de Gibraltar, par lequel l'Océan communique à la Méditerranée; le détroit de Messine, entre la Sicile et le royaume de Naples; le canal d'Otrante, qui donne entrée dans l'Adriatique; et enfin les Dardanelles, qui servent de communication entre l'Archipel et la mer de Marmara, détroit célèbre, dont le nom revient souvent dans les affaires politiques. — Les côtes si découpées de l'Europe présentent de nombreux caps; nous citerons particulièrement le cap Nord, en Norwége; le cap Skagen, en Jutland; le Land's-End, à l'extrémité du comté du Cornouailles; le cap Clear, en Irlande; celui de la Hogue, en France; du Finistère, en Espagne; de St-Vincent, en Portugal; de Santa-Maria-di-Leuca, en Italie; le cap Promontore, en Istrie; de Matapan et Colonne, en Grèce; le cap Emineth, en

Turquie; enfin les caps Chersonèse et Takli, en Crimée.— Peu de contrées sont mieux arrosées que l'Europe, dont les fleuves et les rivières sont fort nombreuses et souvent très-importantes par leur grandeur et la longueur de leur cours. Les principaux bassins sont déterminés par les fleuves suivants : le Volga, le Danube, le Dniepr, le Don, la Dwina, le Rhin, la Vistule, l'Elbe, la Loire, l'Oder, le Duero, la Garonne, le Pô, le Tage, la Seine. Après ces fleuves, il reste à mentionner l'Oural, la Bielaïa, la Theiss, l'Oka, la Viatka, le Rhône, la Save, le Dniester, le Bog, la Guadiana, la Dwina méridionale, l'Èbre, le Guadalquivir, la Tornea, le Tibre, l'Arno, le Vulturno, la Tamise, la Severn, la Twed et la Clyde, le Niémen, le Karassan, la Voïaussa, l'Aspropotamo, la Hillada et l'Iri. Toutes ces eaux traversent ou reçoivent celles d'un grand nombre de lacs disséminés sur toute la surface du continent; ce sont principalement: les lacs Onéga, Ladoga, Péipaus, Ilmen, en Russie; ceux de Wenern et de Wettern, en Suède; de Constance, de Genève, des Quatre-Cantons, de Zurich, en Suisse; le lac Majeur et ceux de Como, de Garda, d'Iseo, en Italie; de Balaton et Neusiedel, en Autriche; de Rassio, en Turquie; de Vapolias, en Grèce; le Lough-Neah, en Irlande; et enfin le lac de Grand-Lieu, près de Nantes, en France.— L'art a complété, par des travaux prodigieux, les lignes de communication établies par les rivières de l'Europe, surtout en Angleterre, en Hollande, en Belgique et en France, et y a créé de nombreux canaux, qui multiplient ceux que la nature lui a fournis; on admire dans ce genre : les canaux du Cher, du Rhône au Rhin, du Midi, de Leeds et Liverpool, de Gœta (en Suède), d'Ellesmere et Chester, de Grant-Jonction, de Dublin à la Shannon.—La température de l'Europe est en général tempérée; sa situation, au milieu des mers, donne à son climat quelque chose d'analogue à celui des îles, où la chaleur et le froid ont moins d'intensité que dans les continents. Plus voisine du pôle que de l'équateur, elle n'est pas exposée aux sécheresses brûlantes de l'Afrique; mais comme en même temps son extrémité la plus septentrionale est éloignée de 19 degrés du pôle arctique, elle ne subit pas le froid au même degré que les terres polaires. Les contrées méridionales de l'Europe, formant le bassin de la Méditerranée, jouissent d'un climat délicieux dont la chaleur est quelquefois fort grande, et souvent augmentée par des vents brûlants qui soufflent d'Afrique, tels que le *silano*, sur les côtes d'Espagne, et le *sirocco*, sur celles d'Italie. Au midi, la neige ne fait que paraître; les gelées n'ont que peu d'intensité, et l'été y commence dès avril et mai. Dans la partie occidentale, vers les méridiens de Paris et de Londres, et à mesure que l'on

avance au nord, le froid augmente dans une progression assez lente. Quant à l'influence de l'Océan sur les contrées situées à sa proximité, il nous suffira de citer quelques exemples pour en donner une idée. Ainsi le climat de l'Irlande est beaucoup plus tempéré que celui des autres contrées situées sous la même latitude; le myrte, arbuste de serre à Paris, croît en pleine terre sur toute la côte de Bretagne et d'Angleterre. En Norwége, les hivers sont moins froids et les étés moins chauds que sur le revers des Alpes scandinaves. Mais si dans cette région océanique la température est plus douce qu'à l'est, comme en Prusse, en Pologne et en Russie, l'atmosphère y est souvent brumeuse et soumise à des variations fréquentes et subites. Les contrées de l'Europe septentrionale ont un climat très-différent, suivant qu'elles sont situées à l'est ou à l'ouest de la Baltique, et il devient en général plus rigoureux à mesure que l'on s'avance vers les monts Ourals.—L'Europe, dont le climat est en général très-sain, présente cependant quelques parties fameuses par leur insalubrité : telles sont les campagnes qui, près de Rome, forment les Marais-Pontins et celles du vaste marais de Pinsk, en Russie. La peste enfin ravage presque annuellement Constantinople. — Les productions de l'Europe sont nombreuses et variées; on y cultive avec succès le blé, l'avoine, le seigle, qui bravent le froid jusqu'à l'extrémité de la zone tempérée. Les contrées méridionales produisent l'olivier, le citronnier, l'oranger, le pistachier, le mûrier, l'amandier, le chêne à kermès. — L'Europe est la contrée où la vigne est cultivée avec le plus de soins; elle y prospère depuis les pays méridionaux jusqu'au 45° et même au 50°, excepté sur les bords de la mer du Nord. Les plus célèbres vignobles sont ceux de la France, de la Hongrie, des bords du Rhin, du Portugal, de l'Espagne et de l'Italie. Dans les parties de l'Europe centrale, la végétation est assez uniforme, excepté dans les régions montagneuses, où l'on voit en même temps les plantes des pays chauds et des contrées hyperboréennes. La greffe et la culture ont amélioré le pêcher, le prunier, le poirier, l'abricotier, le pommier, dont nous sommes redevables à l'Asie et qui nous donnent des fruits nombreux et agréables. Le chêne, le sapin, le pin, le hêtre, le châtaignier, le marronnier, le tilleul, le bouleau, l'aulne, les diverses espèces de peupliers, constituent les principales essences de nos forêts. Les pays les mieux boisés sont la Russie, la Pologne, l'Allemagne, et surtout la Prusse, la Saxe, la Bohême, la Moravie, la Styrie et enfin la France. On estime au sixième de la superficie de l'Europe ou à 328,000 kilom. carrés les portions non cultivées. Si les terres n'y sont pas douées de la prodigieuse activité végétative ni de la

splendide richesse de l'Asie et de l'Amérique, elles y sont d'un rapport plus égal et leurs productions plus variées. — Le règne animal n'est pas moins abondant que le règne végétal, et les espèces utiles qui servent à l'homme pour sa nourriture ou qui secondent ses travaux y sont nombreuses. Parmi les espèces sauvages on compte l'ours, qu'on trouve à peu près dans toutes les régions; le chamois, qui habite les revers boisés des montagnes des Alpes; enfin on rencontre dans les forêts de l'Europe le loup, le renard, le chacal, lo karagan, et principalement dans celles de l'est l'élan, l'auroch, dont l'espèce s'éteint à vue d'œil. Au milieu de tous ces hôtes des forêts se pressent dans d'immenses pâturages toutes les espèces domestiques que l'homme a soumises à sa domination : les chevaux, les mulets, les ânes, les bœufs, les moutons, les chèvres, avec lesquels vivent pêle-mêle les porcs et de nombreuses variétés de chiens. A côté de ces quadrupèdes domestiques il faut placer la poule, le dindon, le canard, l'oie. L'Europe, comme l'Asie, a des aigles et des vautours. La perdrix, la bécasse, la caille, le merle, l'ortolan, le pigeon, le rossignol, le corbeau, peuplent nos forêts. — Le nombre des reptiles est heureusement très-borné; les tortues de terre et d'eau, les lézards, les crapauds, les grenouilles, les vipères, les couleuvres, sont à peu près les seuls qu'on y trouve. Les insectes y sont beaucoup plus multipliés, surtout dans les contrées marécageuses. Au printemps, les chenilles, les hannetons, les mouches, les papillons, rampent et volent de toutes parts, tandis que nos champs sont quelquefois couverts de cigales. Au midi, les scorpions et certaines espèces d'araignées sont dangereux. — Les rivières qui arrosent l'Europe et les mers qui baignent les côtes lui fournissent des variétés infinies de poissons. Nous citerons dans l'un et l'autre genre la morue, la raie, l'anchois, la sardine, le hareng, le merlan, puis le saumon, la carpe, l'anguille, le brochet, etc. Parmi les crustacées, on distingue le homard, la langouste, la crevette, l'écrevisse. — L'Europe ne peut opposer aux riches mines d'or et d'argent du Nouveau-Monde que de nombreuses et fécondes mines de fer, de cuivre, d'étain, de sel et de houille. Depuis peu cependant on a découvert en Russie des dépôts abondants d'or, de platine et de diamants. Après ces minéraux, on doit aussi compter parmi les productions de l'Europe l'antimoine, le zinc, le cobalt, l'arsenic, le vitriol, puis des marbres aussi riches que variés, l'albâtre, le porphyre, le granit, les pierres de taille, l'ardoise, le plâtre, les pouzzolanes de l'Italie, les pierres à lithographier. Enfin il nous reste à mentionner les innombrables sources thermales qui jaillissent partout et offrent leurs ressources à la médecine. — Le

génie industriel de l'Europe a étendu au loin ses relations commerciales, ses comptoirs et ses colonies; elle possède en Amérique 2,344,000 kilom. carrés, 43,600 en Asie, 460 dans l'Australie, 352,000 en Afrique. Ces possessions donnent lieu à un commerce évalué à 850,000,000 de francs, alimenté surtout par les denrées dites coloniales, telles que le sucre, le café, l'indigo, le poivre, les épices, etc., et par le coton, cet élément essentiel de nos manufactures, dont la culture en Europe ne fournit guère qu'un dixième. — La population de l'Europe, d'après les derniers recensements, se monte à 220 millions d'habitants; en général, elle est plus concentrée dans les régions centrales qu'aux extrémités. Elle se compose de différentes races, qui sont : la race gréco-romaine, qui comprend les Espagnols, les Portugais, les Grecs, une portion des Français; la race des Germains, qui comprend les Allemands, les Frisons, les Néerlandais, les Norwégiens, les Suédois, les Danois, les Anglais, et une portion des habitants du nord de la France; la race slave, qui comprend les Russes, les Illyriens, les Croates, les Bohêmes, les Polonais, les Lithuaniens; la race finnoise, la race turque, la race celtique, qui se retrouve chez les Irlandais, les Higlanders de l'Écosse, les Gallois et Bas-Bretons en France. Puis çà et là, parmi les populations jetées aux confins de l'Europe et de l'Asie, et parmi les israélites dispersés sur tous les points, on rencontre les races *persane*, *hindoue*, *tatare*, *avare*, mais dans de très-faibles proportions. — Les langues principales parlées en Europe sont le slave, le russe, l'allemand, le français, l'anglais, l'espagnol, le portugais, l'italien, le grec moderne, le hollandais.—Les peuples de l'Europe se rangent sous deux religions différentes, la religion chrétienne et l'islamisme. La première compte quatre sectes principales : la religion catholique, professée en Espa-



Type des populations du centre de l'Europe.

gne, en Italie, en Portugal, en France, en Belgique, dans une grande partie de l'Allemagne et en Pologne; l'église grecque, professée en Russie, en Grèce, en Servie, etc.; l'église protestante, qui se divise en luthérienne, suivie en Prusse, en Danemark, en Suède, en Norwége, en Hanovre, en Saxe; et en calviniste, suivie en Hollande, dans les cantons suisses de Berne, Zurich, Bâle, et partiellement en France, en Prusse, en Autriche et en Écosse. L'église anglicane a conservé en Angleterre la majorité, malgré les sectes nombreuses qui partagent en ce pays la population. L'islamisme est suivi par les Turcs, le judaïsme par les israélites. La monarchie absolue, limitée ou constitutionnelle, est la forme de gouvernement la plus généralement adoptée en Europe : la première régit, presque sans exception, toute la partie orientale de ce continent; et la dernière toute la partie occidentale. La Suisse et quelques villes d'Allemagne dites libres ont des institutions politiques différentes qui rappellent la forme républicaine. L'Europe renferme 57 états souverains, dont 3 empires: la Russie, l'Autriche, la Turquie; 16 royaumes : la France, l'Angleterre, la Prusse, l'Espagne, le Portugal, la Sardaigne, les Deux-Siciles, la Hollande, la Belgique, la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, le Danemark, la Suède, la Grèce et la Pologne; 1 état ecclésiastique, monarchique, électif : celui de l'église; un électorat : celui de Hesse; 6 grands duchés : ceux de Toscane, de Bade, de Hesse-Darmstadt, de Saxe-Weimar, de Meckledbourg-Schwerin et Mecklenbourg-Strélitz; 15 principautés : celles de Hohenzollern-Hechingen et Sigmaringen, Lichtenstein, Schwarzbourg-Rudolstadt et Sondershausen, Waldeck, Reuss, branches aînée et cadette; Lippe-Detmold, Schauenburg, Monaco, Servie, Valachie et Moldavie; 13 duchés : ceux de Modène, de Parme, Lucques, Oldenburg, Saxe-Cobourg-Gotha, Saxe-Meinungen-Hildburghausen, Brunswick, Nassau, Anhalt-Dessau, Anhalt-Kœthen, Anhalt-Bernburg; 5 républiques : celles de Suisse, d'Andorre, des îles Ioniennes, de San-Marino et Cracovie; et enfin quatre villes libres : celles de Francfort-sur-Mein, de Lubeck, de Brême et de Hambourg (v. tous ces mots pour des détails plus étendus). — On n'est pas bien d'accord sur l'étymologie du mot *Europe*. Suivant les poëtes il vient d'Europe, fille d'Agénor, qui fut enlevée par Jupiter; suivant les savants, des mots phéniciens *hur aspa*, qui signifient *blanc de visage*, à cause de la blancheur de visage de ceux qui l'habitent.

Eurotas, fleuve célèbre de la Grèce, dans le Péloponèse. Il avait sa source non loin de l'Alphée, sur les limites des charmantes campagnes de l'Arcadie. Les rives de l'Eurotas étaient autrefois, à ce que rapportent les poëtes de l'antiquité, toutes verdoyantes de lauriers, de

myrtes et d'oliviers. Le voisinage de Sparte, les jeux héroïques auxquels se livraient sur ses bords Castor et Pollux, le souvenir d'Hélène, leur sœur, qui se baignait dans ses flots, avaient fait la célébrité de l'Eurotas, qui de nos jours n'est qu'un ruisseau aux rives nues et arides.

Eurus, vent d'est, que les Latins appelaient parfois *vulturus*. Ce vent, qui se lève ordinairement avec le soleil, est frais et chasse les nuages. C'est le même que les matelots de la Méditerranée nomment de nos jours *lirono*.

Euryale et **Nisus**, jeunes guerriers troyens qui accompagnèrent Énée en Italie et dont Virgile a célébré le dévouement et l'amitié dans des vers admirables. Tout le monde a lu ou lira dans Virgile la déchirante apostrophe de Nisus aux Rutules : *C'est moi, moi seul qui l'ai fait*, quand, surpris par eux avec Euryale pendant une expédition nocturne dans le camp de Turnus, il s'élance vainement au-devant de leurs coups pour sauver son ami, son cher Euryale, qui vient d'être frappé de mort.

Eurydice, nymphe dryade, épouse d'Orphée, qui mourut, le jour même de ses noces, de la morsure qu'un serpent lui fit au talon tandis qu'elle fuyait à travers une prairie.— Elle avait su inspirer un si vif et si tendre attachement à Orphée, qu'il descendit aux enfers pour la redemander à Pluton. Celui-ci, sur les prières de Proserpine, la lui rendit, à la condition qu'il la précéderait, et ne la regarderait pas avant d'être sorti du sombre empire. Au moment d'en franchir les limites, Orphée se retourna pour s'assurer qu'Eurydice le suivait; mais à peine put-il l'apercevoir et entendre ses derniers adieux; Eurydice, selon l'inflexible loi de Pluton, lui avait été ravie pour jamais.

Eusèbe de Césarée, né vers 270, et mort vers 340, sur le siége épiscopal de Césarée, qu'il occupait depuis 314. Eusèbe fut l'un des hommes les plus savants de son temps. Il établit à Césarée, sa ville natale, une école d'où sortirent beaucoup de savants. D'abord adversaire des ariens, il se laissa entraîner par leurs doctrines; et envoyé par eux à Constantin, il en obtint le rappel d'Arius, et l'exil d'Athanase, son adversaire. Eusèbe écrivit beaucoup; son principal ouvrage est une histoire ecclésiastique en 10 livres.

Eusébiens. On appelait ainsi des sectaires qui se rattachaient aux erreurs d'Arius. Ce nom leur venait de leur chef, *Eusèbe de Nicomédie*, qui, au mépris des lois de l'église, quitta le siége de cette ville pour celui de Béryte. Lié d'amitié avec Arius, son disciple plutôt que son maître, Eusèbe partagea et défendit toutes ses hérésies, autant peut-être par ambition que par conviction. Il persécuta les évêques orthodoxes et profita pour cela de la faveur de

l'empereur Constance. Après une existence de brigues et de cabales, cet hérésiarque mourut, laissant une mémoire exécrée dans l'église.

Eustache (trompe d'), conduit guttural de l'oreille, partie osseux et partie fibro-cartilagineux, qui va de la caisse du tympan à la partie supérieure du pharynx, et fait communiquer cette caisse avec l'air extérieur. On le nomme ainsi d'un anatomiste romain du XVIe siècle qui le premier le décrivit.

Eustache (saint), l'un des plus célèbres martyrs de Rome, donna son sang pour la foi vers la fin du IIe siècle, avec Tatiane, son épouse, et ses fils, Agape et Théopiste. On dit que le corps de ce saint fut transporté de Rome en France vers le commencement du XIIe siècle, et que ce fut à cette occasion que l'abbé Suger fit bâtir la chapelle St-Eustache dans l'église de St-Denis. Ces restes furent ensuite enfermés dans une magnifique châsse en argent, que les huguenots enlevèrent en 1667. Heureusement, peu de temps avant cet acte sacrilége, plusieurs ossements avaient été transportés à Paris, dans l'église St-Agnès, qui prit alors le nom et l'invocation de St-Eustache.

Eustache de St-Pierre. Ce nom rappelle un des plus nobles dévouements de l'histoire de France. Édouard III, roi d'Angleterre, assiégeant Calais après la victoire de Crécy, Philippe VI, épuisé par ses revers, ne pouvait plus venir au secours des Calaisiens; réduits à la dernière extrémité, les habitants sollicitèrent la clémence d'Édouard, demandant seulement la vie sauve. Le roi d'Angleterre refusa d'abord; puis, se laissant fléchir par ses barons, qui l'engageaient à la pitié dans l'intérêt même de sa politique : — « Donc, dit-il, je ne veulx mie estre seul contre tous, donc la plus grande grâce que ceux de Calais pourront trouver en moy, c'est qu'ils départent de la ville 6 des plus notables bourgeois; les chefs nus, les harts au col; et d'eux, je feray à ma volonté, et les demourants prendray à mercy. » Cette nouvelle porta la désolation dans Calais, quand, dans l'assemblée des notables que le gouverneur avait réunis pour leur communiquer la réponse du roi, un des plus riches bourgeois de la ville, qu'on appelait sire Eustache de St-Pierre, se leva et dit : — « Grand pitié et grand meschief serait de laisser mourir un tel peuple. J'ai si grande espérance d'avoir grâce et pardon envers N.-S. si je meurs pour ce peuple sauver, que je veux être le 1er, et me mettrai volontiers en la mercy du roy d'Angleterre. » Ces paroles émurent de pitié et d'admiration toute l'assemblée. L'exemple d'Eustache trouva des imitateurs. Jean d'Aïce, Jacques de Vissant, Pierre de Vissant, et 2 autres citoyens dont l'histoire n'a malheu-

reusement pas transmis les noms, se proposèrent pour partager son sort. Les 6 victimes dévouées, la tête nue, le cou entouré d'une corde, parurent devant le roi « qui se tint tout coi, et les regarda moult vilènement, car moult haïssait les habitants de Calais pour les grands dommages que sur mer lui avaient faits au temps passé. » Les 6 bourgeois se prosternèrent à ses pieds et lui dirent en joignant les mains : — « Gentil sire et gentil roy, voyez-nous ci six qui avons été d'ancienneté bourgeois de Calais ; si vous apportons les clefs de la ville et du chastel de Calais, et les vous rendons à vostre plaisir, et nous mettons en tel point que vous nous voyez pour sauver la demeurant du peuple de Calais, qui a souffert moult de grièvetés : si veuillez avoir pitié de nous et mercy, par vostre très-haute noblesse. » — Le roi, ajoute Froissard, à qui nous empruntons ces détails, « les regarda très-crueusement ; car il avait le cœur si épris de grand courroux qu'il ne put parler ; et, quand il parla, il commanda qu'on leur coupast la teste. Tous les barons et chevaliers qui là étaient priaient au roi qu'il en voulust avoir pitié et mercy ; mais il n'y voulait entendre ; et il répondit en grinçant des dents qu'il n'en serait pas autrement. Ce donc fit la noble royne d'Angleterre, qui était enceinte, grande humilité et pleurait si tendrement de pitié qu'elle ne se pouvait soutenir. Si se jeta à genoux par devant le roy, son seigneur, et dit : — Ha ! gentil sire, depuis que je repassai la mer en grand péril (la reine arrivait du champ de bataille de Nevill-Cross et amenait un secours au roi), si comme vous savez je ne vous ai rien requis ni demandé. Or, vous priai-je humblement et requiers en propre don que, pour le fils de sainte Marie et l'amour de moy, veuillez avoir de ces 6 hommes mercy. — Le roi attendit un petit à parler et regarda la bonne dame sa femme, qui pleurait à genoux moult tendrement ; si dit : — Ha ! dame, j'aimerais trop mieux que vous fussiez autre part que ci. Vous me priez si acertes (vivement) que je ne vous le ose refuser, et combien (quoique) je le fasse à grand peine, tenez, je vous les donne, si en faites à vostre plaisir. — Lors se leva la royne, et fit lever les 6 bourgeois, et les fit revestir et donner à disner tout aise et les fit conduire hors du camp en sûreté. » — Il n'y a rien à ajouter à ce récit intéressant. Nous dirons seulement que la France paya de sa reconnaissance ce généreux dévouement. Partout ces nobles citoyens furent accueillis avec honneur, et à la fin du dernier siècle un poète, Dubelloy, ayant composé une tragédie sur ce sujet, les applaudissements, l'enthousiasme qu'elle excita, prouvèrent et l'attachement des Français pour leur pays et le souvenir qu'ils conservent pour les vertus et le courage de leurs pères.

Eustache (île St-). Cette île, qui appartient à la Hollande, est située dans l'Archipel des Antilles, entre St-Christophe et Saba. Elle n'a que 8 kilomètres de long et 4 de large. Cette île ne renferme pas de sources, et c'est au moyen de citernes que les habitants conservent l'eau nécessaire à leur usage. Sa fertilité dépend, en grande partie, de la quantité des pluies annuelles.

Eustache, couteau grossier, ainsi appelé, sans doute, du nom du 1er fabricant. L'eustache se compose d'un manche en bois de buis fait à St-Claude (Jura) et d'une lame d'acier de basse qualité fabriquée à St-Étienne. De nos jours, un eustache perfectionné ne revient qu'à 3 centimes et demi. Le célèbre Fox, venu à Paris dans l'intervalle de la paix d'Amiens, visita l'exposition des produits de l'industrie française qui avait lieu en ce moment. Interrogé sur ce qui avait le plus vivement frappé son attention dans cette réunion de merveilles, il répondit que c'était un *eustache;* admirable leçon d'économie politique donnée à nos gouvernants par un véritable homme d'état qui comprenait que le caractère vraiment utile et grandiose de l'industrie n'est point de se livrer à la fabrication des objets de luxe, mais au contraire à celle des objets de première nécessité et les livrer à la consommation au meilleur marché possible.

Euterpe, celle de 9 muses qui présidait à la musique. On lui attribuait l'invention de la flûte. Euterpe est représentée jeune, couronnée de fleurs, avec des hautbois et des rouleaux de musique à ses pieds. Son nom vient de 2 mots grecs signifiant *bien* et *charmer*.

Eutrope, historien latin du IVe siècle de l'ère chrétienne. Il était Gaulois et on le croit du même pays qu'Ausone, poète latin de la même époque. On a peu de détails sur sa famille et sa vie. On sait qu'il fit la campagne de Perse sous l'empereur Justinien. — Eutrope a laissé un abrégé de l'histoire de Rome, depuis sa fondation jusqu'au règne de Valens, écrite d'un style facile, parfois élégant, et dans laquelle on trouve plusieurs détails qui manquent partout ailleurs. Ce livre a pour titre *Bréviaire de l'histoire romaine.*

Eutychès, hérésiarque du Ve siècle qui a donné son nom à la secte des *eutychiens*. Adversaire ardent de la doctrine de Nestorius, qui faisait de Jésus-Christ 2 personnes pour ne point confondre sa nature divine et sa nature humaine, Eutychès tomba dans une erreur contraire, également condamnable, et qui donna lieu, dans l'église, à de nombreuses hérésies. D'après Eutychès, l'humanité ayant été absorbée par la nature divine dans la personne du fils de Dieu, son corps n'était plus qu'une substance fantastique animée par la divinité; Jésus-Christ n'était plus véritablement un homme semblable à nous; tout en lui devait être rapporté à la nature di-

vine. Cette doctrine conduisait de deux côtés à une fâcheuse conséquence, contraire aux écritures saintes; car elle établissait ou que la divinité avait pu mourir ou que la mort de Jésus-Christ n'avait été qu'apparente.

Eutychiens ou *Eutychéens*, (v. *Eutychès*.)

Euxin (Pont-) (v. *Mer Noire*).

Évacuation, terme militaire qui signifie, dans l'art militaire, faire retirer d'une place ou d'un pays les troupes qu'on y avait établies. On dit *évacuer* une place, une province.

Évaluation, prix qu'on met à une chose selon la valeur qu'on lui suppose.

Évangéliques (chrétiens), nom donné aux fidèles de l'église primitive avant que ses règlements eussent été fixés par les conciles et les décisions canoniques.

Évangélique (corps), nom donné par quelques protestants à l'ensemble de leur communion, parce qu'ils prétendent ne connaître que l'Évangile et se régler par lui seul. Toutefois, le consistoire luthérien de l'électorat de Saxe a déclaré, en 1522, que les réformistes ne pouvaient pas prendre le titre d'*évangéliques*, parce qu'ils n'étaient pas d'accord sur l'interprétation de l'Évangile.

Évangélistes. On appelle ainsi les historiens sacrés et approuvés par l'église qui nous ont transmis l'histoire de l'avénement, de la doctrine, des actions, de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ. Ils sont au nombre de 4, saint Matthieu et saint Jean, témoins oculaires et auriculaires des actes et des paroles de Jésus-Christ; saint Marc et saint Luc, dont l'autorité est également incontestable, puisque le 1er fut disciple de saint Pierre et le 2e de saint Paul, de la bouche desquels ils ont recueilli le récit de la vie et des enseignements de notre Seigneur.

Évangile (d'un mot grec qui veut dire *bonne nouvelle*). Les chrétiens ont donné ce nom au livre qui contient la vie et la doctrine de J.-C., et qui a apporté aux hommes l'*heureuse nouvelle* de leur réconciliation avec Dieu. L'*Evangile* est la base et la règle de la foi chrétienne. Dans les premiers siècles de l'église, une multitude d'écrits prétendirent à l'autorité de l'Évangile, mais les seuls livres sacrés que l'église ait approuvés et auxquels elle accorde le nom d'*Évangile* sont ceux qu'écrivirent les 4 historiens que nous avons nommés plus haut. — *Évangile* se prend aussi pour la doctrine même de Jésus-Christ.

Évanouissement, état d'une personne qui, par suite d'une émotion violente, a perdu l'usage de ses sens (v. *Syncope*).

Évaporation, passage d'un liquide et même de certains solides

à l'état de gaz, par leur combinaison avec le calorique. L'évaporation d'un corps est d'autant plus rapide que le degré de température en est plus élevé.

Évasion, action d'un prisonnier qui s'échappe du lieu où il est renfermé. Autrefois on punissait très-rigoureusement les individus qui, par connivence ou par négligence, avaient favorisé une *évasion*. Aujourd'hui la législation s'est adoucie à cet égard.

Ève, nom de la 1re femme. Dieu ayant créé l'homme, voulut lui donner une compagne; il l'endormit et d'une de ses côtes il forma la femme. Dieu les plaça tous deux dans le Paradis terrestre, où ils vivaient dans un état parfait d'innocence et de bonheur, quand la faute d'Ève, qui se laissa séduire par le mauvais esprit, entraîna la chute d'Adam. Tous deux furent condamnés par le Créateur à expier, par une vie de labeur et de misère, leur désobéissance. Selon l'opinion commune, Ève mourut la même année qu'Adam, 930 ans après la naissance du 1er homme.

Évêché, évêque (d'un mot grec signifiant *surveillant*, parce que les évêques sont chargés de la conduite et de la *surveillance* de leur diocèse). A l'un des plus hauts degrés de l'échelle hiérarchique de l'église se trouve placé l'évêque en qui réside, selon les théologiens, la plénitude du sacerdoce. Tous sont donc égaux en pouvoir, puisque tous ont reçu la plénitude du sacerdoce; mais l'unité de l'épiscopat n'empêche pas qu'il n'y ait parmi les évêques des prééminences, des degrés de juridiction et d'honneur, suivant l'importance du siége qu'ils occupent. Le caractère dont l'évêque est revêtu, c'est l'*épiscopat;* l'étendue de sa juridiction, c'est l'*évêché*, mot qui parfois a une signification plus matérielle quand il veut dire le palais, les bureaux, le conseil, etc., de l'évêque. Les ornements distinctifs que l'évêque reçoit à son sacre sont : 1° la crosse, houlette pastorale avec laquelle il doit conduire le troupeau de Jésus-Christ; 2° l'anneau, signe de l'alliance qu'il contracte avec l'église qui lui est confiée; 3° la croix pastorale qui montre en lui le représentant d'un Dieu crucifié; 4° la mitre, sorte de couronne, symbole de la souveraineté spirituelle. — L'évêque réunit en lui 2 pouvoirs distincts : l'un, attaché à son caractère, appelé *pouvoir d'ordre;* l'autre, attaché à son siége, appelé *pouvoir de juridiction*. Comme *prêtre*, il remplit tous les devoirs qu'impose ce saint ministère; comme *évêque*, il confère 2 sacrements spéciaux, la confirmation et l'ordre. L'évêque a l'administration spirituelle et disciplinaire de son diocèse, fait les mandements, statuts et ordonnances propres à en assurer le maintien, et nomme aux cures vacantes sous l'agrément du chef de l'état (concordat de 1801). Autrefois les chapitres des métropoles élisaient leur

évêque, et le pape approuvait l'élection. Aujourd'hui, en France, le roi nomme aux évêchés vacants, et le titulaire doit faire ses diligences pour rapporter l'institution du pape.

Éveil. On désigne communément par ce mot un avis donné à quelqu'un sur une chose qui l'intéresse plus ou moins et à laquelle il ne s'attendait ni ne songeait point.

Évent, altération causée par l'impression de l'air sur les aliments, sur le vin ou sur les liqueurs, et qui en détruit, affaiblit ou corrompt le goût. On dit : *Ce vin sent l'évent*. — Figurément, *une tête à l'évent* signifie un esprit léger, étourdi, éventé.

Évents. En termes de zoologie, on nomme ainsi les ouvertures par lesquelles les cétacés appelés *souffleurs*, par exemple la baleine, chassent l'eau qui entre dans leur bouche avec leur proie.

Éventail (ce mot vient du verbe *éventer* qui lui-même dérive du mot *vent*). L'éventail est un instrument très-léger composé soit de papier ou de taffetas étendu sur de petits bâtons plats, ou de minces lames d'ivoire ou de nacre taillées très-délicatement, et qu'on emploie pour donner de la fraîcheur en l'agitant. L'éventail fut excessivement à la mode dans le dernier siècle; c'était un complément indispensable de la toilette; et l'on trouve énumérées dans les brochures et les ouvrages de cette époque les mille manières de se servir de ce charmant meuble-bijou. La science, qui n'oublie rien dans ses investigations, en a recherché l'origine; et, selon un ancien historien, ce fut la belle Kansi, fille d'un mandarin, qui, ayant contracté l'habitude de tenir son masque à la main et de l'agiter pour se rafraîchir le visage, créa ainsi l'éventail. Sans étendre plus loin nos propres recherches, nous dirons que l'éventail fut introduit en France sous le règne de Henri III, et qu'il devint, à dater de cette époque, et particulièrement sous Louis XIV et sous Louis XV, le sceptre indispensable des femmes élégantes.

Éventaillistes, nom donné à l'ouvrier qui fabrique des éventails. On appelait autrefois ainsi ceux qui les vendaient; ils formaient une corporation dont la confrérie était établie à Ste-Marine. Grâce à l'habileté et au goût des éventaillistes parisiens, l'Europe entière est devenue notre tributaire pour cet objet, et, bien que la mode n'en soit plus aussi générale qu'au XVIII[e] siècle, cependant cette industrie en apparence si futile entre dans les exportations annuelles de Paris pour une somme de près de 3 millions.

Éventualité (d'un mot latin signifiant *événement*), caractère de ce qui a rapport, de ce qui est subordonné à quelque événement incertain; *éventualité d'une cause, d'une condition, d'un traité*. En jurisprudence on ne peut, même par un contrat de mariage,

renoncer à la succession d'un homme vivant, ni aliéner les droits *éventuels* qu'on y peut avoir. Les personnes qui n'ont sur une maison ou tout autre immeuble qu'un droit laissé en suspens par une condition, ou qui peut cesser dans certains cas, ou que l'on peut rompre, ne sauraient se soumettre qu'à une *hypothèque* (v.) ayant les mêmes caractères, sous peine de nullité.

Évêque in partibus. Les évêques qui ne peuvent remplir tous les devoirs de l'épiscopat obtiennent des *coadjuteurs :* ce sont des évêques qui exercent, en leur nom, les pouvoirs de l'épiscopat. Mais comme on ne peut ni nommer 2 évêques pour un même siége, ni ordonner un évêque sans église, ces prélats coadjuteurs reçoivent le titre d'un des évêchés qui sont, quant à présent, sous la puissance des infidèles, *in partibus infidelium.* C'est ainsi qu'on compte actuellement, en France, les évêques d'Hermopolis, de Maroc, de Trébizonde, etc., *in partibus infidelium.*

Évergète Ier (Ptolémée III), fils de Ptolémée Philadelphe, monta sur le trône d'Égypte la 2e année de la 139e olympiade, la 77e de l'ère des Lagides (247 ans av. J.-C.). Ptolémée, ardent protecteur des lettres, encouragea les sciences et réunit autour de lui des savants et des poëtes : Zénodore, Callimaque de Cirène, Ératosthène le géomètre, Apollonius de Perga furent appelés par lui à sa cour. Malheureusement la vie voluptueuse de l'Orient menaçait d'effacer les brillantes qualités de ce prince, quand le meurtre de Bérénice sa sœur, femme d'Antiochus, roi de Syrie, tuée par ordre de Laodicée sa rivale, le tira de sa mollesse en excitant son ressentiment. Il fit en Syrie une brillante expédition qui lui valut, de la part des guerriers et des prêtres égyptiens, le surnom d'*Évergète* qui veut dire *bienfaiteur*. Après avoir laissé des garnisons égyptiennes dans les principales villes, Ptolémée revint en Égypte; mais la Syrie, s'étant soulevée peu de temps après contre sa domination, réclama sa présence. Il envahit la Phénicie, prit Damas, Orthosia, conclut une trève de 10 ans, et abandonna l'Asie en proie à toutes les horreurs d'une guerre entre les 2 enfants de Laodicée. Après avoir secondé contre les Macédoniens les efforts d'Aratus qui venait de rendre la liberté à Sicyone, Évergète se déclara le protecteur de la ligue achéenne, donna asile à Cléomène, roi fugitif de Sparte, et se proposait de le rétablir sur le trône lorsqu'il mourut 222 ans av. J.-C. On accusa de sa mort son successeur Ptolémée Philopator.

Éviction, action de déposséder, de dépouiller juridiquement quelqu'un d'une chose dont il est en possession, de l'en *évincer*. Le résultat de l'*éviction* est l'éloignement (au profit du véritable propriétaire) du possesseur de tout ou partie d'une chose qui lui avait



été transmise par acte de vente, échange ou partage; mais il lui reste sa garantie contre la personne de qui il la tenait et qui ne peut pas lui céder un droit qu'elle n'avait pas. — Dans le langage du monde, *évincer*, outre sa grande acception en jurisprudence, peut signifier ravir à quelqu'un, par intrigue, une place, une affaire lucrative, s'en emparer pour soi ou pour autrui.

Évidence (d'un mot latin signifiant *voir*). L'*évidence* est la manifestation invincible d'une vérité que notre esprit saisit complétement sans qu'il lui reste même la possibilité d'un doute. L'*évidence* se produit de 2 façons : quelquefois elle est instantanée et elle nous frappe sans aucun effort de notre intelligence, comme *j'existe, je pense, il fait nuit, il fait jour* : c'est l'*évidence de fait;* d'autres fois, pour arriver à la connaissance parfaite d'une vérité, nous sommes forcés de suivre une démonstration et de passer par une sorte de proposition corrélative. L'évidence qui résulte de cette méthode prend le nom d'*évidence de raison*, et elle ne procure pas à notre esprit une certitude moins ferme et moins invariable que l'*évidence de fait*.

Évier, pierre d'évier, pierre à laver, pierre en forme de table ou légèrement creusée sur laquelle on lave la vaisselle. Elle est fixée en pente légère et à hauteur d'appui, dans les cuisines, les laiteries, etc., taillée en *chanfrein* (v.), ayant des bords élevés; elle retient l'eau du lavage comme en une espèce de réservoir, jusqu'à ce qu'elle ait eu le temps de couler sans engorgement par un trou qui la perce de part en part, qu'on garnit d'un côté d'une petite grille pour empêcher les ustensiles, l'argenterie de s'y glisser, et qui de l'autre aboutit à un conduit en plomb par lequel l'eau coule en dehors de la pièce et de la maison.

Évocation (d'unmot latin qui signifie *appeler*). L'*évocation* était, dans le paganisme comme dans le moyen âge, une opération de nécromancie qui avait pour but de faire apparaître les dieux, les morts et les esprits des ténèbres. Ces cérémonies mystérieuses et impies étaient entourées d'un sombre appareil, et se faisaient souvent à l'aide de formules sacriléges. Une des *évocations* les plus célèbres dont l'histoire ait conservé le souvenir, est celle que Saül alla demander à la Pythonisse d'*Endor* (v.).— Aujourd'hui la raison aussi bien que la religion réprouve ces sortes d'épreuves.

Évocation, en termes de droit, signifie le transport d'une cause du tribunal auquel elle appartient naturellement à une autre juridiction, en vertu d'un privilége personnel ou attaché à la matière.

Évolution. En géométrie, on appelle ainsi le développement par

lequel on fait décrire une *développante* à une *courbe*. — En général, ce terme signifie un mouvement accompli avec régularité.

Évolution militaire indique, dans l'art militaire, certains mouvements des troupes sur le terrain. Cette expression diffère de celle de *manœuvre* en ce qu'elle n'est en quelque sorte qu'une partie, un moyen : on exécute une *manœuvre* en faisant certaines *évolutions*. Enfin, l'*évolution* appartient plutôt à la tactique d'une petite troupe et la *manœuvre* aux mouvements d'un corps d'armée.

Évolution navale. Tous les mouvements que peuvent faire un vaisseau ou une flotte entière, sont compris dans le mot *évolution;* cependant, à l'inverse de l'armée de terre, ce terme s'applique plutôt aux mouvements généraux d'une armée navale, et la *manœuvre* à ceux d'un vaisseau.

Évremond (v. *Saint-Évremond*).

Évreux, ancienne ville de France, chef-lieu du département de l'Eure, résidence d'un évêque, siége d'une cour d'assises, d'un tribunal de 1re instance, etc. Cette ville est bien bâtie; elle possède, entre autres édifices remarquables, une cathédrale dont la nef, de style gothique, est surmontée d'un beau clocher. Évreux est située à 104 kilomètres de Paris et à 48 de Rouen. Dans les environs se trouve le beau château de Navarre, bâti, en 1686, par Maurice, duc de Bouillon, sur les dessins de Mansard. Chef-lieu du comté d'Évreux, puis devenue l'un des domaines de la couronne sous Richelieu, cette ville fut plus tard donnée par échange au duc de Bouillon, dont la famille la conserva jusqu'en 1789.

Evreux (comtes d'). La ville d'Évreux, érigée en comté à l'époque où la France se couvrait de domaines féodaux, a eu une longue suite de comtes dont plusieurs tiennent dans l'histoire un rang distingué. Le 1er d'entre eux fut Robert, fils de Richard Ier, élevé en 989 à la dignité de comte. Son fils aîné et son successeur, Richard II, accompagna, en 1066, Guillaume-le-Bâtard dans son entreprise sur l'Angleterre, se distingua à la bataille de Hastings et mourut l'année suivante. Il eut pour successeur son fils Guillaume, qui, tour à tour allié ou ennemi des nouveaux rois d'Angleterre, fut dépouillé de son pouvoir et de ses possessions, banni, puis rappelé et investi de nouveau de tous ses biens. Il mourut, en 1118, sans enfants. — Amauri de Montfort, fils de Simon de Montfort, frère de Guillaume, prit possession du comté d'Évreux, non sans avoir été obligé d'emporter d'assaut sa capitale, qui tenait pour Henri, roi d'Angleterre. En 1128, Amauri se réconcilia avec ce prince, puis, une année après, se brouilla avec le roi de France, Louis VI. Il se préparait même à entreprendre contre lui

une expédition, quand, mal secondé par le roi d'Angleterre et Thibaut, comte de Champagne, qui lui avaient promis du secours, il se retira dans son comté et mourut en 1137. — Simon, 3e comte de Montfort, son frère, lui succéda. Il fut fait prisonnier en 1173 par le fils de Henri II, roi d'Angleterre, et mourut en 1181, laissant plusieurs enfants dont l'un, Amauri, devint comte d'Évreux. Avec lui finirent les comtes d'Évreux de la race des Montfort; car, en 1200, il céda son comté au roi de France, Philippe-Auguste, avec l'agrément du roi d'Angleterre, Jean, qui lui donna en échange le comté de Glocester. Dès lors les comtes d'Évreux appartinrent à la maison royale de France. — Le 1er fut le prince Louis, fils de Philippe-le-Hardi et de Marie de Brabant, auquel Philippe-le-Bel son frère accorda le comté d'Évreux en dédommagement d'une pension de 15,000 livres. — En 1316, Philippe-le-Long érigea en pairie le comté d'Évreux. — Le comte Louis eut pour successeur son fils aîné Philippe-le-Sage. — Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, successivement ennemi des rois de France et d'Angleterre, est certainement le plus célèbre des comtes d'Évreux. Il mourut presque dépouillé de tout ce qu'il possédait en France, en 1387. Son fils aîné, Charles II, dit le Noble, est le dernier de la 2e race des comtes d'Evreux. Quand la mort de son père Charles-le-Mauvais l'appela au trône de Navarre, Charles céda au roi de France les comtés de Champagne, de Brie et d'Évreux en échange de 12,000 livres en terres à tenir en duché-pairie sous le titre de Nemours. A dater donc du traité de cession du 9 juin 1404, le comté d'Évreux fut réuni aux biens de la couronne de France. — En 1569, Charles IX en investit le duc d'Alençon son frère, dont la mort fit retourner ce domaine à la couronne. — En 1642, Louis XIII s'en dessaisit de nouveau et le donna au duc de Bouillon, Frédéric-Maurice, en échange de la principauté de Sédan. Le comté d'Évreux resta dans la maison de Bouillon jusqu'à la révolution française.

Ex, préposition empruntée du latin et signifiant, dans cette langue, *de*, avec mouvement de sortie.—Elle entre dans la composition de plusieurs mots français, qui servent à marquer ce qu'une personne a été, le poste qu'elle a cessé d'occuper : *ex-ministre, ex-député.*

Exaction (d'un mot grec signifiant *contraindre à, exiger*), délit d'un officier public qui se fait payer ce qui ne lui est pas dû ou plus qu'il ne lui est dû. Tout le monde connaît les *exactions* de Verrès si justement flétries par Cicéron.

Exagération. Figure de rhétorique qui consiste à augmenter ou à amplifier les choses en bien ou en mal.— Au propre, l'*exagération*

se prend en mauvaise part et signifie, le plus souvent, augmenter les choses, les grossir sans raison. L'imagination, quand elle est échauffée, dit Fénelon, *exagère* tout ce qu'elle ressent. — Les personnes dont l'imagination est vive sont portées d'ordinaire à l'*exagération*, et jugent rarement bien les choses.

Exaltation. Ce mot n'est guère usité dans son sens propre, *élévation*. — *Exaltation*, au figuré, se dit de l'élévation d'une personne à quelque dignité ecclésiastique, à la papauté; dans ce cas, il désigne le couronnement, la prise de possession du pontife, le commencement de son règne. — *Exaltation de la croix*, fête qui se célèbre dans l'église, le 14 septembre, en souvenir de ce qu'Héraclius, empereur d'Orient, rapporta au Calvaire, sur ses épaules, la croix de J.-C. que Cosroës, roi de Perse, en avait enlevée 14 ans auparavant. Un miracle, dit-on, signala cette cérémonie : tant qu'Héraclius, en portant la croix, conserva ses habits royaux, il ne put sortir de Jérusalem, et il avança facilement dès qu'il eut pris des vêtements plus simples.— Long-temps avant Héraclius, les églises grecque et latine célébraient une fête de l'*Exaltation de la Croix*, en souvenir de ces paroles de J.-C. : « Lorsque j'aurai été *exalté*, j'attirerai toutes choses à moi. »— La fête de la dédicace de l'église de Jérusalem bâtie par Constantin, célébrée tous les ans le 14 septembre, s'appelait *fête de l'exaltation de la croix*, parce que l'évêque de Jérusalem montait sur un lieu élevé pour montrer la croix aux fidèles.—L'ancienne église appelait *exaltation* la mort des martyrs et leur élévation au ciel.

Exaltation (morale). État dans lequel les êtres vivants ou même les substances inanimées sont élevés à un plus haut degré d'énergie et d'activité que dans leur état habituel. Les causes qui produisent l'*exaltation* sont très-variées, elles peuvent cependant se diviser en causes morales et en causes physiques. — L'*exaltation*, selon que les sentiments qui l'excitent sont bons ou mauvais, est la source de grandes et belles actions, ou de crimes odieux. — L'*exaltation* patriotique retenait la main de Scévola sur le foyer en face de Porsenna, et précipitait Décius dans le gouffre ouvert sous ses pas; l'*exaltation* de la vertu causait la mort de Lucrèce et de Virginie; l'*exaltation* religieuse conduisait les martyrs au supplice, où ils chantaient les louanges du vrai Dieu en présence des bourreaux du paganisme. Mais, à côté de ces nobles exemples, on pourrait citer bien des crimes, bien des guerres sanglantes, bien des trahisons infâmes causés par l'*exaltation* de l'orgueil, de la jalousie, de la vanité, de l'ambition. — L'*exaltation* de l'imagination est encore la vertu des musiciens, des artistes et des poètes. C'est elle qui leur fait

ressentir ces élans involontaires de la verve, tandis qu'à d'autres moments ils ne sauraient rien produire; comme le Tasse, qui hors des heures de composition tombait, dit-on, dans une sorte d'imbécillité, et méconnaissait ses ouvrages et son génie; comme Milton aussi, dont la verve avait besoin des jeunes ardeurs du printemps. —L'*exaltation*, au surplus, est un don que la nature fait payer cher par l'épuisement général, l'affaiblissement qui succède à ses accès.

Examen, perquisition, discussion, recherche exacte, soigneuse, sévère pour arriver à la vérité d'une chose. Si les hommes, dit St-Évremond, ne se hâtaient pas tant de décider après un *examen* superficiel, ils se tromperaient moins.—En philosophie, la doctrine de l'*examen* est fondée sur le droit qu'a la raison individuelle de se déterminer par elle-même, comme la doctrine de l'autorité repose sur la faiblesse et l'incapacité de cette même raison. — En matière de religion, la question du droit d'examen a souvent été controversée. On a reproché à l'église de l'exclure absolument, ou de ne l'exercer qu'avec un esprit aveuglé par les préjugés. C'est une erreur; les défenseurs de la religion n'interdisent pas l'examen de ses preuves; la question est seulement de savoir comment on doit procéder à cet examen qui ne doit pas toucher aux bases fondamentales de la foi. L'examen de conscience est la revue que le pécheur fait de sa vie passée, afin d'en connaître les fautes et de les confesser. — Le mot *examen* se dit encore de l'épreuve que subit celui qui aspire aux ordres ou à quelque degré dans les écoles, ou bien qui veut entrer dans certaines carrières. Les *examens publics*, qui sont une garantie de la capacité des concurrents, ont reçu de grands développements dans notre siècle. Ils se composent aujourd'hui d'épreuves sérieuses et difficiles. On exige des *examens publics* pour l'admission aux écoles polytechnique, des ponts-et-chaussées et des mines, aux écoles militaires, maritimes, d'application forestière et vétérinaire, dans les facultés de théologie, des lettres, de droit et de médecine.— *Examen* signifie quelquefois aussi *critique*, *censure*. C'est dans ce sens qu'on dit l'examen d'un livre, d'un ouvrage quelconque de peinture, de sculpture ou de musique (v. *Critique*).

Exanthème (d'un mot grec signifiant *efflorescence*), terme de médecine qui signifie *inflammation de la peau*. Les adjectifs *exanthémateux*, *exanthématique*, qui signifient *de la nature de l'exanthème*, en sont dérivés.

Exarchat (d'un mot grec signifiant *commandement*). C'était le nom d'une charge militaire chez les Grecs, d'une dignité ecclésiastique dans l'église primitive, et d'une sorte de vice-royauté créée

dans les premiers temps de l'empire d'Orient. — Le mot *exarchat* signifie tout à la fois la dignité même, la durée et l'étendue de pays sur lequel elle s'exerçait.

Exarque, dignitaire ecclésiastique des premiers temps du christianisme, dont les fonctions étaient analogues à celles des primats, sous les empereurs d'Orient.— On donnait le nom d'*exarque* au gouverneur général de l'Afrique, et plus particulièrement aux préfets, aux lieutenants qui, pendant les VIe, VIIe et VIIIe siècles, gouvernaient la partie de l'Italie encore soumise à la domination des empereurs d'Orient. Le gouvernement des *exarques* se composait de Ravenne, Césène, Imola, Bologne, Modène, Crémone, Mantoue, Aquilée, etc.— Les *exarques* prirent une part active aux mouvements divers qui agitèrent l'Italie pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Leur puissance était fort étendue ; elle eût été sans bornes, s'ils n'eussent été amovibles et à la nomination des empereurs d'Orient. Jusqu'à Eutychius, le dernier d'entre eux, on compte 18 *exarques* dans l'espace de 184 ans (v. *Exarchat*).

Exaspération, action d'aigrir, d'irriter quelqu'un à l'excès; situation d'esprit de celui qui est *exaspéré*. Elle tient le milieu entre la colère et la folie, et marche côte à côte avec la fureur. Quand un grand nombre d'hommes se trouvent réunis pour délibérer, il est dangereux de jeter au milieu d'eux le moindre germe d'*exaspération :* étincelle électrique qui se glisse de proche en proche, et qui a bientôt tout embrasé.

Excavation, action de creuser un terrain. Cette expression est d'un fréquent usage dans l'art de la bâtisse. De l'excavation des fondements d'une maison dépend sa solidité à venir et sa durée. — *Excavation* signifie aussi un creux pratiqué dans un terrain, soit de main d'homme, soit par quelque accident naturel. Il est certaines parties de la France, telles que le Mont-Dore, les Cévennes, les Alpes, les Pyrénées, dont le sol est fréquemment entrecoupé d'*excavations* produites soit par des éboulements, soit par des gaz souterrains, soit par le travail opiniâtre de sources cachées. La main de l'homme vient à son tour augmenter ces excavations en ouvrant des galeries de mines, en exploitant diverses carrières. Celles d'où l'on retire le grès et le plâtre dans la banlieue de Paris sont dangereuses, et par les chutes mortelles qu'on y fait trop souvent, et par l'asile que trop souvent aussi elles offrent aux malfaiteurs. Les *Catacombes* (v.) de Rome, où les premiers chrétiens s'enterraient vivants pour pratiquer leur culte hors des persécutions des empereurs, étaient des *excavations* immenses.

Excédant, nombre, quantité qui outrepasse, qui va au delà de

certaines bornes fixées : *un excédant d'aunage, de recette.* — Ce mot s'emploie dans un sens plus étendu. On dit excéder son pouvoir, ses ordres; un homme excédé de fatigue; excéder quelqu'un de ses reproches, de ses railleries, etc., etc.

Excellence, qualité extraordinaire d'une chose, supériorité qu'elle lui donne sur toutes celles du même genre. L'*excellence* d'un remède, d'un esprit, etc. — *Par excellence* est le synonyme d'*excellemment*. Dieu est bon *par excellence*, etc.— C'est encore une qualification honorifique qu'on donne aux grands dignitaires et aux fonctionnaires supérieurs d'un état. Ce titre, qui date du Bas-Empire, n'est presque plus en usage en France. Lors de la révolution de 1830, on le supprima officiellement ainsi que celui de *monseigneur* qui était donné aux ministres. L'histoire de ce mot se rattache à celle de la vanité humaine, comme celle des autres qualifications honorifiques, telles qu'*altesse*, *seigneur*, etc.

Excellence (prix d'). On appelle ainsi dans les colléges un prix unique, décerné à l'élève qui dans le cours de l'année a obtenu le plus constamment les premières places, et s'est particulièrement distingué par sa conduite et son travail.

Excentricité (de 2 mots grecs signifiant hors du centre). Terme de géométrie qui s'applique à 2 cercles ou 2 sphères dont l'un est contenu dans l'autre, et qui n'ont pas un centre commun (v. *Foyer*). — Au figuré, *excentricité* est synonyme d'originalité. On dit un caractère *excentrique*.

Exception (d'un mot latin ayant même signification). On appelle ainsi une réserve faite dans un ensemble de faits sur l'un d'eux. Ce mot au surplus a plusieurs acceptions qui toutes se rapprochent de sa signification dans le langage usuel. — En matière de procédure, il exprime tous les moyens en dehors de la cause que l'une et l'autre partie peuvent invoquer et discuter avant d'aborder le fond de l'affaire. — Dans la jurisprudence, une *exception* est une clause particulière qui emporte sur certains points dérogation à la règle générale établie par la loi. — Dans notre droit public, on entend par *lois d'exception* celles qui, en vue d'un danger, suspendent les droits garantis aux citoyens par la constitution. Ainsi, pendant la révolution, la fameuse *loi des suspects* était une *loi d'exception*. — Les *tribunaux d'exception* sont ceux que le pouvoir institue en dehors de la juridiction ordinaire pour juger certains faits, certaines actions, dont la criminalité semble en quelque sorte n'avoir pas été prévue par la législation en vigueur. —En ce sens on peut dire que les *tribunaux d'exception* sont plutôt des instruments politiques que des institutions légales, et qu'ils se

présentent toujours à l'esprit avec un caractère odieux. — Mais il est un autre genre de tribunaux d'exception créés pour ainsi dire à perpétuelle demeure pour l'expédition des affaires spéciales ; tels sont les tribunaux de commerce et les justices de paix.

Excès (dérivé d'un mot latin signifiant *dépasser*). On appelle *excès* l'exagération de certaines facultés, de certains besoins. — La raison doit apprendre de bonne heure à l'homme à reprimer ces entraînemens blâmables qui conduisent à l'épuisement de l'organisation physique et morale, et à se maintenir dans le sage exercice de ses facultés.— On nomme *excès de pouvoir* les actes d'un fonctionnaire qui dépasse les justes limites de l'autorité qui lui est confiée.

Excipient (d'un mot latin signifiant *prendre*). C'est la substance qui sert à faire prendre aux médicaments la forme pharmaceutique sous laquelle ils se présentent.

Excise, nom donné dans quelques pays aux droits de douane et d'octroi.

Excitabilité (d'un mot latin signifiant *exciter*), faculté par laquelle tous les corps vivants produisent des actes ou une réaction quelconque à l'occasion d'un stimulant qui les met en jeu : l'*excitation* (v.) en est l'effet. Ce ne sont pas seulement les animaux qui manifestent cette activité sous l'influence des causes de stimulation, mais même les végétaux en donnent des preuves ; témoins les sensitives ou mimoses, les étamines de l'épine-vinette et autres parties mobiles de certaines plantes ; témoins toutes ces fleurs qui s'ouvrent, toutes ces herbes dormeuses qui s'éveillent sous l'excitation de l'air, de la lumière et de la chaleur.— Le terme *excitabilité* ou plutôt *incitabilité* a été substitué par John Brown, célèbre médecin écossais de la fin du XVIIIe siècle, aux mots *irritabilité* et *irritation*, d'abord employés par Haller, puis rétablis par Broussais.

Excitants. On désigne sous ce nom les moyens propres à réveiller la sensibilité, à émouvoir les corps vivants, à déterminer plus d'activité dans l'accomplissement de leurs fonctions. Il y a 2 sortes d'*excitants :* 1° les excitants *physiques*, qui varient à l'infini, puisque selon les dispositions de l'esprit, la *chaleur*, le *froid*, la *lumière*, etc., sont des excitants aussi bien que certaines liqueurs, certaines boissons ; 2° les excitants *moraux*, qui sont les sentiments, tels que le patriotisme, la religion, l'émulation, la joie, la douleur, etc.

Excitation. C'est l'effet produit par les causes que nous venons de définir. La délicatesse de l'organisation, les divers degrés de sensibilité sont également des causes qui déterminent plus ou moins l'*excitation*.

Exclamation (d'un mot latin signifiant *s'écrier*), cri subit et écla-

tant qu'arrache l'admiration, la joie, la fureur ou tout autre mouvement passionné. L'*exclamation*, qui est d'un grand effet dans l'ode et dans la poésie lyrique, appartient essentiellement à la poésie dramatique. Les chefs-d'œuvre de la scène française en offrent de grands et magnifiques exemples. Corneille, surtout, lui donne un accent plein d'énergie et de passion. Voltaire, dans la *Mort de César*, a prêté une fort belle exclamation à Brutus, au moment où celui-ci, reconnaissant son père dans la victime qu'il vient de frapper, s'écrie :

Ah! sort épouvantable et qui me désespère!
O serment! ô patrie! ô Rome toujours chère!
César...! ah malheureux! j'ai trop long-temps vécu!

Autant les exclamations saisissent l'esprit d'admiration quand elles sont en situation, autant elles paraissent ridicules lorsqu'elles sont placées hors de propos : c'est un effet de style qu'il faut employer avec goût et avec réserve pour en obtenir la chaleur et le mouvement qu'on s'est proposé.

Exclusion (d'un mot latin signifiant *mettre dehors*), acte par lequel un individu est *exclu* de certains droits, charges, dignités, assemblées, etc.

Excommunication. C'est, dans la religion chrétienne, une peine ecclésiastique ayant pour but de retrancher les hérétiques de la société des fidèles, ou les pécheurs obstinés de la communion de l'église, et de les priver de l'usage des sacrements. — Au moyen âge, à l'époque où l'antique piété était dans toute sa ferveur, l'*excommunication* avait des suites terribles : elle déliait les sujets de leur serment de fidélité envers les princes excommuniés ; elle séparait ceux-ci de leurs serviteurs les plus intimes et de leurs amis. Quel qu'il fut, l'*excommunié* était placé, pour ainsi dire, en dehors de la société, comme atteint d'une contagion effrayante : il ne devait plus se soigner ni les cheveux, ni la barbe, ni aller au bain, ni même changer de linge. Souvent une peine corporelle, parfois le supplice du feu, suivait la sentence d'excommunication, qui était une véritable malédiction lancée sur le coupable. Le délaissement d'un de nos rois, Robert, excommunié par Grégoire V, pour n'avoir pas voulu répudier sa femme Berthe, est un remarquable exemple de la puissance des excommunications : ce prince se vit abandonné de ses courtisans, de ses domestiques ; on jetait aux chiens la desserte de sa table et on passait au feu toutes les choses qu'il avait touchées, afin de les purifier.

Excoriation, léger déchirement de l'épiderme par le contact violent de la peau avec un corps dur ou raboteux.

Excroissance. Ce mot, qui vient du verbe *croître*, désigne les pro-

ductions parasites implantées sur un organe et vivant à ses dépens. Les *excroissances* sont de nature fort variées et ont pris rang dans la science chacune sous des noms significatifs. Les végétaux et les minéraux ont, comme les animaux, des excroissances ou productions anormales inhérentes à quelques-unes de leurs parties.

Excursion. Ce mot dérivé du latin, et qui peut désigner toute espèce de voyages, appartient plus spécialement à l'art militaire : il signifie alors la course, l'irruption d'une troupe en pays ennemi. Il y a cette différence entre l'*excursion* et l'*invasion*, que la première est ordinairement une opération courte, rapide, hardie, toute de surprise; tandis que l'*invasion* est une manœuvre combinée à l'avance et méthodique. — Dans le langage habituel, le mot *excursion* indique plus particulièrement un voyage peu éloigné, fait presque impromptu. — Au figuré, en style de critique littéraire, ce terme est synonyme de *digression*.

Excuses. Ce terme de jurisprudence désigne les circonstances et les faits présentés en faveur d'un coupable pour atténuer sa faute ou son crime. Il y a deux sortes d'excuses : les unes simplement *atténuantes*, telles que l'ignorance, la colère, l'ivresse, la violence ou la crainte ; les autres, nommées *péremptoires* (qui rachètent), qui laissent subsister toute la criminalité du fait, mais qui absolvent l'intention : le meurtre dans le cas de légitime défense est un crime qui présente une *excuse péremptoire*.

Exeat, mot latin signifiant *qu'il sorte*. Il est passé dans notre langue, et on appelle *exeat* un billet de sortie accordé à un élève. — Ce terme a d'abord été usité dans l'ordre ecclésiastique pour exprimer la permission qu'un évêque donnait à un prêtre de sortir du diocèse où il avait été ordonné.

Exécration, sentiment d'horreur extrême qu'on a pour quelqu'un ou pour quelque chose, l'objet lui-même de ce sentiment. Quel poids pour une famille qu'un de ses membres digne de l'exécration publique, de l'exécration surtout de tous les honnêtes gens, en exécration à tout le monde, l'exécration du genre humain ! — *Exécration* signifie aussi, en termes de théologie, un accident par suite duquel les choses saintes ont été profanées.

Exécuteur des arrêts. Ce mot, qui vient du verbe *exécuter*, désigne aujourd'hui, dans son acception la plus habituelle, l'homme chargé d'exécuter les condamnations à mort prononcées par les tribunaux. Autrefois les hommes chargés de ces terribles fonctions portaient le nom d'*exécuteurs de la haute justice*, parce que les hauts justiciers et les juges royaux avaient seuls le droit de condamner à mort. Aujourd'hui, on les nomme encore *exécuteurs des hautes œuvres*. Cette

expression, *hautes*, est prise, sans doute, dans le sens d'importantes, de suprêmes.

Exécuteur testamentaire. On nomme ainsi l'individu chargé de veiller à l'accomplissement des clauses d'un testament. Cette mission de confiance a un caractère respectable qui honore celui qu'en investit la volonté d'un mourant. Les devoirs d'*exécuteur testamentaire* sont tracés par la loi, et imposent une grande responsabilité à celui qui en est chargé.

Exécutif (pouvoir), c'est la portion du gouvernement chargée d'administrer et de gouverner le pays, de faire exécuter les lois rendues par le *pouvoir législatif*. En France, le roi représente et exerce seul le *pouvoir exécutif*.— Autrefois, avant la révolution de 1789, le roi exerçait tout à la fois le *pouvoir exécutif* et le *pouvoir législatif;* il ne lui est resté qu'une portion de cette dernière puissance, c'est le droit de présenter et de sanctionner les lois qui sont discutées et votées par les chambres législatives établies en France depuis 1789.

Exécution à mort (v. *Supplice*).

Exécution militaire. On nomme ainsi l'accomplissement des condamnations qui atteignent les militaires en activité de service. La plus sévère de toutes, la condamnation à mort, est mise à exécution par un détachement de douze soldats qui tirent sur le coupable. La garnison de la ville où a lieu l'*exécution* est d'ordinaire spectatrice de cette terrible leçon de discipline militaire.

Exécution (jurisprudence). Ce mot s'applique en droit, soit aux actes, soit aux jugements; et, bien qu'il emporte l'idée d'une opération définitive, il s'emploie aussi pour exprimer une opération provisoire. Relativement aux actes, l'*exécution* est de la part de chacune des parties l'accomplissement de la parole donnée et de l'engagement pris.

Exécution (musique). Exécuter une composition musicale, c'est chanter ou jouer toutes les parties, tant vocales qu'instrumentales, qu'elle renferme. Une *exécution* convenable a une grande influence sur une œuvre musicale; confiée à des exécutants peu habiles, elle peut perdre toute sa valeur. Le succès de la musique de Beethoven, dont on avait d'abord peu apprécié le mérite et la beauté, prouve que les exécutants peuvent décider, sinon de l'avenir, du moins du triomphe momentané d'une œuvre.

Exécution (beaux-arts). Dans les arts, l'*exécution* est le travail le plus matériel, mais elle a cependant une grande importance; ainsi un tableau profondément pensé, bien composé, ne sera pas compris du public s'il est mal exécuté. Il en est de même en

sculpture, où cependant l'exécution semble bien plus indépendante encore de la pensée, puisqu'on la confie à des artistes d'un ordre inférieur appelés *praticiens.*— En architecture, l'*exécution* est entièrement confiée aux ouvriers, sous la surveillance de l'architecte qui a dressé les plans généraux et partiels, et qui a indiqué à la fois l'ensemble et les détails de sa pensée. Aussi l'architecture se divise en deux parties ; la première est la composition de l'œuvre et comprend la forme générale et particulière; la seconde est l'*exécution* qui comprend tous les travaux de construction.

Exécutoire, ce qui est susceptible d'*exécution*. Les mandements faits au nom du pouvoir exécutif peuvent donner seuls la force exécutive aux actes et aux jugements. C'est la formule du *mandons et ordonnons à tous huissiers sur ce requis*, etc., qu'on trouve dans tous les actes notariés, dans toutes les décisions judiciaires.— En procédure, on nomme *exécutoire* ou *exécutoire de dépens*, la décision judiciaire qui contient la liquidation des dépens et qui constitue un véritable jugement, suite et conséquence ordinaire du jugement définitif.

Exèdre (de 2 mots grecs signifiant *lieu où on s'assied*), lieu où s'assemblaient les gens de lettres chez les anciens, et ainsi nommé à cause du grand nombre de siéges qu'il contenait et de la commodité qu'on y trouvait pour s'asseoir.— Dans les écrits des anciens ce mot répond souvent à l'idée qui s'attache dans nos langues modernes au mot *cabinet*.

Exégèse (d'un mot grec signifiant *explication*, *commentaire*). A Athènes, on appelait *exégètes* les interprètes en matière de religion; et dans les villes de la Grèce, ceux qui étaient chargés par l'état de montrer aux étrangers les monuments de la ville.— Chez nous on appelle *exégète* celui qui se consacre à l'explication des différentes parties de la Bible, et le mot *exégèse* signifie exclusivement l'interprétation des livres saints. Ces livres étant écrits dans une langue étrangère, remontant à une haute antiquité et appartenant à un monde dont les idées et les usages diffèrent complétement des nôtres, la bonne *exégèse* suppose les connaissances les plus variées; aussi les bons *exégètes* sont-ils rares. Parmi les anciens, on cite Origène, saint Jean Chrysostôme, Théodoret, Diodore de Tarse, et surtout saint Jérôme. Au moyen âge, comme on se servait presque exclusivement de la *Vulgate* (v.), c'est-à-dire de la traduction des livres saints par saint Jérôme, l'*exégèse* fut très-négligée; elle ne reprit faveur qu'à l'époque de la réformation; et dès lors on vit se succéder, surtout dans le protestantisme, à l'exemple de Luther, une longue série d'interprètes des livres

saints, tels que Grotius, Schultens, Michaëlis, Paulin, Rosenmuller, de Wette, Vater, Génénius, Schleussner, etc. Quelques rabbins aussi se sont livrés dans le moyen âge à une *exégèse* indépendante, dégagée de subtilités thalmudiques et cabalistiques.— La véritable *exégèse*, appuyée sur un esprit sincèrement religieux, cherche à faire jaillir des saintes Écritures certains dogmes qu'on n'y aperçoit pas à la première vue. Plusieurs théologiens ont cru qu'il était permis à tout homme de commenter, d'expliquer les livres saints : cette méthode, appelée *rationalisme*, a prévalu chez les protestants. Les catholiques, au contraire, pensent qu'il n'est pas permis d'en expliquer le sens : leur méthode a pris le nom de *supernaturalisme*. — Viète a désigné par la dénomination d'*exégèse numérique* ou *linéaire* la recherche des racines des équations et leur solution numérique ou géométrique.

Exemplaire, qui peut servir d'exemple.— On le dit aussi de livres, de gravures, de médailles, etc., multipliés d'après un type commun : *les exemplaires d'un livre; il ne reste qu'un exemplaire de cette gravure*, etc. — Ce mot pris pour *modèle*, *patron*, n'est plus usité.

Exemple, ce qui peut servir de modèle, comme dans ces phrases : *prêcher d'exemple, suivre l'exemple de quelqu'un*. — On le dit, en fait d'écriture, du patron ou modèle sur lequel l'écolier qui apprend à écrire forme ses caractères; et par extension on l'applique aussi à la copie que l'enfant forme sur ce modèle. — *Exemple* se dit encore d'une chose qui est pareille à une autre et qui sert à la faire connaître, à en donner une idée plus exacte et parfois à la confirmer, à l'autoriser.

Exempt, se disait dans certaines compagnies des gardes d'un officier qui commandait en l'absence des capitaines et des lieutenants. Il désigne encore des ecclésiastiques qui ne sont pas soumis à la juridiction de l'ordinaire. Mais l'acception la plus usitée est celle dans laquelle il s'applique à des officiers de police : des exempts de police chargés du maintien de l'ordre.

Exemption. Ce mot qui signifie, dans une acception générale, l'action d'être *exempté*, *dispensé* de faire quelque chose, s'applique spécialement au service militaire en matière de recrutement. On exempte du service et l'on remplace dans l'ordre des numéros subséquents les jeunes gens nommés pour faire partie des contingents qui se trouvent dans l'un des cas suivants : 1° ceux qui n'ont pas 1 mètre 56 centimètres de taille ; 2° ceux que des infirmités rendent impropres au service ; 3° l'aîné d'orphelins de père et de mère ; 4° le fils unique ou l'aîné des fils d'une veuve ou d'un père aveugle;

5° le plus âgé de 2 frères désignés tous deux et en même temps par le sort pour servir; 6° celui dont un frère est mort au service ou dont un frère sert déjà, mais non comme remplaçant, etc. On considère comme ayant satisfait à l'appel militaire les jeunes marins portés sur les registres matricules de l'inscription maritime; les élèves de l'école polytechnique, les membres de l'instruction publique placés dans des cas donnés, les élèves de l'école normale de Paris, ceux des grands séminaires, ainsi que les jeunes gens qui ont remporté les grands prix de l'université et de l'institut.

Exequatur (mot latin signifiant *qu'il soit exécuté*). On appelle ainsi l'ordonnance délivrée par le président d'un tribunal pour rendre exécutoire une sentence arbitrale ou prononcée par des arbitres.

Exercice, occupation, travail ordinaire. La poésie, dit Bouhours, a fait votre amusement et l'*exercice* le plus agréable dès vos premières années.— Ce mot signifie aussi : 1° peine, fatigue, embarras, habitude du cheval, de la danse, des armes, de la gymnastique; les Grecs et les Romains mettaient une grande importance aux *exercices* du corps (v. *Jeux publics* et *Gymnastique*); 2° études, conférences qui ont pour but le perfectionnement dans les lettres; 3° pratique; les *exercices spirituels* sont des pratiques particulières de dévotion qui se font ordinairement dans certaines communautés; 4° action de remplir les fonctions d'une charge, d'un emploi; 5° action d'user d'un droit; 6° perception de l'impôt, emploi du revenu public conformément à la loi votée : *exercice* 1841 à 1842; 7° visites qui se font chez les contribuables et principalement chez les marchands de vin et chez les aubergistes, pour assurer le paiement de l'impôt : plusieurs villes demandent la suppression de l'*exercice*.

Exercice (art militaire), maniement des armes, école du soldat, du peloton, du bataillon. Chez tous les peuples qui ont eu des armées permanentes, l'*exercice* a été en vigueur. On le fait faire chez nous aux recrues, aux conscrits. En été, les troupes s'y livrent une fois et souvent 2 fois par jour. De demi-heure en demi-heure il y a un repos. L'exercice se compose des positions de la tête, des pieds, du corps; du maniement des armes, des différents feux, des marches, des conversions, des manœuvres, etc.

Exercice (marine), apprentissage et perfectionnement de toutes les évolutions qui ont lieu sur les bâtiments de guerre et qui ont trait à la manœuvre et au combat. On fait l'exercice du fusil, du canon, des agrès et apparaux, de l'abordage et des signaux.

Exercice (hygiène), état d'action soutenu pendant un certain ..ps dans un plus ou moins grand nombre d'organes. Tous les or-

ganes vivants en sont susceptibles, depuis le cerveau, qui est l'instrument de la pensée, jusqu'aux muscles et aux os, jusqu'aux voies digestives, qui préparent les matières indispensables à la réparation du corps. C'est à sagement graduer l'*exercice* que doit tendre la pensée du médecin. Modéré, il entretient les organes dans leurs facultés, développe une vie incessante, une énergie nouvelle ; excessif et violent, il les altère ou les use avec rapidité.

Exercices (musique), recueils de traits difficiles, destinés à l'étude du chant ou du jeu des instruments. Les *exercices* diffèrent, en général, des *études*, en ce qu'ils ne sont pas arrangés en forme de pièces plus ou moins mélodiques.

Exergue (d'un mot grec signifiant *hors d'œuvre*), terme de numismatique, petit espace *hors d'œuvre* pratiqué au bas d'une médaille, ordinairement au revers, pour y mettre une date, une devise, un chiffre, une inscription. Parfois l'*exergue* est double, c'est-à-dire qu'il se divise entre le haut et le bas de la médaille. Souvent il y a 2 exergues, l'un à la face, l'autre au revers de la médaille.

Exfoliation, séparation par feuilles, lamelles ou écailles, de quelques parties mortes d'un os, d'un tendon, d'un cartilage. Cette séparation, qui s'accomplit naturellement, a pour but de séparer les parties mortes supérieures des parties vivantes sous-jacentes. Celles-ci, poussant des végétations charnues, fournissent une suppuration dans laquelle les parties privées de vie se trouvent entraînées plus ou moins imperceptiblement.

Exhalaison, vapeur ou gaz qui émane des corps organiques ou inorganiques, jouissant de la vie ou en étant privés. Les odeurs sont des *exhalaisons* de matières odorantes. Autres sont les exhalaisons d'un parterre chargé de fleurs, et celles qui s'élèvent du corps des animaux en sueur ou en putréfaction, des matières végétales croupissantes ou pourries, d'un marais, d'un cimetière, d'un hôpital, celles qui vont porter au loin le germe des maladies contagieuses, et celles qui ne font qu'exercer sur un sens une action agréable ou désagréable. Toutes n'ont donc pas sur l'économie animale les mêmes effets délétères ; toutes n'attaquent pas uniformément le même organe ; le même moyen ne remédie pas à toutes les influences ; et les fumigations les plus puissantes, celle du chlore par exemple, ne suffisent pas pour garantir de toutes les *exhalaisons*. Malgré les progrès de la physique et de la chimie, nous savons bien peu de chose sur les miasmes, les effluves des marais, les exhalaisons des animaux malades et les épidémies du globe.

Exhalation, sécrétion par laquelle une partie des éléments du sang se répand sur toutes les surfaces extérieures et intérieures du

corps; il y a donc des *exhalations intérieures* et *extérieures*. Parmi les premières se rangent l'exhalation séreuse (chargée d'eau), la cellulaire (qui entoure et pénètre les organes, et qui abonde surtout entre les muscles et sous la peau), la graisseuse, les exhalations sanguines. Parmi les secondes, celles des membranes muqueuses (chargées d'un fluide visqueux) et celles de la peau.

Exhérédation. Elle n'est plus admise par les lois actuelles qui sous ce rapport ont limité la puissance paternelle. — Sous l'ancienne jurisprudence, c'était une disposition testamentaire par laquelle un père pouvait, dans des cas légalement déterminés, priver de tout droit à sa succession son enfant ou tout autre héritier.

Exhibition (terme de pratique [d'un mot latin signifiant *produire*, *montrer*]), action de représenter, de montrer; il se dit surtout des actes, des pièces, etc., qu'on produit en justice. *Exhibition* de contrats, de titres, etc. — La loi a fixé des cas nombreux où le négociant est forcé d'*exhiber* ses livres. — *Exhiber* s'emploie quelquefois en manière de plaisanterie dans le langage ordinaire.

Exhumation, action de retirer de la terre le dépôt qu'on lui avait confié. C'est l'opposé d'*inhumation;* il s'applique particulièrement aux corps. L'*exhumation* est d'origine moderne et ne remonte pas au delà des premiers siècles du christianisme, qui, établissant comme dogme fondamental l'immortalité de l'âme, a imposé comme le plus impérieux des devoirs l'obligation de conserver religieusement les corps dans les entrailles de la terre pour qu'ils pussent en sortir le jour de la résurrection. A l'époque des premières persécutions religieuses, l'*exhumation* était une réparation éclatante due aux martyrs dont les païens jetaient les restes dans la terre, ne les jugeant pas dignes des honneurs du *bûcher* (v.). La religion triomphante mit sa gloire à rechercher ces reliques pour leur donner une sépulture digne du dévouement des martyrs. — L'*exhumation* emporte toujours avec elle l'idée d'un acte légitime autorisé par les lois religieuses ou civiles. Lorsqu'elle a lieu sans droit, contre les règles de la morale ou les préceptes de la religion, elle constitue un crime nommé *violation de sépulture*. L'histoire des querelles religieuses ne nous offre que trop d'exemples d'hérétiques exhumés par vengeance et pour comparaître devant une justice désormais impuissante. Dans l'ordre civil, l'*exhumation* est souvent nécessaire pour venir en aide à une instruction criminelle quand des soupçons de mort violente qui ne s'étaient pas d'abord élevés viennent à surgir après l'inhumation opérée. Alors l'officier de police judiciaire, assisté de gens de l'art, fait ouvrir la sépulture pour constater l'état du cadavre et consigner dans son rapport les

faits qui peuvent corroborer ou démentir les présomptions d'assassinat ou d'empoisonnement.— L'on permet encore quelquefois à des parents de faire exhumer et transporter d'un lieu à un autre une personne qui leur est chère. Autrefois l'intervention de l'autorité ecclésiastique était nécessaire; aujourd'hui l'exhumation est du domaine exclusif de l'autorité administrative, qui seule a mission de la permettre ou de la prohiber.

Exigence, caractère ou prétention de celui qui demande une chose quelconque en vertu d'un droit légitime ou prétendu tel. Il y a des personnes que rien ne peut contenter, elles sont d'une *exigence* ridicule, insupportable. Il faut finir par tout leur refuser et alors on s'en fait des ennemis. — *Exiger* a plusieurs autres acceptions. Il signifie, 1° faire payer, faire fournir quelque chose par force : *exiger* des contributions de guerre; 2° obliger ou vouloir obliger à quelque chose au delà de ce qui est dû; 3° obliger à de certaines choses, astreindre à de certains devoirs, et, dans ce sens, il s'applique surtout aux choses morales. *Exigence*, dans ce sens, est ce qu'*exigent* ou requièrent les circonstances. Il s'emploie surtout dans ces locutions : selon l'*exigence* du cas, du temps, des affaires, etc.

Exigibilité, en jurisprudence, est l'échéance d'un terme stipulé pour l'exécution d'une obligation. En général, il signifie ce qui peut être demandé en vertu d'un droit légitime.

Exiguïté, petitesse, ténuité, modicité, tout ce qui est petit, frêle, grêle, modique. L'*exiguïté* de la fortune fait un devoir de l'*économie*. — On dit aussi un repas *exigu*, une somme *exiguë*, un revenu fort *exigu*.

Exil (l'), qu'il ne faut pas confondre avec le bannissement, n'est plus connu en France, à moins qu'on ne regarde comme tel cette peine qui consiste à éloigner pour un certain temps l'individu coupable de violence envers un magistrat du lieu où siége ce dernier. Cette sorte d'exil, qui ne peut être prononcé que par jugement, diffère essentiellement de l'ancien, qui était une peine prononcée par le souverain contre ceux qui étaient tombés dans sa disgrâce. Quant au bannissement, c'est une punition infamante emportant la dégradation civique : la durée en est de 5 ans au moins et de 10 ans au plus. Si le banni rentre avant l'expiration de sa peine, il est, sur la seule preuve de son identité, condamné à la détention pour un temps au moins égal à celui que devait encore durer le bannissement, qui ne peut excéder le double de ce temps.

Existence (d'un mot latin signifiant *se tenir debout*). La vie sensitive et intellectuelle de l'homme et des animaux possède seule le

sentiment ou la conscience de l'*existence;* mais de ce que la sensation et la pensée donnent la preuve de cette *existence*, il ne s'ensuit pas qu'elle ne réside que dans cette faculté de sentir et de penser. On *existe* dans le sommeil, en l'absence de toute impression perçue et de toute action d'intelligence. — Le terme *existence* doit donc se généraliser, puisque non-seulement l'homme et les animaux, mais même les plantes qui ont une vie et qui meurent, présentent une *existence* plus ou moins intense et d'une durée limitée.

Exode (d'un mot grec qui signifie *sortie*), nom donné au second des livres sacrés de l'ancien Testament, parce qu'il contient l'histoire de la sortie des Israélites de l'Égypte sous la conduite de Moïse jusqu'à l'érection du tabernacle au pied du mont Sinaï, c'est-à-dire une période de 145 ans. Les Hébreux donnent à ce livre le nom de *Veelle Schmoth* (*et voici les noms*), parce qu'il commence ainsi. L'Exode, qu'on attribue à Moïse, contient 40 chapitres divisés en 3 parties. — *Exode,* dans les Septante, désigne la fin d'une fête; on la célébrait le 8e jour de celle des *Tabernacles*, en commémoration de la sortie d'Égypte. — D'après Aristote, l'*exode* était une des quatre parties de l'ancienne tragédie, ce qu'on disait quand le chœur avait cessé de chanter, tout ce qui répond à notre dernier acte, c'est-à-dire le dénouement et la catastrophe de la pièce. Chez les Latins, c'étaient des bouffonneries, des mots plaisants jetés au milieu ou à la fin de la pièce. On faisait venir le farceur, l'*exodiaire*, qui divertissait par ses saillies et ses grimaces ceux qu'avait attristés la gravité des scènes tragiques.—On nommait aussi *exode,* chez les anciens, une espèce d'hymne ou de chanson qu'on entonnait à la fin du repas pour divertir et égayer les convives.

Exorbitant, excessif, qui passe de beaucoup la juste mesure. Cette marchandise est d'un prix *exorbitant.* Dépense *exorbitante,* droits *exorbitants,* pouvoir *exorbitant*, autorité *exorbitante.*

Exorcisme (d'un mot grec signifiant *conjurer*), conjuration, prière à Dieu, commandement fait au démon de sortir du corps d'un possédé. Cette cérémonie a dû être en usage chez tous les peuples qui ont admis le dogme de l'existence d'êtres intermédiaires et malfaisants. On a regardé les maladies les plus cruelles, celles surtout dont on ignorait la cause, comme produites par la colère ou la méchanceté des génies malfaisants. De là les *exorcismes* et les *conjurations* contre les maladies inconnues et les mauvais génies. Les disciples de Pythagore et de Platon pensaient que la perversité des inclinations provenait des mauvais génies. On trouve



la même croyance chez les juifs : d'après Josèphe, il y avait chez eux des *exorcistes* qui se servaient de formules attribuées à Salomon. J.-C. a confirmé par son témoignage le sentiment qui impute aux démons certaines maladies et certains vices : non-seulement il délivra les possédés, mais il donna à ses disciples le pouvoir de les délivrer. C'est d'après cette autorité que l'emploi des exorcismes a prévalu dans l'église. Leibnitz, tout protestant qu'il était, n'y trouvait rien d'opposé à la raison. — Il y a deux sortes d'exorcismes, les *ordinaires* et les *extraordinaires :* les premiers sont en usage avant d'administrer le baptême et dans la bénédiction de l'eau; les seconds délivrent les possédés, écartent les orages, font périr les animaux nuisibles aux cultures. On exorcise les endroits malfaisants, les personnes obsédées du démon, l'eau, le sel, l'huile et les autres choses dont on se sert dans ces cérémonies. Les exorcismes ont été approuvés par la plupart des pères de l'église, tels que Tertullien, saint Cyprien, saint Ambroise, saint Augustin et saint Basile, et par saint Cyrille de Jérusalem, saint Grégoire de Nysse et saint Justin. Ainsi tombent les arguties des protestants, qui se sont appuyés sur saint Justin et Tertullien pour combattre les exorcismes.— Les *exorcistes*, dans l'église catholique, forment un des quatre ordres mineurs, celui qui donne le pouvoir de chasser les démons. L'exorciste est un clerc tonsuré à qui on a conféré cet ordre; mais cette fonction est réservée aux prêtres qui ne peuvent même pas s'en charger sans la permission des évêques. L'ordination des exorcistes se fait pendant la messe, comme les autres; l'évêque les ordonne en leur mettant entre les mains le livre des exorcismes.

Exorde (rhétorique), début d'un discours. Ce mot vient d'un mot latin qui signifie *commencer*. Le but de l'*exorde* est de préparer, de disposer favorablement les esprits. Il doit être court, simple, clair, modeste; deux ou trois phrases peuvent suffire, car on ne saurait trop se hâter d'arriver à la question. Cependant l'*exorde* demande à être proportionné au sujet; il est comme le vestibule d'un grand édifice; il ne faut pas qu'il éclipse par son éclat le reste du discours, ni qu'il en épuise la substance. Un tel exorde pécherait contre les règles de l'art qui prescrivent à l'orateur de tenir en réserve pour sa *péroraison* (v.) les plus puissantes ressources de son éloquence. Les autres défauts de l'exorde seraient d'être vulgaire, commun, inutile, trop long, hors d'œuvre, déplacé ou à contresens. Toute espèce de discours ou de plaidoyer ne réclame point un exorde. Il est même des causes ordinaires où cette sorte de préparation serait ridicule. Cicéron est d'avis que l'orateur ne doit

penser à son exerde que quand son discours est achevé.— Il est un genre d'exerde brusque et sans préparatien que les anciens appelaient *ex abrupto*. Il consiste à heurter impétueusement eu des adversaires qui ne méritent aucun ménagement, ou une preposition totalement dépeurvue de sens et de fondement. Cet exorde éclate cemme un coup de tonnerre; il se produit surtout avec avantage dans les luttes du barreau et de la tribune pelitique. Teut le monde connaît le fameux début de la première *Catilinaire* de Cicéron : « Jusques à quand abuseras-tu, Catilina, de notre patience? » Notre *Mirabeau* (v.), l'hercule de l'éloquence parlementaire, s'est aussi servi quelquefois avec succès de l'exerde *ex abrupto*. — L'*exorde* d'un sermon, d'une oraison funèbre, d'un panégyrique, se présente par feis avec un caractère particulier qui contraste avec la simplicité que neus avens recommandée plus haut. L'éloquence sacrée, dégagée des intérêts de cette vie mondaine et planant entre le ciel et la terre, a le droit de donner à ses enseignements la ferme la plus solennelle. Deux des plus beaux exerdes connus dans ce genre sont celui du sermon de Bourdaloue peur le jour de Pâques, et celui de Fléchier dans l'oraison funèbre de Turenne. On cite encore le magnifique exerde de l'oraisen funèbre de la reine d'Angleterre par Bossuet, et le début si imposant de l'oraisen funèbre de Louis XIV par Massillon.

Exostose, maladie des es, dont les causes déterminantes ne sont pas très-bien cennues. Elle se développe par une tuméfactien de l'os eu du périoste (v. *Périoste*), qui attaque plus ordinairement les membres inférieurs, le fémur, le tibia, etc. Cette affection est toujeurs grave. Le principal traitement censiste à combattre la cause qui l'a preduite et qui l'entretient; mais la guérison ne saurait presque jamais s'en effectuer sans l'enlèvement du *séquestre* (v.), merceau d'es ou du tissu intérieur de l'es, nécresé, qui se détache du périoste.—*Exostose* est dérivé de 2 mets grecs signifiant *os* et *hors*.

Exotique (d'un mot grec qui signifie *étranger*). Ce met, opposé à *indigène* (v.), sert particulièrement à indiquer les végétaux étrangers au climat dans lequel en les transperte. Ainsi, la plupart des plantes cultivées dans les serres des jardins botaniques, telles que les cierges, les palmiers, etc., sont des productiens *exotiques*.— On désigne aussi, par la dénemination d'*importations exotiques*, des usages neuveaux venus du dehors et qu'on cherche à substituer aux ceutumes nationales.

Expansion (de deux mots latins signifiant *au dehors* et *étendre*). C'est, en physique, l'action par laquelle un corps se dilate et occupe un plus grand espace. On dit, au figuré, *parler, discourir avec*

expansion. — *Expansion,* en anatomie, s'applique à la loi du développement successif ou de la croissance chez tous les êtres vivants. *Expansion* se dit encore des prolongements que fournissent certains organes.

Expatriation, action d'expatrier, de s'expatrier, état de celui qui est expatrié. *Expatrier quelqu'un,* c'est l'obliger à quitter sa patrie, lui faire quitter sa patrie. *S'expatrier,* c'est abandonner sa patrie pour aller s'établir ailleurs. Tous les poètes anciens et modernes sont pleins de regrets à la patrie, lesquels se résument dans ce vers :

Plus je vis l'étranger, plus j'aimai ma patrie.

Expectative (d'un mot latin signifiant *attendre*), espérance, attente fondée sur quelque promesse ; droit de survivance qu'on donne en certains pays ; acte de théologie qu'un étudiant soutenait lorsqu'un licencié prenait le bonnet de docteur ; droit accordé à un ecclésiastique d'être pourvu d'un bénéfice vacant ou qui doit vaquer. — Les *grâces expectatives* étaient conférées par le pape en vertu de brefs, mandats et indults : elles sont abolies depuis longtemps.

Expectoration (de deux mots latins signifiants *hors de la poitrine*), action d'expectorer, de repousser, d'expulser les humeurs grossières et visqueuses, les mucosités attachées aux parois des bronches et des vésicules pulmonaires.

Expédient, moyen de résoudre quelque difficulté, de surmonter un obstacle, de réussir dans une affaire : un homme fertile en *expédients,* recourir aux *expédients.*—*Expédient* se disait autrefois, en terme de palais, d'une sorte de conciliation dans laquelle les parties se concertaient d'avance sur la décision que le juge devait prendre.

Expédition. C'est, en matière de droit, la copie exacte de la minute, d'un titre ou d'une pièce délivrée par un officier public. Les expéditions des actes notariés diffèrent des *grosses* (v.) en ce qu'elles ne sont pas revêtues de l'intitulé des lois, et par suite n'emportent pas avec elles l'*exécution.* Des règles particulières sont tracées aux notaires sur le mode matériel de transcription des *expéditions,* afin d'assurer les droits du fisc ; elles doivent contenir 15 syllabes à la ligne, et ne peuvent porter, l'une dans l'autre, plus de 25 lignes par page de papier moyen, et plus de 30 lignes par page de grand papier, etc. — Ce qu'on nomme *expédition militaire* est une opération stratégique faite sur une grande échelle. La prise d'Alger fut le résultat d'une *expédition* de l'armée française dirigée contre le dey alors régnant. Une *expédition*, sous ce point de vue, peut fréquemment se composer d'une multitude

d'autres; les razzias que font aujourd'hui nos troupes en Afrique sont autant d'*expéditions*. — Celles qu'on nomme *navales* ne diffèrent guère des précédentes que par le mode de procéder en marine à bord des vaisseaux de guerre; le but est le même, ainsi que les moyens d'y atteindre, c'est-à-dire la voie des armes.

Expéditionnaire, se dit d'un commis aux écritures chargé de faire les *expéditions*. — En termes de commerce, c'est celui qui fait habituellement des envois de marchandises. — On le disait autrefois de certains officiers qui avaient pour mission de solliciter et de faire obtenir en cour de Rome les rescrits, bulles, provisions, dispenses, etc.

Expérience. Ce mot, dans son acception philosophique la plus rigoureuse, signifie la connaissance des faits qui se manifestent ou se sont manifestés à nous, qui sont tombés sous les regards de notre intelligence, que nous avons nous-mêmes éprouvés, car *expérience* vient d'un mot latin qui a pour principale acception *éprouver*. Quand il s'emploie d'une manière absolue, ce mot se prend dans un sens particulier et sert à désigner l'expérience que l'on acquiert sur la nature morale de l'homme et sur le cours habituel des événements dans la vie sociale. Ainsi l'on dit que les vieillards ont plus d'*expérience* que les jeunes gens, qu'un homme a l'*expérience* du monde, que les affaires demandent une grande *expérience*. — Enfin l'expérience, considérée sous un tout autre aspect, est l'épreuve qui se fait à dessein ou par hasard. On fait des *expériences* de physique, de chimie; sur la pesanteur de l'air, sur l'électricité, etc.

Expérimentation, résultat d'essais ou d'expériences. *Expérimental*, ce qui se fonde sur l'expérience, sur l'observation des faits, des phénomènes internes ou externes. La *psychologie* (v.) a pour base l'*expérimentation;* elle est expérimentale, quand, au lieu de s'appuyer sur des notions préconçues, elle porte l'attention la plus minutieuse sur tous les mouvements de l'âme, sur tous les phénomènes relatifs au *moi*, et qu'elle se fonde, par conséquent, sur des vérités fournies par l'observation. La *physique* (v) a également pour base l'expérimentation; elle est expérimentale, quand elle s'appuie sur des essais ou des expériences faites sur les choses à l'aide d'instruments, de machines, d'appareils, propres à nous montrer en petit les opérations qui se font en grand dans la nature. Le mot *empirique* (v.), emprunté du grec, ne signifie au fond qu'*expérimental*, mot dérivé du latin; mais c'est en mauvaise part qu'il est pris le plus fréquemment en français.

Expert (d'un mot latin signifiant *habile*), celui qui est choisi pour donner son avis sur des questions que les magistrats ne peuvent

apprécier eux-mêmes, parce qu'elles exigent des connaissances toutes spéciales, ou un trop long et trop grand déplacement; on nomme *expertise* cette opération et le résumé qui en est fait. Comme les experts n'ont d'autre rôle que de fournir des renseignements ou de constater la vérité de certains faits, il est de principe que le juge ne suit pas leur avis si sa conscience s'y oppose. L'expertise se fait par 3 experts, à moins que les parties ne consentent à ce qu'il soit procédé par un seul; quand ils n'ont pas été choisis par les parties, ils le sont par les tribunaux. Les juges et les greffiers ne peuvent être appelés à l'expertise dans le ressort des tribunaux auxquels ils appartiennent. Les condamnés à des peines afflictives ou infamantes ne peuvent jamais l'être.

Expiation, acte pour lequel un coupable donne satisfaction à la religion, à la morale ou à la société de l'outrage qu'il leur a fait; lien sacré qui rattache la clémence du ciel aux crimes de la terre, et qui a le caractère à la fois de la réparation et de la réconciliation. Elle est contemporaine de l'existence du mal; et toutes les religions qui admettent une chute originelle (v. *Péché*) consacrent l'expiation sous la forme mystique des pratiques de la *pénitence* (v.). La loi humaine, plus sévère, lui a imprimé le caractère du *châtiment*. — On trouve l'expiation établie chez les Perses, chez les Indiens, chez les Égyptiens, chez les Grecs. Partout il y a des initiés qui recommencent une vie nouvelle par la confession et l'expiation de leurs fautes, par des cérémonies religieuses, la purification par l'eau et quelquefois par le feu, etc. Là, ce sont les eaux du Gange et du Nil qui lavent les souillures de l'âme; ici, c'est le Jourdain. Hercule, Jason, Adraste, Alcméon, Oreste *expient* les meurtres qu'ils ont commis. Chez les premiers Romains, l'*expiation* s'accomplissait avec des formes dont la sévérité participait de celle de leurs mœurs. En outre, la ville était purifiée tous les ans, le 5 février; et la purification des citoyens avait lieu tous les cinq ans ou tous les *lustres* (v.). Outre les ablutions, il existait des jeûnes et des sacrifices. Entre ces sacrifices charnels et l'offrande de la victime sans tache, entre ce vil sang répandu et l'immolation volontaire du Fils de Dieu, il y a toute la distance qui existe entre le ciel et l'abîme. Le grand sacrifice expiatoire s'est accompli sur l'arbre de la croix, il se renouvelle tous les jours à la messe; et l'expiation de la chute originelle se fait par le baptême. Enfin l'église catholique enseigne que l'expiation des fautes peut se prolonger au delà de la vie, dans le *purgatoire* (v.), lieu d'épreuve pour les âmes qui ne sont pas assez pures pour être tout d'abord admises dans le séjour de la félicité éternelle.

Expiration, action de l'économie animale, par laquelle l'air que l'*inspiration* (v.) avait fait entrer dans les poumons, est expulsé de la poitrine. Ces deux fonctions alternent sans relâche quinze ou vingt fois par minute; mais l'air rejeté est plus chaud, plus humide, il renferme plus de gaz acide carbonique; et c'est ce qui explique pourquoi plusieurs personnes enfermées dans une chambre étroite s'asphyxient plus aisément. Chaque *expiration* ne rend pas exactement l'air contenu dans les poumons; il reste toujours dans la poitrine environ 37 à 44 centimètres cubes d'air qui ne se renouvelle que peu à peu, et c'est la meilleure raison que l'on donne du maintien des quarantaines et des lazarets dans les lieux où l'on redoute encore la contagion du choléra, de la fièvre jaune et de la peste. Au moment où l'on s'endort il se fait une *expiration* convulsive, comme à l'approche de la mort. Puis, tant que dure le sommeil, les *expirations* sont plus profondes, plus rares, plus brusques, plus bruyantes; et cela même est favorable à la circulation du sang que l'immobilité du corps ralentirait. La même chose a lieu dans la léthargie, le délire et l'apoplexie. Toute surprise vive est accompagnée d'une *expiration* brusque comme lors de l'assoupissement: le besoin de soupirer qui se manifeste alors, résulte de cette *expiration* soudaine et des battements plus rapides du cœur. — Ce mot désigne encore le moment où finit une fonction, une charge, où se termine un terme stipulé par une convention, un délai, etc. — En droit, le mot *expiration* a une grande importance parce qu'il est consacré en procédure pour désigner le jour servant de dernier délai pour des actes qui sont d'ordinaire prescrits sous peine de *déchéance*, en sorte que, si on laisse passer le jour de l'expiration du délai, on tombe dans l'abîme des *fins de non recevoir*. A bien connaître ce jour pour chacun des actes, se résume toute la science de la procédure.

Explication, action d'expliquer, de faire comprendre par une démonstration claire et nette une chose obscure, ambiguë. On *explique* une prophétie, un oracle, une énigme. — On donne ordinairement ce nom au discours que fait un professeur après sa dictée, pour en faciliter l'intelligence aux écoliers. L'habitude de l'analyse, ou de la décomposition des choses qu'on veut faire comprendre, est le principal moyen pour arriver à *expliquer* facilement. — Le mot *explication*, en terme de bravache, est l'acte par lequel on maintient ou l'on désavoue un fait, les raisons bonnes ou mauvaises qu'on donne, soit à l'appui de ce fait, soit pour prouver qu'on n'a nullement eu l'intention de blesser, d'offenser, de provoquer la personne qui se plaint.

Explicite, terme didactique; ce qui est clair, formel, distinct,

manifeste : volonté *explicite*, foi *explicite*, clause *explicite*.—Ce mot est d'un fréquent usage en procédure, ainsi que l'adverbe *explicitement* qui signifie *en termes clairs et formels;* cela n'est pas *explicitement* énoncé dans l'acte.

Exploit, procès-verbal par lequel un officier public constate qu'il a fait un acte de son ministère, dans l'intérêt d'une partie. Quoique les *exploits* soient généralement l'affaire des huissiers, ils peuvent cependant émaner d'autres officiers publics, tels que les porteurs de contrainte, les préposés des contributions indirectes, des douanes, etc. Les notaires ont aussi le droit de dresser des protêts, des sommations respectueuses, ainsi que des procès-verbaux de carence et d'offres réelles. — Dans le langage militaire, les *exploits* sont les traits de bravoure, les hauts faits d'armes, etc. — On donne aussi le même nom à la conduite courageuse des corps d'armée, et généralement à tous les genres de succès qui, sur les champs de bataille, sont le résultat de l'héroïsme, de l'intrépidité.

Exploitation, l'acte de faire valoir une propriété rurale. Ce qu'en termes forestiers on nomme *exploitation des coupes* consiste à couper les arbres, les débiter, les travailler et les façonner. Sous le régime forestier, elle a toujours lieu par adjudicataires; le mode en est d'ailleurs déterminé par des règles contenues dans les articles 29 et suivants du Code forestier, et 128 et suivants de l'ordonnance du 1er août 1827.

Exploration. Ce mot a une acception essentiellement géographique, et ne s'applique guère qu'au parcours, à l'examen d'une contrée quelconque dont on cherche à se faire une idée aussi exacte que possible. Quand ces recherches ont un tout autre but, comme, par exemple, l'éclaircissement d'un fait particulier, d'un point quelconque d'histoire, elles prennent le nom d'*investigations*.

Explosion. Ce mot comprend à la fois le bruit que fait le développement instantané, dans l'air, d'une certaine quantité de gaz ou toute autre opération chimique détonante, ainsi que les résultats produits par cette détonation ; la poudre en donne de fréquents exemples.

Exportation, terme de commerce qui indique l'action de transporter d'un pays dans un autre des marchandises quelconques, qu'elles soient indigènes ou qu'on ait tiré de l'étranger les matières premières pour les fabriquer et les mettre en œuvre. C'est par un exact tableau des exportations que l'on peut parfois apprécier l'état des richesses d'un pays durant un espace de temps donné. — Faire des lois contre l'exportation de l'argent, c'est défendre qu'on le porte à l'étranger.

Exposant se dit en général de celui qui expose ses raisons, ses motifs de conduite dans un cas donné quelconque. — En termes d'arithmétique, c'est le nombre qui exprime le rapport existant entre deux quantités : ainsi, par exemple : 6 est l'*exposant* du rapport de 4 à 24 ; 3 est celui du rapport de 4 à 12. Les algébristes nomment encore *exposant* le chiffre qui indique le degré d'une puissance : les produits a^2, a^3, a^4, etc., provenant de la multiplication d'une quantité quelconque par les nombres 2, 3 et 4, indiquent que cette quantité a est élevée à la seconde, à la troisième, à la quatrième puissance : les *exposants* se placent, comme on le voit ici, à droite et un peu au-dessus de la quantité à laquelle ils sont affectés ; le nombre élevé à la seconde puissance prend le nom de *carré*, on l'appelle *cube* s'il est porté à la troisième.

Exposition. C'est l'action d'*exposer*, d'*offrir aux yeux du public* des objets quelconques ; c'est dans ce but qu'a lieu l'exposition annuelle des tableaux que l'on voit au Louvre, ainsi que celle des produits de l'industrie qui s'effectue tous les 5 ans. — On donne encore ce nom aux divers modes de situation des objets dont on parle, surtout dans le jardinage : *exposition* au nord ; cette maison est dans une belle *exposition*. — On prend aussi ce mot pour *interprétation*, *explication : exposition* du texte des saintes écritures. — En rhétorique, c'est une des principales divisions suivant lesquelles on a partagé le discours ; c'est la narration ou récit principal, l'action de faire voir sous toutes les faces, de montrer sous tous les jours possibles, la chose dont il s'agit ou la proposition qui l'exprime. — Ce mot s'applique également à l'état des enfants nouveau-nés que leurs parents abandonnent sur la voie publique parce qu'ils ne veulent pas ou ne peuvent pas les nourrir. — *Exposition* désigne enfin l'état du malfaiteur qui est livré aux regards du peuple durant un temps donné.

Exprès, ce qui est énoncé d'une manière si formelle, si positive, qu'il ne reste aucun lieu de douter : cela est en termes *exprès* dans le contrat ; la loi est *expresse* sur ce point. — Ce mot, pris substantivement, se dit d'un homme qu'on envoie porter ou recevoir des lettres, des nouvelles, des ordres, etc. — *Exprès* signifie, adverbialement, *à certaines fins, à dessein, avec intention.*

Expression. Ce mot désigne la manière d'exprimer ce qu'on veut dire, le choix plus ou moins heureux des termes que l'on emploie ; le ton, l'élan qu'on leur imprime. L'*expression* vraie colore le style et embellit la diction ; elle doit être la traduction fidèle des sentiments qui agitent l'âme. — Ce que nous avons dit de l'*expression* quant au discours, n'est pas moins applicable à la peinture, à la sculpture, à la musique, qui toutes ont en définitive pour but de rendre l'*ex-*

pression vraie d'une pensée, d'un sentiment. — En peinture et en sculpture, l'*expression* est la représentation vive et naturelle des passions : en musique, c'est le cachet, le principal caractère des morceaux qu'on exécute.

Ex-professo, locution latine qui veut dire : *bien*, *parfaitement*, *en maître ;* parler sur une matière *ex-professo*, c'est le faire dans toutes les conditions prescrites par l'art de bien dire.

Expropriation (forcée), acte qui consiste à dépouiller un débiteur de ses immeubles pour en distribuer le prix à ses créanciers. Il est le résultat de la procédure qu'on nomme *saisie immobilière* et qui se termine par une *adjudication* : les choses qui peuvent en être l'objet sont tous les biens immobiliers du débiteur et leurs accessoires réputés immeubles, ainsi que l'usufruit sur les biens de même nature. Le droit de provoquer l'*expropriation* appartient à tout créancier. Elle a pour effet de transférer la chose soumise à l'adjudication, mais seulement avec les droits qu'y avait elle-même la partie saisie.

Expulsion, action de chasser quelqu'un d'un lieu, d'un pays, d'une compagnie où il était établi, dont il était en possession. — En médecine, action de pousser en dehors, de faire évacuer.

Extase, genre d'excitation mentale ordinairement produit par des idées mystiques et où toutes les facultés intellectuelles et sensitives de l'individu sont comme absorbées dans une sorte de contemplation. L'*extase*, qui résultait fréquemment autrefois de ce qu'on appelait l'*état de grâce*, a été commune aux solitaires des premiers temps du christianisme ainsi qu'aux organisations délicates et contemplatives des premiers chrétiens. Nous ne saurions plus guère la comprendre aujourd'hui, quoiqu'elle ait néanmoins encore été fréquente au siècle du diacre Pâris et de la célèbre madame Guyon. Le délire extatique, dont une sorte de rêverie mystique est le premier degré, n'a d'ailleurs jamais pu être le partage que d'organisations privilégiées. Il n'est pas rare, même aujourd'hui, chez les fakirs de l'Inde.— On nomme encore *extase*, dans un sens beaucoup plus restreint, toute jouissance vive, intime, résultant d'une cause qui nous émeut fortement, comme peut faire la musique, la vue d'un beau tableau, etc.

Extenseurs (anatomie), muscles qui étendent et redressent les parties auxquelles ils sont fixés. Le grand *extenseur* commun des doigts, implanté au condyle de l'humérus, se divise en 4 petits tendons qui vont se fixer à 4 des 5 doigts de la main, qu'il a pour fonction d'*étendre*. Le petit doigt a un *extenseur* propre. Le pied a aussi deux *extenseurs*, dont l'un est nommé *extenseur commun*, parce qu'il se

distribue à 4 des orteils au moyen d'un pareil nombre de petits tendons; le gros orteil a son *extenseur* propre.

Extension, 1° étendue en largeur, longueur et profondeur; 2° action d'étendre un corps frappé ou tiré à la filière, de manière à lui faire acquérir plus de surface, mais aux dépens de sa solidité et de sa profondeur; 3° en physiologie, redressement d'une partie qui était auparavant fléchie; il est dû aux muscles *extenseurs* (v.): n'avoir pas l'*extension* du bras libre; les muscles qui servent à l'*extension* de la main. — Au figuré, on appelle *extension de privilége*, *d'autorité*, l'augmentation de ce privilége, de cette autorité; et *extension d'une loi*, *d'une clause*, l'explication de cette loi, de cette clause, dans un sens plus étendu. — *Extension*, en grammaire, se dit de l'action d'étendre la signification d'un mot. Le sens par *extension* tient lo milieu entre le sens propre et le sens figuré. Dans l'*éclat de la lumière* le mot *éclat* est employé au propre; dans l'*éclat de la vertu*, il a un sens figuré; dans l'*éclat du son*, c'est par *extension* qu'il est transporté du sens de la vue au sens de l'ouïe.

Exténuation, affaiblissement extrême, grande diminution de forces: certains savants s'*exténuent* dans le travail et les veilles. On entendait autrefois par l'*exténuation* d'un crime, d'un fait, l'adoucissement dans l'exposition d'un crime, d'un fait. Ce sens a vieilli. On dit maintenant *atténuation*.

Extermination, destruction entière, anéantissement. Hercule fut l'*exterminateur* des monstres et des brigands. L'ange *exterminateur* tua tous les premiers-nés d'Égypte. — On appelle *guerre d'extermination* celle qui a pour but, pour résultat, la destruction de l'un des deux partis, de l'une des deux nations. La guerre entre Rome et Carthage fut une guerre d'extermination.

Externe, ce qui est à l'extérieur, en dehors; c'est l'opposé d'*interne*, et il représente dans ce cas une propriété dont sont universellement doués tous les corps matériels de la nature qui, tous, ont une surface extérieure ou *externe*. — Dans les colléges et pensions, on oppelle *externe* (on sous-entend *élève*) celui qui n'est ni nourri ni logé à l'intérieur de l'établissement, et où il ne vient que suivre les cours.

Extérieur, ce qui est, a lieu ou se passe *au dehors*, ce qui a rapport aux pays *étrangers*. Substantivement, *extérieur* signifie : 1° ce qui paraît au dehors (l'*extérieur* d'un bâtiment); 2° l'apparence *extérieure* des personnes pour le corps, pour les manières, pour la conduite; 3° le lieu, les lieux qui sont au dehors; *on entendit du bruit à l'extérieur;* 4° les pays étrangers; *à l'extérieur* tout est calme, mais il n'en est pas de même *à l'intérieur*.

Extinction, action d'éteindre, état de ce qui s'éteint, de ce qui est éteint. — *A l'extinction des bougies*, *des feux* est une formule employée dans certaines ventes où l'on est reçu à enchérir jusqu'à ce qu'un certain nombre de petites bougies soient éteintes. — Par extension, on appelle *extinction de voix* une aphonie incomplète dans laquelle la voix n'est pas entièrement supprimée, mais où les sons produits sont très-faibles; *extinction de la chaleur naturelle*, perte de cette chaleur. Au figuré, *se disputer jusqu'à extinction de chaleur naturelle*, c'est se disputer jusqu'à épuisement entier, jusqu'à lassitude complète.— *Extinction* s'applique encore à ce qu'on détruit, à ce qu'on abolit, à ce qui prend fin : *extinction* des abus, d'un privilége, d'une famille, d'une dette.

Extirpation, action d'arracher, de déraciner de mauvaises herbes de manière à ce qu'elles ne repoussent plus. Ce mot ne s'emploie plus dans ce sens propre, bien qu'on ait conservé dans ce sens le verbe *extirper* et le substantif *extirpateur*, lequel s'applique aux instruments d'agriculture, au moyen desquels, et à l'aide des chevaux, on extirpe de la superficie d'un champ les herbes et racines qui l'infestent. Le plus simple est la *herse* (v). Le mot *extirpation* est aujourd'hui presque uniquement réservé à une opération de chirurgie par laquelle on retranche une partie malade dont on enlève jusqu'aux dernières racines. — Au figuré, on dit l'*extirpation des vices;* un grand *extirpateur* d'hérésies. On n'*extirpera* jamais la chicane, l'usure, la tyrannie. *Extirper* une race c'est la détruire, l'exterminer, l'anéantir.

Extorsion, l'action par laquelle on extorque une somme quelconque par menace ou par abus d'autorité. Ce mot ne se dit guère que des émoluments excessifs qu'exigent des fonctionnaires sans probité, et alors il est synonyme de *concussion* qui est beaucoup plus usité. — Il s'applique aussi aux actes pour lesquels on a tiré de quelqu'un un consentement forcé.

Extra. Ce mot latin, qui signifie *en dehors,* a été francisé et est devenu quelquefois adverbe, quelquefois substantif. On le prend surtout dans ce dernier cas pour désigner les mets qui ne figurent pas dans le menu d'un dîner à prix fixe et que l'on paye à part.— C'était autrefois un terme de palais indiquant un jour extraordinaire auquel on tenait des audiences qui, elles-mêmes, s'appelaient *extra*.

Extraction, action d'extraire, d'arracher : le mode en varie suivant la nature de la chose qu'il s'agit d'*extraire*. Si par exemple ce sont des sucs qu'on veut retirer de quelques productions végétales, l'opération se réduira le plus souvent à un système particulier de pression qui peut varier de cent manières, comme dans l'ex-

traction du suc de la canne à sucre qu'on fait passer entre des cylindres. Si c'est un des éléments constituants d'un composé quelconque que le chimiste veuille extraire, le résultat s'obtient à l'aide du feu, de la pile ou d'un réactif. S'il s'agit de l'extraction d'une dent ou d'un corps étranger engagé dans quelques parties du corps, le procédé de la part du chirurgien ou du dentiste sera une opération manuelle qui prendra divers noms. — En arithmétique, l'extraction de la *racine* (v.) d'un nombre consiste à trouver, par des procédés particuliers, quelle est la quantité qui, multipliée une ou plusieurs fois par elle-même, a produit ce nombre.—*Extraction* se prend parfois pour synonyme de lignée, de race, de naissance : cet homme est d'une noble *extraction.*

Extradition. Il est de principe politique que tout état donne asile sur son territoire aux étrangers qui s'y réfugient, et qu'on ne peut agir contre eux sans l'autorisation du souverain du pays qu'ils ont choisi pour refuge. C'est en vertu de ce consentement qu'a lieu l'*extradition*, c'est-à-dire la remise de l'inculpé aux autorités de l'état qui le réclame. Suivant le Code d'instruction criminelle, on peut la demander contre les étrangers qui seraient auteurs ou complices d'un crime attentatoire à la sûreté de l'état, contre les contrefacteurs du sceau de l'état, de monnaie nationale, de billets de banque et de papiers nationaux, pour qu'ils soient punis dans le pays même dont ils ont enfreint la loi. Les traités politiques contiennent d'ailleurs, entre les divers états, des clauses particulières relatives aux *extraditions.*

Extraits, ce qui est retiré d'un autre corps, ou l'état de ce qui en a été retiré. En pharmacie, les *extraits* s'obtiennent ordinairement par une opération manuelle, quelquefois chimique. — En littérature, c'est la partie la plus essentlelle, la plus importante d'un sujet qu'on a dégagé de tous les accessoires inutiles. Un bon *extrait* vaut souvent mieux que l'ensemble du sujet d'où il est tiré : c'est rarement une chose facile à faire.

Extra-judiciaire. On nomme ainsi, en procédure, les actes ou significations qui ne concernent pas un procès *actuellement pendant en justice.* Une requête que n'a pas ordonnée le juge est *extra-judiciaire* ou hors de la forme ordinaire des jugements.

Extra-muros, expression française formée de 2 mots latins pour désigner ce qui est en dehors des murs d'une ville : telle est, par exemple, la banlieue de Paris. Ce mot a pour opposé celui d'*intra-muros* (v.) dont la signification, absolument contraire, est, *en dedans des murs d'enceinte.*

Extraordinaire. Ce mot, que, selon Richelet, on devrait pro-

noncer et écrire *extrordinaire,* s'applique à tout ce qui n'est pas dans l'usage habituel de la vie, à ce qui a quelque chose de plus que l'ordinaire. Quelquefois il se prend en mauvaise part : l'usage peut seul en bien faire saisir les diverses acceptions. Les princes donnent le titre d'*extraordinaire* à des ambassadeurs. Un *courrier extraordinaire* est celui que l'on dépêche avec des ordres très-pressés. — On appelle *procédure extraordinaire,* la procédure criminelle, par opposition à la procédure civile. La *question extraordinaire* était, il y a peu de temps encore, la plus rude qu'on pût faire souffrir à un accusé. Le Digeste nomme *extraordinaires* les crimes qui ne sont point punis par des peines indiquées par la loi ou par quelque ordonnance. Les juges extraordinaires sont ceux qui jugent en vertu d'une mission extraordinaire et la plupart du temps temporaire. — On nomme *extraordinaire,* dans les comptes de dépenses, ce qui dépasse la dépense habituelle. — L'*extraordinaire des guerres* ou de la guerre est un fonds que l'on fait pour payer la dépense extraordinaire de la guerre. — Il y avait à Rome un corps de troupes, partie cavalerie, partie infanterie, qu'on nommait les *extraordinaires ;* il y avait aussi dans le camp des Romains un poste de même nom. Ce mot, qui est généralement adjectif, s'emploie parfois comme substantif, mais il est à noter que dans ce cas il se rapporte toujours à quelque autre substantif sous-entendu.

Extravagant, extravagance. La racine de ce mot vient de deux mots latins signifiant *dehors* et *errant.* L'*extravagance* est donc toute bizarrerie, folie, impertinence, tout discours insensé, toute chose faite ou dite, inspirés par un esprit *errant en dehors* du bon sens. Il faut, a dit mademoiselle de Scudéri, un assez grand nombre d'*impertinences* pour faire un *extravagant.*

Extrême, extrêmes, extrémité. Les deux premiers de ces mots, employés également comme substantifs et comme adjectifs, sont susceptibles d'acceptions très-variées. Comme adjectifs, ils s'appliquent également à l'étendue de surface et de temps; ils désignent les parties les plus éloignées : ainsi l'on dit les points *extrêmes* de la frontière, pour indiquer ceux qui sont le plus éloignés l'un de l'autre; on dit aussi que l'on a mis un temps *extrême* à faire une chose, pour indiquer qu'il n'eût pas été possible d'en mettre davantage. Joie *extrême,* plaisir *extrême,* douleur *extrême,* indiquent que ces émotions sont ressenties à leur plus haut degré possible. — Pousser les choses *à l'extrême,* c'est les jeter en dehors des bornes du raisonnable. — *Extrême* explique aussi la position de deux choses opposées : l'eau est l'*extrême* du feu. — En arithmétique, les *extrêmes* (on sous-entend substance, ou plutôt *termes, quantités*)

sont, le premier et le dernier termes de la proposition, ayant entre eux des termes *moyens* : 6 : 24 :: 20 : 80. — 6 et 80 sont les extrêmes, 24 et 20 se nomment les *moyens* (v.). Le caractère de toute proposition géométrique est que le produit des *extrêmes* soit égal à celui des *moyens*. — *Extrémité* désigne à la fois les points extrêmes ou limités de toute surface considérée dans son ensemble : les *extrémités* d'un royaume. — Être à l'*extrémité*, c'est toucher aux dernières limites de la vie. — Être réduit à des *extrémités*, c'est être dans l'impossibilité absolue de pouvoir agir autrement qu'on le fait. — En anatomie, on donne le nom d'*extrémités* à ce que nous nommons vulgairement les 4 membres.

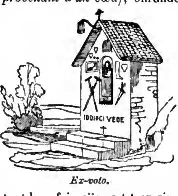
Extrême-onction, sacrement institué pour le bien spirituel et corporel des malades ; et ainsi appelé, parce que c'est la dernière des onctions que l'on fait aux fidèles. Il a été institué pour le soulagement spirituel et corporel des malades, auxquels il achève de procurer la rémission des péchés, donne la force de bien souffrir, de bien mourir et aide au salut de l'âme. Les Grecs qualifient ce sacrement d'*huile sainte*, d'*huile bénite*. Les Latins, d'*onction des malades*, *sacrement des mourants*, *extrême-onction*. Ce fut Jésus-Christ lui-même qui l'institua. Il était en usage parmi ses disciples : « Quelqu'un de vous est-il malade, dit l'apôtre saint Jacques dans son Épître (chapitre v, versets 14, 15), qu'il appelle les prêtres de l'église et qu'ils prient pour lui en l'*oignant d'huile* au nom du Seigneur; et la prière de la foi sauvera le malade, le Seigneur le soulagera et, s'il a commis des péchés, ils lui seront remis. » Le concile de Trente (session XIV, canon 1er) dit formellement : « Si quelqu'un doute que l'extrême-onction soit un vrai et propre sacrement de la loi nouvelle, institué par notre Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème! » Le même concile en explique les effets, et déclare que le prêtre seul en est le ministre et que l'huile bénite par l'évêque le jeudi saint en est la matière.

Exubérance. Ce mot, très-peu usité aujourd'hui, signifie à peu près *surabondance*, abondance inutile, superflue. Il caractérise dans les lettres ce genre de défaut qui consiste à employer, pour exprimer une chose, beaucoup plus de termes qu'il ne convient; il est très-commun chez les jeunes auteurs, généralement portés à prendre pour de la richesse de style un grand luxe de paroles, une grande profusion de fleurs de rhétorique. Quelques rhéteurs confondent même l'*exubérance* et le *pléonasme* : sans doute le pléonasme est une exubérance en ce qu'il est caractérisé par la répétition inutile de la même idée; mais une exubérance n'est pas toujours un pléonasme, parce que vingt ou cent mots peuvent.

sans que l'un répète l'idée des autres, être inutilement employés à exprimer une proposition simple que 2 ou 3 termes suffiraient à énoncer clairement.

Exutoire, terme de médecine provenant d'un verbe latin qui veut dire *dépouiller*, parce que les *exutoires* sont en effet des agents médicamentaires destinés à débarrasser le corps, de vices ou virus morbifiques qu'on suppose pouvoir y entretenir ou développer des maladies. Ainsi les cautères, les vésicatoires et les sétons doivent être considérés comme les principaux *exutoires*. Ils diffèrent des *dérivatifs* en ce que ces derniers ont particulièrement pour but de déplacer seulement une cause ou un agent morbifique dont les *exutoires* doivent débarrasser l'individu.

Ex-voto (mots latins signifiant *provenant d'un vœu*), offrande destinée à acquitter un vœu. La construction de l'Escurial par Philippe II était l'accomplissement d'un *ex voto;* la Sainte-Baume en Provence, Sainte-Anne sur la côte de Bretagne, la Vierge-des-Grâces sur celle de Normandie, abondent en *ex voto* offerts en général par des marins. Ces hommes simples, séparés d'un abîme incommensurable par une faible planche, loin de tout secours humain, s'adressent au ciel. Ils prient, ils promettent, et leur foi naïve est trop sincère pour ne pas plaire à Dieu, sous quelque forme qu'elle se manifeste.



Ex-voto.

Ezdras, prêtre hébreu, exerçant le saint ministère à Babylone sous le roi de Perse Artaxerce-Longuemain, revint à Jérusalem avec Zorobabel, reçut d'Artaxerce la permission d'achever la réédification du temple, et exerça la souveraine autorité jusqu'à l'arrivée de Néhémie à Jérusalem, 450 ans av. J.-C. Deux livres de l'ancien Testament portent son nom; mais le second est généralement attribué à Néhémie.

Ezéchiel (en hébreu *force de Dieu*), un des 4 grands prophètes, fut emmené captif à Constantinople par Nabuchodonosor, l'an 595 av. J.-C. Il commença à prophétiser la 5e année de sa captivité, le Seigneur lui ayant apparu et l'ayant envoyé annoncer à son peuple ce qui devait arriver. Ézéchiel annonça les oracles au peuple captif, le soutint et le consola, jusqu'à ce qu'il fut lapidé par les ordres d'un magistrat à qui il reprochait son idolâtrie.

F

F, 6e lettre de l'alphabet et 4e des consonnes. Quelle doit être sa prononciation? Convient-il d'articuler *effe*, ou faut-il, comme le recommandent les savants de Port-Royal, prononcer *fe?* Cette dernière prononciation semble la plus rationnelle et la mieux fondée, radicalement parlant. — Le *f* et le *v* peuvent être considérés comme étant au fond la même lettre, et nécessitent à peu près le même jeu des organes. *Ve* n'est que le *fe* prononcé faiblement, *fe* est le *ve* prononcé fortement. Le *ph* des Grecs que nous avons conservé, à l'imitation des Latins, dans un grand nombre de mots dérivés des langues anciennes, a également la valeur du *fe*. — Dans le calendrier ecclésiastique, *f* est la 6e lettre dominicale. — Chez les modernes, *f* peut signifier la page (*folio*) ou, dans les mandements ou lettres pastorales, *frères* (N. T. C. F., *nos très-chers frères*). — En musique, *f* signifie, chez les Allemands, la note *fa*. En général, dans les compositions musicales, elle est l'abréviation de *forte* (fort). — Sur les monnaies françaises, elle indique qu'une pièce a été frappée à Angers. *fl* est l'abréviation de *florins*, et *f* ou *fr* celle de *francs*.

Fa, 4e note de l'échelle en *ut*. Elle est appelée *f* (ut, fa) chez les Allemands et quelques Italiens.

Fabert (Abraham, marquis de), maréchal de France sous Louis XIII et Louis XIV, né à Metz, le 11 octobre 1599, d'un directeur de l'imprimerie du duc de Lorraine, auteur de quelques ouvrages cités par dom Calmet. Entré au service dans un des régiments du duc d'Épernon, récompensé de son intelligence et de sa bravoure par une compagnie dans les gardes, Fabert mérita, sur plusieurs champs de bataille, un avancement rapide. De 1636 à 1640, il se distingua aux siéges de Saverne, de Landrecies, de Chivas et de Turin. Blessé grièvement d'un coup de mousquet à la cuisse devant cette dernière place, il combattit encore à la Marfée et au siége de Bapaume. En 1642, Fabert passa dans le Roussillon à la tête d'un bataillon des gardes, culbuta les Espagnols jusqu'à Collioure, leur prit beaucoup de monde et toute leur artillerie, et se rendit maître de la place le 14 avril. Maréchal-de-camp en 1646, il s'empara, la même année, de Porto-Longone et de Piombino. Après la prise de Stenai en 1654, le bâton de maréchal de France et le gouvernement de Sédan récompensèrent ses brillants services.

Le collier des ordres du roi lui fut aussi offert; mais il le refusa, ne pouvant produire les preuves de noblesse exigées, et ne voulant pas l'obtenir par un mensonge. Il repoussa également la mission dont voulait le charger Mazarin de surveiller l'armée. Sa loyauté, son désintéressement étaient dignes d'un héros de l'antiquité, et sa piété fut toujours celle d'un chrétien. Il mourut le 17 mai 1662.

Fabia (famille), illustre famille patricienne de Rome, ainsi nommée parce que ses ancêtres avaient enseigné les premiers, en Italie, la culture de la *fève*. Elle faisait remonter son origine à un fils d'Hercule, 500 ans avant la fondation de Rome, et se divisait en un grand nombre de branches. Détruite à Créméra, le dernier membre survivant, G. Fabius-Vibulanus, la releva; mais elle s'éteignit tout-à-fait au IIe siècle de l'ère chrétienne. — Ce nom était aussi celui d'une tribu romaine; elle le devait aux Fabius, qui en étaient la famille la plus distinguée.

Fabia (loi). Elle défendait d'acheter, de vendre ou de garder auprès de soi, malgré lui, l'esclave ou l'affranchi d'un autre. Une seconde loi du même nom réglait le nombre des clients par lesquels on pouvait se faire accompagner dans les lieux publics.

Fabiens (les), nom que Romulus donna à ceux qui s'attachèrent à sa personne, à cause de *Fabius Celer*, leur chef. Pour leur antique origine et étymologie de leur nom, v. *Fabia* (famille). Cette famille compta, pendant un grand nombre de siècles, 67 hommes d'état et 7 écrivains célèbres. — On donne aussi ce nom aux 306 guerriers qui, 477 ans av. J.-C., marchèrent contre les Véiens, et, après les avoir battus en plusieurs rencontres, périrent, accablés par le nombre, au combat de Créméra. C'est d'un seul rejeton alors enfant de cette famille exterminée que sortirent ces 74 Fabiens, entre lesquels brille surtout *Quintus-Maximus-Fabius* (v. ci-après). — On appelait encore *Fabiens* des prêtres qui tenaient un des colléges des *luperces* ou *luperques*, préposés aux fêtes du dieu Pan.

Fabius (Quintus-Maximus-Verrucosus), surnommé *Cunctator*, *Temporiseur*, un des plus grands capitaines de l'ancienne Rome. Fort doux dans son enfance, il n'était appelé que *Ovicula*, le *Petit mouton*. Le surnom de *Verrucosus*, qu'il garda, venait d'une petite verrue qu'il avait à la lèvre. Appelé au consulat pour la 1re fois en 517, il alla faire la guerre aux Liguriens révoltés à l'instigation de Carthage. A l'issue des hostilités, les Romains envoyèrent aux Carthaginois une pique et un caducée, afin qu'ils eussent à choisir entre la paix et la guerre. Sept ans après, Fabius Maximus fut élevé de nouveau au consulat avec Sp. Carvilius. Dans la suite, quand Annibal eut battu les Romains à Trasimene, Fabius, créé

dictateur, ordonna de grandes cérémonies religieuses et entra en campagne. Annibal, campé près d'Arpi, dans la Pouille, lui offrit la bataille; mais Fabius, dont toute la tactique consistait à éviter le combat, à observer l'ennemi, à détruire ses moyens de subsistance, refusa constamment d'en venir aux mains; et tandis que les Carthaginois, le taxant de lâcheté, ravageaient les campagnes et mettaient le feu aux villes, Fabius, posté sur les hauteurs, interdisait jusqu'à la plus légère escarmouche à ses fourrageurs. Cette conduite, mal comprise à Rome, le fit soupçonner de trahison; il fut rappelé : mais son successeur ayant été battu, on lui rendit son commandement; et c'est en restant toujours fidèle à son plan de temporisation qu'il sauva Rome, reprit Tarente sur Annibal et se couvrit de gloire. Mais, soit prudence, soit jalousie, il s'opposa à l'expédition du jeune Scipion, et, quand elle fut décrétée, il mit tout en œuvre pour l'empêcher d'appareiller pour l'Afrique, en sorte que peu s'en fallut qu'après après avoir sauvé Rome il ne sauvât aussi Carthage. Quelle qu'ait été la cause de son opposition, il ne vécut pas assez long-temps pour apprendre la glorieuse issue de cette campagne, étant mort en 549, fort âgé, après avoir été 62 ans augure. Tous les citoyens contribuèrent aux frais de ses funérailles.

Fabius Pictor (Quintus) vivait vers 223 av. J.-C.. Premier historien de Rome, il prit pour base de son travail les mémoires confiés à la garde des pontifes, et donna à son ouvrage le titre d'*Annales*. Tite-Live s'en servit pour son *Histoire*. On ignore si les *Annales* furent primitivement écrites en latin ou en grec; elles existaient encore au temps de Pline l'ancien. On conteste l'authenticité du peu de fragments qui nous en restent, et qu'on attribue à Annius de Viterbe.

Fable , fabuliste (d'un mot latin signifiant *parler, raconter*). Dans son acception générale, la *fable* est un récit ou une suite de récits dont l'imagination a fait tous les frais, ou dont le fonds vrai se trouve altéré par des circonstances et des détails inventés. Elle remonte aux premiers âges du monde; chaque peuple a voulu embellir son berceau de fictions, et l'amour du merveilleux les a partout accueillies avec le même enthousiasme. Orphée, Musée, Linus, Hésiode, Homère ont caché sous le voile de la poésie de hautes leçons allégoriques. La fable ne fut bientôt plus un système; elle devint une religion, religion naïve et gracieuse qui, pendant de longs siècles, a charmé les nations les plus éclairées et les plus spirituelles du monde. C'est la *mythologie*.—*Fable*, signifiant récit sans vraisemblance et sans vérité, est l'opposé d'*histoire*. Ce mot s'applique aussi au plan, au canevas d'un ouvrage : la *fable d'un poëme*,

d'un opéra, d'une tragédie. Dans un sens elliptique, il prend la signification de moquerie, risée : *je deviendrai la fable du quartier.* Enfin *fable* est synonyme d'*apologue* (v.), petite narration morale dont le genre, légué par les anciens, est un de ceux qui a été le plus cultivé par les modernes ; à la tête des *fabulistes* il faut placer notre bon La Fontaine.

Fabliau, dérivé de *fable*, genre de poésie fort cultivé en France sous Philippe-le-Bel, le roi Jean et Charles VI, consistant dans le récit simple et naïf d'une action généralement plaisante et parfois dramatique, de peu d'étendue, quoique plus ou moins intriguée, et dont le but ordinaire était d'amuser et d'instruire. Leurs auteurs s'appelaient *fabléors* ou *fabliers.* Ils succédèrent aux *trouvères,* et marchèrent en concurrence avec les compositeurs de tensons, de lais, de sirventes et de cantilènes, légitimes héritiers des *troubadours.* Plus tard ces deux genres, s'épurant et prenant un caractère en harmonie avec la civilisation moderne, produisirent la fable, l'ode et la cantate ; mais, dès lors, ils perdirent une grande partie de leurs charmes et de leur naïveté première. Nos fabliaux du moyen âge ne sont pas d'origine nationale ; c'est un fruit des croisades que les troubadours et les trouvères ont rapporté de l'Arabie. Racontés de château en château, ces petits poëmes, tantôt rimés, tantôt réduits à une diction poétique, devinrent la 1re école où se développèrent notre poésie et notre art dramatique. La Provence, l'Italie, l'Espagne, s'emparèrent de nos fabliaux. L'ingénieux Boccace puisa à ces sources fécondes. Arioste, plus tard, imita ce genre léger en y liant une foule d'incidents qui rappelaient plutôt les vieux contes de chevalerie qu'ils ne constituaient une véritable épopée.

Fabre d'Eglantine (Philippe-François-Nazaire), célèbre révolutionnaire et poète comique distingué, né à Carcassonne le 28 décembre 1755. C'était un homme d'un talent remarquable, mais d'un esprit ardent, d'un caractère jaloux, que des erreurs de jeunesse avaient repoussé de la société et jeté sur le théâtre, où son talent d'acteur ne fût point goûté. En 1785 il obtint aux Jeux floraux de Toulouse l'*églantine d'or* et ajouta à son nom de famille celui de cette fleur. Bientôt se jugeant plus propre à composer des comédies qu'à les représenter, il vint s'établir à Paris et y fit jouer plusieurs pièces sans succès. Enfin le *Philinte de Molière* ou l'*Egoïste* établit sa réputation ; et le *Convalescent de qualite,* l'*Héritière,* le *Sot orgueilleux,* l'*Intrigue épistolaire* surtout confirmèrent l'espoir de voir un nouveau poète ajouter à la gloire de notre théâtre comique. Mais c'était le moment où la révolution renversait les bases de la société ; et Fabre, qui s'était jeté dans le parti de l'exagération, d'homme lit-

téraire se fit homme politique. Lié avec Camille Desmoulins, Lacroix et Danton, il fut nommé secrétaire général de la justice lorsqu'après le 10 août celui-ci fut appelé à ce ministère. Son protecteur le fit élire aussi député de Paris à la Convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI. Du reste, son rôle, dans cette formidablo assemblée, ne fut jamais que secondaire : il parut rarement à la tribune. Ardent persécuteur des Girondins, ses anciens amis, on l'accusa lui-même d'avoir reçu 100,000 fr. des administrateurs de la compagnie des Indes pour falsifier un décret. Traduit au tribunal révolutionnaire comme royaliste et comme faussaire, Fabre d'Églantine, dont une détention de 3 mois avait ruiné la santé, marcha à l'échafaud le 5 avril 1794.

Fabricien (v. *Fabrique d'église*).

Fabricius Luscinus (Caius), ainsi nommé parce qu'il avait les yeux petits, parvint au consulat en 471 (282 ans av. J.-C.), battit les Samnites, les Bruttiens, les Lucaniens, et triompha de ces peuples. Après avoir payé les frais de la guerre et récompensé son armée avec le prix des dépouilles des vaincus, il versa 400 talents dans le trésor public et ne garda rien pour lui. Pyrrhus, roi d'Épire, avait battu à Héraclée le consul Lœvinius; Fabricius, envoyé, pour traiter de l'échange des prisonniers, se rendit au camp de ce prince, qui le reçut avec distinction. Afin de mettre son courage à l'épreuve on fit paraître subitement derrière lui un éléphant, et ce spectacle, si nouveau pour un Romain, ne l'émut nullement. Les prisonniers lui furent rendus sur sa seule parole, car il était bien convenu qu'il les renverrait si le sénat ne ratifiait pas la convention; et en effet, ils furent renvoyés après la fête des Saturnales. Revêtu en 475 d'un second consulat en même temps que Q. Æmilius Papus, son ancien collègue, Fabricius marchait avec lui contre Pyrrhus, quand Nicias, médecin du prince, vint lui offrir de l'empoisonner pour de l'argent. Le consul en avertit Pyrrhus, qui, dans sa reconnaissance, rendit tous les prisonniers romains sans rançon. Le roi d'Épire, désespérant de vaincre de si redoutables adversaires, quitta enfin l'Italie. Plus tard, Fabricius poussa au consulat son ennemi personnel P. Cornelius Rufinus, homme brave au combat, mais avide de richesses. « J'aime mieux, lui dit-il, être pillé par le consul que pris par l'ennemi. » Élu censeur en 478, avec son ancien collègue Papus, il veilla si rigoureusement à l'exécution des lois somptuaires, qu'il fit exclure du sénat ce même Rufinus, qui avait été deux fois consul et une fois dictateur, parce qu'il avait chez lui plus de 15 marcs de vaisselle plate. Quant à lui, il ne possédait pour toute argenterie qu'une tasse et une salière, et pour tout bien qu'un petit champ qu'il

cultivait de ses mains. Il mourut si pauvre, que l'état fut obligé de doter sa fille.

Fabricius (Jean-Albert), célèbre philologue allemand, versé dans l'histoire littéraire de l'antiquité et du moyen âge, éditeur de plusieurs ouvrages anciens et modernes, né à Leipzig en 1668. Après avoir accompagné en Suede J. Frid. Meyer, qui lui avait confié la garde de sa bibliothèque, il revint avec lui à Hambourg, où il obtint une chaire publique. Là, pendant plus de 40 ans de professorat, il exerça encore d'autres fonctions académiques, prépara et mit au jour ses nombreuses publications. On en compte jusqu'à 128.

Fabricius (Jean-Chrétien), le plus célèbre entomologiste du XVIIIe siècle, né à Tondern, dans le duché de Schleswig, le 7 janvier 1743. Après avoir achevé, à Copenhague, ses cours académiques à l'âge de 20 ans, il alla poursuivre ses études à Leyde, Édimbourg, Freyberg en Saxe, et enfin à Upsal, sous le célèbre *Linné* (v.); il fut un des meilleurs élèves de ce grand maître. Pendant un voyage qu'il fit avec lui, il conçut la première idée de son système de classification des insectes d'après les organes de la bouche, et il lui proposa en vain de s'en servir dans la nouvelle édition de son *Système de la Nature*. Bientôt il obtint la place de professeur d'histoire naturelle à l'université de Kiel, où il se livra entièrement à son étude favorite. En 1775 parut son *Système d'entomologie*, écrit en latin. Plus tard, dans un second ouvrage latin (*Supplément à l'entomologie*, 1797), il établit les caractères des classes et des genres. En 1778, il publia sa *Philosophie entomologique*. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant 30 ans, Fabricius ne s'occupa qu'à étendre et à développer son système. Chaque année il parcourait quelque contrée de l'Europe, visitant les musées, fréquentant les hommes de la science, décrivant quelque insecte inconnu. Il mourut le 8 mars 1808.

Fabrique, fabrication (d'un mot latin signifiant *ouvrier*), mot synonyme de *manufacture* (v.). Souvent on les prend l'un pour l'autre. On dit indifféremment une fabrique ou une manufacture de draps; on ne dirait pas une fabrique de glaces. La *fabrique*, en général, est l'établissement destiné à l'exécution de quelque travail industriel, c'est le lieu où l'on convertit en produits d'une valeur supérieure diverses matières premières, à l'aide de procédés particuliers, au moyen de bras ou de machines, et en leur faisant subir plusieurs préparations ou manipulations. La *fabrication* est l'action par laquelle on exécute certains ouvrages selon les règles et formules prescrites. Le *fabricant* est celui qui travaille ou fait travailler pour son compte divers ouvrages de toute espèce. Les premiers

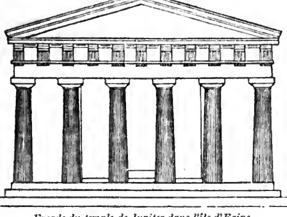
peuples ne connaissaient guère que des ouvriers isolés et peu ou point de fabriques. Les familles fabriquaient alors elles-mêmes leurs habillements. Auguste portait des vêtements tissés par sa femme et sa sœur. Les filles de Charlemagne exécutaient des ouvrages semblables. Pourtant les empereurs romains avaient établi 5 fabriques d'armes dans l'Orient, 3 dans le Pont et 2 dans le reste de l'Asie-Mineure, puis 2 en Thrace, 6 en Italie, 9 en Illyrie et 8 dans les Gaules. Au moyen âge nous rencontrons de nombreuses tentatives de réunions d'ouvriers, mais il n'y eut jamais de fabriques bien constituées; et ce n'est que dans les derniers siècles qu'elles se sont véritablement assises et constituées, notamment en Italie, en Suisse, en France, en Allemagne, en Angleterre et aux États-Unis. Ce qui distingue l'époque moderne, ce sont les découvertes qu'elle a faites dans la chimie et les nombreuses machines qu'elle a inventées; c'est la vapeur, cette Providence des fabricants de nos jours, remplaçant avec tant d'avantage les autres moteurs employés jusque-là.

Fabrique (beaux-arts). Ce terme, en architecture, désigne un édifice considérable et particulièrement une église. C'est surtout dans les ouvrages des XVIe et XVIIe siècles qu'on trouve ce mot fréquemment reproduit. Aujourd'hui il s'applique plus spécialement à la construction des jardins, et indique les petits pavillons, temples, ermitages, grottes, etc., dont on décore les parcs et les jardins anglais. En peinture, c'est tout ce qui est fait de main d'homme, par opposition aux arbres, aux rochers, aux montagnes, et même aux figures d'hommes et d'animaux, tous objets formés par le Créateur. Ce sont les palais, les maisons, les cabanes, les ponts, les villes, les hameaux, toute espèce de construction servant d'ornement à un tableau d'histoire, à un paysage, ou devenant même le sujet principal d'un dessin d'architecture. — Beaucoup de peintres anciens ont excellé dans les *fabriques*. Celles de Nicolas Poussin passent pour les plus belles et les mieux accidentées.

Fabrique d'église, de paroisse, temporel, revenu affecté à l'entretien des églises et aux dépenses intérieures du culte, administration chargée de la recette et de l'emploi de ce revenu. Ce sont des assemblées de personnes laïques choisies parmi les notables habitants de la circonscription de la paroisse, et prenant la dénomination de *fabriciens* ou de *marguilliers*, et celle de *gagiers* dans quelques communes rurales. Les *fabriques paroissiales* ont été administrées successivement par les évêques, les archidiacres et les curés. Henri III s'enorgueillissait du titre de *marguillier* de St-Germain-l'Auxerrois. Alors les *fabriques* avaient des biens très-

considérables, et leur administration était très-importante. A l'époque de la révolution, les *fabriques* furent abolies et leurs biens déclarés nationaux par plusieurs lois. Le concordat de 1802 les rétablit en France, pour veiller à l'entretien et à la conservation des temples et à l'administration des aumônes. — Les marguilliers occupent dans l'église une place à part, appelée *fabrique* ou *banc d'œuvre* ou simplement l'*œuvre*.

Façade dérive de *face;* et effectivement, c'est en architecture la face principale de l'édifice. Quand celui-ci en a plusieurs, le mot est accompagné de déterminatifs : *façade postérieure*, *latérale*. Employé seul, il laisse supposer qu'il n'y a qu'une seule façade ou qu'au moins on parle de la face antérieure. Les façades antérieures et latérales des églises des XIe, XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles prennent presque toujours le nom de *portail*.



Façade du temple de Jupiter dans l'île d'Egine.

Face (d'un mot latin signifiant *visage*). Les anatomistes appellent ainsi la partie de la. tête situé à la partie antérieure et inférieure du crâne, renfermant les organes de la vue, de l'odorat, du goût, avec tous les appareils musculaires qui servent à l'exercice de ces fonctions. Cette partie, importante chez l'homme, puisque l'âme vient s'y peindre, n'est pas moins intéressante chez les animaux. La face humaine, considérée comme type, a été l'objet de poétiques descriptions. A l'article *angle facial* (v.), nous l'avons considérée comme la mesure des facultés intellectuelles. Lavater, en outre, a basé sur la simple inspection des traits de la face et de leurs rapports l'art de la *physiognomonie* (v.). Pour le médecin, l'examen de la face et des diverses altérations qu'elle peut subir constitue un des moyens les plus sûrs d'arriver à la connaissance des maladies (v. *Facies*). *Face* n'est employé dans le langage sérieux que sous cette acception anatomique, et figurément au moral quand il s'agit

de la présence de Dieu : *Jéhovah détourna sa face du pécheur; les Chérubins se voilent la face de leurs ailes.* Hors de là il est presque toujours familier. — Face signifie encore superficie : la *face* de la terre. En géométrie, ce mot désigne les diverses portions de surface qui terminent un solide : les *faces* d'une pyramide, d'un cube.

Facéties (d'un mot latin signifiant *joyeux*), jeu d'esprit exprimé par des paroles ou des actions qui divertit et fait rire. C'est quelque chose de plus comique que la plaisanterie et de moins bas que la bouffonnerie. Cicéron qualifie Aristophane de poète *facétieux.* Rabelais et Molière, toutes les fois qu'ils ne sont pas d'un comique sublime, sont chez nous les types de l'*esprit facétieux.* — *Facétie*, en littérature, s'entend de certaines compositions railleuses, assaisonnées d'un sel plus ou moins piquant, et cachant quelque vérité mordante. Dans les XVIe et XVIIe siècles, un grand nombre de productions ont paru sous ce titre quelquefois usurpé.

Fâcheux, être incommode et importun qui a le fatal privilége de tout faire mal à propos, et de déplaire en voulant être agréable. Cette race nombreuse pullule partout pour tout embarrasser. Le fâcheux ne sait ni entrer ni sortir à propos. S'il vient, s'il reste, s'il s'en va, c'est toujours à contre-temps. Présence, conversation, manières, tout en lui dérange et fatigue. Molière l'a stigmatisé de son temps ; Picard est revenu à la charge cent ans après. Le sujet est loin d'être épuisé, car le fâcheux est incorrigible.

Facial (angle), v. *Angle* et *Face.*

Facies (séméiologie), mot latin transporté dans notre langue pour désigner les diverses modifications d'expression que les maladies font subir à la physionomie. On a donné le nom de *prosopose* ou *prosoposcopie* (de deux mots grecs signifiant *face extérieure* et *voir*) à l'étude de ces altérations des traits, qui est pour le médecin ce qu'est la *physiognomonie* (v.) pour le moraliste. Le *facies* des aliénés est mobile et changeant, celui des idiots est immobile. Certaines professions donnent au *facies* une couleur particulière : par exemple, presque tous les boulangers, les menuisiers, les plâtriers l'ont pâle et blafard.

Facile. Ce mot est un de ceux de notre langue dont il est peut-être le plus difficile de déterminer les multiples acceptions. Dans son sens le plus ordinaire, il suppose un acte moral ou matériel qui s'exécute sans peine, un genre de travail dont la conception semble en avoir demandé très-peu. Ce mot a des acceptions très-variées, souvent même contradictoires. Quelquefois même on le prend en mauvaise part : on dit l'excessive *facilité* du caractère de Claude. En bonne part il indique un homme qui

a des mœurs, des manières sociales, dont le commerce est commode, agréable. Il y a cette différence entre les mots *facile* et *aisé*, que le premier exclut les obstacles, les oppositions qu'on met à une chose ; tandis que le second exclut la peine qui naît de l'état même de la chose. Une entrée est *facile* quand personne ne vous arrête au passage ; elle est *aisée* quand par elle-même elle est large et commode à passer. *Facile* paraît mieux convenir à peindre l'action, *aisé* à marquer l'événement de cette action : l'accès d'un port est *facile*, et il est *aisé* d'y aborder.—La *facilité* est le moyen ou la manière aisée de faire. Ce n'est souvent qu'à l'aide du travail le plus opiniâtre et le plus rude qu'on parvient à donner à des productions quelconques le caractère désigné sous le nom de *facilité* de diction, de style. Voltaire a dit avec raison .

Des vers aisément faits sont rarement aisés.

Façon (d'un mot latin signifiant *faire*), mot vague qu'une longue périphrase rendrait à peine avec justesse. Tantôt c'est la manière d'être, tantôt l'action elle-même, tantôt une manière particulière d'agir, de travailler. Ce terme s'applique à tout, sert à tout exprimer sans rien désigner particulièrement, sans rien signifier d'une manière précise. Dans les arts, c'est tout à la fois l'exécution d'un travail et le travail lui-même. Dans le premier cas, il l'embrasse tout entier; dans le second il résume plus spécialement le goût qui a présidé à sa confection : un ouvrage *en façon* d'ébène, un coup de pinceau *à la façon* de David. — *Donner la dernière façon* à un ouvrage, c'est y mettre la dernière main.—*Façon* se dit encore de divers ornements et figures qu'on donne à une œuvre pour l'enrichir. *Façonner* un ouvrage, c'est l'enjoliver.—En agriculture, *façon* désigne les divers labours qu'on donne à la terre avant de l'ensemencer; on dit des laines, toiles, soieries, draps, dentelles, indiennes, faïence, etc., *façon de l'Inde, de Chine, d'Angleterre, de Madras, etc.,* pour dire : à l'imitation d'ouvrages fabriqués en ces lieux. Le mot *façon* appliqué à une personne se dit de sa mine, de son air, de ses manières d'agir, de marcher, de parler. Il y a des hommes à *façons* et des hommes *sans façons*. — *Façon* s'applique aussi à l'esprit, aux mœurs : Paris *façonne* vite un jeune homme. On dit étoffe *façonnée*, par opposition à étoffe *unie*.

Façon productive (économie politique), modification opérée par l'industrie pour créer ou accroître l'*utilité* d'une chose et par là sa *valeur*. Toutes les fois qu'une *façon* ne contribue pas à créer ou bien augmenter la valeur d'un produit, elle n'est pas *productive*.

Faconde (d'un mot latin signifiant *abondant*). Ce mot, qui a

vieilli, est synonyme d'*éloquence*, *facilité à parler d'abondance* et ne se prend plus aujourd'hui qu'en mauvaise part pour exprimer la *loquacité*, la trop grande abondance de paroles. Ce mot si indispensable s'en va, et pourtant la chose devient de plus en plus commune; presque partout la *faconde* remplace l'*éloquence*. Voyez aux élections de toute espèce, dans les sociétés savantes ou prétendues telles, au barreau, à la chaire, à la tribune; partout la chose règne, que ne gardons-nous au moins le mot pour la qualifier?

Fac simile, mot latin composé, introduit sans altération dans notre langue et qui signifie *ressemblance parfaite;* c'est en effet la représentation exacte et fidèle d'un dessin ou des traits de l'écriture d'une personne. L'intérêt de curiosité qui s'attache à tout ce qui vient des hommes distingués fit rechercher quelques lignes sorties de leur plume. On crut trouver dans leur écriture les mystères de leur talent, de leurs vertus, de leurs défauts. Tout le monde voulut avoir des *autographes* (v.). La vie des grands hommes n'eut pas suffi à l'avidité des amateurs; la spéculation s'en mêla, on vendit des souvenirs d'amitié au poids de l'or. Mais toutes les fortunes ne pouvant atteindre à ces ruineuses fantaisies, le *fac simile* et l'*autographie* (v.) vinrent au secours des petites bourses.

Facteur (d'un mot latin signifiant *faire*), terme servant à désigner divers agents ayant tous entre eux des occupations plus ou moins analogues, comme de vendre, de porter ou de négocier pour le compte d'autrui. Dans le commerce, les *facteurs* (d'où le mot *factorerie* [v.]) sont de simples agents, commissionnés par les fabricants ou par les négociants pour placer, vendre ou acheter des marchandises ou des effets. Ces agents sont devenus, sur quelques places de l'intérieur, des fonctionnaires privilégiés, analogues aux commissaires-priseurs. — Le *facteur*, dans les bureaux de roulage et de messageries, est le commissaire qui reçoit et pèse les articles ou colis et qui les délivre contre émargement. — Le *facteur* officiel, le *facteur* important de notre époque, est celui de la poste, chargé de lever les boites et de distribuer les lettres. Dans l'armée il prend le nom de *vaguemestre* (v.).

Facteur d'instruments (musique), ouvrier qui construit des instruments de musique. On donne plus particulièrement le nom de *facteurs* aux fabricants de pianos, d'orgues et de harpes. Ceux qui font des violons, des altos, des violoncelles, des contrebasses, des guitares, etc. ont conservé la qualification de *luthiers*, parce qu'autrefois le luth était l'instrument à la mode. Il y a des fabricants spéciaux pour les instruments en bois, les hautbois, clarinettes, bassons, flûtes, flageolets, etc.; d'autres pour les instruments en

cuivre, tels que trompettes, cors, trombonnes, cornets à piston, ophicléides, etc. Parmi les facteurs d'instruments qui ont acquis de la célébrité, on cite Stradivarius et Amati pour les violons, Silbermann, Clicquet et Calinet pour les orgues, Erard, Pape et surtout Pleyel pour les pianos. Depuis 30 ans cette dernière fabrication a pris de grands développements en France. — On compte actuellement à Paris plus de 200 facteurs, dont 109 de pianos.

Facteur (mathématiques). C'est la partie d'un tout ou la quantité dont un produit est formé. Dans une multiplication, le multiplicande et le multiplicateur se nomment *facteurs du produit*, pour indiquer qu'ils ont servi à le former. Ainsi, 8 et 2 sont les facteurs du produit 16.

Factice, qualification défavorable applicable à toutes les imitations plus ou moins exactes de la vérité. Le faux est l'opposé du vrai; le *factice* n'en est que la *contrefaçon*. Dans l'ordre matériel, chaque fois que la science et l'art veulent tromper nos sens en copiant quelque création de la nature, ils nous livrent des produits *factices*, des eaux *factices*, des fleurs *factices*. Dans l'ordre moral, quand les peuples ont vieilli et que leur civilisation touche à la corruption, tout devient autour d'eux *factice :* passions, vices, vertus, sentiments, opinions, langage, et jusqu'à la prospérité publique.

Faction, factieux. Le 1er de ces mots désigne une cabale, un parti qui se forme dans un état, dans une ville, dans un corps, dans une compagnie pour troubler le repos commun; le *factieux* est un être séditieux, remuant, excitant ou cherchant à exciter des troubles, formant des cabales ou y adhérant. *Faction* et *parti* sont synonymes; c'est la même union de plusieurs personnes, la même opposition à des vues différentes des leurs : mais *faction* annonce du mouvement, *parti* n'exprime qu'un partage dans les opinions; celui-ci n'a rien d'odieux, l'autre l'est toujours.—Les Romains donnaient le nom de *factions* aux divers groupes ou quadrilles de concurrents qui, dans les jeux du cirque, se disputaient le prix à la course des chars. Il y en avait 4, la verte, la bleue, la rouge et la blanche. Caligula se déclara pour la verte, Vitellius pour la bleue. Sous Justinien, à Constantinople, la sédition Nika fit périr 40,000 hommes dans une collision entre les *verts* et les *bleus*. Il fallut supprimer les factions du cirque.

Faction (art militaire), poste occupé par une sentinelle chargée de l'exécution d'une consigne; de là : *conduire en faction, aller en faction, faire sa faction, être relevé de faction*. Ce mot, dans cette acception, était inconnu il y a 3 siècles. On disait *guet, guette, escoute*. *Faction* se trouve pour la première fois dans une ordonnance

de Henri II, et là il signifie fonction, poste, ronde; patrouille. L'acception actuelle ne remonte pas au delà de Louis XIV, et elle n'est consacrée officiellement que depuis le milieu du XVIIIe siècle. — Chez les Romains, du temps de Lucain, les *factions* duraient trois heures; les *buccinateurs* (*trompettes*) en donnaient le signal après avoir consulté l'horloge à sable ou à eau. — Il était autrefois de principe, dans les armées européennes, que tout officier trouvant une sentinelle endormie, pouvait lui passer son épée au travers du corps. Cela se disait, mais cela ne se faisait pas; c'était une loi de tradition et non de droit écrit. Une ordonnance de 1733 voulait que le factionnaire endormi fût passé par les armes. Il ne reste plus aucune trace d'exécution de pareils jugements. En France, le temps d'une faction est ordinairement de 2 heures; mais à l'armée, aux postes qui exigent une grande surveillance, comme aux grand'gardes, les sentinelles sont relevées toutes les heures.

Factionnaires. C'était, sous Brantôme, aux *factieux* que l'on donnait ce nom. Au commencement du XVIIIe siècle, *factionnaire* et *fonctionnaire* étaient synonymes. On appelait ainsi un militaire s'acquittant d'une *fonction* du service. L'usage avait fait de ce mot la désignation du rang des capitaines. Le *capitaine factionnaire* était celui que rien n'exemptait de monter la garde; ainsi le colonel, le lieutenant-colonel, le major, etant capitaines, puisqu'ils en touchaient la solde et qu'ils avaient une compagnie, ne comptaient pas cependant au nombre des *factionnaires*. Peu avant la fin du dernier siècle, le langage militaire commença à donner au mot *factionnaire* le sens qu'il a aujourd'hui : celui de sentinelle ou de vedette.

Factorerie, établissement géré par un *facteur* (v.), bureau dans lequel un commissionnaire fait le commerce pour ses commettants. Ce mot était fort en usage autrefois pour désigner les établissements commerciaux des Européens dans d'autres parties du monde et surtout aux Indes orientales. Moindres que les *colonies* (v.) proprement dites, les *factoreries* tenaient le milieu entre les *loges* et les *comptoirs*, elles étaient moins importantes que ceux-ci et plus considérables que celles-là. C'étaient, dans l'origine, de simples entrepôts établis par de grandes maisons de commerce pour l'achat des marchandises indigènes et la vente de celles qui arrivaient d'Europe.

Factotum, locution purement latine et signifiant *celui qui fait tout*, celui qui est chargé ou qui se charge de tout faire; intendant d'une grande maison, mandataire général chargé de toutes les affaires d'une famille; homme d'affaires par excellence, auquel rien n'est étranger et qui s'occupe volontiers de tout.

Factum. C'était jadis un mémoire manuscrit ou imprimé, conte-

nant l'exposé d'une affaire contentieuse ; d'abord rédigé en latin, il fut ainsi appelé du mot *factum* qu'on mettait en tête pour annoncer l'exposition du fait. François Ier ayant proscrit des tribunaux tous les termes latins, celui-ci fut conservé malgré le roi. Aujourd'hui il n'est plus d'usage dans la jurisprudence, et a été remplacé par le mot *mémoire;* mais, par extension, il s'est appliqué à tout écrit qu'une personne publie pour attaquer ou pour se défendre. Rien de plus célèbre dans les fastes de l'Académie française que les *factums* de Furetière contre ce docte corps, qui lui reprochait de l'avoir devancé dans la publication de son dictionnaire, et qui finit par l'exclure de son sein. Le *factum,* comme nous l'avons dit, attaque ou riposte. Le *pamphlet* attaque toujours. Quand le *factum* passe certaines bornes et tombe dans la diffamation ou la calomnie, il devient un *libelle* (v.).

Facture ou *compte de vente.* Ce mot, dérivé de *facteur* (v.), désigne le compte ou l'état que délivre le marchand de la marchandise qu'il a vendue, à l'acheteur à qui il l'a vendue. Dans le petit commerce elle est ordinairement revêtue de la signature du vendeur, parce qu'elle suppose un payement à vue. *Faire suivre les frais d'une facture*, c'est charger le voiturier ou le capitaine du navire qui transporte les marchandises dont elle fait mention, de toucher de l'acheteur le montant de cette *facture.*

Facture (belles-lettres) se dit exclusivement de la manière dont une pièce, en prose ou en vers, est composée. La facture tient au génie particulier de l'auteur. La peinture, la sculpture, l'architecture ne se sont jamais emparées de ce terme.

Facture (musique), manière dont un morceau de musique est composé, conduite ou disposition du chant et de l'harmonie : *bonne ou mauvaise facture.* Sans épithète, ce mot se prend toujours en bonne part. Un morceau a de la facture ou est d'une belle facture, quand le chant et l'harmonie en sont disposés avec art. Un *morceau de facture* est un morceau de longue haleine, fortement intrigué et dans lequel le compositeur a déployé tous ses moyens. La facture d'une pièce de musique par rapport au chant est l'art avec lequel les motifs, bien choisis, sont enchaînés entre eux et ramenés à propos dans une étendue convenable. Par rapport à l'harmonie, c'est l'enchaînement heureux et savant des modulations, l'emploi des accords les plus inattendus, présentés sans dureté. En termes d'organiste, facture est synonyme de grosseur : tuyaux de grande ou de petite *facture*.

Faculté (psychologie), pouvoir, virtualité, puissance, dont on a déterminé le mode d'action. Ainsi, il ne peut pas être employé pour *puissance* quand on parle de la puissance en général ; mais, si l'on

détermine le mode de celle-ci, et qu'on dise la *puissance* de penser, de créer, etc., *faculté*, alors, devient son synonyme et s'emploie de préférence. — Les *facultés de l'âme* sont les pouvoirs dont elle est douée de se développer dans les différents phénomènes par lesquels elle se manifeste à la conscience. Autant on reconnaît de sortes distinctes de phénomènes ou de modes de développement de l'âme, autant on lui reconnaît de facultés distinctes. On ne différencie donc les facultés que par les caractères différentiels que présentent ces phénomènes. Or, malgré les innombrables modifications que l'âme peut subir durant son séjour sur la terre, la conscience n'y découvre que trois ordres principaux de phénomènes : 1° plaisirs ou peines, 2° connaissances, 3° actes. Tous les faits psychologiques peuvent se ramener à ceux-là : ils n'en sont que des formes différentes, ou bien des composés dont ces faits simples constituent les éléments. De là trois pouvoirs distincts dans l'âme, la faculté de jouir ou de souffrir, ou, en un mot, de sentir : on l'a nommée *sensibilité* (v.); la faculté de connaître ou l'*intelligence*, la *raison* (v.), et la faculté d'agir ou l'*activité* (v.).—L'*intelligence* ou la *raison*, cette deuxième faculté générale, qui embrasse le monde intérieur et extérieur, se compose de neuf *facultés* particulières : la *conscience*, l'*attention*, la *perception extérieure*, le *jugement*, le *raisonnement*, l'*abstraction*, la *généralisation*, la *mémoire* et l'*association des idées* (v. ces mots). — L'*activité* est la force pensante en action. — Le *moi* est le principe qui *sent*, *raisonne*, *agit*; c'est le principe qui pense : ses deux attributs essentiels sont l'*identité* et l'*unité*. — Ce mot est encore employé dans le langage philosophique pour exprimer la puissance, la force naturelle, le pouvoir, le principe, la propriété ou la qualité inhérente à la matière organique et capable de produire des phénomènes d'un ordre particulier. Toute faculté active est le résultat d'un organe spécial : le cœur a la *faculté* de se contracter et de faire circuler le sang; le foie à la *faculté* de sécréter la bile; l'estomac, celle de digérer; le cerveau, celle de penser. Le mot *faculté*, d'une acception naturellement très-vague, s'applique à chacun des phénomènes inhérents à tout être organisé et vivant : ainsi, on peut dire, en parlant d'une plante, qu'elle a la *faculté* de se reproduire, d'absorber tel gaz, d'exhaler telle odeur, telle humeur, de sécréter telle substance. — *Faculté* se dit aussi en parlant des êtres inanimés, surtout en physique, en médecine, etc. L'aimant a la *faculté* d'attirer le fer; il y a des *facultés astringentes*, *apéritives*, etc. — *Faculté* se prend aussi pour facilité, talent, aptitude : *faculté* de bien dire; *faculté* peu commune, haute, brillante. Il se prend encore pour pouvoir, moyen, droit de faire une chose : *faculté* de disposer de ses biens, *faculté* d'un

légat. Au pluriel, il signifie biens, ressources, moyens : chacun fut taxé selon ses moyens et ses *facultés*. — On appelle *facultés* des corps de professeurs qui enseignent publiquement un certain ensemble d'études littéraires ou scientifiques. On compte quatre de ces grandes facultés dans les vieilles universités de l'Europe. Il en existe aujourd'hui cinq dans l'Université de France : ce sont les Facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences et des lettres. La plus ancienne, la *Faculté des lettres*, naquit de l'enseignement des sept arts libéraux : *grammaire, dialectique, rhétorique, musique, arithmétique, géométrie* et *astronomie*. La première des facultés, celle de *théologie*, créée au XIIe siècle, régnait autrefois en souveraine, surtout en France, où il n'y en avait qu'une seule, celle de Paris, qui comptait pour ses deux maisons de Navarre et de Sorbonne un nombre infini de docteurs résidant au chef-lieu ou dans les provinces. Les *Facultés de droit* sont moins anciennes : c'est à grand'peine que la Faculté de Paris se rattache aux écoles du XIIIe siècle ; Clermont en possédait une dès le Ve. La véritable importance de celle de Paris date de l'ordonnance de François Ier, qui voulut que les licenciés en droit canonique fussent seuls admis à plaider au parlement. — La *Faculté de médecine* ne se constitua qu'après les deux précédentes. Formée un peu au hasard, elle eut au XVe siècle pour réformateur le cardinal d'Estouteville, qui en rattacha les études à la culture des lettres et exigea qu'on fût *maître ès-arts* et reçu docteur dans une faculté pour y être admis. — Les quatre facultés furent supprimées en 1793 comme corporations. Le même nom désigne aujourd'hui beaucoup d'institutions analogues, mais que différencient des dissemblances importantes.

Fadaise, chose fade, folie, sottise, bagatelle, niaiserie, ineptie, chose inutile et frivole : « C'est ignorer le goût du peuple, dit La Bruyère, que de ne pas hasarder quelquefois de grandes fadaises. »

Fade, fadeur (au physique). Le mot *fadeur* représente l'impression, en quelque sorte négative et presque désagréable, que produisent sur le goût certaines substances connues sous le nom de *fades*. Il est fort difficile de définir une saveur ; elles sont multipliées à l'infini, et leurs nuances sont si peu arrêtées, que, jusqu'à présent, on n'a pu en établir une classification méthodique. Les choses fades n'avivent pas assez la sensibilité pour provoquer un plaisir ou une douleur. Il y a cette différence entre elles et les choses *insipides*, que celles-ci n'éveillent aucune sensation dans les organes du goût ; tandis que les corps fades causent une sensation faible qui approche du dégoût. Presque toutes les saveurs très-douces tiennent du fade. Sous un autre rapport, la fadeur dépend souvent de l'état des organes qui

la perçoivent. — Les mots *fade, fadeur,* s'appliquent physiquement à des odeurs, soit à cause de l'étroite liaison qui existe entre les organes du goût et ceux de l'odorat, soit parce que ces odeurs produisent sur le système nerveux une impression analogue à celle de saveurs fades. On dit aussi, au figuré, *couleur fade, musique, discours fades,* etc.

Fadeur (au moral), absence de tout ce qui flatte le goût en l'excitant. Des cheveux, des sourcils, des cils blonds, des yeux clairs, réunis à un teint naturellement blême, composent une *figure fade;* un ananas, un melon, une fraise, privés du parfum qu'ils doivent exhaler, sont des *fruits fades.* Passant des sensations que la *fadeur* produit sur nos organes à ce qu'elle nous fait éprouver moralement, nous dirons qu'elle approche beaucoup de l'*insipidité,* mais qu'elle se fait moins sentir. Il est difficile de louer sans *fadeur* des hommes puissants et les femmes, parce qu'on leur a prodigué tant d'éloges, que les mêmes tours revenant sans cesse ne leur causent plus ni plaisir ni surprise. — Louer les femmes sur des agréments frivoles, cela s'appelait autrefois *débiter des fadeurs.* Les poëtes d'almanachs et de *keepsakes* excellent dans ce genre essentiellement nauséabond

Faer-œrne (îles) et non *Féroé, Fœrer, Ferro* ou *Faro.* Parmi les découvertes qui signalèrent au IXe siècle l'audace des navigateurs norwégiens, il faut citer celle de ce groupe d'îles qui s'étend entre l'Islande et les îles Shetland, dont elles sont éloignées de 308 kilom. On en compte 35, présentant une superficie de 256 kilom. carrés; mais plus de la moitié ne sont que des rochers inhabités, exclusif domaine de myriades d'oiseaux aquatiques. Leurs côtes, en général escarpées, affectent les formes les plus bizarres et offrent une infinité de baies, de golfes, de détroits où la mer s'engouffre en torrents rapides. Elles sont pour la plupart couvertes de montagnes assez élevées, au pied desquelles s'étendent quelques plaines et des vallées arrosées par des sources nombreuses. Le climat, quoiqu'elles soient de 3° plus au nord, en est aussi tempéré que celui du Danemark, dont elles dépendent. Les moutons y paissent, même l'hiver, en plein air; mais il y règne des ouragans furieux, cause nécessaire de l'absence de toute espèce d'arbre. Le sol y est plus favorable aux pâturages qu'aux céréales. La laine des moutons qu'on y élève est fort estimée; les femmes, durant les longues soirées d'hiver, tricotent annuellement 120,000 paires de bas, branche d'exportation importante. On y compte 6,000 habitants, hommes doux, honnêtes, laborieux, d'une innocence patriarcale; leur langue est une sorte de patois scandinave, mélange d'islandais, de norwégien et de danois:

ils comprennent cependant cette dernière langue, la seule employée dans les églises et pour la rédaction des actes publics ou privés.

Faerne (Gabriel), poète latin, naquit à Crémone en 1561. Auteur d'un recueil de fables très-vanté par ses contemporains, mais qui n'est toutefois qu'un intermédiaire élégant et froid entre la belle latinité de Phèdre et la sublime naïveté de La Fontaine. Il eut pour protecteur le cardinal Jean-Ange de Médicis, et ce fut sous ses auspices que parut avec un grand luxe le recueil de ses apologues.

Fagan (Christophe-Barthélemy), né à Paris en 1702, auteur dramatique du 2e ordre, qui eût pu s'élever plus haut sans son indolence. Son début fut des plus heureux. Le fond du *Rendez-vous*, comédie en un acte et en vers, est original et l'action bien conduite. La *Pupille*, qui a inspiré *Simple Histoire*, un des meilleurs romans anglais, eut encore plus de succès. Vinrent ensuite la *Grondeuse*, les *Originaux* et plusieurs autres comédies, qui, sans tenir entièrement ce que les deux premières promettaient, furent pourtant accueillies avec faveur. Fagan fit aussi des opéras comiques et des vaudevilles pour le théâtre Italien et pour celui de la Foire. Ses dernières années furent peu heureuses et peu honorables. Abruti par l'ivrognerie, hors d'état de travailler, il allait mendier à domicile; et la célèbre comédienne Quinault, du Théâtre-Français, lui faisait souvent la charité. Frappé d'imbécillité un mois avant sa mort, il succomba, le 28 avril 1755, à une attaque d'apoplexie. Fagan n'avait que 53 ans, et l'on avait espéré d'abord trouver en lui le rival de Destouches. Son théâtre forme 4 vol. in-12 publiés en 1760.

Fagon (Guy-Crescent), 1er médecin de Louis XIV, homme d'esprit, très-influent, membre de l'Académie des sciences et surintendant du jardin des Plantes. Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, n'a rien dit de lui, mais St-Simon et Fontenelle ne l'ont pas oublié. Pendant 22 ans, Fagon jouit auprès du maître d'une influence que les plus hauts dignitaires lui enviaient. Il n'a laissé qu'un poème latin sur la botanique et quelques brochures sur le lait, le quinquina, les inconvénients du tabac, les avantages du café, etc. D'une faible santé, Fagon vécut cependant encore trois années au delà de la longue vie de Louis XIV, et mourut le 11 mars 1718, à 80 ans, au jardin des Plantes, où il était né et où il s'était fait transporter aussitôt après la mort du roi.

Fagotto (musique), dérivé d'un mot latin signifiant *faisceau*, assemblage de plusieurs choses liées ou réunies; nom que les Italiens ont donné au *basson* (v.) à cause de sa ressemblance avec un *fagot*.

Fahrenheit (Gabriel-Daniel), habile physicien, naquit à Dantzig en 1686. Ce fut en 1720 que l'idée lui vint de substituer le mercure

à l'alcool, qu'on avait employé jusque-là dans la construction des *thermomètres* (v.). Ces instruments y gagnèrent beaucoup en exactitude. Il prit pour point fixe inférieur le degré de froid éprouvé à Dantzig pendant l'hiver de 1709, froid qu'il avait réussi à reproduire artificiellement avec de la neige et du sel ammoniac; et pour point fixe supérieur, la température de l'eau bouillante. Entre ces deux points, l'intervalle fut partagé en 212 parties, et c'est ce qui constitue la différence de son échelle thermométrique avec celle de Réaumur. Pendant son séjour en Hollande, Farenheit avait inventé une machine à dessèchement pour laquelle le gouvernement néerlandais lui accorda un privilége; mais il mourut en 1740, sans en avoir pu profiter.

Faiblesse (physique). Ce mot exprime une idée purement relative. La *faiblesse* est une diminution habituelle ou accidentelle dans la rapidité ou l'énergie des mouvements organiques, diminution que l'on constate en comparant un individu, soit à lui-même dans les diverses périodes de son existence, soit à un autre individu. La femme, l'enfant et le vieillard, sont faibles par rapport à l'homme adulte. Néanmoins l'éducation physique peut jusqu'à un certain point établir, entre tous les systèmes et les appareils de l'économie, un équilibre convenable. Dans l'état de maladie, la faiblesse indique en général une lésion plus ou moins profonde de quelque organe important de la vie. Plus on la voit augmenter, plus on doit concevoir d'inquiétude.

Faiblesse (morale), disposition à céder, sans combattre, à ses propres penchants ou à la volonté d'autrui. L'homme *faible* ne s'appartient pas; le vice dispose de lui, aussi bien que la vertu. C'est surtout lorsqu'elle est réunie au pouvoir que la *faiblesse* est à redouter; car elle a fait plus de mauvais rois que la méchanceté. L'homme doit donc combattre sa propre *faiblesse* comme un ennemi de son honneur, de son repos, de sa félicité. La religion chrétienne, qui a tout prévu, a dit : « Celui qui aime le péril y périra; » et, faisant la part de la *faiblesse humaine*, elle a voulu que la créature demandât au Créateur de *la préserver de la tentation*. « La plus grande preuve de faiblesse, dit Bossuet, est de craindre de paraître faible. » Pour obéir aux préceptes qui nous enjoignent de faire le bien et d'éviter le mal, il faut, non-seulement résister à notre *faiblesse*, mais encore éviter les occasions où cette résistance deviendrait nécessaire; et ce n'est pas en soi qu'on trouvera la volonté et la puissance de dompter cette *faiblesse* ni la prévoyance qui en préviendra les effets : tout viendra d'en-haut quand on le demandera. La *force*, don supérieur et incontestable, qualité opposée à la *faiblesse*, n'a droit au respect

de celle-ci qu'autant qu'elle lui apparaît accompagnée de la justice. La *faiblesse* n'a droit à la protection de la force qu'en se montrant humble et modeste.

Faïence, poterie de terre, vernissée, ordinairement à fond blanc. On donne le même nom à toute terre émaillée, commune ou fine, de quelque couleur que soit l'*émail* (v.). *Fayence*, petit bourg de Provence, et *Faenza*, ville d'Italie, dans l'État de l'église, se disputent l'honneur de lui avoir donné leur nom. Si l'on en croit certains auteurs, l'île de Majorque serait la patrie de la faïence, que les Italiens appellent encore *marjolica* ou *mayolina* : Nevers aussi se met sur les rangs, et cite un duc de Nivernais qui aurait fait merveille dans cette branche d'industrie. Quoi qu'il en soit, elle est aujourd'hui fort étendue en France ; et plusieurs de nos villes ont porté le travail de la faïence à un haut degré de perfection (v. *Céramique* [*art*]).— La terre qui sert à la confection de la faïence est une argile un peu sablonneuse, bien liante, contenant le moins possible de parties ferrugineuses. Les belles faïences se font avec des argiles blanches. Nous n'entrerons pas dans des détails qui nous entraîneraient beaucoup trop loin sur la fabrication de la faïence, le mélange à fondre qui doit former l'*émail* ou *la couverte;* sur l'opération délicate de la *cuite*, qui dure de 30 à 40 heures ; sur le refroidissement des pièces, sur le *biscuit*, sur le *gâteau* de verre blanc et opaque qu'on rompt avec un marteau et qui, composé de plomb, d'étain, de sable et d'alcali fondus, est destiné à la *couverte* de la faïence (v. *Poterie et porcelaine*). — Quand on veut peindre la faïence, on met quelquefois les couleurs sur la *couverte* avant de la cuire. La plus commune est peinte ordinairement en bleu, couleur bon marché et résistant le mieux au feu. Les villes de France où l'on fabrique le plus de faïence sont Angers, Rouen, Nevers, Montereau, Sceaux, Rennes, Moulins, Paris, Marseille, etc. On en fabrique surtout dans les départements du Var, des Basses-Alpes, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône ; 5 a 6,000 ouvriers y trouvent leur subsistance. Leur salaire est de 20 à 25 pour cent sur la valeur de la marchandise fabriquée.

Faillite, état d'un négociant qui a cessé ses payements. L'exactitude la plus scrupuleuse est de rigueur dans l'accomplissement des engagements commerciaux ; le devoir de tout marchand est de payer au jour fixé, à bureau ouvert. Quelques payements en retard, et son crédit est perdu ; l'administration de ses biens cesse de lui appartenir, son honneur même est compromis, il est exclu de la Bourse, déchu de ses droits de citoyen : *il a failli!* et le tribunal de commerce constate le fait par un jugement. Ce jugement crée une

incapacité légale, prescrit l'apposition des scellés, et peut ordonner le dépôt du failli dans une maison d'arrêt pour dettes, ou le placer sous la garde d'un officier de police ou de justice. Des *syndics*, d'abord *provisoires*, puis *définitifs*, administrent ses biens, et préparent sa liquidation sous la surveillance d'un des juges du tribunal de commerce, appelé *juge-commissaire*. Après de nombreuses assemblées, il est fait un *concordat*, ou convention, entre le failli et ses créanciers, qui consentent d'ordinaire à ne recevoir qu'une portion de leurs créances; le concordat reconnaît les droits des créanciers hypothécaires et privilégiés, et ceux de la femme du failli. Toutefois il ne suffit pas que la majorité numérique des créanciers se prononce en faveur du failli pour que le concordat ait lieu; il faut que cette majorité soit propriétaire des trois quarts des créances. Lorsque la faillite est accompagnée de certaines circonstances, elle dégénère en *banqueroute simple*, ou en *banqueroute frauduleuse*. Alors la loi ne se borne plus à prescrire des règles pour opérer convenablement la distribution des biens d'un failli entre ses créanciers; elle s'arme de sévérité; elle punit, en faisant une juste distinction entre le banqueroutier simple, imprudent, léger, aventureux, et le banqueroutier frauduleux qui a eu recours au dol et à la fraude, pour frustrer ses créanciers (v. *Banqueroute*). De temps à autre il se trouve d'honnêtes commerçants, qui, après avoir eu le malheur de faire faillite, consacrent toute leur activité à conquérir une fortune nouvelle pour l'offrir à leurs créanciers et les payer, en capital et intérêts; ils obtiennent alors leur *réhabilitation* (v.); mais ces exemples sont malheureusement trop rares.

Faim, impérieux besoin d'une nourriture nécessaire et particulièrement d'aliments solides, car le désir des liquides a reçu un autre nom (v. *Soif*). La faim se manifeste par une sorte de titillation dans la région de l'estomac, sensation qui d'abord n'est pas sans charme, mais qui devient bientôt douloureuse, aigue, accompagné d'un affaissement général. — La faim varie selon l'âge, le sexe, le tempérament. Dans l'état maladif, elle présente des anomalies bizarres, cède à l'influence de l'habitude, et affecte des retours réguliers à l'époque des repas. Haller cite beaucoup de vieillards, mais surtout des femmes, qui avaient strictement jeûné des mois entiers. Charles XII, par bravade passa, suivant Voltaire, 7 grands jours sans manger. Un insensé mystique, s'imaginant qu'il était le Christ, resta, dit-on, les 40 jours du carême sans laisser pénétrer dans son estomac, ni aliment, ni boisson. — Le Dante a peint sous des couleurs horribles la mort par inanition : l'épisode d'Ugolin est véritablement infernal. Mais, pour apprécier jusqu'où peuvent aller

les horreurs de la faim, il faut lire l'histoire du siége de Jérusalem par Titus, celle du siége de Paris par Henri IV, ou la relation du voyage de la *Méduse*. Après de si affreuses extrémités, le corps conserve d'une manière ineffaçable les traces des souffrances et de la famine; mais les organes qui gardent le mieux ces tristes empreintes sont les cheveux, les ongles, la cornée transparente de l'œil, les dents, le nez, les oreilles, qui tous s'altèrent à un degré presque égal. Le poumon est aussi très-prompt à partager les effets d'une longue abstinence; la phthisie apparaît, ou chemine plus vite, si elle existait antérieurement. — Le suicide par privation d'aliments est celui qui exige la détermination la plus puissante. Dans l'isolement d'un cachot, on se croit fort en débutant; mais viennent les tourments de la faim, l'instinct de la conservation, les réflexions, l'espérance; bientôt on faiblit, le goût de la vie se réveille et l'on se précipite sur les aliments qu'on repoussait. Si pourtant le patient persévère dans ses idées de suicide, on prolonge sûrement ses jours en répandant dans l'air qu'il respire de la fumée de tabac, des parfums, des arômes nourrissants et même de simples vapeurs d'eau bouillante. L'humidité de l'atmosphère, jointe au repos du corps et à l'obscurité, affaiblit les effets de l'abstinence : un animal domestique, placé dans de pareilles circonstances, resta 50 jours vivant sans rien prendre. Un bain tiède a des effets analogues. Il est encore d'une prudence habile de placer près de ceux qui ont prémédité de se laisser mourir de faim, un vase plein d'eau fraîche et pure, d'eau vineuse ou acidulée; car dès que la soif brûlante de l'inanition vient à naître, il faudrait la volonté du ciel pour s'empêcher de l'assouvir. A cet écueil s'est brisé plus d'un projet de suicide.

Faîne, fruit du *hêtre* (v.) ou fayan, espèce de capsule ovale, pointue, à quatre pans, quadrivalve, renfermant 4 semences quadrangulaires. Les daims, les porcs, tous les quadrupèdes qui habitent les forêts, ou qu'on y mène, en sont très-avides; on en engraisse aussi la volaille. L'amande, agréable au goût, est fort recherchée des enfants; elle est douce, mais cette douceur est mêlée d'une certaine astriction, due à l'épiderme qui la recouvre. On a nommé, à juste titre, la faîne l'*olive du Nord;* elle fournit, en effet, une huile comestible qui, exprimée à froid avec les précautions convenables, rivalise avec l'huile d'olive.

Fainéant (de *faire* et *néant*), homme ne faisant rien, homme paresseux, ne voulant point travailler, consommant sans produire. L'histoire de ce mot est celle d'une bonne partie de la société depuis qu'un grand nombre s'est trouvé dans la nécessité de se vendre, et que l'autre partie a eu le moyen de l'acheter. La masse

s'épuise dans des travaux, des fatigues de tout genre, pour entretenir le luxe, l'oisiveté, la fainéantise de quelques hommes. C'est un de ces vices monstrueux qui résultent de nos institutions; le temps seul pourra le corriger entièrement, ou tout au moins l'amoindrir de beaucoup.

Fainéants (rois), flétrissant surnom donné à ces fantômes de rois, sous le nom desquels régnaient effectivement les maires du palais, et dont Boileau fait dire à la *Mollesse* :

> Hélas! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps,
> Où les rois s'honoraient du nom de *fainéants*,
> S'endormaient sur le trône et, me servant sans honte,
> Laissaient leur sceptre aux mains, ou d'un maire, ou d'un comte?
> Aucun soin n'approchait de leur paisible cour;
> On reposait la nuit, on dormait tout le jour:
> Seulement, au printemps, quand Flore, dans les plaines,
> Faisait taire des vents les bruyantes haleines,
> Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
> Promenaient dans Paris le monarque indolent.

Les rois fainéants commencent à Thierri III, roi nominal de Bourgogne, de Neustrie et d'Austrasie, gouverné d'abord par Ébroïn, puis par Pepin d'Héristal; les autres rois fainéants furent Clovis III, Childebert III, Dagobert III, Chilpéric II, Thierry IV et Childéric III. Ce prince ayant été détrôné en 750, rasé et enfermé dans le monastère Séthin (saint Bernard), Pepin, dit le *Bref*, se fit proclamer roi. Tant que Charles-Martel vécut, malgré l'autorité dont il jouissait, tout se faisait au nom du roi dans les plaids et dans les assemblées publiques; mais Pepin et Carloman ne laissèrent pas même à Childéric les honneurs apparents de la royauté. Dans les actes publics, les notaires omettaient même les années du règne du prince.—Il est remarquable que Louis V, le dernier roi de la race des Carlovingiens, descendant de Pepin-le-Bref, ait aussi été flétri du nom de *fainéant* comme les monarques détrônés par ses ancêtres.

Faire. Si l'on excepte les verbes *être* et *avoir*, dont le 1er se mêle, comme élément nécessaire, à la constitution de tous les autres, et le 2e, comme auxiliaire indispensable de la plus grande partie dans leurs conjugaisons, il n'y a pas de mot dans notre langue qui soit d'une signification aussi étendue, aussi variée, que le verbe *faire*, sans compter ses composés *refaire*, *satisfaire*, *forfaire*, etc. Il concourt à tout ce qui caractérise un mouvement, une action, une opération quelconque, mentale ou physique, et ses acceptions se nuancent encore à l'infini suivant les autres mots, ou plutôt les systèmes d'idées auxquels il est joint. *Faire*, c'est former, produire, créer, opérer, exécuter, fabriquer, accomplir, pratiquer, etc.

Faire (le), dans les beaux-arts, est le cachet particulier d'un peintre, d'un statuaire, d'un graveur, d'un architecte, d'un musicien, d'un poète. Gérard-Dow avait un *faire* soigné ; Wouwerman, un *faire* argentin ; Salvator-Rosa, un *faire* hardi ; tel autre artiste a un *faire* timide, mou, bizarre. On dit aussi qu'un tableau est d'un beau *faire*, et cet éloge s'adresse à la pratique de la peinture, au mécanisme de la brosse, au travail de la main. Appliqué à la sculpture, à la gravure, il désigne la manière dont l'artiste manie le ciseau ou le burin, etc.

Fairfax (lord Thomas), le général le plus célèbre des guerres civiles de l'Angleterre sous Charles Ier, avant qu'Olivier Cromwell fût monté au 1er rang. Ses talents militaires, son courage, aidèrent puissamment cet ambitieux génie à se frayer la route du pouvoir. Né en 1611 à Denton, dans le Yorkshire, il appartint de bonne heure à l'opposition religieuse et politique des *presbytériens* contre la cour. Ses opinions enthousiastes étaient entretenues et excitées par la jeune lady Vere, sa femme, et par son père, lord Ferdinand Fairfax. Dès que la guerre entre Charles Ier et le parlement eut éclaté, il accepta le poste de général de cavalerie à l'armée du Nord, dont son père fut le 1er général en chef ; ces 2 capitaines se distinguèrent dans les camps de Marstin-Moore. Lorsqu'en 1645 la fameuse ordonnance du *renoncement à soi-même*, œuvre de Cromwell, eut fait passer le pouvoir militaire des mains de l'aristocratie dans celles du peuple, Thomas Fairfax, investi du commandement en chef, écrasa, de concert avec Cromwell, l'armée royale à Naseby. A la seconde explosion de la guerre civile, ce fut encore lui qui dispersa et détruisit l'insurrection royaliste. Quand l'armée républicaine, conduite par Cromwell, voulut se défaire du roi et introniser son pouvoir sur les ruines sanglantes de la monarchie, l'opposition de Fairfax fut toute passive ; il refusa de siéger parmi ceux qui s'arrogeaient le droit du meurtre. Lady Fairfax protesta seule au nom du peuple anglais ; son mari accueillit l'intercession des ambassadeurs hollandais, et promit de réclamer un sursis à l'exécution de Charles Ier. Cette promesse n'eut aucun résultat ; après la mort du roi, Fairfax conserva le commandement des troupes en Angleterre et en Irlande, dispersa plus d'une fois les niveleurs, apaisa de nouveaux troubles, mais résigna son autorité pour ne pas concourir à l'expédition contre l'Écosse. Retiré dans le Yorkshire, il y vécut tranquille jusqu'à la restauration de Charles II, à laquelle il concourut, en secondant Monk, à la tête d'un corps qu'il avait levé. Réconcilié avec le nouveau roi, il mourut paisible dans la retraite le 12 février 1671.



Faisan, faisanderie. Le faisan est remarquable par sa queue conique, étagée, disposée en toit par la membrane qui réunit ses doigts à leur naissance; caractères auxquels on peut ajouter un bec fort, courbé à la pointe, convexe en dessus, nu à la base; des joues nues, verruqueuses; des tarses robustes armés d'un puissant ergot; mais ce qui attire le plus l'attention, c'est l'éclat varié des couleurs dont brille le plumage des mâles, car la robe des femelles est d'un brun terne, varié de gris et de jaunâtre. On a constaté pourtant que les faisandes qui, en vieillissant, ont cessé d'être fécondes, changent parfois de couleur et deviennent semblables à des mâles dont le plumage serait terne et décoloré : ces individus sont appelés *coquards*. — Cet oiseau vit par troupes et habite de préférence les lieux montagneux. Avide de grain, il fait de grands dégâts dans les champs. Son cri rauque ressemble à celui du paon. La durée de sa vie est de 7 à 8 ans. Les femelles pondent, dans le nid de mousse qu'elles ont préparé au pied d'un arbre, une douzaine d'œufs, qu'elles couvent pendant 25 jours. Le faisan, originaire de l'Asie, se trouve plus particulièrement entre les 25e et 45e degrés de latitude nord; mais il est connu chez tous les peuples de l'Orient, de l'Europe, de l'Afrique septentrionale et de l'Amérique méridionale. On le rencontre à l'état sauvage dans les forêts montueuses de l'Isère, dans le département d'Indre-et-Loire, en Corse, dans les îles du Rhin, de la Loire, etc. Les anciens le faisaient naître dans les régions délicieuses du Caucase, d'où l'on prétend qu'il aurait été apporté en Europe par les Argonautes, lors de leur fameuse expédition contre Œtes, fils d'Hélius et dernier roi de la Colchide. Le mot *faisan* est dérivé de mots grec et latin signifiant *originaire du Phase*, fleuve de l'ancienne Colchide, aujourd'hui la Mingrélie, une des 3 principautés de la Basse-Géorgie. Dans cette contrée, son espèce est encore plus belle qu'ailleurs, et les habitants en font un commerce considérable avec la Russie, la Turquie et la Perse; ils l'expédient, soi vivant, soit gelé, ou rangé dans des tonnes avec du sel et des herbes aromatiques. — Crésus, ayant fait venir Solon à sa cour pour le


Faisan.

rendre témoin d'une fête magnifique, lui demanda s'il avait vu quelque chose de plus beau au monde : « Oui, répondit le philosophe, j'ai vu le faisan. » — En France, c'est le 1er gibier ; nul ne l'égale par le goût et par le fumet. Sa chair est d'une délicatesse extrême ; outre qu'elle est fort nourrissante et très-fortifiante, elle se digère facilement, rétablit les étiques et les convalescents, et convient aux épileptiques. — On appelle *faisanderies* les lieux où l'industrie élève cet oiseau pour les plaisirs de la chasse ou des tables opulentes.

Faisans (l'île des), îlot formé par la Bidassoa qui sépare la France de l'Espagne, à une lieue de Fontarabie et du golfe de Gascogne. Ce fut là qu'en 1659 les plénipotentiaires des deux couronnes tinrent des conférences pour la paix des Pyrénées, et que les deux rois Louis XIV et Philippe IV eurent une entrevue. On construisit pour cela deux ponts, l'un du côté d'Espagne, l'autre du côté de France, et un palais de bois dans l'île.

Faisceau, assemblage de certaines choses liées ensemble : *faisceau de verges.* En termes d'anatomie, on dit un *faisceau de nerfs.* Un *faisceau de rayons lumineux,* en optique, est un cône de rayons qui partent d'un même point et qu'on isole par la pensée de tous les autres rayons pour les soumettre à une analyse spéciale. *La colonne en faisceau* est, en architecture, un gros pilier gothique entouré de colonnettes isolées qui reçoivent les retombées des nervures des voûtes. — *Les faisceaux à Rome* étaient les marques de la puissance souveraine : une hache entourée de branches d'orme que le fer de cet instrument surmontait était portée par *les licteurs* (v.) qui précédaient toujours les premiers magistrats. Dans les cérémonies publiques ou religieuses, les licteurs portaient 24 *faisceaux* devant le dictateur, 12 devant les consuls, 6 devant les proconsuls ou les préteurs. Lorsqu'un général avait obtenu les honneurs du triomphe, des hérauts d'armes et des licteurs précédaient le cortége à son entrée dans Rome. D'autres entouraient le char de triomphe et agitaient leurs faisceaux devant le peuple en signe de réjouissance et d'honneur. Cette marque de souveraineté subsista à Rome sous les rois, sous les consuls, et même, pendant quelque temps, sous les empereurs. *Prendre les faisceaux* signifiait être élevé à la dignité consulaire. *Déposer* ou *rendre les faisceaux,* c'était sortir de charge, se démettre de cette dignité. Des magistrats qui voulaient se rendre agréables au



Faisceau romain.

peuple faisaient *baisser les faisceaux* devant lui ou éloigner leurs licteurs.— On appelle *faisceau d'armes* une réunion d'armes entrelacées, se soutenant mutuellement, ou s'appuyant autour d'un piquet, d'un chevalet, et formant une espèce de pyramide.

Faiseur, faiseuse. C'était autrefois celui ou celle qui confectionnait habituellement un objet et dont la profession n'avait point de nom spécial. On disait alors *un faiseur d'instruments*, *une faiseuse de manchettes :* mais, depuis que nous avons des *fabricants* de bottes, des *confectionneurs* d'habits, des *facteurs* d'instruments, c'est à peine si l'on dit encore une *faiseuse* de corsets. Le mot primitif, seul, sans accessoire, nous est resté au masculin pour désigner une espèce d'ouvrier, de manœuvre.—Le *faiseur d'embarras* est un homme important, importun, hableur, inutile. — Le *faiseur de phrases* est un moulin à paroles vides. Les *faiseurs* de projets, de systèmes, de protestations, de compliments, de contes fantastiques, sont la peste de notre société actuelle, quand ils ne sont que cela; mais gardez-vous surtout du *faiseur d'affaires*, de *l'homme de loi*, qui ne sont ni avocat, ni avoué, ni notaire, ni huissier, mais presque toujours des *faiseurs de dupes*.

Fait (philosophie). Ce mot est un de ceux qui expriment une idée tellement simple qu'on ne peut la définir que par des équivalents, des traductions. Un fait est ce qui commence d'être, ce qui arrive, c'est un changement qui se produit dans la nature, un nouvel état par lequel nous voyons passer une chose, ce par quoi se manifestent directement les êtres et les lois de ces êtres. Quelles sont maintenant les idées qui servent d'inévitable cortége à l'idée de fait? Ce sont d'abord *l'être, l'objet* qui subit une modification, un changement d'état; puis la force modifiante qui détermine la modification, et dont l'action reçoit le nom de *cause* ou d'*occasion déterminante;* enfin, *la loi* en vertu de laquelle cette modification a lieu. Mais quelle est la distinction qui existe entre les mots *fait*, *modification*, *phénomène*, *effet;* mots, au premier aspect synonymes, et qui sont réellement l'expression d'une même idée, mais qu'on applique à cette idée selon les différents termes avec lesquels on la met en rapport? L'idée de *fait*, avons-nous dit, se trouve en rapport avec plusieurs idées différentes. D'abord avec le *sujet* du fait, c'est-à-dire avec l'idée de l'objet subissant un changement d'état; considéré sous ce point de vue, on l'exprime par le mot *modification* (mode nouveau subi par tel ou tel objet). Ou bien l'idée de *fait* est mise en rapport avec l'idée d'*occasion déterminante*, de force, dont l'action en a provoqué le développement; elle s'exprime alors par les mots *effet*, *résultat;* mais,

si nous considérons l'idée de *fait* par rapport à la loi dont il est une application, le mot qui lui conviendra le mieux sera celui de *fait*. On peut donc définir proprement le *fait* l'application d'une loi, ou bien *la manifestation d'un être, d'une cause, d'une loi*. Mais un fait qui n'est pas généralisé, c'est-à-dire dont la loi ne nous apparaît pas en même temps, ne nous apporte qu'une connaissance stérile et morte. C'est ce qui a donné lieu à cette locution familière *bête comme un fait*. — Cependant quand on considère les *faits* sous le point de vue de leurs lois, quand on ne se borne pas à la notion des phénomènes isolés, qu'on les généralise et qu'on s'élève aux inductions que la raison peut en tirer, ce proverbe devient menteur, et l'observation des *faits* devient une source féconde d'instruction; car plus on découvre de *faits* différents, plus aussi on connaît de lois différentes; et plus on remarque de rapports entre les *faits*, plus on remarque aussi de rapports entre les lois qui les régissent. —On distingue 2 ordres de *faits* principaux; les *faits* que nous manifeste le monde extérieur, qui tombent sous nos sens, et qu'on appelle pour cette raison *faits sensibles* ou *faits de l'extériorité;* et ceux qui se passent au dedans de nous, qui sont les modifications de notre âme, qui ne tombent que sous l'œil de la conscience, et qu'on a par conséquent nommés *faits de conscience* ou *faits psychologiques*. Outre ces deux ordres de faits, on en reconnaît qui semblent tenir des uns et des autres et qu'on pourrait appeler *mixtes* : ce sont des phénomènes complexes dans lesquels entrent comme éléments un *fait* sensible et un *fait* spirituel. Quand nous parlons, il y a un phénomène d'extériorité, l'émission de la voix, et un phénomène psychologique, l'idée que l'esprit attache au son émis. Il en est de même des *faits historiques* (v. plus bas) : pris sous le point de vue matériel, ce sont des *phénomènes sensibles*, comme des batailles livrées, des villes prises, des révolutions accomplies; mais, sous leur point de vue le plus important, celui de leur cause, ce sont là des *faits psychologiques*. C'est ce qui établit une différence essentielle entre les *faits historiques* et les *faits de la nature* qui ne sont immédiatement provoqués que par des forces dont l'action ne saurait leur être imputée et n'est point accompagnée, de leur part, comme chez l'homme, de phénomènes d'intelligence et de liberté.

Fait (en jurisprudence). C'est toujours la base des obligations: mais pour que les obligations soient valables, il faut 1° que le fait soit possible, 2° qu'il ne soit contraire ni aux lois, ni aux bonnes mœurs, 3° qu'il soit clair et déterminé, 4° qu'il présente un intérêt appréciable. Les *faits* défendus par les lois produisent des dé-

lits et des quasi-délits. — En procédure, le mot *fait* signifie particulièrement le *cas*, l'*espèce*, dont il s'agit dans une discussion ou dans une contestation. Le *fait*, pris dans cette acception, est l'exposé des circonstances qui constituent le procès; les jugements doivent contenir l'exposition sommaire des *points de fait*. En matière criminelle surtout, c'est la qualification du *fait* qui détermine l'application de la loi.

Fait, faits (histoire). On appelle ainsi les événements dont se composent les annales d'un peuple, ou la vie d'un personnage historique. Les *faits* sont l'élément constitutif de l'histoire; mais ils n'y ont de valeur que par la manière dont on les considère, dont on les groupe, dont on les coordonne. Voltaire définit l'histoire *le récit des faits donnés pour vrais*, au contraire de la fable qui est *le récit des faits donnés pour faux*. Les premiers fondements de toute l'histoire sont des *faits* racontés par les pères à leurs enfants, et transmis ensuite d'une génération à une autre. Ces récits ne sont tout au plus que probables dans leur origine, quand ils ne choquent pas le sens commun; mais ils perdent un degré de probabilité à chaque génération. Avec le temps, la fable grossit et la vérité se perd; de là le merveilleux de toutes les origines historiques. Faut-il en conclure qu'on doit mépriser toutes les traditions? Non, car l'histoire d'un siècle n'est pas seulement le récit des *faits probables et vrais* de ce siècle, mais encore le recueil des traditions, des croyances, des préjugés, des opinions. L'art de tirer des inductions des *faits* a enfanté *la philosophie de l'histoire*, dont Mably, Raynal et Voltaire ont tant abusé, et qu'ont réhabilitée, dans ces derniers temps, MM. Guizot et Augustin Thierry.

Faîtage, faîte, faîtière. Le *faîtage* est une pièce de bois qui règne tout le long d'un toit, en forme la crête, et à laquelle viennent aboutir toutes les extrémités supérieures des chevrons. Elle fait partie du comble, ou de la toiture, formée ordinairement de deux plans inclinés qui versent les eaux des deux côtés opposés. Autrefois il existait un droit de *faîtage* que chaque propriétaire payait annuellement au seigneur pour le *faîte* de sa maison, c'est-à-dire pour avoir la faculté d'élever une maison. On appelait encore *faîtage* le droit qu'avaient en certains endroits les habitants de prendre, dans le bois du seigneur, une pièce de bois pour servir de comble ou de *faîte* à leurs maisons. — Dans les manufactures, on appelle *faîte* le dos d'un drap plié en deux. — En architecture, la *faîtière* est une espèce de lucarne pratiquée dans le toit, ou un assemblage de tuiles courbées, faisant crête de coq et empêchant que l'eau pourrisse les chevrons.

Faix, charge, fardeau, corps pesant. Cet homme plie sous le *faix;* ce péristyle porte un *faix* prodigieux.—Nicod fait dériver ce mot de *faisceau*. Dire qu'*une maison a pris son faix* signifie qu'*elle s'est affaissée*. On emploie aussi ce mot au figuré : « Ce ministre est capable de supporter le *faix* du pouvoir; le peuple gémit sous le *faix* des impôts. » On dit poétiquement *le faix des années*. « Apres avoir long-temps porté le *faix* de l'état, il n'est pas même courbé sous sa chute » (Bossuet).

Tu fais honte à ces rois que le travaille étonne,
Et qui sont accablés du faix de leur couronne.
BOILEAU.

Fakir, mot arabe qui signifie *pauvre*. On désigne ainsi, dans l'Hindoustan, les moines mendiants et vagabonds, soit musulmans, soit idolâtres, fort ressemblants à ceux qu'en Perse et en Turquie on nomme *calenders* et *derviches* (v.). Les *fakirs* mahométans qui se destinent à devenir *mollahs* ou *docteurs* sont assez réglés dans leurs mœurs et vivent dans des mosquées où ils étudient le Coran. Les *fakirs idolâtres* sont divisés en plusieurs castes, dont la dévotion n'est qu'un motif de paresse, vivant d'aumônes, insultant ou volant ceux qui leur en refusent, marchant isolément ou par bandes sous la conduite d'un supérieur, laissant croître leurs ongles, couverts de haillons, traînant une chaîne de fer attachée à la jambe, portant un cor qu'ils font entendre quand ils arrivent dans un village ou qu'ils le quittent. Les moins dissolus et les plus actifs célèbrent les louanges de leur fondateur et s'adonnent au trafic et à l'usure. D'autres se déguisent en femmes pour imiter les laitières et les bergères de leur dieu *Krischna*. Quelques autres, ayant pour colliers des peaux de serpent ou des ossements humains, affectent l'air féroce du dieu *Chiva* (v.). Enfin on en voit qui, craignant de tuer même involontairement le plus petit insecte, portent de longs balais pour nettoyer la place où ils vont s'asseoir ou se coucher. — Les pénitents *fakirs*, tout nus hiver et été, se tiennent jour et nuit sur une corde tendue, au fond d'une fosse ; d'autres, les bras levés au ciel jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus les baisser, se roulent sur des épines, posent sur leurs têtes des charbons qui les brûlent jusqu'aux os, mangent les plus sales ordures dans des crânes humains, se donnent enfin pour prophetes, et meurent fous. Leur population a été évaluée à 1,600,000 musulmans et plus de 2,000,000 d'idolâtres.

Falaises (de l'allemand *fales* ou *fels*), côtes abruptes qui bordent la Manche en France et en Angleterre. Les *falaises crayeuses* de la Normandie s'élèvent de 67 à 134 mètres au-dessus du niveau de la

mer. La blancheur de celles qui leur correspondent, de l'autre côté du détroit, a fait donner le nom d'*Albion* à la Grande-Bretagne. Dégradées chaque jour par les efforts de l'Océan, constamment en butte à l'action des vagues, elles alimentent de leurs débris les galets ou cailloux roulés qui encombrent les anses et les ports, depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à celle de la Somme. Les eaux pluviales, hâtant aussi la dégradation des *falaises* qu'elles sillonnent perpendiculairement, forment parfois à leur base, d'accord avec les flots, des portiques pittoresques, particulièrement aux alentours du cap de la Hève et de la côte de Tréport. Toutes ces *falaises* annoncent l'antique jonction de l'Angleterre au continent, et la science moderne n'attribue leur élévation qu'à la rupture violente qui aura formé le détroit.

Falarique. Ce projectile incendiaire, aussi ancien que les machines de guerre de grande dimension, était armé d'un énorme

Falarique.

dard. On garnissait la lame des falariques d'étoupe imprégnée d'huile, de sapin, de bitume et d'autres matières inflammables; on y mettait le feu, et on les lançait, à l'aide de *balistes* (v.) ou de *catapultes* (v.), sur les ennemis ou sur les constructions, en ne leur imprimant qu'un jet peu rapide, pour qu'elles ne s'éteignissent pas en chemin. Les légions romaines en faisaient un grand usage. On lançait, à l'aide d'armes portatives, des *falariques* plus légères, appelées *malléoles* : c'étaient les grenades du temps; les autres en étaient les bombes. Les Gaulois, les Espagnols, les Franks et les Normands de la deuxième race employèrent les *falariques*. Les Byzantins, les Musulmans, au temps des croisades, lançaient le feu grégeois à l'aide des *falariques*. Les flèches à grenades qu'employaient Charles-Quint et Philippe II étaient un diminutif et un perfectionnement des *falariques*, qui revivent dans nos fusées incendiaires modernes.

Falbala, bande d'étoffe plissée dont les femmes ornent le bas de leurs robes, qu'elles appliquent à leurs tabliers, et dont elles décorent leurs rideaux. L'étymologie de ce mot a occupé Duchat, le président Desbrosses et l'immortel Leibnitz lui-même, qui le font descendre de l'allemand *fald-plat*, feuille plissée. Lamarre, dans son *Traité de la Police*, prétend que les Romains ont rapporté de leurs guerres d'Orient l'usage des *falbalas*, connus des Perses et des Parthes. Là-dessus, les antiquaires ont cité Virgile et Horace, dont on nous dispensera de citer les vers (v. *Étymologie*).

Falconet (Étienne-Maurice), statuaire, naquit à Paris, en 1716, de parents pauvres. Il n'apprit d'abord qu'à lire et à écrire, et fut mis en apprentissage chez un mauvais sculpteur en bois ; mais déjà son talent se révélait, et dans ses loisirs il modelait en terre et dessinait d'après des estampes. Le sculpteur Lemoine, étonné de ses essais, l'admit dans son atelier et l'aida de sa bourse. Falconet partagea ses jours et ses nuits entre l'étude de son art et celle du latin, du grec, de l'italien, de l'histoire ; et, quoiqu'il fût obligé d'employer pour vivre une partie de son temps à des travaux d'ouvrier, il n'avait pas encore 30 ans lorsqu'il acheva sa figure de *Milon de Crotone*, qui le fit recevoir à l'Académie comme agrégé. L'auteur l'exécuta en marbre, en 1754, pour sa réception à l'Académie, où il fut successivement professeur et adjoint au recteur. — Déjà sa réputation était établie par un grand nombre de productions, telles que *Pygmalion*, la *Baigneuse*, l'*Amour menaçant*, un *Christ agonisant* et une *Annonciation* pour St-Roch, un *saint Ambroise*, etc., lorsque Catherine II l'appela à St-Pétersbourg pour y exécuter la statue équestre de Pierre Ier. Falconet, après avoir reçu, pendant 12 années de séjour en Russie, de nombreux témoignages d'estime et d'affection de l'impératrice, fut desservi par des envieux, et quitta St-Pétersbourg. De retour à Paris, il s'occupa à revoir ses écrits, et fut nommé recteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Il allait partir pour l'Italie, qu'il n'avait jamais vue, quand il fut arrêté par une violente attaque de paralysie. Il mourut à Paris, le 21 janvier 1791, après 8 années de souffrances. Ses œuvres littéraires ont été publiées d'abord en 6 vol. in-8°, à Lausanne, 1781-82, puis, à Paris, en 3 vol. in-8°, en 1787. En 1785, on a publié ses œuvres choisies en 1 vol. in-8°.

Falerne, canton célèbre de la Campanie dans la péninsule italique. Les champs falerniens étaient contigus à ceux de Cécube. Ce fut l'an de Rome 415 (337 ans avant l'ère chrétienne) que le sénat distribua au peuple ce précieux territoire, dont les vins, dans la suite, furent payés au poids de l'or. Les malheureux Campaniens durent aller chercher d'autres champs. Chaque Romain eut 3 arpents. Ce ne fut que long-temps après qu'on vit ces monts se couronner de vignes fameuses, vantées des géographes et des épicuriens. Pline parle aussi avec éloge des poires de Falerne, appelées encore aujourd'hui dans le pays *poires de sucre*. Le Mont-Massique (aujourd'hui *Monte-Massico*) était une ramification du Mont-Falerne (aujourd'hui *Rocca di Mondragone*) ; le vin de ce cru et celui de Cécube avaient aussi un grand renom.

Faliero ou plutôt *Falieri* (Marino), doge de Venise, succéda,



en 1354, à Dandolo. Cette famille était depuis long-temps illustre à Venise; car en 1084 un Faliero avait été élu doge et avait servi la république avec gloire, et en 1102 un autre Faliero s'etait distingué par la prise de Zara. Marino Faliero, leur descendant, né en 1278, manifesta de bonne heure de brillants talents et un rare courage, commanda l'armée de terre au nouveau siége de Zara, battit le roi de Hongrie et une armée de 80,000 hommes, et fut, à 76 ans, appelé à prendre les rênes de l'état. Les Génois venaient de détruire la flotte vénitienne dans le port de Sapienza, Faliero conclut avec eux une trève qui semblait promettre au peuple une longue tranquillité, lorsque dans un bal qu'il donna, le jeudi-gras (1355), un jeune patricien, Michel Steno, membre de la *quarantie criminelle*, s'étant permis quelques plaisanteries sur une des dames du cortége de la dogaresse, et ayant été chassé par ordre du doge, s'en vengea par une épigramme sur la dogaresse elle-même. Marino était vieux, sa femme était jeune et belle; il en était jaloux; aussi, furieux de cette injure, dénonça-t-il Steno à la *quarantie* qui ne le condamna qu'à 2 mois de prison et un an d'exil. Cette peine, loin de calmer le ressentiment du vieux Faliero, étendit sa haine à tout le tribunal et aux patriciens qui n'avaient pas su venger mieux son honneur, et il attendit, pour la faire éclater, une occasion qui ne tarda pas à se présenter. Un capitaine de vaisseau étant venu se plaindre à lui d'avoir été insulté et frappé par un patricien : — Comment veux-tu que je te fasse justice? lui répondit le doge, je ne puis l'obtenir pour moi-même. — Ah! s'écria le capitaine, il ne tiendrait qu'à vous de punir ces insolents. — Dès lors une conjuration fut organisée pour renverser le gouvernement, rétablir la démocratie et massacrer tous les nobles. 16 des principaux conjurés devaient stationner dans les différents quartiers de la ville; ayant chacun sous ses ordres 60 hommes déterminés et ignorant leur destination, ils devaient exciter quelque tumulte, et la cloche d'alarme du palais de St-Marc devait donner le signal du massacre. Au son de cette cloche tous les patriciens étaient tenus de se rendre sur la place de St-Marc, et de se ranger autour du doge. C'est là que les conjurés devaient déboucher à la fois par toutes les issues et les égorger tous sans pitié. Le secret le plus profond avait été religieusement gardé, quand un bergamasque, nommé Bertram, pelletier de profession, voulant sauver un noble à qui il était dévoué, courut avertir le doge, qui ne put s'empêcher de le faire arrêter. Bertram dénonça 2 de ses complices, Bertuccio et Calendaro. Ceux-ci, mis à la torture malgré le doge, dévoilèrent tout le plan de la conjuration, et nommèrent Marino Faliero comme leur chef. La révélation de Bertram avait eu lieu

le 14 avril 1355; le 15, dans la nuit, Bertuccio et Calendaro furent pendus devant les fenêtres du palais. Dans la matinée qui suivit, le procès du doge commença. Interrogé par la *quarantie criminelle*, à laquelle on avait joint 20 citoyens, et jugé par le conseil des dix, auquel 20 citoyens avaient été pareillement adjoints, il fut déclaré coupable d'être entré dans un complot contre le gouvernement, et condamné à avoir la tête tranchée. Le 17, à la pointe du jour, les portes du palais furent fermées : on amena Marino Faliero au haut de l'escalier des Géants, au lieu où il avait prêté serment de fidélité à la république, on lui ôta le bonnet ducal en présence du conseil des dix, et un moment après le chef de ce conseil parut sur le grand balcon du palais, brandissant une épée sanglante, et disant : *Justice a été faite du traître.* Les portes furent ouvertes, et le peuple, en se précipitant dans le palais, trouva la tête du doge roulant sur les degrés. Le sénat fit enlever le portrait de Marino Faliero, qui figurait, avec tous ses prédécesseurs, dans la salle du grand-conseil, et y substitua un cadre voilé d'un crêpe, avec cette inscription : *Place de Marino Faliero, décapité!* Plus de 400 personnes furent condamnées à la mort, à la prison, à l'exil, comme complices du doge. Bertram eut l'impudeur de solliciter le prix de sa dénonciation, et on n'osa pas lui refuser une pension de 1,000 ducats. Cette conspiration a inspiré plusieurs belles compositions littéraires, parmi lesquelles il faut citer le conte d'Hoffman, le drame de Byron et celui de Casimir Delavigne.

Falisques, peuple originaire de la Macédoine qui vint s'établir dans l'Étrurie. Il habitait les bords du Tibre et les environs de la petite rivière de Terica, entre Rome et Otricoli, et s'avançait jusque vers Galerium, où était le mont Soracte, appelé aussi le mont des Falisques. Sa capitale, ou plutôt son unique ville, était Falérics. C'était une nation brave, généreuse, adorant des dieux rustiques, et ayant élevé sur le mont Soracte un autel à une divinité qui fut plus tard confondue avec l'Apollon des Grecs. Souvent en guerre avec les Romains, elle ne fut entièrement soumise qu'après plusieurs campagnes sanglantes. Les secours qu'elle avait fournis aux Véiens décidèrent Camille à mettre le siége devant Falérics, l'an de Rome 360. Un maître d'école étant venu dans le camp du dictateur lui proposer de lui livrer les fils des plus riches familles, Camille, indigné, fit dépouiller le traître et le remit à ses élèves pour qu'ils le reconduisissent à coups de verges dans la place. Sans doute il y a dans ce récit plus d'une circonstance qu'on ne peut admettre sans critique. Toujours est-il que, touchés de cette générosité, les Falisques s'incorporèrent volontairement à la nation romaine.

Falk (Jean-Daniel), philanthrope et écrivain remarquable, né à Dantzig, en 1770, d'un père, pauvre perruquier, qui combattit par tous les moyens possibles son amour pour l'étude. Le jeune Falk consacrait ses épargnes à louer dans un cabinet de lecture les œuvres de Gellert, de Wieland, de Lessing, etc., et les lisait partout où il pouvait, souvent dans la rue, en plein hiver, à la lueur d'un réverbère. Sa répugnance pour le métier de perruquier le décida à fuir la maison paternelle, il erra plusieurs jours sur le bord de la mer, mais, ne sachant pas l'anglais, il ne put trouver à s'embarquer et revint chez ses parents. Enfin son père lui permit d'étudier : il entra à seize ans dans le gymnase de Dantzig, et alla ensuite à Halle, où il resta jusqu'en 1793. Préférant à une place qu'on lui offrait l'indépendance de l'homme de lettres, il se rendit à Weimar, où il se trouvait en 1806 lorsque les Français y entrèrent après la bataille d'Iéna. Le grand-duc le nomma conseiller de légation avec un traitement honorable. En 1813 il mérita bien de l'humanité souffrante par sa fondation de *la Société des amis dans le besoin*, qui a pour but de faire apprendre un métier aux enfants sans ressources. On lui doit encore l'établissement d'une école qui, en 1829, fut élevée par le grand-duc au rang d'école publique sous le nom d'*Institution de Falk*. Il mourut le 14 février 1826. Encouragé par Wieland, il a publié plusieurs satires pétillantes d'esprit, un drame de *Prométhée*, ses *Océanides*, un théâtre classique anglais et français, et un livre intitulé *Gœthe dans un commerce intime*, *etc.*

Falkland (Lucius Carey, lord), le second et le plus célèbre des vicomtes de ce nom, pair d'Écosse, naquit à Bedford, dans le comté d'Oxford, vers 1610. Son père avait été lord-député d'Irlande sous Jacques Ier, et avait su se maintenir dans les bonnes grâces de la cour malgré l'influence des catholiques. Lucius hérita de son influence et de ses richesses; mais studieux, modeste, on le voyait à 20 ans, dans son château près d'Oxford, s'entourer de savants et vouer à la littérature une espèce de culte. « Je plains, disait-il, le sort d'un gentilhomme illettré un jour de pluie. » Appelé, en 1640, à la chambre des communes, il blâma sévèrement les fautes de Strafford et se constitua pourtant le défenseur de Charles Ier. Quand il le vit en danger, il se fit violence pour accepter la place de secrétaire d'état (1642) et déclara qu'il partagerait les périls de la royauté. Falkland repoussa tous les moyens d'espionnage et de corruption, marcha aux premiers rangs de l'armée royale, et, quoique ne prévoyant que trop l'issue de la lutte contre les troupes du parlement, il ne cessa de prêcher l'union aux partis furieux.

Aussi, quand une balle ennemie l'eut frappé à mort à Newbury, âgé à peine de 34 ans (20 septembre 1643), on s'émut de pitié, dans les deux camps, pour cette âme d'élite restée pure au milieu du pouvoir et des factions.

Falkland (îles [v. *Malouines*]).

Fallope, dont le véritable nom est *Fallopio* (Gabriel), célèbre anatomiste du XVIe siècle, qui a donné son nom à la partie de l'oreille interne appelée *aqueduc* et a décrit, le 1er, plusieurs parties du corps humain, mal connues avant lui. Modène lui avait donné le jour, on croit que ce fut vers 1523 ; après avoir achevé ses études médicales, il partit pour Ferrare, où il devint professeur d'anatomie à 24 ans. Il continua le même enseignement à Pise, puis à Padoue, où il mourut en 1562 à l'âge de 39 ans. On lui a reproché d'avoir poussé jusqu'à la barbarie l'amour de la science et d'avoir disséqué vivants des criminels que lui avait abandonnés le duc de Toscane ; mais comment faire accorder avec cette atroce inculpation les éloges que font ses biographes de la bonté et de la noblesse de son cœur ?

Falmouth (le *Falmutum*, *Volmutum* des anciens, ou, selon d'autres, leur *Volutæ Portus*), petite ville du comté de Cornouailles, en Angleterre, située à l'embouchure de la petite rivière de Jal entre le cap Dézard et celui de Cornouailles. Elle forme une seule rue, très-longue, bâtie sur une langue de terre qui borde une baie vaste et sûre où les vaisseaux de guerre peuvent stationner comme les navires de commerce. Le port est dominé par le vieux fort de *Pendennis*, bâti sur un petit promontoire, vis-à-vis d'un autre vieux fort, celui de *St-Mawe*. Ce qui alimente surtout Falmouth, c'est le départ régulier de ses paquebots pour l'Espagne, le Portugal, les États-Unis et l'Amérique méridionale. D'autres y entretiennent une active communication avec Londres, Portsmouth et Plymouth. Falmouth, bâti en granit de carrières voisines, renferme d'assez beaux hôtels et de brillantes boutiques ; des jolies maisons de campagne sont parsemées sur les collines qui bordent la baie. La ville et la banlieue comptent environ 12,000 âmes.

Falsification. Ce mot se dit des écrits, et de diverses substances, comme le vin, l'huile, le sel, les farines, etc. La falsification constitue, dans le 1er cas, le rôle d'un *faussaire* (v.), dans le 2e, celui d'un fripon. On se sert du mot *altération* pour désigner l'acte par lequel on dénature la valeur des monnaies en y mêlant des alliages.

Falstaff (sir John), personnage imaginé par Shakspeare dans son drame de Henri IV, espèce de *Sancho Pança* pour la tournure et la figure, mais type du spadassin au XVe siècle ; grotesque héros

de la bouche duquel sortent des jurons par douzaines, et un déluge de lazzi, de bravades et de mensonges spirituels; caricature plaisante du gentilhomme campagnard ruiné, qui dans un temps d'anarchie cherche à refaire sur les grands chemins et dans les tavernes l'existence qu'il a perdue; homme extrêmement vicieux sans aucun doute, mais à qui ses vices vont si bien, qui est si faux et si naïf, qu'on entend toujours tempêter avec tant d'esprit et mentir avec une si inimitable bonhomie, qu'on ne peut lui en vouloir et qu'on finit par s'habituer à sa société. Ainsi fit la grande et pudique reine Élisabeth, qui, charmée de ce rôle, pria le poète de reproduire ce bouffon favori dans une comédie dont il serait exclusivement le héros. Pour complaire à ce caprice de reine, Shakspeare écrivit les *Commères de Windsor* (the Merry Wives of Windsor).

Falster (île de). Elle dépend du district de Laaland, royaume de Danemark, et a, sur une étendue de plus de 80 milles carrés géographiques, environ 20,000 habitants, dont 1,400 peuplent le chef-lieu Nykoeping, ville commerciale et industrieuse. L'île est très-fertile et nourrit de beaux bestiaux.

Falun, nom dont l'étymologie, peut-être celtique, pourrait bien être aussi la même que celle de *falaise* (v.). Ce sont des dépôts immenses de calcaires composés de coquilles et de polypes fossiles. Ces dépôts sont *meubles*, c'est-à-dire peu cohérents. L'âge géologique des faluns est récent. Ceux de la Touraine et des Landes jouissent d'une certaine célébrité. On les emploie avec succès pour l'amendement des terres.

Famélique, qui meurt de faim; appellation injurieuse appliquée de préférence aux auteurs et toujours par les auteurs. Parmi les poètes qui ont le plus souvent abusé de ce que cette épithète renferme d'insolence, on peut citer Boileau et Voltaire, qui, nés avec une position indépendante, auraient dû dédaigner un pareil genre d'attaque. A part quelques exceptions, on sait que les lettres ne conduisent pas à la fortune; reprocher aux auteurs leur pauvreté, c'est donc se montrer injuste et cruel; c'est les rendre responsables d'un malheur qu'ils n'ont pas mérité. Il est impossible de se faire une idée des privations que se sont imposées les savants des XIVe, XVe et XVIe siècles pour être utiles à l'humanité; la pensée d'éclairer le monde soutenait leur courage, ils n'auraient pas changé la position la plus brillante contre celle qu'ils s'étaient choisie. Ils étaient *faméliques* dans toute la rigueur de l'expression, et ils n'en rougissaient pas.

Familiarité, l'absence de toute forme cérémonieuse. Chez les enfants la familiarité est fréquente et comme instinctive. Entre



hommes elle s'établit plus difficilement; il lui faut la conformité d'âges, de conditions, de goûts, la multiplicité des rapports, etc. Avec des personnages élevés en dignité il faut beaucoup de mesure pour s'aventurer jusqu'à la familiarité. On prétend que Fontenelle disait du régent : « S. A. R. veut se familiariser avec moi, mais je la repousse par le respect. » — La ligne où doit s'arrêter la familiarité n'est perceptible que pour les gens d'esprit. Les gens mal élevés ne la voient pas ou sautent à pieds joints par-dessus. De là le proverbe : *la familiarité engendre le mépris.*

Famille (du mot *famel* qui, dans la langue osque, signifiait *serviteur*). La *famille* fut d'abord à Rome la réunion des esclaves, puis des hommes libres d'une même maison, et plus tard les individus réunis par les liens du sang. Sous ce rapport, la chose exista partout ailleurs long-temps avant le mot. La famille, au temps des *patriarches* (v.), s'offre à nos yeux dans une plénitude de majesté et de grâce qui laisse bien loin derrière elle tous les charmes de notre existence moderne.—Les liens du sang se resserrent par la *vie de famille,* leur force s'en augmente et la société profite du bonheur dont cette vie est la source. L'individu inutile à la famille le sera toujours à la patrie. La famille est l'abrégé de la nation.

Famille (noms de). Dans les premiers âges du monde les noms de famille étaient inconnus. Chaque individu n'avait qu'un seul nom significatif et ne se distinguait de ses homonymes qu'en ajoutant à son nom *fils d'un tel.* C'est ainsi que figurent dans la Bible les anciens patriarches, les juges des Hébreux, les prophètes, les rois même de Juda et d'Israël : chaque famille se bornait à conserver avec soin sa généalogie remontant à l'un des chefs des 12 tribus. Jésus-Christ n'avait pas de nom de famille, bien que sa filiation depuis le roi David nous ait été conservée par saint Matthieu. Ce n'est que sous le gouvernement des grands pontifes qu'on voit briller un seul nom de famille, celui des *Machabées.*— On ne trouve aucune trace de noms de famille dans l'histoire de l'Inde, des Assyriens, des Babyloniens et des Mèdes.— Chez les Perses, au contraire, nous rencontrons des noms de dynasties ou de familles royales.—L'Égypte nous offre ses *Pharaons*, ses *Ptolémées* ou *Lagides*, et la Syrie ses *Séleucides.* Mais, hors des dynasties royales, les noms de famille n'étaient pas plus connus des Égyptiens que des Syriens, des Phéniciens, des Carthaginois, dont les noms individuels rappellent presque toujours l'ancien culte de *Bel*, *Bal* ou *Baal* (le soleil), comme *Narbal*, *Annibal*, *Asdrubal*, etc.— Chez les anciens Grecs, tous les noms étaient individuels et significatifs. On y découvre cependant des traces de noms de familles illustres, comme les *Héraclides*, les

Cécropides, les *Atrides*, descendants d'*Hercule*, de *Cécrops*, d'*Atrée*. L'exemple des Romains, leurs vainqueurs, ne put toutefois déterminer les Grecs à adopter en général les noms héréditaires, si utiles pour conserver dans les familles les propriétés et les souvenirs glorieux.— Cet usage, les Romains l'avaient reçu des anciens peuples d'Italie, particulièrement des Étrusques. *Sylvius* avait été le nom de famille des rois d'Albe. Les Romains avaient souvent 4 noms : le prénom, *Lucius, Marcus, Publius;* le nom propre, *Cornelius, Julius, Tullius;* le nom de famille, *Scipion, Metellus;* le surnom ou sobriquet, *Africanus, Nasica, Cicero*. Ces surnoms devinrent aussi héréditaires. Les femmes ne portaient d'ordinaire que leur nom de famille, *Cornélie, Porcie*.— Les Arabes n'avaient qu'un nom individuel auquel ils ajoutaient celui de leur père, ou de leur aïeul, ou de leur fils aîné et souvent aussi un surnom composé; de là les *Lakonides*, les *Koreischides*, les *Hachemides*, les *Fathmides*, les *Ismaélites*, les *Ommeyades*, descendants d'*Ommeyah*, les *Abbassides*, issus d'*Abbas*, oncle de Mahomet, etc., familles dont les noms figurent dans l'histoire. Les Bédouins ont souvent des noms étrangers au mahométisme et ils y ajoutent celui de leur tribu.— Les Turcs ajoutent à leur nom musulman un surnom tiré quelquefois de leur première profession, quelque humble qu'elle ait été, même lorsqu'ils sont parvenus aux premières dignités. Ils ne connaissent pas les noms héréditaires, excepté dans les familles souveraines, telles que les *Osmanlis* ou *Othomans*.— Les Persans modernes ont des noms composés aussi brillants que pittoresques. Ils ont aussi des surnoms comme les Turcs et les Arabes, mais, à l'exception de l'illustre famille des *Barmécides* (v.), on ne voit guère en Perse d'autres noms héréditaires que ceux des familles qui ont régné.— Chez les Tatars deux noms fameux, *Djinghiz-Khan* (*Gengiskan*) et *Timner* (*Tamerlan*), se sont perpétués jusqu'à nos jours dans deux familles souveraines.— On ne trouve en Afrique aucun nom de famille, si ce n'est chez les Juifs (la maison *Bacri*) et chez les musulmans (les *Fathémites*, les *Almoravides* et les *Almohaves*).— Chez presque toutes les nations de la terre les noms de famille sont restés inconnus jusqu'aux xe et xie siècles. L'invention ou la résurrection en est venue de la Chine et du Japon. L'invasion des Hérules, des Goths, des Vandales, des Huns, des Bourguignons, fit insensiblement disparaître les noms romains dans les empires d'Occident et d'Orient. Les anciens prénoms avaient été remplacés par les noms de baptême et, pour éviter la confusion, il fallut recourir aux surnoms, aux noms composés.— Les noms actuels des familles polonaises ne datent en général que du xve siècle. Chez les Grecs du bas-empire, les noms

héréditaires ne commencent qu'à la fin du xe siècle; ils étaient encore rares au xve. Les empereurs d'Orient n'ont pas été classés d'abord par dynasties, mais par noms de baptême, auxquels il a fallu ajouter des surnoms (les *Comnènes*, les *Briennes*, *Paléologue*, *Lascaris*, *Cantacuzène*). Plusieurs noms patronymiques grecs dérivent de noms de baptême au moyen de la terminaison *poulo*, (*fils de*), comme *Nicolopoulo* (fils de Nicolas). Ainsi, en Irlande et en Écosse les syllabes *o*, *mac*, *fitz*, désignent la filiation, *O'Connell*, *Mac'Carthy*, *Fitz-James*. Il en est de même en Russie des syllabes *vitch*, *ef*, *of*, *Paskevitch*, *Romanof*; et en Pologne de la syllabe *ki*, *Poniatowski*. La plupart des noms propres en Russie ne sont héréditaires que depuis le xviie siècle. En Suede, en Danemark, en Norwége, l'usage des noms de famille n'a guère été adopté que par les nobles et les bourgeois.— En Angleterre, ils ne commencent qu'après la conquête de Guillaume Ier et la distribution qu'il fit des fiefs à ses Normands. Il y a aussi dans ce pays des noms de filiation, *Richard's*, *Robert's*, *Richard'son*, *Robert'son*.— En Hollande, en Belgique, les noms de famille sont ordinairement précédés des syllabes *van* ou *van den* (*de*, *de la*). Cet usage a lieu aussi en Allemagne, où les noms de famille s'établirent comme en France à l'époque des croisades et par les mêmes causes. Des surnoms en tenaient lieu au xiie siècle et furent remplacés par des noms de seigneuries.— Les rois visigoths, suèves et alains n'ont point porté en Espagne ni en Portugal des noms collectifs de dynasties, pas plus que les rois chrétiens de Léon, de Galice, d'Aragon et de Castille. Il n'en a pas été de même des races musulmanes.— En France, l'hérédité des charges dans les branches aînées des familles fit bientôt du titre de ces charges des noms patronymiques et permanents (*le bailly*, *le comte*, *le duc*). Les puînés prirent des titres de fiefs ou seigneuries, qui devinrent aussi des noms de familles, et ces noms ne se perdirent pas même après l'aliénation de ces seigneuries (les *Montmorency*, les *La Rochefoucauld*). Lors des croisades, les surnoms, communs à beaucoup d'individus, rendirent nécessaires les noms patronymiques, fort rares jusqu'alors. Ceux qui n'avaient pas de fiefs adoptèrent pour nom l'emblème qui figurait sur leur écu ou leur bannière (*Le Cerf*, *Le Bœuf*). Lors de l'affranchissement des communes, les bourgeois se donnèrent aussi des noms qui commencèrent à devenir héréditaires au xiiie siècle et qui dérivaient de noms de baptême, de surnoms ou de sobriquets, du lieu de naissance, de résidence ou de propriété, de la profession ou du métier, de quelque circonstance particulière. La liste de ces noms, dont la plupart appartiennent au vieux langage ou aux patois des diverses provinces,

formerait un gros dictionnaire.— La loi prohibe et punit en France les usurpations et même les changements de noms sans autorisation préalable; mais il y a des gens qui éludent les lois sans les violer. Ils ajoutent à leur nom bourgeois le nom du village où ils sont nés, d'une petite métairie qu'ils possèdent, et insensiblement ils oublient leur premier nom, ou ne le signent en tête que par une initiale (v. *Dénomination*).

Famille (droits de). Aujourd'hui la famille civile étant tout à fait distincte de la famille naturelle, il ne peut plus y avoir d'autres droits de famille que ceux qui sont formellement établis par un texte de loi positif. Ces droits peuvent être considérés sous trois rapports : *autorité maritale* (v. *Mariage*), puissance *paternelle* (v.), droits et obligations réciproques de tous les autres membres d'une même famille. Ils forment la base du droit de *succession* (v.). L'obligation de fournir des aliments et le droit de les exiger quand ils sont nécessaires se rattachent exclusivement à l'autorité conjugale et à la puissance paternelle (v. *Aliments*).

Famille (pacte de), traité fameux, négocié avec le plus profond mystère par le duc de Choiseul, principal ministre de Louis XV, entre ce monarque et le roi d'Espagne, et signé à Paris le 15 août 1761. Le duc de Choiseul comptait sur ce traité pour amener une utile diversion, affaiblir, en les divisant, les forces de l'Angleterre, et obliger le Portugal à se déclarer contre cette puissance. Ces prévisions ne se réalisèrent pas : la désastreuse *guerre de 7 ans* (v.) continua avec plus de violence. Ce fut aussi en vertu du *pacte de famille* que la France et l'Espagne se réunirent contre l'Angleterre dans la guerre de l'indépendance de l'Amérique du Nord, et que le cabinet de Madrid, intervenant en faveur de Louis XVI, fit faire des propositions à la Convention. Tel fut encore le motif de la guerre que cette puissance déclara à la France en 1793. Louis XVIII se fonda sur les stipulations du pacte de famille pour exiger de Ferdinand VII qu'il retirât, en 1814, son adhésion à la nouvelle constitution espagnole, et pour faire marcher ses armées au secours de ce prince en 1823.

Familles naturelles, dénomination employée pour la première fois en 1689, par Maynol, botaniste de Montpellier, et sous laquelle les naturalistes modernes ont groupé la plupart des productions animales, végétales et même minérales dans l'ordre de leurs ressemblances, analogies et affinités. Il faut distinguer la *famille* naturelle des *genres* (v.) et des *espèces* (v.). En effet, l'identité des individus et des races constitue l'*espèce* avec ses variétés, bien qu'il puisse s'y incorporer aussi des mélanges d'espèces voisines. Les espèces les

plus rapprochées entre elles sous un caractère commun forment le *genre*. Enfin une collection de genres analogues forme la *famille* naturelle ou l'*ordre*.

Famine (d'un mot latin signifiant *faim*), fléau destructeur causé par le manque absolu de denrées alimentaires. C'est la disette parvenue à son dernier période. — Les causes ordinaires de la *famine* sont l'intempérie des saisons, l'excès de la sécheresse ou des pluies, les guerres dévastatrices qui ont détruit les récoltes, ou l'horrible cupidité de l'homme qui accapare les moyens de subsistance pour les revendre au poids de l'or. Les époques historiques les plus affligées par la famine sont les temps désastreux marqués par la chute de l'empire romain, par les invasions des peuples de l'Est et du Nord, par les misères et les guerres acharnées du moyen âge.

Famine (pacte de). L'histoire du XVII[e] siècle a flétri de ce nom le monopole des grains dont la funeste exploitation livra à la merci d'une compagnie d'accapareurs privilégiés la subsistance de toute la population de la ville de Paris et des provinces. Les guerres étrangères et intestines avaient frappé de stérilité une grande partie de la France. Le système de Law avait bouleversé les fortunes. Il fut facile de faire agréer au roi un système ayant pour but le commerce des grains et l'établissement d'une réserve sur les années fertiles pour parer aux besoins des mauvaises années; mais on trompa sa religion pour exploiter ce système au profit de quelques spéculateurs riches et puissants. Des millions de malheureux périrent de faim, ou de misère, dans les prisons, les bagnes et au gibet. Onze famines décimèrent la population de 1740 à 1789; cependant on adressait au roi d'humbles plaintes, mais elles n'arrivaient pas jusqu'à lui. Telle fut l'origine de cette longue *guerre au pain* qui dura 60 ans et se renouvela dans les premières années de la révolution.

Fanal (d'un mot grec signifiant *petite lampe, lumière*), mot employé par les marins à l'exclusion de ses synonymes *lanterne* et *falot*. A chaque instant on entend dans les navires : *Apportez un fanal! montez les fanaux!* — *Fanal* se dit aussi des feux qu'on allume la nuit sur des tours, à l'entrée des ports, le long des plages, pour indiquer leur route aux vaisseaux (v. *Phare*).

Fanal.

Fanariotes, classe de Grecs habitant à Constantinople un quartier appelé le *Fanar;* riches et intrigants, ils acquirent une grande influence dans les conseils de la Porte, et conservèrent pendant plus d'un siècle le gouvernement de la Moldavie et de

la Valachie. Après la prise de Constantinople, on les vit, profitant de l'ignorance des Turcs, s'insinuer auprès des chefs comme traducteurs, écrivains et gens d'affaires. On leur donnait le nom de *grammatikoi* ou *grammatistes*, et ils étaient confondus avec les domestiques. Un d'eux, *Panayotaki*, devint plus tard *drogman du divan*, et eut un appartement dans le palais. Ses successeurs obtinrent plus d'honneurs encore : ils firent créer pour eux la place lucrative de *drogman de la flotte*, qui leur donnait un pouvoir sans bornes dans les îles de l'Archipel. La possession des hospodorats de Moldavie et de Valachie ne fut pas l'unique source de leurs richesses et de leur puissance : les banquiers du Fanar disposèrent de la plupart des emplois civils et militaires de la Porte. Depuis la révolution grecque, dans laquelle beaucoup sont morts pour n'avoir pas révélé au divan les secrets de la conjuration, les *Fanariotes* n'existent plus comme caste; leurs privilèges et leurs espérances sont détruits sans retour.

Fanatisme (d'un mot latin signifiant *temple*), exaltation religieuse qui a perverti la raison et qui porte à des actions condamnables qu'on croit devoir faire pour plaire à Dieu. Dans l'origine, le *fanatique* était simplement celui qui desservait le temple, le *Fanum* (d'un autre mot latin signifiant *parler*). — Le *fanatisme religieux* a pour antécédent ordinaire la superstition et pour cortége l'ignorance, une grande faiblesse de raison et une grande exaltation de tête. Le *fanatisme politique* n'est aujourd'hui ni moins commun ni moins hideux.

Fandango, danse nationale espagnole, pleine de grâce et d'abandon. Les Espagnols racontent, au sujet du *fandango*, une anecdote qu'ils donnent pour vraie, et que nous citerons comme un conte : La cour de Rome, scandalisée de voir une nation, vantée pour l'austérité de ses mœurs et la pureté de sa foi, conserver avec amour une danse aussi voluptueuse, résolut de la proscrire sous peine d'excommunication. L'inquisition s'assemble, le procès s'instruit, la sentence va être mise aux voix, quand un des juges fait observer qu'on ne peut condamner un accusé en son absence. L'observation paraît juste, elle est accueillie. On fait comparaître devant le saint office un couple espagnol, armé de castagnettes, et on le somme de déployer en plein tribunal toutes les grâces du *fandango*.... La sévérité des juges n'y tient pas : les fronts se déridont par enchantement, les visages s'épanouissent, les inquisiteurs se lèvent; des pieds, des mains ils battent la mesure, la salle d'audience se change en salle de bal, le saint office imite les gestes et les pas des danseurs, et le *fandango* est absous.

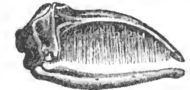
Fanfare, air militaire court et vif, exécuté par des instruments

de cuivre. Ce furent les Arabes qui l'importèrent en Espagne; de là elle passa au Mexique. On appelait alors *fanfaron* (v.) un ornement de bonnet fabriqué en or du Nouveau-Monde. On appela bientôt *fanfaron* celui qui le portait; et comme c'était presque toujours un bretailleur, un rodomont, tous ces mots devinrent synonymes. — Ce fut au son des *fanfares* que tombèrent les murs de Jéricho. Une ordonnance du 1er mars 1768 régla en France par des *fanfares* les signaux de cavalerie. — En termes de chasse, la *fanfare* est l'air qu'on sonne au lancer du cerf.

Fanfaron, fanfaronnade. On applique le second de ces mots aux mensonges vaniteux, aux vanteries du faux brave, du *fanfaron* (v. *Fanfare*), aux menaces par lesquelles il cherche à effrayer son adversaire. Le *poltron* et le *fanfaron* sont également lâches, mais celui-ci a un vice de plus, l'hypocrisie.

Fanion (du mot allemand *fahne*, enseigne ou drapeau), petit guidon en étoffe de serge, de 33 centimètres carrés environ, qu'on employait dans la guerre à la police des équipages. Chaque officier général, en 1667, avait son *fanion* à la couleur de sa livrée : chaque corps avait son *fanion* de bagages. — Depuis long-temps les Chinois avaient des *fanions* servant pendant la nuit de réverbères. Cet usage des falots à lampe n'était pas inconnu aux légions romaines.

Fanon. On appelle ainsi la peau qui bat sous la gorge d'un bœuf, d'un taureau; il se dit aussi de l'assemblage de crins qui tombe sur le derrière du boulet de plusieurs chevaux, et cache l'argot. Les lames cornées ou barbes qui pendent des 2 côtés de la gueule de la baleine, et garnissent transversalement son palais, se nomment





Fanons de baleine.

encore *fanons* (v. *Baleine*). Ces *fanons* retiennent les mollusques qui forment la nourriture de ce cétacé. On en fait des corsets, des buses, des baleines pour parapluies et pour cols. — En termes d'église, le *fanon* est un manipule, ou ornement de la largeur d'une étole, que les prêtres et les diacres portent au bras gauche en officiant.

Fantaisie (mot venu d'un mot grec signifiant *vision*). C'est un goût passager, difficile à définir, naissant de l'âge ou du ca-

ractère, moins intense et plus frivole que le *caprice*, s'exerçant sur la toilette, les petits meubles inutiles, les futilités sans cesse renaissantes.

Fantaisie (musique), pièce instrumentale dans laquelle le compositeur s'abandonne à sa verve, à son imagination, et obéit plutôt au caprice qu'aux règles de l'art. Les grands maîtres Bach et Mozart y ont eu recours. — La *fantaisie* a bien dégénéré depuis : ce n'est plus maintenant que la paraphrase d'un air connu, qu'on varie de toutes les manières. — La *fantaisie*, ainsi conçue, a été adoptée et mise à la mode par Steibelt, qui publia, vers 1815, sa fameuse fantaisie sur les airs de la *flûte enchantée*.

Fantasmagorie (de deux mots grecs signifiant *fantôme* et *assemblée*). C'est l'art de faire apparaître des fantômes à l'aide des illusions de l'optique. — La *fantasmagorie* était, dit-on, connue des anciens ; et les prêtres de certaines divinités y avaient recours dans leurs initiations mystérieuses.— Le spectateur, plongé dans l'obscurité, voit d'abord briller un point presque imperceptible qui s'agrandit insensiblement, et offre à ses regards un fantôme lumineux qui s'avance, semble se précipiter sur lui, et rentre dans les ténèbres d'où il est sorti. Ces effets, en apparence extraordinaires, s'obtiennent à l'aide d'un appareil analogue à la lanterne magique dont il n'est qu'une modification. La *lanterne magique* (v.), les *ombres chinoises* (v.) et la fantasmagorie se confondent dans leurs résultats généraux.

Fantasque, dérivé de *fantaisie* et de *fantastique* (v. ces 2 mots). C'est un caractère qui éclate sans transition, et passe sans mesure d'un extrême à l'autre ; nul ne peut compter sur le *fantasque*, pas plus que le *fantasque* ne peut compter sur lui-même.

Fantassin, du vieux mot *fanterie*, s'écrivait encore *fantachin* du temps de Henri Estienne. Sa racine est italienne, c'est une corruption de *fante*, *fantoccino*, succédant aux termes *mahentre*, *menadier*, *paonnier*, *pion*, *pionnie*, *baigant*, *compagnon*, qui se prenaient de même pour *piéton*. Ce mot est pour la première fois mentionné dans une ordonnance de juin 1338. Les expressions *infanterie*, *homme d'infanterie* empruntées aux premières versions des œuvres de Machiavel, ont fait oublier dans les règlements le terme *fantassin* qui est resté une locution familière.— En 1475, on appelait les fantassins les *enfants*, les *enfants à pied*. Les voltigeurs ou fantassins légers étaient les *enfants perdus*. Jusqu'à l'institution de l'infanterie des communes, les fantassins français nommés *famuli*, *pedites*, *satellites*, *servientes*, n'étaient que des serfs de fiefs ou des valets que les suzerains amenaient à leur suite pour soigner les

chevaux, ravager et incendier le pays ennemi, sous le nom de *gastadours*. ou remuer la terre comme *pionniers*. Ces hommes, qui allaient presque nus à la guerre, ne commencèrent à porter la hallebarde et quelques pièces défensives qu'à l'époque de l'institution des milices communales.

Fantastique. Comme le mot *fantaisie* (v.), celui-ci vient de *vision, apparition*. L'image, il est vrai, naît de la réalité : mais souvent ce reflet s'altère, l'image se modifie, se transforme dans le cerveau ; les limites du possible reculent ; on pressent l'infini et l'imagination se complaît dans cet abus qu'elle fait de sa puissance, dans cette émotion qu'elle puise en elle-même, dans cet effroi auquel elle se condamne. Ce penchant se retrouve chez tous les hommes, chez tous les peuples ; et, par conséquent, le genre *fantastique*, fondé sur la manifestation de ce penchant, est au fond tout aussi universel que les divers autres genres de composition inventés par l'esprit humain.

Fantin-Desodoards (Antoine-Étienne-Nicolas), historien, né au pied des Alpes en 1738, vicaire-général d'Embrun en 1789, embrassa avec ardeur les principes de la révolution française. Lié avec Danton, Robespierre et d'autres personnages influents, il connut, grâce à eux, une foule de faits et de détails, et publia une *Histoire philosophique de la révolution française*, en 10 volumes. On a encore de lui un *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, faisant suite à l'œuvre du président Hénault ; la *Continuation de l'histoire de France* de Velly, Villaret et Garnier, jusqu'en 1783, etc. Fantin-Désodoards mourut en 1820 à Paris.

Fantoccini, en italien *petits enfants, poupées*. Ce sont des marionnettes perfectionnées, qu'on fait agir, danser sur un petit théâtre, au moyen de ressorts ou de fils de fer. Les *Fantoccini* sont connus en France depuis le XVIIe siècle. Les spectacles de *Pierre* et du *Petit-Lazari* étaient jadis desservis par eux. On les a revus sur plusieurs petites scènes ; mais leur véritable quartier général est au Théâtre des ombres chinoises de Séraphin, au Palais-Royal. Là, chaque soir, Polichinelle et la mère Gigogne, avec sa nombreuse progéniture, amusent les petits et même quelquefois les grands enfants.

Fantôme (d'un mot grec signifiant *spectre*), simulacre d'un objet dont l'apparition excite fortement la surprise, la terreur ou la joie, le désir ou l'aversion. Se créer des *fantômes*, s'est se livrer aux illusions que produirait la vue de ces vaines images. On dit au figuré : le bonheur est un *fantôme* qui s'évanouit dès qu'on croit le saisir (v. *Spectre, Simulacre*).

Faon (zoologie), nom qu'on donne généralement aux petits du

genre cerf, tant qu'ils n'ont pas atteint 6 mois (v. *Cerf, Chevreuil, Daim, Renne*, etc.)

Faquin. Ce mot, d'après son origine italienne *facchino*, signifie *pauvre sire*, *commissionnaire*, *valet de place;* mais *facchino* vient d'un mot latin signifiant *fagot, botte de fourrage*. — On se servait dans les manéges, dans les lices, comme cible ou but d'escrime, d'un mannequin revêtu de fer; les aspirants à la chevalerie, les poursuivants d'armes, s'étudiaient à diriger leurs coups sur ce guerrier simulé. Parfois un valet, loué pour cet usage et déguisé d'ordinaire en Turc, remplaçait le mannequin; on l'appelait, dans les écoles napolitaines, le *Sarrasin*, l'*immobile*, l'*homme armé;* et souvent des écoliers maladroits ou des chevaliers ivres, trouvant trop bien le défaut de la cuirasse, tuaient le malheureux *faquin*. Par la suite, on s'habitua à désigner sous ce nom tout valet de place, commissionnaire, portefaix; puis on l'appliqua à tout personnage alliant la bassesse à l'importance. Boileau est un des premiers qui en aient fait usage chez nous.— Le langage populaire a donné à ce mot une acception moins injurieuse; il l'applique seulement aux gens qui affichent une élégance ridicule et de mauvais goût. Le *faquin*, dans ce sens, est le *fashionable* (v.) de bas étage.

Faquir (v. *Fakir*).

Farandole. C'est la danse de la grue inventée par Thésée, et ainsi nommée de ce que les danseurs, réunis à la file, font des évolutions comme les grues volant par bandes. Les Phocéens l'ont naturalisée à Marseille, d'où elle a envahi la Provence et le Languedoc, et elle est devenue la danse nationale d'une grande partie de la France méridionale. Cette danse anime les noces, les baptêmes, les fêtes champêtres, les réjouissances publiques; l'air est un *allegro* à six-huit, fortement cadencé. Les danseurs et danseuses, placés alternativement, forment, à l'aide de mouchoirs, une longue chaîne qui parcourt la ville ou la campagne au son des instruments, et qui s'augmente partout où elle passe.

Farce, (du breton *farco*), moquerie, comédie facétieuse dont l'origine remonte aux premiers âges de notre théâtre; elle faisait partie de ces représentations composées de *mystères* et de *moralités;* le plus ancien monument qui nous en reste est la *farce de maître Pierre Pathelin*, composée dans le XIII[e] siècle et rajeunie par Brueys et Palaprat. Puis vinrent les farces de Guillot-Gorju, Gros-Guillaume et Gauthier Garguille, qui n'ont pas, tant s'en faut, le même mérite, le même naturel. Plus tard, Molière éleva la farce au rang de la comédie dans le *Médecin malgré lui*, *Pourceaugnac*, le *Malade imaginaire*, les *Fourberies de Scapin*. A une

grande distance, nous trouvons les *Jodelets* et le *Don Japhet d'Arménie* de Scarron, le *Roi de Cocagne* de Legrand, et plusieurs petites pièces de Dancourt, les *Janot*, les *Jocrisse*, les *Cadet Roussel*, etc. La farce, rabaissée à un degré de trivialité, dégénère en *parade* (v.); sa véritable place est alors sur les tréteaux, en plein vent, à la porte des spectacles de saltimbanques. — *Faire une farce, faire ses farces*, s'applique aux actes qui ont quelque chose de plaisant, de bouffon, de ridicule. — Le *farceur* est l'acteur qui joue dans des farces, le comédien qui charge ses rôles, l'homme qui dans le monde fait des bouffonneries; et c'est toujours là un triste rôle.

Farcin, maladie qui attaque les chevaux, les ânes, les mulets, et qu'on a observée aussi quelquefois chez les bœufs; elle paraît avoir son siége dans le système lymphatique, et consiste dans des tumeurs dures, presque sphériques, qui engendrent des ulcères. Le *farcin* a de l'analogie avec l'affection scrofuleuse chez l'homme.

Fard. Ce mot sert à désigner toutes les compositions qu'on emploie pour embellir le teint et pour ramener sur des joues flétries par l'âge ou la souffrance la fraîcheur et l'éclat de la jeunesse. Suivant le prophète Énoch, long-temps avant le déluge, l'ange Azariel enseigna le secret du *fard* aux femmes juives. Plusieurs passages de l'Ancien-Testament nous apprennent que les beautés de Jérusalem employaient le *stibium*, sulfure d'antimoine, pour se peindre le visage; de là cette mode passa en Syrie, en Chaldée et parmi les premiers adeptes de la foi chrétienne. Les dames grecques et romaines, après avoir emprunté aux dames asiatiques la coutume de se peindre les yeux, blanchirent leurs joues délicates avec de la céruse ou de la terre de Chio détrempée dans du vinaigre, et en relevèrent les nuances tantôt avec le *purpurissimum*, teinture vermeille tirée d'un coquillage, tantôt avec le suc d'une espèce de garance de Syrie, nommée *rizion*. L'impératrice romaine Poppée inventa un fard onctueux, dont elle se couvrait le visage, et qu'elle lavait ensuite avec du lait d'ânesse pour augmenter la blancheur de son teint. Dans les temps modernes, l'usage de se *farder* se retrouve chez les peuples sauvages de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie, de l'Amérique; là, hommes et femmes se peignent le corps de diverses couleurs, et y tracent souvent des figures plus ou moins bizarres (v. *Tatouage*). Que nos belles Européennes ne se moquent pas de leur extravagance; elles ont aussi leur tatouage et leur *roucou*. Tout cela date en France des Italiens qu'y amena Catherine de Médicis; mais la mode n'en devint générale parmi les femmes de condition que vers la fin du XVII[e] siècle. Déjà, sous Pierre-le-Grand, les dames russes s'arrachaient les sourcils pour y substi-

tuer une couche épaisse de plombagine. Chez nous, le fard se lia à l'usage de la *poudre* et des *mouches* (v.). Il y eut d'abord le blanc d'argent ou blanc de fard, qui n'est autre chose que le carbonate de plomb; il a l'inconvénient de noircir au contact des vapeurs hydrosulfurées; puis le rouge, teinture de carthame, appelée *rouge d'Espagne*, et enfin nous ne savons quel bleu pour dessiner les veines et faire ressortir la blancheur naturelle ou usurpée de la peau. Aujourd'hui on emploie d'ordinaire des substances végétales, l'orseille, l'orcanette, etc., dissoutes dans du vinaigre, et dont on imbibe de petites éponges.

Fare (Charles-Auguste, marquis de la), né dans la province du Vivarais, mort à Paris en 1712, à l'âge de 68 ans. Si l'on en croit Voltaire, son talent poétique ne se manifesta qu'à 60 ans. L'exemple de *Chaulieu* (v.), son ami, l'engagea probablement à adresser d'abord à ses amis des épîtres légères, des billets, mêlés de prose et de vers, des madrigaux; puis il traduisit quelques odes d'Horace, plusieurs chants de Virgile, des vers de Catulle, etc. On a encore de lui dix odes philosophiques ou anacréontiques, faibles de pensée, mais d'un style élégant et facile; et une tragédie lyrique de *Panthée*, que le duc d'Orléans, depuis régent, mit en musique. Ce furent les délassements d'un homme du monde, ancien militaire, historien véridique et peu courtisan des *principaux événements du siècle de Louis XIV*.

Farfadet, lutin, esprit aérien, démon familier, de la race nombreuse des *gnomes* (v.) et des *djinns*, enfantés par la superstition, adoptés par la crédulité, célébrés par la poésie. Ils apparaissent la nuit sous des figures d'animaux; le plus grand nombre reste invisible. Tantôt les *farfadets* rendent service aux hommes, tantôt ils leur jouent de malicieux tours d'écoliers. Il y en a beaucoup dans l'Inde, beaucoup en Écosse, où on les appelle *fairfolks*, et quelques-uns en France dans la tête des fous, tels que Berbiguier, de Terre-Neuve du Thym, qui a publié, en 1821, 3 gros volumes sur ces démons. Son livre est dédié aux princes des 4 parties du monde.

Farines, substances diverses réduites en poudre très-fine par des moyens mécaniques, et plus particulièrement poudre produite par des céréales, offrant dans leur composition et en plus ou moins grande quantité une espèce de matière animale, gommeuse, que les chimistes appellent *gluten*. Cette matière est une des plus importantes pour rendre les farines nutritives; la farine de froment est celle des céréales qui en contient le plus. Les farines de seigle, d'orge et d'avoine, sont bien moins nutritives que celle de froment. Cependant, comme elles lèvent moins bien quand on les boulange,

il en résulte que le pain qu'elles fournissent est plus lourd sur l'estomac, bien qu'il y laisse moins d'aliment et qu'il trompe par conséquent l'appétit sans réparer les forces. Les farines de blé contiennent une grande quantité d'*amidon* (v.); il y en a beaucoup moins dans celles d'orge, de seigle et d'avoine, qui, à l'exception de la dernière, possèdent à peine quelques traces de sucre. Plus le *gluten* et le sucre dominent dans les farines, plus elles fermentent aisément; plus leur pain est nourrissant, et plus cependant la pâte de ce pain est légère; car, la fermentation ayant donné lieu à une assez grande quantité d'acide carbonique, cet acide, pendant la cuisson, tend à s'échapper et entraîne avec lui une plus grande quantité d'eau.

Farinelli (Carlo Broschi, dit), un des plus célèbres chanteurs de l'Italie, né à Naples ou à Andria, le 24 janvier 1705, de parents nobles, mais pauvres. Il reçut les premiers principes de musique de son père, qui le confia ensuite au célèbre Porpora. Ce fut à Naples, dans les salons des 3 frères Farina, grands amateurs, que commença sa réputation, et on le surnomma par plaisanterie *Farinello, Farinelli, le petit Farina*. Après de nombreux succès en Italie, en Allemagne, en Angleterre et en France, Farinelli passa en Espagne, où, pendant un séjour de 24 ans, il fut comblé de faveurs par les rois Philippe V et Ferdinand VI; c'est seulement sous le règne de Charles III qu'il se retira à Bologne, où il mourut âgé de 77 ans.

Farineux, nom donné aux substances végétales qui contiennent de la *farine* (v.). Au premier rang sont les céréales et surtout le froment dont la puissance nutritive est de beaucoup supérieure à celle de tous les autres farineux; puis les menus grains, les légumes secs, le sarrasin, le maïs, les pommes de terre, les châtaignes, etc.

Farnèse, famille princière d'Italie qui remonte au milieu du XIIIe siècle, et qui a donné à la république de Florence et à l'église plusieurs capitaines distingués, entre autres *Pierre Farnèse*, mort en 1363, qui remporta une grande victoire sur les Pisans.— *Pierre Louis,* descendant du pape Paul III, homme dissolu, qui eut l'effronterie de demander à Charles-Quint le duché de Milan contre une forte somme d'argent, convertit en duché, à défaut de celui-là, les États de Parme et de Plaisance, s'établit dans cette dernière ville, où il fit bâtir une citadelle, et tyrannisa la noblesse qui se souleva, guidée par Ferdinand de *Gonzague* (v.), envahit sa retraite sous prétexte de lui rendre hommage et l'assassina.— *Octave Farnèse*, son fils et son successeur, se brouilla avec l'empereur et le souverain pontife parce qu'il s'était lié avec Henri II, roi de

France, se réconcilia avec la maison d'Autriche, grâce à sa femme Marguerite, l'une des filles de Charles-Quint, et mourut en 1686 après 30 ans d'une paix honorable.— *Alexandre*, général distingué, digne de sa mère Marguerite, fit ses premières armes sous don Juan d'Autriche, se distingua à la bataille de Lépante, fut chargé du gouvernement des Pays-Bas après la mort de don Juan, prit part à la guerre que firent les ligueurs à Henri IV, et mourut en 1592, des suites d'une blessure reçue devant Caudebec. — *Ranuzio Ier*, mort en 1622, sombre, austère, cupide, méfiant, irrité contre les nobles qu'il accusa de conspirer et qu'il fit monter sur l'échafaud après avoir confisqué leurs biens, laissa languir en prison Octave, l'un de ses fils, qui était l'idole du peuple; et pourtant il favorisa les lettres, les arts et les sciences.— *Odoard*, son fils et successeur, mort en 1646, prince éloquent, satirique, égoïste, vaniteux, attaquant les Espagnols et le pape Urbain VIII, et fort passionné pour la guerre, bien que son excessif embonpoint l'y rendît très-peu propre. — *Ranuzio II*, prince faible, jouet d'indignes favoris, entre autres de son premier ministre Godefroi, insolent parvenu; battu par les troupes papales, mort en 1694.— Son fils, *François Farnèse*, mourut en 1727, et laissa pour successeur son frère *Antoine*; Philippe V, roi d'Espagne, avait, dans l'intervalle, épousé *Élisabeth Farnèse*, sa nièce. Il fut stipulé par les grandes puissances de l'Europe qu'en cas d'extinction de la maison Farnèse, ses possessions reviendraient à celui des fils de Philippe V et d'Élisabeth qui ne serait pas roi d'Espagne. Antoine étant décédé en 1731, les Espagnols prirent possession de Parme et de Plaisance au nom de don Carlos. — La famille Farnèse a protégé les arts. Le palais de Rome, qui portait son nom, réunissait un grand nombre de chefs-d'œuvre, le Taureau d'Apollonius et de Tauriscus de Rhodes, la *Flore*, l'*Hercule*, le *Gladiateur*, etc.

Far niente (mots italiens signifiant *ne rien faire*), douce et molle paresse, loisir rêveur; *il dolce far niente*, phrase toute italienne, toute méridionale, qui exprime si bien le charme du repos sous un ciel brûlant. Pour s'en faire une idée, il faut voir, par une belle journée d'été, les rues et les quais de Naples jonchés de pêcheurs et de portefaix assoupis, tandis que, dans l'intérieur des palais, sur de moelleux divans, les heureux de la terre s'abandonnent encore à des rêves d'ambition ou de plaisir. C'est cette même jouissance vague, indéfinie, voluptueuse, qu'éprouve le colon bercé dans son hamac, l'Arabe fumant son chibouk en regardant le ciel, l'Espagnol se livrant à la *sieste* (v.).

Faroer (îles) (v. *Fær-œerne* [îles]).

Farsistan (pays de Fars), province appelée autrefois *Perse* par le changement assez ordinaire du P en F, comme on dit *Ispahan* ou *Isfahan*. Cette province a donné son nom à toute la Perse, que les Orientaux nomment *Iran* et les Arabes *Adjem* ou *Étranger*. Ils croient que les Persans descendent de *Fars* ou *Pars*, petit-fils de Sem ou de Japhet; mais la Bible leur donne pour ancêtre *Elam*, fils de Sem. Le *Farsistan* est borné au nord par de hautes montagnes et au midi par le golfe Persique, le long duquel il occupe 600 kil. de côtes. La température, froide vers le nord, est très-chaude vers le midi qui ne produit que des palmiers; mais, au centre, le climat est doux, salubre, et le sol très-fertile. Là régnèrent les ancêtres de Cyrus, vassaux de l'empire des Mèdes.—*Istakar*, en grec *Persépolis*, capitale de la Perse propre et de l'empire persan, déchut lorsque les Sapors, de la race des Sassanides, transportèrent leur résidence à *Mad-Aïn*, sur le Tigre. On en voit les admirables ruines appelées *Tchchel-Minar* (40 colonnes), à 60 kil. de Chiraz, capitale actuelle, fondée en 695 par les Arabes, conquérants de la Perse. Les habitants de cette province sont les plus doux, les plus civilisés, mais aussi les plus voluptueux de la Perse. Leur langue est le plus pur idiome de la langue persane. Plusieurs se sont distingués dans les sciences, les lettres et surtout dans la poésie. Une autre ville, *Yezd*, grande et peuplée, est située dans un territoire riche et fertile, quoique voisin du désert. Les femmes y sont aimables et jolies. On y fait un grand commerce ; et l'on y fabrique des brocarts de soie, des toiles de coton, des tapis, des châles, des étoffes de laine fine et de l'eau rose. Le fleuve le plus considérable de la province est le *Bend-Emir*, l'ancien *Araxe*, différent de celui qui coule en Arménie. Le *Farsistan* produit du bezoar et le baume *mumie*, excellent contre-poison réservé aux seuls rois. De Fars ou Pars on a fait le nom de *Parsis*, donné aux Guèbres adorateurs du feu dont un grand nombre habite cette province.

Farthing, monnaie anglaise de convention qui représente un quart de denier sterling, soit à peu près 2 centimes.

Fascé (d'un mot latin signifiant *bande* ou *bandelette de toile*). En architecture, ce sont les frises ou les trois bandes qui composent l'architrave.—En termes de blason, c'est une bande horizontale occupant le milieu du champ de l'écu et le tiers de la hauteur totale. La fasce peut être répétée comme sur l'écusson d'Harcourt. Quand il y a plus de quatre fasces, elles prennent le nom de *burelles* : et, au lieu de dire, *fascé d'or, d'argent, etc.*, on dit *burellé d'or, d'argent, etc.*

Blason.

Fascination (d'un mot latin signifiant *enchantement*), charme exercé par un regard sur un autre regard et doué d'une telle puissance que celui qu'il frappe est vaincu. Le serpent fixe ses yeux sur l'oiseau dont il veut faire sa proie, et l'oiseau attiré tombe dans la gueule du reptile. Cette idée d'une action plus physique que morale à laquelle on ne résiste pas, se retrouve toujours dans le mot *fascination*.

Fascine, long fagot de menus branchages, de forme cylindrique, ayant 4 mètres de long sur 22 cent. de diamètre, fortement serré, d'un grand usage à la guerre pour les fortifications. — Il ne faut pas confondre les fascines avec les *blindes*, défenses de bois ou de branches entrelacées, renfermées entre deux rangées de pieux ou claies. — On appelle *fascinage* un ouvrage construit avec des fascines, et *blindage* un ouvrage construit avec des blindes. — On se sert aussi dans l'architecture hydraulique de fascines pour former la base des terrains par lesquels on veut rétrécir le lit d'un fleuve ou en arrêter les débordements.

Faséole (v. *Haricot*).

Fashionable. C'est là un des plus horribles néologismes dont notre langue se soit infectée depuis long-temps; ce terme nouveau est emprunté à l'anglais *fashion* (forme, figure, façon, air, mine) qu'on prononce du bout des lèvres en ouvrant la bouche et en fermant les dents. Le *fashionable* est le *dandy* (v.) perfectionné; ce n'est ni le raffiné, ni le muscadin, ni le roué, ni l'incroyable, ni le beau de la *jeunesse dorée*, c'est un peu de tout cela relié à l'anglaise.

Faste, luxe exagéré. On dit la *magnificence* d'un roi, et le *faste* d'un parvenu. On n'accuse pas de faste le fondateur d'un hospice; mais on le reproche à celui qui, en multipliant les festins et les bals, cherche moins à plaire qu'à éblouir. Cléopâtre dissolvant et avalant une perle de grand prix étale à la fois son *faste* et sa folie.

Fastes. Ce mot qui, dans son sens actuel, appartient à la chronologie et à l'histoire, se rattache, par son étymologie, à la jurisprudence et à la religion des Romains. Leur calendrier se partageait en jours permis (*fasti*), interdits (*nefasti*), partagés (*intercisi*). Les jours *néfastes* comprenaient : 1° les fêtes annuelles, fixes ou mobiles, et les fêtes extraordinaires; 2° les jours assignés, chaque année, pour la moisson et pour les vendanges; 3° les jours déclarés malheureux par les pontifes. Tout cela formait un ensemble assez compliqué, et il n'y avait dans l'année que 38 jours entièrement *fastes*. La distinction des jours *fastes* et *néfastes* étant, aux yeux du peuple, ce qu'il y avait de plus important dans le calendrier, avait été confiée aux pontifes. Les *fastes*, ou calendrier romain,

avaient été institués par Numa, qui en avait confié la rédaction et le dépôt aux prêtres. Le bois, le cuir, la toile, le métal, le marbre, servirent successivement à l'inscription de ces documents quotidiens, qui furent d'abord très-étendus. Les *fastes* devinrent ensuite des tables officielles sur lesquelles on inscrivait les années et les principaux événements de chaque année écoulée. Long-temps réservées pour les pontifes, elles furent révélées au peuple par un nommé *Eneus Flavius*, secrétaire du grand pontife *Appius Claudius* l'aveugle, qui les afficha dans le Forum. Le peuple, pour le récompenser, l'éleva à l'édilité curule et au tribunat. Les pontifes se retranchèrent alors dans les abréviations; mais elles furent livrées au peuple par un jurisconsulte plébéien, *Sextus Œlius Pætus*. — On a étendu le mot *fastes* à toutes archives, tous registres où sont consignées les choses mémorables arrivées à chaque nation. C'est dans ce sens qu'on a appelé le Martyrologe les *Fastes sacrés de l'église*. — Les *Fastes d'Ovide* sont un monument de poésie et d'archéologie plein de documents précieux sur l'antiquité romaine, et abondant en vers remarquables.

Fat, fatuité (d'un mot latin signifiant *insipide, sans goût*). Le *fat* est un être chez lequel la vanité absorbe tout autre sentiment. La *fatuité* est un extrême contentement de soi, qui se décele par la physionomie, les manières, la tournure. Le *fat* tient le milieu entre l'impertinent et le sot : c'est un composé de l'un et de l'autre. — Chose remarquable, le mot *fat* n'a pas de féminin; d'où il semblerait permis de conclure que cette infirmité de l'esprit est restée étrangère aux femmes.

Fatalisme, mystère philosophique qui consiste à nier le *libre arbitre* (v.). Méconnaissant la nature morale de l'homme, le *fataliste* croit à des entraînements irrésistibles. Suivant lui, au lieu d'agir parce que nous le voulons, nous voulons parce que cela *doit être*. Une puissance occulte, mystérieuse, inflexible, fixe d'avance pour chacun et d'une manière irrévocable, toute la série de ses actions. — Le *fatalisme* se réfute par ses conséquences. Tout ce que vaut l'homme, c'est par la liberté ; ôtez-lui cette liberté, l'homme déchu est ravalé à l'abjection de la brute. Dès lors, plus de distinction entre le bien et le mal, plus de moralité. Le *fatalisme*, opposé à la religion chrétienne, est l'essence des croyances musulmanes et nous explique la stagnation des peuples orientaux qui les professent.

Fatalité (d'un mot latin signifiant *destinée*), destinée inévitable, principe occulte des événements, dont l'ensemble détermine forcément le caractère heureux ou malheureux de toute existence humaine. A des époques d'ignorance, les hommes ont vu les mystères

de leur destinée dans les étoiles. Cette opinion, qui remonte à la plus haute antiquité, existait encore à lafin du XVIe siècle (v. *Astrologie*). On dit encore, mais sans y attacher la même importance : *Il est né sous une mauvaise étoile.* Chez les Grecs, le dogme de la *fatalité* était la base de la religion : ils avaient fait du *Destin* (v.) un dieu maître de tous les autres dieux.

Fatigue, sorte de faiblesse jointe à un sentiment douloureux, qui fait désirer l'inaction. Résultat ordinaire du travail ou de l'exercice, elle provient aussi quelquefois d'une forte émotion, d'un emportement, d'un excès, d'une imprudence ou de quelque privation essentielle. L'ennui et la souffrance *fatiguent* autant qu'un travail excessif.

Fatime ou *Fathma,* nom de l'aînée des quatre filles de Mahomet. Elle eut pour mère *Kadidjah*, et naquit en 604, 6 ans avant que Mahomet eût manifesté sa mission apostolique. Mariée en 623, à *Ali,* cousin germain de son père, elle en eut trois fils et deux filles, dont la seconde épousa le célèbre *Omar,* depuis khalife, qui, avant cette alliance, et aussitôt après la mort de Mahomet en 632, se déclara pour *Abou-Bekr,* menaçant d'incendier la maison de *Fatime* et d'*Ali.* Accablée de douleur, elle ne survécut que 6 mois à son père, et mourut à Médine, à l'âge de 28 ans, heureuse de ne pas voir les malheurs de son époux et de ses fils. — *Fatime* est le type de la femme musulmane, comme Marie est le type de la femme chrétienne.

Fatimides ou *Fathémides*, nom des princes d'une puissante dynastie mahométane qui, sous le nom de *khalifes*, ont dominé sur le nord de l'Afrique, en Égypte, en Syrie, pendant près de 3 siècles. Leur nom, ainsi que ceux d'*Alides* et d'*Ismaélides,* leur vient de ce qu'ils se prétendaient issus de *Fatime* (v.) et de son époux *Ali* par *Ismaël*, le sixième des 12 imans; mais cette illustre origine fut toujours contestée au fondateur de cette dynastie. On les fait naître, en Égypte, en Perse, à Fez en Afrique, d'un juif ou d'un mage, oculiste ou serrurier. Quoi qu'il en soit, *Abou-Mohammed-Obéid-Allah*, s'étant fait passer pour le *mahady* (directeur des fidèles) annoncé par le Coran, commença ses prédications en Syrie. Dénoncé au khalife, il s'enfuit en Égypte et traversa toute l'Afrique, jusqu'à Sedjelmesse, où il fut mis en prison. Une grande révolution changea sa destinée. La dynastie des *Aglabides,* qui depuis 112 ans régnait à Kairowan, Tunis et Tripoli, ayant été détruite, en 909, par *Abou-Abdallah*, disciple du père d'Obéid-Allah, le vainqueur s'empara de Sedjelmesse et délivra le prétendu mahady, qu'il fit reconnaître par son armée. Tels furent les commencements des *Fatimides*, qui conquirent l'Égypte en 996; et s'y établirent en qualité de khalifes. Le dernier, *Adheb,* fut dépouillé par Saladin en 1171.

Fatras, terme de mépris appliqué à un amas confus de choses de peu de valeur : un fatras de livres, de papiers, d'écritures. On dit, au figuré, un *fatras* de paroles, et, en parlant d'un ouvrage : ce n'est qu'un *fatras*, un obscur *fatras*.

Fatum, mot latin employé dans le langage philosophique comme synonyme de *destinée* (v. *Destin* et *Fatalité*).

Faubourg, faubourien. L'étymologie du mot *faubourg* est assez incertaine. On l'a fait dériver de l'allemand *vorburg* (prononcez *forbourg*). Suivant d'autres étymologistes, avant de dire *faux-bourgs*, en latin *suburbium, suburbia*, on aurait dit *forsbourg*, en *dehors* du bourg, de la ville. Au moyen âge, à partir du xe siècle surtout, les plus petites villes étaient dominées par un château et environnées de fortes murailles, qui servirent d'abord à contenir tous les habitants; mais l'augmentation de la population, les progrès de l'industrie et du commerce, nécessitèrent de nouvelles constructions au-delà de l'enceinte, désormais trop étroite, des fortifications féodales. C'est à ces agrandissements progressifs, entrepris, assez souvent, pour échapper aux exigences de l'*octroi* (v.), qu'on a donné le nom de *faubourgs*. Plus tard, ces parties extérieures des villes, étant devenues plus considérables que les villes elles-mêmes, on en recula l'enceinte, on les engloba dans la cité, tout en leur conservant leur ancien nom : tels sont, à Paris, les faubourgs St-Germain, St-Jacques, St-Honoré, St-Marcel, Montmartre, Poissonnière, St-Denis, St-Martin, du Temple, St-Antoine, qui font partie depuis long-temps de la ville. On devrait plutôt donner le nom de faubourgs de Paris aux communes de Grenelle, Vaugirard, Neuilly, Auteuil, les Batignolles, Montmartre, Belleville, Montrouge, Bercy, etc., qui sont contiguës aux murs de la capitale.—Les faubourgs de Vienne sont trois fois plus étendus que la ville; ceux de Londres et de Paris s'accroissent journellement et se transforment en villes populeuses. — On peut lire dans les pages sanglantes de l'histoire de notre première révolution les détails de l'influence que la population des faubourgs de Paris a exercée sur les événements de cette époque. Jusqu'à présent, le mot *faubourien*, resté du style vulgaire, n'a pu obtenir droit de bourgeoisie dans aucun dictionnaire.

Faucet (d'un mot latin signifiant *gorge, gosier*), et non pas *fausset*, du latin *falsus* (*faux*), comme l'indiquent les lexicographes et les grammairiens. — On désigne par ce mot une sorte de voix aiguë, qu'on nomme aussi fort improprement *voix de tête* (v. *voix*).

Faucille, petite *faux* (v.) courbée en demi-cercle, et qu'on tient au moyen d'un manche très-court. Les *faucilles* servent à moissonner les blés, à couper de l'herbe, etc. La *faucille* est un des



attributs de Cérès (v.). L'Été est aussi représenté avec cet instrument.

Faucon, fauconnerie, fauconnier. Le *faucon*, dont le nom est dérivé d'un mot latin signifiant *faux*, à cause de la ressemblance du bec de cet oiseau avec la forme courbée de cet instrument, est répandu dans toutes les régions du globe, quelle que soit leur température. Le *faucon* ordinaire, de la grosseur d'une poule, a les parties supérieures d'un bleu cendré, avec des bandes plus foncées; le dessous du corps blanc et finement rayé de brun; la queue, brune en dessus, avec des taches roussâtres; une moustache noire et triangulaire sur la joue; le bec bleu; l'iris et les pieds jaunes.—Le *gerfault*, plus grand que le *faucon* ordinaire, est le plus estimé.—La *fauconnerie* est l'art de dresser les oiseaux de proie et particulièrement les *faucons* pour la chasse. Fort estimé au moyen âge, cet art perdit presque toute son importance, par suite de l'emploi des armes à feu. Cependant les dernières traditions de la chasse à l'oiseau s'étaient conservées en Allemagne jusqu'à la fin du dernier siècle. Le roi de Danemark et le duc de Courlande envoyaient chaque année au roi de France des *faucons* dressés; le grand-maître de Malte en envoyait douze, et le chevalier qui en était porteur recevait un présent de 3,000 livres. Napoléon, qui n'avait pas le temps d'aimer la chasse et de se livrer à ce divertissement, mais qui attachait une importance extrême au rétablissement dans sa cour de toutes les coutumes de la vieille monarchie française, eut un service de *fauconnerie* dépendant du département de la grande vénerie. On ne dit pas qu'il ait beaucoup *chassé au faucon;* et tout porte à croire que la charge de *fauconnier* était à sa cour une *sinécure.*— Depuis quelques années, la chasse au faucon a recommencé dans les marais de la Hollande, et les curieux n'y manquent pas. — La *fauconnerie*, inconnue des anciens et peut-être empruntée de l'Orient, avait été fort perfectionnée en France ; elle avait enrichi notre langue d'un dictionnaire tout nouveau. La chasse elle-même recevait ordinairement le nom de *vol* · elle se faisait à cheval; les dames et les gentilshommes seuls avaient le droit de s'y livrer. On portait l'oiseau sur le poing, *chaperonné*, c'est-à-dire la tête couverte d'une coiffe ou *chaperon*, qu'on ne lui enlevait qu'au moment de le lâcher. La main qui tenait le *faucon* était revêtue d'un gant de forte peau, et l'emploi de ces gants était devenu un attribut de noblesse.

Faucon chaperonné.

Faucon-Blanc (ordre du), ou *de la Vigilance*, fondé en 1732, par le duc de Saxe-Weimar, Ernest-Auguste, afin de récompenser la fidélité de ses sujets durant les troubles qui signalèrent la domination de l'empereur Charles VI. Sa devise est *vigilando ascendimus*, *nous montons en veillant*. Cet ordre était sur le point de s'éteindre, car il ne restait plus qu'un chevalier, quand les transactions de Vienne, en élevant Charles-Auguste à la dignité grand-ducale, le déterminèrent à le renouveler. Il se compose aujourd'hui de 12 grands-croix (conseillers-privés ou majors-généraux), de 25 commandeurs (conseillers ou majors) et 50 chevaliers.


Ordre du Faucon-Blanc (Saxe-Weimar).

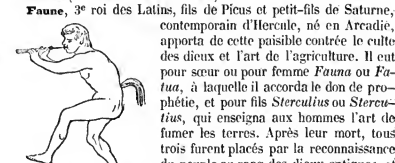
Faucon, ancienne bouche à feu de campagne au sujet de laquelle les écrivains ne sont pas d'accord; pièce de canon de petit calibre qui, suivant les temps et les pays, a été le double du *fauconneau* (v.). Tels étaient du moins le *falcone* et le *falconetto* italiens.

Fauconneau, ancienne bombarde allongée que, dans le principe, les pionniers ou fantassins portaient à bras. Le *fauconneau* a été en usage depuis Charles VIII jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. Les fauconneaux de mer s'appelaient *barces* et *encoirs*, ceux de petite dimension se nommaient *émérillons*. Les seigneurs châtelains qui après sommation n'ouvraient pas les portes de leur forteresse avant que le chef des assiégeants eût tiré sur elles le *fauconneau*, se constituaient en rébellion, et, après la prise du château, le gouverneur était pendu aux créneaux.—Le Bosphore est défendu par des *fauconneaux*. Ceux de l'armée persane sont portés à dos de chameau; les Anglais les appellent *falconnets*.

Faulx ou *Faux* (d'un mot latin), longue et mince lame d'acier, pointue, tranchante à sa partie inférieure, plus ou moins courbée en arc, qui s'adapte à angle droit, au moyen d'une queue, à l'extrémité d'un long manche et qui sert à couper les foins, les avoines, etc. Le manche est souvent muni, vers la moitié de sa longueur, d'une *manette*, ou anse dans laquelle l'ouvrier introduit une de ses mains. Quoique cet instrument remonte à l'antiquité la plus reculée, la fabrication en demeura long-temps concentrée dans certains pays. Il y a peu d'années la France tirait encore de l'Allemagne ou de la Styrie les *faux* nécessaires aux besoins de son agriculture Aujourd'hui cette industrie a pris chez nous un grand développement.—Par une image aussi juste qu'expressive, les anciens avaient fait de la *faux* un des attributs de la *Mort*, de *Saturne* ou du *Temps* (v. ces mots) : ce sont là, en effet, de terribles faucheurs.

Fauna (v. *Bonne Déesse* et *Faune*).

Faune, 3e roi des Latins, fils de Picus et petit-fils de Saturne, contemporain d'Hercule, né en Arcadie, apporta de cette paisible contrée le culte des dieux et l'art de l'agriculture. Il eut pour sœur ou pour femme *Fauna* ou *Fatua*, à laquelle il accorda le don de prophétie, et pour fils *Sterculius* ou *Sterculius*, qui enseigna aux hommes l'art de fumer les terres. Après leur mort, tous trois furent placés par la reconnaissance du peuple au rang des dieux antiques, et Fauna devint la *bonne déesse* (v.). Le 5 décembre et le 13 février on célébrait à Rome, en l'honneur de Faune, des fêtes appelées *faunales, faunalia*. La dernière était la plus célèbre : on immolait des boucs, on se livrait à la joie. Le 3e jour de cette fête se nommait *lupercalis*, en l'honneur de *Pan* (v.), surnommé par les Latins *Lupercus* (l'exterminateur des loups). La mythologie rabbinique admet aussi les faunes, créatures imparfaites que Dieu n'eut pas le temps d'achever, surpris qu'il fut tout à coup par le jour du sabbat.



Faune, d'après une peinture de Pompéïa.

Faune (zoologie). De même que les botanistes donnent le nom de *Flore* à la description des plantes d'un pays, de même le nom de *Faune* désigne l'histoire naturelle des animaux d'un pays, d'une province. Linné le premier en fit l'application.

Faussaire, celui qui se rend coupable du crime de *faux*, soit en fabriquant des pièces fausses, soit en altérant des pièces véritables. C'est un des crimes qui affectent le plus violemment l'organisation sociale et qui appellent la répression la plus terrible, soit que le *faussaire* s'attaque aux transactions commerciales, soit qu'il vienne porter le trouble dans les familles par des suppositions de noms, soit qu'il usurpe sur le pouvoir souverain en frappant monnaie ou en contrefaisant les sceaux et timbres de l'état.

Fausse-braie. Tant que le système de fortifications du moyen âge a duré, la *braie* était un avant-mur, une barbacane, un poste tant soit peu avancé qui masquait la porte. Dans la moderne fortification des Hollandais, quand les enceintes se sont bastionnées, la défense analogue à l'ancienne braie s'est étendue. On ne savait quel nom lui donner; on l'a appelée *fausse-braie*, basse enceinte, seconde enceinte.

Fausse manœuvre (marine). Un vaisseau peut faire une fausse

manœuvre, soit en évoluant en présence d'un autre vaisseau pour en approcher ou pour l'éviter, soit en cherchant à atteindre un but ou à se soustraire à un danger quelconque. Il n'est pas rare de voir un bâtiment échouer ou même se perdre tout à coup sur une côte, sur un banc de sable ou sur des récifs, par suite d'une fausse manœuvre commandée par le capitaine ou par un pilote.

Fausse quille (marine). C'est un bordage d'une ou de plusieurs pièces de bois de huit à dix centimètres d'épaisseur qu'on fixe au-dessous et dans toute la longueur de la quille. Il lui sert à la fois de renfort et de défense contre les chocs qu'elle est exposée à éprouver en touchant sur quelque bas-fond. Il arrive quelquefois que la fausse quille est enlevée sans que la quille reçoive aucun dommage notable.

Fausse route (marine). Lorsqu'un vaisseau ou une escadre qui s'est trouvé pendant le jour en vue d'un autre vaisseau ou d'une autre escadre a un intérêt quelconque à lui dérober sa marche, ce vaisseau profite du moment où l'obscurité est assez profonde pour qu'on ne l'aperçoive pas, et change, en l'altérant plus ou moins, la direction qu'il suivait quand on pouvait encore le voir. C'est ce qu'on appelle faire *fausse route*. Le plus souvent on cherche à échapper ainsi à un bâtiment qu'on croit ennemi et qui paraît avoir une marche et une force supérieures. Parfois aussi une escadre ayant une mission secrète altère de jour ou de nuit la direction qu'elle suit quand elle se trouve en vue de quelque bâtiment qui l'observe et qui pourrait rendre compte de sa route.

Fausset (voix de), v. *Faucet*.

Fausseté. C'est à la fois un travers de l'esprit et un vice du cœur. La *fausseté* vient de la perfidie et va à l'imposture; elle se fait dévote chez l'hypocrite et bienveillante chez l'égoïste, ment quand elle parle, hait ou convoite quand elle agit, jette le soupçon entre les amis, engendre les querelles, désunit les familles et la société. La *fausseté* la plus odieuse est celle qui revêt la malveillance des couleurs de l'amitié et fait tomber la confiance au piége de la flatterie; mais la plus dangereuse est celle qui prend l'extérieur d'une franchise poussée jusqu'à la brusquerie. En général, la *fausseté* est le résultat d'une organisation fâcheuse par laquelle l'expression du visage, le son de la voix, les discours, les gestes, la conduite, sont en contradiction avec la pensée. Si la *fausseté* des courtisans fait les mauvais rois, la *fausseté* des anarchistes perd les peuples. De la *fausseté* à la trahison, à la perfidie, la pente est rapide. Tibère était *faux*, Catherine de Médicis était *fausse;* ces deux figures historiques sont des types achevés de *fausseté*.

Faust. Ce personnage fantastique, l'une des conceptions les plus profondes et les plus dramatiques du moyen âge, est le type de ce désir insatiable de connaissances, de cette curiosité inquiète et fiévreuse qui, selon nos aïeux, pouvaient entraîner l'homme bien loin des limites du légitime et du possible, et lui faire contracter un pacte avec le démon. *Faust*, épris de cette terrible passion de tout savoir, et ayant épuisé ce qui est donné à un mortel d'apprendre, se vend au diable *Méphistophélès*. Cette conception formidable et singulière a été mise plusieurs fois en scène. Mais toute les productions ont été effacées par l'admirable poème de Goëthe, que messieurs de St-Aulaire et Stapfer ont traduit en français.

Fausta (Flavia Maximiana), 2e femme de Constantin-le-Grand, embrassa le christianisme et parut d'abord digne par ses vertus de partager le trône impérial. Pourtant son intervention dans les affaires publiques ne fut signalée que par des malheurs. Son père, Maximilien Hercule, fut dénoncé par elle à son mari comme conspirateur et périt dans les supplices. Le fils de Constantin, Crispus, devient victime de sa jalousie. Fausta fut mise elle-même à mort par l'ordre de son époux. On ignore la cause et la date de sa mort.

Faustine. Plusieurs impératrices ont porté ce nom : la 1re, femme d'Antonin-le-Pieux, est appelée Faustine *la mère* pour la distinguer de la 2e Faustine *la jeune*, épouse de Marc-Aurèle; la 3e, Anna Aurelia Faustina, princesse vertueuse, fut, selon les uns, la 3e femme d'Héliogabale; la 4e fut la 2e femme de l'empereur Constance, et eut pour fille une 5e Faustine qui épousa Gratien.

Faute (morale). Dans son acception la plus générale, toute violation d'une règle, d'un principe, est une *faute.* La sagesse exige qu'on évite avec soin toutes espèces de *fautes*, même celles qui ne choquent que les convenances.— On appelle *fautes d'impression* les erreurs qui se sont glissées dans un ouvrage par la négligence des typographes ou par défaut de soin dans la correction des épreuves (v. *Errata*).

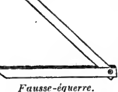
Fauteuil ou *accoudoir* (on disait autrefois *faudesteuil*). Le fauteuil, meuble connu de tous, est une chaise à dossier et à bras, construite en bois plus ou moins précieux, recouverte de soie, de velours, ou de toile ou de crin, assujettis, ou ostensiblement par des clous à tête dorée, ou sous un galon étroit par des clous ordinaires. L'usage du *fauteuil* est de toute antiquité; et les fauteuils de leurs ancêtres sont restés pour certaines familles des objets religieusement conservés. A Pézenas, le *fauteuil* de Molière est le but de nombreux pèlerinages. L'offre d'un fauteuil dans un salon est une marque de considération. On désigne enfin sous le

nom de *fauteuil académique* l'obtention d'un siége à l'Académie française, c'est-à-dire la réception parmi les membres de cette compagnie.

Fauve, couleur qui tire sur le roux. Ce mot vient du latin, il s'emploie particulièrement en termes de vénerie; c'est aussi le nom d'un oiseau des Antilles, ainsi nommé à cause de son plumage, et qui est gros comme une poule d'eau et a le ventre blanc.

Fauvette, oiseau qui, en ornithologie, appartient à l'ordre des *passereaux*, à la famille des *becfigues* (v.). Ils ont presque tous un ramage agréable, de la gaieté dans leurs habitudes, volent continuellement à la poursuite des insectes, nichent dans les buissons, au bord des eaux dans les joncs, etc. Les fauvettes ont le bec droit, grêle partout, un peu comprimé en avant : l'arête supérieure se courbe un peu vers sa pointe. L'hiver elles quittent notre climat et ne reparaissent qu'au printemps. Parmi les espèces les plus connues, on compte la fauvette à tête noire et la fauvette des roseaux.

Faux, fausse. On désigne ainsi un genre de mensonge qui affecte les dehors de la vérité : ainsi on dit un *faux* témoin, un *faux* rapport, une *fausse* nouvelle, pour exprimer l'idée d'un témoin, d'un rapport, d'une nouvelle qui devraient être vrais mais qui ne le sont pas. — *Faux produit.* On appelle ainsi en arithmétique le résultat transitoire obtenu par la multiplication d'une quantité relative à celle que l'on doit ensuite multiplier. — *En architecture*, on appelle *fausse porte, fausse fenêtre, etc.*, la représentation d'un de ces objets imités pour la régularité et la symétrie d'un bâtiment.— *Fausse équerre.* Cet instrument, destiné à tracer des angles de toute grandeur, se compose de 2 règles assemblées au moyen d'un clou rivé et tournant l'une sur l'autre.—*Fausse clef*, c'est une clef autre que celle du maître de la maison, mais qui n'est fausse que par rapport à celui qui la possède et en fait usage.— *Fausse vis.* Les mécaniciens appellent de ce nom la vis qui sert à en tailler d'autres; c'est une vis véritable. — *Faux* (en droit). Dans le sens le plus rigoureux et dans l'acception la plus générale, *faux* est l'altération frauduleuse de la vérité, ou sur des *écritures*, ou par des *paroles*, ou par des *faits*.


Fausse-équerre.

Faux bourdon (v. *Plain-chant*).

Faux Démétrius, imposteurs qui, au commencement du XVIIe siècle, usurpèrent le pouvoir en Russie, et firent naître dans ce pays des révolutions remarquables. — La mort de *Fédor* (v.) eût donné le trône à son frère Dmitri ou Démétrius, si Godunow ne

l'eût point fait égorger; du moins le bruit s'en était répandu. Mais le mystère qui avait couvert cet attentat servit les projets d'imposteurs habiles qui se firent passer pour ce prince. Grégoire Ostrepieff ayant appris qu'il ressemblait merveilleusement à Démétrius, se donna pour le frère de *Fédor* (v.) et sut bientôt se créer un parti nombreux. Aidé par le waïvode de Sandomir, George Munsgek, il entra en Russie, à la tête d'un corps d'armée, et les troupes de Godunow ayant passé à lui, ce dernier en conçut tant de chagrin, qu'il s'empoisonna. Fier de ses succès, Grégoire fit son entrée solennelle à Moscou, et fut couronné grand-duc en 1605; mais son peu de respect pour le rit grec lui ayant attiré la haine du patriarche, il fut assassiné pendant la célébration de son mariage avec la fille du palatin de Sandomir. Son corps fut exposé; mais comme il était devenu méconnaissable, le peuple ne crut pas à sa mort, et un second imposteur, appuyé par les Polonais, fit son entrée à Moscou. Il fut tué dans la suite par les Tartares, qu'il avait pris pour ses gardes-du-corps.— Il se présenta encore de nouveaux imposteurs sur les aventures desquels les relations varient.

Faux pont. On donne ce nom au second pont d'un navire situé au-dessous du 1er, et qui repose sur de fortes pièces de bois appelées *baux*. Il diminue la profondeur de la cale, facilite l'arrimage de la cargaison, consolide le navire, et donne plus d'aisance pour le logement de l'équipage.

Faux frais. Ce sont de menus frais qu'on fait dans les affaires, qui n'entrent point en taxe ou qu'on n'alloue point dans les comptes, et qui doivent dès lors être absorbés par les bénéfices.

Favart (Charles-Simon), l'un des auteurs les plus féconds et les plus spirituels de l'Opéra-Comique, était fils d'un pâtissier, chansonnier amateur, et qui avait beaucoup d'esprit naturel et de gaieté. Il naquit à Paris en 1710. Les *Nymphes de Diane*, le *Coq du Village* et la *Chercheuse d'esprit*, cette pièce pleine de grâce et de finesse, lui valurent une réputation méritée. Une jeune et jolie actrice, qui débuta à Paris sous le nom de mademoiselle Chantilly, vint encore ajouter le charme de son jeu à celui des ingénieux ouvrages de Favart, qui bientôt l'épousa (v. ci-après). La grande vogue de l'Opéra-Comique ayant excité contre ce théâtre de fâcheuses inimitiés et entraîné sa fermeture momentanée, Favart et sa femme formèrent une troupe qui alla jouer le vaudeville dans les camps. De retour de leur exil, Favart composa la charmante pièce des *Trois Sultanes* et la jolie comédie de l'*Anglais de Bordeaux*, représentées au Théâtre-Français. Après la réunion de l'ancien Opéra-Comique à l'opéra Italien, Favart fit applaudir sur la scène

la *Fée Urgèle*, *Isabelle et Gertrude* et la *Belle Arsène*. Depuis la mort prématurée de sa femme, qu'il avait vivement regrettée, Favart vécut à Belleville, et supporta philosophiquement la perte de ses pensions qui lui furent enlevées à l'époque de la révolution. Il mourut le 12 mai 1792.

Favart (madame) devint, à 17 ans, la perle de l'Opéra-Comique. Chérie au théâtre pour ses talents, dans la société pour les qualités de son cœur et les charmes de son esprit, madame Favart, après une longue maladie, mourut, en 1772, à Paris, âgée de 45 ans.

Faveur, grâce qu'on fait à quelqu'un, bon office qu'on lui rend. On entend encore par ce mot le crédit, le pouvoir, l'accès qu'on a auprès du prince ou des hommes puissants. La faveur est plus souvent fondée sur des agréments frivoles qu'elle n'est le prix des services réels ou d'un mérite incontestable; mais aussi, rien n'est plus passager. La faveur populaire (v. *Popularité*) n'est ni moins incertaine, ni plus juste. Seul, comme le dit Corneille,

> Le ciel, qui mieux que nous connaît ce que nous sommes,
> Mesure ses *faveurs* au mérite des hommes.

Favoris. On nomme ainsi certains personnages qui se glissent dans la familiarité du prince, entrent dans ses bonnes grâces, dominent ses volontés, et finissent par s'emparer du pouvoir qu'ils exploitent au profit de leur ambition. Séjan, Rufin, et, dans les temps modernes, Buckingham, Olivarès, Concini, Luynes, s'élevèrent par cette voie sans faire amnistier leur fortune par des services rendus à la patrie. Du reste, presque toujours la fin des favoris est une cruelle expiation d'une fortune achetée à force d'intrigues et de bassesses.

Favras (Thomas Mahi, marquis de). Il entra au service dans les mousquetaires et fit avec ce corps la campagne de 1761. Revenu en France au milieu de la tempête qui agitait la vieille monarchie, il fut considéré comme un agent contre-révolutionnaire, et, en décembre 1789, arrêté comme coupable de haute trahison. Traduit devant le Châtelet, Favras qui, selon l'accusation, n'était que l'affidé de Monsieur, frère de Louis XVI (qui plus tard régna sous le nom de Louis XVIII), fut condamné à mort, après que ce prince fut lâchement venu se justifier à la commune de Paris de toute liaison avec lui. Le 19 février eut lieu l'exécution : par trois fois Favras protesta de son innocence.

Fayal (île), une des Açores ou île des Éperviers. Fayal est à 72 kilomètres de Tercère, la principale de ces îles; elle peut avoir 20 kilomètres de long sur 16 de large. On n'y connaît point d'hiver :

le printemps, l'été et l'automne y forment une suite de saisons délicieuses. Cette île abonde en excellent gibier et en bestiaux. Les vins et le pastel sont les principales branches de son commerce.

Fayette (mademoiselle et le général de La [v. *Lafayette*]).

Fayoum, province de la partie septentrionale de la moyenne Égypte, séparée par des montagnes du désert de Libye. Elle correspond à l'ancienne *Arsinoïte*, qui passait pour le plus agréable canton de l'Égypte.

Fé (Santa (v. *Bogota* et *Santa-Fé*)).

Féal. Ce mot signifiait jadis celui qui doit *foi et obéissance;* aujourd'hui il est tombé en désuétude et n'est plus même un terme de chancellerie. Les *féaux* étaient tenus de suivre leur suzerain à la guerre; ils lui prêtaient serment de fidélité, et s'engageaient à défendre ses biens et son honneur contre tous ses ennemis.

Fébrifuge, terme de médecine dérivé de 2 mots latins signifiant *qui fait fuir la fièvre*, est le nom générique d'une classe de médicaments destinés à combattre la fièvre.

Fébrile. On applique cette épithète à tous les phénomènes qui se rattachent d'une manière quelconque à la fièvre. — On appelle *mouvement fébrile* un ensemble de symptômes qui constituent une petite fièvre ou *fébricule.*

Féciaux. Les *féciaux* étaient des prêtres romains choisis dans les meilleures familles; leurs fonctions consistaient à faire la paix, à conclure des trêves, et à déclarer la guerre. Sous ce dernier rapport, c'était ce que l'on a depuis appelé chez nous des *hérauts d'armes.* Ils s'avançaient sur la frontière la tête couverte d'un voile et surmontée d'une couronne de verveine, puis ils lançaient un dard ensanglanté sur les terres de ceux auxquels ils dénonçaient la guerre. Leur sacerdoce était à vie.

Fécondation. C'est le résultat ou l'objet des moyens employés pour féconder la terre, pour rendre ses produits plus abondants. Les principes de la *fécondation* sont les engrais, les marnes, les fumiers, etc.

Fécondité. C'est l'abondance, la fertilité, le nombre et la quantité.—Il y a une certaine *fécondité* de paroles qui arrête et éblouit ceux qui jugent plus par l'impression sensible que par une réflexion judicieuse.

Fécule. On appelle *fécule* la poussière d'amidon pur ou le dépôt pulvérulent d'amidon qui se précipite au fond de l'eau quand on y lave divers végétaux préalablement broyés par un moyen mécanique. — Les pommes de terre, le manioc, l'orchis, le sagoutier et plusieurs autres plantes, produisent de la *fécule.*

Fédéralisme. Ce mot signifie littéralement la réalisation de l'état *fédératif* (v.). Le *fédéralisme* n'a jamais régné en France; mais, à défaut de la chose, le mot a été souvent employé, et désignait une forme de gouvernement dont les partisans, connus sous le nom de *fédéralistes,* furent proscrits comme ennemis de la république. Les *montagnards* (v.) suspectaient les *girondins* (v.) de chercher à diviser la France en petits états indépendants, mais réunis dans un but commun de défense, sous une forme *fédérative.* C'eût été morceler la France, rompre l'unité et l'indivisibilité de la république. Aussi, lorsque plusieurs départements eurent fait acte de *fédéralisme,* et que des girondins fugitifs se furent mis à la tête des armées levées pour leur défense, la Convention prit-elle les mesures les plus énergiques et les plus terribles pour *abattre cette fédération contre l'unité de la république,* et bientôt l'insurrection fut étouffée.

Fédératif (état). Un état fédératif est celui qui se compose de plusieurs états unis entre eux par un pacte commun. Le besoin de s'associer pour se défendre contre un agresseur commun a de tout temps fait sentir aux petits états la nécessité de s'unir. L'antiquité est pleine d'exemples de confédérations semblables. — Les *États-Unis* (v.) forment aujourd'hui une république *fédérative* composée de 24 états.

Fédératif (système). Le système fédératif est l'ensemble des principes régulateurs du *fédéralisme*, de la *fédération.*

Fédération, fédérés. Des fêtes nationales avaient célébré en 1790, dans un grand nombre de départements, la prestation du serment civique. Ces réjouissances particulières inspirèrent à la commune de Paris le projet d'une fête générale. Le jour en fut fixé au 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille. Des *fédérés* députés par toutes les gardes nationales de France, par tous les régiments d'infanterie et de cavalerie, arrivèrent bientôt à Paris, dont les habitants se disputèrent l'honneur de les loger. Le Champ-de-Mars, où devait avoir lieu la fête, fut en quelques jours bordé de talus en terre, grâce au zèle et à l'ardeur de tous les citoyens qui allaient à ce travail comme à un saint pèlerinage. Enfin, malgré le mauvais temps, la fête fut animée du plus vif enthousiasme. Le serment civique fut prêté par le roi, par les députés, les *fédérés*, et répété par la foule des assistants. Les détonations de l'artillerie, la musique guerrière, les cris de joie, tout cela formait un ensemble qu'on ne peut retracer. La cérémonie terminée, les *fédérés* se rendirent à un banquet de 25,000 couverts que leur offrait la commune de Paris, et les journées suivantes furent en-

core des journées de fête.— La *fédération* de 1793 consista dans le serment de défendre la constitution démocratique de l'an Iᵉʳ, contre le *fédéralisme*. — On appliqua aussi, en 1792, la dénomination de *fédérés* aux volontaires des bataillons levés dans les départements qui séjournèrent à Paris avant de rejoindre l'armée active.

Fédor Ivanowitsch, né en 1557, monta sur le trône de Russie en 1584. Prince faible et imbécile, son unique plaisir, son délassement favori consistait à s'enfermer dans les couvents et à y sonner les cloches. Le gouvernement de l'état était abandonné aux mains d'un favori, Godunow, lequel, aspirant à la royauté, fit assassiner Démétrius, frère do Fédor, et envoya à l'échafaud, comme assassins de ce prince, un grand nombre de citoyens. Enfin Godunow croyant son parti assez fort, osa empoisonner Fédor et se faire proclamer tzar à sa place. Ainsi finit, en 1598, le dernier des *Rurícks*, dynastie qui avait occupé le trône depuis 860. C'est sous ce prince que la Russie envoya des troupes en Sibérie, fit explorer cette contrée et y bâtit des villes.

Fée, féerie (d'un mot latin signifiant *fatal*).

Il n'est pas besoin qu'on vous die
Ce qu'était une fée en ces bienheureux temps,
Car je suis sûr que votre mie
Vous l'aura dit dès vos plus jeunes ans. (PERRAULT.)

Il n'est en effet personne de nous qui ne se souvienne de ces contes dont on a bercé notre enfance, de ces belles grandes dames qu'on nous faisait apparaître portant uno écharpe d'or et une baguette magique. — On reconnaissait deux sortes de fées : les unes étaient des nymphes d'une nature surnaturelle ; les autres, telles que Morgane, Viviane, n'étaient que des femmes instruites dans la magie. Il y avait aussi les *bonnes* et les *mauvaises* fées. Ces dernières étaient fort redoutées du peuplo, qui employait divers moyens pour se mettre à l'abri do leurs maléfices. Ainsi dans l'abbaye de Poissy on disait autrefois, chaque année, une messe pour préserver le pays de la colère des mauvaises fées. — Les fées exerçaient une grande influence sur la destinée des hommes; les unes se dévouaient tout entières au sort d'une famille, comme Mélusine à la famille Lusignan; d'autres au sort d'un individu, comme Viviane à Lancelot du Lac; d'autres, comme Alcine, attendaient les chevaliers au bord de leur île et leur donnaient à boire un philtre magique qui les enivrait et leur ôtait toute résolution; plusieurs enfin erraient à travers le monde, chevauchant sur un cheval ailé, tantôt invisibles à tous les regards, tantôt apparaissant pour soulager un opprimé ou réparer une injustice.

Feinte, déguisement, artifice. La *feinte* est le contraire de la

sincérité, c'est l'emploi d'une fausse apparence.—En escrime, c'est une fausse attaque, le dessein apparent de diriger un coup vers un point du corps quand on le dirige réellement vers un autre.

Feld-maréchal, traduction germanique du mot *maréchal-de-camp,* terme qui, dans l'origine, représentait un grade plus élevé qu'aujourd'hui. — Le grade de *feld-maréchal,* ou mieux *marshal,* correspond maintenant à celui de maréchal de France.


Feldspath.

Feldspath, c'est sous ce nom qu'on désignait, dans l'ancienne minéralogie, plusieurs minéraux de composition assez différente. On les a depuis partagés en deux espèces du genre silicate dans la famille des silicides. Ces deux espèces sont l'*orthose* et l'*albite.*

Félibien (Dom Michel), fils d'un historiographe du roi, secrétaire de l'académie d'architecture, auteur d'un ouvrage intitulé : *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes*, mort en 1695; entra dans la congrégation de St-Maur, et est lui-même l'auteur de l'*Histoire de l'abbaye royale de St-Denis en France*, et d'une *Histoire de Paris* qu'il n'acheva pas. Il mourut en 1719.

Félicitations, compliments que l'on fait à quelqu'un pour lui témoigner la part que l'on prend à ce qui lui est arrivé d'heureux. Ce mot, qui est devenu de nos jours d'une application si familière, était à peine connu il y a 100 ans; et encore auparavant ne l'employait-on jamais qu'en le joignant au mot *compliment.*

Félix (papes). Le saint siége a été occupé par 5 pontifes de ce nom. Le Ier, fils d'un Romain appelé Constantius, succéda à Denys, l'an 270, sous le règne de l'empereur Claude II, et fut le 27e evêque de Rome. L'hérésie de Paul de Samosate, évêque d'Antioche, qui niait la divinité de J.-C., troublait alors l'église. Aurélien ayant soumis la décision du différend élevé entre Paul et Domaüs que le concile avait nommé à sa place, au jugement de l'évêque de Rome et des prélats d'Italie, Paul fut expulsé de son église. Mais une persécution contre les chrétiens succéda à cet acte de tolérance d'Aurélien, et Félix, par ses discours et par son exemple soutint le zèle de son troupeau. Il ensevelit lui même 342 martyrs et mourut en prison le 22 décembre 274, après 5 ans de pontificat. — *Félix II,* 38e pape, fut élu en 357 après l'exil du pape Libère. Celui-ci ayant été rap-

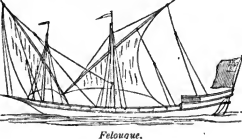
pelé, Félix dut partager avec lui le saint-siége. et bientôt il fut banni à force ouverte. On lui a contesté la qualité de vrai pape; mais 3 siècles après sa mort, il fut déclaré tout à la fois pape, saint, et martyr. — *Félix III*, 50e pape, succéda en 483 à Simplicius, sous le règne d'Odoacre. L'hérésie des *Eutychiens* (v.) et les débats relatifs au siége métropolitain d'Alexandrie occupèrent presque toute la durée de son pontificat. Félix III montra une extrême fermeté à défendre les droits du saint-siége; et ceux qui ont le plus blâmé son orgueil à l'égard des princes et des patriarches, ont loué la sagesse de sa conduite et la régularité de ses mœurs. Il mourut le 25 février 492, après un pontificat de 9 ans moins 12 jours. — *Félix IV*, 56e pape, fut le successeur de Jean Ier. Son pontificat dura 3 années, et finit le 12 octobre 529. — *Félix V*, 216e évêque de Rome, était duc souverain de Savoie avant d'être pape. Ce fut pendant la tenue du fameux concile de Bâle, où de violents débats s'étaient élevés entre Eugène IV et les Pères, qu'il prit la résolution d'abdiquer en faveur de son fils et de se retirer, sous l'habit d'ermite, dans le couvent qu'il avait fondé à Ripaille. Eugène IV ayant été déposé le 25 juin 1439, Amédée VIII (Félix V) protesta en faveur des droits du saint-siége. Son zèle attira les yeux sur lui, et le conclave l'élut pape; mais il ne le fut que de nom. Eugène IV retint sous sa puissance la ville de Rome et le patrimoine de Saint-Pierre. Aucun grand potentat ne voulut le reconnaître, et en 1449 il abdiqua la papauté. Les historiens ne s'accordent point sur la date de sa mort.

Fellenberg (Philippe-Emmanuel de), né à Berne, le 27 juin 1771, fondateur et directeur de plusieurs grands établissements d'agronomie et d'enseignement public en Suisse. Après avoir reçu sous les yeux de son excellente mère, arrière-petite-fille de l'amiral Tromp, une éducation domestique qu'il perfectionna à l'institut de Colmar du savant Pfeffel, Fellenberg se voua tout entier au perfectionnement de l'éducation populaire et aux études agronomiques. Une liaison intime avec Pestalozzi, son compatriote, lui facilita l'accomplissement de ce philanthropique projet. S'étant démis du commandement du quartier de Berne, et ayant renoncé désormais à toute fonction publique, il acheta le vaste domaine d'Hofwyll, à 8 kilomètres de Berne, et y établit : 1° une ferme expérimentale; 2° une fabrique d'instruments aratoires; 3° un atelier pour le perfectionnement des machines employées par l'agriculture : il réunit à cet établissement une école industrielle pour les pauvres; 4° un pensionnat pour la jeune noblesse; 5° un institut d'agriculture théorique et pratique; 6° une école normale, imitation de celle de France.

Feller (François-Xavier) naquit en 1735 à Bruxelles, où son père occupait la charge de secrétaire du gouvernement autrichien. Élevé à Luxembourg, il entra dans l'ordre des jésuites et vint professer à Liége les humanités. Lors du soulèvement des Pays-Bas, en 1787, Feller se rangea du côté national; mais à la révolution française, il abandonna sa patrie pour se retirer en Westphalie et mourut à Ratisbonne le 23 mai 1802. Feller a composé un grand nombre d'ouvrages dont le plus connu et le plus estimé est son *Dictionnaire historique*.

Félon, félonie. Dans l'ancien droit féodal, on qualifiait de *félon* le vassal qui refusait de reconnaître son seigneur, ou qui violait son serment de fidélité; du droit féodal cette expression était passée, au moyen âge, dans le langage vulgaire, et l'on disait un chevalier *félon* pour un chevalier cruel, inhumain, etc. — Ce qu'on vient de dire pour le mot *félon* s'applique au mot *félonie*, qui en est l'expression.

Felouque, galère de très-petites dimensions allant à la voile et à la rame, et que les puissances barbaresques employaient de préférence parce que dans une guerre de pirates, ce genre de navire offre le précieux avantage de pouvoir aborder toutes les plages et se cacher dans toutes les criques.



Felouque.

Feltre (Henri-Jacques-Guillaume Clarke, duc de), Irlandais d'origine, servit tour à tour la république, l'empire et la restauration. Né à Landrecies en 1765, il entra, en 1781, à l'École militaire et fit les campagnes de 1790 à 1793. Envoyé en Italie pour surveiller le général Bonaparte, Clarke devint son ami; et cette liaison, l'une des erreurs du grand homme, fut la cause de la fortune d'un favori sans conscience et sans mérite. Après l'élévation de Napoléon au consulat, puis à l'empire, il fut successivement nommé conseiller d'état, secrétaire du cabinet, ministre de la guerre, poste où il déploya quelque talent d'organisation, et duc de Feltre. En 1814, il abandonna son bienfaiteur pour s'attacher à la fortune de Louis XVIII, obtint le bâton de maréchal de France en 1816, et mourut 2 ans après.

Féminin (genre). En grammaire, le *genre* féminin se compose

des mots qui ont la terminaison féminine, l'*e* muet, où qui signifient des choses d'espèce féminine. La règle la plus sûre pour connaître le genre féminin est de savoir quel est l'article joint aux mots. Ceux qui sont précédés de l'article *la*, exclusivement adopté comme marque du féminin, appartiennent à ce genre.

Femme (au physique). En donnant à l'homme la femme pour compagne, Dieu devait subordonner l'un à l'autre; car toute association entraîne supériorité et subordination : ainsi le veut l'imperfection humaine. Aussi la constitution physique de la femme, qui devint soumise au joug de l'homme, est-elle moins forte que celle de ce dernier, sa taille moins élevée, ses membres plus délicats. Quant aux fonctions nutritives, la femme diffère peu de l'homme; ce sont les mêmes organes, les mêmes appétits, différant tout au plus par le degré de leurs exigences. Néanmoins la faiblesse féminine se retrouve encore ici; les organes de la mastication sont moins énergiques, moins résistants. L'estomac a moins de force et surtout moins de volume, mais beaucoup plus de sensibilité. Le cœur de la femme bat plus vite que celui de l'homme; sa chaleur vitale est moins élevée. Les femmes sont presque toutes d'un tempérament sanguin, nerveux ou lymphatique. Chez elles le pouls est plus prompt, plus précipité, mais faible. Le cœur est moindre, et les poumons plus volumineux que dans le sexe masculin. Le larynx des femmes a moins de volume, aussi leur voix est-elle plus pénétrante, plus haute, plus veloutée, plus émouvante que celle de l'homme. Elles sont plus exposées que ce dernier à certains vices de prononciation : tantôt elles transforment les *r* en *l*, défaut qu'on nomme *lallation* et dont madame de Sévigné se moque si gracieusement dans plusieurs lettres; tantôt elles changent les *s* et les *g* en *z*, défaut qu'on appelle *blésité* (v.); mais leur vice de prononciation le plus ordinaire est le *grasseyement* (v.).

Femme (au moral). Avec des organes infiniment plus sensibles que ceux de l'homme, la femme, par son éducation première, se trouve encore prédisposée à une sensibilité d'âme, à une délicatesse de sentiments qu'exclut la destination de l'homme, appelé à une vie active et périlleuse. L'enfance des femmes est plus douce et plus précoce, leur adolescence est pleine de charmes. La jeune fille dont le cœur s'ouvre à l'affection la porte tout entière sur sa famille; elle respecte et chérit son père, dont la voix s'adoucit lorsqu'il lui adresse la parole; elle aime et soigne ses petits frères; mais rien n'égale son amour pour sa mère et la confiance qu'elle place dans sa tendresse et dans son expérience. Qu'y a-t-il de plus aimable que l'union qui s'établit entre une bonne mère et sa jeune fille!

c'est pour toutes les deux une des époques les plus heureuses de la vie, époque passagère comme toutes les félicités. La Providence a doté la femme comme l'homme de vertus, de talents, de passions à égale mesure, mais à nuances diverses. Les teintes sont chez elles vives, prononcées, tranchantes, mais moins profondes, moins solides, plus facilement modifiées, plus souvent altérées par les circonstances extérieures. On a dit qu'elles apercevaient plus vite, voyaient aussi bien, mais observaient moins long-temps. La sensibilité et l'orgueil, chez elles très-irritables, les élèvent jusqu'à l'héroïsme du sentiment, ou les égarent jusqu'aux emportements les plus criminels. Chargées d'élever et de chérir l'enfance, de servir l'infirmité, de consoler la douleur, elles ont encore pour mission de calmer la colère, d'éteindre les mauvaises passions, d'adoucir les mœurs. Sous ces derniers rapports, l'éducation étend infiniment leur influence. L'instruction qui développe et rectifie l'esprit, les talents qui ajoutent aux moyens de plaire et de fixer, leur deviennent de puissants auxiliaires; et partout où l'esprit des femmes est cultivé, partout où elles prennent rang dans le monde intelligent et spirituel, la rudesse des mœurs se polit et la société se perfectionne.

Femme (en droit). Chez tous les peuples, la femme est soumise à une législation spéciale qui détermine ses obligations et ses droits : à cet égard, elle peut avoir 4 états différents, qu'on la considère comme fille mineure, fille majeure, femme mariée ou comme veuve. De la puissance paternelle, la femme tombe sous le pouvoir du mari ; elle n'acquiert de capacité civile qu'en passant l'âge nubile si elle n'est pas mariée, ou en devenant veuve. Dans ces 2 cas, elle jouit de toute faculté de contracter; mais ces 2 positions ne sont qu'exceptionnelles. Le véritable état de la femme est celui de femme mariée. En se mariant sous le régime de la *séparation de biens*, elle se réserve la disposition de ses revenus (v. *Contrat de mariage*); mais cette liberté est très limitée. La femme reste toujours, en quelque sorte, sous la tutelle d'autrui et dans un état constant de minorité, puisqu'elle ne peut faire aucun acte sans l'autorisation de son mari.

Femme (libre). C'est l'émancipation complète de la femme qui serait alors apte à tous les actes de la vie politique et civile. Cette doctrine, qui, loin d'être nouvelle, a servi de texte depuis le IIe siècle à tous les novateurs, a été dans ces dernières années une des réformes proposées par les *St-Simoniens* (v.).

Femmes marines, pures créations de l'imagination des poëtes et des voyageurs qui, peu avancés en histoire naturelle, crurent voir

des hommes ou des femmes aquatiques, là où il n'y avait que des lamantins, des dugons et d'autres poissons (v. *Sirènes*). Au commencement du dernier siècle, il parut sous le nom de *Telliamed*, anagramme du nom de l'auteur, de Maillet, consul général de France au Caire, un gros livre qui fit beaucoup de bruit, et dont le but était de prouver que tout le règne animal et végétal était originaire des abîmes de la mer; que l'homme lui-même y vit encore, et que de nombreuses races humaines disputent aux poissons le domaine humide de Neptune. A l'appui de sa thèse, de Maillet a réuni tous les contes de matelots, toutes les traditions de bord relatifs aux hommes marins, aux femmes marines; son entraînement à cet égard va jusqu'à affirmer avoir vu, ce qui s'appelle vu, un matelot hollandais jeter sa pipe à un de ces monstres, qui, au lieu de plonger, s'en saisit et se mit à fumer. *Telliamed*, recueil de contes à dormir debout malgré l'excentricité des récits qu'il contient, fut regardé par les *neptunistes* comme un argument de plus à l'appui de leurs doctrines. Il y a long-temps qn'il n'est plus question d'hommes marins et de femmes marines.

Femme-de-Loth (écueil), c'est le nom d'un îlot remarquable du Grand-Océan boréal situé au nord de l'Archipel de Magellan. Il a été reconnu et ainsi appelé par l'Anglais Meares. C'est un roc qui s'élève en forme d'obélisque à 120 metres de hauteur.



Femme-de-Loth.

Fémur. L'os de la cuisse, ainsi nommé par les anatomistes, est toujours unique dans toutes les classes d'animaux. Chez l'homme, le *fémur*, le plus long de tous les os, est presque cylindrique, légèrement arqué au dedans et au dehors. Son extrémité supérieure offre 3 éminences; l'extrémité inférieure présente une large surface qui s'articule avec le *tibia* et la *rotule* pour former le *genou* (v.). Comme tous les os longs, le *fémur* est formé extérieurement par une substance compacte; celle des extrémités est spongieuse, tandis que celle des parois du canal central de l'os est dite *réticulaire*.

Fénelon (François de Salignac de Lamothe). Cet illustre prélat,

d'une famille ancienne et distinguée, naquit au château de Fénelon, en Périgord, le 6 août 1651. Son père lui fit faire sous ses yeux ses études littéraires, et l'envoya à Paris pour achever ses études philosophiques. Comme Bossuet, Fénelon prêcha à 15 ans devant une illustre assemblée. Entré au séminaire de St-Sulpice, il y reçut les ordres sacrés. Dans sa ferveur religieuse, le jeune prêtre voulut se consacrer aux missions du Canada ; mais la confiance de M. de Harlay, archevêque de Paris, l'ayant appelé à la direction des *nouvelles catholiques*, les devoirs et les soins de ce nouvel emploi, qu'il exerça 10 ans, le préparèrent à la composition de son 1er ouvrage, le *Traité de l'éducation des filles*, livre d'un sens si droit, d'une observation si fine, d'une imagination si délicate, et en même temps si contenue; parut ensuite le *Traité du ministère des pasteurs*. Après la révocation de l'édit de Nantes, Louis XIV l'envoya comme missionnaire dans le Poitou pour y calmer l'irritation des populations. Dans ces pénibles fonctions, Fénelon ne voulut employer d'autres armes que la persuasion; il convertit par sa douceur sans persécuter, et fit aimer la croyance dont il était l'apôtre. Sa réputation grandit à la cour et près du roi; ce fut sous cette inspiration qu'il fut désigné comme précepteur de M. le duc de Bourgogne. Le roi, pour récompenser le noble zèle et les hautes vertus qu'il montra dans l'éducation de son petit-fils, le nomma à l'archevêché de Cambrai. Ce moment de faveur fut celui où Fénelon devait être frappé d'un coup funeste. Sa liaison avec madame Guyon, auteur de divers opuscules théologiques, et qui, arrêtée, puis emprisonnée, avait été remise en liberté et détenue de nouveau, lui attira une polémique ardente avec Bossuet, qui écrivit contre lui sa *Relation du quiétisme*. Pour y répondre, Fénelon composa ses *Maximes des saints*, dont les propositions, sans être hétérodoxes par elles-mêmes, présentaient cependant une tendance dangereuse. Innocent XII prononça par une bulle la condamnation de cet ouvrage. L'archevêque de Cambrai se soumit à cet arrêt supérieur avec une docilité évangélique; mais ses ennemis n'étaient pas désarmés, et la publication de *Télémaque*, où ils voulurent malignement reconnaître Louis XIV sous les traits d'Idoménée, acheva de ruiner son crédit à la cour. Fénelon mena, dès-lors, dans son diocèse une vie toute pastorale, signalée par les traits de la plus inépuisable charité. De douloureuses épreuves remplirent ses derniers jours. La France était envahie, et son élève, le duc de Bourgogne, avait été enlevé à la fleur de l'âge, en février 1712 ; dès ce moment commença la longue agonie du vertueux prélat, qui termina ses jours, quelques

mois avant le grand roi, le 7 janvier 1715. « Tous ses ouvrages, dit Voltaire, partent d'un cœur plein de vertu; mais son *Télémaque* l'inspire. »

Fenil, bâtiment destiné à serrer les foins. Il est reconnu que le foin disposé en *meule* (v.) au dehors, se conserve mieux et plus long-temps que dans les *fenils*.

Fenouil, mot dérivé du latin *foin*, à cause de la ressemblance de l'odeur des deux herbes lorsqu'elles sont fauchées et sèchent au soleil. Le fenouil est une plante herbacée qui s'élève à environ 3 mètres de hauteur dans les pays chauds. Il fleurit ordinairement en juillet et en août; l'odeur qu'il répand est extrêmement suave et agréable. Les botanistes le rangent dans la famille des ombellifères et le réunissent au genre *aneth doux*.

Fenu-grec, plante du genre *trigonelle* qui doit son nom à ce que les anciens la donnaient comme nourriture à leurs bestiaux; c'est en effet un très-bon fourrage.

Féodalité. Les barbares, vainqueurs des Romains, se partagèrent les terres conquises, et leurs rois, pour s'attacher les *leudes* les plus puissants, leur firent de nombreuses concessions à titre de *bénéfices*. Plus tard, dans l'horrible chaos produit par la chute de l'empire de Charlemagne, les plus faibles sentirent la necessité de se mettre sous la protection de seigneurs plus forts; et ils acceptèrent d'eux, à titre de fief, les *alleux* ou bénéfices libres qu'ils possédaient auparavant. Ainsi s'établit une hiérarchie de suzerains et de vassaux, qui, des plus petits possesseurs de fief, remontait jusqu'au roi; on nomma ce système *féodalité*. L'institution de la féodalité fut un véritable progrès; elle empêcha l'Europe de s'abîmer dans une effroyable anarchie. Les conséquences immédiates en furent immenses pour la civilisation, car, à la place d'un gouvernement faible et toujours en question, s'établit un gouvernement fort et régulier.

Fer. Ce métal est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le décrire ou d'indiquer les différents usages auxquels on l'emploie. Aucun autre métal n'est répandu avec autant de profusion dans la nature; aucun non plus ne sert davantage. Aujourd'hui on ne le dédaigne même pas pour des objets auxquels autrefois on consacrait des matières plus précieuses.

Fer (bois de). Plusieurs arbres exotiques fournissent ce qu'on nomme en France le *bois de fer*. Tous diffèrent entre eux, mais tous croissent dans les contrées chaudes de l'Asie et de l'Amérique. Voici les noms particuliers de quelques-uns : le *siderodendron*, qui se trouve à la Martinique et qui est plus particulièrement appelé

bois de fer dans nos colonies ; l'*orgon*, qui croît en Afrique et en Amérique ; le *genipayer*, d'un gris de perle, très-dur, très-serré et susceptible de poli, croît aux Antilles. Les caractères généraux des *bois de fer* sont une grande dureté, une grande pesanteur, un grain fin, la faculté de recevoir le poli et en général des couleurs agréables ; ils servent principalement ponr des ouvrages de tour.

Fer (chemins de [v. *Chemins de fer*]).

Fer (couronne de). De la cérémonie du couronnement d'Agiulphe, duc de Turin, époux de Théodelinde, reine des Lombards, date cette fameuse couronne qui dut depuis lors ceindre le front des maîtres de l'Italie. Elle est d'or pur, quoique sa dénomination doive la faire supposer d'un métal beaucoup moins précieux ; un petit cercle de fer, formé, dit-on, d'un des clous qui servirent à crucifier J.-C., et placé dans sa partie inférieure, l'a fait appeler *couronne de fer*. Elle est déposée dans le trésor du monastère de Monza. — Charlemagne et Napoléon se la posèrent sur la tête en devenant maîtres de l'Italie ; c'est à cette occasion que ce dernier créa l'ordre de la Couronne de fer (v. *Couronne*).



Ordre de la Couronne de Fer.

Fer-blanc. C'est une feuille de fer recouverte d'une mince couche d'étain pour empêcher l'oxidation. Colbert le premier introduisit en France le *fer-blanc* originaire d'Allemagne. Chacun a pu voir étamer des cuillères, des fourchettes de fer ; l'étameur se conduit d'une manière analogue aux procédés qu'on suit dans la fabrication du *fer-blanc*.

Ferdinand Ier, né à Alcasa de Hénarès, en Castille, devint roi de Bohême, le 24 février 1527, roi des Romains, le 5 janvier 1531, et prit, vers la fin de septembre 1556, le titre d'empereur après que Charles-Quint, son frère, y eut renoncé. Il défendit contre le saint-siége sa prérogative, et gouverna l'empire et ses royaumes avec beaucoup de modération et d'équité. Il mourut à Vienne le 25 juillet 1564.

Ferdinand II, fils de Charles, duc d'Istrie, né le 9 juillet 1578, fut couronné roi de Bohême le 29 juin 1617 ; mais les états ne reconnurent pas sa nomination, et en firent une autre en faveur de Frédéric V. La guerre éclata : les impériaux, commandés par Maximilien, duc de Bavière, battirent les Bohêmes près de Prague (1620) ; Frédéric fut obligé de quitter l'Allemagne, et son électorat

fut donné, en 1623, au duc de Bavière, dont la maison compte de cette époque le commencement de sa grandeur. Jusqu'en 1629, la victoire accompagna partout les armes de Ferdinand; mais son édit pour la restitution des biens de l'Église, usurpés par les protestants, engagèrent ces derniers à appeler à leur secours Gustave-Adolphe, roi de Suède. Ce prince changea la face des affaires; et à Leipsick, à Lech, à Lutzen, où il trouva la mort, il défit les troupes impériales; privés de leur chef, les Suédois furent battus à Nordlingen et victorieux à Wistock. — Ferdinand II mourut à Vienne en 1627 à l'âge de 59 ans; il avait vu ses affaires rétablies.

Ferdinand III (Ernest), fils du précédent, fatigué des revers que lui faisaient éprouver les Suédois d'un côté et les Français de l'autre, signa enfin la paix de Westphalie; il mourut en 1657 (v. *Guerre de* 30 *ans* et *Paix de Westphalie*).

Ferdinand Ier, dit *le Grand*, fils de Sanche III, roi de Navarre, monta sur le trône de Castille en 1035. Ayant vaincu Bermude, roi de Léon, son beau-frère, il devint, par la réunion des 2 royaumes, le plus puissant prince de l'Espagne. L'an 1044, Ferdinand porta la guerre en Portugal, et fixa la rivière de Mondego pour servir de limites aux 2 états. Il combattit ensuite les infidèles, et rendit les rois mahométans de Tolède et de Saragosse ses tributaires. Ce prince, l'un des plus grands rois qui aient régné en Espagne, mourut en 1065.

Ferdinand II, roi de Léon en 1157, succéda à son père, Alphonse VII. C'est sous son règne que fut institué l'ordre de chevalerie de Saint-Jacques, dont l'insigne est une épée ensanglantée, en forme de croix. Il eut une grande part à la victoire remportée par les princes chrétiens d'Espagne contre les Almohades, qui étaient débarqués d'Afrique avec une armée considérable. Deux puissantes familles, les Lara et les Castro, déchiraient la Castille par leurs dissensions. *Ferdinand II* dissipa ces factions, arracha son neveu de leurs mains, se déclara son tuteur, et gouverna ses états avec autant de sagesse que de désintéressement. Il mourut en 1187.

Ferdinand III, dit *le Saint*, fils d'Alphonse IX, roi de Léon, et de Bérengère, reine de Castille, succéda à sa mère, en 1217, après son abdication, fut proclamé roi de Léon en 1230, après la mort d'Alphonse, et réunit ainsi pour toujours le royaume de Léon à celui de Castille. *Ferdinand* fit sans relâche la guerre aux Maures, et entreprit la conquête de l'Andalousie. En 1236, il se rendit maître de Cordoue. Les rois maures de Grenade et de Murcie se reconnurent vassaux de la Castille. Après avoir pris Séville, en 1248, et Xérès de la Frontera, en 1250, il méditait la conquête de

Maroc, lorsqu'il mourut en 1252. En 1671, Clément X le mit au nombre des saints.

Ferdinand IV, roi de Castille et de Léon, surnommé *l'Ajourné*, parvint au trône à l'âge de dix ans, par la mort de son père, Sanche IV (1295). Les premières années de son règne furent très-orageuses; mais la fermeté de dona Maria, sa mère, maintint la couronne sur sa tête, en déjouant tous les projets de ses ennemis. *Ferdinand* livra en Andalousie, aux Maures, plusieurs combats dont il sortit toujours victorieux. De retour de ces expéditions, une affreuse injustice lui valut le surnom d'*Ajourné* : il fit jeter, dit-on, du haut d'un rocher, deux frères jumeaux accusés calomnieusement d'assassinat. Avant d'être conduits au supplice, ces deux victimes citèrent le roi à comparaître, dans trente jours, au tribunal de Dieu. — Ferdinand mourut, suivant les chroniques, le 17 septembre 1312, dernier jour de l'*ajournement* indiqué par les Carvajal. Il avait 27 ans.

Ferdinand V, dit *le Catholique*, fils de Jean II, roi d'Aragon, épousa, en 1469, Isabelle de Castille, et réunit, par ce mariage, les états de Castille à ceux d'Aragon. Alphonse V, roi de Portugal, son compétiteur, ayant été défait à Toro (1476) et abandonné par ses partisans, *Ferdinand* resta paisible possesseur de ses domaines, et appliqua dès-lors toutes ses forces à expulser d'Espagne les Maures qui n'y possédaient plus que Grenade. La campagne ouverte en 1483 obtint les plus brillants succès; mais l'établissement de l'inquisition ayant soulevé des troubles sérieux, les Aragonais se révoltèrent, et la guerre avec les Maures se termina en 1492, par la prise de *Grenade* (v.). — Dans le même temps, Colomb donnait à l'Espagne un nouveau monde (v. *Christophe Colomb* et *Amérique*). *Ferdinand*, dont l'ambition était insatiable, s'étant ligué, en 1500, avec Louis XII, roi de France, pour dépouiller de ses états Frédéric III, roi de Naples, refusa de partager avec les Français les dépouilles du vaincu, et parvint même, après de longs et sanglants combats, à les expulser tout-à-fait des états napolitains (1504). Un prélat doué d'un génie supérieur brillait alors en Espagne, c'était Ximenès, ce cordelier devenu archevêque de Tolède. *Ferdinand* se l'attacha comme ministre. En 1509, la conquête d'Oran frappa l'Afrique de terreur, et les rois de Tunis et de Tlemcen se rendirent tributaires du roi d'Espagne. Après avoir secouru le pape Jules II, que l'empereur et le roi de France travaillaient à faire déposer et à dépouiller de ses états, *Ferdinand* méditait une invasion en France, et déjà, sur le refus du roi de Navarre de lui livrer passage, il s'était emparé de ses états, quand il mourut l'an 1516, dans

la 46e année de son règne. Il eut toutes les qualités qui font les grands rois, excepté la plus essentielle, la *probité*. Jamais prince ne fut moins esclave de sa parole.

Ferdinand VI, fils de Philippe V et do Marie de Savoie, naquit à Madrid en 1712, et monta sur le trône en 1746. Il signala le commencement de son règne par des actes do bienfaisance; et par la paix de 1748, il assura à son frère, l'infant don Carlos, la couronne des Deux-Siciles. Aidé de son habile ministre, le marquis de la Ensenada, il mit toute son application à rendre ses sujets heureux, et mourut en 1759, à l'âge de 46 ans, sans laisser de postérité.

Ferdinand VII, naquit, en 1784, de Charles IV et de Marie-Louise de Parme. A peine âgé de cinq ans, il fut reconnu prince des Asturies. Don Manuel Godoï, prince de la Paix, qui régnait sous le nom de *Charles IV*, comprit que l'éducation mâle qu'avait reçue *Ferdinand* et la haine que lui avaient inspirée ses précepteurs, empêcheraient qu'il ne prît sur lui l'influence qu'il exerçait sur son pèro. Dès lors, il le considéra comme son ennemi, et ne fut plus occupé qu'à lui nuire. A l'instigation de Godoï, Charles IV fit emprisonner son fils au monastère royal de Saint-Laurent; mais le traité de Fontainebleau ayant rendu Napoléon maître du Portugal, les troupes françaises entrèrent en Espagne. Charles IV, épouvanté, ayant quitté la capitale, le peuple se révolta, et il dut abdiquer en faveur de *Ferdinand*, qui fit son entrée à Madrid le 24 mars 1808. Après des événements que l'histoire jugera, Ferdinand VII fut forcé de renoncer à la couronne d'Espagne, que Napoléon plaça sur la tête de son frère Joseph. Retiré en France, *Ferdinand* supporta avec une grande résignation l'exil qu'on lui imposa jusqu'en 1814, moment où l'antipathie du peuple espagnol pour la domination française lui rouvrit les portes de son royaume. Mais bientôt il signala son règne par de criantes injustices, et une violente réaction contre les libertés populaires. Veuf depuis long-temps d'une princesse de Naples, Ferdinand VII épousa en 1816 Marie-Thérèse, princesse de Portugal. En 1820, une insurrection éclata, et ne put être comprimée que par l'intervention de la France. Son mariage en 3es noces avec la sœur de la duchesse de Berry, Marie-Christine, lui fit changer l'ordre de la succession au trône et léguer à son pays de bien déplorables orages. *Ferdinand* mourut le 29 septembre 1833.

Ferdinand, roi de Portugal, naquit à Coïmbre en 1340, et monta sur le trône en 1367, à la mort de Pierre-le-Cruel son père. Les événements les plus importants de son règne, furent les 2 guerres qu'il eut à soutenir contre Henri II, roi de Castille, et contre Jean Ier son successeur. Il mourut en 1383.

Ferdinand Ier, roi de Naples, régna de 1458 à 1494. Sa cruauté souleva contre lui tous ses sujets, et il allait perdre sa couronne, quand l'intervention du pape Pie II, et de François-Henri, duc de Milan, le sauva. Du reste, ces révoltes se renouvelèrent périodiquement, et il ne put les étouffer que dans le sang et par la terreur. Il mourut universellement détesté. — *Ferdinand II*, petit-fils du précédent, fut couronné en 1495, après l'abdication d'Alphonse II son père. Charles VIII ayant envahi le royaume de Naples, il fut abandonné par tous ses sujets; et cependant, par un étonnant retour de la faveur populaire, il fut plus tard rappelé et remis en possession de son trône. Il mourut en 1496 à l'âge de 26 ans.

Ferdinand (Joseph-Jean-Baptiste), grand-duc de Toscane, ne fut hostile à la révolution française, que par la crainte de voir Livourne bombardée par les Anglais, comme le fut plus tard Copenhague. — En 1796, nos troupes envahirent la Toscane pour venger les outrages faits au pavillon français. En 1799, les Français l'occupèrent, et le grand-duc se retira à Vienne. Il reprit en 1814 possession de ses états, et mourut en 1824, à l'âge de 55 ans.

Ferdinand, roi des Deux-Siciles, fils de Charles III, roi d'Espagne, n'avait que 8 ans quand il monta sur le trône. La révolution française ne tarda pas à ébranler son pouvoir. — En 1799, le général Championnet entra dans Naples, et le royaume des Deux-Siciles fut constitué en *république Parthénopéenne.* Mais grâce aux secours des Anglais et aux revers des armées françaises, Ferdinand ne tarda pas à rentrer dans sa capitale, et son retour y fut signalé par les plus affreuses proscriptions. — En 1806, Napoléon ayant donné le royaume de Naples à son frère Joseph, Ferdinand se retira en Sicile, où il resta jusqu'en 1814, époque de la chute de Napoléon et de Murat son beau-frère, qui avait remplacé Joseph. Rentré de nouveau en possession de son royaume, Ferdinand vécut tranquille jusqu'en 1820, époque à laquelle éclata une insurrection ayant pour but l'établissement de la constitution promise en 1814 par Ferdinand; mais les baïonnettes autrichiennes l'eurent bientôt comprimée. Ferdinand mourut le 4 janvier 1825.

Fère-Champenoise (bataille de la), livrée en 1814. Les maréchaux Mortier et Marmont, qui avaient ordre de rejoindre l'armée de Napoléon avec les troupes qu'ils commandaient furent, par une suite de fausses manœuvres, acculés à Sommesous, sur la route de la *Fère-Champenoise*, par des divisions ennemies bien supérieures en nombre. Malgré des efforts héroïques, les 2 corps d'armée furent rejetés au delà des ravins de Conantray après avoir perdu beaucoup d'hommes et abandonné 24 canons et 60 caissons. — Un second



combat, également désastreux pour nos armées, était engagé à peu de distance. Le corps des généraux Pacthod et Amey, attaqué à l'improviste par la cavalerie du grand-duc Constantin et toute la division Raieveky, fut écharpé. — La journée de la *Fère-Champenoise* coûta à la France 9,000 hommes, dont 4,000 prisonniers, et 46 canons.

Fergus Ier, fils d'Erch, fut le 1er roi d'Écosse l'an 403 de l'ère chrétienne; il passa sa vie à combattre les Romains et périt en 420, dans une de ses expéditions. L'existence de ce monarque n'est attestée par aucun monument authentique. — *Fergus II*, qui succéda à Eugène VII en 764, fut un tyran débauché. Il ne régna que 3 ans.

Fergusson (Adam), philosophe et historien, né en Écosse en 1724, occupa pendant 20 ans la chaire de philosophie morale à l'université d'Édimbourg. Il est auteur de divers ouvrages philosophiques dignes de l'attention des penseurs. Mais son plus beau titre de gloire, est son *Histoire des progrès et de la chute de la république romaine*. *Fergusson* est mort au commencement du XIXe siècle.

Fergusson (Jacques), mécanicien et astronome écossais, né en 1710, est connu par des tables et des calculs astronomiques. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages; sa mort remonte à l'année 1776.

Fergusson (Robert), poète écossais, né à Edimbourg en 1750, que son imagination exaltée et ses excès d'intempérance finirent par rendre fou et qui mourut à Bedlam en 1774.

Fériés (jours). Les jours *fériés* sont les jours de repos, pendant lesquels on doit cesser tout travail pour célébrer soit les cérémonies du culte, soit quelque anniversaire de douleur ou de joie, soit la commémoration de quelque grand événement. — Outre le jour férié qui se trouve le 7e de la semaine, parce qu'après avoir travaillé 6 jours à créer l'univers Dieu se reposa le 7e, on comptait autrefois un grand nombre de jours fériés consacrés à la mémoire des saints, ou à la célébration des plus grandes fêtes de l'église; mais aujourd'hui le nombre en a été très-restreint.

Ferlage, ce mot, qui vient des langues gothiques, veut dire *plier*, *ramasser*. Le *ferlage* est donc l'action de ramasser et de plier la toile d'une voile le long de la vergue qui la maintient au mât. — *Déferler* signifie la manœuvre contraire; c'est déployer les voiles.

Fermage, loyer d'un fonds de terre, d'une ferme, concédés à un cultivateur moyennant une certaine redevance.

Fermail, terme de blason qui se dit des fermoirs, agrafes ou boucles garnies de leurs ardillons, s'adaptant aux manteaux,

chapes, baudriers ou ceintures. Il faut avoir soin de spécifier en blasonnant leur représentation, ou en rondes, ou en losanges.— C'était autrefois une marque de dignité.— On appelle écu *fermaillé* celui qui est chargé de plusieurs *fermaux*. Stuart, comte de Buchaneau, portait de France à la bordure de gueules, *fermaillé* d'or, qui est de Durgel. On dit aussi dans le même sens : *semé de boucles d'or.*

Ferme. On nomme ainsi l'ensemble d'une exploitation rurale *affermée*, c'est-à-dire des bâtiments et des terres dont le propriétaire abandonne la culture et la jouissance pour un temps déterminé moyennant une redevance fixe.

Fermentation, c'est le mouvement spontané dans lequel entre une matière organique et duquel résultent des substances différentes de celles où s'est manifestée cette action. On distingue plusieurs sortes de fermentation; la fermentation *alcoolique* ou *vineuse*, la fermentation *acide* et la fermentation *putride*. — C'est de la fermentation alcoolique que le sucre tire son caractère le plus tranché.

Fermeté, qualité qui imprime à nos doctrines, à nos desseins, à nos actes, une suite, une persévérance que rien ne peut ébranler. — Cette qualité est plutôt instinctive qu'acquise. — Elle tient souvent plus à la possession d'une seule idée qu'aucun argument contraire ne balance, qu'à une vaste érudition.— La vigueur d'action, précédée par le discernement, constitue la fermeté; sans lui, ce n'est plus que de l'opiniâtreté, de l'entêtement.

Fermiers-généraux. Comme les fermiers exploitent et cultivent pour leur compte la terre d'autrui à charge de redevance, ainsi les fermiers-généraux tenaient à bail les revenus publics de la France avant la révolution de 1789. Le nombre des fermiers-généraux était ordinairement de 40. Presque tous ces traitants périrent sur l'échafaud à la révolution ou perdirent leur fortune. L'illustre veuve d'un de ces millionnaires, réduite à la plus obscure médiocrité, répondait à un puissant monarque étonné de son héroïque résignation : « Ah! sire, si vous saviez ce qu'il peut y avoir de bonheur dans deux arpents de terre. » Cette veuve, c'était madame Helvétius; ce monarque, c'était Napoléon!

Fermoir, espèce de crochet que les anciens relieurs fixaient sur les bords des couvertures d'un livre et qui servaient à le tenir.— Les anciens manuscrits sont souvent pourvus de *fermoirs*.— On en adapte aussi aujourd'hui aux livres d'église.

Fernandez (Alvaro), navigateur portugais connu par la relation du naufrage du galion le *Grand-St-Jean* (24 juin 1552) sur les côtes de Natal, auquel il avait eu le bonheur d'échapper. — Un autre

Fernandez (Alvaro), aussi marin portugais, doit son renom à des voyages entrepris en 1446 et 1447 et dans lesquels il fit des découvertes qui conduisirent les navigateurs 160 kilomètres au delà des parages déjà explorés sur la côte d'Afrique.

Fernandez (Juan), célèbre navigateur portugais, découvrit l'île qui porte son nom (v.), et fut le premier voyageur européen qui pénétra parmi les Maures voisins du *Rio do Ouro*. Lors d'un second voyage qu'il fit en 1448, ayant encore voulu s'avancer dans l'intérieur des terres, il fut abandonné par ses compatriotes sur la côte voisine des Maures de Mecca et sa destinée ultérieure est restée inconnue.

Fernandez (île de Juan-), située dans le Grand-Océan austral et dont la circonférence est d'environ 56 kilom.; elle offre de délicieuses vallées et de belles cascades, mais les vers qui l'infestent en rendent le séjour désagréable.—L'île de Juan-Fernandez est remarquable pour avoir été pendant plusieurs années le séjour d'Alexandre Selkirk, matelot écossais, dont les aventures ont fourni le sujet du roman si connu de *Robinson Crusoé*.

Ferney. L'intérêt inspiré par les hommes célèbres s'attache même aux lieux qu'ils ont habité. Tibur ou Tivoli, Mantoue, Auteuil, Windsor, Montbar, Ermenonville, conserveront toujours un reflet de la gloire des écrivains dont ils furent l'asile. — Ferney frappe plus vivement encore l'imagination; Ferney fut à la fois la demeure et la création de Voltaire.— Ce domaine, habité seulement par une 40e de paysans misérables, devint, entre ses mains et sous sa direction, une colonie industrielle où régnaient l'aisance et le bien-être. Ferney est aujourd'hui un rendez-vous perpétuel de curieux. On conserve le château bâti par Voltaire dans l'état où il le laissa lorsqu'âgé de 84 ans il vint à Paris triompher et mourir.

Férocité, disposition de caractère telle qu'on n'éprouve de vrai plaisir que dans le mal qu'on peut faire, ou par la vue du sang, des meurtres et des supplices. La férocité est un vice qui tient à la nature du cœur ou à l'état général des mœurs chez une nation ou même chez une simple peuplade. — Le mot *férocité* est dérivé du mot latin *ferocitas* qui signifiait *orgueil*.

Ferrailleur, homme qui recherche avec passion les combats singuliers et s'applique à en tirer certain éclat. Le *ferrailleur*, sans aucune apparence de raison, provoque et attaque quiconque lui tombe sous la main. — Les *ferrailleurs*, au temps où l'on avait toujours l'épée au côté, étaient très-communs. Sous les diverses régences de Catherine de Médicis, les *ferrailleurs* de l'époque se nommaient *raffinés* (v.).

Ferrare. Cette ville célèbre de l'Italie septentrionale, et dont l'origine paraît remonter au vᵉ siècle de l'ère vulgaire, est située dans l'État de l'Église. — Ses rues sont larges, bien pavées, ses maisons bien bâties. Le château des anciens ducs, la cathédrale, sont les édifices les plus remarquables. Le théâtre de Ferrare est un des plus grands et des plus beaux d'Italie. — On compte dans cette ville 100 églises, dont quelques-unes sont fort belles. — C'est dans l'hôpital de Santa-Anna, à Ferrare, que le duc Alfonse fit enfermer le Tasse sous prétexte de folie. — La population est réduite aujourd'hui à 24,000 habitants.

Ferrières (marquis de), né à Poitiers le 27 janvier 1741, d'une famille noble, embrassa la carrière militaire et servit dans les chevau-légers de la garde du roi. Peu de temps après, désirant se livrer entièrement à l'étude de la littérature, il se retira au château de Marsay, près Mirabeau, où il se maria. Nommé député de la noblesse de la sénéchaussée de Saumur aux états-généraux, il y présenta un ouvrage intitulé : *Plan de finances pour l'établissement d'une caisse territoriale*. Avant la convocation des états-généraux, il avait publié le *Théisme*. On a de lui plusieurs ouvrages politiques et littéraires. Il mourut le 30 juillet 1804.

Ferronnière (belle), jeune aventurière espagnole d'une remarquable beauté, venue en France à la suite de François Iᵉʳ, mêlée à la foule de saltimbanques qui accompagna le retour de ce prince, et que Jean Ferron, bourgeois de Paris, homme grave et austère, épousa en 1538 ou 1539. — François Iᵉʳ la distingua, et bientôt elle devint l'ornement de sa cour brillante. Ferron, d'un caractère jaloux et emporté, ne put voir sans colère l'empressement du monarque : il jura de se venger, et il tint parole. — C'est de la *Ferronnière* qu'est venue cette coiffure gracieuse, formée de bandeaux retenus par une tresse de cheveux ou une chaîne d'or, placée sur le front.

Ferrugineux, qui tient, en quelque chose, de la nature du fer. On le dit de certaines fontaines médicales dont les eaux, traversant sous terre des mines de fer, entraînent des parties de ce métal, s'emparent de ses principes et se colorent d'une teinte de rouille.

Fertilité, c'est le plus ou moins de produits qu'un fonds de terre est en mesure de rendre : si la récolte est abondante, on loue la *fertilité* du terrain.

Ferveur, ardeur, zèle, sentiment vif et affectueux par lequel on est porté à la piété, à la charité. — La véritable *ferveur* est tempérée par la prudence ; elle n'est point bruyante, et fuit l'éclat ;

mais les hypocrites ont une *ferveur* indiscrète dont ils se font une réputation de zèle.

Fescennins (vers), de *Fescennia*, ville d'Étrurie, dont les habitants, fameux par leurs extravagances et la rusticité de leurs mœurs, s'essayèrent les premiers dans la composition de ces vers dépourvus de mesure mais assaisonnés de plaisanteries indécentes. Les bizarres pasquinades de Fescennia trouvèrent à Rome droit d'hospitalité, et pendant plus d'un siècle y dominèrent souverainement. On rapporte qu'Auguste, pendant le triumvirat, fit des vers *fescennins* contre Pollion, qui n'y répondit que par le silence, parce que, disait-il, il était trop dangereux d'*écrire* contre un homme qui pouvait *proscrire*.

Fesch (cardinal), oncle de Napoléon, naquit à Ajaccio en 1736. Entré dans la carrière ecclésiastique, puis réfugié à l'armée d'Italie, à l'époque de la terreur, il fut, après le concordat de 1801, promu à l'archevêché de Lyon, et le 25 février 1803 au cardinalat. En 1809, Napoléon voulait le nommer archevêque de Paris ; mais le cardinal Fesch ayant improuvé les mesures adoptées contre le pape, l'empereur le relégua dans son archevêché de Lyon. Depuis la chute de son neveu le cardinal vécut tranquillement à Rome, sans vouloir toutefois donner jamais la démission de son archevêché. Il est mort dans ces dernières années, laissant une fortune considérable.

Fessler (Ignace-Aurèle), littérateur, né en 1756, à Presbourg, en Hongrie, prit, à 17 ans, l'habit religieux chez les capucins de Mœdling. Devenu lecteur de l'empereur Joseph II, professeur de langues orientales à l'université de Lemberg, Fessler eut le malheur d'obtenir un succès prodigieux dans sa tragédie de *Sydney*, qu'il fit représenter, en 1786, sur le théâtre de Lemberg ; la pièce fut dénoncée comme outrageant la religion, et l'auteur obligé de s'enfuir à Breslau, s'y fit protestant. En 1795, le roi de Prusse nomma Fessler consultant pour les affaires de l'Église catholique dans ses provinces polonaises. La guerre qui en 1806 ébranla si fortement le trône de Prusse, en lui faisant perdre son emploi ne lui laissa d'autres ressources pour vivre que sa plume. On lui doit un grand nombre d'ouvrages dont le plus connu est la *Continuation de l'histoire de l'ancienne Grèce, renfermée dans le Voyage d'Anacharsis*.

Festin, banquet, grand repas qu'on donne avec cérémonie. Ce mot vient du latin, parce que les premiers chrétiens n'avaient de festins que les jours de fêtes ou d'*agapes*. L'usage des festins a été commun à tous les siècles et à tous les pays.

Festival, nom que l'on donne en Angleterre à une grande cérémonie qui assez ordinairement consiste en un concert de choix, comme musique et comme exécution. — Depuis quelques années ces sortes de divertissements y deviennent fort à la mode.

Feston, guirlande ou faisceau de petites branches d'arbres garnies de leurs feuilles et entremêlées de fleurs, de fruits; qui sert ordinairement de décoration. — On donne aussi ce nom aux ouvrages de femme qui consistent à ourler ou découper en festons le bord d'une robe ou d'un mouchoir, l'extrémité d'une manchette, etc.

Festus (Rufus), historien latin qui florissait l'an 370 de l'ère vulgaire. On n'a aucun renseignement certain sur sa personne. Son principal ouvrage est un sommaire ou dénombrement de la grandeur de l'empire romain.

Fêtes (chez les anciens et les modernes). Tous les peuples, depuis les Hébreux jusqu'aux Romains, depuis les Grecs jusqu'aux Celtes et aux Gaulois, ont eu leurs fêtes, c'est-à-dire leurs jours d'assemblée et de réjouissance, pendant lesquels le négoce et le travail manuel cessaient. — *Fêtes des Juifs*. Les fêtes des Juifs étaient de trois sortes : les premières, instituées par les patriarches, les deuxièmes par Moïse, sur l'ordre exprès de Dieu, et les troisièmes à l'occasion de quelque événement remarquable. La plus ancienne était le *sabbat*, institué par Dieu lui-même, le 7e jour de la création. — Les fêtes établies par Moïse sont au nombre de cinq : trois grandes et deux de moindre importance : 1° la fête de *Pâques* dans le mois des *nouveaux fruits*, en mémoire de la sortie d'Égypte et de la délivrance des premiers-nés des Hébreux ; 2° la *pentecôte*, sept semaines après, en l'honneur de la publication de la loi sur le mont Sinaï; elle se célébrait au commencement de la moisson, et l'on y offrait la 1re gerbe ; 3° la *fête des tabernacles*, en mémoire des 40 années passées dans le désert. Les Juifs appelaient *grand sabbat* celui qui se trouvait parmi les sept jours de cette fête. Il en était de même pour les deux sabbats qui tombaient dans les sept jours des fêtes de Pâques et de Pentecôte. Les deux moindres fêtes étaient : 4° la *fête des trompettes*, en souvenir du jour où Dieu, au son des trompettes et des instruments, donna ses lois aux Israélites ; 5° la *fête des expiations ou du pardon*, qui avait pour but d'implorer la miséricorde divine. On immolait deux boucs désignés par le sort, le 1er au Seigneur, le 2e, *bouc émissaire*, chargé des iniquités du peuple, était conduit dans le désert et abandonné. — Les fêtes des Juifs instituées depuis Moïse furent en petit nombre : la *fête des purim* consacrait l'avantage remporté sur Aman, qui avait voulu détruire la nation juive ; la *fête de la dédicace du temple*, en mémoire de la

purification du temple profané par Antiochus. Toutes les fêtes des Juifs commençaient à 6 heures du soir et finissaient à la même heure, quel que fut le nombre de jours de leur durée. — *Fêtes chez les Indiens*. Les Indiens célèbrent de nombreuses fêtes en l'honneur de *Vischnou*, *Chiva*, *Brahma* et de leurs descendants. Ils ont aussi plusieurs fêtes en l'honneur des mânes des ancêtres auxquels ils offrent de la chair et des végétaux. — *Fêtes chez les Perses*. Les Perses avaient un culte, comparable pour sa simplicité sévère, à celui des Hébreux. — L'année divisée en 6 saisons appelées *hahambars*, comptait 6 fêtes instituées par le dieu Ormuzd, après chacun de ses travaux de la création. — Il y avait 4 grandes fêtes du soleil. Le *neurouz* ou le nouvel an se célébrait au mois *farvardis*, vers l'équinoxe du printemps. — Le *meherdjan* ou fête de *Methro*, au mois du même nom, vers l'équinoxe d'automne. Le *chourremrous* se célébrait au commencement de l'hiver ; le *neiram*, au solstice d'été. Il y avait en outre 3 fêtes de la victoire, 3 fêtes de la liberté et les 12 fêtes des génies. — L'adoration de Mithra étant devenue la principale religion des sectateurs de Zoroastre, les *fêtes mithriaques*, sous les Romains, devinrent célèbres et furent adoptées par eux. Dès lors ces horribles sacrifices de victimes humaines se répandirent jusqu'à Rome, et ce culte importé par les légions romaines s'étendit dans les Gaules et en Germanie. — *Fêtes des Égyptiens*. Quel peuple a eu plus de cérémonies religieuses que la superstitieuse Égypte qui avait choisi pour les objets de son culte tant d'animaux et jusqu'aux légumes des jardins? Les principales fêtes des Égyptiens, établies comme celles des Perses et des Indiens d'après les époques naturelles de l'année, furent : la *fête des lamentations d'Isis* ou de la disparition (mort) d'Osiris. C'était une fête de deuil et de larmes. La *recherche d'Osiris*, l'*arrivée d'Isis*, *Osiris retrouvé*, la *sépulture d'Osiris*, sa *résurrection*, les *pammiliers*, toutes ces fêtes liées ensemble par un rapport symbolique, tombaient dans une grande période qui embrassait la moitié de l'année depuis l'équinoxe d'automne jusqu'à celui du printemps. Les fêtes pour célébrer la naissance ou la mort du bœuf Apis étaient fameuses. On donnait aussi en l'honneur du Nil des fêtes appelées *niliaques* qui duraient 7 jours. Depuis les Ptolémées et sous les Romains surtout, rien ne surpassa l'éclat et la solennité des fêtes du dieu Sérapis, nouvelle divinité usurpatrice en Égypte, comme Mithra en Perse. — *Fêtes des Assyriens et de l'Asie occidentale*. Les fêtes en l'honneur de Mylitta et d'Adonis étaient célèbres dans l'Asie occidentale. Dans la Tauride, rien de sombre et d'affreux comme les fêtes de la terrible Hécate où le sang humain coulait à flots aux sons d'une

musique effroyable. Le même caractère distinguait les fêtes de Belphégor à Tyr et à Carthage, où l'on immolait par centaine des enfants à cette impure divinité. On y célébrait encore des fêtes solennelles en l'honneur de *Melkhart* le dieu des opprimés. En Lydie les fêtes d'Hercule étaient de véritable saturnales. — *Fêtes des Grecs.* Les principales consistaient en assemblées solennelles où l'on célébrait des jeux publics. Les *jeux olympiques* qu'on solennisait de 4 ans en 4 ans dans l'Élide, étaient communs à toutes la nation hellénique. Les autres fêtes générales étaient les *jeux pythiens*, les *jeux isthmiques* et les *jeux néméens*. Les diverses cités de la Grèce avaient ensuite leurs fêtes particulières. A Athènes les *fêtes de Bacchus*, les *Panathénées* en l'honneur de Minerve, les jeux *aloéens* consacrés à Cérès, les *Aphrodisies* à Vénus, les *Amarisies* à Diane, les *Anthesphories* à Proserpine, attiraient une foule immense. On comptait encore deux fêtes politiques parmi les fêtes athéniennes, les *jeux alectoniens* en mémoire de Thémistocle et la fête d'*Aratus*, et à Lacédémone les *nudipédales*, les *Hyacinthies*, la *flagellation*.— *Fêtes des Romains.* On distinguait chez les Romains trois sortes de fêtes : 1° les fêtes *fondées*, 2° les fêtes *fixées* à un certain jour par les magistrats ou par les prêtres, 3° les fêtes célébrées accidentellement d'après des ordres supérieurs. Les principales fêtes fondées étaient les *Azonales* en l'honneur de Janus, les *Lupercales* consacrées à Pan-Lycéen, les *Terminales* au dieu *Terme*, les *Feralia* aux Mânes ; celles des *boucliers* marquées par les danses guerrières des prêtres saliens, les *jeux floraux*, les *jeux d'Apollon*, les *grands jeux* ou *jeux romains* en l'honneur de Jupiter, Junon et Minerve pour le salut de la ville, les *Saturnales*, les *jeux séculaires* qui revenaient tous les 100 ans, etc., etc. Le caractère des fêtes romaines était grave et austère sous les rois et dans les beaux temps de la république. — *Fêtes religieuses.* Les fêtes sont la partie brillante et populaire du culte. L'Église catholique a mis dans celles qu'elle a établies la pompe la plus grande et la majesté la plus imposante. Elles sont partagées en deux grandes classes : 1° celles qui ont rapport à la doctrine religieuse elle-même, au dogme, célèbrent les mystères qui en font partie; 2° et celles qui ont pour objet d'honorer les martyrs, les confesseurs et les saints, quelle qu'ait été leur condition dans cette vie. Autrefois le nombre des fêtes était considérable, mais le concordat de 1801 en a supprimé un certain nombre dont la solennité se remet ordinairement aux dimanches. Les principales sont *Noël* où se célèbre le mystère de la Nativité et de l'Incarnation, *Pâques* celui de la Résurrection, la *Pentecôte* en souvenir de la descente du Saint-Es-

prit sur les apôtres, la *Toussaint*, commémoration générale pour tous les Saints, etc. Parmi ces fêtes, une des plus magnifiques par la pompe dont elle est entourée est la *Fête-Dieu*, consacrée au mystère de la Présence réelle dans l'Eucharistie.—*Fête des ânes.* C'était, au moyen âge, une représentation de la fuite de la vierge Marie en Égypte. On croit que cette fête est originaire de Vérone, en Italie. De là elle se répandit dans les différents diocèses de la naïve chrétienté du moyen âge. En France on la célébra d'abord à Beauvais. On choisissait une jeune fille, la plus belle qui se pût trouver, on la faisait monter sur un âne richement harnaché et on lui mettait entre les bras un joli enfant. Elle figurait ainsi la vierge et le divin enfant qui, du fond d'une crèche, avait sauvé le monde. Dans cet état, suivie de l'archevêque et du clergé, elle marchait en procession depuis la cathédrale jusqu'à une autre église, entrait dans le sanctuaire avec sa modeste monture, allait se placer auprès de l'autel à côté de l'Évangile, et aussitôt la messe commençait. Tout ce que le chœur chante était terminé par le refrain ***hihan, hihan***. La prose exaltait les belles qualités de l'âne, chaque strophe finissait par cette exhortation :

Hez sire asnes çà chantez,
Belle bouche rechignez,
On aura du foin assez
Et de l'avoine à planté (en abondance).

Le prêtre, au lieu de l'*Ite, missa est*, chantait 3 fois ***hihan***, ***hihan***, et le peuple répétait ***hihan***. — *Fête des fous*. Cette fête, appelée en France la fête des sous-diacres, était, au moyen âge, une réjouissance que les clercs, les diacres et les prêtres mêmes faisaient dans quelques églises pendant l'office divin, un jour fixé entre Noël et les *Rois*, principalement le premier jour de l'an. — *Fête de l'agriculture en Chine*. L'agriculture est fort honorée à la Chine, et pour entretenir ce goût et, cette émulation, tous les ans au printemps l'empereur lui-même, au son des instruments, conduit la charrue, ouvre un sillon. Ce jour est par toute la Chine un jour de réjouissances. C'est la fête des agriculteurs et de l'agriculture.

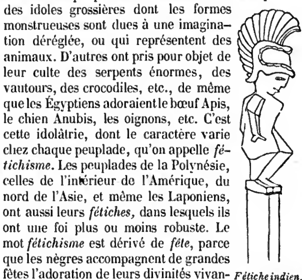


Fetfa. C'est le nom que les musulmans donnent aux décisions

du mufty, ou chef de leur religion ; ces décisions sont rendues sous forme de sentences et ont trait au droit public comme au droit particulier.

Feth-Ali-Schah, roi de Perse de la dynastie des Kadjars, monta sur le trône en 1797 et mourut à Ispahan le 20 novembre 1834, à l'âge de 70 ans, après un règne qui en avait duré 37. Ce monarque soutint à plusieurs reprises la guerre contre les Russes, et dut acheter la paix par des cessions do territoire. — Prince tolérant, souvent juste et modéré, ce qui est rare en Orient, il était poëte, et envoya même à Napoléon un volume manuscrit de ses poésies. Feth-Ali-Schah laissa une assez nombreuse postérité, car on ne lui comptait pas moins de 60 fils et 100 filles. C'est son petit-fils Mohammed-Mirza qui lui a succédé.

Fétichisme. Toutes les peuplades de l'intérieur de l'Afrique ont des idoles grossières dont les formes monstrueuses sont dues à une imagination déréglée, ou qui représentent des animaux. D'autres ont pris pour objet de leur culte des serpents énormes, des vautours, des crocodiles, etc., de même que les Égyptiens adoraient le bœuf Apis, le chien Anubis, les oignons, etc. C'est cette idolâtrie, dont le caractère varie chez chaque peuplade, qu'on appelle *fétichisme*. Les peuplades de la Polynésie, celles de l'intérieur de l'Amérique, du nord de l'Asie, et même les Laponiens, ont aussi leurs *fétiches,* dans lesquels ils ont une foi plus ou moins robuste. Le mot *fétichisme* est dérivé de *fête*, parce que les nègres accompagnent de grandes fêtes l'adoration de leurs divinités vivantes ou de bois.



Fétiche indien.

Fétiche indien.

Feu. Les étymologies du mot par lequel on désigne l'un des quatre corps regardés autrefois comme élémentaires, celui que les anciens considéraient comme plus léger que l'air, sont nombreuses et variées. Mais soit que ce mot *feu* dérive du latin *focus* (foyer), du grec *phogô* (je brûle), du germain *ferè*, du grec *pur*, ou du chaldéen *ur*, il désigne toujours l'un des plus actifs agents du monde physique dont la présence se révèle partout et vivifie tout.

Feu (industrie). L'homme, qui s'approprie tout dans la nature, s'est approprié le feu ; après l'avoir d'abord utilisé timidement pour

ses premiers besoins, après l'avoir fait servir à la cuisson des viandes qu'il n'opérait auparavant qu'en les battant fortement entre deux pierres jusqu'à ce qu'elles fussent fortement échauffées, il a fait du feu l'un des agents les plus indispensables de l'industrie; il l'a emprisonné dans des foyers, où son action puissante réduit en fusion les métaux les plus durs. Les sauvages, qui n'ont pas comme nous tant d'ingénieux moyens d'obtenir du feu, le font jaillir par le frottement continu de deux morceaux de bois l'un contre l'autre.

Feu terrestre. Les physiciens ont long-temps considéré le feu comme l'un des principes de la nature universelle : d'après leurs hypothèses, la terre ne serait qu'un fragment détaché accidentellement du soleil ou de quelque grande planète; peu à peu notre globe se serait éteint, ou plutôt refroidi superficiellement, et ainsi se serait formée la croûte terrestre, dont on évalue l'épaisseur actuelle à environ 75 kilomètres. Au-dessous de cette couche on retrouverait à l'état d'incandescence le principe de ce globe, le feu central, dont la présence se manifeste d'ailleurs extérieurement par des éruptions volcaniques, et par la chaleur souvent considérable de certaines sources. A l'appui de cette hypothèse d'un feu central, hypothèse qu'admettaient les anciens lorsqu'ils annonçaient que notre monde devait périr par un embrasement général, on a posé ce principe, que plus on s'avance dans les entrailles de la terre et plus la chaleur augmente. Les expériences récemment faites pour le forage du puits artésien de l'abattoir Grenelle ne permettent plus de le révoquer en doute : à une profondeur de 549 mètres, on a trouvé une couche d'eau dont la chaleur est de 27 à 28°. C'est le feu intérieur, cet enfer immense dont l'action, en calcinant les corps organiques, a fondu les métaux, qui a soulevé les montagnes par ses bouillonnements, et qui bouleverse encore le sol par ces détonations souterraines nommées *tremblements de terre*. Le feu central s'échappera-t-il un jour de la prison qui le recouvre pour embraser la terre? C'est une hypothèse sur laquelle discuteront encore longtemps les savants.

Feu (culte du). Dans les siècles reculés, alors que les peuples, plongés dans l'ignorance, éprouvaient le besoin de rendre un culte à un être suprême, dont ils n'avaient qu'une notion imparfaite, les plus raisonnables adorèrent les astres dans la personnification de celui d'entre eux dont la masse splendide les éclairait, et dont la marche réglait le cours des saisons. Ainsi en fut-il des anciens Mages, des Sabéens, des Nabathéens, des anciens Parsis en Orient, des Péruviens dans le Nouveau-Monde, et même des Irlandais en Europe. Ainsi en est-il encore aujourd'hui des Guè-

bres et des Banians dans l'Inde. Le culte de Mithra, celui de Vesta chez les Romains, n'étaient autre chose que le culte du feu céleste; le christianisme lui-même a conservé quelque chose de ces traditions en faisant concorder ses grandes fêtes avec la plupart des grandes révolutions solaires.

Feu (art militaire). On appelle ainsi dans l'art militaire l'exécution du commandement de décharger les armes contre l'ennemi. Par extension, on a appelé *feu* de deux rangs, de trois rangs, de bataillon, de peloton, l'exécution de ce commandement faite simultanément par deux rangs, par trois rangs, par un bataillon, etc.; les *feux* de file sont ceux qui, commençant sur un point donné, se continuent à la suite de la file; dans ces feux, qui se font sur deux ou trois rangs, chaque soldat tire son coup de fusil à volonté. — L'art d'utiliser les *feux* est une science, même aujourd'hui que la baïonnette a pris dans la stratégie et l'attaque militaire une si grande importance.

Feu d'artifice. Bien des siècles avant que la poudre n'eût été inventée en Europe, les Chinois et les Indiens excellaient dans les *feux d'artifice*.—Nous ne ferons pas la description d'un feu d'artifice; tout le monde a pu voir, dans les solennités publiques, cet assemblage d'explosions de feux lancés dans l'air, de bombes, de fusées, de pétards, de serpentaux, d'artichauts, de chandelles romaines, de soleils, de décorations étincelantes, etc., pour lesquelles les artificiers déploient toutes leurs inventions. Disons toutefois que l'époque de décadence a commencé pour la *pyrotechnie* (v.). Les *feux d'artifice* que l'on tire de nos jours dans les réjouissances publiques sont en effet loin de pouvoir être comparés au grandiose de ceux qui signalèrent les fêtes de la révolution et de l'empire.

Feu follet. Pourquoi faut-il détruire encore une naïve superstition? pourquoi dire que ces petites flammes qui voltigent dans les chaudes nuits d'été aux environs des cimetières, des marais, et qui semblent suivre ou guider le voyageur, que ces feux follets dans lesquels nos bons aïeux voyaient des âmes vagabondes, disposées à jouer maint tour malicieux à celui auquel elles s'attachaient pour l'égarer; que ces flammettes légères, si capricieuses, si vives, que les Anglais appellent un « Jeannot avec une lanterne, » ne sont que le dégagement d'hydrogène carboné s'échappant de matières animales en putréfaction? Il en est cependant ainsi. Poètes, romanciers, consacrez donc ensuite vos pages à des phénomènes si gracieusement bizarres de la nature, pour les voir ensuite dépoétisés par la science!

Feu St-Elme v. *Elme (feu St-)*.

Feu grégeois. Le feu grégeois n'existe plus aujourd'hui. S'il est vrai que, sous différents règnes, on ait réussi à en retrouver la composition, et que, effrayés de ses effets terribles, ceux devant qui l'on en faisait l'essai aient refusé de transmettre à leurs descendants, et même à leur génération, cet agent effroyable de destruction, rendons-leur-en grâce.— A en croire les historiens et quelques chroniqueurs du moyen âge, le *feu grec* ou *grégeois*, inventé par l'ingénieur syrien Callinicus vers le milieu du VIIe siècle, brûlait partout, se dirigeait en tous sens, selon la façon dont on le jetait; lancé par des mortiers, il sillonnait l'air en globes énormes de feu avec une effroyable détonation. L'eau, loin de l'éteindre, augmentait son activité. — Un ingénieur anglais vient, dit-on, de retrouver la composition du feu grégeois. Les hommes ne possédaient-ils donc pas assez de moyens de s'entre-détruire!

Feu de la St-Jean. Les vieux us s'en vont dans les grandes villes; mais certains villages les conservent encore comme aux temps primitifs. Autrefois les grandes fêtes étaient célébrées, à Paris comme ailleurs, par des feux immenses allumés avec certaines cérémonies, autour desquels dansaient gaiement les assistants; les *feux d'artifice* ont remplacé pour les citadins les *feux de joie* : la campagne en a du reste précieusement gardé la tradition. Le plus grand *feu de joie* était autrefois celui de la fête de saint Jean-Baptiste, qui correspond au solstice d'été; aujourd'hui, si vous vous trouvez traversant quelque partie de la France dans la nuit du 23 au 24 juin, vous verrez partout briller, dans les plaines, dans les montagnes, une multitude de feux allumés : ce sont les *feux de la St-Jean*, dernière réminiscence des *feux de joie.*

Feu Saint-Antoine. A différentes époques du moyen âge, une maladie affreuse ravagea la France et sa capitale: ceux qui l'éprouvaient perdaient leurs membres qui, après être devenus noirs, se détachaient du tronc sans hémorrhagie à la suite d'une gangrène spontanée. Une soif inextinguible consumait les malheureux atteints de cet horrible mal, dans lequel on survivait quelques jours à la perte de toutes les extrémités, de tous les membres du tronc, et l'on voyait avec effroi s'éteindre des troncs humains auxquels manquaient jambes et bras. C'est là ce qu'on appelait le *feu Saint-Antoine*, *feu sacré* ou *mal des ardents*. De savantes recherches ont fait connaître que la cause de ce fléau était la mauvaise qualité de céréales avariées et l'usage de pain fait avec du seigle gâté ou *ergoté* (v. *Ergot*).

Feu (Terre de). Les géographes désignent par ce nom un groupe d'îles montagneuses, froides, stériles qui s'étend au sud de la terre des Patagons. Les Espagnols ont nommé *Terra del Fuego* ces îles,

qu'ils avaient d'abord prises pour un continent, à cause de la grande quantité de feux et de fumée qu'ils y voyaient. Le détroit de Magellan sépare la *Terre de Feu* du continent américain. La *Terre de Feu* est traversée par plusieurs canaux étroits, dont le principal forme le détroit de Lemaire, par lequel les navigateurs peuvent entrer dans la mer du Sud sans doubler le cap Horn. Les îles qui composent la *Terre de Feu* sont volcaniques; des falaises de lave, de basalte, les ceignent de toutes parts; des montagnes, dont la cime, couverte de neiges éternelles, laisse échapper les flammes et la fumée de volcans, dominent ce pays froid et humide.—Les habitants de la Terre de Feu ne vivent que du produit de la pêche. Leurs huttes sont misérables et sales; eux-mêmes, quoiqu'ayant la peau blanche, sont si malpropres qu'on ne peut discerner la couleur de leur corps. Des peaux de veau marin forment leur unique vêtement. Les navigateurs qui ont mouillé dans ces parages désolés en ont appelé les habitants *Puchuais* parce qu'ils prononcent souvent ce mot. Ces sauvages au reste sont très-doux et très-inoffensifs.

Feu (théâtre). Au théâtre on appelle *feux* une indemnité accordée aux artistes, en sus de leurs appointements, pour chaque pièce dans laquelle ils jouent.

Feudataires, c'est ainsi que s'appelaient, sous le régime féodal, les possesseurs de fiefs; les seigneurs qui possédaient les grands fiefs ne relevaient que de la couronne, et prenaient lo titre de *grands-feudataires de la couronne* : ils étaient, de fait, aussi indépendants que le roi leur suzerain, et avaient sous leur obédience un grand nombre de feudataires dont la puissance était plus modeste.

Feuillade (François d'Aubusson, duc de La), maréchal de France, fut l'un des bons généraux du siècle de Louis XIV. Il se distingua dans plusieurs batailles, entre autres à celle de St-Gothard, aux siéges de Bergues, de Furnes et de Courtrai, à Candie, dans la campagne de Hollande, en 1672, dans celle de la Franche-Comté, dont il acheva la conquête après avoir pris Salins et Dôle. Il mourut comblé d'honneurs en 1691.— C'est lui qui fit construire la place des Victoires, au milieu de laquelle il fit élever une statue de Louis XIV. Le maréchal de La Feuillade eut un fils qui fut comme lui maréchal de France, et qui mourut en 1725.

Feuillaison (d'un mot latin signifiant *feuille*). On entend par *feuillaison* le renouvellement annuel et complet des feuilles des arbres et des plantes.

Feuillants, feuillantines, ordre de religieux qui a pris ce nom de l'abbaye de *Feuillant* en Gascogne, et qui fut fondé vers la fin du XVIe siècle par dom Jean de La Barrière. Dans le principe, la règle

en était fort sévère; ainsi, les Feuillants marchaient pieds nus avec des sandales; ils avaient la tête nue, dormaient tout habillés sur des planches, mangeaient à genoux et buvaient, commo les anciens Scandinaves, dans des crânes humains. Ce régime fut adouci dans la suite. Les Feuillants eurent un certain nombre de couvents en France : le principal était celui de Paris. — Il y eut aussi une congrégation de Feuillantines fondée par le 1er abbé des Feuillants, D. de La Barrière; les Feuillantines étaient soumises aux mêmes pratiques austères que les Feuillants.

Feuillants (club des). Après la révolution de 1789, le monastère des Feuillants servit pendant un moment de lieu de réunion à l'assemblée nationale. En 1791, lorsque les clubs, celui des Jacobins surtout, commencèrent à remuer les esprits, les modérés ou constitutionnels fondèrent, après la fuite de Louis XVI à Varennes, un club qui prit le nom de *Feuillants* de ce qu'il se réunissait dans l'ancien couvent des Feuillants. Les *Feuillants* étaient amis du roi et voulaient relier les intérêts de la cour à ceux de la nation; c'était une sorte de *juste-milieu,* impuissant dans une crise aussi tranchée que celle do la révolution. Les royalistes exagérés ne tardèrent pas à se glisser dans le club des Feuillants; ils y dominèrent bientôt et, dès ce moment, le mot de *feuillants* devint, dans la bouche des révolutionnaires, une injure et un titre de proscription. Ce club, qui était le seul appui de la cour, fut fermé en 1792 par un décret de l'assemblée législative; mais le mot *feuillant* demeura quelques années encore dans le langage politique comme synonyme de *royaliste.*

Feuille (du latin *folia*). On entend par *feuille*, tantôt une couche excessivement mince de métal battu, tantôt un carré de papier dont la dimension est variable, tantôt, dans l'ébénisterie, des plaques fort minces de bois précieux · en librairie, on appelle *feuille* d'impression la feuille qui sort de la presse; le nombre de pages des feuilles varie suivant le format. — Le mot feuille est quelquefois employé comme synonyme de journal.— En botanique, on appelle *feuille* un des organes spéciaux dont sont garnis la tige et les ra-



Feuille simple. *Feuilles composées.* *Feuilles opposées.* *Feuilles alternes.*

meaux des plantes. La forme des feuilles varie à l'infini dans les différentes espèces de plantes : elles se composent d'une charpente de vaisseaux ou fibres dans laquelle circule la sève, d'un tissu cellulaire qu'on nomme *parenchyme*, et d'un pellicule ou épiderme très-mince qui la recouvre en entier. Les feuilles sont ou *simples*, comme le lierre, le lilas, ou *composées*, comme le rosier, l'acacia, ou *opposées*, comme l'œillet, la sauge, ou *alternes*, comme l'abricotier, etc. Les feuilles de beaucoup de plantes sont employées avec succès dans l'art de guérir. Quelques autres, comme celles du figuier, du noyer, du pêcher, de l'euphorbe, etc., contiennent des sucs corrosifs ou de véritables poisons. Les feuilles de différentes plantes offrent des phénomènes curieux : l'un des plus singuliers, sans contredit, est celui que présente le nopal ou *cactus*, appelé vulgairement figuier de Barbarie, cette plante n'est qu'un assemblage de feuilles ovales et solides croissant les unes sur les autres, et formant ainsi un tronc et des ramifications très-solides.

Feuilleton. Le feuilleton est d'invention toute récente; c'est Geoffroy qui, dans le journal de l'Empire, lui donna le premier de l'importance et de la célébrité. Petite feuille dans une grande, petit journal dans un journal plus grand, le feuilleton n'était d'abord en quelque sorte qu'un accessoire, qu'un hors-d'œuvre de la presse quotidienne : il se cachait à la dernière page d'une gazette. Aujourd'hui il marche sur le même plan que les articles politiques : il se prélasse majestueusement dans 6 ou 9 colonnettes au bas du journal; il se déroule en comptes-rendus satyriques et mordants des pièces de théâtre, des ouvrages nouveaux, des travaux des sociétés et des académies savantes, en nouvelles ou causeries à propos de tout.

Feuillette, mesure de capacité qui n'est autre chose qu'une demi-barrique : une *feuillette* de Paris contient 134 litres 11 centilitres. — Ce mot n'est guère en usage qu'en Bourgogne et à Paris.

Feuquière (Antoine du Pao, marquis de), naquit à Paris le 16 avril 1648. Entré dès l'âge de 18 ans dans la carrière militaire, Feuquière servit tour à tour sous les ordres du maréchal de Luxembourg, de Turenne et du maréchal de Créqui. A la fin de la campagne de 1688, Feuquière, qui s'était signalé par des faits d'armes remarquables, fut fait maréchal de camp. En 1693, il était lieutenant-général : il se signala à Nerwinde comme il l'avait fait 4 ans auparavant à Staffarde; il fit encore les campagnes de 1694 et 1695. — Feuquière doit moins sa renommée aux talents militaires et au courage qu'il déploya en maintes occasions, qu'à l'ouvrage qu'il a laissé sous le titre de *Mémoires sur la guerre.* C'est le premier écrit de quelque importance qui ait paru en France

sur la tactique militaire. — Le marquis de Feuquière mourut à Paris, à l'âge de 63 ans, le 27 janvier 1711.

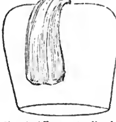
Feutrage (de l'allemand *filz*, étoffe de poil). Le *feutrage* est l'action de fabriquer des étoffes avec des poils d'animaux, sans que préalablement ils aient été soumis au *tissage*. C'est par le foulage que l'on obtint des étoffes feutrées. Jusqu'ici on n'avait feutré que des chapeaux ou des étoffes grossières à longs poils; mais il n'est bruit depuis quelque temps, que de la découverte de procédés par lesquels on obtient des draps feutrés qui ne le cèdent en rien aux draps tissés, pour la finesse, la solidité et le moelleux, et dont le prix serait excessivement inférieur.

Fève (du latin *faba*), plante légumineuse, qui est, dit-on, originaire de la Perse. Les *fèves* se sèment au printemps et même en automne. On en compte un grand nombre de variétés; les principales sont la *fève de marais* et la *féverolle*, qui ont elles-mêmes beaucoup de sous-variétés.

Fève (roi de la). Chez les Grecs, la fève remplissait à peu près le rôle des *boules blanches* et des *boules noires* dans le gouvernement parlementaire; le citoyen consulté sur les affaires de l'état, déposait dans l'urne une fève blanche ou une fève noire, selon qu'il était pour ou contre la mesure proposée. C'est sans doute de cet usage qu'est venue la fève du gâteau des rois, fève innocente qui donne pour quelques heures une couronne plus innocente encore.

Février, le deuxième mois de l'année, et le plus court de tous; il n'a que 28 jours, et 29 jours dans les années bissextiles. — Il tire son nom du surnom *Februa* que les Romains donnaient à Junon lorsqu'ils l'invoquaient comme déesse des purifications religieuses.

Fez, ville très importante de l'empire de Maroc, d'environ 100,000 habitants, et à laquelle 200 mosquées donnent une réputation de sainteté. Il se fait à Fez un commerce important de mouchoirs, babouches, et surtout de bonnets rouges auxquels elle a donné son nom, et qui, depuis la réforme introduite par le sultan Mahmoud, ont remplacé le turban. Elle est la capitale d'un royaume du même nom, dont la superficie est d'à peu près 3500 myriamètres, et qui forme l'une des grandes divisions de l'empire de Maroc (v. *Maroc*).



Fez (coiffure actuelle des Turcs).

Fezzan, contrée assez étendue du pachalik de Tripoli, au sud de ce pachalik, sur les confins du grand désert de Sahara. Le Fezzan a environ 90 myriamètres de long, du nord au sud, et 50 de large.

Sa population totale s'élève à 150,000 âmes.—Les dattes sont la seule ressource de ce pays, où l'hiver est très-rigoureux et l'été d'une chaleur intolérable. Mourzouk est la capitale du *Fezzan*. Cette ville a une certaine importance, parce qu'elle est le point central où se réunissent les caravanes allant et venant du littoral méditerranéen dans l'intérieur de l'Afrique.

Fi, particule qui marque l'aversion, le mépris, l'horreur. Elle est dérivée de l'interjection latine *phy*, empruntée elle-même au grec *pheu* qui a le même sens.

Fiacre (saint), originaire d'Irlande, fut un pieux solitaire du diocèse de Meaux, où il avait établi un ermitage. L'histoire de ce saint est du reste demeurée fort obscure.

Fiacre (voiture). Il y a 2 siècles à peine que les voitures publiques portant ce nom ont commencé à circuler, et déjà l'on est embarrassé pour trouver l'étymologie du mot *fiacre*. Les uns veulent que le 1er carrosse de louage ait été remisé dans une auberge ayant pour enseigne à *saint Fiacre;* d'autres prétendent qu'un moine appelé *Fiacre* étant mort en odeur de sainteté à Paris, son portrait fut peint aux portières des premières voitures de louage qui transmirent ce nom aux autres.

Fiançailles. Dans l'antiquité, le mariage était souvent précédé d'une sorte de promesse solennelle de mariage : c'étaient les *fiançailles*. Aujourd'hui, en France, l'on n'entend plus parler de *fiançailles*, et cependant jusqu'à la révolution elles ont eu un caractère légal. Les Chinois, les Indiens, les Assyriens et les Égyptiens *fiançaient* leurs enfants avant de les marier. — En Chine, les *fiançailles* sont, quant à leurs effets civils, un véritable mariage : ainsi la fiancée qui perd son fiancé avant que le mariage n'ait eu lieu, en porte le deuil, et est considérée comme veuve.—Dans l'Inde, les *fiançailles* se font entre enfants; le père du jeune homme va trouver celui de la fille; le prix des *fiançailles*, ou plutôt l'achat de la fille, est livré, et les fiançailles ont lieu : mais en rendant ce prix, la jeune fille peut se dégager de la parole donnée pour elle. — Chez les Hébreux, les fiançailles avaient lieu : 1° par le don d'une pièce d'argent fait devant témoin à la jeune fille, en lui disant : « Devenez ainsi mon épouse; » 2° par une convention où étaient relatés le consentement des futurs époux et la promesse de la dot du mari; 3° enfin, par la cohabitation. Le droit de fiancer appartenait au père de la jeune fille, tant qu'elle n'avait pas 12 ans accomplis. — Chez les Romains, les *fiançailles* précédaient le mariage de quelques jours. On écrivait la convention matrimoniale sur un registre public, que chaque partie scellait de son anneau. Le fiancé donnait

pour arrhes à la fiancée, un anneau de fer sans pierre précieuse, nommé *pronubium*. Il n'y avait aucune solennité légalement prescrite pour les fiançailles.— En France, les *fiançailles* étaient accompagnées de la bénédiction nuptiale en face de l'église, d'arrhes ou présent de mariage, et d'un acte contenant les conventions matrimoniales. Tant que les fiançailles subsistaient, les parties fiancées ne pouvaient se marier qu'ensemble. Le consentement mutuel des parties suffisait pour les affranchir de l'engagement résultant des fiançailles; sur la demande d'une de ces parties, le juge ecclésiastique devait en prononcer la dissolution, en imposant une pénitence à la partie qui la provoquait. Celui qui rompait, sans motif légitime, l'union projetée, perdait ses arrhes, à moins qu'elles ne fussent trop considérables.

Fiasco. Ce mot, emprunté de l'italien, a été introduit depuis peu dans notre langue. On dit qu'un auteur, qu'un acteur a fait *fiasco*, lorsqu'il n'a pas produit tout l'effet qu'il comptait produire; faire *fiasco*, c'est à peu près synonyme de tomber à plat.

Fibres (d'un mot latin ayant même signification). Il est assez difficile de donner une exacte définition de ce que les anatomistes appellent *fibres*, tant les auteurs ont varié à ce sujet. Les fibres sont, non pas des organes, mais des corps longs, grêles, qui par leur disposition et leur contexture, donnent naissance à tous les organes animaux ou végétaux.— Les anatomistes ont tour à tour établi et renversé diverses classifications de *fibres*.

Fibrine. Tel est le nom donné à un principe animal qu'on obtint du sang en le laissant coaguler. La *fibrine* est blanche, quand elle a été privée par le lavage de la matière colorante du sang. Elle est la base du tissu musculaire, et le siége de l'irritabilité de ce tissu.

Fiche (d'un mot latin signifiant *fixer*). C'est le nom qu'on donne à des jalons fixés en terre, pour marquer des limites, le tracé d'un camp, etc. — Dans les jeux de cartes, on se sert souvent de *fiches* qui ont une valeur représentative, et servent à payer le gain. Dans ce dernier cas, ce mot dérive de l'anglais *fish*, poisson; la première fiche avait en effet la forme de poisson. — Au figuré, on se sert de l'expression familière de *fiche de consolation*, empruntée à l'usage de certains jeux : avoir une *fiche de consolation*, c'est voir survenir à côté d'un malheur, un incident heureux qui peut faire oublier ce malheur, ou le rendre plus supportable.

Fichte, célèbre philosophe allemand, né à Rammenau dans la haute Lusace, le 19 mai 1762, mort le 29 janvier 1814, fut tour à tour appelé à une chaire de philosophie à Iéna, à Erlangen et à Berlin. — *Fichte* est pour ses partisans un brillant génie : pour ses très-

nombreux adversaires, ou contradicteurs de ses idées philosophiques, il n'est qu'un brillant songe-creux.

Fidéicommis. On entend par ce terme de droit dérivé de mots latins signifiant *commis à la foi*, une disposition contractuelle, comme donation, etc., faite en apparence au profit de quelqu'un, mais sous la réserve pour celui à la bonne foi duquel on s'en remet, de faire passer le bénéfice de cette disposition à une autre personne, qui n'est pas nommée dans l'acte de donation, etc. Notre législation, conforme sur ce point à la législation romaine, interdit les *fidéicommis*, comme une fraude contraire à la loi.

Fidéjussion, fidéjusseur. Ces termes de droit, synonymes de *cautionnement* et de *caution*, sont dérivés de mots latins qui impliquent l'idée de vouloir qu'on prenne confiance en celui qui se fait fort de la solvabilité du débiteur (v. *Caution*).

Fidèles. C'est par ce nom que, depuis son origine, l'Église chrétienne désigne ses enfants, par opposition aux *infidèles*.—Ce terme vient d'un mot latin signifiant *foi*, et désigne, par abréviation, ceux qui participent à la foi en Jésus-Christ.

Fidélité. La fidélité est une qualité bien rare aujourd'hui ; elle n'est cependant qu'un simple devoir. Le mot latin *fides*, foi, dont on a fait fidélité, indique assez que cette qualité n'est que l'accomplissement de la foi donnée. La *fidélité* au malheur est une chose si belle, et surtout si rare, qu'on peut la placer au rang des vertus.

Fidélité (ordre de la). Un ordre de chevalerie a existé sous ce nom en Danemark dès 1219. Éteint une 1re fois, il fut renouvelé, en 1771, par Christian VII. Waldemar II l'avait créé en l'honneur d'une victoire remportée sur les infidèles. Il a été aboli depuis. — La Prusse a aussi son ordre de la *Fidélité*, plus connu sous le nom d'ordre de l'*Aigle noir*, parce qu'aux angles de la croix d'or émaillée de bleu que portent les chevaliers, se trouve l'aigle de Prusse émaillé de noir. Cet ordre a été institué par Frédéric III. — C'est encore la dénomination d'un ordre de chevalerie militaire fondé, le 17 juin 1715, par le margrave Guillaume de Bade-Durlach, à l'occasion de la pose de la première pierre du château de Carlsruhe, et qui a été renouvelé en 1803 par le grand-duc Charles-Frédéric. La décoration s'en porte suspendue à un ruban orange à lisérés blancs.

Ordre de la Fidélité (Bade).

Fief (d'un mot de la basse latinité). Les *fiefs*, qui ont donné naissance au régime *féodal*, étaient des terres, des seigneuries ou des droits qu'on tenait d'un suzerain auquel on devait, en échange, *foi* et *hommage*. Les historiens sont très-partagés sur l'origine des

fiefs, que quelques-uns veulent retrouver chez les Romains. Voici ce qu'en dit Anquetil (règne de Pepin-le-Bref) : « Sous l'autorité absolue, quoique précaire, des maires du palais, les grands s'étaient partagé le royaume et s'étaient formé de leurs lots des états plus ou moins indépendants, soumis néanmoins à des redevances et à des reconnaissances honorifiques envers la couronne. Telle est l'origine des *fiefs* en France. Les seigneurs, en recevant l'investiture du fief, promettaient foi et fidélité à leur supérieur, de degré en degré, depuis le dernier *arrière-fieffé* jusqu'au comte et au duc qui rendaient hommage au roi. » Charles-le-Chauve multiplia singulièrement les fiefs et les rendit tous héréditaires. La révolution de 1789, en détruisant le régime féodal, a anéanti le droit de fief.

Fieffé, adjectif dérivé de *fief*, et qui désignait celui qui était possesseur d'un fief. — Aujourd'hui, l'on ne s'en sert plus, dans le langage familier, que comme d'un augmentatif peu flatteur : on dit un coquin *fieffé*, un menteur *fieffé*, au lieu de dire un grand coquin, un grand menteur.

Fiel (v. *Bile*).— Dans le langage figuré, qui s'en est emparé, ce mot est devenu synonyme de haine, d'amertume, d'âcreté : l'on dit des écrivains satiriques, qu'ils trempent leur plume dans le *fiel*.

Fielding (Henri), né en 1707, mort à Lisbonne le 8 octobre 1754, est le plus célèbre des romanciers anglais du dernier siècle. On trouve dans ses ouvrages une verve et une originalité rares. Le plus connu est, sans contredit, son beau roman de *Tom Jones;* plaidoyer brillant et animé contre l'hypocrisie, mais qui n'est connu en France que défiguré par les plus détestables traductions. Son *Joseph Andrews* est un ouvrage de grand mérite ; son *Amélie* est inférieure à *Tom Jones.*—Fielding a écrit, outre ses romans, un certain nombre de comédies. Sa vie fut orageuse. D'abord étudiant, et étudiant *viveur,* il contracta un mariage avantageux, se fit gentilhomme de campagne; puis ne tarda pas à se ruiner par ses goûts prodigues. Il continua alors l'étude du droit, puis quitta tout à coup le barreau pour composer des romans. Le délabrement de sa santé, épuisée de bonne heure, l'engagea à aller en Portugal, dans l'espoir de se rétablir; et il écrivait mélancoliquement son *Voyage à Lisbonne,* quand la tombe s'ouvrit pour lui.

Fierté. A celui qui demanderait ce que c'est que la fierté, nous répondrions : écoutez l'enfant qu'on taxe de faiblesse, et qui répond :

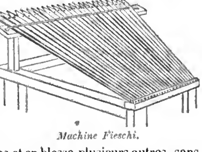
Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

C'est là la fierté, la fierté bien placée, ce sentiment de l'homme qui connaît toute sa valeur, tout son mérite, et qui veut que les

autres les connaissent aussi. La fierté bien entendue, c'est la noblesse du cœur qui se révèle elle-même ; mais la fierté hors de justes limites, c'est l'orgueil ; c'est souvent pis : c'est l'insolence vis-à-vis ceux que l'on considère comme des inférieurs. Malheureusement ce genre de fierté est le plus commun de tous, sans doute parce que c'est le plus aisé.

Fier-à-bras. Si le beau monde a ses spadassins, duellistes distingués, qui lorgnent insolemment, cherchent querelle sous le plus léger prétexte ; le peuple qui, lui, vide sa querelle à la force du poignet, a aussi ses duellistes ; mais leurs armes sont celles que la nature leur a données, les pieds et les mains. — Les *fier-à-bras*, duellistes de la barrière, sont toujours prêts à se mettre en garde et à se servir de la force musculaire. Que dirait le courageux Guillaume *Fier-à-Brach*, ce frère de Robert Guiscard, auquel les savants font honneur de l'étymologie de ce surnom qu'il aurait mérité par sa valeur, s'il savait combien ce mot est aujourd'hui dégénéré ?

Fieschi (Joseph), régicide qui a porté sa tête sur l'échafaud le 16 janvier 1836, était né en Corse, en décembre 1790. Tour à tour soldat, sergent, condamné pour vol à 10 ans de détention, agent de police et gardien d'un moulin, près Paris, Fieschi manifesta toujours le désir de faire parler de lui. — Il n'y réussit que trop en construisant une machine infernale, composée de 25 canons de fusils posés sur une tringle en bois, et qui d'une fenêtre du boulevard faisant feu sur le roi Louis-Philippe,


Machine Fieschi.

le 28 juillet 1835, tua 10 personnes et en blessa plusieurs autres, sans que le roi ni un seul des jeunes princes ses fils qui l'entouraient fussent atteints. Fieschi fut grièvement blessé à la tête, au cou et à la main par l'explosion de 7 des canons dont se composait sa machine infernale ; circonstance qui s'opposa à sa fuite. Ce misérable, lorsqu'il méditait son projet, avait changé de nom pour dépister la surveillance de la police : il fut cependant reconnu dans sa prison quelques jours après son arrestation. Les débats de son procès, qui eut lieu devant la Cour des Pairs, durèrent 17 jours. Il accusa, comme ses complices, les sieurs Pépin et Morey, qui furent ainsi que lui condamnés à mort. Sans convictions ni passions politiques, il se posa dans son procès comme il l'avait fait dans tout le cours de sa vie privée, en véritable *bravo* italien.

Fiesque. La famille des Fiesque ou *Fieschi*, était, au XVIe siècle, l'une des plus puissantes de Gênes. L'un de ses membres, Jean-Louis, comte de Lavagne, résolut de renverser le gouvernement des Doria. Jeune, entreprenant, ambitieux, aimé de la noblesse génoise, humiliée comme lui du joug des Doria, chéri du peuple, qu'il comblait de largesses, il parvint à réunir secrètement dans Gênes 10,000 hommes armés; et, au jour fixé par lui pour l'exécution de ses projets (2 janvier 1547), il assembla ses amis, donna le signal de l'insurrection, et se rendit maître de la ville. Le neveu et successeur de Doria fut percé de coups par les conjurés; Fiesque n'avait plus rien à désirer, le pouvoir allait lui appartenir. Mais ses troupes, ses amis l'appelèrent en vain : au lieu d'un chef, ils ne trouvèrent qu'un cadavre. Fiesque, victime d'un accident malheureux, était mort au moment de la victoire : son pied avait glissé sur une planche lorsqu'il était à bord d'une galère; il était tombé dans la mer; et entraîné au fond par le poids de ses armes, il s'était noyé. Après avoir ainsi perdu leur chef, les conjurés ne surent plus que faire : la plupart se soumirent aux Doria; les autres se dispersèrent.— La conjuration de Fiesque est l'un des épisodes les plus dramatiques de l'histoire génoise : elle a inspiré plusieurs tragédies.

Fièvre (d'un mot latin signifiant *chaleur*). Tel est le nom que l'on donne, en pathologie, à des maladies très-variées dans leur marche. La fréquence du pouls, la diminution des forces musculaires, l'augmentation de la chaleur animale, les frissons, l'interruption de certaines fonctions vitales, sont les symptômes de cette affection, qui n'est souvent elle-même que le symptôme d'autres plus sérieuses. Les médecins ont établi nombre de distinctions entre les fièvres; ils ont parlé de *fièvres essentielles*, de *fièvres hectiques*, *tierces*, *quartes*, *adynamiques*, *ataxiques*, etc., etc. Comme nous n'avons pas à faire un cours de pathologie, nous nous arrêtons là, de peur de donner la *fièvre* d'ennui à nos lectrices en entrant dans de plus longs développements sur ce sujet.

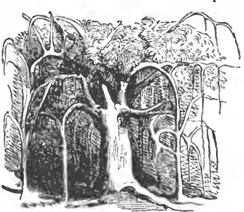
Fièvre jaune, maladie commune aux Antilles et aux contrées méridionales du Nouveau-Monde. La fièvre jaune, s'il faut en croire le docteur Chervin, n'est point contagieuse; mais elle se gagne facilement par le contact, c'est-à-dire par infection. La fièvre jaune, appelée par les Espagnols *vomito negro*, a pris son nom de la coloration en jaune du corps de presque tous les individus qu'elle attaque. Les Européens qui arrivent dans les contrées où les grandes chaleurs, jointes à une humidité constante agissant sur des débris animaux, produisent la fièvre jaune par l'exhalaison de miasmes

méphitiques, sont exposés à payer tribut à cette terrible maladie. Il y a maintenant 20 ans passés, la fièvre jaune franchit l'immensité de l'Océan, étendit ses ravages sur l'Espagne, et sévit notamment à Barcelone.

Fifre, petite flûte traversiere percée de 6 trous. Le nom de cet instrument est emprunté à la langue allemande; son usage dans les régiments nous vient de la Suisse. Il y a eu long-temps des joueurs de fifres, dans différents corps de l'armée française; ils accompagnaient de leur instrument le son du tambour, rappelant ainsi l'union du galoubet et du tambourin des sérénades provençales. Depuis la révolution de juillet, il n'en existe plus dans l'armée.

Figaro (le *Barbier de Séville*), l'une des plus heureuses créations de *Beaumarchais* (v.). Dans ce barbier toujours gai, toujours jovial, ayant toujours, pour les cas embarrassants, une corde à son arc, lançant l'épigramme à la tête des grands tout en les servant avec une spirituelle indépendance, l'aristocratie vit, à la fin du XVIIIe siècle, une sanglante insulte.— Le type de Figaro, de ce prolétaire qui a de l'érudition, de l'adresse, de la malice et de l'esprit tout à la fois, fit révolution dans l'art théâtral.

Figuier. Nos lectrices ne se doutent vraisemblablement point que le figuier est classé par les botanistes dans la famille des *urticées*, ou, pour mieux être compris, des *orties*. Cela est cependant ainsi. — Rabougri, dans le Nord, aux modestes proportions de buisson et même d'arbre de serres chaudes, encaissé, comme l'oranger, etc., le figuier, dans les contrées méridionales dont il est au reste originaire, s'élève de 5 à 8 mètres. — Dans les Indes orientales, un seul *figuier des Banians* peut produire une espèce de forêt par la multiplicité de ses branches qui, courbées par leur propre poids, s'inclinent vers la terre, y prennent racine, et forment bientôt une pépinière là où il n'y avait qu'un seul tronc.— La *figue* est un des fruits les plus délicats et les plus sains, soit qu'on la mange fraîche, soit qu'elle ait été séchée; les médecins eux-mêmes la



Figuier des Banians.

recommandent souvent. Le commerce des *figues sèches* est considérable; les plus estimées sont celles de Smyrne, de Sicile, de Calabre, de Gênes, de Malte, de Portugal et de Provence.

Figurants, figurantes (v. *Comparses*).

Figure. Ce mot, dans son acception la plus vulgaire, désigne la forme extérieure d'un corps; et, par extension, dans certains cas donnés, la contenance, les manières, le port, etc. On dit d'une personne dont les manières sont pénibles et embarrassées, qu'elle fait triste *figure*. — On se sert aussi de ce mot comme synonyme de visage.— En géométrie, on nomme *figure* toute surface terminée par des lignes droites ou courbes, régulières ou irrégulières. Les figures terminées par des lignes droites sont appelées *rectilignes;* celles dont le contour se compose de lignes courbes, *curvilignes*.— On appelle aussi *figure* la représentation sur le papier d'un problème ou théorème, tracée dans le but d'en faciliter la démonstration. —Les artistes appellent *figure* toute représentation de l'homme; par extension, cependant, on dit qu'un paysage est enrichi de *figures* d'hommes et d'animaux. — L'on dit d'une personne qui commence le dessin, qu'elle fait la *figure*, lorsqu'après avoir exécuté des têtes, des études de pieds, de mains, etc., elle dessine une figure entière, qui prend aussi le nom d'*académie*. — On appelle encore *figure* les gravures qui illustrent un livre. — Les marins se servaient autrefois de ce mot pour désigner ce qui est plus connu sous le nom d'*enfléchures*. Les enfléchures sont de petites cordes placées en façon d'échelons en dehors des haubans. — Dans l'art chorégraphique, on appelle *figures* les évolutions symétriques exécutées par les chœurs dansant de manière à former tableau aux yeux des spectateurs. — Dans la danse vulgaire, ce mot *figure* indique l'enchaînement, la position symétrique des danseurs entre eux.

Figures (rhétorique). Les *figures* sont, d'après les grammairiens, une partie essentielle de l'élocution; elles sont répandues dans toutes les langues du monde, et l'on peut dire qu'il n'est pas une seule idée qu'il soit possible de rendre sans employer de *figures*. La nature a créé les *figures;* la rhétorique n'a fait que leur imposer des noms et une classification assez effrayante, grâce aux noms grecs dont elle les a hérissées, mais toutefois fort logique. Les *figures* n'étant qu'une manière de parler ayant pour but de donner aux pensées, aux sentiments, plus de force, plus de vivacité, de noblesse ou d'agrément, la rhétorique les a divisées en 2 grandes catégories : dans la 1re se trouvent les *figures* de mots, celles qui s'obtiennent soit par des changements dans les lettres ou dans les syllabes des mots, comme dans la *syncope;* ou par l'in-



version des mots, comme dans l'*ellipse*, le *pléonasme*, la *syllepse* et l'*hyperbate;* ou enfin celles dans lesquelles les mots prennent une signification différente de leur sens primitif; ces dernières *figures* reçoivent le nom de *tropes*, les plus usitées sont la *métonymie*, la *métalepse*, la *synecdoque*, l'*antonomase*, la *litote*, l'*hyperbole*, l'*hypotypose*, la *métaphore*, l'*allégorie*, l'*allusion*, l'*ironie*, l'*euphémisme*, la *périphrase*, l'*onomatopée*. Dans la 2e catégorie des *figures* se trouvent celles de pensées dont le caractère est de représenter fidèlement les impressions de celui qui parle, les divers mouvements de son âme et de son esprit; elles consistent dans la pensée, dans le sentiment, dans le tour d'esprit, abstraction faite des mots qui servent à les rendre. L'*antithèse*, l'*apostrophe*, la *prosopopée*, l'*exclamation*, l'*interrogation*, la *concession*, la *gradation*, la *suspension*, la *réticence*, l'*interruption*, l'*optation*, l'*obsécration*, la *communication*, l'*énumération*, etc., sont les principales figures de pensée. Le caractère particulier de chacune de ces figures sera expliqué au mot consacré à chacune d'elles.

Figuré (sens). Par *sens figuré*, on entend celui qui est caché sous le sens littéral, et enveloppé d'une certaine obscurité. C'est dans les Écritures sacrées que le *sens figuré* ou métaphorique est surtout prodigué. Toutes les paraboles de J.-C. cachent, sous leur sens littéral, un *sens figuré;* dans les saintes Écritures, les théologiens ont établi plusieurs distinctions de *sens figuré*.

Fil, filage, filature. Par *fil*, l'on désigne la partie longue, flexible, cylindrique et déliée que l'on obtient par la torsion et l'étirement des filaments du chanvre, du lin, de la laine, du coton, de la soie, etc., et qui est destiné à la couture ou au tissage des étoffes; par le mot *filage*, on entend le procédé employé pour l'obtenir; enfin, une *filature* est l'usine où un certain nombre d'ouvriers sont employés à obtenir le fil à l'aide de procédés mécaniques. Le filage ou art de filer est connu depuis l'antiquité la plus reculée. Le procédé des anciens s'est conservé dans les chaumières avec toute sa simplicité primitive; la quenouille et le fuseau, dont les Grecs et les Romains attribuaient l'invention à leurs divinités, continueront long-temps à régner dans le hameau, dans les champs, où les femmes vaquent, en filant, à leurs occupations. Le rouet qui fut, à l'égard de la quenouille, un grand perfectionnement est lui-même dépassé aujourd'hui par d'ingénieuses machines.

Fil de carret. Ce fil, dont la fabrication est pour la marine d'une grande importance, puisqu'elle en emploie annuellement environ 15,000,000 de kilogrammes, est filé à la main, et a, d'ordinaire, de 2 à 3 millimètres de diametre ; on le tord ensuite au

moyen du rouet de cordier; et on l'emploie à la confection des cordages, câbles et grelins des vaisseaux.

Fil de fer ou *d'archal*. On obtient le fil de fer ou d'archal en étirant le fer à travers les trous d'un outil appelé *filière;* le diamètre des trous des filières varie depuis 7 millimètres jusqu'à l'épaisseur d'un cheveu. Les *fils de fer* les plus fins sont employés à confectionner les cardes fines pour la laine, etc., et pour les instruments de musique à cordes.—Le *fil de fer,* employé à la confection des câbles des ponts suspendus, a un diamètre de 3, 4 millimètres. — Le *fil de fer* résiste ordinairement à une traction de 60 kilogrammes par millimètre de section. Le commerce du *fil de fer* est aussi considérable que son usage est multiplié. Sa fabrication occupe en Europe un grand nombre de bras. Les fabriques de *fil de fer,* ou tréfileries, les plus renommées en France, sont celles de Billon, Cheunçay, Laigle, Rambervilliers, etc.

Filament. Les anatomistes et les botanistes se servent de ce mot pour désigner des fibres tellement petites qu'elles échappent presque à la vue.

Filandres. Dans un sens tout spécial, le mot *filandres* est à peu près synonyme de *filaments;* on appelle, en effet, ainsi de longues *fibres* qui se trouvent dans la viande, ou de longs filets qu'on détache de certains légumes. — Dans une autre acception, on appelle *filandres* ou *fils de la Vierge,* ces longs fils blancs qu'on voit voler dans l'air dans les belles journées d'été ou de printemps, et qui se réunissent souvent en une petite pelote affectant la forme d'un flocon de neige.— Ces filandres sont produites par certaines araignées, notamment par les épicins et les thomires.

Filangieri (Gaëtan), né à Naples le 18 août 1752, mort à 36 ans le 21 juillet 1788, fut l'un des publicistes les plus distingués du siècle dernier. La mort qui le frappa si jeune l'empêcha de mettre à exécution le plan de 2 grands ouvrages que personne n'a encore abordés après lui. Dans le 1er, intitulé *Nouvelle science des sciences,* il se proposait de découvrir les vérités primordiales de chaque science, et de la remener à une vérité plus générale, et supérieure à toutes les autres. Dans le 2e qu'il intitulait : *Histoire civile, universelle et perpétuelle*, il avait en vue de développer, à propos des histoires particulières à chaque nation, l'histoire constante de l'homme, de ses facultés, de ses penchants et de leurs conséquences dans les institutions civiles et politiques. Ces 2 ouvrages, dont la conception n'a pu venir qu'à un grand philosophe, eussent sans doute mis le sceau à sa gloire. Sa *Science de la législation* dont il acheva seulement 4 livres et la moitié du 5e, et qui devait en

compter 7, suffit à sa réputation de philosophe et d'économiste.

Filasse. C'est le nom qu'on donne aux rebuts du peignage du lin et du chanvre. A l'aide du rouissage et du peignage, on convertit la filasse en *étoupes,* on la file, et on l'utilise à la fabrication des toiles d'emballage, ou de cordages qui, par leur usage, ne demandent pas une grande solidité.

File. Dans son sens littéral, ce mot désigne une suite de personnes ou de choses alignées les unes après les autres. Dans l'art militaire, une *file* d'infanterie est l'assemblage de 3 hommes placés l'un derrière l'autre; une file de cavalerie se compose de 2 cavaliers l'un devant l'autre.

Filet. C'est le nom que les pêcheurs et les chasseurs donnent à un réseau à claire-voie, fait de gros fil ou de petites cordes qui sert à prendre des poissons et des oiseaux. Chaque maille de filet a la forme d'un carré ou losange; la grandeur de ces mailles varie suivant l'usage auquel les filets sont employés; elle est déterminée par les lois concernant la pêche fluviale, de telle façon que le frétin puisse s'échapper au travers.

Filet de la langue. Les anatomistes appellent *filet* ou *frein* de la langue une membrane placée sous cet organe, qui le partage en 2 parties égales, et se prolonge souvent jusqu'à sa pointe. Quand ce filet se prolonge trop, il produit par une sorte de paralysie de la langue, l'infirmité appelée *bégaiement* (v.). La chirurgie vient d'ajouter à la découverte de l'opération du *strabisme* (v.), qui redresse les yeux des louches, une opération analogue qui rend à la langue toute la liberté de ses mouvements, et guérit ainsi le bégaiement.

Filiation, descendance du fils ou de la fille, à l'égard du père ou de la mère et des aïeux (v. *Généalogie*).

Filière, instrument dont on se sert pour faire prendre aux métaux la forme de fils, plus ou moins fins, ou de banquettes prismatiques, cylindriques, cannelées, etc. Il y a 2 espèces de filières, celles à *étirer*, et celles à *fileter*, ou à *faire des vis*.

Filigrane (de deux mots latins signifiant *grain de fil*). Ce sont de petits ouvrages d'orfévrerie en fil d'or, d'argent ou de verre. La confection de ces objets de fantaisie est purement une affaire d'adresse, dans laquelle la main d'œuvre joue le principal rôle. On imite en filigrane les formes les plus variées des fleurs, des oiseaux, des corbeilles, des vases, etc. Cette fabrication est très-ancienne dans les pays d'Orient. Byzance y excella. Plusieurs exhibitions spéciales ont eu lieu à Paris à diverses époques; et des brevets d'invention ont été obtenus. Le *Dictionnaire de l'Académie* veut que le *filigrane* signifie aussi ces lettres ou figures, qu'on fixe sur la toile

métallique de la forme à fabriquer le papier, et dont la marque reparaît plus mince dans l'épaisseur du papier, quand on les regarde au transparent. Il semble que, dans ce cas, le mot *filigramme* (*gramma fili*, chiffre en fil), généralement employé, rappelle mieux la chose et est plus conforme à l'étymologie.

Fille, dénomination qui sert à désigner la femme, tant qu'elle n'est point mariée, et qui s'emploie toujours, d'ailleurs, pour exprimer les rapports de la *filiation* (v.) entre elle et ses père et mère. La fille dans son enfance est comprise avec les fils sous le titre générique d'*enfants* (v.); elle ne commence à prendre son existence légale qu'à l'âge de 15 ans. Nous admettons en France que la fille peut se marier à cet âge, tandis que le fils doit avoir 18 ans accomplis; cependant il est loisible au prince d'accorder des dispenses, mais pour des cas graves seulement. Par le mariage la *fille mineure* acquiert l'*émancipation* (v.) et devient *femme* (v.); mais pour arriver au mariage elle n'est pas entièrement soumise aux mêmes principes que les fils : c'est à 25 ans que ceux-ci acquièrent la faculté de se marier, sans avoir à rendre compte de leur volonté à leurs père et mère : ce n'est qu'à 21 ans que la fille est déclarée capable de se choisir elle-même un époux, sauf à elle de solliciter par des *actes respectueux* le consentement que ses parents lui refusent. A 25 ans elle est libre de se marier après la signification d'un seul de ces actes (v. *Mariage*). Notre législation moderne ne fait plus aucune autre distinction entre les fils et les filles. Ils sont également admis au partage des biens dans les successions. Nous ne nous sommes plus au temps où la fille normande n'avait pour toute dot qu'un *chapeau de roses*.

Filleul, terme corrélatif de parrain et de marraine. Le filleul contracte par le baptême une parenté mystique avec ceux qui le présentent aux fonts baptismaux, et qui lui tiennent alors lieu de père et de mère devant Dieu. L'Église a toujours considéré le baptême comme formant entre ceux qui participaient à la cérémonie une alliance spirituelle produisant des effets autrefois civils fort graves : il s'établissait entre le parrain et la marraine une sorte de mariage religieux qui, par une conséquence assez bizarre, ne leur permettait plus de contracter un mariage civil. Le filleul était devant Dieu l'enfant adoptif de cette alliance mystique. Les règles canoniques dans leur rigueur primitive ne permettaient même pas que le père ou la mère de l'enfant l'offrissent sur les fonts baptismaux. Lorsque cela avait lieu, ce n'était pas le baptême qui se trouvait frappé de nullité, mais le mariage précédemment contracté. Ce fut ainsi que Frédégonde se fraya le chemin du trône en engageant avec adresse

la reine Andouerre, 1re femme de Chilpéric, à tenir son propre enfant sur les fonts de baptême, ce qui fit dissoudre le mariage (v. *Baptême*, *Parrain*, *Marraine*).

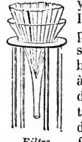
Filons, masses minérales remplissant de longues fentes qui traversent les différents systèmes de couches ou de roches formant l'écorce de la terre. Ordinairement elles figurent de grandes plaques assez minces, dont la direction est généralement perpendiculaire ou oblique à la direction des couches de terrain. — La composition des *filons* est très-variée : tantôt les matières qui les composent sont des minéraux inutiles, tantôt ils renferment des métaux précieux. L'opinion la plus commune est que les *filons* se sont formés par des gaz venus de l'intérieur de la terre, et qui ont rempli des fentes préexistantes. Cependant beaucoup de *filons* ont été remplis par en haut. Alors les matières composantes sont des sables, des argiles, des roches de transport, des laves, etc.

Filoselle, soie irrégulière, commune, distribuée comme à l'aventure autour des longs fils qui forment le corps des cocons et qu'on rebute au dévidage. Elle est à la soie ce qu'est la filasse ou l'étoupe au chanvre ou au lin peigné; mais la valeur de la soie donne un plus haut prix à la *filoselle*. On la file pour la fabrication des *rubans-padous*, des ceintures, des lacets, des bas et de certaines étoffes qui tiennent le milieu entre la soie et le coton. On donne en général à cette matière le nom de *fleuret* ou *bourre de soie*. Il n'y a pas long-temps qu'on en tire parti en France.

Fils, terme qui exprime la relation de *filiation* (v.) entre l'enfant mâle et ses père et mère; il se trouve compris dans le mot *enfant* (v.), et n'a plus d'acception légale particulière depuis que le système d'égalité a fait disparaître toute différence, non-seulement entre les fils et les filles, mais entre les fils eux-mêmes. La seule exception gît encore dans les *majorats* (v.), qui passent à l'aîné au détriment de ses frères. — Nous avons indiqué au mot *filles* (v.) la différence qui existe entre la majorité des fils et celle des filles relativement au mariage. — On nomme *beau-fils, belle-fille* les enfants qui, par l'effet du mariage, passent dans une famille nouvelle; non pas sous la puissance, mais sous la protection d'un *beau-père* et d'une *belle-mère*. Ces mots ont 2 acceptions, suivant qu'ils s'appliquent au mariage des enfants ou des parents : si ce sont les enfants qui se marient, le *beau-fils* s'appelle gendre, et la *belle-fille* bru ; si c'est le père ou la mère qui contracte un second mariage, et qu'il y ait des enfants du premier lit, ceux-ci ne sont plus, à l'égard du nouvel époux, que *beau-fils* ou *belle-fille*.

Fils de la Vierge (v. *Filandres*).

Filtration, filtre, opération au moyen de laquelle on sépare les parties les plus ténues d'un liquide d'avec les parties insolubles qui y flottent et qui ne se déposent pas au fond du vase. Il y a 2 moyens d'opérer une *filtration :* 1° en faisant passer le liquide à travers une toile, du papier, une pierre spongieuse, etc.; 2° en le faisant passer, s'il est combiné avec des gaz méphitiques ou des matières animales, à travers une couche de poussière de charbon, afin qu'il devienne limpide et sans odeur; les fluides étrangers s'étant combinés avec le charbon.—On ne doit pas confondre la *filtration* avec la *distillation*, par laquelle on purifie les substances en les faisant passer à l'état de vapeurs.


Filtre.

Filtre (breuvage [v. *Philtre*]).

Fin, terme, ce qui termine, ce qui achève; bout, extrémité d'une chose. Il est opposé à *commencement.*— Dans le commerce et la banque, *fin courant* désigne la fin du mois qui court; *fin prochain*, celle du mois suivant. — En théologie, les *quatre fins de l'homme*, sont : la mort, le jugement, le paradis et l'enfer. — La fin s'applique aussi à ce qu'on se propose pour but, à l'objet, à la cause qui nous fait agir : *en venir à ses fins; qui veut la fin veut les moyens.*

Fins de non recevoir, locution employée, dans la langue du droit, pour désigner diverses exceptions qui forment autant d'obstacles à ce que le juge saisi d'une instance puisse s'occuper, au moins immédiatement, de la connaissance et de l'appréciation de la demande.—Le mot *fin*, pris comme synonyme d'un but qu'on veut atteindre, est d'un grand usage au palais; il s'emploie dans le même sens que le mot *conclusion* (v.). En cour royale il faut conclure *à toutes fins*, parce que c'est là le dernier degré de juridiction.

Fin, fine, finet, finaud, finassier. Ces mots ont des significations nombreuses et quelquefois opposées. Appliqué à certaines matières précieuses, comme l'or, les diamants, les perles, *fin* signifie pur, sans mélange, naturel; tandis qu'employé à qualifier une personne, il emporte une idée de duplicité. *Fin* est encore usité pour désigner ce qui est recherché, délicat, exquis; il est l'opposé de *commun*. Une taille *fine* est une taille dégagée, bien faite. Un pinceau *fin*, une touche *fine*, indiquent dans les arts des effets remarquables par leur grâce, leur délicatesse.—*Fin* est encore synonyme de menu, mince, délié : dentelle *fine*.— Appliqué aux choses spirituelles, il signifie subtil, délicat, ingénieux : discernement *fin*, raillerie *fine*. Dans cette acception on l'accole aux sens : odorat *fin*, ouïe *fine*.—Ce n'est qu'en parlant des personnes qu'il revêt l'idée de ruse, d'adresse, de pénétration : *fin* matois. Il se dit aussi dans

ce sens de quelques animaux : *fin* renard, et des actions des hommes : tour *fin*.—L'homme habile à manier l'épée est une *fine lame*. On appelle *partie fine* une partie de plaisir entourée de quelque mystère ; *fin fond* l'endroit le plus profond, le plus reculé ; *fin mot* le sens caché, le motif secret d'une chose. — Le *fin*, en parlant des monnaies, signifie l'or ou l'argent qui se trouve mêlé à un alliage : tant de deniers de *fin*.— *Faire le fin* c'est se piquer à tort ou à raison d'adresse et de ruse. — Le *finassier* ou *finasseur* est celui qui use de petite ou de mauvaise finesse. Le *finaud* n'est rusé que dans de petites choses. Le *finet* s'insinue comme fin et rusé, et ne l'est que médiocrement.

Final, **finale**, qui finit, qui termine, qui est le dernier en quelque chose, extrême : *impénitence finale, cause finale;* ce qu'on se propose pour but : *en fin finale,* enfin, finalement.

Finale (grammaire), syllabe qui termine un mot. Dans *générosité*, la syllabe *té* est la *finale*. Les rhéteurs recommandent la plus scrupuleuse attention dans le choix des mots par rapport aux *finales*. C'est une condition essentielle du nombre et de l'harmonie du discours. Les bons écrivains évitent les syllabes uniformes qui introduiraient dans la prose des consonnances et des rimes.

Finale (musique). Ce mot a deux significations différentes. Il désigne d'abord la note principale du ton dans lequel une pièce de musique est composée, et sur laquelle cette pièce doit finir. Dans ce sens il est synonyme de *tonique* (v.). Ce dernier mot est plus usité aujourd'hui que le premier, excepté dans le *plain-chant* (v.) où il ne saurait être admis sous peine de tomber dans une confusion grave; car là une même finale appartient à deux tons différents, ce qui exclut l'idée de tonique dans le sens de la tonalité moderne. — *Finale,* dans l'acception de l'italien *finale*, est le dernier morceau d'une œuvre musicale divisée en plusieurs parties : le *finale* d'une symphonie, d'une sonate, d'un quatuor. Ce sont surtout les grands morceaux d'ensemble à la fin des actes d'opéra qu'on désigne par ce nom. Lograscino, compositeur qui florissait du temps de Pergolèse, en fut l'inventeur. Païsiello, le premier, les introduisit dans l'opéra sérieux; mais déjà les Italiens et les Allemands en avaient fourni de très-beaux modèles, et on avait entendu, dès 1771, celui de la *Bonne fille*. La nouvelle école française, suivant les traces de Mozart et de Cimarosa, a introduit le *finale* sur nos théâtres, et nos compositeurs ont excellé dans ce genre brillant et passionné. En somme, les plus beaux *finales* sont ceux de *Don Juan*, des *Noces de Figaro*, de *Cosi fan tutte* de Mozart; du *Roi Théodore* de Païsiello, du *Mariage secret* de Cimarosa,

des *Deux Journées* et de la *Vestale* de Spontini, d'*Élisa* de Chérubini, du 4e acte de *Robert-le-Diable* de Meyerbeer. Rossini est le compositeur le plus fécond en ce genre, celui dont on admire le plus les superbes *finales*.

Finance, finances, mot dérivé de *financia* ou *finatio*, qui, dans le latin du moyen âge, exprimait la détermination d'une indemnité, d'une amende. Les *finances* sont les ressources pécuniaires que possède un état pour faire face aux dépenses publiques, et le mode de les appliquer à ses besoins. Trouver ces ressources, les exploiter sans trop gêner l'état, ne point laisser languir les différentes branches de l'administration publique, savoir ménager les recettes de manière à avoir des excédants, ou du moins à pouvoir compter sur des ressources certaines quand des circonstances extraordinaires exigent de plus fortes dépenses, n'asseoir les impôts que sur les individus, les biens, les denrées, les professions qui peuvent les supporter, tels sont les secrets de la science des finances, tel est l'art des *financiers* (v.) ou fonctionnaires publics chargés du maniement des finances. — L'histoire des finances en France pourrait à bon droit, jusqu'au XIXe siècle, être appelée le martyrologe de la nation; car c'est constamment le récit de ses souffrances et de ses misères. L'ordre introduit dans nos finances par Napoléon n'est pas un des moindres bienfaits de cette merveilleuse époque.—Dans les états modernes, la direction des finances forme une branche particulière de l'administration publique appelée *trésor public* ou *ministère des finances*.

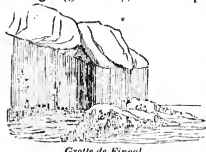
Financier se disait autrefois de ceux qui avaient la *ferme* (v.) ou la régie des droits du roi.—L'épaisse fatuité, la bonhommie insolente des hommes d'argent leur avaient valu, dans les deux derniers siècles, l'honneur de donner leur nom à un emploi comique qui embrassait tous les personnages lourds d'esprit, de corps et d'écus, ceux dont les rôles exigeaient de la corpulence, une certaine rondeur de paroles et de manières, un mélange de sensibilité brusque et de franchise bruyante. Orgon dans *Tartufe*, Lysimon dans *le Glorieux*, le commandeur du *Père de famille*, *Turcaret* sont des personnages de cet emploi (v. *Fermiers-généraux*).

Finesse, au sens propre, se dit plutôt de la délicatesse et du fini des formes d'un objet matériel que de leur ténuité. Ce mot désigne aussi la connaissance ou l'emploi le plus heureux des procédés d'un art quelconque : les *finesses* du métier, les *finesses* de la langue, la *finesse* du pinceau. C'est encore un exercice délié des organes des sens : *finesse* du goût, du toucher, de l'odorat. — Au sens figuré, la *finesse* est un attribut de l'esprit, une certaine apti-

tude à saisir avec rapidité les rapports les plus éloignés des choses et à tirer parti de ce résultat, soit pour son intérêt, soit pour son agrément. Si on la compare à la pénétration, on trouvera que celle-ci voit plus les choses en bloc et que la finesse les voit mieux en détail. Cette dernière, suivant Marmontel, est un microscope ; l'autre est un télescope. La finesse nécessite la discrétion, admet même la dissimulation, mais exclut le mensonge, sous peine de devenir *duplicité* ou *ruse* (v.). Alors ce n'est plus une qualité de l'esprit, c'est un vice du cœur. — Dans le style, dans la conversation et dans les écrits, la *finesse* consiste à ne pas exprimer tout à fait sa pensée, mais à la laisser deviner. C'est en cela qu'ont excellé La Bruyère, La Rochefoucauld, Molière, Voltaire, La Fontaine.

Fingal. Ce héros calédonien du IIIe siècle naquit le jour même où Comhal, son père, mourut dans les combats. Ses ancêtres sont peu connus. Alors les druides dictaient des lois, et les chefs de tribus les faisaient exécuter. Tremnor, de la famille de Fingal, détruisit le premier le pouvoir des druides et obtint l'autorité royale. A lui remontent les institutions et les usages les plus respectés de la nation. Pendant la minorité de Fingal, Morni gouverna les Calédoniens, mais le jeune homme, dès qu'il fut en état de porter les armes, reconquit le pouvoir moins par sa valeur encore que par son adresse et son humanité. Fingal, suivant les traditions, fut un modèle de générosité, d'héroïsme et d'austère équité. Il se distingua souvent contre les Romains et battit Caracalla. Ayant écrasé en Irlande les ennemis du vieux roi Cormack Ier, il épousa sa fille Roscrana, dont il eut Ossian et Fergus. Après la mort de Roscrana, il épousa la fille du roi d'Inistore (îles Orcades) Clatho, qui le rendit père de Fillan, de Ryno, et d'une fille appelée Bormina. Dans sa vieillesse, il fit d'autres descentes en Irlande, une, entre autres, pour défendre Cormack II contre le roi de Lochie. Cette guerre a fourni le sujet du poème de *Fingal*. Le héros y perdit son jeune fils Rym; dans une seconde entreprise qui nous a valu le poème de *Témora*, il eut à regretter Fillan et Oscar, son petit-fils. Ces pertes douloureuses, celle de plusieurs de ses vieux compagnons d'armes, le jetèrent dans une sombre mélancolie. Il remit le commandement de ses armées à Ossian, son fils aîné. Le reste de sa vie et les circonstances de sa mort nous sont inconnus. Malgré la tradition, des écrivains ont voulu nier son existence. Mais son nom vit dans des cavernes, dans diverses localités, dans les chants des bardes, dans les poésies galliques d'Ossian, qu'on accuse il est vrai *Macpherson* (v.) d'avoir inventées, tandis qu'il n'a fait qu'en tirer parti en homme de tact et de goût.

Fingal (grotte de), l'un des phénomènes les plus grandioses, l'un des produits les plus surprenants des éruptions volcaniques en Écosse, dans la petite île de Staffa, à 32 kilomètres environ d'Oban, sur la côte occidentale. C'est un roc basaltique formé de prismes ou de colonnes réunies en faisceaux et serrées les unes contre les autres, dues probablement à l'action de la mer. Cette grotte, d'un aspect magnifique, est profonde de 46 mètres; les premiers prismes ont 15 mètres de haut et forment, avec ceux qui suivent, une sorte de buffet d'orgues. Le jour, qui y pénètre par l'entrée, s'affaiblit dans le fond; la mer bouillonne entre les prismes tombés et brisés qui jonchent le sol; on entend même, dans les profondeurs de l'antre, des chocs violents qui proviennent, dit-on, de fûts d'anciennes colonnes naturelles que les flots lancent sans cesse contre les parois. La tradition populaire suppose que cet antre a servi de retraite à Fingal; mais il semble que c'eût été pour lui une demeure aussi peu sûre qu'incommode.


Grotte de Fingal.

Fini, mot employé en architecture, en peinture, en sculpture, en gravure, pour désigner le soin qu'un artiste a mis à terminer son œuvre. Les anciens nous ont laissé de grands exemples du *fini* dans leurs monuments d'architecture et de sculpture.

Finiguerra (Tommaso), sculpteur et orfévre florentin, qu'on suppose né vers 1418. Il florissait à Florence vers le milieu du quinzième siècle. On lui doit la découverte qui a produit la gravure en taille douce (v. *Estampe*). *Finiguerra* a travaillé avec Ghiberti aux portes de bronze du baptistère de Saint-Jean-Baptiste de Florence, que Michel-Ange prétendait mériter d'être les portes du paradis. L'époque de sa mort est inconnue.

Finistère (département du). Ce département, borné par ceux des Côtes-du-Nord et du Morbihan et par la Manche et l'Océan, est ainsi nommé parce qu'il forme l'extrémité occidentale de la France. Sur ses côtes, qui ont 600 kilomètres dè développement, on compte 11 ports, dont les principeaux sont Brest, Morlaix, Quimper, Landernau, plusieurs rades et un grand nombre d'îles, parmi lesquelles celles d'Ouessant, de Baz et de Sein. Il y a, dans ce département, beaucoup de marais et d'étangs, qui couvrent 22,000 hectares; on y pêche d'excellents poissons. Les côtes donnent également lieu à une pêche productive, à celle de la sardine surtout, qui occupe

885 chaloupes, 4425 marins, et produit par an 2 millions. Quelques forêts renferment des loups, des renards, des blaireaux, des hermines recherchées pour leurs fourrures. Les animaux domestiques y sont petits en général. La race humaine y est également chétive, surtout au milieu des montagnes, où elle croupit dans la malpropreté, l'ignorance et la misère. Le climat est tempéré, quoique humide. Les espèces végétales s'y offrent nombreuses et variées. Les lauriers, les figuiers y atteignent une grosseur considérable.— *Richesses métalliques.* Mines de plomb argentifère de Poullaouin et Huelgoët. — Mines de houille, de zinc, de bismuth, carrières de granit, de porphyre, de marbre, d'ardoises, terres à faïence et à porcelaine. Plusieurs sources minérales froides, mais pas un seul établissement thermal. — Sol varié, calcaire dans l'intérieur, sablonneux sur le rivage; terres divisées en *froides* et en *chaudes :* les unes où l'on cultive le genêt épineux ou à jonc, à la fois fourrage, engrais et combustible, les autres ensemencées en grains. Superficie totale, 666,705 hectares. La récolte en céréales et grains est, année commune, de trois millions d'hectolitres, dont 1/6 en froment et 1/3 en avoine. Celle de pommes de terre, d'un million d'hectolitres. On cultive du lin et du chanvre, les fruits et les légumes sont très-bons; les plantations de pommiers, fort étendues, produisent 70,000 hectolitres de cidre : la vigne est inconnue. On élève beaucoup de bestiaux et de chevaux, grand nombre de porcs, des abeilles, dont le produit en cire et en miel forme une branche considérable de commerce. Il y a, dans le département, 89 fabriques et usines; papeteries, corderies, faïenceries, moulins à huile, une fabrique de machines à vapeur, des manufactures de toile et de drap. — La population appartient à l'ancienne race *celtique* et parle le *bas-bréton;* elle s'élève à 550,000 individus, et est répartie en 5 arrondissements : 1° celui de Quimper-Corentin (v.), chef-lieu du département, port marchand, sur l'Odet et le Fleyr, peuplée d'environ 10,000 âmes; 2° *Brest* (v.); de cet arrondissement, ressortissent le petit port de Landernau, 5000 habitants; les îles d'Ouessant et de Sein; la 1re, située à 22 kil., célèbre par la victoire remportée en 1778, dans ses eaux, par la flotte française sur celle d'Angleterre; la 2e, ancien séjour des druides, peuplée aujourd'hui de pauvres pêcheurs; 3° Châteaulin, petit port sur l'Aulne, 3,000 âmes; 4° Morlaix, ville importante, avec un port et 9,500 habitants; 5° Quimperlé, 5,300 âmes.

Finlande (grand-duché de), ancienne province de Suède, incorporée à l'empire de Russie depuis 1808. Une partie en fut d'abord détachée il y a près d'un siècle, et formait le gouvernement de Wiborg

Tout le reste eut le même sort par l'effet des bouleversements dont les conquêtes de Napoléon furent la cause.— L'empereur Alexandre y conserva le régime municipal; la province fut rétablie dans son ancienne délimitation par l'adjonction du gouvernement de Wiborg; la législation suédoise y a été maintenue; mais le siége de l'administration a été transféré d'Abo à Helsingford, plus voisin de Saint-Pétersbourg.— La composition du mot *Finn-land* indique que ce pays a vu passer la race des *Finnois* (v.), qui, des bords de la Baltique, s'est répandue dans le nord de la Russie jusqu'au delà des monts Ourals. On parle le finnois même dans les villes du grand-duché, et les Russes ne sont pas dispensés de l'apprendre. Cependant le suédois y est devenu la langue des fonctionnaires publics, des organes de la justice et de tous les hommes instruits; et le russe n'a pu encore le remplacer.— Quant à la géographie physique de cette contrée, point de montagnes, des plaines peu spacieuses, un terrain très-accidenté, beaucoup de lacs, d'eaux courantes; mais point de navigation fluviale. Le règne animal offre peu de richesses; quelques exploitations de mines de fer n'ont pu se soutenir; des indices de cuivre, de plomb, d'autres métaux, n'ont donné lieu à aucune entreprise. Les argiles à porcelaine, les marbres, de magnifiques granits, donnent seuls quelque aliment à l'industrie. Les produits de l'agriculture, de la chasse, de la pêche, forment les principales ressources du pays, et cependant le *feldspath* y rivalise avec l'opale, et le bleu de lapis qu'il contient n'est pas surpassé par celui qu'on tire d'Asie pour la fabrication de l'*outremer*.

Finmark, marche finnoise de Norwége, province située à l'extrémité septentrionale de ce royaume. La rivière de Tana la sépare de la Laponie russe; au nord et à l'ouest, elle est bornée par l'Océan-Glacial; au septentrion, le fameux cap du Nord est le point de l'Europe le plus avancé vers le pôle arctique. Ce pays, de 600 kilom. de long sur 260 de large, produit, au midi, des pins, des saules, de l'orge et des pommes de terre; au nord, on ne voit ni arbres, ni céréales, ni légumes; il n'y a que de l'herbe, des ronces et quelques arbustes rabougris. L'été, très-court, y est remarquable par un jour presque continuel; en hiver il y fait presque toujours nuit. On n'y compte pas 30,000 habitants, composés de Lapons et de *Quaines* ou *Finnois* (v.), qui y ont émigré depuis le commencement du XVIIIe siècle. Des îles hérissées de rochers et peuplées de rennes sauvages, sont disséminées dans ces parages.

Finnois, race très-ancienne, répandue dans le nord de l'Asie et de l'Europe, et qui compte près de 3 millions d'individus. Le territoire qu'elle a occupé dans sa plus grande extension, peut être

divisé en trois contrées, la Scandinavie, le nord de l'Europe, depuis le Niémen jusqu'au Volga, et la rive gauche du Volga. Les *Finnois* proprement dits et les *Kyriales* sont les plus anciens peuples qui aient habité la Scandinavie ; on peut même les considérer comme *aborigènes* (v.) ; ils y étaient établis lorsque Odin et les Germains y arrivèrent (v. *Germains, Goths, Scandinaves* et *Suèves*). Dans des temps beaucoup plus modernes, ils bravèrent long-temps les Suédois, et ce fut pour les contenir que fut bâtie Stockholm. Les Russes, de leur côté, élevèrent Kexholm et s'emparèrent sur eux de la Carélie orientale jusqu'à la Mer-Blanche. Dans les XIVe et XVe siècles les restes de ce peuple, ne voulant pas se soumettre ni embrasser le christianisme, se réfugièrent dans le nord, qu'ils habitent encore sous le nom de *Lapons*. — Sur le continent, les *Finnois* ont dû occuper toute la côte, depuis le Niémen ou Memel, jusqu'à la Néva. Trois peuples ont couvert cette étendue, 1° les *Lives*, peuplade aujourd'hui presque éteinte, mais qui, lors de l'invasion d'Odin, fut conquise par les *Lettes* de la Prusse et de la Lithuanie ; 2° les *Estiens*, habitants de l'*Estonie*, qui concoururent avec les Slaves de Novogorod et les Germains-Warègues à la fondation de l'empire de Russie ; 3° les Ingriens, habitant entre Narva et le lac de Ladoga, venus de la Carélie et détachés des *Kyriales*, une des principales peuplades *finnoises* qui aient été conquises. Enfin on trouve sept autres peuplades encore existantes sur le Volga, ou entre ce fleuve et l'Oby. Toutes ont plus ou moins perdu les mœurs et le caractère national en se mêlant aux Germains-Scandinaves, aux Russes et aux Tatars. Mais on retrouve dans toutes le goût de la magie, des enchantements, les superstitions les plus bizarres, l'abrutissement qui en résulte, et la vie nomade que Tacite leur attribue.

Fionie, île du *Danemark* (v.), entre le grand et le petit Belt, détroits qui la séparent du Jutland et de la Sélande ; elle a environ 616 kilom. de superficie. A l'exception des rochers qui couvrent le S.-O., elle est assez unie et produit beaucoup de blé et des fruits dont on fait du cidre ; son climat entretient la fraîcheur de beaux paysages qui nourrissent une quantité considérable de chevaux, de bestiaux, de bêtes à laine ; on y cultive aussi du lin, du chanvre, du houblon ; il y a de magnifiques fermes, et les nobles y possèdent de beaux châteaux. L'île, peuplée de 112,000 âmes, est divisée en 2 bailliages, dont les chefs-lieux sont : *Odensé* sur la rivière de ce nom, avec un port, des fabriques de savon, de sucre, de ganteries, une population de près de 6,000 âmes, un château royal et une cathédrale avec des tombes royales ; et *Swendborg*, ville de 1,900 âmes, qui a des tanneries et des fabriques

de bonneteries. *Nyborg*, place commerciale et forte sur le grand Belt, a soutenu plusieurs siéges. Dans le voisinage sont quelques petites îles, entre autres *Laaland* et *Langeland*.

Fioritures, terme italien, dérivé de *fiorire*, fleurir, *fioritura*, floraison. C'est un trait que les chanteurs habiles improvisent pour orner la mélodie écrite du compositeur.

Firdousi (Abrul-Kasem-Hassan-Ben-Ishak), un des grands poëtes de la Perse, né vers 950 de notre ère, fils d'un jardinier des environs de Tous, ville du Khorasan. Il s'est immortalisé par une grande épopée, *Schah-Naméh* (le Livre des rois), qui renferme l'histoire des anciens monarques de Perse depuis les temps fabuleux jusqu'à l'invasion des musulmans. Cette œuvre, fruit d'un travail de 30 ans, renferme 60,000 vers et offre de grandes beautés; malheureusement la moitié au moins est plutôt une histoire en vers qu'un poëme. Cependant elle a exercé une grande influence sur la littérature persane et y occupe une place importante. Firdousi mourut vers 1030.

Firmament. Les Latins appelaient ainsi cet espace du ciel où sont situées les étoiles et qu'ils prétendaient solide. Ce mot a été souvent employé dans ce sens par les astronomes, les poëtes et les écrivains sacrés. Dans plusieurs passages de l'Écriture, il signifie *moyenne région de l'air*. Les anciens croyaient que les étoiles étaient attachées à un *huitième ciel*. Les théologiens ayant admis que la lumière devait passer à travers ce ciel, le firent de cristal. Cependant, comme ils avaient interposé le soleil entre le firmament et la terre, il eût été plus facile de faire venir directement la lumière du soleil; mais on ne l'osa point : la lumière ayant été créée, d'après la *Genèse*, avant cet astre et indépendamment de lui, l'article de foi prévalut. On expliqua de la manière suivante le mouvement apparent du soleil et la coïncidence de la lumière avec la présence de cet astre sur notre horizon : il retournait pendant la nuit, disait-on, au lieu où il s'était levé le matin; et si on ne le voyait pas alors, c'était uniquement parce qu'il faisait nuit.—Ce sont là à peu près les étranges idées qu'on a eues en astronomie jusqu'à Newton, cet admirable génie, qui, pour mieux faire comprendre les mouvements des corps célestes, cessa de les voir de la terre d'où ils semblent si compliqués, et transporta le siége de ses observations au centre de notre système solaire, d'où ils paraissent si simples.

Firman ou *fermann*, mot persan qui signifie *ordre*. C'est le nom de tous les édits, ordonnances et décrets émanés de la Porte-Ottomane. Ils sont écrits en caractères *divanys*. Chacun des ministres

et des membres du divan a le droit de signer des firmans relatifs aux affaires de son ressort particulier; ceux qui sont revêtus de la signature autographe du souverain ou sur lesquels il écrit de sa main *Soit fait comme il est dit ci-dessous*, sont appelés *khaty-cherifs* et équivalent à nos ordonnances royales. Ces firmans sont en grande vénération chez les Turcs, qui les baisent en les touchant et en essuient la poussière avec leurs joues.

Fisc, Fiscal, Fiscalité. *Fisc* dérive d'un mot latin signifiant le *panier d'osier* où, dans l'ancienne Rome, on déposait son argent; de là l'emploi de fisc pour désigner le trésor d'un particulier et spécialement celui d'un prince. Sous l'empire romain, ce trésor devint distinct du trésor public (*ærarium*). Aujourd'hui on désigne en France, dans le langage judiciaire et administratif, par le terme de *fisc*, le trésor de l'état considéré comme personne morale exerçant des actions et contre qui on peut en exercer. — *Fiscal* désigne tout ce qui appartient au fisc : un homme *fiscal* est celui qui poursuit et étend avec trop d'âpreté les droits du fisc.— Par *fiscalité* on entend une direction d'esprit ou des dispositions légales qui exagèrent les prétentions du fisc.

Fischart (Jean), plus connu sous le nom de *Mentzer* qu'il a pris dans quelques-uns de ses ouvrages, a été un des satiriques allemands les plus dévergondés, non-seulement de son siècle, mais peut-être de tous les siècles. Né vers 1550 à Mayence, d'autres disent à Strasbourg, il devint docteur en droit et avocat au tribunal de la chambre impériale. Bailli à Forbach près de Saarbruck, en 1586, il y mourut en 1614. Ses ouvrages, mélange bizarre de vers et de prose, affectant les titres les plus ridicules, abondent en saillies plaisantes, ingénieuses, parfois équivoques ou brutales, contre les travers de son siècle.

Fissipèdes (de deux mots latins signifiant *pied fendu*), nom générique donné, par opposition à celui de *solipèdes* (v.), aux quadrupèdes qui ont le pied divisé en plusieurs doigts. Ce nom indique aussi chez les oiseaux les genres qui n'ont pas les doigts réunis par une membrane.

Fissirostres (de deux mots latins qui veulent dire *bec fendu*), nom que Cuvier donne à une famille d'oiseaux de l'ordre des passereaux. A cette famille se rattachent les hirondelles, les martinets, les engoulevents, etc.

Fistule (d'un mot latin qui signifie *chalumeau*), petit canal accidentel occasionné dans le corps humain par la perforation d'un organe et qui est entretenu par le passage continuel d'un liquide.

Parmi les principales, il faut distinguer la *fistule lacrymale*, qui se développe au-dessus du grand angle de l'œil ; la *fistule salivaire*, dans laquelle la salive s'écoule hors de la bouche, les *fistules mammaire, laiteuse*, etc., etc.

Fitz, vieux mot anglais qui signifie *fils*. On l'ajoute ordinairement au nom des fils naturels des rois d'Angleterre, comme *James Fitz-Roi*, duc de Grafton; *James Fitz-James*, duc de Berwick. En Irlande, plusieurs familles ont la syllabe *fitz* devant leur nom comme les *Fitz-Moritz*, les *Fitz-Gerald*, les *Fitz-William*, etc.— C'est dans le même sens que les Russes emploient la terminaison patronymique *vitch; Tsésarévitch, Tsarévitch, Petrovitch*, fils d'empereur, de tsar, de Pierre.

Fiume (ville, port et district de). Fiume, capitale d'un des quatre districts qui forment le royaume de la Croatie autrichienne, de celui qu'on nomme le *district littoral* (les autres s'appellent *comitats*), est située sur le golfe de Quarnero, à l'embouchure de la Fiumera ou Fiumara, au fond de l'Adriatique, à 600 kilom. de Vienne et 60 de Trieste. Sa population est de 8,000 âmes. Son port franc, qui date de 1771, et sa position géographique donnent à son commerce une grande activité. Elle possède une grande papeterie, des raffineries de sucre, des manufactures de tabac, des fabriques de liqueurs, surtout d'un *rosolio* célèbre. On y fait de la potasse, de la faïence, des draps et des toiles. Les exportations consistent principalement en tabac, chanvre de Hongrie, bois de construction, douves, ces deux derniers articles presque exclusivement destinés pour la France. Le restant du commerce a lieu avec la Russie, la Sardaigne, Naples, la Sicile et les États-Romains. Ce port a beaucoup gagné à l'occupation de l'Algérie par les Français.

Fixer. Ce verbe a de nombreuses significations qui ont causé une erreur de langage bien impardonnable et bien commune pourtant dans la conversation et dans les livres. Employer *fixer* dans le sens de *regarder*, c'est outrager cruellement la grammaire : il faut dire *fixer ses yeux, ses regards* sur quelqu'un et non pas *fixer quelqu'un* ; car *fixer quelqu'un* veut dire s'attacher une personne, faire qu'elle soit moins changeante : *fixer* un fugitif, un ingrat. — Dans les sciences physiques et chimiques, *fixer* signifie faire que ce qui est gazeux et volatil cesse de l'être.— Le *fixé* est un genre de peinture qu'on appelle aussi *peinture éludorique*.

Fixité. Dans les sciences, c'est la propriété qu'ont certains corps de ne point être volatilisés par l'action du feu.—*Fixité*, en morale, est le contraire d'incertitude et d'hésitation. La fixité d'une idée la rend exclusive; elle peut conduire jusqu'à la monomanie ou à la

Folie (v). Pascal voyait sans cesse un gouffre ouvert sous ses pieds, et Gaspard Barlée était persuadé que sa tête était de verre.

Flaccus (Valerius), poète latin. Son mérite personnel lui valut l'honneur d'être agrégé, sous le règne de Vespasien, au collége des Quindécemvirs, espèce de sacerdoce auquel était confiée la garde des *Livres sibyllins* (v.). De tous ses ouvrages nous ne possédons plus que son poème des *Argonautes*. Quoique la composition n'en soit pas dépourvue de mérite, il n'y a point de force épique, point de lueurs de génie. Le Pogge, célèbre critique italien, est le premier qui ait découvert quelques livres de Valerius Flaccus. La première édition, qui parut à Bologne, date de 1474. Du reste, ce poète, comme Lucain, mourut jeune, avant d'avoir achevé son ouvrage.

Flacius (Mathias), théologien célèbre, né en 1520, à Albone, en Illyrie. Élève de Luther et de Mélanchton, il se fit une grande réputation, tant par ses écrits de controverse que par la publication de l'*Histoire ecclésiastique,* connue sous le nom de *Centuries de Magdebourg* (v. *Centuries*). Ses partisans, qui considéraient ainsi que lui le péché originel comme une substance de la nature humaine, étaient appelés *flaciens*. Il mourut en 1575, à Francfort-sur-le-Mein.

Flagellants (d'un mot latin qui signifie *fouet*). Dès le XIe siècle il y eut des *flagellants*, mais ils ne formèrent une véritable secte qu'en 1260, à Pérouse, où un grand nombre d'hommes, poussés par le dominicain Reinier, se prirent à marcher en procession deux à deux, ayant le corps découvert et se fouettant publiquement jusqu'au sang pour implorer la divine miséricorde. Ce fanatique délire, contraire à l'ordre et à la décence publique, était presque entièrement dissipé, quand la peste qui se fit sentir en Allemagne en 1348, ainsi que les bruits du jugement dernier et de la venue du Sauveur, vinrent réveiller cette étrange piété et renouveler avec violence le fanatisme des *flagellants*. On attribua à la *flagellation* (v.) la même vertu qu'au baptême et aux autres sacrements. Vers 1414, malgré les excommunications et les rigueurs de l'Église, les mêmes excès et les mêmes erreurs se renouvelèrent dans la Misnie, dans la Thuringe et dans la Basse-Saxe, et 100 de ces fanatiques furent brûlés par l'inquisition. En 1574, Henri III, roi de France, ayant vu à Avignon des compagnies de ces sectaires, s'y enrôla avec toute sa cour. La ville se partageait en trois ordres de flagellants : les *blancs*, ceux du roi ; les *noirs*, ceux de la reine-mère, et les *bleus*, ceux du cardinal d'Armagnac. Au reste, il n'y a pas un siècle qu'on rencontrait en Italie, à Avignon, dans plusieurs parties de la Provence, des ordres de religieux qui, pour accomplir leurs statuts, se fouettaient encore, soit en public, soit en particulier.

Flagellation, action de fouetter, de faire subir à quelqu'un le supplice du fouet (v. *Discipline*). Il se dit de J.-C. et des martyrs : la *flagellation* de notre Seigneur, la *flagellation* de saint Gervais. Cette peine était en usage chez les Juifs; on l'encourait pour des fautes légères : aussi n'était-elle pas infamante. On la subissait dans la synagogue; le patient était attaché à un pilier, les épaules nues. La flagellation fut aussi connue chez les Grecs et les Romains. C'était un supplice plus cruel que la *fustigation* (v.). On flagellait d'abord ceux qu'on devait crucifier, mais on ne crucifiait pas tous ceux qu'on flagellait.— On trouve dès 508, dans une règle établie par saint Césaire d'Arles, la flagellation établie comme peine contre les religieux indociles. Plusieurs fondateurs d'ordres en usèrent dans la suite; mais il ne paraît pas qu'il y ait eu de flagellation volontaire avant le XIe siècle. Celui qui s'y distingua le plus fut saint Dominique, surnommé l'*Encuirassé*, à cause de sa chemise de maille qu'il n'ôtait que pour se flageller à outrance. Le pape Clément VI défendit les flagellations publiques; le parlement de Paris les proscrivit en 1601.

Flagrant délit, de deux mots latins qui signifient *faute brûlante.* Suivant la loi française, le *flagrant délit* est celui qui se commet au moment où l'on s'en aperçoit. Prendre en *flagrant délit*, c'est prendre sur le fait.

Flamand (v. *Flandre*).

Flamande (langue [v. *Flandre*]).

Flamant (ornithologie). Cet oiseau est le *phénicoptère* des anciens. La forme singulière de son bec, le peu d'épaisseur de son corps, l'excessive longueur de ses jambes dégarnies de plumes, en feraient un oiseau remarquable, s'il ne l'était déjà par la beauté de la couleur que prend son plumage dès la seconde année. D'abord varié de gris et de blanc, il devient alors d'un rouge clair ou d'un blanc animé par une teinte de rose. Les plumes scapulaires sont d'un rouge éclatant, ce qui l'a fait appeler par les Grecs *oiseau aux ailes de flamme,* et chez nous *flambant*, d'où l'on a fait *flammant* et *flamant*. Il habite les contrées méridionales, les côtes occidentales de l'Afrique, le sud de l'Amérique, et en Europe le long des côtes de la Méditerranée. — En France on le trouve surtout en Languedoc, en Provence, vers les Martigues, Montpellier et les marais d'Arles.

Flambeau (dérivé de *flamme*), flamme artificielle dont la lueur éclaire et guide dans les ténèbres. On dit que le soleil est le *flambeau* du monde :

> Toi qu'annonce l'aurore, admirable flambeau,
> Astre toujours le même, astre toujours nouveau,
> Par quel ordre, ô soleil, viens-tu du sein de l'onde?
> (*La Religion*, par Louis RACINE.)

On donne aussi abusivement le nom de *flambeaux* aux chandeliers qui supportent des bougies, des *chandelles* (v.).

Flamberge. C'était la grosse épée du chevalier Renaud de Montauban, l'un des quatre fils Aymon. Ce nom n'est plus d'usage que dans le style trivial ou badin. Mettre *flamberge* au vent, c'est tirer l'épée hors du fourreau.

Flamel (Nicolas) est une de ces célébrités qu'une inconcevable crédulité a léguées à l'histoire. S'il ne se servit pas de l'alchimie et de la pierre philosophale, comme on l'en a accusé bien gratuitement, il est certain du moins qu'il amassa une fortune assez considérable pour attirer sur lui les regards. Né à Pontoise, il était venu exercer à Paris la lucrative profession d'écrivain et de libraire juré à une époque où l'imprimerie était inconnue et où les manuscrits étaient hors de prix. Arrivé pauvre, on le vit bientôt répandre des aumônes, fonder des hôpitaux et des églises. D'où lui venaient ces richesses? Suivant les uns, il les devait aux juifs, dont il se serait chargé de recouvrer les créances après leur expulsion en 1394; suivant d'autres, il les devait au talent qu'il aurait puisé dans un livre merveilleux, de changer les métaux en or. Les inscriptions et figures hiéroglyphiques dont il décorait ses maisons et ses manuscrits, celles qu'il fit graver au cimetière des Innocents, ne pouvaient à leurs yeux avoir d'autre but que la recherche de la pierre philosophale, et il avait trouvé son secret dans son logis au coin de la rue de Marivaux. Quoi qu'il en soit de tous ces contes merveilleux, Nicolas Flamel n'en reste pas moins le fondateur du portail de *St-Jacques-de-la-Boucherie*, de celui de *Ste-Geneviève-des-Ardents*, de la chapelle de *St-Gervais,* du tombeau de sa femme et de deux arcades du charnier des Innocents. On doit croire que la connaissance qu'il avait des vrais principes du commerce à une époque où peu de monde s'y livrait et savait y réussir, lui aura fait amasser des biens très-considérables. Il mourut en 1418.

Flamine (ainsi nommé de son bonnet couleur de *flamme*), prêtre voué, chez les Romains, au culte d'une seule divinité. Romulus l'institua d'abord en l'honneur de Jupiter et lui assigna un costume plus auguste que celui des prêtres des autres dieux. Plus tard, Numa en créa deux autres pour Mars et Romulus. Dans la suite, d'autres dieux eurent leur *flamine;* et l'adulation des Romains asservis et déchus alla jusqu'à en donner à quelques empereurs, même de leur vivant.

Flaminius (Caïus), consul romain, s'attira la faveur du peuple en proposant la loi agraire lorsqu'il était tribun. Son imprudence causa le désastre de Trasimène, où Annibal défit les troupes ro-

maines. Flaminius perdit la vie dans cette bataille, l'an de Rome 535. — Adversaire acharné des patriciens, il avait contribué puissamment à faire passer la loi *Flaminia*, qui les privait du droit d'équiper des vaisseaux et livrait au peuple le monopole du commerce.

Flaminius. (Titus-Quinctius), fils du précédent, parvint au consulat sans avoir exercé d'autres fonctions que celles de questeur. Il fut envoyé, l'an de Rome 554, en Épire contre Philippe V, roi de Macédoine, l'attaqua, le vainquit en plusieurs rencontres et le força à rendre la liberté à toutes les villes grecques d'Europe et d'Asie. La nouvelle de cette libération fut publiée aux jeux isthmiques et excita un l'enthousiasme universel. De retour à Rome, le vainqueur de la Macédoine triompha trois jours, précédé du fils de Philippe et de celui de Nabis, tyran de Sparte. Nommé censeur en 565, il se distingua par sa douceur et son esprit de conciliation. L'époque de sa mort est inconnue. Il ne faut pas confondre avec aucun des deux Flaminius ci-dessus nommés le constructeur du Cirque et de la *voie Flaminienne* (234 av. J.-C.). — Il y avait encore à Rome une *porte Flaminienne* et un *forum* de Flaminius.

Flamme, phénomène léger, ardent, lumineux, diversement coloré, qui se manifeste à la surface des corps en combustion. Elle affecte une certaine forme, mais cette forme ne lui est pas propre; elle la doit à ce qu'elle ne peut se manifester qu'au milieu de l'air qui la presse en tous sens : elle est comme les gaz qui prennent la forme des vases qui les renferment. Dans un air tranquille, cette forme est généralement conique. — La flamme ne peut pas être considérée comme une simple combustion qui s'opère à la surface de la matière inflammable. D'après sir Humphry Davy, c'est une matière gazeuse, chauffée au point d'être lumineuse, et cela à un degré de température au delà de la chaleur rouge-blanc des corps solides. Les expériences ont porté ce savant à conclure que cette température ne doit pas être moindre de 3,735 degrés centigrades.— Le pouvoir éclairant de la flamme n'est point en raison de sa haute température, puisque celle d'un chalumeau à gaz oxy-hydrogène est à peine visible dans un jour brillant, tandis que la lumière produite par les corps solides qu'elle met en ignition est assez vive pour affecter l'œil douloureusement. C'est qu'en effet il faut pour que la lumière répandue par la flamme ait un grand éclat, qu'il y ait dans cette flamme combustion et ignition de quelque matière solide.—*Flamme* s'emploie aussi au figuré : les *flammes éternelles*, les *flammes du purgatoire*, signifient les tourments des damnés, les souffrances des âmes qui sont dans le purgatoire. — *Porter le fer et la flamme dans un pays*, c'est y porter la guerre et la dévastation. — *Jeter feu et*

flamme, c'est se livrer à de grands emportements. — *Flamme* se prend encore pour éclat, vivacité : *ses yeux sont pleins de flamme, ces pierreries jettent des flammes.* — En marine, on appelle *flamme*, une longue bande de serge ou d'autre tissu que l'on hisse au haut du mât d'un vaisseau.

Flan, morceau de métal préparé par la fonte et destiné à recevoir l'empreinte qui le transforme en médaille ou en pièce de monnaie.

Flanc (histoire naturelle), région latérale de l'homme et des animaux, comprise entre les fausses côtes et l'os de la hanche. C'est là que sont logés le foie, à droite ; la rate, à gauche ; le rein, de l'un et l'autre côté. — Au figuré, *prêter le flanc*, c'est donner prise sur soi ; se *battre les flancs* pour quelque chose, c'est faire beaucoup d'efforts pour y réussir.

Flanc (art militaire). Toutes les acceptions militaires de ce mot viennent des ingénieurs italiens. Les *flancs* d'une armée d'un régiment, sont les parties qui en terminent le front, ou les corps qui, étant placés à sa droite et à sa gauche, sont destinés à défendre ses ailes, à le *flanquer.* — *Par le flanc droit, par le flanc gauche*, commandements adressés au soldat pour qu'il tourne à droite ou à gauche.

Flandre, province des Pays-Bas, qui se nomme en flamand *Vlanderen*. D'abord la contrée appelée *Flandre* n'était autre chose que le territoire de Bruges. En 853, sous le règne de Charles-le-Chauve, ses limites étaient encore fort étroites. Elle s'étendit sous la domination des comtes de Flandre, et vint en la puissance des ducs de Bourgogne par Marguerite, fille de Louis III. Cette province suivit ensuite la destinée de toutes celles qui composaient les Pays-Bas, jusqu'aux conquêtes de Louis XIV, qui la divisèrent par moitié. A cette époque, il y avait une foule de manières de distinguer les diverses parties de la Flandre. La *Flandre domaniale* était au-delà de l'Escaut ; l'*espagnole*, entre la *française* et la *hollandaise ;* la *flamande* ou *flamigante*, *teutonique* ou *maritime*, était la partie où l'on parle flamand, et qui a la mer et la Lys pour limites. La partie conquise par Louis XIV, dont Lille est le chef-lieu, se nommait la *Flandre française*, et forma un des grands gouvernements du royaume. La *Flandre wallonne*, et plus anciennement *gallicane*, était celle où la langue française se conservait comme vieux souvenir du berceau de la monarchie. Tournai en était la principale ville. La rive gauche du Bas-Escaut portait le nom de *Flandre hollandaise*. Enfin il y avait encore les noms de *Flandre impériale*, *Flandre particulière* et *Flandre propriétaire* qui s'adaptaient à des parties moins importantes. — L'ancienne Flandre avait pour limites l'Artois, la mer d'Allemagne, le Bas-Escaut, le Brabant

et le Hainaut. C'était la partie la plus fertile, la mieux cultivée et la plus industrielle des Pays-Pas. La production du lin enrichit surtout ses habitants, qui excellèrent de bonne heure dans la confection des tissus. Ils passèrent long-temps pour les premiers manufacturiers, les premiers marchands ds l'Europe; et ils montrèrent aux Anglais l'art de tisser le lin et la laine. — Aujourd'hui la Flandre proprement dite, celle qui a retenu officiellement ce nom, forme 2 provinces du nouveau royaume Belge : la *Flandre orientale*, capitale Gand, et la *Flandre occidentale*, capitale Bruges. — La langue flamande est une variété du hollandais, et provient, comme ce dernier idiome, du frison, qu'on parlait autrefois dans les Pays-Pas, et qui lui-même était de la famille des langues germaniques ou teutoniques. On ignore quelle langue parlaient les anciens Belges. Ce n'est qu'au XIIIe siècle qu'on trouve les premiers documents écrits de la langue flamande. L'avénement de la maison de Bourgogne introduisit la langue française en Flandre. De là cette foule de locutions étrangères qui se sont mêlées au flamand. Plus tard, le flamand n'étant plus la langue de la cour, cessa d'être cultivé, et l'on n'écrivit plus dans cette langue que les ouvrages destinés au peuple. Dans les villes du Brabant le français prévalut, mais les campagnes restèrent flamandes; et lorsqu'en 1814 la Belgique fut réunie à la Hollande, sous le nom de royaume des Pays-Bas, les efforts que fit le nouveau gouvernement pour exclure la langue française des transactions publiques, rencontrèrent une si vive résistance de la part des villes qu'il fallut y renoncer. Aujourd'hui que la Belgique est indépendante, la langue française est la seule dont se servent les gens bien élevés; mais le peuple continue de parler flamand. Dans l'intérieur de la Belgique, le flamand et le wallon se touchent en plusieurs endroits sans se confondre.

Flanelle, étoffe fabriquée avec de la laine peignée et cardée. Elle est légère, à tissu simple ou croisé. Autrefois on enviait beaucoup la *flanelle d'Angleterre* qu'on nommait *flanelle de Galles*, *flanelle de santé*. C'était le pays où on en fabriquait le plus. L'époque de la première fabrication en France remonte à Louis XIV. Aujourd'hui Reims et ses environs en ont le monopole.

Flaneur. Le *Dictionnaire de l'Académie* n'a point encore accordé à ce mot ses grandes lettres de naturalisation; et pourtant il appartient à notre langue nationale, comme *musard*, qui n'a dû sans doute qu'à son plus ancien emploi le brevet d'admission que lui a délivré notre sénat littéraire. Paris, pour les flaneurs, est un *pays de Cocagne*. La flanerie doit surtout de la reconnaissance aux nombreux trottoirs qui lui permettent de stationner sans danger devant les *étalages* et les *montres* des marchands. Les littérateurs et les ar-

tistes sont en général *flaneurs.* — La *flanerie* est la paresse des hommes d'esprit.

Flanqueurs, nom donné à des troupes qui, en campagne, occupent le flanc d'une armée et lui prêtent protection et appui.

Flatteur, flatterie (d'un mot latin qui signifie *souffler*, parce que les flatteurs soufflent toujours quelque chose à l'oreille de celui qui les écoute). Le *flatteur* a sans cesse la louange à la bouche, il cherche à séduire la personne qu'il encense, à se faire bien venir d'elle, à s'emparer de son esprit. Les rois et les grands hommes ont toujours eu des flatteurs : tous les ont écoutés, peu s'en sont méfiés, quelques-uns seulement les ont méprisés. — La *flatterie*, cette louange non méritée qu'on prodigue sans y croire est aussi ancienne que le monde. Les livres saints nous montrent le serpent, tentateur de nos premiers parents, employant la *flatterie* pour les séduire : mais si la flatterie est ancienne, la vanité ne l'est pas moins; et l'esprit, le bon sens, ne garantissent pas toujours la seconde des piéges de la première : « Coquin, tu me flattes, disait un homme d'esprit, mais, c'est égal, tu me fais plaisir. » Autrefois la *flatterie* n'habitait que les palais; c'est elle qui soufflait à Louis XIV ces mots historiques : l'*Etat, c'est moi!* Aujourd'hui le peuple a ses *flatteurs*, et ceux-là ne sont pas les moins dangereux.

Flatuosités. Ce mot, qui vient d'un mot latin signifiant *souffle*, a été beaucoup employé dans l'ancienne médecine. On ne désignait pas seulement par *flatuosités* les gaz amassés dans les intestins, mais on donnait encore ce nom à un état de l'organisme en proie à cette disposition. On qualifiait de *flatueux* les aliments que l'on supposait propres à l'entretenir.

Flavia (*gens*), famille romaine qui, de la condition des esclaves, s'éleva aux plus hautes magistratures et jusqu'au trône des Césars. *Flavius* (blond) ne fut d'abord qu'un surnom tiré de la couleur des cheveux, mais ce surnom est devenu un grand nom historique. Le premier dont il soit fait mention dans les annales de Rome est l'affranchi *Annius Flavius* qu'on peut regarder comme la souche de la famille. Viennent ensuite son fils *Cneius,* l'un des scribes du savant jurisconsulte Appius Claudius et l'éditeur des *Fastes* (v.) ou formules des différentes actions à intenter sous peine de nullité; *C. Flavius,* l'ami de Cicéron, de Brutus et d'Atticus, qui donna un nouveau lustre à sa famille tombée dans l'oubli, et soutint chaudement la cause de la noblesse et du sénat; *L. Flavius*, tribun du peuple, qui, à l'instigation de Pompée, proposa, au bénéfice des soldats de ce général, une loi agraire qui excita de grands troubles et fut rejetée; *Titus Flavius Petronius*, soldat de Pompée, combat-

tant à Pharsale, amnistié du vainqueur à son retour dans sa patrie; son fils *Titus Flavius Sabinus*, receveur du quarantième en Asie, méritant, par sa probité, une statue avec cette inscription: *au percepteur intègre; Titus Flavius Sabinus*, fils aîné de ce dernier, préfet de Rome, massacré dans une émeute, après avoir, 35 ans, servi honorablement la république aux armées et dans Rome; son jeune frère *Titus Flavius Vespasianus* (v. *Vespasien*), dixième empereur (69 ans après J.-C.), prince doux et modéré; son fils *Titus Flavius Sabinus Vespasianus* (v. *Titus*) qui ne régna que deux ans et fut l'amour et les délices du genre humain; son frère *Titus Flavius Sabinus Domitianus* (v. *Domitien*) qui occupa le trône 15 ans et fut le fléau de l'humanité et le bourreau de sa famille; *Flavius Sabinus*, son neveu, qui épousa sa cousine *Julia*, surnommée *Augusta*, fille de Titus, déshonorée par son oncle Domitien qui fit mourir son mari, l'épousa étant empereur, finit par l'empoisonner et fit périr également le frère du mari *Flavius Clemens;* ce dernier eut deux fils, *Vespasianus Junius* et *Domitien*, dont on ignore la vie. — L'empereur Domitien avait métamorphosé la *maison de la grenade*, où il avait reçu le jour, en temple de la famille Flavia, où sa nourrice ensevelit ses restes qu'elle avait soustraits à la fureur du peuple. Ce temple eut le sort de la famille Flavia qui, des honneurs de l'apothéose et après avoir encore occupé le trône des Césars au IVe siecle dans les personnes de *Valentinien*, *Valens* et *Théodose* (v. ces noms), retomba dans son obscurité première.

Flavien, évêque d'Antioche, né dans cette ville d'une famille illustre au commencement du IVe siècle; chassé par l'influence des ariens, nourrissant son troupeau de la parole divine sur les bords de l'Oronte; appelé au siége épiscopal par les évêques de Syrie, malgré les pères du concile de Constantinople, et malgré saint Grégoire de Nazianze lui même, conférant la prêtrise à saint Jean-Chrysostome, puis quand le peuple d'Antioche, dans un moment de fureur, eut brisé les statues de Théodose et de ses deux fils, allant à Constantinople fléchir l'empereur par un discours que Chrysostome a transmis à la postérité. Il mourut en 404.

Flaxman, célèbre peintre et sculpteur anglais, né à York en 1755, mort en 1826. Une vocation irrésistible l'entraînant vers les arts du dessin, il se dirigea vers l'Italie et séjourna sept ans à Rome, où ses bas-reliefs sont très-recherchés. Trois ans après son retour (1797), il fut nommé associé à l'Académie royale de peinture et de sculpture de Londres, puis membre de cette Académie en 1800 et professeur de sculpture en 1810. Pendant un laps de temps fort court, il exécuta successivement des dessins admirables pour les œuvres

d'Homère, d'Eschyle, d'Hésiode et de Dante. Le musée du Luxembourg, à Paris, possède de lui un charmant tableau de *Pandore transportée sur la terre par Mercure.* — Comme tous les artistes de son temps, Flaxman a sacrifié à la patrie, aux muses, à l'histoire, à Minerve : on lui doit le monument élevé au poète Collins dans la cathédrale de Chichester, celui de lord Mansfield, à Westminster, le mausolée de lord Howe et d'Abercromby, le buste de Washington, les statues de sir Josuah Reynolds, le célèbre portraitiste, et de Pitt, le grand ministre. A mesure que Flaxman avançait en âge, son talent se colorait d'une nouvelle jeunesse, et pourtant ce génie prodigieux était, par un singulier contraste, l'objet d'un jeu bizarre de la nature; il était petit, contrefait et d'une figure commune.

Fléau, d'un mot latin qui signifie *fouet*, instrument dont on se sert dans beaucoup de pays pour battre le blé. Le fléau le plus simple se compose d'une canne légère, au bout de laquelle est fixé un gros bâton au moyen de lanières de cuir.—On a fait du *fléau* une arme très-meurtrière en garnissant de pointes de fer le bâton le plus court, ou en le remplaçant par des lanières terminées par des balles de plomb. Ce fléau est en général plus court que celui dont on se sert pour battre les grains. — On donne encore le nom de *fléau* à la verge qui supporte les plateaux de la *balance* (v.). — *Fléau* désigne aussi quelque grand désastre, quelque calamité publique, et ici son étymologie est encore la même. La guerre, la famine, sont regardées comme les principaux *fléaux* dont Dieu se sert pour punir les peuples coupables. — Il y a peu de sociétés qui ne soient tourmentées par quelques fléaux, comme les guerres ou les maladies épidémiques, ainsi qu'on l'a éprouvé dernièrement en Europe lors de l'invasion du choléra. On donne aussi quelquefois par métonymie le nom de *fléau* à la cause d'où dérive cette calamité publique, ou au moyen par lequel elle est produite. C'est ainsi que les ravages exercés par les hordes d'Attila lui ont valu le surnom de *fléau de Dieu*.

Fléau (arme).

Fléau (agric.)

Flèche, arme de jet qu'on lance avec l'arc ou l'arbalète. L'art militaire a connu des flèches de genres très-différents. Du temps de la Grèce et de Rome, les Numides, les Scythes, les Parthes, les Tyriens excellaient dans l'art de lancer les flèches. Les flèches grecques se lançaient avec la fronde, c'étaient des *cestres;* les flèches romaines et byzantines, au gros bout plombé, restaient fichées en

terre, la pointe en l'air, pour gêner les marches de nuit. Les flèches à feu, les traits, les dards de toutes dimensions, les *phalariques*, les *malléoles*, les *quenouilles a feu grégeois* rappellent le bas-empire. Les Franks méprisaient la flèche, ils aimaient mieux combattre de plus près. Ce fut à coups de massues et de framées qu'ils triomphèrent des Sarrasins d'Abdérame. La flèche, tombée en oubli, si ce n'est comme arme de chasse, reprit faveur en France avec les archers baléares, gascons, basques. Les premières machines de l'artillerie à feu projetaient des flèches, des dards, des traits. — Les Kirghises, les Kalmuks, les Circassiens, les Persans, les Chinois se servent encore de flèches. Dès le temps d'Alexandre-le-Grand, les flèches asiatiques étaient empoisonnées. Celles des hordes sauvages de l'Amérique et de l'Océanie, qui, ne connaissant pas le fer, les arment d'os en pointe, de cailloux tranchants ou d'arêtes de poisson, le sont également. Le suc des plantes, le venin des reptiles étaient employés à à cet usage, par les Scythes, les Parthes, les Africains, les Crétois. Les Gaulois et les Franks chassaient avec des dards empoisonnés. Des flèches américaines empoisonnées, conservées pendant plus d'un siècle, ont gardé toute leur vertu meurtrière (v. *Arc* et *Carquois*).

Flèche (architecture), partie pyramidale, en charpente ou en pierre, carrée et à pans, qu'on élevait autrefois sur les tours ou clochers et au dessus des combles des églises. La création de cette importante partie de l'ordonnance du style improprement appelé gothique, appartient aux architectes chrétiens des XIe et XIIe siècles, et n'a jamais été employée par les Grecs et les Romains. Elle se perfectionna jusqu'à la renaissance. Au XIIe siècle, les croisades et l'impulsion donnée au commerce de l'Italie avec l'Orient introduisirent un luxe de moulures inusité. Tout dans l'édifice religieux, retraçant la pensée du Christ, sembla s'élancer de la terre vers le ciel; la flèche élégante, délicate, frêle, enrichie d'ornements symboliques et coupée à plusieurs pans, alla se perdre dans les nues. Aux XIIIe, XIVe et même XVe siècles elle devint, non plus un objet d'utilité, mais un ornement indispensable; elle affecta les ouvertures en trèfles, les moulures prismatiques, les crochets ondoyants. Au XVIe siècle, la flèche céda la place aux terrasses plates et unies. On citait en France les flèches de Notre-Dame-de-Paris, de la Sainte-Chapelle, de Chartres, de Rouen, de St-Denis, de Reims, d'Orléans, d'Amiens, d'Autun, etc., etc. Plusieurs ont été dé-

Flèche (architect.).

truites, mais nous avons encore celle de Strasbourg. A l'étranger on admire celles d'Anvers, de Vienne et de Fribourg en Brisgau.

Fléchier (Esprit), célèbre prédicateur, naquit le 10 juin 1632, de parents obscurs et pauvres, à Pernes, petite ville du comtat d'Avignon. Entré à 16 ans dans la congrégation de la *doctrine chrétienne*, il devint professeur de rhétorique au collége de Narbonne. En 1659 il prononça, devant les états de Languedoc, l'oraison funèbre de l'archevêque de cette ville, et, la même année, il quitta l'habit de doctrinaire et se rendit à Paris. Nommé précepteur du fils de l'intendant des finances Caumartin, il fut admis dans le cercle de l'hôtel de Rambouillet, et le duc de Montausier s'y déclara son Mécène. Bientôt l'oraison funèbre de la duchesse de Montausier commença sa réputation de prédicateur; et celle de la duchesse d'Aiguillon lui avait ouvert en 1675 les portes de l'Académie, quand l'oraison funèbre de Turenne, qu'il prononça le 10 janvier 1676, vint mettre le comble à sa réputation et le fit placer en parallèle avec Bossuet. — Nommé, en 1685, à l'évêché de Lavaur, en 1687 à celui de Nîmes, il fit plus pour la religion par sa charité évangélique que M. de Basville par ses rigueurs. Fléchier mourut à Montpellier le 16 février 1710, âgé de 78 ans.

Fléchisseur (anatomie) se dit des muscles destinés à faire fléchir certaines parties : les muscles *fléchisseurs* du bras, du genou. — Les *fléchisseurs* sont opposés aux *extenseurs*.

Flegmasie (v. *Phlegmasie*).

Flegme, calme parfait, inébranlable que l'on conserve dans une foule de circonstances qui troublent et émeuvent les autres hommes. Le *flegme* forme la nuance entre la tranquillité et l'apathie. C'est une qualité chez le magistrat, chez le citoyen mêlé aux troubles civils, chez le diplomate surtout. Les femmes qui manquent de *flegme*, en général réussissent mieux que nous dans la société; dans les moments de crise elles savent en montrer, et alors il est bien plus puissant que le nôtre. — Le seul peuple en Europe célèbre par son *flegme* est le peuple hollandais : plein de sang-froid au milieu des périls et des revers, il a consacré laborieusement 72 ans de patience à la conquête de sa liberté.

Flegme (médecine), v. *Phlegme*.

Flesselles (Jacques de), le dernier prévôt des marchands de Paris, né, en 1721, d'une famille de robe très-ancienne, et nommé fort jeune maître des requêtes, s'attira la faveur de la cour par son dévouement au duc d'Aiguillon et par ses persécutions contre la *Chalotais* (v.). L'intendance de Lyon fut le prix de sa complaisance. Sa douceur, sa bienfaisance, son zèle pour les inté-

rêts de la seconde ville du royaume effacèrent la tache de cette faveur. Nommé conseiller d'état et prévôt des marchands de Paris un peu avant la révolution, Flesselles crut un instant que l'ancien conseil des échevins pourrait exister à côté de la formidable assemblée des électeurs de l'Hôtel-de-Ville, qui allait devenir la commune de Paris; mais il ne tarda pas à sentir qu'il fallait s'absorber dans la puissance révolutionnaire : un comité central se forma composé d'électeurs et d'échevins, et la présidence lui en fut déférée. De ce jour il fut perdu : le district des Mathurins se déclara *trompé d'une manière atroce*, dans la question des armements, par M. de Flesselles, qui jouait encore avec le peuple en furie. Le lendemain c'était le 14 juillet, le jour de la prise de la Bastille, dont le gouverneur de Launay flottait déjà à la lanterne de la rue de la Vannerie. Dans sa poche on avait trouvé un papier signé *de Flesselles,* et portant ces mots terribles : « J'amuse les Parisiens avec des cocardes et des promesses; tenez bon jusqu'à ce soir! » Cette lettre fut présentée sur-le-champ au comité des électeurs. A sa lecture, le prévôt frémit. Un cri s'éleva dans la foule : « Qu'il aille se justifier au Palais-Royal! » Et il se leva éperdu, pressé par la foule menaçante. Sur la Grève, une multitude déguenillée, ivre de sang, attendait le drame qui se préparait. Un jeune homme, le pistolet au point, fendit la foule, arriva à l'escalier de l'Hôtel-de-Ville, et, d'un coup tiré à bout portant, étendit le vieillard à ses pieds. La multitude se précipita sur ce cadavre; sa tête blanchie et toute sanglante fut coupée, placée au bout d'une pique, portée au Palais-Royal, et promenée dans les rues de Paris. Le corps fut traîné dans la fange.

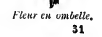
Flessingue (Vlissingen), ville de Hollande dans l'île de *Walcheren* en Zélande, à l'embouchure du bras de l'Escaut appelé le *Hondt*, à 6 kilomètres de Middelbourg, 12 de l'Écluse et 40 de Gand. Le port, défendu par plusieurs forts, peut contenir une flotte entière; c'est le meilleur de la Hollande et le siége de son amirauté. La ville est entourée de remparts et défendue en outre par des écluses à l'aide desquelles on peut inonder les environs, qui sont très-bas et munis de digues. Ce n'était, avant le XVe siècle, qu'une bourgade de pêcheurs d'où l'on l'on s'embarquait pour la Flandre, la France et l'Angleterre. Devenue, au commencement du XIXe siècle, ville française, elle vit son commerce maritime presque anéanti. Les Anglais la bombardèrent en 1809, brûlèrent l'hôtel-de-ville, 2 églises et 120 maisons, s'emparerent de la place, mais en furent chassés par les effets malfaisants du climat. En partant, ils détruisirent l'arsenal. Les inondations

l'avaient ravagée en 1530, 1662, 1744, 1808. Flessingue, patrie du célèbre amiral Ruyter, centre d'un important commerce avec les Indes, n'est guère peuplée que de 5,000 âmes; elle est bien bâtie, mais elle a perdu la plupart de ses anciens édifices publics.

Flétrissure, marque qu'imprime le bourreau au criminel condamné à une peine afflictive et infamante. Cette idée de *flétrissure* remonte aux temps les plus reculés : les Samiens imprimaient une chouette sur leurs prisonniers athéniens; les Grecs marquaient les sacriléges au visage et à la main; les Romains marquaient les coupables au front. Constantin défendit ces stigmates, qui déshonoraient, disait-il, l'œuvre de Dieu : on ne marqua plus qu'à la jambe ou sur la main. En France, on flétrissait autrefois avec un fer portant plusieurs fleurs de lis qu'on imprimait sur l'épaule. Plus tard ces fleurs de lis furent remplacées par un V pour les voleurs, et par les lettres G A L pour les condamnés aux galères. — Abolie par l'assemblée constituante, la marque fut rétablie pour certains cas en l'an x, en 1806, et par le Code pénal de 1810. La nouvelle empreinte porta les lettres T P pour les coupables condamnés aux travaux forcés à perpétuité, T pour les travaux forcés à temps, T F pour les faussaires. Lors de la révision du Code pénal, après 1830, la marque a été abolie en France. — Il y a en outre une *flétrissure* morale plus terrible que celle du bourreau, c'est celle de l'opinion publique, tache indélébile faite à la réputation d'un homme, souillure que rien ne peut enlever.

Fleur (physiologie végétale), réunion des organes qui concourent plus ou moins directement à la reproduction des plantes *phanérogames* (pourvues de fleurs). Elle se compose de feuilles dans un état particulier de transformation, naissant sous divers points de la tige ou de ses rameaux, et disposés par séries circulaires. La partie de la tige, ou des rameaux, ou du *pédoncule* (queue de la fleur) sur laquelle reposent les *organes floraux*, se nomme *réceptacle*. Les séries d'organes floraux sont ordinairement au nombre de quatre : 1° le *calice* (v.), première enveloppe florale, ainsi nommée de la ressemblance qui existe le plus souvent entre cet organe et une petite coupe ; 2° la co-

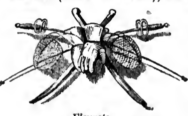
Fleur en grappe.



Fleur en ombelle.

rolle(v.), partie qui enveloppe immédiatement les organes de la fécondation, et qui est ordinairement colorée (on appelle *pétale* chacune des pièces qui la composent) ; 3° les *étamines*, organe mâle des fleurs qui est ordinairement formé d'un filet plus ou moins allongé et d'une espèce de tête nommée *anthère*, dans laquelle est renfermée la poussière fécondante ; 4° la dernière série, la plus intérieure, composée de *carpels* ou *pistils*, organe femelle des fleurs, ordinairement placé au centre, et ayant 3 parties : l'*ovaire*, qui contient les rudiments des semences ; le *style*, qui est un filet surmontant l'ovaire ; et le *stigmate*, qui est le sommet de ce filet (v. *Fleurs*).

Fleuret (terme d'escrime), sorte d'épée, à lame carrée, ou plutôt baguette rectangulaire, sans pointe et sans tranchant) terminée par un bouton garni en peau, et dont on se sert pour apprendre à faire des armes. La longueur du fleuret est d'environ 1 mètre. — *Fleuret* se dit aussi d'une certaine espèce de fil fait de la matière la plus grossière de la soie (v. *Filoselle*), et d'une sorte de ruban fait de ce même fil. Au contraire, le premier choix du coton, de la laine et du fil se nomme *fleuret*.


Fleurets.

Fleurette. Le nom de l'altière et trompeuse Gabrielle est lié à celui de Henri IV, tandis que l'histoire n'a pas daigné donner un souvenir à la pauvre Fleurette. Et pourtant elle aima, la première, Henri enfant ; elle seule l'aima pour lui-même, et mourut pour lui. Fleurette n'était que la fille du modeste jardinier de Nérac. La naïve fillette voyait dans le Béarnais moins un roi futur qu'un compagnon habituel de promenades et de jeux. Mais un jour Henri partit, Fleurette restée seule se noya. Voilà toute la tradition.

Fleurette (conter). Ce 1er article du code de la galanterie n'a pas besoin de commentaires. Seulement son étymologie est douteuse. Faut-il remonter à la pauvre Fleurette dont nous venons de tracer l'histoire ? *Fleurette* dérive-t-il de fleurs, et a-t-on donné pour cela ce nom métaphorique aux compliments, accessoire obligé de l'offrande d'un bouquet ? Nous laissons à nos lectrices le choix entre ces deux hypothèses.

Fleuri (style). Il ne faut pas confondre l'élégance du style, ce charme des grands écrivains, avec les ornements légers, d'un coloris brillant, mais éphémère, que l'art sème à pleines mains, comme des *fleurs*, sur un sujet aride ou frivole, et qui constituent le *style fleuri*. Généralement destiné à faire valoir des bagatelles, des futilités, par

l'éclat et l'enluminure des paroles, il serait ridicule dans un sujet grave; mais il plaît parfois dans le madrigal, l'idylle, l'églogue, et dans l'épigramme elle-même. Cependant l'abus qu'on en ferait introduirait dans la poésie, aussi bien que dans la prose, un papillotage de couleurs dont l'éclat serait fatigant. C'est de cet abus que provenait la *stérile abondance* du cardinal de Bernis, que Voltaire appelait *Babet la bouquetière.*

Fleuron, nom donné par les botanistes à des petites fleurs, simples ou incomplètes, qui entrent dans la structure d'une fleur composée. Le fleuron est muni d'une *corolle* (v.) en entonnoir; il a la forme d'un tube ou cornet, fermé par le bas, ouvert par le haut, le bord supérieur taillé plus ou moins régulièrement en 4 ou 5 parties. Les fleurs du chardon, de l'absinthe sont *flosculeuses* ou à fleurons; celles de la laitue, de la dent-de-lion sont *demi-flosculeuses* ou à demi-fleurons. — En sculpture, le *fleuron* est une petite fleur, souvent idéale, dont on se sert dans les ornements et dans l'orfévrerie. Il diffère du *rinceau* en ce que les fleurons seuls sont détachés les uns des autres et n'ont ni tige ni rameaux qui les unissent. — Les imprimeurs ont coutume de placer au frontispice d'un livre, ou au bas des pages, à la fin des chapitres, pour remplir un espace de blanc, des ornements variés de forme et de goût qu'ils appellent *fleurons.* — Dans le blason, le *fleuron* est l'ornement des couronnes de rois, de princes, de gentilshommes. Pour les rois de France, les fleurons sont composés de fleurs de lis, dont une seule forme le chef; d'autres bordent le cercle d'en bas de la couronne. Un cercle de fleurons compose celle des rois d'Espagne. Les feuilles d'ache et de persil des couronnes ducales s'appellent *fleurons rependus.* Celles de comtes ne sont composées que de grosses perles sans fleurons. Celles de marquis ont 4 fleurons, séparés par une perle. Les couronnes de vicomtes et de barons ne sont point *fleuronnées.* — *Fleuron* s'emploie aussi dans ce sens au figuré. On dit d'un roi qui a perdu un ministre instruit et dévoué, une de ses provinces, ou une de ses prérogatives royales : *il a perdu le plus beau fleuron de sa couronne.*

Fleuron (architec.).

Fleuron (blason).

Fleurs. « La fleur, dit Chateaubriand, donne le miel; elle est la fille du printemps, la source des parfums, la grâce des vierges, l'amour des poètes; elle passe vite comme l'homme, mais elle rend doucement ses feuilles à la terre. Chez les anciens, elle couronnait la coupe du banquet et les cheveux blancs du sage. Les premiers chrétiens en couvraient les martyrs et l'autel des catacombes. Aujourd'hui, et en mémoire de ces antiques jours, nous la mettons

dans nos temples. Dans le monde nous attribuons nos affections à ses couleurs, l'espérance à sa verdure, l'innocence à sa blancheur, la pudeur à sa teinte de rose. » Les fleurs semblent chargées par la nature de répandre sur la vie de l'homme comme une rosée d'innocents plaisirs, de suavité, de douceur; et de là cette figure si généralement admise qui donne le nom de fleur à tout ce qui excelle en agrément, en fraîcheur : *fleur de l'âge*, *fleur du style*, *fleur de nouveauté*. On a mille fois comparé les femmes aux fleurs (v. *Fleur*).

Fleurs (commerce des). A l'exception des œillets, les plus belles fleurs, les anémones, les renoncules, les tubéreuses, les narcisses, les jacinthes viennent de l'Orient, où l'on apporte le plus grand soin à leur culture. — C'est aux jardiniers hollandais que nous devons le secret de rendre les fleurs doubles, de varier et de panacher de différentes couleurs les œillets, les tulipes, etc., de faire changer à d'autres fleurs leur couleur naturelle et de produire dans ce genre de véritables métamorphoses. — A toutes les époques, les fleurs elles-mêmes ont été l'objet d'un commerce considérable. Naguère il avait son siége principal en Hollande. De là des oignons étaient envoyés dans toute l'Europe à des prix exorbitants. On recherchait à tel point les jacinthes et les tulipes de ce pays, que ces fleurs donnèrent lieu à une espèce d'agiotage et à des marchés à terme comme les rentes et les actions à la Bourse. Aujourd'hui, toutes les grandes villes ont leur marché aux fleurs. Paris en compte plusieurs et les amateurs s'y portent avec empressement.

Fleurs (langage des). Si les fleurs ont un langage éloquent qui révèle la création, élève l'âme et est à la portée de tout le monde, elles en ont un autre plus mystérieux qui s'adresse plus directement au cœur et qui n'est compris que de quelques initiés. Les premiers hommes sentirent que la parole n'était pas toujours un moyen suffisant de communication. Ils cherchèrent à peindre la pensée aux yeux, et ils inventèrent des *hiéroglyphes* (v.), image de plantes, d'animaux, etc. Un épi de blé dut signifier la *moisson*, puis, par extension, la *richesse*, l'*abondance*. L'ivraie, qui étouffe la moisson, dut être le symbole du *vice;* la rose, la plus belle des fleurs alors connues, signifiait la *beauté;* l'Écriture sainte est pleine de ces allégories. La civilisation, en se perfectionnant, créa de nouveaux besoins; il fallut dès lors augmenter le vocabulaire écrit, le rendre plus clair, plus précis; les caractères en lettres furent inventés. Les progrès de la civilisation amenèrent quelques vices; l'homme abusa de sa force, il soumit à sa domination les êtres plus faibles que lui; les femmes de l'Orient furent enfermées dans des harems, et, pour communiquer leurs pensées au dehors, sans que

leurs geôliers les saisissent au passage, elles imaginèrent le *langage des fleurs;* ainsi un *myosotis*, mouillé de larmes, signifia *ne m'oubliez pas!* — La chevalerie adopta cet idiome. Une couronne de blanches marguerites signifia : *j'y songerai;* une couronne de roses, *je ne dis pas non*. Une rose fanée fut un emblème de malheur. Le souci signifia *peines*, *chagrins;* réuni à d'autres fleurs, il représenta la *chaîne de la vie mêlée de biens et de maux*. Avec une rose, il indiqua une *peine passagère;* avec une marguerite, *j'y songerai*, etc. Une fleur tenue à la main conserve sa signification propre; retournée, elle a une signification contraire. Le myrte veut dire : *je vous aime*. Si on le tourne vers la terre, il dira : *je vous hais*. La syntaxe de cette langue est en effet bien simple, et elle se compose, comme on va voir, d'un très-petit nombre de règles : 1° une fleur présentée droite exprime une pensée; renversée, elle exprime la pensée contraire. Ainsi, par exemple, une branche de luzerne signifie *vie;* renversée, elle signifie *mort*. 2° On peut varier l'expression de presque toutes les fleurs en variant leur position. La fleur le *souci*, placée sur la tête, signifie *peine d'esprit;* sur le cœur, *peine d'amour;* sur le sein, *ennui;* 3° enfin, le pronom *moi* s'exprime en penchant la fleur à droite, et le pronom *toi* en la penchant à gauche. Telles sont les données qu'il est indispensable de posséder. Ce qui est beaucoup plus difficile à retenir, c'est le sens symbolique attaché à chaque fleur. On pourrait en composer un lexique considérable; nous ne donnerons ici que la liste de celles dont l'emploi est le plus fréquent :

Absinthe	(Absence).
Acanthe	(Arts).
Aloès	(Douleur).
Amandier	(Étourderie).
Amarante	(Immortalité).
Armoise	(Bonheur).
Asphodite	(Deuil).
Aubépine	(Espérance).
Baguenaudier	(Amusement).
Basilic	(Haine).
Belle de jour	(Coquetterie).
Belle de nuit	(Timidité).
Blé	(Richesse).
Eleut	(Délicatesse).
Bruyère	(Solitude).
Buglosse	(Mensonge).
Capillaire	(Discrétion).
Cerisier	(Bonne éducation).
Champignon	(Soupçon).
Chardon	(Austérité).
Chêne	(Hospitalité).
Clématite	(Artifice).
Coquelicot	(Songe).



Coquelicot (Songe).

Cyprès	(Deuil).
Dictame	(Naissance).
Douce-amère	(Vérité).



Douce-amère (Vérité).

Églantier	(Poésie).
Épine-vinette	(Aigreur).



Épine-vinette (Aigreur).

Feuilles mortes	(Mélancolie).
Fleur d'oranger	(Chasteté).
Fougère	(Sincérité).
Frêne	(Grandeur).
Gesse odorante	(Plaisir).



Gesse odorante (Plaisir).

Girofle	(Dignité).
Giroflée	(Beauté durable).



Giroflée rouge (Beauté durable).

Grenade	(Fatuité).
Guimauve	(Bienfaisance).
Héliotrope	(Enivrement).
Hêtre	(Prospérité).
Houx	(Prévoyance).
If	(Tristesse).
Impériale	(Puissance).
Iris	(Message).
Ivraie	(Vice).
Jasmin blanc	(Amabilité).

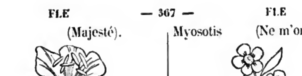


Jasmin (Amabilité).

Jonquille	(Désir).
Laurier	(Gloire).
Liane	(Nœuds).
Lierre	(Amitié).



Lierre (Amitié).



Lis (Majesté).



Lis (Majesté).

Luzerne (Vie).



Luzerne (Vie).

Mercuriale (Commerce).



Mercuriale (Commerce).

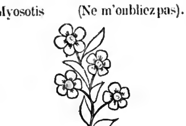
Mousse (Amour maternel).
Muguet (Retour du bonheur).



Muguet (Retour du bonheur).

Mûrier blanc (Sagesse).

Myosotis (Ne m'oubliez pas).



Myosotis (Ne m'oubliez pas).

Myrte (Amour).



Myrte (Amour).

Myrtile (Trahison).
Narcisse (Égoïsme).
Œillet (Amour vif et pur)
Olivier (Paix).
Oranger (Générosité).
Ortie (Cruauté).
Osier (Franchise).
Patience (Patience).
Primevère (1re jeunesse).

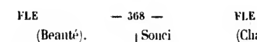


Primevères (Première jeunesse).

Pommier [fleur] (Préférence).



Fleur de pommier (Préférence).



Rose, (Beauté).

Rose (Beauté).

Roseaux (Musique).
Sauge (Estime).
Saule pleureur (Mélancolie).
Sensitive (Pudeur).
Soleil (Fausses richesses).
Souci (Chagrin).
Thym (Activité).
Tilleul (Amour conjugal)
Véronique (Fidélité).
Vigne (Ivresse).
Violette (Modestie).
Violette blanche (Innocence).

Violette blanche (Innocence).

Il y a deux manières d'employer le langage des fleurs. On peut former des bouquets, soit dessinés, soit en fleurs naturelles ; mais alors le sens en est quelquefois difficile à saisir, et on peut commettre des erreurs en lisant une fleur du bouquet avant une autre qui aurait dû être lue auparavant. Lorsque les fleurs sont dessinées, il vaut donc mieux les placer séparément à la suite les unes des autres, comme dans l'exemple que voici :

Fleur de pommier.	Jasmin,	Rose,	Lierre,	Myrte.
Préférence.	Amabilité.	Beauté.	Amitié.	Amour.
Préférez	*l'amabilité à*	*la beauté,*	*l'amitié à*	*l'amour.*

—La politique s'est servie quelquefois de ce langage mystérieux : ce fut le *chardon* en Écosse, la *rose rouge* et la *rose blanche* en Angleterre ; en France, le *lis*, puis un instant la *violette*. Dans le bon temps de notre littérature, parut la *Guirlande de Julie* (v.), gracieux tribut de tous les poètes contemporains. — L'auteur du *poème des Mois*, l'infortuné Roucher, incarcéré sous la Terreur, charmait les ennuis de sa prison avec des fleurs. Avant de partir pour l'échafaud, il envoyait à sa fille deux lis desséchés ; emblèmes de l'innocence de son âme et du triste sort qui l'attendait.

Fleurs (ordre des), société littéraire fondée en 1644 à Nuremberg pour la conservation de la pureté de la langue et de la poésie allemande. Elle tint d'abord ses séances à la campagne, sur les bords de la Peignitz, et on l'appela *l'ordre pastoral de la Peignitz*. Les magistrats de la ville lui donnèrent ensuite un bosquet pour ses séances. Enfin elles furent transférées dans la ville, où elles ont encore lieu. L'emblème de la société est la belle fleur de la passion,

ou *grenadelle*, et chaque membre reçoit le nom d'une fleur. En 1744 l'ordre célébra sa première fête séculaire, et un de ses membres, Herdegen, ayant nom *Amarante*, publia son histoire.

Fleurs artificielles. Cet art n'est pas nouveau : il y a bien des siècles qu'on fabrique des fleurs artificielles à la Chine; les dames de ce pays en font de très-jolies avec de la moelle de bambou, qu'elles coupent en bandes aussi fines que celles de parchemin ou de papier. L'art de placer des bouquets naturels ou artificiels dans les coiffures était connu à Athènes et à Rome. Pline en fait honneur au peintre Pausanias et à la bouquetière Glycère. Ces fleurs artificielles étaient, selon lui, faites de raclures de cornes teintes de diverses couleurs. De nos temps, les Italiens ont réussi les premiers dans cette contrefaçon de la nature; ils employèrent d'abord des rubans de diverses couleurs, qu'ils frisaient et dont ils recouvraient des fils de laiton. Bientôt ils ajoutèrent les plumes, la gaze d'Italie, les cocons du ver à soie. En 1738, Seguin, botaniste et chimiste distingué, prit la nature pour guide et la copia scrupuleusement. Il fit des fleurs artificielles, à la manière chinoise, avec de la moelle de sureau; il en fit en feuilles d'argent coloriées pour les robes de dames. Il employait le parchemin pour les pétales, les soies de sanglier pour les tiges, la colle d'Allemagne pour apprêt; mais c'est surtout en perfectionnant les couleurs qu'il fit avancer cet art. Déjà, à la fin de ce siècle, Buffon admirait les petites fleurs des champs reproduites par les mains délicates de madame de Genlis. Vers la même époque, Wentzel, inventeur du papier gazé, qui fournissait un feuillage très-naturel, tentait aussi l'emploi des pellicules d'œufs. — Aujourd'hui on se sert de nombreux matériaux. Parmi les étoffes, ce sont la batiste, la percale fine, la batiste d'Écosse en coton, la mousseline, la gaze, le linon-batiste, le calicot fin. On fait des fleurs de fantaisie avec du crêpe ordinaire, et des fleurs très-fines avec du crêpe lisse. Le satin, le velours, le taffetas, le gros de Naples, etc., ont des applications particulières. — On fait encore des fleurs 1° en fanon de baleine, réduit en feuilles légères, décoloré complétement, rendu blanc mat, pour lui donner ensuite toutes les couleurs désirables; ces fleurs ne s'altèrent pas aussi promptement que celles de batiste et ne sont pas plus chères; 2° avec des coquilles bivalves, mais leur poids les a fait rejeter; 3° en cire qui doit être coloriée avant de recevoir sa forme dans les moules ou sous les doigts; le pinceau donne ensuite les nuances; cette branche de l'art n'est cultivée que par quelques dames, mais elles l'ont poussée à un haut degré de perfection. Les villes où l'on fabrique les fleurs artificielles avec le plus de perfection sont Paris et Lyon.



Fleurs de lis (blason). De savantes recherches sur l'origine des fleurs de lis qui figuraient autrefois sur l'écu de France prouvent que cette question est loin d'être éclaircie. Selon les uns, elles viendraient du *lotus* d'Égypte, ou des flambes qui croissaient spontanément sur les bords du Lis alors que le royaume de France y était campé autour du pavillon de Clovis; selon d'autres, de la tombe de Chilpéric à Tournai, où l'on a vu des broderies d'abeilles; ou encore de la couronne et du sceptre soi-disant fleurdelisés de la statue de Frédégonde, autrefois à Saint-Germain-des-Prés; ou bien des images de fleurs de lis, ou plutôt de fers d'angon, dont Hugues-Capet avait surmonté sa couronne. — Des historiens dignes de foi affirment que vers 1125 la bannière de France et l'oriflamme étaient semées de fleurs de lis, et que les monnaies rares et frustes de Louis-le-Jeune en sont empreintes. L'écu de France portait alors sans nombre fixe les fleurs de lis, que Charles V, ou Charles VI, ou Philippe de Valois passent pour avoir réduites à 3.

Fleurs de lis.

Fleurus (batailles de). Fleurus est un bourg du Hainaut, situé près de la frontière de France, à l'entrée de la Belgique, sur la rive gauche de la Sambre, près de Charleroi. Quatre batailles ont été livrées dans la plaine de Fleurus et en ont conservé le nom. — La première fut livrée le 30 août 1622 entre les Espagnols, commandés par Gonzalès de Cordoue, général de la ligue catholique, l'un des principaux lieutenants de Philippe IV; et les troupes de l'union protestante, sous les ordres du duc de Brunswick et du duc de Saxe-Weimar. L'avantage resta aux protestants. — La seconde fut gagnée le 1er juillet 1690, par 35,000 Français, commandés par le duc de Luxembourg, sur 50,000 Espagnols, Allemands et Hollandais, sous les ordres du prince de Waldeck. *Luxembourg* (v.), désigné pour général en chef malgré l'opposition de *Louvois* (v.), changea, par cette victoire, la face des affaires, jusque-là peu favorables à Louis XIV. — La troisième bataille de Fleurus, la plus importante de toutes, fut gagnée le 26 juin 1794 par 70,000 Français, commandés par Jourdan qui avait sous ses ordres plusieurs braves généraux, tels que Marceau, Lefebvre, Championnet, Kléber, Bernadotte et Duhesme, sur 90,000 Autrichiens, commandés par le prince d'Orange, l'archiduc Charles et le prince de Cobourg. Nos frontières purgées d'ennemis, la Belgique délivrée, la Hollande envahie, les limites du Rhin conquises par nos armes, le refoulement de la guerre en Allemagne, tels furent les avantages immédiats de la troisième bataille de Fleurus, et les légions de Jourdan, connues désormais sous le nom d'*armée de Sambre-et-Meuse*, de-

vinrent une pépinière de héros et l'école de toutes les vertus militaires. — La quatrième bataille de ce nom fut livrée par Napoléon, 21 ans après, le 16 juin 1815; elle est plus connue sous le nom de *bataille de Ligny* (v. *Ligny* et *Waterloo*).

Fleury (Claude), sous-précepteur des enfants de France, l'un des 40 de l'Académie française, prieur d'Argenteuil, né à Paris en 1640, mort en 1723, dans sa 83e année. D'abord avocat au parlement, il exerça cette profession pendant 9 ans; puis, porté par ses sentiments religieux vers l'état ecclésiastique, il étudia la théologie. Prêtre depuis quelque temps à peine, il fut choisi en 1672 pour précepteur des princes de Conti; bientôt Louis XIV lui confia l'éducation du prince de Vermandois, grand-amiral de France, qui mourut prématurément. Nommé titulaire d'une abbaye de l'ordre de Cîteaux, près de Rhodez, et 5 ans après sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou (depuis roi d'Espagne) et de Berry, l'abbé Fleury se trouva ainsi collègue de Fénelon. Enfin, en 1696, il remplaça La Bruyère à l'Académie. Les études des 3 princes finies, le roi lui donna le prieuré d'Argenteuil, ordre de Saint-Benoît, diocèse de Paris. Délivré de la cour, où il avait vécu en solitaire, Fleury conçut et commença son grand ouvrage, l'*Histoire ecclésiastique* (20 vol.), qui est la meilleure histoire qu'on ait faite de l'église, et dont les discours préliminaires surtout sont remarquables. Après la mort de Louis XIV, il fut rappelé à la cour par le régent, pour être le confesseur du jeune roi, fonctions dont il se démit en 1722; il avait 82 ans, et mourut quelque temps après. On a encore de lui une *Histoire du droit français*, une *Introduction au droit ecclésiastique*, son *Catéchisme historique*, chef-d'œuvre cent fois réimprimé et devenu classique; ses *Mœurs des Israélites* et ses *Mœurs des chrétiens;* un *Traité du choix et de la méthode des études*, et un livre des *Devoirs des maîtres et des domestiques*.

Fleury (André-Hercule de), né en 1653, entré dans l'état ecclésiastique, se distingua de bonne heure par son amour pour le travail, son esprit de conduite, sa modération et la régularité de ses mœurs; Louis XIV le nomma évêque de Fréjus et le désigna, avant sa mort, pour précepteur de son petit-fils. Fleury sembla accepter ces fonctions avec répugnance, mais pendant la régence il se conduisit en ambitieux habile, ne luttant pas contre le régent et conservant la faveur du roi. A la mort du duc d'Orléans, il ne crut pas encore l'instant favorable pour se saisir de l'autorité et laissa expédier la patente de premier ministre au duc de Bourbon, prince esclave de ses passions et sans capacité. Celui-ci voulut éloigner Fleury du conseil; l'abbé se retira à sa maison de campagne

d'Issy, et y attendit les événements; mais il fut bientôt rappelé, et le duc de Bourbon perdit le pouvoir. Fleury, nommé cardinal, commença à diriger les affaires de son pays à 73 ans. Son administration fut calme mais sans éclat. — Stanislas, beau-père de Louis XV, fut rétabli sur le trône de Pologne, mais la Russie ayant refusé de le reconnaître, Fleury n'osa pas soutenir les droits qu'une élection libre donnait au père de la reine. Cependant la guerre de 1735 vengea la France en lui donnant la Lorraine, où Stanislas régna avec une douceur qui le fit aimer des peuples auxquels il avait été imposé. Les dispositions pacifiques de Fleury n'empêchèrent pas la guerre de la succession de Charles VI; il commença avec répugnance cette lutte qui changea la face de l'Europe et affaiblit la France; mais il n'en vit pas la fin, et mourut en 1743, âgé de 90 ans.

Fleury (Joseph-Abraham Bénard, dit), l'un des meilleurs comédiens de la scène française, naquit vers 1750, et, dès sa 7e année, monta sur les planches pour jouer de petits rôles dont il s'acquittait fort bien. Son éducation avait été négligée; mais admis dans une société à laquelle les Boufflers et les Tressan donnaient le ton, il s'y forma de bonne heure à ces manières distinguées qui devaient plus tard faire en grande partie son succès. Reçu à la Comédie-Française pour doubler Belcour, Molé et Monvel, il s'y créa une spécialité dans laquelle il se plaça hors ligne; ce furent les rôles de petits-maîtres, de fats, de mauvais sujets de la haute société. Fleury partagea les dangers et la détention de ses camarades du Théâtre-Français pendant la Terreur; il obtint pourtant la liberté avant le 9 thermidor. Lui seul pouvait consoler le public de la retraite de Molé, par le talent avec lequel il jouait le *Misanthrope*, le *Méchant*, le *Philosophe marié*, etc. Retiré de la scène en 1818, Fleury mourut en 1822.

Fleuve et **rivière** (géographie, physique, géologie). Suivant les géographes français, un *fleuve* est un courant trop considérable pour qu'on le nomme *ruisseau*, et dont les eaux sont versées immédiatement dans la mer. Tout courant de même grandeur qui se terminerait à un autre courant, à un lac, etc., porterait le nom de *rivière*. Cette distinction n'a pas été faite dans toutes les langues, et la nôtre ne l'observe pas toujours. — Certains fleuves, comme le Nil et plusieurs fleuves d'Amérique, fertilisent leurs rives, soit par leurs inondations, soit par des canaux sagement distribués dans des pays où il ne pleut presque jamais. — La navigation des fleuves exige quelques applications des arts; divers obstacles l'interrompent; des périls cachés sous l'eau et fréquemment déplacés, ne sauraient être qu'imparfaitement signalés. C'est là que les bras de

l'homme restent impuissants. Les Égyptiens, qui ont construit des monuments gigantesques, ont laissé subsister les *cataractes du Nil*, et il est probable que les bateaux ne franchiront jamais la perte du Rhône pour arriver au lac de Genève.

Fleuves et rivières (législation des). Elle concerne leur classement, la propriété de l'état, les droits des riverains. Les dispositions en ont été consignées aux articles *Cours d'eau* (v.) et *Eau* (v.). Sous un autre rapport, les fleuves et rivières sont considérés comme de grandes lignes de communication, et, dès-lors, ils sont soumis à des règlements particuliers qui seront plus convenablement exposés à l'article *Navigation* (v.).

Fleuves (passage des). Avant nos guerres de la révolution, le passage d'un fleuve ou d'une rivière était considéré comme une des principales opérations d'une campagne; les généraux de la république improvisèrent une nouvelle tactique, on s'habitua à passer un fleuve sans hésitation, et l'expérience démontra que ce système, suivi avec sagacité et prudence, épargnait un grand nombre d'hommes. Les anciens possédaient cet art à un haut degré; César eut le premier l'honneur de franchir le Rhin à la tête de son armée, malgré de nombreux obstacles. D'autres passages non moins hardis sur le même fleuve signalèrent la valeur des Franks et d'autres peuples. Plus tard, en 1672, les troupes de la maison du roi de France passèrent le Rhin à la nage et au gué de Tolhuys; il fut franchi par nos armées à Dusseldorff en 1795, à Diersheim, à Neuwied et à Kelh en 1797, à Reichlingen en 1799. Pendant nos brillantes campagnes de 1793 à 1814, on peut encore citer les passages du Danube, de la Piave, du Tagliamento, du Pô, de la Siez, de l'Adige, du Guadalaviar et du Niémen. Les armées ont à leur suite un matériel connu sous le nom d'*équipages de ponts*, uniquement destiné au passage des fleuves et des rivières. La France depuis 1795 possède sous la dénomination de *pontonniers* (v.) un corps spécialement affecté à ce service. Avant son institution, c'était l'artillerie qui en était chargée.

Fleuves (mythologie). Les fleuves eurent part à la divinité chez tous les peuples anciens. Hésiode les dit enfants de l'Océan et de Thétis. Les Égyptiens rendaient un culte au Nil; les Thessaliens, au Pénée; les Scythes, au Danube; les Étoliens, à l'Achéloüs; les Spartiates, à l'Eurotas; les Athéniens, à l'Ilissus; le Tibre, appelé *sacré*, passait pour une des divinités protectrices de Rome; le Rhin est représenté sur quelques médailles avec la qualité de dieu (*deus*); le Clitumne, dans les états Romains, avait un culte et rendait des oracles; les eaux de l'Alphée étaient choisies de préférence pour

les sacrifices; le Gange est encore le fleuve sacré des Hindous.—La mythologie représentait les fleuves avec des cornes de taureau, soit que leur bruit rappelle le mugissement du taureau, soit qu'ils sillonnent la terre comme des bœufs, soit parce qu'on entend les mugissements des taureaux dans les pâturages de leurs rives. Les peintres et les poètes leur donnent le visage de vieillards vénérables, symbole de leur antiquité, une barbe épaisse, une chevelure longue et traînante, une couronne de joncs; ils sont couchés au milieu des roseaux, s'appuyant sur une urne penchée, d'où sort l'eau de la source à laquelle ils président. On les a souvent gratifiés, en outre, d'une corne d'abondance, symbole de la fertilité de leurs rives.

Flexibilité (physique), qualité qui s'entend particulièrement des corps qu'on peut ployer sans les rompre. Pour parler d'une manière générale, tous les corps sont doués de cette propriété, qui ne varie que du plus au moins, parce que tous doivent céder à une force finie. Le diamant, ce corps si dur puisqu'il raye les autres, peut être comprimé et fléchi; car, tombant sur une surface dure, il rebondit, ce qui n'arriverait pas s'il n'éprouvait pas un mouvement *réfléchi*, causé par son élasticité, ou la faculté qu'il a de revenir à son état primitif après avoir été *fléchi*. Une goutte de pluie, tombant sur une nappe d'eau, rejaillit. Une preuve plus convaincante de la flexibilité des liquides, c'est la propriété qu'ils ont de transmettre les sons comme l'air, quoiqu'à un bien plus faible degré. Enfin, la compression des gaz, leur réduction à un moindre volume, prouvent la flexibilité des fluides aériformes. Tous les corps de la nature sont donc flexibles, parce que tous sont élastiques. — Ce mot s'emploie au figuré : *flexibilité* de la voix, de l'esprit, du caractère, etc.

Flibustiers. Des hommes de race anglaise et française, des déserteurs, des aventuriers, des *marons*, furent d'abord connus dans les îles de l'Amérique méridionale sous le nom de *boucaniers*, parce qu'ils vivaient de viande *boucanée* ou fumée, et du produit des taureaux et des vaches sauvages dont ils faisaient la chasse et le commerce. Les Espagnols les ayant contrariés dans cette industrie et ayant détruit leurs petits comptoirs, ils leur vouèrent une haine à mort, changèrent de vie et se firent hommes de mer. Dès ce moment le nom de *flibustiers* devint redoutable sur les 2 éléments, il étonna l'Amérique par des traits d'une audace inouïe. Les flibustiers firent la chasse aux Espagnols, ils les désolèrent dans les Indes occidentales jusqu'à ce que la France et l'Angleterre eussent fondé des établissements stables sur ces rivages. Leurs compagnies de 25 à 30 hommes s'appelaient *matelotages*, ils

s'intitulaient *frères de la Côte* et étaient qualifiés par les Espagnols de *démons de la mer.* Louis XIII nomma en 1637, gouverneur de la Martinique le capitaine Duparquet, que les flibustiers s'étaient donné pour chef. Trois ans plus tard, des flibustiers venus de Normandie fondèrent Santo-Domingo. Un autre flibustier, natif de Dieppe, Pierre Legrand, avec un équipage de 28 hommes et 4 mauvais canons, attaqua le vice-amiral des galions d'Espagne, riche proie défendue par 54 canons et montée par 250 hommes, et fit sombrer sa frêle embarcation pour s'élancer avec les siens sur le bord ennemi dont il s'empara. Vint ensuite l'Anglais Morgan, fils d'un riche laboureur du pays de Galles, qui, aidé de son compatriote Mansfield, se rendit maître de l'île Sainte-Catherine, prit la ville de Port-au-Prince qu'il livra 15 jours au pillage, Porto-Bello, Maracaïbo et Panama qu'il rançonna sans pitié et d'où il emporta des sommes considérables. D'autres flibustiers portés sur de frêles chaloupes exploraient le vaste littoral de la mer du Sud, et ravageaient les côtes du Pérou. N'oublions pas Pierre Franc, de Dunkerque, Barthélemy le Portugais, Box et David, Hollandais, mais surtout le Français Monbars, dit l'*Exterminateur*. Un autre Français, Nau, surnommé l'*Olonnois*, parce qu'il était des Sables-d'Olonne, s'associa à Michel le Basque, autre flibustier français; ils parcoururent ensemble les mers des Antilles, et firent de nombreuses prises aux Espagnols. En 1683, 3 flibustiers, les Hollandais Laurent de Graff et Van der How et le Français Grandmont, surprirent la Vera-Cruz, d'où ils revinrent avec des richesses considérables. Plus tard, Grandmont rançonna Carthagène et Campêche. Un autre flibustier français, Montauband, alla ravager deux fois les côtes de Guinée, conquit et détruisit le fort de Sierra-Leone, et envoya de riches prises dans les ports de France. On lui doit une curieuse relation de sa dernière campagne. — La puissance croissante de ces aventuriers leur permit de menacer le Pérou, un empire nouveau allait peut-être s'y élever à leur voix, ils avaient déjà réuni pour cette entreprise 4000 hommes, les Espagnols devenaient chaque jour plus inhabiles à leur résister, lorsque, heureusement pour la cour de Madrid, les tempêtes, les naufrages, l'insalubrité du climat, l'indiscipline et do révoltants désordres firent échouer l'entreprise. — En 1697, Louis XIV autorisa l'armement de plusieurs corsaires qui partirent des ports do France, sous l'escorte de 10 vaisseaux de ligne. Carthagène, la ville alors la plus opulente et la mieux fortifiée du monde, était le but de l'expédition; les flibustiers furent appelés à y concourir. Ils arrivèrent au nombre de 1600, sous les ordres de Ducasse, gouverneur de Saint-Domingue;

80 canons défendaient la place, et peut-être le siége eût échoué sans leur intrépidité. Ce fut la dernière palme cueillie par ces soldats indomptables, héros sans patrie, mais altérés du sang et de l'or espagnols. Leur nom, si redoutable et si redouté pendant plus de cinquante ans, s'efface de l'histoire à partir du XVII[e] siècle.

Flic flac, onomatopée dont on se sert quelquefois dans le langage familier pour exprimer le bruit de plusieurs coups de fouet, celui de plusieurs soufflets donnés coup sur coup, etc. — Ce mot s'emploie aussi substantivement, comme terme de danse, pour désigner une sorte de pas (faire un *flic flac*) : dans ce sens, il a prodigieusement vieilli.

Flint-glass, matière dont le nom signifie, en anglais, *verre de cailloux*, parce qu'autrefois on faisait entrer dans sa composition du *silex* (v.) pulvérisé au lieu de sable. C'est un cristal dont on fait les objectifs des *lunettes achromatiques* (v.), les ornements des lustres, etc. Les Anglais sont les premiers qui aient fabriqué du *flint-glass* avec succès, et, jusqu'au commencement de ce siècle, nos opticiens tiraient de ce pays tout celui qu'ils employaient. Il est difficile d'obtenir des morceaux un peu gros de ce cristal qui soient d'une diaphanéité parfaite; aussi est-il rare de rencontrer sans défauts des objectifs de plus d'un décimètre de diamètre.

Floraison, ensemble des phénomènes qui préparent, accompagnent et terminent l'existence de la *fleur* (v.); époque où chaque plante fleurit. — Les plantes fleurissent chacune en sa saison : il y en a qui s'épanouissent au printemps, d'autres en été, en automne, en hiver; chaque mois a sa plante en fleur. Ce fait a été la base du *Calendrier de Flore*, conception poétique et gracieuse, où le nom des plantes remplace celui des mois et des jours. Quelques végétaux ouvrent ou ferment leurs fleurs à des heures déterminées : le *salsifis* les ouvre entre 3 et 5 heures du matin, le *nénuphar* à 7, le *pourpier* à 11, plusieurs *ficoïdes* à midi, le *silène noctiflore* entre 5 et 6 heures du soir, la *belle de nuit* entre 7 et 8, le *liseron à fleurs pourpres* à 10. L'observation de ce fait intéressant a conduit à former de la série de ces fleurs l'*Horloge de Flore.*

Floraux (jeux), institution littéraire la plus ancienne et l'une des plus célèbres de l'Europe, dont l'origine remonte au commencement du XIV[e] siècle, époque où elle fut fondée à Toulouse sous le nom de *Collége du gai sçavoir*. — Les plus anciens monuments du *Collége du gai sçavoir* sont deux manuscrits en langue romane. On y trouve une circulaire en vers, datée de 1323, et qui servit de programme au premier concours. Elle est adressée aux *amis de la gaie science*

par les sept poètes toulousains, directeurs de la société, et datée de *leur verger du faubourg des Augustines, au pied d'un laurier.* La réunion était fixée au 1er mai, dans ce verger. On promettait au vainqueur une *violette d'or fin.* Le concours fut nombreux; la violette d'or fut décernée à Armand Vidal, de Castelnaudary, et le conseil des capitouls, charmé, déclara que la ville en ferait désormais les frais. — Mais chaque année la foule des concurrents augmentant, pour ne pas les décourager, on institua deux autres prix, l'*églantine* et le *souci d'argent,* destinés, le premier, au meilleur *sirvente* ou à la meilleure *pastourelle;* le second, à la meilleure *danse.* On donnait aussi parfois un *œillet d'argent* pour encourager les premiers essais. A partir de 1484, la peste et la guerre civile firent suspendre la fête des fleurs; mais *Clémence-Isaure* (v.) la rétablit bientôt et y distribua elle-même des prix à ses frais. Cette institution, faite de son vivant, fut confirmée par ses dispositions testamentaires et consolidée par une riche dotation. — Au temps de Louis XIV, des abus s'étaient introduits dans la société; le legs de Clémence se dépensait en festins. Une réforme fut jugée nécessaire, et le roi, par lettres-patentes, érigea les *Jeux floraux* en académie. Le nombre des *mainteneurs* fut porté à 35 : il est aujourd'hui de 40, y compris le chancelier. La société décerne toujours des fleurs poétiques et publie annuellement le recueil de ses travaux et de ses concours.

Flore, déesse du printemps et des fleurs, dans les mythes du paganisme. *Chloris* (la verdoyante) fut son nom chez les Grecs; elle prit celui, non moins doux, de *Flora* chez les Romains. Les poètes l'ont faite naître dans une des îles Fortunées : c'est là que Zéphire, dieu immortel, reconnut la nymphe parmi ses compagnes à la délicate fraîcheur de son teint, à son haleine qui exhalait le parfum des roses. Il la posa sur ses ailes et l'enleva pour lui donner l'empire des fleurs.

Flore (botanique), du latin *Flora*, nom donné par les botanistes à un catalogue descriptif des plantes et des fleurs qui croisent dans un pays déterminé : la *Flore des Alpes*, *des Pyrénées*, *des environs de Paris.* « Linné, dit M. de Candolle, a, le premier, donné le nom de *Flore* aux ouvrages destinés à présenter l'énumération des plantes d'un pays, et il a su en tracer un modèle excellent dans sa *Flore de Laponie.* »

Floréal, huitième mois du calendrier républicain; mois des fleurs, répondant aux mois d'avril et de mai (v. *Calendrier*).

Florence, capitale du grand-duché de Toscane, située dans un bassin délicieux, très-bien cultivé, au pied de l'Apennin, sur l'Arno,

qui la divise en deux parties inégales. Elle doit son origine à l'ancienne *Fæsulæ*, maintenant le bourg de *Fiesole*, qu'on aperçoit au haut d'une colline des environs. Après avoir été désignée sous le nom de *ville de l'Arno*, elle reçut celui de *Florentia* (Florence), à cause de ses campagnes *fleuries*. Dès le règne de Tibère, c'était une des plus grandes villes d'Italie et une des plus célèbres, grâce à ses écrivains et à ses orateurs. Bouleversée de fond en comble dans les guerres des Goths et des Romains, relevée de ses ruines par Charlemagne en 781, elle acquit une vaste puissance et étendit sa domination aux dépens de ses voisins. Jouet et victime de partis rivaux (v. *Guelfes, Gibelins*), Florence fut long-temps en proie aux agitations intestines; d'aristocratique, son gouvernement devint démocratique, puis une seconde fois aristocratique sous les Médicis et leurs successeurs. Ce nom de *Médicis*, si fatalement lié en France aux massacres de la Saint-Barthélemi, rappelle à Florence et dans l'Italie l'appui le plus éclairé qui ait été accordé aux lettres, aux sciences et aux beaux-arts. — *Florence* est une magnifique cité. Le nombre et la beauté de ses jardins et de ses places publiques, ornées de fontaines, de colonnes et de statues; ses quais charmants; sa majestueuse promenade dans le bois, le long de l'eau, à l'entrée de la ville; la largeur et la régularité de quelques-unes de ses rues pavées en dalles; le grandiose de ses édifices, ses fresques admirables, ses admirables galeries de tableaux; la fertilité de ses campagnes, encadrées par de riantes collines, tout en elle annonce la capitale de cette illustre république qui au moyen âge étendait son commerce d'un bout à l'autre de l'univers. Parmi ses établissements publics, on doit particulièrement citer: 1° l'*École* ou *Académie impériale des Beaux-Arts*, à laquelle on a joint l'*Atelier pour la taille des pierres dures*; 2° la fameuse *Académie de la Crusca*, gardienne vigilante de la pureté de la langue italienne; 3° de superbes bibliothèques, et, entre autres, celle dite *des Médicis*, si riche en manuscrits; 4° le *Musée d'histoire naturelle;* 5° le *Musée florentin*, la plus riche collection de statues antiques, de bas-reliefs, de tableaux, de pierres précieuses, de médailles, etc., qui existe peut-être au monde; 6° le palais Pitti, demeure du grand-duc et qui renferme une magnifique collection de tableaux. — *Florence* est la patrie des papes Léon X, Clément VII, Léon XI et Urbain VIII; de Dante, Macchiavel, Guicciardini, Pétrarque, Galilée, Americ Vespuce, Benvenuto Cellini, Lulli, etc. *Florence* passe pour la ville d'Italie où l'on parle le plus purement et le plus élégamment l'italien.

Florence (concile de). Le pape *Eugène IV* (v.), qui, en 1433,

s'était vu forcé, par l'empereur Sigismond, de reconnaître l'autorité du concile de Bâle, où avait été exécutée en partie la réforme de l'Église, prononça en 1437 la dissolution de ce concile, et transféra l'assemblée d'abord à Ferrare, puis à Florence, sous prétexte de mettre fin au schisme qui, dès le dixième siècle, avait séparé l'Orient de l'Occident. La vérité est que, l'empereur grec, menacé par les Turcs jusque dans sa capitale, ayant offert de se soumettre à l'Église romaine si l'Occident lui accordait des secours, le pape crut éloigner, par ce triompho sur l'Orient, les réformes qu'il redoutait. L'union proposée fut donc conclue à *Florence*, sous les auspices d'Eugene IV, le 5 juillet 1439; mais les Grecs rejetèrent opiniâtrement cette transaction, effectuée au concile de *Florence*. Ce concile, du reste, fut le signal d'une scission nouvelle entre les prélats d'Occident; et, en définitive, toute réforme de l'Église par elle-même fut pour toujours ajournée.

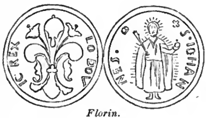
Florian (Jean-Pierre-Clarisse de), né au château de Florian, dans les Cévennes, le 6 mars 1755, fut reçu, à l'âge de quinze ans, parmi les pages du duc de Penthièvre, qui, l'ayant pris en affection, le fit, au bout de quelques années, lieutenant, puis capitaine dans un régiment de dragons, et finit par le nommer son *gentilhomme ordinaire*. Ce fut alors que *Florian* se livra tout entier à son goût pour les belles-lettres. Son premier ouvrage fut le roman de *Galatée*, imitation de l'espagnol, accueillie par un succès de vogue, que ne fit point oublier celui d'*Estelle*, qui le suivit. *Numa Pompilius*, faible imitation de *Télémaque*, plut beaucoup moins que les *Nouvelles*, auxquelles on préfère encore ces délicieuses *Arlequinades*, petites comédies où tant d'esprit s'allie à tant de naïveté. En 1788, *Florian*, que l'Académie avait déjà couronné deux fois, prit place parmi les *Quarante*. Trois ans après, il publia *Gonzalve de Cordoue*, autre roman héroïque, trop semblable à *Numa Pompilius*, mais dont l'introduction, intitulée *Précis historique sur les Maures*, possède un mérite réel comme composition d'histoire et de littérature. L'année suivante parurent ses *Fables*. C'est ce qu'il a fait de mieux, et ce livre lui mérite le titre du *second de nos fabulistes*. Banni en 1793 par le décret qu défendait aux nobles de résider à Paris, il alla s'établir à Sceaux où il ne tarda pas à être arrêté. Il fut rendu à la liberté après la mort de Robespierre; mais, toujours malade depuis sa captivité, il mourut le 13 septembre 1794. Le recueil des œuvres de *Florian* comprend trois ouvrages posthumes, assez peu estimés du reste, savoir, 1° *Guillaume Tell*, roman historique par lequel il avait espéré se concilier la bienveillance des dominateurs d'alors; 2° *Élié-*

zer et Nephtali, sorte de pastorale biblique; 3° enfin, une traduction, ou plutôt une spirituelle mais maladroite imitation du *Don Quichotte*.

Floride, un des 4 territoires constitués des États-Unis de l'Amérique septentrionale, formée en majeure partie de cette grande presqu'île qui, pareille à une jetée, s'avance à l'entrée du golfe du Mexique comme pour en fermer l'entrée. Il est divisé en *Floride orientale* et en *Floride occidentale*, séparées l'une de l'autre par la Suwance; sa superficie est de 7,857 lieues carrées. C'est un pays entièrement plat, marécageux dans certaines parties, couvert de forêts, entrecoupé de lacs, d'étangs, de savanes incultes, et arrosé par une multitude de rivières et de ruisseaux. Son climat participe beaucoup de celui des Antilles; l'atmosphère, que rafraîchissent les brises de terre et de mer, est généralement agréable et douce, excepté pendant juillet, août et septembre, où le thermomètre se soutient entre 28 et 31° (centigr.) et s'élève souvent à 34°. Des pluies abondantes et des ouragans violents signalent le temps des équinoxes. Les céréales, les fourrages et les légumes donnent d'abondantes récoltes; mais les principales productions de cette contrée sont le riz, le maïs, le coton, le sucre et les pommes de terre. Le grenadier, l'oranger, le citronnier viennent sans culture, ainsi que l'ananas, l'igname, le bananier, la salsepareille et l'indigo. Parmi les arbres des forêts, on remarque le cèdre rouge, le baumier, l'acajou, le sassafras, le tulipier, le magnolier, etc. Il n'y a guère d'animaux féroces que le tigre et l'alligator; et des diverses espèces de serpents que l'on y rencontre, la seule nuisible est le serpent à sonnettes. Un insecte particulier à cette presqu'île est une araignée de la grosseur d'un œuf de pigeon dont la morsure est dangereuse. — L'industrie manufacturière est encore nulle dans les Florides, les habitants ne s'adonnant presque qu'aux travaux agricoles. — La population est de 34 à 35 mille individus, tant Américains, que Français, Espagnols, Anglais et Allemands. Il ne reste plus des premiers indigènes que la petite tribu des *Séminoles*. — Le gouvernement des Florides se compose: 1° d'un gouverneur chargé du pouvoir exécutif; 2° d'un secrétaire choisi par le président et le sénat de l'Union; 3° d'un conseil législatif de 13 à 14 membres; 4° enfin du corps judiciaire. La Floride occidentale est divisée en 6 comtés, et la Floride orientale en 2. — On attribue généralement la découverte de ce pays à l'Espagnol Ponce de Léon, qui ayant pris terre le jour de Pâques fleuries (*Pascha florida*) de l'an 1512, lui donna le nom qu'il porte encore.

Florin, monnaie d'argent, réelle et de compte, dont la valeur

moyenne approche de notre ancien écu de 3 livres, et dont les espèces, autrefois très-répandues, circulent encore aujourd'hui dans plusieurs états de l'Europe. Il a existé des *florins d'or*, mais en fort petit nombre, notamment en Allemagne, où ils ne forment plus maintenant qu'une monnaie de compte purement imaginaire. Le florin ou *guilder* d'or de Hanovre est le seul qui existe encore; il équivaut à 8 fr. 54 cent. de France.



Florin.

Florus (L. Annæus), historien romain qui vivait au temps de Trajan et d'Adrien. On lui doit un abrégé de l'histoire romaine depuis Romulus jusqu'à Auguste. C'est un écrivain élégant, fleuri, mais qui tombe quelquefois dans la boursouflure et dans l'afféterie. On croit qu'il est l'auteur de la tragédie d'*Octavia*, attribuée à Sénèque, et l'on cite de lui quelques vers à l'empereur Adrien, suivis d'une réponse de ce prince, le tout sur le ton de la plaisanterie.

Flot, élévation qui se forme sur une eau agitée. — Ce mot s'emploie le plus souvent au pluriel, et parfois dans un sens absolu, pour désigner la mer, un fleuve, etc. On dit d'un navire, d'un bateau, etc., qu'il est *à flot*, quand il a assez d'eau pour ne point toucher le fond; et le *mettre à flot*, c'est le relever lorsqu'il a touché ou qu'il est échoué. — *Flot* signifie en outre le flux ou le reflux de la mer ou la *marée*, et plus ordinairement la *marée montante : le flot vient, voilà le flot. Ce bâtiment a profité du flot pour entrer dans le port.* — On appelle aussi *flot* : 1° un train de bois qui *flotte;* 2° la quantité de bois qu'on jette par bûches dans un courant pour qu'elles y *flottent : ce flot est considérable;* 3° l'action même de les y faire *flotter : le flot va bientôt commencer.*

Flottage, transport du bois par eau, lorsqu'on le fait *flotter*. On distingue 2 espèces de *flottages :* le *flottage à bûche perdue, à bois perdu* ou à *flot perdu*, et le *flottage en train.* Le 1er consiste à jeter sur les petites rivières des bûches ou autres pièces de bois isolées, pour les laisser suivre le courant jusqu'à un endroit déterminé où on les met en train; le 2e consiste à faire *flotter* et à diriger sur le courant d'une rivière des bûches ou autres pièces de bois liées ensemble de manière à former ce qu'on appelle *un train.*

Flottaison, désigne en terme de marine la partie du bâtiment qui est à fleur d'eau. On appelle *ligne de flottaison* la ligne qui sépare la partie submergée de celle qui ne l'est pas. — *Flottaison* s'emploie aussi dans le sens de *flottage* (v.).

Flottant, flottante, porté sur un liquide sans aller à fond : des bâtons *flottants*). — Par extension, on dit une robe *flottante;* au figuré, un esprit *flottant.* — En finances, on appelle dette *flottante* la portion de la dette publique qui n'est point *consolidée*. Elle se compose d'engagements à terme, de créances qui ne sont pas définitivement réglées, et sont susceptibles d'augmentation ou de diminution journalière. — *Plantes flottantes* ou *aquatiques*. Le nombre des végétaux qui ne peuvent vivre que dans l'eau est considérable ; nous nous bornerons à faire connaître les genres que l'on admet dans la famille des *plantes flottantes*. Ce sont : 1° les plantes de *mer*, n'ayant point de racines, se nourrissant par leurs tiges, et flottant dans l'eau qui les couvre toujours ; 2° les plantes *maritimes*, croissant sur le bord de la mer, mais pouvant se passer d'eau, puisqu'on en voit souvent sur les sables du rivage ; 3° les plantes des *lacs*, dont les racines sont fixées à la terre et recouvertes par l'eau, à la surface de laquelle viennent flotter leurs feuilles ; 4° les plantes des *marais*, que tout le monde connaît. — *Iles flottantes*. Les *îles flottantes* sont une de ces chimères des temps antiques et modernes qui se retrouvent encore dans nos contes de fées, et que les poètes ont vues fuir à regret. Cependant, si l'on peut appliquer ce nom à quelques mottes semées d'herbes et de racines verdoyantes, que l'eau porte et promène dans son cours, qui se réunissent, s'agglomèrent, se condensent, et finissent par former une couche de terre de quelques mètres d'étendue et de quelques pieds d'épaisseur, nous serons forcés d'avouer qu'il existe réellement des *îles flottantes*. En France on peut en observer dans un étang situé près de St-Omer ; on en voit en Italie, dans un petit lac de Tivoli ; en Amérique, sur la rivière de Guayaquil, et principalement dans les lacs qui environnent Mexico.

Flotte, plusieurs bâtiments naviguant ensemble, soit pour le commerce, soit pour la guerre forment une flotte. — Les plus anciennes flottes dont l'histoire fasse mention sont celles des Phéniciens. Longtemps elles furent maîtresses du commerce de la Méditerranée, et, vers l'an 1520 av. J.-C., elles franchirent le détroit et firent irruption dans l'Océan. Ce ne fut que 600 ans après que les Égyptiens, sous le règne de Bocchoris, se créèrent une marine. Le successeur de ce prince, Nachos, son fils, après avoir fait construire un grand nombre de vaisseaux, expédia des bords de la mer Rouge une *flotte* qui, par ses ordres, fit le tour de l'Afrique, et retourna en Égypte en rentrant dans la Méditerranée par le détroit de Gibraltar. Cette entreprise fut exécutée par des Phéniciens dans l'espace de 3 années ; et c'est vers cette époque que parurent les premiers arme-

ments maritimes militaires. — On nomme aussi *flotte* des barriques vides disposées pour soutenir un câble au niveau de l'eau, ou seulement pour l'élever au-dessus d'un fond de roches ou de corail qui l'endommagerait sans cette précaution. — En termes de pêche, on entend par *flotte* un morceau de liége, de plume, etc., qu'on attache à une ligne, de manière qu'en *flottant* sur l'eau il serve à marquer où est l'hameçon, et à indiquer par son mouvement quand un poisson y mord.

Flotté (bois [v. *Bois*]).

Flou. Ce mot, qui en langue romane signifiait *doux, tendre, délicat, suave,* a été appliqué à la peinture, par opposition à *dur, sec,* et on l'a employé ainsi : 1° adjectivement : ce tableau est *flou;* 2° substantivement : le *flou* du pinceau ; 3° adverbialement : peindre *flou.* Il est maintenant peu usité.

Fluctuation, mouvements ondulatoires imprimés par une force quelconque à tout liquide renfermé dans une poche ou cavité dont les parois sont molles et mobiles, comme celles d'une vessie, par exemple ; à la différence d'*ondulation*, qui est spécialement affecté aux mouvements d'un liquide qu'on agite dans un récipient dont les parois sont solides, tel, par exemple, qu'une carafe. — Le mot *fluctuation* ne s'emploie guère, au propre, qu'en médecine, pour désigner le phénomène par lequel on reconnaît dans une tumeur, en y appliquant les doigts, la présence de la matière purulente.— Au figuré, *fluctuation* signifie variation, défaut de fixité, de permanence, etc. — Ainsi l'on dit : *la fluctuation des opinions, des sentiments; la fluctuation du prix des denrées, des effets publics,* etc.

Flue (Nicolas de) naquit à Saxeln, bourg du canton d'Unterwald, le 21 mars 1417. Conseiller de son canton, aimé et considéré de ses concitoyens, père de 10 enfants, fruits du plus heureux mariage, il céda, vers l'âge de 50 ans, à une passion toujours croissante pour la vie solitaire et contemplative, quitta, du consentement de sa femme, le monde et les affaires, et se retira dans un ermitage. — A la suite de la guerre avec la Bourgogne, la méfiance et la jalousie s'étant emparées des cantons relativement au partage du butin résultant de leur victoire commune, et des troubles déplorables paraissant sur le point d'éclater, un ami intime de l'ermite vint en toute hâte implorer son intervention. De Flue descend de sa retraite, arrive au milieu d'une assemblée où s'agitaient dans de violents débats les intérêts du moment, et, par une éloquence touchante à laquelle ses services passés et son austère piété prêtent une nouvelle force, il

rallume dans les cœurs des sentiments de fraternité et de patriotisme, et obtient une réconciliation complète que sanctionne, sous son inspiration, ce pacte dit le *Convenant de Stanz*, si célèbre dans les fastes de la Suisse. Il rentra ensuite dans sa cellule, où les cantons lui adressèrent des remerciements accompagnés de présents dont il orna sa chapelle. — Les papes Clément IX et X l'ont béatifié, et de nombreux pèlerinages se font encore aujourd'hui en l'honneur de sa mémoire.

Fluides. Autrefois *fluide* et *liquide* étaient synonymes : depuis une quarantaine d'années les physiciens et les chimistes ont sagement distribué les corps non solides en 2 classes; savoir : les substances coulantes visibles, telles que l'eau, le vin, le lait, etc.; et les substances mobiles, ou qui ne forment pas de volumes permanents, et qui n'affectent pas le sens de la vue, telles que l'air, et en général tous les gaz. Les fluides visibles s'appellent *liquides*, et les gaz sont désignés plus spécialement par le mot *fluide*. — *Fluide électrique*, v. *Électricité ; fluide magnétique*, v. *Magnétisme*.

Fluor ou **phtore** (terme de chimie), corps élémentaire que la nature n'a jamais présenté à l'état de liberté. Il n'a même jamais été séparé de ses composés : toute tentative à cet égard n'a servi jusqu'à présent qu'à lui faire produire de nouvelles unions, soit avec les agents que l'on emploie, soit avec la matière des vases où l'on tente l'opération, tant ses affinités sont énergiques. Il ne peut donc être étudié que dans ses composés.

Flûte, instrument à vent dont l'usage remonte à la plus haute antiquité, et qui a été le plus généralement connu de tous les peuples de la terre. La flûte primitive ou *flûte de Pan* se composait de 7 tuyaux de roseaux d'inégale longueur, joints ensemble par de la cire. Plus tard on substitua à ce simple et rustique assemblage de roseaux, la flûte à un seul tuyau, en os, en bois, en métal, dont la forme avait beaucoup de rapport avec celle de nos hautbois et de nos clarinettes. C'est ce que nous nommons la *flûte antique;* elle n'était percée que de 4 trous. Celle du moyen âge, qui en offrait déjà 9, était pourtant bien inférieure à la *flûte moderne*. — La *flûte moderne* est composée de 4 tubes qu'on ajoute les uns dans les autres au moyen d'emboîtures et de tenons. Le 1er, appelé *tête*, est percé d'un trou unique, dit *trou de l'embouchure*, et le 2e et le 3e chacun de 3 trous; le 4e porte la dénomination de *patte*. La patte en *ré* est percée d'un seul trou assez large fermé par une clef qu'on fait agir avec le petit doigt de la main d'en bas; la patte en *ut*, outre ce trou, en a 2 autres, l'un pour l'*ut* naturel,

Flûte de Pan.

l'autre pour l'*ut* dièze Du reste, la flûte parfaite est beaucoup plus compliquée encore, car elle a 7 clefs au moins. — Les différentes espèces de bois dont on se sert pour les flûtes sont le buis, l'ébène et le grenadille; ce dernier est bien préférable aux 2 autres. — Il y avait autrefois la *flûte à bec*, espèce de gros flageolet dont le nom seul est resté.

Flûte (terme de marine), grand bâtiment destiné à recevoir de forts chargements d'approvisionnements de toute espèce et à transporter des troupes. — Quand on fait d'un vaisseau de guerre un bâtiment de charge, on dit qu'on *arme*, qu'on *équipe* ce vaisseau en *flûte*.

Fluviale (législation), v. *Fleuves, Alluvion, Pêche, Navigation intérieure*.

Flux (terme de médecine), évacuation accidentelle et anormale. Ainsi, l'on appelle souvent la dysenterie *flux de sang*, la lienterie *flux lientérique*, les hémorrhoïdes *flux hémorrhoïdal*. On dit aussi *flux bilieux, muqueux* pour caractériser les déjections de mucus ou de bile communes dans plusieurs maladies.

Flux et reflux de la mer. Sur les bords de deux océans, on voit chaque jour la mer se gonfler et se retirer tour à tour, et chacune de ces phases, qui dure 6 heures, est séparée de l'autre par un instant de calme. — Le gonflement de la mer se nomme le *flux* ou le *flot, marée haute;* le retrait prend les noms de *reflux*, de *jusant, marée basse;* et l'ensemble d'un flux et d'un reflux s'appelle une *marée*. Il y a deux flux et deux reflux dans une période de 24 heures 49 minutes; cet intervalle de temps est précisément celui qui sépare deux passages consécutifs de la lune au même méridien. Puis, dans l'espace d'un mois lunaire, si l'on note les hauteurs auxquelles la mer monte et descend chaque jour, on voit que les plus fortes *marées* ont lieu vers les nouvelles et pleines lunes, ou vers les *syzigies*, c'est-à-dire au moment où la lune, le soleil et la terre sont sur la même ligne droite; et les plus faibles dans les *quadratures*, époque où ces trois astres sont placés à angle droit. Cette période de hausse et de baisse suit exactement le mouvement de la lune dans son orbite, et elle se reproduit à chaque lunaison. De plus, la hauteur totale de la marée est d'autant plus considérable que la lune est plus près de la terre. Une circonstance analogue a lieu aussi eu égard à la distance de la terre au soleil, car on a remarqué que les marées sont plus grandes en hiver qu'en été. Enfin les marées *syzigies* décroissent quand on approche des solstices, et sont plus grandes vers les équinoxes. Le flux et le reflux sont d'autant plus prononcés

que la mer est d'une plus grande étendue; ainsi il est à peine sensible dans la Méditerranée, la mer Noire, la mer Caspienne, et très-actif dans l'Océan, etc. — On dit figurément : *Un flux et reflux* de sentiments contraires; la fortune a son *flux et reflux;* les choses du monde sont sujettes à un *flux et reflux* perpétuel, etc.

Fluxion (terme de médecine). Ce mot, dérivé d'un mot latin signifiant *couler,* a été appliqué, lors du règne des théories humorales, à une foule de maladies qu'on supposait provenir d'une humeur prenant cours vers certains organes. Mais aujourd'hui, s'il sert encore à désigner le gonflement de la joue qui survient ordinairement à la fin des douleurs de dents, si les médecins disent encore *fluxion de poitrine* pour ne pas accabler les gens du monde des mots *péripneumonie*, *pneumonite*, ou *pleuropneumonite*, il est à peu près effacé de la langue médicale. Pourtant bien que le *mot* doive disparaître comme représentant une doctrine générale, il est impossible de méconnaître l'existence de la *chose*, resserrée dans de justes limites.— En fait, toutes les fois qu'un organe souffre, il se fait vers cet organe un afflux d'humeurs; il y a vers lui *fluxion*, non pas entendue comme dans les théories des humoristes, mais comme appel, accumulation véritable de sang, etc.

Fluxions. En mathématiques, la *méthode des fluxions*, analogue au *calcul différentiel*, est une méthode où l'on considère les quantités finies comme engendrées par un *flux* continuel.

Fo, fils de Cassi-Radjah, roi de Cassi ou Varanassi (Bénarès), était de la famille de S'akia, descendant d'Ikchwâkon, et par conséquent appartenant à la race dite *solaire*. Ce grand réformateur du brahmanisme, surnommé *Bouddha* (le sage, le savant, la raison suprême), mot que les Chinois ont traduit par *Fo-To,* dont on a formé par abréviation le mot *Fo*, vivait environ 1000 ans av. J.-C. Après avoir abdiqué le trône, il se fit anachorète. Une cabane couverte de feuilles devint son habitation, l'écorce des arbres son vêtement; il prit une peau de léopard pour son manteau, et ses cheveux furent noués en rond sur sa tête. Il parcourait les campagnes, un bâton à la main, ne prenant pour toute nourriture que des fruits et des racines, et prêchant partout sa doctrine, qui partout était accueillie avec enthousiasme; on quittait même les villes pour venir l'entendre. Il s'élevait de toutes les forces d'une éloquence inspirée contre l'esclavage, contre l'inégalité des conditions, contre l'odieux système des castes en vigueur dans le brahmanisme; proscrivant les sacrifices sanglants ordonnés par cette religion; maudissant l'égoïsme, la fraude, la méchanceté; rappelant aux hommes qu'ils sont tous frères, etc., etc., jusqu'à ce qu'enfin, son

temps étant accompli, il monta au ciel. — Avant de mourir, il avait déclaré que sa doctrine existerait pendant 5000 ans, qu'alors il viendrait un autre homme-dieu nommé *Maïtari* ou *Maïtreyga*, qui serait le précepteur du genre humain ; mais que jusque-là sa doctrine serait persécutée, et qu'une partie de ses sectateurs se réfugierait sur les montagnes du Thibet. — L'ensemble de ses instructions verbales et des écrits de ses disciples, qui composent sa doctrine, y compris les commentaires, forme en thibétain, sous le nom de *Daudjour*, un recueil de 232 volumes, dont le transport exige plusieurs chameaux. Cet immense ouvrage, le plus étendu de tous les traités religieux, a été traduit en mongol par l'empereur Khian-Loung, et imprimé en deux formats différents. On ne peut le vendre qu'avec une permission particulière et au prix de 1,000 onces d'argent, ce qui fait près de 7,000 fr. de notre monnaie.

Foc (terme de marine), petite voile latine de forme triangulaire, qui se hisse sur le petit mât de hune et sur celui de perroquet. On la serre sur le beaupré et sur le mât de foc. Ces voiles sont d'un usage utile lorsque le bâtiment navigue au plus près du vent.

Voile de foc.

Foé (Daniel de), né en 1663 à Londres et mort en 1731 à Islington. Fils d'un boucher, il commença par être bonnetier ; puis il fut poète, écrivain politique, diplomate, et, à ces divers titres, il acquit une certaine célébrité ; mais il doit sa renommée universelle au roman de *Robinson Crusoé,* traduit dans toutes les langues et lu avec avidité dans tous les pays. Cet ouvrage est le seul dont J.-J. Rousseau permette la lecture à son Émile. C'est, en effet, le tableau le plus naïf et le plus attachant de la situation d'un individu réduit à tirer toutes ses ressources de lui-même.

Fœdor Ier (v. *Fedor Iwanowitch*).

Fœdor II (Alexiewitch), czar de Russie, petit-fils de Michel Romanow qui commença une nouvelle dynastie, fils d'Alexis et frère de Pierre-le-Grand, succéda, en 1676, à l'âge de 19 ans, à son père, sur le trône de Russie. Délicat et maladif, il mourut à 25 ans, sans avoir rien fait de remarquable, mais après avoir montré quelques bonnes intentions. Quoiqu'il eût été marié deux fois, il ne laissa point d'enfants, et ses deux frères Ivan et Pierre le remplacèrent.

Fo-hi, fondateur de l'empire chinois. Contemporain du patriarche Héber, de Phaleg, et de Réhu, trisaïeul d'Abraham, il commença à régner vers l'an 2953 avant notre ère. Avant lui, les 2 sexes étaient confondus sous les mêmes vêtements : il leur en assigna de particuliers, les assujettit à la loi du mariage, régla la manière de le con-

tracter et le revêtit de formes tendant à en constater la validité, etc. Fo-hi inventa les javelots pour la chasse, les filets pour la pêche, la musique, les premiers instruments à cordes, l'écriture, etc., etc., et fit connaître à son peuple la manière de plier à la domesticité des animaux utiles, d'élever les troupeaux, et surtout lui apprit à honorer l'Être suprême. Après un règne de 115 ans, il mourut à Tchin-ton. On y montre encore aujourd'hui son tombeau, orné de cyprès de haute futaie et environné de murs, qu'on entretient avec le plus grand soin.

Foi (religieuse), l'une des trois vertus théologales. La foi en Dieu, c'est la foi dans l'infaillibilité de ses jugements, c'est la confiance dans sa sagesse divine. La foi en J.-C., c'est la croyance intime que J.-C. est la route du ciel, la voie de l'éternité : quiconque ne passe pas par cette route, n'arrivera jamais à la félicité. — L'objet de la foi chrétienne, c'est J.-C. Elle exige de l'homme l'abandon total de son être, l'abnégation complète de ses opinions personnelles : tout cela doit lui être sacrifié. Sans ce cœur qui se livre, il n'existe pas de foi réelle; il y a une réserve pleine d'arrogance, un coin où se retranche la raison humaine. S'abandonner à J.-C., c'est s'éclipser dans les rayons de sa céleste lumière; c'est palpiter dans les élans de son cœur, qui bat avec force pour le genre humain ; c'est prendre pour modèle le Fils de Dieu. Une telle foi est une action ; elle est l'amour. Le croyant voit s'anéantir en sa personne le vieil Adam ; il perd sa force antique ; il abdique l'âpreté du *moi* personnel. La foi est le mérite propre de l'homme, c'est le seul qui lui soit réellement compté, le seul en vertu duquel il soit admis à participer aux dons du saint Esprit. Il n'est pas donné à l'homme de comprendre entièrement l'objet de sa foi; il ne peut ni l'analyser, ni le percevoir comme les choses humaines; la foi n'a rien de commun avec la grossièreté de nos sens : comme le génie, comme l'inspiration, comme l'art, on l'embrasse par élévation d'âme, par vocation d'esprit. *Foi, amour, espérance!* vous seuls avez de la durée chez l'homme; celui qui *croit* dans la vérité peut seul *aimer;* seul aussi il a droit d'*espérer*.

Foi (bonne). Dans les relations sociales, la *bonne foi* est une de ces qualités, ou plutôt de ces vertus, qui méritent d'être placées au premier rang. Les anciens en avaient fait une divinité, et la représentaient sous la figure de deux jeunes filles se donnant la main, ou sous celle de deux mains entrelacées l'une dans l'autre. — En termes de droit, on nomme *bonne foi* la conviction où est une personne qu'elle contracte légalement, qu'elle acquiert, qu'elle possède légitimement; et le Code civil, du reste, détermine ce que nous devons entendre par *bonne foi*.



Foi et hommage. Ces termes de jurisprudence féodale désignaient deux devoirs distincts : on entendait par le premier la promesse, le serment de fidélité du vassal ; et, par le second, la déclaration qu'il faisait que ses terres relevaient de son seigneur. Le serment se faisait debout, en jurant sur les saints Évangiles. L'*hommage* avait lieu à genoux : le vassal, tête nue, mettait la main dans celle de son seigneur, qu'il baisait, et lui promettait de le servir. On devait ordinairement à son seigneur *foi et hommage*, cependant celui qui ne tenait un héritage qu'à terme de vie devait le serment de fidélité, mais non l'*hommage*. Les évêques devaient au roi le premier, pour le temporel de leurs bénéfices, mais non le second. Ordinairement le vassal était obligé de faire son acte de *foi et hommage* en personne ; quelquefois cependant il pouvait être représenté par un procureur. En l'absence du seigneur, il rendait son *hommage* devant la porte du château, accompagné d'un notaire qui dressait procès-verbal des cérémonies. Des seigneurs suzerains d'un ou de plusieurs fiefs, pour lesquels ils recevaient *foi et hommage*, en tenaient assez souvent d'autres aux mêmes conditions, et, quelle que fût d'ailleurs leur puissance, ils étaient soumis aux mêmes formalités. Il y avait des *hommages* de plusieurs espèces : l'*hommage-lige*, par exemple, était celui que rendaient les vassaux relevant de leur seigneur, non seulement par leurs terres, mais encore par leurs personnes, etc.

Foi mentie (terme de jurisprudence féodale). Était coupable de *foi mentie* le vassal qui refusait de rendre au seigneur suzerain les devoirs auxquels l'assujettissait sa position. C'était un crime de *félonie*, dont on obtenait très-rarement le pardon. — Entre chevaliers et tous hommes nobles, le reproche de *foi mentie*, mots pris en pareil cas dans le sens de *parjure*, constituait l'offense la plus grave, et entraînait la nécessité du combat.

Foie, organe sécréteur de la bile ou du fiel. A lui seul il remplit presque le quart de l'abdomen ; son poids, chez l'homme adulte, est de 1 kilogr. et demi à 3. Le volume en est proportionnellement plus considérable encore chez l'enfant, mais surtout avant la naissance. — Le foie est l'organe qu'on retrouve le plus constamment dans la longue série des animaux, depuis l'homme jusqu'aux insectes inclusivement. On remarque même que, proportions gardées, il devient plus gros à mesure qu'on descend des mammifères vers les animaux les plus inférieurs. Il n'y a que les *infusoires*, les *radiaires* et les *vers* qui n'offrent rien d'analogue au foie et aux vaisseaux biliaires. — Le foie est sujet à de nombreuses maladies, telles, par exemple, que les *hernies*, l'*inflammation*, l'*ossification des veines*, les *abcès*, les *squirrhes* et *cancers*, etc.

Foin, herbe fauchée et séchée pour la nourriture des chevaux et des bestiaux. Déchargé de l'humidité contenue dans l'herbe verte, le foin offre, sous un moindre volume, plus de principes de nutrition. Ce mot peut aussi servir pour désigner, avant qu'elle soit fauchée, l'herbe destinée à faire du foin. On dit par exemple : une pièce de *foin*, etc. — Par extension, on appelle *foin d'artichaut* l'amas de barbes soyeuses qui garnit le fond d'un artichaut. — Proverbialement et figurément, mettre du *foin* dans ses bottes, c'est amasser de l'argent, faire ses affaires, mais toujours par des moyens peu honorables; et chercher une aiguille dans une botte de *foin*, c'est chercher parmi beaucoup d'autres une chose très-difficile à trouver à cause de sa petitesse relative.

Foire, grand marché public destiné à la vente des produits spéciaux, et qui se tient régulièrement en certains lieux, une ou plusieurs fois l'année. Telles sont, par exemple, la foire de Caen, pour les toiles et les chevaux; celle de Beaucaire, pour les produits industriels de la Provence et du midi de la France; celle de Leipzig, pour la librairie et les échanges des produits du nord contre ceux du midi de l'Allemagne, etc.

Foix (comté de). Ce comté, qui est compris aujourd'hui dans le département de l'Ariége, formait, avant la révolution, un gouvernement et était un pays d'états (v. *États*), où l'on ne payait pas de taille, mais seulement un don gratuit au roi. Il dépendait du Roussillon pour l'administration, et du parlement de Toulouse pour la justice.

Foix (ville), chef-lieu du département de l'Ariége. On attribue sa fondation à des émigrés phocéens, qui lui auraient donné le nom de leur mère-patrie, *Phocée*, dont par corruption on aurait fait *Foix*. Le trident qu'offrent les armes de cette ville, emblème plus convenable à des peuples maritimes et navigateurs qu'à des peuples confinés au milieu des Pyrénées, ainsi que les nombreux mots grecs qu'on retrouve dans le dialecte des habitants, sembleraient appuyer cette opinion. Entourée de montagnes, baignée d'un côté par l'Arget et de l'autre par l'Ariége, qui ont leur confluent au pied de son ancienne abbaye, aujourd'hui l'hôtel de la préfecture, Foix est assez mal bâtie. Son pont à deux arches est remarquable pour l'époque où il fut construit (XIIe siècle), et son ancien château mérite aussi d'être visité : il consiste en trois tours, deux carrées et une ronde, élevées sur la cime d'un immense roc jadis inaccessible. Elles servaient à la fois, au temps passé, de palais et de prison : cette dernière destination leur est restée. Foix est le siége de diverses administrations et d'un tribunal de 1re instance. Elle

possède une bibliothèque riche en ouvrages de théologie, une petite salle de spectacle, un martinet à fer et une manufacture de draps. Dans les environs sont plusieurs forges à la catalane, et la 1re fabrique de faux qui ait été établie en France. — Foix commerce principalement en fers, laine, bestiaux, serges, gros draps. Sa population est de 5,000 âmes.

Folie, maladie du cerveau, dans laquelle les idées ou les sensations ne s'accordent ni avec les lois des fonctions d'une organisation régulière, ni avec l'état réel des choses extérieures. Dans cette maladie les organes du mouvement volontaire et ceux des fonctions de la vie anatomique ou végétative ne sont pas ordinairement altérés, et par conséquent les aliénés marchent, agissent, mangent et digèrent, etc., comme dans l'état de santé. Tout ce qui, au physique comme au moral, agit puissamment sur le cerveau, peut devenir une cause de folie. — Les dispositions héréditaires et une mauvaise organisation cérébrale doivent être considérées comme les causes les plus communes.

Folle-enchère (v. *Enchère*).

Follet (diminutif de *fou*), qui fait ou dit de petites *folies*. — *Esprit follet*, ou substantivement *follet*, lutin familier, plus malin que malfaisant, créé par l'imagination crédule de nos pères. — *Poil follet*, poil rare et léger qui précède la barbe. — *Feu follet*, exhalaison enflammée qui apparaît quelquefois dans les endroits marécageux. On dit figurément et familièrement : cette passion, etc., n'est qu'un *feu follet* (v.).

Folliculaire, rédacteur de feuilles périodiques. Ce mot ne se prend qu'en mauvaise part. Le *folliculaire* est au journaliste ce que le *pamphlétaire* est à l'écrivain.

Follicule. En botanique, on entend par ce mot une espèce d'enveloppe membraneuse et allongée, qui ne s'ouvre que longitudinalement d'un côté. Cependant on donne aussi ce nom à quelques gousses, quoique toute gousse se compose de deux pièces. Dans les pharmacies, par exemple, on appelle *follicule* la gousse plate des sénés. — En anatomie, les *follicules* sont des petits corps arrondis ou lenticulaires, creux, situés dans l'épaisseur de la peau ou des membranes muqueuses, et destinés à sécréter des liquides de diverses natures, qui s'échappent de leur cavité par une ouverture étroite.

Foncier, foncière, celui à qui appartient le fonds d'une terre, d'une maison : propriétaire *foncier*; charges *foncières*, rente *foncière*, établies sur le fonds d'une terre, d'une maison; contribution *foncière*, impôt *foncier*. — Les richesses *foncières*.

Fonction, action par laquelle on remplit les devoirs d'un emploi : il s'est parfaitement acquitté de cette *fonction*, de ses *fonctions*. — Pratique de certaines choses attachées de droit à un emploi : il a fait les *fonctions* de président, le ministre lui a donné une *fonction* bien pénible. — En physiologie, on nomme *fonctions* les actes divers qui résultent de l'activité d'un organe ou d'une série d'organes destinés, pendant la vie, à accomplir d'une manière distincte et spéciale l'office pour lequel la nature les a créés. Cette définition s'applique à tout ce qui a vie, depuis les végétaux les plus simples jusqu'aux animaux les plus parfaits et à l'homme, qui exerce, par les dispositions particulières de son système nerveux, les fonctions les plus compliquées et les plus admirables qu'on puisse observer parmi les êtres vivants placés sur la terre. — En mécanique, la *fonction*, les *fonctions* d'une machine, c'est l'accomplissement des conditions qu'elle doit remplir pour exécuter tous les mouvements qui lui sont assignés par l'inventeur.

Fonctionnaire, celui ou celle qui remplit une *fonction*.

Fond et **fonds**. *Fond* signifie, 1° l'endroit le plus bas, le plus intérieur d'une chose creuse : le *fond* d'un vase, d'une poche, d'une vallée; le *fond* de la mer; le *fond* de l'estomac, etc.; 2° ce qu'il y a de plus éloigné de l'entrée, de l'abord; ce qu'il y a de plus reculé, de plus retiré dans un lieu, dans un pays : le *fond* d'une boutique; au *fond* d'un bois; au *fond* de l'Asie, etc.; 3° le côté d'une chose opposé à l'entrée, à l'ouverture : le *fond* de ce coffret est percé; 4° terrain : un *fond* d'argile, de terre glaise; 5° la plus basse tissure d'une étoffe : velours à *fond* d'or; 6° l'étoffe même, par rapport aux dessins, aux broderies qui s'y trouvent : une robe à broderies d'or sur *fond* de satin, etc. *Fonds* signifie, 1° le sol d'une terre, d'un champ, d'un héritage : cultiver un *fonds*, bâtir sur son *fonds;* 2° somme d'argent : verser des *fonds* dans une caisse, faire un *fonds;* le *fonds* social; 3° bien, capital quelconque, par opposition au revenu, aux intérêts qu'il produit : manger le *fonds* avec le revenu; 4° établissement industriel ou commercial, avec dépendances : *fonds* de boucher, de boulanger; ce *fonds* est à vendre. — Nous ne mentionnerons point ici les acceptions très-variées qu'offrent, au figuré, les mots *fond* et *fonds;* nous nous contenterons d'avertir que, pour orthographier correctement, il faut faire bien attention auquel des deux la figure est empruntée. — Au propre, le mot *fond* a deux significations distinctes dans le vocabulaire des beaux-arts. Matériellement parlant, le *fond* est le corps recouvert par l'enduit, ou même l'enduit sur lequel l'artiste exécute son œuvre. Dans son acception relative à la disposition gra-

phique du sujet représenté, le *fond* est l'ensemble des plans plus reculés que celui sur lequel l'action principale est représentée. — En termes de marine, ce mot s'applique tantôt à la profondeur de la mer, tantôt à la nature du sol sur lequel repose l'eau à un point déterminé de la mer. Les marins disent également : Nous jettâmes l'ancre sur un *fond* de vingt brasses; et : Nous nous trouvâmes mouillés sur un bon *fond*. Dans le premier cas, *fond* doit s'entendre de la profondeur de l'eau à l'endroit où l'ancre a été jetée; dans le second, ce mot se rapporte, abstraction faite de la profondeur, à la nature même du sol sur lequel s'est arrêtée l'ancre qu'on a jetée.

Fondamentale (basse). En termes de musique, c'est la basse qui sert de *fondement* à l'harmonie.

Fondants (médecine), substances qui ont la propriété de diminuer la consistance du sang et de la lymphe, de résoudre les tumeurs, les obstructions, etc.

Fondation, travaux par lesquels on asseoit les fondements d'une bâtisse : commencer la *fondation* d'une maison. — *Fondation* se dit figurément de l'action de fonder, de créer quelque établissement : *fondation* d'un empire, d'une colonie, d'une ville, d'un couvent, d'une société savante, etc. — On nomme encore *fondation* le don d'un fonds suffisant pour l'établissement et l'entretien de quelque chose de louable, d'utile : *fondation* d'un prix dans une académie, d'une bourse dans un collége; *fondation* pieuse, etc.

Fonderie, 1° l'art de fondre les métaux : *fonderie* des cloches, des canons; *fonderie* en caractères. — 2° Lieu où s'exécute une *fonderie* quelconque : Nous sommes entrés dans la *fonderie*.

Fondeur, ouvrier en l'art de fondre les métaux.

Fondrière, ouverture à la superficie de la terre, faite par des ravins d'eau ou par quelque autre accident. — C'est aussi un terrain marécageux et sans consistance, où des corps d'un volume assez considérable peuvent s'enfoncer et disparaître.

Fonds publics. On entend particulièrement par ces termes les capitaux qui constituent la *dette publique* (v.). Ces capitaux, ayant été obtenus au moyen d'un *emprunt public* (v.), ont été dépensés : ils n'existent donc plus en réalité; seulement l'État en a reconnu l'importance et le prêt par des titres ou *effets publics* (v.), et il en paye l'*intérêt* ou la *rente* (v.). Or, comme ces titres transmissibles sont susceptibles de dépréciation ou de bonification par les alternatives de crédit ou de discrédit résultant des événements politiques, alternatives qui se traduisent par la hausse ou par la baisse quotidienne (v. *Bourse*), on comprend ce qu'il faut entendre par

cette question : *les fonds publics sont-ils en hausse ou en baisse?* etc. L'intérêt est garanti par le budget annuel, lequel repose sur les ressources de l'impôt; quant aux capitaux, aux *fonds* eux-mêmes, quoique évanouis, ils ont toujours leur hypothèque sous-entendue sur la masse des richesses nationales.

Fongible (chose). On appelle ainsi, dans la langue du droit, tout meuble qui, n'ayant de prix que dans sa valeur réelle, peut être exactement remplacé par un autre de même nature et de même espèce. Ainsi du blé, du vin sont choses *fongibles*.

Fongus (d'un mot latin signifiant *champignon*), excroissance molle et spongieuse s'élevant, à peu près en forme de champignon, sur différentes parties du corps, et particulièrement sur les membranes muqueuses et sur la membrane *dure-mère*.

Fontaine. On appelle ainsi les courants d'eau qui sortent de la terre et qui, en se réunissant, forment des ruisseaux, des rivières, etc. On a beaucoup disputé sur la manière dont les fontaines sont alimentées. L'opinion la plus raisonnable attribue l'origine des fontaines aux vapeurs aqueuses qui sont suspendues dans l'atmosphère, lesquelles, condensées par une cause quelconque, tombent en brouillards, en pluies, sur la terre, s'y infiltrent en partie, et entretiennent les réservoirs qui fournissent les eaux des sources. Certaines fontaines naturelles se font remarquer par la singularité de leur cours, la qualité de leurs fluides, etc. On désigne les plus curieuses sous les noms suivants : — *Fontaines périodiques*. On les appelle ainsi parce qu'elles tarissent pendant un certain espace de temps, après lequel elles recommencent à couler pour tarir de nouveau, et ainsi de suite. — *Fontaines intercalaires*. Elles diffèrent des précédentes en ce qu'elles donnent constamment de l'eau, mais en moindre quantité pendant un certain espace de temps, puis coulent avec plus d'abondance pendant quelques jours, quelques heures, etc. — *Fontaines jaillissantes*. Ce sont des jets d'eau naturels qui ont lieu quand le conduit est contourné en siphon renversé en U, et quand l'orifice par lequel l'eau s'échappe à l'intérieur est plus bas que le réservoir qui la fournit. Parmi les plus célèbres des fontaines jaillissantes, on cite celle de Vaucluse, en France, dont les eaux, dans l'hiver, forment une rivière jaillissante. — *Fontaines salées*. Il existe dans plusieurs contrées des mines de sel-gemme d'une grande étendue : il peut donc se faire qu'un courant d'eau douce, traversant des bancs de cette nature, aille surgir en fontaine salée à l'extérieur. Nous avons en France des fontaines dont les eaux contiennent en général le sixième ou le septième de leur poids de sel. — *Fontaines bitumineuses*. Quand bien même les naturalistes se-

raient d'accord sur la formation du bitume, on ne pourrait expliquer l'origine de ces fontaines qui en fournissent depuis un grand nombre de siècles sans interruption. — *Fontaines ardentes.* Il se trouve au-dessous du sol des vides remplis de gaz hydrogène : si donc ce fluide rencontre un conduit qui s'ouvre sur le sol, il s'élèvera en jet, à cause de sa légèreté relative ou de la pression que certaines causes exercent sur le réservoir. Ce jet de gaz formera une *fontaine ardente* lorsqu'on le mettra en contact avec du feu. Il y a aussi des fontaines bitumineuses qui deviennent *ardentes* quand on approche un flambeau de leur source. — Par extension, tout le corps d'architecture servant à l'écoulement, au jeu des eaux d'une fontaine, prend la dénomination de *fontaine*. Ainsi l'on dit dans ce sens : *Il y a de belles fontaines dans cette ville.* — Par extension encore, on nomme aussi *fontaine* un vaisseau de grès, de cuivre, etc., etc., où l'on garde de l'eau pour les usages domestiques, et vers le fond duquel sont ordinairement adaptés un ou plusieurs robinets. Beaucoup de ces fontaines sont disposées de telle sorte que l'eau n'en puisse sortir qu'après s'être clarifiée en traversant une couche de sable ou une tablette de grès assez spongieux pour la laisser passer à travers ses pores (v. *Filtre*). — En physique, on appelle *fontaines* quelques machines d'où l'on fait jaillir un liquide par la pression et la force élastique de l'air : ce sont les fontaines dites *de commandement*, *de circulation, de héron* et *de compression*. — La *fontaine de la tête* est l'endroit au haut de la tête où aboutissent les sutures.

Fontaine de héron.

Fontaine-Française (combat de). Le 5 juin 1595, Henri IV, attaqué non loin de Fontaine-Française dans une reconnaissance qu'il faisait à la tête de 300 cavaliers, chargea vigoureusement sans calculer la supériorité des forces de l'ennemi ; et en culbutant tout sur son passage, il arriva jusqu'au bois de Saint-Seine, où il rencontra l'infanterie espagnole et allemande, divisée en deux corps. Là finit le combat : Henri s'était arrêté à la vue de ces masses pour attendre le reste de son armée. Mais le connétable de Castille, ayant appris que le roi commandait en personne, n'osa point courir les chances d'une bataille, et se retira sur Saint-Seine malgré les instances du duc de Mayenne. De son côté, Henri IV se replia, à la nuit, sur Fontaine-Française, où campa l'armée royale. Dans ce combat, il courut les plus grands dangers. « En d'autres occasions, disait-il,

j'ai combattu pour la victoire, mais en celle-ci j'ai combattu pour la vie. » Cette affaire, quoique sans résultats avantageux comme opération militaire, termina cette longue lutte de la Ligue contre le pouvoir du roi.

Fontainebleau, chef-lieu de sous-préfecture du département de Seine-et-Marne, situé au milieu d'une plaine environnée de collines rocheuses, à une demi-lieue de la rive gauche de la Seine. La première mention de Fontainebleau remonte au règne de Louis VII, qui fit bâtir d'abord une chapelle dans la forêt, puis un château en 1169; François Ier augmenta ou plutôt recommença l'ouvrage de Louis VII; Henri IV y ajouta de nouveaux bâtiments; Louis XIII éleva la façade du milieu de la cour du Cheval-Blanc, et sous Louis XIV on construisit les 2 ailes de droite et de gauche ; de sorte que 4 époques ont chacune imprimé leur sceau particulier sur ce vaste assemblage de constructions, dont pourtant l'aspect est plein de grandeur et de majesté. Pour donner une idée de la beauté des jardins, il suffit de dire qu'ils ont été dessinés par le fameux Lenôtre. L'étang et le grand canal, séparés par le parterre du Tibre, méritent de fixer l'attention. Le 1er, qui est d'une forme triangulaire, nourrit des carpes d'une prodigieuse grosseur. Il reçoit les eaux d'une fontaine dont le nom a été sans doute l'origine de celui de la ville : dans les anciennes chartes elle est appelée *Fons Blaudi* (fontaine de Blaud). Le canal a 40 mètres de large et 600 mètres de long. Cette demeure royale vit naître Philippe-le-Bel, Henri III et Louis XIII. Sous les règnes suivants, la cour avait coutume d'aller y passer une partie de l'automne, pour y prendre le plaisir de la chasse dans une forêt de 16,000 hectares. Cette forêt semble avoir été, dans des temps reculés, le théâtre de quelque grande convulsion de la nature: d'énormes blocs de rochers confusément accumulés y sont répandus de toutes parts. Parmi les sites agrestes et vraiment pittoresques qu'offrent ces beaux lieux, on cite surtout l'*ermitage de Franchard*. C'est au château de Fontainebleau que Napoléon signa sa première abdication; c'est là qu'il fit ses adieux à sa garde. — La ville ne possède qu'une fabrique de porcelaine et 2 tanneries; mais l'exploitation des carrières y occupe un assez grand nombre de bras. Il s'y fait en outre un commerce considérable en raisin renommé, connu sous le nom de *chasselas de Fontainebleau*, et que l'on cultive tant dans ses jardins que dans les environs. — La population de Fontainebleau s'élève à 8,000 habitants.

Fontana (Dominique), célèbre architecte et ingénieur, naquit en 1543 au village de Mili, près du lac de Côme. Ses travaux à

Rome feront vivre long-temps sa mémoire. Ce sont, entre autres, la chapelle del Presepio, la villa Negroni, le palais de Montecavallo, la fontaine *di Acqua felice*, celle de la place *Termini*, la bibliothèque du Vatican, la façade et la basilique de Saint-Jean de Latran, etc. Le pape Sixte-Quint le nomma son architecte, et lui accorda une pension de 2000 écus d'or, des gratifications considérables, des décorations et des lettres de noblesse. A la mort de son protecteur, Fontana vit sa fortune changer de face : accusé par ses ennemis d'avoir détourné à son profit des sommes considérables destinées aux travaux publics, il perdit son emploi, et se retira à Naples où il fut nommé par le vice-roi architecte du monarque et 1er ingénieur du royaume. — Naples lui doit des monuments qui suffiraient à sa réputation, tels que le palais du roi, la fontaine Medina, les mausolées de Charles Ier, de Charles-Martel et de Clémence sa femme. Il mourut dans cette ville, comblé d'honneurs et de richesses, en 1607.

Fontanelle (terme d'anatomie), petit espace quadrangulaire et membraneux, situé chez les enfants nouveau-nés, à la rencontre des os formant la voûte du crâne, et qui, jusqu'à ce qu'il s'ossifie, laisse voir et sentir les pulsations causées par le mouvement d'expansion et d'élévation que la circulation communique au cerveau. — En chirurgie, on nomme *fontanelle* un petit ulcère artificiel pratiqué pour détourner d'un point menacé une certaine quantité d'humeur.

Fontanges (Marie-Angélique de Sevrailles de Roussilles, duchesse de), née en 1661 de l'une des plus anciennes familles nobles d'Auvergne, était douée d'une grande beauté. Elle n'avait que 17 ans lorsqu'elle parut à la cour, et c'est par madame de Montespan elle-même que fut présentée celle qui devait lui arracher le sceptre de la faveur. Le triomphe de mademoiselle de Sevrailles fut aussi rapide que brillant : Louis XIV la combla de grâces et la dota du titre de duchesse de Fontanges. Dans une partie de chasse, le vent s'étant élevé vers le soir, elle s'était fait attacher les cheveux avec un ruban dont les nœuds retombaient sur le front. Cet ajustement plut extrêmement au roi, et dès le lendemain toutes les dames se coiffèrent à la *Fontanges;* la mode passa de la cour à la ville et jusque dans les pays étrangers. Cette coiffure a duré long-temps, et le nom de *Fontanges* figurait encore dans le vocabulaire des toilettes à la fin du XVIIIe siècle. — La duchesse de *Fontanges* mourut en langueur le 28 juin 1681, à l'âge de 20 ans. Les circonstances de sa maladie et de sa mort ont donné lieu à quelques soupçons d'empoisonnement, mais aucune preuve n'est venue les justifier.

Fonte, action de fondre : la *fonte* des métaux.—Action de ce qui fond : la *fonte* des neiges.—Action ou art de mouler certains objets qu'on fait avec un métal fondu : la *fonte* d'une statue ; jeter un vase en *fonte*. — Fer fondu : marmite de *fonte*, *fonte* moulée. On dit dans le même sens, fer de *fonte*. — Composition de divers métaux dont le cuivre fait la principale partie : canon, mortier de *fonte*. — En termes d'imprimerie, on appelle *fonte* l'ensemble de toutes les lettres et de tous les signes composant un caractère complet de telle ou telle grosseur : une *fonte* de petit-romain, de cicéro, etc. — En termes de sellerie, les 2 fourreaux de cuir attachés à l'arçon d'une selle pour recevoir des pistolets portent la dénomination de *fontes*.

Fontenai (bataille de), l'une des plus importantes et des plus meurtrières du moyen âge, qui eut lieu le 25 juin 841, dans l'Auxerrois, près de la capitale de ce comté, entre les armées combinées de l'empereur Lothaire et du jeune Peppin, roi d'Aquitaine, contre celle de Charles-le-Chauve et de Louis de Bavière. Lothaire et Peppin furent vaincus.—Pour l'expiation des fautes qui auraient pu être commises par les combattants des 2 partis et pour obtenir que Dieu continuât à protéger les armes de Charles-le-Chauve, il fut ordonné un jeûne de 3 jours.— Beaucoup de seigneurs de la Champagne avaient péri dans cette bataille.

Fontenelle (Bernard Le Bouyer de) naquit à Rouen, le 11 février 1657. Sa mère était sœur des 2 Corneille. — Ce fut sous les auspices de son oncle Thomas, alors chargé de la rédaction du *Mercure*, qu'à l'âge de 19 ans Fontenelle fit ses premières armes dans la carrière des lettres, après avoir quitté, comme Pierre, le barreau pour les muses. Des poésies légères, les opéras presque entiers de *Psyché* et de *Bellérophon*, puis l'infortunée tragédie d'*Aspar*, qui n'est connue que par l'épigramme de Racine, furent ses coups d'essai. Les *Dialogues des morts* (1683), la *Vie du grand Corneille*, la *Pluralité des mondes* (1686), l'*Histoire des Oracles*, les *Églogues* (1688). tels sont les titres qui lui ouvrirent, en 1691, les portes de l'Académie française. L'opéra de *Thétis et Pélée*, joué avec succès en 1689, et repris 63 ans après avec la même faveur, et celui d'*Énée et Lavinie*, donné en 1690, furent en quelque sorte les adieux de Fontenelle à la poésie et à la littérature de pur agrément. Durant le reste de sa vie, il se consacra aux sciences, et s'efforça surtout de les mettre à la portée des lecteurs de toutes classes auxquels l'instruction première n'est point étrangère. La préface de l'*Analyse des infiniment petits* du marquis de L'Hôpital fut, depuis la *Pluralité des mondes*, le premier pas de l'auteur dans cette nouvelle carrière. Appelé, en 1697, aux fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie

des sciences, il y signala sa haute capacité par l'histoire de cette Académie de 1666 à 1699. Ses éloges des savants constituent son plus beau droit à l'estime de la postérité. Pendant 44 ans d'exercice de ces fonctions, il ne fit paraître, outre cet ouvrage, que les *Éléments de la Géométrie de l'infini.* — La modération était le caractère de Fontenelle. Cette qualité assura la tranquillité de ses jours et le rendit aussi heureux qu'il pouvait l'être. — *Justice et justesse* était sa devise. — Fontenelle mourut à Paris, le 9 janvier 1757, âgé de 100 ans moins 29 jours.

Fontenoi (bataille de). Elle fut gagnée, en 1745, par les Français, commandés par le maréchal de Saxe, en présence de Louis XV, sur les troupes combinées de la Hollande et de l'Angleterre, commandées par le duc de Cumberland. Cette journée coûta aux alliés 7,000 morts ou blessés, 2,000 prisonniers, 40 canons et 150 voitures d'artillerie; nous perdîmes 1,700 morts et 3,500 blessés. Louis XV parcourut le champ de bataille accompagné du dauphin. « Voyez, mon fils, lui dit-il en lui montrant les morts et les mourants qui jonchaient le sol, voyez ce qu'il en coûte pour remporter une victoire. » Le succès de la bataille de Fontenoi décida la prise de Tournay et la conquête des Pays-Bas.

Fontevraud (abbaye de). L'ordre de Fontevraud, fondé vers la fin du XIe siècle, par Robert d'Arbrissel, l'un des plus célèbres docteurs de l'université, dans le vallon de Fontevraud, sur les confins de l'Anjou et du Poitou, se composait de couvents d'hommes et de couvents de femmes, et relevait tout entier de l'abbesse de Fontevraud. Cette singularité, qui soumettait des hommes à l'autorité d'une femme, provenait de ce que Robert avait placé son ordre sous la protection de la Vierge et de saint Jean l'évangéliste, et statué que les femmes y domineraient dans le spirituel comme dans le temporel, pour exprimer la soumission qu'avait témoignée l'apôtre bien-aimé à la mère du Sauveur.—Le nombre des religieuses de l'abbaye de Fontevraud s'éleva, après la mort de leur saint fondateur, jusqu'à 5,000; mais, en 1248, il n'était plus que de 700, et de 500 en 1360.

Fonts baptismaux, vaisseau de pierre, de marbre ou de bronze, qui, dans les églises, contient l'eau bénite dont on se sert pour baptiser. Autrefois les fonts baptismaux étaient placés dans un bâtiment séparé, qu'on nommait *baptistère.* Dans l'église romaine, on fait solennellement, 2 fois l'année, la bénédiction des *fonts*, la veille de Pâques et la veille de la Pentecôte. Cet usage est de la plus haute antiquité.—Le mot *fonts* est dérivé d'un mot latin signifiant *fontaine.*

For (dérivé d'un mot latin signifiant *place publique où l'on rend la justice*), juridiction, tribunal. Ce mot ne s'emploie que dans ces 2

locutions : le *for* intérieur, le *for* extérieur. Or, le *for* extérieur est l'autorité de la justice humaine, tandis que le *for* intérieur est, par opposition, le tribunal de la conscience.—C'est conformément au 1er sens que le lieu où s'exerçait jadis à Paris la justice temporelle de l'évêque, et qui était devenu plus tard une prison, s'appelait le *For-l'Évêque* (v.).

Forage, forer, foret. Creuser dans une matière quelconque une capacité cylindrique d'un diamètre déterminé, c'est la *forer;* on *fore* au moyen d'un instrument nommé *foret*, dont le tranchant est de la largeur du diamètre du cylindre, et l'action de *forer* s'appelle *forage*, ainsi que le résultat de cette action.—L'*âme* des bouches à feu et des canons de fusils reçoit du forage sa forme et ses dimensions.—Les mécaniciens ont souvent besoin de *forer* les divers matériaux dont ils font usage.

Forban. Aux beaux jours de la féodalité, la guerre maritime n'était qu'une lutte de corsaires. Les petits princes en hostilité publiaient la guerre par un *ban* ou proclamation, et la course s'organisait. Quand ils se réconciliaient, ils faisaient proclamer le *ban de paix*, qui supprimait la course, et déclaraient *hors ban*, *fors ban*, ou *forban*, le corsaire qui ne déposait pas les armes pour rentrer dans la vie civile.—Un *forban* est donc un corsaire dont les lettres de marque ont cessé d'avoir leur effet, et, par extension, un corsaire qui n'a jamais eu de lettres de marque, un pirate.

Forçat, homme condamné aux travaux forcés (v. *Bagne*).

Force (Jacques Nompar de Caumont, duc de La), maréchal de France. A peine âgé de 12 ans lors de la St-Barthélemi, il vit massacrer son père et son frère, auprès desquels il était couché. Les meurtriers ne l'ayant pas aperçu d'abord, il se cacha sous les 2 cadavres, fit le mort et fut laissé pour tel. Vers le soir, ayant entendu un de ceux qui se trouvaient alors dans la chambre s'écrier avec indignation que Dieu ne laisserait point impuni ce triple assassinat, l'enfant leva un peu la tête, dit qu'il était vivant, et se fit conduire à l'Arsenal, chez Biron, grand-maître de l'artillerie, allié à sa famille. Dès qu'il fut en état de porter les armes, ne voyant dans les ligueurs que les complices des assassins de son père et de son frère, Caumont courut se ranger sous les drapeaux de Henri IV, chef des protestants. Il se mit à leur tête sous le règne de Louis XIII; mais, en 1622, il fit enfin sa soumission à ce prince et fut nommé maréchal de France. Appelé au commandement de l'armée de Piémont, il se rendit maître de Pignerol, battit les Espagnols à Carignan, en 1630; fit lever le siége de Philisbourg, secourut Heidelberg et s'empara de Spire en 1635. D'autres faits d'armes non moins glorieux illustrèrent

les dernières années de sa carrière militaire, et le roi, pour récompenser ses éminents services, érigea en duché-pairie la terre de la Force en 1637. L'illustre maréchal mourut à Bergerac le 10 mai 1652, âgé de 97 ans. — Sa petite-fille, Charlotte-Rose de Ea Force, occupe une place distinguée dans l'histoire littéraire du XVIIe siècle : elle a publié plusieurs ouvrages qui se font remarquer par un style correct, simple, et pourtant passionné. Elle mourut 28 ans avant le maréchal.

Force. Ce mot signifie proprement, quand on parle de l'homme ou de l'animal, *faculté naturelle d'agir vigoureusement.* Ainsi, l'on dit : il a beaucoup de *force; force* de corps. On l'emploie souvent au pluriel : ses *forces* s'épuisent. — Par extension, *force* sert à désigner tout ce qui contribue à rendre *forte* une nation, une armée, une place de guerre, etc. : les *forces* comparées de la France et de l'Angleterre; voilà ce qui fait la *force* de notre armée; la *force* de cette place ne consiste qu'en sa garnison. — Lorsqu'on veut indiquer le nombre effectif des soldats composant une armée, un régiment, un bataillon, etc., on peut dire : la *force* de telle armée, de tel régiment, de tel bataillon, est de tant d'hommes. — On entend aussi par *force :* 1° violence : employer la *force;* 2° pouvoir de contraindre : avoir la *force* en main. — On appelle *force majeure,* une force à laquelle on ne peut résister, un événement dont on n'est pas responsable, attendu qu'on ne saurait l'empêcher. — Au figuré, ce mot se prend, 1° pour aptitude à réfléchir : avoir une grande *force* de tête : à concevoir : la *force,* les *forces* de l'intelligence; à produire : la *force* de son genie; 2° pour habileté, talent, etc., et, en général, pour les ressources dont on peut disposer, de quelque nature qu'elles soient : ces 2 joueurs, ces 2 écrivains, ces 2 artistes, sont, ne sont pas d'égale *force;* il faut consulter vos *forces;* 3° pour fermeté d'âme, de caractère, pour courage : il faut beaucoup de *force* pour soutenir de telles adversités. — En parlant des choses, *force* signifie : 1° solidité : la *force* d'un mur, d'une étoffe, etc.; 2° la propriété qu'ont certaines choses d'imprimer une impulsion à d'autres : la *force* de la poudre, d'une machine; 3° cette impulsion même : la *force* d'une balle, etc.; 4° impétuosité : la force de l'eau, du vent; 5° énergie, activité, intensité d'action, tant au propre qu'au figuré : la *force* d'un acide. d'un poison, d'un mal, d'un remède, de la chaleur; la *force* d'une passion, d'un sentiment, etc.; 6° abondance et vigueur, tant au propre qu'au figuré : la *force* de la sève; la *force* du style, etc. — Au figuré, *force* se dit encore : 1° de la valeur d'une raison, d'un raisonnement, d'une preuve, etc. : il ne put résister à la *force* de mes raisons; 2° de l'autorité, de l'influence

d'une chose : la *force* de l'éloquence, de l'exemple, du préjugé ; 3° en général, de toute cause à laquelle on attribue la propriété de produire certains phénomènes : les diverses *forces* répandues dans la nature ; la *force* de cohésion, d'attraction, la *force* centrifuge ; la *force* vitale, etc. — En mécanique, on nomme *force motrice* celle qui produit un mouvement actuel, *force morte* celle dont l'effet est actuellement neutralisé, etc. — La locution figurée, *force d'inertie,* s'entend d'une résistance passive. — En peinture et en sculpture, la *force* est l'expression des muscles paraissant en action sous la chair qui les couvre. Quand il s'agit du coloris, ce mot s'applique à l'emploi des couleurs les plus vigoureuses, et, quand il est question de l'effet total d'un tableau, à la saillie et au mouvement qui résultent d'une habile opposition entre les ombres les plus foncées et les lumières les plus brillantes.

Force (vertu cardinale). Les théologiens désignent par là cette disposition réfléchie de l'âme qui, se fondant sur l'espérance de la vie future et la juste nécessité de se soumettre à la volonté de la providence, nous fait accepter sans murmurer les contradictions et les peines de cette vie.

Force de chose jugée (v. *Chose*).

Force centrifuge (v. *Centrifuge*).

Force centripète (v. *Centripète*).

Force décomposante (v. *Décomposition*).

Forclusion (de trois mots latins signifiant *exclusion du lieu où l'on rend la justice*), terme de jurisprudence. La *forclusion* est le fondement de toutes les *fins de non-recevoir* : tout demandeur qui a laissé écouler les délais qui lui étaient ouverts pour introduire son action ou former sa réclamation est *forclus,* et doit être déclaré *non recevable.*

Forestier, qui concerne les forêts : *code forestier, administration forestière, service forestier, école forestière.* — On appelle *arbres forestiers* ceux dont se composent les grandes forêts, par opposition aux arbres qui forment les bois. — Les quatre villes allemandes, Rheinfeld, Waldshust, Seckingen et Lauffenbourg, situées sur le Rhin, au-dessus de Bâle, sont désignées sous le nom de *villes forestières,* sans doute parce qu'elles se trouvent dans le voisinage de la forêt Noire. — Avant qu'il y eût des *comtes*, on nommait *forestiers* les gouverneurs de la Flandre.

Forêt. 1° grande étendue de terrain planté de bois. — En comparant l'état actuel de notre sol à ce qu'il était dans les temps anciens, on est frappé des changements qu'il a subis : aux vastes forêts, aux plages marécageuses, aux arides bruyères, ont succédé des champs

fertiles. C'est un progrès, assurément; mais d'autres causes qu'un intérêt bien entendu ont amené la destruction des bois. Dès l'an 1669, le gouvernement prévit les résultats déplorables que produirait cette destruction, et la première ordonnance sur les *eaux et forêts* (v. *Eaux*) fut rendue. A dater de cette époque, l'administration des bois devint une des divisions de l'administration générale. — Une *forêt vierge* est une forêt où l'industrie humaine n'a point encore pénétré. — On appelle *forêts sous-marines*, des amas de débris de végétaux qui se trouvent, ou au fond de la mer, vers les côtes, ou à l'embouchure des vallées, dans des terrains d'alluvion. Les végétaux dont se composent ces amas sont identiques à ceux de la contrée : quelques insectes y sont mêlés, quelques tiges ont encore d'assez fortes dimensions. Tout cela a passé à l'état de tourbe. Les invasions de la mer, la vase déposée par ses flots, ou un affaissement du sol, telles sont les causes auxquelles il faut attribuer l'existence des forêts sous-marines.


Forêt-vierge au Brésil.

Forêt-Noire, chaîne de montagnes dont les flancs sont couverts d'épaisses et sombres forêts de sapins, et qui, commençant entre Bâle et Schaffausen, se dirige vers le nord-nord-est, dans le même sens que les Vosges et que le cours du Rhin, et se termine au coude formé par le Neckar, à Eberbach. Sa longueur est ainsi d'environ 200 kilomètres, et sa plus grande largeur de 60 à 64. Le sapin est la principale richesse de l'habitant de ces tristes cantons : avec le moindre instrument tranchant, il confectionne ces charmants objets, ces jouets d'enfants que le commerce répand au loin. Sous sa cognée, le sapin forme des radeaux qui le disputent en grandeur aux îles du Rhin dont ils côtoient les rives. Les bois exploités dans la Forêt-Noire sont, en grande partie,

destinés à la Hollande, et la plus belle espèce de sapins a même pris de là le nom de *sapin hollandais*. La Forêt-Noire donne naissance au Danube, le plus grand fleuve de l'Europe après le Volga. Toutes les autres rivières qui en descendent versent le tribut de leurs eaux dans le Rhin. Les roches principales constituant la base de ces montagnes sont le granit, le gneiss, le porphyre et le grès rouge. Il existe dans la Forêt-Noire des mines d'argent, de cobalt, de cuivre, de fer et de plomb, ainsi que des sources minérales et thermales, dont les plus fréquentées sont celles de Baden et de Wildbad.

Forez, ancienne province de France, bornée au midi par le Vivarais et le Valais, à l'ouest par l'Auvergne, au nord par le Bourbonnais et la Bourgogne, et à l'est par le Beaujolais et le Lyonnais, dans le gouvernement duquel elle était comprise avant la révolution. A cette époque, le Forez fut uni au Lyonnais et au Beaujolais, pour former le département de Rhône-et-Loire; mais la révolte de Lyon, à laquelle le Forez prit une part trop active, fit sentir à la Convention la nécessité de diviser cette agglomération homogène, et le département de Rhône-et-Loire fut partagé en deux départements, qui prirent chacun le nom d'un de ces fleuves. Celui du Rhône fut formé du Lyonnais propre et du Beaujolais, et celui de la Loire du Forez et d'une petite partie du Beaujolais et du Lyonnais. Ainsi, dans la nouvelle division de la France, la province du Forez est une de celles qui ont conservé le plus d'homogénéité, puisqu'on lui a laissé presque la même organisation administrative. *Montbrison*, capitale de la province, est encore le chef-lieu du département. Les arrondissements de Roanne et de Saint-Étienne forment des divisions qui s'étaient déjà présentées plusieurs fois, soit dans les premiers temps de la féodalité, sous les noms de *Roannais* et *Jarez*, soit dans le XVIIe et le XVIIIe siècle, dans les divisions du pays en élections.

Forfait (marché), traité dans lequel les 2 parties arrêtent des conventions irrévocables. Par exemple, les entreprises de construction se font *librement* ou *à forfait*. Si le marché est libre, les entrepreneurs et ouvriers sont tenus de compter de *clerc à maître* avec celui qui les a mis en œuvre; mais par suite du marché *à forfait* le propriétaire de la chose n'a qu'une obligation à remplir, celle de payer le prix stipulé pour le *forfait*. — Le traité *à forfait* peut se combiner avec une foule d'actes, comme: contrat de mariage, partage de la communauté, faillites, liquidation de l'actif, etc.

Forfait (crime), action atroce commise avec audace.

Forfaiture, crime commis par un fonctionnaire public dans l'exercice de ses fonctions, abus de pouvoir, prévarication.

Forfanterie, bravoure en paroles.

Forge (grosse), mine à fer, établissement où le minerai de ce métal est fondu pour être converti en fer malléable, ou *forgé*.

Forge (petite), ou *forge d'œuvre*, atelier où les barres de fer de toute dimension sont rechauffées, martelées et converties en pièces d'usage.

Forges (eaux de). Le petit bourg de *Forges-en-Bray*, chef-lieu de canton du département de la Seine-Inférieure, doit son nom aux forges qui existèrent dans le voisinage jusqu'en 1500. Sa source minérale fut découverte peu de temps avant cette année, et nommée *fontaine Saint-Éloi* ou de *Jouvence*. Le médecin de Marie de Médicis, le docteur Martin, se rendit à Forges vers l'an 1599, et attribua à l'eau de *Jouvence* la prompte guérison d'une hydropisie dont il était atteint. Cette cure, qui fit beaucoup de bruit à Paris, à Blois et à St-Germain, engagea Louis XIII, alors malade et fort affaibli, à se rendre à Forges en 1632. Cette même année, par les ordres du roi, les sources furent nettoyées, et distribuées en 3 fontaines, comme on les voit à présent. Louis XIII se transporta à Forges avec Anne d'Autriche et le cardinal de Richelieu. Ce dernier était alors fort souffrant, et il n'engagea Louis XIII à user des eaux de Forges qu'afin de les prendre lui-même en toute sécurité et sans exposer sa puissance aux intrigues jalouses des courtisans. Les sources de Forges ont depuis gardé les noms de ces 3 personnages : l'une s'appelle la *Reinette*, l'autre la *Royale* et la 3e la *Cardinale;* et celle-ci est la plus forte des 3. Toutes 3 marquent 8 degrés Réaumur. Elles contiennent des dépôts ocreux, jaunes ou rouges, et leur surface est rouillée et irisée. Les eaux minérales de Forges sont aujourd'hui peu fréquentées, et le pays, dont elles étaient l'unique ressource, est redevenu malheureux.

For-l'Évêque (dérivé de 2 mots latins signifiant *place publique où l'évêque rend la justice*), édifice qui, situé rue St-Germain-l'Auxerrois, avait une entrée sur le quai de la Mégisserie, près de la fameuse arche Marion. C'était jadis le siége de la juridiction temporelle de l'évêque de Paris, la résidence de son prévôt et la prison de ses justiciables. Cette prison fut en grande partie reconstruite en 1652. Réunie au Châtelet par édit de février 1674, elle fut réservée aux détenus pour dettes et aux comédiens qui avaient manqué au public ou désobéi à l'autorité. Là aussi étaient momentanément enfermés les jeunes gentilshommes surpris par le guet dans des lieux suspects. On y était envoyé sans jugement, suivant le caprice ou l'ordre d'un ministre, du lieutenant-général de police, d'un 1er gentilhomme de la chambre du roi. Sur un rap-

port de M. Necker, une ordonnance de Louis XVI supprima, le 30 août 1780, cette prison et celle du petit Châtelet, et les détenus furent transférés à l'hôtel de La Force, qui fut alors converti et disposé en prison plus vaste et plus salubre. Mais le For-l'Évêque ne fut démoli que dans les premières années de notre siècle, et sur son emplacement a été bâtie la maison qui porte le nº 65.

Formalisme, attachement scrupuleux aux formes, aux formalités; sévérité puérile dans les moindres choses relatives aux devoirs de la vie civile.

Formalité, formule prescrite ou consacrée; manière formelle, expresse, ordinaire de procéder, de faire certains actes civils, judiciaires, administratifs ou religieux. Ce mot pour bien des gens est synonyme d'*entrave;* et il est vrai de dire que, sous le nom de *formalités*, mille obstacles se dressent souvent autour de la plus petite affaire; mais dans toute affaire importante, les *formalités* sont des garanties d'exactitude et même de justice. — *Formalité* se prend aussi pour *cérémonie*, dans le sens d'acte de civilité. Ainsi l'on dira : Il entra et s'assit sans autre *formalité*.

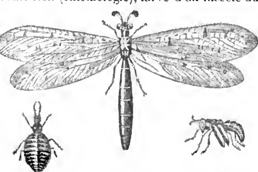
Format, forme d'un livre. Chaque *format* tire son nom du nombre de feuillets que présente chacune des feuilles dont se compose un livre, quelles que soient d'ailleurs les dimensions de ses feuilles. Ainsi le format d'un livre dont chaque feuille est pliée en deux s'appelle *in-folio;* le format d'un livre dont chaque feuille est pliée en quatre s'appelle *in*-4º; celui d'un livre dont la feuille est pliée en huit, *in*-8º; celui d'un livre dont chaque feuille est pliée en douze, *in*-12, etc. Du reste, on conçoit qu'un feuillet contenant 2 pages (le *recto* et le *verso*), toute feuille doit contenir un nombre de pages double du chiffre de ses feuillets. Par exemple, il y a 16 pages dans une feuille *in*-8º, puisqu'elle a 8 feuillets, 24 pages dans une feuille *in*-12, qui a 12 feuillets, etc.

Formation, action par laquelle une chose se *forme*, ou est produite. — En termes de grammaire, *formation* signifie : 1º la manière dont un mot *se forme* d'un autre : la *formation* d'un adjectif verbal; 2º la manière dont un mot passe par ses diverses *formes* : la *formation* du pluriel. — En géologie, on entend par *formation* un terrain ou l'origine de ce terrain. Ainsi l'on dit la *formation crayeuse* pour le *terrain crayeux*, ou bien on dit que le terrain crayeux *est de formation marine*, indiquant de la sorte qu'il a été *formé* par les eaux de la *mer*. Cette dernière acception, qui paraît être la meilleure, est adoptée généralement. *Formation*, en termes de géologie, peut donc être considéré comme synonyme d'*origine*. — En mathématiques, la *formation des puis-*

sances est l'opération par laquelle on multiplie une quantité par elle-même un certain nombre de fois, ce qui s'appelle l'élever à la 2e, à la 3e, etc., *puissance* (v.). — Une des acceptions les plus usitées du mot *formation* est *action d'organiser, d'instituer : formation* d'un établissement, d'une administration, d'un régiment, d'une compagnie, etc.

Forme, configuration d'un corps, d'une chose quelconque : la *forme* d'un homme, d'un animal, d'un vase. — Ce mot s'emploie souvent au pluriel, particulièrement dans les arts du dessin : cet homme a des *formes* athlétiques. — Au figuré, *forme* signifie : 1° aspect : la mort s'offrait à lui sous une *forme* hideuse ; 2° tour du style : cette *forme* est poétique ; 3° mode constitutif : *forme* de gouvernement, d'administration ; 4° manière dont une chose est présentée, par opposition à ce qu'elle est essentiellement : la *forme* de cette critique est injurieuse ; la *forme* a rajeuni le fond ; 5° formule : la *forme* d'une quittance, d'un billet à ordre, etc. ; 6° règle : je lui ai prescrit une *forme* de conduite ; traiter une maladie dans les *formes ;* 7° formalité : il n'y manquait aucune *forme*. Par extension, on appelle *forme ;* le modele de bois sur lequel on fait un chapeau, un soulier, etc.—En termes de typographie, *forme* se dit d'un châssis de fer contenant des caractères mis en pages, et, en termes de papeterie, d'un châssis de bois, garni d'un tissu métallique, sur lequel on fabrique le papier.

Formica-leo ou *fourmi-lion* (entomologie), larve d'un insecte du genre des *demoiselles* (v.). Le *formica-leo* est à peu près de la forme et de la taille du *cloporte*, et de même couleur. Sa tête est armée de deux cornes mobiles ; deux des six pattes dont il est pourvu sont organisées de telle sorte qu'il puisse se cramponner dans le sable, tandis qu'il y trace, avec l'extrémité de son corps, un sillon en spirale, rejetant avec sa tête et ses cornes une partie de ce sable, afin d'approfondir de plus en plus la cavité qu'il forme, jusqu'à ce que les parois prennent leur talus naturel. Il en résulte un entonnoir dont le *formica-leo* occupe le fond, entièrement plongé dans le sa-


La larve. *Fourmi-lion.* *La nymphe.*

ble, à l'exception de ses deux cornes. Malheur alors à la fourmi qui vient errer sur le bord de ce précipice! Son poids, quelque léger qu'il soit, suffit pour déterminer un éboulement qui l'entraîne jusqu'au fond, entre les 2 cornes qui la saisissent et la retiennent. Le dégât occasionné par l'éboulement est promptement réparé : la proie dévorée, le précipice reprend sa forme, et l'insecte sa place et son attitude. Pour passer de l'état de larve à celui de nymphe, le *formica-leo* se file une coque d'un tissu très-serré et très-lustré, où il s'emprisonne; et, quand la demoiselle en sort après s'y être ouvert un étroit passage, on voit que son corps et ses quatre ailes y étaient roulés. Sa longueur est alors d'environ 35 millimètres.

Formose, le seul pape de ce nom, né vers l'an 816, fut nommé, en 864, évêque de Porto, et fit briller sur ce siége les vertus qui l'avaient distingué pendant toute sa vie. Élevé au souverain pontificat le 19 septembre 891, il se vit disputer la tiare par un prêtre indigne, nommé Sergius, qu'une faction lui opposait; et, bien que toute la chrétienté reconnût en Formose son unique chef, cette double élection fut pour lui une source de cruelles vicissitudes : le parti de Sergius ne cessait de le calomnier, de le tourmenter, de conspirer contre sa personne, contre son autorité; et c'est au milieu des troubles civils et de la guerre étrangère qu'il mourut, en 896.

Formose (île), grande terre des mers de la Chine, dont la superficie est évaluée à 8,000 kilomètres carrés. Elle est traversée du nord au sud par une chaîne de montagnes fort élevées, du flanc desquelles s'échappent une foule de rivières et de petits ruisseaux, et qui offrent les sites les plus pittoresques. Le nom de cette île lui lui a été donné par les navigateurs portugais; dans leur langue, il veut dire *la belle*. Chef-lieu *Thaï-ouan*.

Formulaire, recueil de formules. Il y a les *formulaires* de médecine, les *formulaires* pharmaceutiques, les *formulaires* des notaires, les *formulaires* des actes de procédure, les *formulaires* de dévotion, de prières, etc., etc. — On a nommé particulièrement et absolument *formulaire*, le bref publié en 1655, par le pape Alexandre VII, contre le livre de Jansénius et sa doctrine de la grâce.

Formule, modèle contenant les termes formels dans lesquels doit être conçu tel ou tel écrit, tel ou tel cas : *formule* de droit; la *formule* d'un acte; la *formule* d'un serment, d'un mandement, etc. En mathématiques, on nomme *formule* un ensemble de termes algébriques composant l'expression la plus générale d'un résultat de calcul; une *formule* peut être considérée comme une règle générale par laquelle on résout plusieurs questions de même espèce. — En méde-

cine, *formule* se dit d'une recette pharmaceutique, d'une ordonnance de médecin rédigée conformément aux règles et dans le langage de l'art. — *Formules* signifie en outre certaines façons de s'exprimer consacrées par l'usage dans certaines occasions : laissons de côté ces vaines *formules*.

Fornoue (bataille de). La conquête du royaume de Naples par Charles VIII avait effrayé et irrité l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et Venise. Ces puissances se coalisèrent donc pour le dépouiller de ses nouveaux états et le forcer à repasser les Apennins. — Le 7 juillet 1495, l'armée française fut attaquée par les troupes du duc de Milan et du marquis de Mantoue. Charles repoussa victorieusement ces 2 attaques simultanées, et força l'ennemi, après un combat acharné, à prendre la fuite. Cette bataille, qui ne dura qu'une heure, eut pourtant de grands résultats : elle ranima le moral du soldat, et permit à l'armée d'effectuer sa retraite en bon ordre, toujours accompagnée d'abondantes provisions.

Fort, forte. Ce mot signifie au propre robuste, vigoureux, gros, épais, volumineux, solide, touffu, rude, difficile, pénible, etc. — On désigne sous la dénomination de *villes fortes*, *places fortes*, les villes, les places *fortifiées*.— On nomme *terre forte* une terre grasse et tenace, et *colle forte* une colle particulière plus tenace que la colle ordinaire. — *Fort* signifie au figuré : 1° considérable dans son genre : poids *fort;* c'est une *forte* dépense; 2° intense : *forte* gelée, *forte* chaleur; 3° impétueux, violent, tant au moral qu'au physique : *forte* pluie, *forte* douleur; 4° énergique : médecine trop *forte*, donner une *forte* impulsion; 5° qui affecte vivement le goût ou l'odorat : cette liqueur, cette odeur est bien *forte;* 6° âcre, désagréable au goût ou à l'odorat : beurre *fort*, haleine *forte*; 7° chargé, en parlant d'un liquide ou d'une couleur : cette lessive est trop *forte;* il faudrait ici des teintes plus *fortes;* 8° puissant, tant au physique qu'au moral : votre parti est le plus *fort;* 9° bien fondé : cet argument est très-*fort;* 10° frappant, entraînant : une expression *forte;* une éloquence *forte;* 11° dur et offensant : ce mot là est un peu *fort;* 12° extraordinaire : voilà qui est *fort;* 13° habile : c'est un homme *fort;* elle est très-*forte* sur la harpe; 14° courageux, ferme : caractère *fort*, âme *forte*. —On dit d'une personne de beaucoup de jugement, d'une grande capacité : c'est une tête *forte*. Pour exprimer que quelqu'un est doué d'un esprit d'une vaste étendue, d'un esprit plein de vigueur et de pénétration, on dit qu'il a l'esprit *fort;* mais ce n'est que par dénigrement qu'on qualifie d'esprit *fort* quiconque veut se mettre au-dessus des opinions et des maximes reçues. — Par la locution très-familière, il est *fort* pour faire telle chose, on

entend : il a la manie de faire telle chose. — Se faire *fort* d'une personne, c'est se rendre caution d'elle ; se faire *fort* d'une chose, c'est s'en rendre garant; se faire *fort* de faire une chose, c'est s'engager à la faire; se porter *fort* pour quelqu'un, c'est répondre de son consentement. — On appelait autrefois, dans un paiement, *fort denier* les 2 deniers qu'un débiteur était obligé de donner en sus de ce qu'il devait, à défaut d'une monnaie avec laquelle on pùt exactement parfaire la somme qu'il avait à payer. — On disait jadis prêter, emprunter au denier *fort*, dans le sens de prêter, emprunter à usure. — *Fort*, pris substantivement, signifie au propre : 1° particulièrement dans le style élevé, celui qui a la force ou la puissance : protéger le faible contre le *fort;* 2° l'endroit le plus fort d'une chose : le *fort* de la voûte ; 3° l'endroit le plus touffu d'un bois : je m'enfonçai dans le *fort* du bois, et, en termes de chasse, la retraite de certains animaux : relancer la bête dans son *fort*. — Le substantif *fort* signifie au figuré : 1° le genre de capacité, de savoir, la qualité qui distingue quelqu'un : l'administration, la chronologie, la franchise est son *fort;* 2° le temps où une chose se trouve à son plus haut point, et cela tant au moral qu'au physique : dans le *fort* de l'été ; il est dans le *fort* de sa maladie ; un homme dans le *fort* de sa passion. — On nomme *forts* les portefaix d'une halle aux blés. — Un ouvrage de terre ou de maçonnerie capable de résister aux attaques de l'ennemi s'appelle un *fort*. — Connaître le *fort* et le faible d'une affaire, en connaître le beau et le vilain côté, ou seulement la connaître dans tous ses détails, dans ses moindres particularités.— Savoir le *fort* et la fin d'un art, le savoir à fond. — Du *fort* au faible, le *fort* portant le faible, toutes choses compensées. — *Fort*, pris adverbialement, signifie : 1° vigoureusement : frapper, pousser *fort ;* 2° beaucoup, extrêmement : il pleut *fort*, elle lui plaît *fort ;* il est *fort* habile).

Forte-piano (v. *Piano*).

Forteresse, lieu fortifié, destiné à recevoir une garnison et à défendre un pays. Les meilleurs écrivains ont appliqué l'expression *forteresse* aux plus grandes villes fortes, tandis que les ingénieurs militaires ont amoindri l'acception en appelant plutôt *forteresses* de petites villes fortes, ou même de simples forts.

Fortification, au singulier, c'est une science et l'opération de cette science ; au pluriel, c'est un ensemble de constructions, soit en bâtisse, soit en terrassement, ou une combinaison de massifs et d'ouvrages disposés de manière à former la défense d'un point militaire.

Fortin, petit fort, construit le plus souvent à la hâte pour défendre un camp, une position, etc.

Fortuit (d'un mot latin ayant même sens), ce qui arrive par hasard.

Fortune : 1° sort : *la fortune des armes; s'attacher a la fortune de quelqu'un; la fortune d'un livre*, etc.; 2° hasard : *donner, abandonner tout à la fortune;* 3° chance : *j'en courrai la fortune;* 4° position sociale, état, condition : *parvenir à une haute fortune;* 5° bonheur : *dès que sa fortune l'eut abandonné;* 6° succès : *sa fortune baisse;* 7° position pécuniaire : *belle fortune; fortune médiocre.* — *Tenter fortune*, hasarder quelque chose dans l'espérance du succès. — *Chercher fortune*, être en quête des occasions favorables.— *Retour de fortune*, vicissitude.— *Fortune de mer*, les accidents auxquels on est exposé sur mer.— *Fortune* (mythol.), divinité qui présidait à tous les événements et distribuait les biens et les maux suivant son caprice. Les poëtes la dépeignent chauve, aveugle, debout, avec des ailes aux deux pieds. Les anciens l'ont représentée avec un soleil et un croissant sur la tête, pour faire entendre que, comme ces deux astres, elle a part à tout ce qui se passe ici bas; ils lui ont aussi donné un gouvernail, pour exprimer l'empire du hasard. Souvent elle a un pied sur une proue de navire, emblème de la toute-puissance qu'elle exerce à la fois sur la terre et sur la mer, etc. La *bonne Fortune* est assise; une roue supporte son bras droit et de a main gauche elle tient une corne d'abondance. La *mauvaise Fortune* est exprimée sous la figure d'une femme qu'emporte un navire sans mât et sans timon et dont les voiles sont rompues par la violence des vents.

Fortunées (îles), v. *Canaries.*

Forum (mot latin qui signifie *marché*). Il désigne aussi un lieu où les Romains s'assemblaient pour régler leurs intérêts. Beaucoup de villes portent ce nom dans la langue latine; mais on l'emploie plus spécialement pour marquer la place publique de Rome. Cette place était située entre les monts Capitolin et Palatin. Une des parties latérales, nommée *comice*, où le peuple tenait ses assemblées par tribus et curies, était couverte et pourvue d'une espèce d'échafaud qu'on appelait *rostra* (éperons de navire), parce qu'on y avait fixé, en guise de trophée, les proues des vaisseaux que les Romains enlevèrent aux Antiates dans la première bataille mémorable qui leur apprit le secret de la victoire. C'était du haut de cette tribune que se faisaient entendre les orateurs politiques; c'était de là que le prêteur rendait la justice, et que les magistrats traitaient généralement avec le peuple des affaires publiques. Non loin des *rostres* s'élevaient plusieurs enceintes de planches dans lesquelles se plaçaient avec ordre les tribus ou les curies pour donner leurs suffrages. Le Forum servait en outre de théâtre aux élections.

Foscari (François), 45e doge de Venise, promu le 15 avril 1423, accrut beaucoup la puissance et la gloire de la république; mais il n'en fut pas plus heureux. Après avoir eu le cœur déchiré par la perte successive de 3 de ses fils, il se vit décrié par de nombreux ennemis; un membre de la famille des Contarini alla même jusqu'au point d'attenter à ses jours, et la punition du coupable ne servit qu'à irriter les mécontents. Son 4e fils, accusé d'abord de haute trahison, et plus tard d'assassinat, subit à deux reprises, en exécution des ordres du conseil des Dix, les tortures les plus atroces, auxquelles il finit par succomber. Tant de motifs d'affliction avaient si violemment ébranlé le moral du doge qu'il tomba dans une sorte de démence, cessa d'assister aux séances des grands corps de l'état, et se renferma dans son palais. C'est alors que le conseil des Dix le contraignit d'abdiquer un pouvoir qui n'avait été pour lui qu'une source d'amertumes. La douleur qu'il éprouva en entendant les cloches de Saint-Marc sonner l'intronisation de son successeur, Pascal Malipieri, fut telle, qu'il mourut le lendemain, en 1457, âgé de 83 ans.

Foscolo, né en 1774 ou 1775, à Zante, en Grèce, était d'origine vénitienne. Il fit de brillantes études à Padoue, et, dès l'âge de 20 ans, était un des hommes de l'époque les plus distingués dans les lettres classiques anciennes et modernes. Il s'était déjà fait connaître par plusieurs tragédies remarquables, quand il publia, en 1802, à Milan, un roman qui produisit une grande sensation : *Les dernières lettres de Jacques Ortis* (*Le ultime lettere di Jacopo Ortis*). La révolution italienne lui avait donné l'espoir de voir son pays libre, aussi sa déception fut-elle bien amère; et les angoisses d'une passion malheureuse étant venues se joindre aux douleurs du citoyen, il consigna dans cet ouvrage ses peines de cœur et son indignation patriotique, et le fit paraître sous le nom d'un jeune homme nommé *Jacques Ortis,* qui venait de se suicider à Padoue, sans que l'on connût la cause de cet acte de désespoir. On doit, en outre, à Foscolo, des poésies de différents genres. Il mourut en Angleterre, dans le courant de l'année 1828.

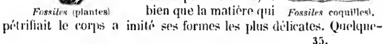
Fosse, excavation plus ou moins large et plus ou moins profonde, faite dans la terre, soit de main d'homme, soit par quelque accident naturel. On creuse une *fosse*, pour planter un arbre, pour faire une citerne, pour déposer des fumiers, etc.; il y a des *fosses* d'asperges, des *fosses* à chaux, etc. — Dans certaines rivières se trouvent de dangereuses *fosses*. — On appelle particulièrement *fosse* l'excavation pratiquée dans la terre à l'effet d'y placer un corps mort; et l'on dit figurément, en ce sens, d'une personne menant un genre de vie capable d'altérer sa santé, qu'elle *creuse sa*

fosse. — *Basse-fosse*, cachot très-profond dans une prison. — *Cul de basse-fosse*, cachot plus profond encore, creusé dans la basse-fosse même. — En anatomie, on désigne sous la dénomination de *fosses*, certaines cavités que présentent certains organes : *fosse lacrymale*, *fosse temporale*, etc.

Fossette. Les anatomistes appellent fossette du cœur une dépression qui existe à la partie antérieure et inférieure de la poitrine. — C'est aussi le nom de l'un des jeux de l'enfance, consistant à réunir des noix ou des billes, et à les jeter dans un petit trou creusé à terre à une certaine distance. — On appelle encore communément *fossette* le petit creux que certaines personnes ont au menton ou ceux qui se dessinent sur les joues quand on rit.

Fossé, fosse prolongée, fosse creusée en long pour servir de limites ou de moyen de clôture et d'écoulement pour les eaux. — Un *fossé de forteresse* est une excavation exécutée entre l'enceinte d'un lieu défendu et la campagne.

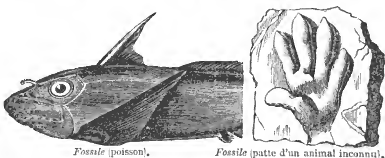
Fossiles, débris de corps organisés, enfouis dans les couches de la terre depuis des temps dont on ne peut révoquer en doute l'ancienneté, la plupart paraissant même fort antérieurs au déluge. Ils se présentent de différentes manières, conservés en nature, ou remplacés par une autre substance; ou bien l'on ne trouve plus que l'empreinte d'un corps ou la place vide occupée par ce corps, qu'une cause destructive a fait disparaître. Beaucoup des fossiles des terrains récents sont dans un état de conservation presque parfaite. Dans les animaux la partie gélatineuse a disparu; mais la partie calcaire, ou au moins les parties cornées existent encore: dans les végétaux les parties charbonneuses et bitumineuses sont souvent bien conservées. Quelquefois le corps organique a été remplacé par une substance minérale étrangère. Ce remplacement s'est fait lentement, molécule par molécule, si bien que la matière qui pétrifiait le corps a imité ses formes les plus délicates. Quelque-



Fossiles (plantes)

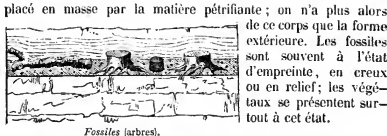
Fossiles coquilles.

fois, au contraire, un corps a disparu complétement et a été rem-



Fossile (poisson). *Fossile* (patte d'un animal inconnu).

placé en masse par la matière pétrifiante ; on n'a plus alors de ce corps que la forme extérieure. Les fossiles sont souvent à l'état d'empreinte, en creux ou en relief; les végétaux se présentent surtout à cet état.



Fossiles (arbres).

Fossoyeur, homme qui creuse les fosses pour enterrer les morts. Dans le midi de l'Europe il existe encore des confréries où l'on compte les personnages les plus distingués, et qui, par un admirable esprit de charité, creusent de leurs mains la tombe de leurs semblables. Il paraît certain que déjà, du temps des apôtres, il y avait des hommes qui se dévouaient sans rétribution à ce pieux office.

Fou, folle (et *fol* [v. *Folie*]). Ce mot signifie : 1° aliéné (*devenir fou, fou à lier; maison de fous*); 2° par exagération, insensé, extravagant, tant en parlant des personnes qu'en parlant des choses. — *Folle avoine*, espèce d'avoine, nommée autrement *avoine stérile*. — *Folle farine*, la plus subtile fleur de la farine. — Il y a plusieurs siècles, les rois et les princes avaient à leur cour des bouffons chargés de les divertir, qui portaient la qualification de *fous*. — Sous le titre d'*Ordre des Fous*, fut institué, en 1380, par Adolphe, comte de Clèves, une société dont le but paraît avoir été de maintenir l'union entre les nobles du pays. Ses membres étaient au nombre de trente-cinq, tous choisis parmi la noblesse. Le premier dimanche après la Saint-Michel un banquet splendide les réunissait tous, et là ils s'empressaient d'abord de faire cesser les divisions qui pouvaient être survenues entre eux.—Au jeu des échecs les *fous* sont des pièces très-importantes (v. *Échecs*). — Une des

solennités les plus étranges que le moyen âge ait empruntées aux dégoûtantes orgies des saturnales romaines, c'est assurément la *fête des fous* (v. *Fête*). — On nomme *fous* certains oiseaux formant un genre de l'ordre des *nageurs*, qu'on rencontre sur les mers de l'ancien et du nouveau continent. Ils vivent de poisson et volent aussi bien qu'ils nagent, mais leur instinct est très-borné; cette stupidité les a fait désigner dans toutes les langues par des mots signifiant *niais*, *stupide*, *fou*.

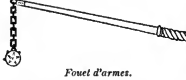
Fouage (de mots latins signifiant *foyer*, *feu*), impôt perçu autrefois par le roi ou par le seigneur sur chaque feu ou ménage; il date du bas-empire, et existait en France dès la première race. Charles VII le rendit perpétuel, de temporaire qu'il était. Il a été aboli, comme tous les droits féodaux, par l'assemblée constituante.

Fouché (Joseph), plus tard duc d'Otrante, né à Nantes en 1763, destiné d'abord, comme son père, à la marine marchande, fut obligé de renoncer à cette carrière, sa complexion délicate lui en fermant l'accès. Il se livra alors avec ardeur à l'étude, obtint des succès, entra dans l'enseignement et professa successivement au collége de Juilly, d'Arras et à l'école militaire de Vendôme. Préfet des études au collége de Nantes, à l'âge de 25 ans, il embrassa avec exaltation la cause de la révolution française, et fut envoyé, en 1792, à la convention nationale par le collége électoral de la Loire-Inférieure. Il y vota la mort de Louis XVI sans appel, ni sursis, et fut nommé président du club des Jacobins. Envoyé en mission dans l'Aube, la Nièvre et le Rhône, il y laissa des souvenirs de cruauté. En butte cependant à l'animosité de Robespierre, de Couthon, de Collot d'Herbois, il fut impliqué en 1794 dans la conspiration de Babeuf, décrété d'arrestation, mais amnistié; un décret du directoire (1795) l'appela à l'ambassade de la république française près de la république cisalpine, puis à celle de Hollande et enfin au ministère de la police. Il appuya l'élévation de Bonaparte à l'empire, et en obtint en 1809 le portefeuille de la police, qui lui fut enlevé en 1810, par une disgrâce inattendue; il fut alors chargé du gouvernement général de Rome, dont il n'alla jamais remplir les fonctions. Chassé de son château de Ferrières, près Paris, par une mesure de police, il se rendit en Italie, à la cour de la grande-duchesse d'Etrurie, puis à Aix, au sein de sa famille. Napoléon l'ayant fait venir à Dresde, après la désastreuse retraite de Moscou, lui confia le gouvernement général des provinces Illyriennes, qu'il quitta bientôt pour se retirer à Naples auprès de Murat. En revenant en France, il fit quelque séjour à Florence et à Turin, et arriva à Lyon d'où il chercha à gagner Paris pour assister à la création du

gouvernement provisoire; mais la route étant interceptée par les étrangers, il arriva trop tard. Lors du débarquement de Napoléon; les Bourbons inquiets songèrent d'abord à s'attacher le duc d'Otrante, puis à l'enlever pour s'en faire un otage. Ce projet échoua; et le 21 mars il reprit les rênes du ministère de la police auquel il joignit plus tard le portefeuille do l'intérieur, jusqu'à l'abdication do Napoléon : nommé alors membre, puis président du gouvernement provisoire, ministre de la police sous Louis XVIII, ambassadeur de France à Dresde, il fut exilé subitement par la loi du 12 janvier 1816, et fixa successivement son séjour à Prague, à Lintz, à Dresde où il mourut, en 1820, laissant comme homme politique une mémoire justement flétrie.

Foudre (d'un mot latin signifiant *briller*), fluide. électrique qui, sous forme de feu, se dégage avec fracas du choc de deux nuages, fond les métaux, tue, brise, renverse ce qu'elle ne peut fondre, et incendie les édifices. Ce qu'on nomme *foudre* n'est donc que l'action du *tonnerre* (v.) sur les objets terrestres. Les anciens tiraient des présages de la *foudre*. Elle était favorable tombant à droite, défavorable tombant à gauche. Les lieux frappés de la *foudre* étaient sacrés. — On appelle aussi *foudre:* 1° la fusion des métaux, provenant de la haute température à laquelle ils sont élevés par l'effet du tonnerre, ou par une batterie électrique; 2° le dard enflammé dont la mythologie armait Jupiter courroucé, quo forgeaient les Cyclopes, et qui se composait de 3 rayons de grêle, 3 de pluie, 3 de feu et 3 de vent; 3° l'excommunication que le pape lance du Vatican, contre ceux qui sont rebelles aux lois de l'église; 4° l'ornement brodé que les généraux et les officiers de l'état-major portent au retroussis de leurs uniformes; 5° une sorte de coquilles à raies rouges faites en zigzags; 6° au figuré, un grand guerrier, un grand orateur : *foudre* de guerre, *foudre* d'éloquence; 7° enfin, dans une tout autre acception, un grand tonneau, garni de cercles de fer, dans lequel on conserve le vin plusieurs années.

Fouet, cordelette de chanvre ou de cuir, attaché à une baguette, ou à un bâton, et dont on se sert pour frapper les animaux récalcitrants. Dans toutes les colonies on *fouette* les nègres. En France même, ce pays de la civilisation, à bord des vaisseaux de guerre, on *fouette* les marins. Aux fêtes de Bacchus et de Cybèle, dans l'antiquité, le *fouet* jouait un grand rôle. A Salamine, Xerxès occupe une partie de son armée à faire avancer l'autre *à coups de fouet;* il fit châtier, *a coups de fouet*, la mer coupable de



Fouet d'armes.

n'avoir pas respecté sa flotte. Les esclaves, chez les anciens, étaient punis par le fouet. Cicéron reprochait à Verrès d'avoir fait fouetter un citoyen romain. Dans les premiers temps du christianisme le fouet qui n'avait pas épargné Jésus-Christ, était fréquemment employé contre ses sectateurs; les catholiques l'ont employé contre les protestants; et les pénitents, religieux ou non, ne se le sont pas épargné. Dans les processions où Henri III profanait la religion, le fouet jouait un grand rôle. Naguère on fouettait les enfants, les pages et les domestiques. — On dit au figuré faire claquer son *fouet* et donner un *coup de fouet* à une affaire. — On dit encore le *fouet* de la satire, cet esprit, ce style, ne sont que de la crème *fouettée.* — *Fouet* en marine est un bout de cordage qu'on détord pour le tresser; et aussi le mouvement d'un navire, à mâture très-élevée, quand les roulis sont fréquents.—Le *fouet de l'aile* est le bout de l'aile d'un oiseau. — Le *fouette-queue* ou *stellion bâtard*, commun en Égypte, est un reptile long de deux ou trois pieds, d'un beau vert de pré, recouvert d'écailles lisses, petites, uniformes. — Les chevaliers du moyen âge portaient en guerre le *fouet d'armes.*

Fougasse, mot d'origine italienne, petit fossé creusé de 2 à 3 mètres sous terre, que les ingénieurs font pratiquer dans certains siéges et remplir de poudre, afin de faire sauter des parties de terrain, des pans de muraille et des rochers. La *fougasse* ainsi chargée est une petite *mine* (v.).

Fougère, famille de plantes à rameaux nombreux formés de folioles très-petites, d'un vert foncé, et à fruits composés de petites coques renfermant les graines, croissant spontanément dans les bois et les terres incultes. Sa fructification a donné lieu à de vives contro-


Fougères du tropique.

verses parmi les botanistes. — Les *fougères des tropiques* ressemblent par leur port et leur organisation à des palmiers; elles s'élèvent en tige droite, nue, garnie à son sommet de quelques feuilles, ayant la forme d'un chapiteau ionien. — Les feuilles des fougères européennes forment une excellente litière pour les bestiaux; on les emploie à emballer des objets fragiles et à faire du verre; quelques especes servent à la nourriture des bœufs et des chevaux; la racine en est recherchée par les porcs; foulée aux pieds, dans les fermes, elle devient un excellent engrais; sous les tropiques et en Norwége l'homme s'en alimente. Aujourd'hui on l'utilise encore comme tonique et vermifuge. On la nomme *capillaire* en médecine.

Fougue, mouvement abrupte, impétueux, précipité, que la raison ne règle pas; elle tient à la jeunesse, à un défaut d'éducation, à l'inexpérience. Au moyen-âge, en France surtout, tout était *fougue*. Nos grandes batailles chevaleresques ont été perdues par la *fougue* des combattants.— On appelle encore *fougue* le mât de hune d'artimon à bord d'un vaisseau.

Fou-hi, un des plus anciens empereurs de la Chine, que l'histoire du céleste empire fait vivre 3,468 ans avant l'ère chrétienne. Sa mère, Hoa-sse (fleur attendue), le dut à l'opération de l'arc-en-ciel et le mit au monde après 12 ans. Il avait un corps de dragon, une tête de bœuf, des excroissances au front en forme de cornes ou de rayons, comme Moïse et Bacchus. *Kong-Fou-Tseu* (Confucius) lui attribue l'invention de l'écriture, qu'il substitua aux nœuds de corde; celle des sacrifices, l'établissement des premières lois du pays, l'art de nourrir les animaux domestiques, la fondation du mariage, base de la société; la division du peuple en familles, auxquelles il imposa des noms, la science des mouvements célestes et du calendrier, la fabrication des armes en bois, l'invention des règles de la musique, de la lyre, de la guitare, des filets, de la pêche, les paroles et la musique de la *chanson des pêcheurs*, l'art de faire écouler les eaux et d'entourer les villes de murailles, la découverte du fer, dont il arma des javelots pour la chasse; l'art d'élever les troupeaux, etc. Il mourut après un règne de 115 ans. Sa femme, épouse et vierge, avait aussi un corps de serpent et une tête de bœuf.

Fouille se dit en architecture de toute ouverture pratiquée en en terre, soit pour creuser un canal, disposer le lit d'une pièce d'eau, asseoir des fondations. En archéologie, on appelle *fouilles* des recherches faites à dessein dans certaines couches du sol, dans des ruines, dans le lit des fleuves, pour découvrir des monuments

anciens. Les *fouilles* exécutées à Herculanum et à Pompéi ont fait faire un pas immense à l'archéologie.

Fouine, mammifère carnassier, du genre *marte*, de couleur fauve noirâtre, avec une grande tache blanche sous la gorge, 37 centimètres à peu près de long et une queue de 24 centimètres. L'apparence extérieure, la pose de la fouine annoncent un animal fureteur et rapace. Son corps allongé et bas sur pattes, ses mouvements simples le rapprochent du chat; mais sa forme est plus effilée, son museau plus long, sa tête plus plate et plus petite. Souple, adroite, légère, la fouine bondit plutôt qu'elle ne marche; elle chasse pendant la nuit, et se nourrit de petits oiseaux qu'elle surprend endormis ou dans le nid de leur mère. Les petits quadrupèdes, tels que les mulots et les taupes, sont fréquemment ses victimes. Au besoin, elle se contente de grenouilles ou d'œufs d'oiseaux; mais si elle pénètre de nuit dans un poulailler, elle massacre tout ce qui tombe sous sa griffe, et aux débris qu'elle abandonne on voit qu'elle est friande de la cervelle des animaux.

Fouisseurs, qualification donnée à quelques *mammifères* (v.) qui ont l'habitude de *fouir,* c'est-à-dire de creuser la terre pour y trouver un abri ou leur subsistance. Ces animaux ont les ongles très-longs et une grande force musculaire dans la poitrine; telles sont les taupes. On donne encore ce nom à une famille d'insectes *hyménoptères*, tels que les abeilles, les guêpes, les fourmis. Ceux dont il est ici question possèdent des pattes propres à fouiller le sable et la terre. Les femelles pondent dans de petits trous ou dans des nids qu'elles se construisent. L'insecte parfait vit sur les fleurs.

Fou-Kian, province de la Chine orientale, divisée en 10 départements et 58 districts, ayant une étendue d'environ 300,000 kilomètres, et une population de 2,312,000 habitants. La capitale est *Fou-Tcheou;* elle est grande, bien peuplée, habitée par grand nombre de lettrés. Le climat, naturellement chaud, y est tempéré par des brises de la mer et des montagnes. C'est dans cette province qu'on recueille le thé noir. Le commerce y consiste en nankin et toiles. On y trouve des juifs, des musulmans et quelques chrétiens.

Foulage, fouler, foulonner. *Fouler* c'est comprimer avec un pilon, avec un maillet, des matières molles et compressibles: on *foule* la terre pour lui donner plus de fermeté et la rendre plus propre à supporter le poids d'une muraille. Au figuré, *fouler* signifie vexer, opprimer: *fouler* une province, l'accabler d'impôts; *fouler* aux pieds quelqu'un, le maltraiter avec le plus profond mépris. En termes d'agriculture, on dit *fouler* le blé pour indiquer

l'opération par laquelle on extrait le grain des épis en faisant courir dessus des chevaux, des bœufs. *Fouler un chapeau*, c'est le feutrer. Le *foulonnier* est l'ouvrier qui donne une sorte de feutrage aux étoffes de laine en les pressant, en les retournant en tout sens, soit avec les pieds, les mains ou des rouleaux, soit à l'aide d'une machine appelée *moulin à foulon*.

Foulard, étoffe de soie, ou de soie et coton, fort légère, dont on fait des mouchoirs, des cravates, des fichus, des tabliers et des robes. Ce tissu est originaire de l'Inde, et, malgré les perfectionnements de l'industrie européenne, les plus estimés viennent encore de ce pays.

Foulon, ou *machine à foulon*, nom donné à toute machine dont on se sert pour le *foulage* (v.) en grand des étoffes de laine. Pline prétend que Nicias de Mégare fut le premier inventeur du métier à foulon.

Foulon, né en 1717, entra dans la carrière administrative. D'abord commissaire des guerres sous le ministère du duc de Choiseul, il devint, pendant la guerre de 1756, intendant de l'armée, puis conseiller d'état. La cour vantait son zèle, ses connaissances étendues en finances; mais on lui avait entendu dire hautement que *la banqueroute était le seul moyen de sauver l'État*. Ce moyen extrême effrayait l'âme honnête de Louis XVI. Il lui répugnait de suivre les conseils de cet homme, qui, devant ses domestiques, avait jeté aux misères du peuple affamé ce mot horrible : « Si cette canaille n'a pas de pain, qu'elle mange du foin ! » et pourtant l'incorrigible parti de la cour l'éleva au poste de contrôleur-général des finances, que Necker venait de quitter. Dans les salles de l'Hôtel-de-Ville, sur la place de Grève, dans tout Paris, ce ne fut qu'un long cri de malédiction. Deux jours après éclatait la révolution; et Foulon, qui n'était pas encore installé, s'enfuyait de la capitale et se réfugiait à la campagne, chez M. *de Sartines* (v.). Il répandait le bruit de sa mort et faisait prendre le deuil à ses domestiques; mais bientôt son secret fut trahi, les paysans le traînèrent à Paris, portant sur son dos l'écriteau qui rappelait le propos qu'il avait tenu. La Fayette essaya en vain de le sauver en l'envoyant en prison et en le traduisant ensuite devant des juges; mais le peuple, ivre de vengeance, le traîna sous la fatale lanterne de la rue de la Vannerie, et le pendit à la corde rouge encore du sang de *de Launay* (v.). Sa tête fut coupée, et on la promena au bout d'une pique avec une poignée de foin dans la bouche.

Foulque, finque, morelle, oiseau aquatique rangé par les naturalistes dans l'ordre des *échassiers* (v.), non loin des poules d'eau.

Foulques : quatre comtes d'Anjou de ce nom sont cités dans l'histoire ; 1° *le Roux*, mort en 938, après avoir gouverné avec sagesse les terres de son comté ; 2° *le Bon*, son fils, mort en 958, après avoir fait fleurir la piété et les sciences dans ses états ; 3° *le Jérosolymitain*, ainsi nommé de ses voyages à Jérusalem ; successeur de Godefroi en 987, et mort en 1039 ; 4° *le Rechin*, successeur de Godefroi Martel en 1060, débauché, usurpateur du Gâtinais et de la Touraine, auteur d'une Histoire des comtes d'Anjou ; mort en 1109.

Foulure, tiraillement ou torsion, sans déplacement des os, d'une articulation à ligaments serrés, comme celle du poignet et du conde-pied. C'est moins que l'entorse, bien moins que la luxation ; mais c'est un accident très-fréquent, et quelquefois gravo dans ses suites, précisément parce qu'on n'y fait pas d'abord assez attention. Les révulsifs, tels que l'eau froide et la glace, conviennent, quand on peut agir au moment même ; l'extrait de saturne, l'eau-de-vie camphrée, la boue de coutelier, conviennent également ; mais, lorsque les accidents inflammatoires se sont développés, il faut les combattre par les saignées locales, les émollients, les résolutifs, les narcotiques, et le repos le plus complet de la partie foulée.

Fouquet (Nicolas), marquis de Belle-Isle, dernier intendant des finances sous Louis XIV, célèbre par sa fortune, sa chute et ses malheurs. Né en 1615 du vicomte de Vaux, François Fouquet, maître des requêtes et conseiller d'état, et de Marie, fille de Gilles de Maupeou, contrôleur-général des finances, Nicolas Fouquet était à vingt ans maître des requêtes, à trente-cinq procureur-général au parlement de Paris, à trente-sept surintendant-général des finances. Son crédit était immense ; mais, loin de ménager les finances de l'État, il les dissipa comme les siennes propres, et dépensa près de 36 millions à embellir sa terre de Vaux. Ses déprédations, sa munificence presque royale, ses prétentions sur mademoiselle de La Vallière, que le roi aimait secrètement, irritèrent Louis XIV, aigri déjà par les accusations de Colbert, son ennemi particulier. Après une fête magnifique donnée au roi à Vaux, il fut arrêté, et, à la suite d'une procédure de huit ans, condamné à l'exil pour crime d'état, peine que le roi commua en une plus dure, celle de la prison perpétuelle. Enfermé en 1664 à Pignerol, il y mourut en 1681.

Fouquet (Henri), né à Montpellier en 1727, secrétaire-général de l'intendance de Roussillon, alla, en 1759, exercer avec beaucoup de succès la médecine à Marseille. Nommé, en 1767, médecin de l'hôpital de Montpellier, puis professeur à la faculté de cette ville et

médecin de l'Hôpital civil, il mourut en 1806, laissant plusieurs ouvrages de sciences fort estimés.

Fouquier-Tinville (Antoine-Quentin), né au village d'Héronelles (Aisne), de simples cultivateurs qui l'envoyèrent faire ses études à St-Quentin, puis à Paris où ils lui fournirent les moyens d'acheter une charge de procureur au Châtelet. Malgré beaucoup d'intelligence et d'activité, il ne réussit pas. Des vers musqués adressés à Louis XVI ne lui valurent pas même un remercîment d'un ministre. Criblé de dettes, il se mêla obscurément aux premiers troubles de la révolution, où le hasard lui fit rencontrer Danton. Nommé par Robespierre juré du tribunal révolutionnaire, il fut bientôt désigné pour directeur du jury et appelé au poste d'*accusateur public,* fonctions dans l'exercice desquelles il apporta le plus hideux acharnement. Aussi la plus triste célébrité est-elle restée le partage de ce nom que l'histoire a cloué au poteau de l'infamie. Parmi ses nombreuses victimes on remarque Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI, et la reine Marie-Antoinette. Après le 9 thermidor, il réclama le supplice de Robespierre, son protecteur. Destitué et décrété d'arrestation, il fut guillotiné en 1795. — En 1829, une femme mourait à Paris, dans une mansarde de la rue Chabannais, ayant à côté de son lit un christ, une relique, un portrait gravé et une médaille de cuivre sur laquelle on lisait : « Médaille que mon mari portait au cou lorsqu'il fit condamner la veuve Capet. » Personne ne se présenta pour recueillir l'héritage de cette femme, pas même sa fille, pauvre demoiselle de comptoir dans un magasin à Château-Thierry. Cette femme mourante, qui, en vertu du droit de déshérence, laissait au gouvernement un héritage de 253 francs, était la veuve du terrible accusateur public de 1793, la veuve de Fouquier-Tinville.

Four, espace fermé et voûté qu'on chauffe pour y faire cuire du pain ou la pâtisserie. — Le *four banal* ou *à ban*, était celui que possédait autrefois le seigneur et auquel tous les vassaux étaient obligés de faire cuire leur pain moyennant redevance. Les boulangers (depuis 1305), les nobles, les prêtres, les colléges, monastères et hôpitaux étaient exempts de cette charge, qui a été abolie en 1790. — Le *four de campagne* est un ustensile de cuisine, en tôle de fer, qui a la forme d'une voûte surbaissée, à contour circulaire, et dont on se sert pour préparer certains mets en les chauffant au charbon par-dessous et par-dessus.— Le *four à chaux* ou *chauffeur* est un vaste récipient en maçonnerie destiné à opérer la calcination de la pierre qu'on veut réduire en chaux. On les divise par rapport au combustible en *four à bois, à houille*, et *à tourbe*, et,

quant à la calcination, *fours intermittents* et *fours continus*. — Les architectes ont donné le nom de *cul de four* à une voûte cintrée en élévation et dont le plan est circulaire ou ovale. — Sous Louis XIV, il y avait à Paris des maisons appelées *fours*, où des soldats attiraient de pauvres gens pour les vendre à des officiers-recruteurs et les enrôler de force. — Au figuré, on dit d'un lieu où il fait chaud : *c'est un four;* d'un lieu sombre, *on y voit clair comme dans un four;* on dit par dérision à une personne qui espère en vain *: ce n'est pas pour vous que le four chauffe.* — *Faire four* dans la langue des comédiens, c'est échouer.

Fourberie, tromperie parvenue à son plus haut période et tissue de ses plus adroits moyens.

Fourbisseur, dérivé de *fourbir*, qui signifie *polir*, *nettoyer*. Anciennement, on appelait de ce nom tous ceux qui s'occupaient de la confection des armes. Cette expression, comme bien d'autres, manquait de justesse. Depuis l'invention de la poudre à canon, on a distribué les fabricants d'armes en plusieurs classes; tels sont les *armuriers* (v.), les *arquebusiers* (v.), qui confectionnent et vendent des fusils, des pistolets.

Fourbure (art vétérinaire), maladie à laquelle sont sujets les bêtes de somme. Les causes de la *fourbure* sont le séjour en des lieux humides, l'excès du repos ou du travail, un refroidissement trop subit quand l'animal a très-chaud, etc., etc.

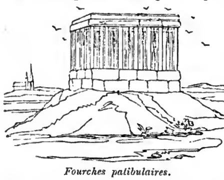
Fourche, instrument de fer, ou de bois, ayant 2 ou 3 branches pointues au bout d'un manche de 4 à 5 pieds. Celle de fer a 3 dents portées sur une douille où l'on fait entrer le manche. On s'en sert pour remuer le fumier et déterrer les racines. Les fourches en bois, d'une seule pièce, sont faites avec de jeunes branches offrant des bifurcations naturelles; on s'en sert pour retourner le foin, la paille, les herbes. La *fourche de jardinier*, qui sert à rompre les mottes de terre et à introduire les semences sous le terreau, a ses fourchons de fer plus ou moins recourbés en dedans. — En marine, on donne le nom de *fourches* à 2 mâts ou mâtereaux qu'on élève et qu'on réunit vers le petit bout; et l'on appelle *fourches de carène* de longues perches terminées en forme de fourches, servant à tenir les fagots enflammés sur la carène d'un navire qu'on chauffe et répare. — Les *fourches* sont de petits abcès qui viennent aux doigts et aux mains des gens de travail.

Fourche (mont de la), en allemand et en italien *Furca*, montagne de Suisse, faisant partie du noyau principal des Alpes et située sur les limites des cantons d'Uri et du Valais. Elle offre 2 sommets en forme de fourches. Sa hauteur est de 2,534 mètres au-dessus du

niveau de la mer. On y voit un des plus beaux glaciers des Alpes. Le Rhin y prend sa source.

Fourches-Caudines (aujourd'hui *Valle-Caudina* ou *Stretto-di-Arpaïa*), défilé de la chaîne des Apennins dans le royaume de Naples à 5 lieues N.-E. de cette ville et sur la route qui y conduit de *Benevento*. Les Romains y furent surpris par les Samnites (321 ans av. J.-C.), forcés de se rendre à discrétion et contraints à passer sous le joug. Rome vengea plus tard sa honte (v. *Caudines*).

Fourches patibulaires, gibet auquel on suspendait autrefois les cadavres des suppliciés pour qu'ils fussent dévorés par les oiseaux de proie, ou desséchés et dispersés par les vents. Il se composait de colonnes de pierre sur lesquelles s'appuyaient transversalement des pièces de bois d'où pendaient plusieurs chaînes de fer. En général, ces hideux appareils se dressaient aux portes des villes, sur les bords des grands chemins. Les seigneurs hauts-justiciers avaient seuls le droit d'en élever; les fourches n'étaient composées que de 2 piliers pour le simple haut-justicier, de 3 pour le châtelain, de 4 pour le baron ou vicomte, de 6 pour le comte ou duc, d'un nombre indéfini pour le roi ce qui fait que le gibet de Montfaucon près Paris avait 16 piliers, comme situé en domaine royal. Depuis l'abolition de la peine de la potence, en 1791, il n'y a plus de fourches patibulaires.



Fourches patibulaires.

Fourchette, ustensile de table qui sert à porter à la bouche les morceaux des mets solides. Son nom lui vient de ce qu'il n'avait, dans l'origine, que 2 dents, et qu'il ressemblait ainsi à une petite fourche. La première mention en est faite dans un inventaire de l'argenterie de Charles V, roi de France, daté de 1379. Les fourchettes ne devinrent communes qu'aux xve et xvie siècles.

Fourcroy (Antoine-François, comte de), célèbre chimiste, né à Paris le 15 janvier 1755, comptait au nombre de ses aïeux plusieurs célèbres avocats qui avaient illustré le barreau de la capitale; mais sa famille étant graduellement tombée dans la pauvreté, son père exerçait la pharmacie en vertu d'une charge dont il était pourvu dans la maison du duc d'Orléans. La corporation des apothicaires de Paris en ayant obtenu la suppression, il en fut dépouillé,

ainsi que du droit d'exercer sa profession dans la capitale. Cette mesure amena sa ruine complète. A la mort de sa mère, qu'il perdit à 7 ans, Fourcroy fut élevé par les soins de sa sœur. Ses premières études, qu'il fit au collége d'Harcourt, ne furent pas brillantes; le préfet des études, qui l'avait pris en aversion, le faisait fustiger journellement. Ces mauvais traitements lui inspirèrent le dégoût de la vie scolastique, et à 14 ans il sortit du collége. Bientôt la nécessité lui fit sentir le besoin du travail. Il composa des comédies en vers dont il ne tira aucun parti. Mais Vicq-d'Azyr, ami de son père, chez lequel il était en pension, engagea le jeune Fourcroy à se lancer dans la carrière de la médecine et lui promit de le diriger et de le soutenir. En 1780, il fut reçu médecin. Il s'adonna spécialement à la chimie et fut nommé, en 1784, professeur de chimie au Jardin-du-Roi, et entra à l'Académie des sciences. Ami intime de Lavoisier, Fourcroy fut un des créateurs de la *Nouvelle nomenclature chimique* et publia un *Cours de chimie*. Il fut envoyé à la convention nationale après la mort de Louis XVI. On l'a accusé à tort d'avoir laissé périr son ami Lavoisier sans défense. Appelé au comité de salut public, il fit décider l'organisation de l'école polytechnique, celles des écoles spéciales de médecine et de l'école normale, et coopéra à toutes les institutions utiles de son époque. Après avoir siégé 2 ans au conseil des anciens, il fut nommé directeur-général de l'instruction publique, place qu'il fut forcé de céder à Fontanes, nommé grand-maître de l'Université. Fourcroy mourut le 16 décembre 1809, le jour même où Napoléon signait des lettres patentes qui le nommaient comte de l'empire avec une dotation de 20,000 fr. Se sentant saisi d'une atteinte subite, il s'écria : *Je suis mort!* et expira au milieu de ses amis et de ses collaborateurs réunis chez lui pour célébrer une fête de famille.

Fourgon ou *caisson*, voiture à 4 roues, en usage à l'armée pour le transport des vivres, des bagages, des papiers, de la pharmacie, des malles des officiers, etc.

Fourier (Jean-Baptiste-Joseph, baron), géomètre et physicien du premier ordre, né à Auxerre en 1768, d'une famille d'artisans originaire de Lorraine. Placé fort jeune à l'école militaire de sa ville natale, que dirigeaient les bénédictins de St-Maur, à 15 ans il avait fini ses études, et à 18 il avait composé sur les mathématiques plusieurs essais qui contenaient des découvertes importantes : aussi fut-il nommé successivement professeur à l'école normale et à l'école polytechnique. Fourier prit part à l'expédition d'Égypte, s'y fit remarquer par l'importance de ses travaux et prononça, en

présence de l'armée, l'éloge de Kléber assassiné. Nommé, en 1802, préfet de l'Isère, il s'y fit chérir 13 ans par sa paternelle administration, publia une proclamation en faveur du roi quand Napoléon débarqua de l'île d'Elbe, et sortit de Grenoble à l'approche de l'empereur. Nommé en 1815 préfet du Rhône, puis disgracié, il revint à Paris se consacrer exclusivement aux travaux scientifiques. Nommé en 1817 membre de l'Académie des sciences, il partagea avec Cuvier les fonctions de secrétaire perpétuel, et mourut presque subitement en 1830. On a de lui une *Théorie analytique de la chaleur*, plusieurs éloges, mémoires et discours académiques.

Fourier (Charles), auteur ou, comme il le dit lui-même, inventeur de la *Théorie sociétaire*, l'un des prétendus réformateurs contemporains, naquit à Besançon en 1768 ou 1772. A l'âge de 7 ans il entra au collége de sa ville natale, et s'y fit remarquer par un goût prononcé pour l'étude de la géographie. Mais forcé de quitter ses livres et ses cartes pour le comptoir de son père, marchand de draps, puis commis d'un riche épicier de Marseille pendant la disette de 1789, dégoûté du commerce et devant en faire pourtant l'obligation de sa vie, occupé à Rouen à auner des étoffes, courtier de commerce à Lyon et enfin, quelques mois avant de mourir, chargé à Paris de la correspondance d'une maison de commerce américaine, il se livra pendant toute sa vie, pour subsister, à des travaux qui lui répugnaient. Dans le courant de 1837, il sentit ses forces décliner; depuis 8 mois la maladie le minait, quand le 10 octobre il fut trouvé mort au pied de son lit. L'*apôtre* une fois mort pauvre et isolé, il s'est présenté une foule de disciples pour exploiter ses doctrines, que l'on a voulu présenter comme tendant à la rénovation plus rationnelle de l'acte social; mais qui au fond n'ont rien de nouveau et ne sont que la paraphrase en style plus énigmatique des théories *communistes* d'Owen, théories renouvelées de Babeuf et consorts.

Fourmi, genre d'insectes de petite taille, à la tête globuleuse, munie d'antennes qui semblent leur tenir lieu de langage, car on les voit, lorsqu'ils se rencontrent, se palper à l'aide de cet organe et exécuter à ce signal diverses opérations. Ce qui appelle sur ces chétives créatures tout l'intérêt de l'observateur, c'est leur industrie; ce sont leurs mœurs, leur instinct. Les fourmis vivent en sociétés fort nombreuses, composées de mâles, de femelles et de neutres ou mulets. Les deux premiers sont chargés de perpétuer l'espèce, puis le mâle meurt; la femelle se débarrasse de ses ailes, rentre dans la fourmilière ou va fonder d'autres colonies. Les neutres sont chargés de tous les travaux de la société, construisent des nids,

cherchent les provisions, ont soin des œufs et défendent l'habitation en cas de guerre. Car ce peuple est fort irascible et se livre de grands combats. Il y a même une espèce de fourmi que l'amour de la guerre semble dominer exclusivement et à laquelle on a donné le nom de *fourmi légionnaire* ou *amazone;* lorsqu'elle attaque une fourmilière, c'est seulement aux œufs qu'elle en veut, elle en pille le plus possible, les rapporte avec soin dans son propre domaine, les livre à des fourmis esclaves nées d'œufs semblables afin qu'elles en aient soin jusqu'à l'éclosion, et recrute ainsi sans cesse une population d'esclaves qui la sert, la nourrit, la porte même au besoin et élève sa progéniture. Après des traits aussi frappants, après l'accord des vues, la simultanéité d'efforts qui président à leurs travaux, ne devons-nous pas croire que le Créateur a concédé à l'intelligent insecte une parcelle de notre raison, dont il a réservé à l'homme seul l'entière possession?

Fourmilier, genre de mammifères de l'ordre des édentés, au corps couvert de poils épais, à la tête terminée par un très-long museau, à la bouche peu ouverte, à la langue très-longue, cylindrique, extensible; au oreilles courtes et arrondies, aux yeux très-petits, aux doigts armés d'ongles forts et tranchants. Particuliers à l'Amérique, ces animaux se composent de 3 espèces : le *tamaron* (v.), de la taille d'un chien, aux paupières privées de cils; le *tamandua*, moitié plus petit, et le *fourmilier épineux* ou *échidné.* Ces espèces diffèrent par leur poil et surtout par leur queue, pendante chez ceux qui se tiennent à terre, flexible chez ceux qui, au moyen de cette queue, se cramponnent aux arbres et y montent. Le fourmilier vit de termès et de fourmis qu'il prend en introduisant dans les fourmilières sa langue charnue et longue de plus de 60 centimètres; les fourmis adhèrent à l'humeur visqueuse et gluante dont cette langue est enduite, et en la retirant le fourmilier les avale. — On appelle aussi *fourmilier* un genre d'oiseau insectivore, de l'ordre des passereaux, ayant du rapport avec la *pie-grièche,* vivant dans les forêts d'Amérique, près des grandes fourmilières, où il trouve sa nourriture.

Fourmi-lion (v. *Formica-leo*).

Fournage, droit qui appartenait au seigneur et en vertu duquel il prélevait une certaine somme sur ceux qui étaient assujettis à cuire leur pain à son *four banal* (v.) pour les autoriser à cuire dans leur maison. — *Fournage* désigne aussi le droit de *fouage* (v.).

Fourneau, instrument de forme très variable, servant à élever la temperature des corps qu'on se propose de chauffer, et composé d'ordinaire d'une capacité ou *foyer* où l'on place les substances à

brûler, d'une *grille* qui en fait le fond et où passent les cendres qui tombent dans un *cendrier*, et d'une *cheminée*. Beaucoup de fourneaux sont usités pour les usages les plus humbles, les arts ou l'industrie, depuis le *fourneau à papier*, cuisant des œufs, une côtelette, etc., à l'aide de quelques feuilles de papier, jusqu'à ces *hauts-fourneaux* véritables fournaises destinées à fondre les minerais de fer.

Fournil. C'est la partie d'une habition rurale où se trouve placé le four à cuire et le pétrin.

Fourniment. Au XVIIe siècle, c'était un étui dans lequel les mousquetaires à pied enfermaient la poudre, et qui ressemblait à la poudrière de nos chasseurs de gibier. Aujourd'hui, dans l'armée française, on comprend, sous le nom général de *fourniment* la buffleterie, les baudriers, les ceinturons et même les fourreaux de sabres-poignards, de briquets et de baïonnettes.

Fournisseurs, nom donné à des entrepreneurs qui se chargent moyennant une redevance fixe de pourvoir à l'entretien des corps d'armée, ou à l'approvisionnement des places fortes. Le soldat, qui ne les aime pas, les a stigmatisés du sobriquet de *Riz-pain-sel*. — La loi punit sévèrement ceux qui fraudent sur la nature des vivres, ou apportent de la négligence à les livrer.

Fourrage. Par ce mot on désigne, la paille, le foin, ou toute autre espèce d'herbe qu'on donne aux bestiaux, chevaux, etc.

Fourreau, toute sorte de gaîne, d'étui ou d'enveloppe destinée à couvrir, à préserver un objet quelconque, c'est ainsi qu'on dit un fourreau d'épée, de baïonnette, des fourreaux de pistolets; *tirer l'épée et jeter au loin le fourreau*, c'est indiquer qu'on ne quittera les armes qu'après avoir obtenu la victoire.

Fourreurs, fourrures, termes dérivés du verbe *fourrer*, et se rapprochant de *four*, *fourneau* (v.), tous dérivés d'un mot grec signifiant *feu*. La fourrure en général est la toison de certains animaux, tels que les moutons, les chèvres, etc.; convenablement disposée, elle sert de vêtement à l'homme. —L'histoire nous apprend que les premiers vêtements de l'homme furent les peaux de bêtes vaincues à la chasse. La *Genèse* dit que Dieu fit des vêtements de peau à Adam et à Ève chassés du paradis terrestre. Hercule portait la peau du lion de Némée. Les héros d'Homère revêtent leurs épaules de la dépouille des animaux. C'est par un reste évident de cet antique usage que les rois d'Europe et les souverains d'Asie, les ducs, comtes, pairs endossent dans les cérémonies des manteaux doublés de diverses fourrures et surtout d'hermine. Les Francs, les Goths, les Vandales, les Huns, le Sarmates, les Hérules, les Alains, les Lombards, les Normands, etc., se distinguaient des peuples civilisés par leurs

fourrures. — Le mot *investiture* désigne la prise d'un vêtement fourré comme insigne de dignité. Il en est de même des *pelisses d'honneur* données par le grand-sultan.—Les *fourreurs* sont ceux qui, chez nous, apprêtent les *fourrures* (v. *Pelletier*). Les plus estimées sont celles des castors, lièvres, lapins, marmottes, écureuils, chinchillas, ours, blaireaux, genettes, civettes, martres, fouines, belettes, hermines, loutres, loups, zibelines, chats, etc. Elles jouent, en hiver, un grand rôle dans la toilette des dames, sous la forme de manchons, de boas, de palatines, etc.

Fourrier, mot qui s'est écrit en français *feurrier*, *forrier*, *fuerier*, *furier*, et qui vient de mots latins signifiant *employé des fourrages*, *homme qui recueille le fourrage*, ou de l'italien *forriere*, qui veut dire *avant-coureur chargé de répartir les logis*. C'est dans la constitution des armées de François Ier qu'on voit paraître pour la 1re fois les *fourriers* comme revêtus d'un emploi permanent. Mais long-temps auparavant, dans les usages civils, ce mot désignait les hommes chargés de marquer à la craie les logements qu'ils choisissaient pour le roi et sa suite. De Louis XIII à Louis XIV, il existait un grade de *fourrier de l'armée* ; c'était une espèce d'officier-général sous les ordres d'un *maréchal-général-des-logis*. Le titre, jusque là important, de *fourrier*, s'est rapetissé considérablement depuis la création des états-majors. Celui de *fourrier du palais* a disparu avec la restauration; les *fourriers-marqueurs* ont été supprimés en 1792. Les fourriers ne sont plus aujourd'hui que des militaires d'un grade subalterne chargés, dans chaque compagnie, sous les ordres du sergent-major, de tenir les registres, de faire les écritures, les états, les contrôles.

Fourrière. Ce mot, qui a la même étymologie que le mot *fourrage*, désigne une saisie de bestiaux pris en délit dans les terres ensemencées, les vignes, les bois, etc., et qu'on met, par forme de séquestre, en garde dans une écurie ou une étable, où ils sont nourris aux dépens du maître, afin de l'obliger à payer le dommage qu'ils ont causé. — La *fourrière*, à Paris et dans les grandes villes, est un dépôt, une grange, un hangar où l'autorité municipale fait amener et retenir, conformément à la loi, les chevaux, fiacres, cabriolets, voitures particulières, charrettes, haquets, etc., arrêtés en contravention sur la voie publique.

Fourvoiement, fourvoyer, se **fourvoyer,** mots dérivés de *fors* et *voie*, et signifiant être *hors de la voie*, *hors du chemin*. Il existe une différence entre ce terme et le mot *égarer : être égaré*, c'est se trouver dans un lieu d'où l'on ne sait comment sortir; *être fourvoyé* c'est avoir pris une route au lieu d'une autre, de sorte qu'on n'a

besoin que de revenir sur ses pas pour se remettre dans le bon chemin. — Au figuré, *s'être fourvoyé*, exprime la situation morale d'un homme qui s'est laissé entraîner par ses passions, mais qui peut de lui-même rentrer dans la bonne voie; tandis que l'homme que ses passions ont *égaré* va droit à l'abîme, si une main bienveillante ne se présente pour l'arrêter sur le bord.

Fouta-Toro, contrée d'Afrique qu'habitent les Foulahs, laquelle, sur une superficie d'environ 360 kilomètres carrés, s'étend jusqu'aux sources de la Gambie, du Rio-Grande, du Niger, et qui renferme peu de villes, dont les principales sont Tjilogn et Ghedey.

Fou-Tcheou-Fou, capitale de la province chinoise de *Fou-Kian* (v.), ville très-riche, très-commerçante, renfermant de beaux édifices, peuplée de 119,000 habitants, et entourée de campagnes fertiles.

Fox. Quatre hommes célèbres en Angleterre ont porté ce nom.—Le 1er, *Edouard*, évêque, né à Dursley (comté de Glocester), nommé proviseur du collége de Cambridge, en 1528, employé par le cardinal Wolsey; puis dépêché à Rome pour solliciter le divorce de Henri VIII; envoyé ambassadeur en France, en Allemagne; appelé à l'évêché d'Hereford, mourut en 1538. — Le 2e, *Jean*, théologien, né en 1517, à Boston (comté de Lincoln), professeur des enfants de sir Thomas Licy, et de ceux du comte de Surrey, forcé de fuir l'Angleterre à l'avénement de la reine Marie, alla s'établir à Bâle, où, pour vivre, il corrigea des épreuves chez un imprimeur. Rentré dans sa patrie, pourvu du canonicat de Salisbury, il publia les *Actes et monuments de l'Église*, le *Livre des martyrs* ou la *Légende dorée de Fox*, des comédies, le *Triomphe de J.-C.*, drame sacré, et mourut en 1587. — Le 3e, *George*, né en 1624 à Drayton (comté de Leycester), pauvre cordonnier, se croyant inspiré de Dieu dès l'âge de 19 ans, se mit à parcourir à pied les villages, prêchant contre la guerre, contre le clergé, contre toutes les religions, invitant les hommes à se séparer des églises chrétiennes, à honorer Dieu par la pratique rigoureuse des vertus, à former une société d'hommes modestes, sobres, patients, charitables. Cette secte reçut le nom de *société des quakers* (v.) ou *trembleurs*, parce que son fondateur répétait sans cesse qu'il fallait trembler devant le Seigneur; elle se répandit en peu d'années dans toute l'Angleterre et dans l'Amérique septentrionale, où Fox mourut en 1681. — Le 4e, *Charles-Jacques*, le plus célèbre de tous, né à Londres en 1749, fit ses études aux colléges de Westminster, d'Eton et d'Oxford. Tout jeune, il fut jeté dans le monde brillant et corrompu qui entourait lord Holland son père; mais son discerne-

ment droit maîtrisa son sang bouillant et sa vive imagination. Son père, impatient de le voir sur les bancs de la chambre des communes, le fit élire député en 1768, quoiqu'il n'eut que 19 ans; son 1er discours fut dirigé contre Wilkies, qui, détenu à la prison du banc du roi, réclamait avec force sa place au parlement. Son éloquence avait frappé la chambre; lord North vit en lui une précieuse acquisition pour le banc de la trésorerie, lui confia une place supérieure de l'amirauté, et, à la fin de l'année, celle de lord de la trésorerie. On publiait alors les fameuses *Lettres de Junius;* Fox repoussa l'attaque, mais le ministère vit bien que son orateur lui échappait. La mort de lord Holland lui rendit toute sa liberté; cependant, avant de rompre, il demanda une audience au lord North, qui la lui refusa, et le destitua de sa place de lord de la trésorerie. Fox se jeta dans la dissipation, perdit la belle fortune que lui avait laissée son père, et se déclara dans tous ses discours contre les actes du ministère, et principalement contre sa conduite à l'égard des colonies d'Amérique. Les ministres, ayant été forcés à la retraite par les événements et par ses paroles violentes, Fox devint, en 1782, secrétaire d'état aux affaires étrangères, retourna 6 mois après à son banc de député, redevint encore ministre, et prononça son chef-d'œuvre, à l'occasion du bill qui donnait au gouvernement un pouvoir illimité dans l'Inde. Ce bill ayant été rejeté, le cabinet fut dissous. On retrouve Fox, en 1793, s'opposant de tout son pouvoir à ce que la guerre soit déclarée à la France révolutionnaire, qu'il admire, et lui restant favorable jusqu'à sa mort arrivée en 1806.

Foy (Maximilien-Sébastien), né en 1775, à Ham en Picardie, département de la Somme. Son père, homme de savoir et de cœur, avait combattu à Fontenoi; Foy le perdit bien jeune, et sa mère, femme forte et courageuse, resta veuve avec 5 enfants. A 14 ans, après avoir achevé ses études au collége de l'Oratoire à Soissons, il entra à l'école d'artillerie de La Fère, fut admis le 3e au concours à celle de Châlons-sur-Marne, et partit vers la fin de 1790 comme second lieutenant dans le 3e régiment d'artillerie, qui se rendait à l'armée du Nord. Militaire novice encore en Flandre et en Belgique, il occupa sa place dans cette longue série de combats qui, en 1792 et 1793, illustrèrent le drapeau français. Après notre fatale retraite de Belgique il entra comme lieutenant en 1er dans le 2e d'artillerie à cheval; devenu capitaine, il se distingua à l'armée du Nord, commandée tour à tour par Dumouriez, Dampierre, Jourdan, Pichegru, Houchard; dénoncé, jeté dans les prisons de Cambrai, traduit au tribunal révolutionnaire, présidé par Joseph Lebon, il fut sauvé par le 9 thermidor. Successivement chef d'escadron, adjudant-général,

colonel d'artillerie, il se couvrit de gloire sur les bords du Rhin, sous les ordres de Moreau, de Desaix et d'Abatucci. A la paix de Campo-Formio, il étudia à Strasbourg le droit public sous le célèbre professeur Koch. On le retrouve bientôt combattant en Suisse sous Masséna, Oudinot et Lecourbe; en Italie avec Moncey, qui lui confia le commandement de Milan. Rentré en France à la paix, il se prononça contre le procès de Moreau, refusa de signer une adresse de félicitation à Bonaparte, refusa également, comme Carnot, de sanctionner, par son vote, son élévation du consulat à vie à l'empire, fit l'immortelle campagne d'Autriche, et conduisit à Constantinople les 1,200 canonniers français qui empêchèrent que les Dardanelles ne fussent forcées par une flotte anglaise; de Constantinople il passa en Portugal. Général de brigade en 1808, placé successivement sous les ordres de Soult et de Reynier, il se fit remarquer par son talent, son sang-froid, son intrépidité dans presque tous les combats de la Péninsule de 1811 à 1813. Chargé par Masséna d'une mission à Paris, il reçut de l'empereur le grade de général de division et une gratification de 20,000 francs comme indemnité de ses pertes. Blessé presque mortellement à la bataille d'Orthez, il était alité quand il apprit l'abdication de l'empereur. Nommé général inspecteur d'infanterie à la 1re restauration, il reprit les armes pour Napoléon à son retour de l'île d'Elbe, et ne quitta la carrière militaire qu'après la bataille de Waterloo, où il avait reçu sa 15e blessure. Nommé député de l'Aisne à la chambre des députés en 1819, le général Foy s'y distingua par sa brillante éloquence, et fut un des plus généreux défenseurs des libertés publiques. Sa mort, arrivée en 1825, cinq ans avant la révolution de juillet qu'il eût saluée de toutes les forces de son âme, fut considérée comme une calamité publique, et la nation entière s'associa au deuil de sa famille.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

